This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

victor omnia
amore vincit
ore re
C
VER HEYDEN DE LANGEY
OF THE
MIDDLE TEMPLE
GRAY'S INN

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

by Thiéry

Vet. Fr. II A. 1793

ALMANACH
DU
VOYAGEUR
A PARIS.

ALMANACH DU VOYAGEUR A PARIS,

CONTENANT une description intéressante de tous les Monuments, Chefs-d'œuvre des Arts, & Objets de curiosité que renferme cette Capitale;

OUVRAGE utile aux Citoyens, & indispensable pour l'Étranger.

PAR M. T*****.

ANNÉE 1783.

Prix, *cinquante sols* broché.

A PARIS,

Chez HARDOUIN, Libraire, rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Église;

ET *A VERSAILLES,*

Chez POINÇOT, Libraire, rue Dauphine.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

20197

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 1 OCT 1987
OF OXFORD
LIBRARY

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

LE nouvel ALMANACH DU VOYAGEUR A PARIS que nous offrons aujourd'hui au Public, étant le fruit des recherches d'un Amateur des Arts, qui, loin de s'en rapporter à ſes réflexions, a conſulté MM. les Artiſtes en tout genre, nous oſons nous flatter que MM. les Etrangers, ainſi que les Habitans de cette Capitale, y trouveront réuni dans un volume de format portatif, tout ce qui peut piquer leur curioſité.

Bien différent de celui qui a paru ſous le même titre les années précédentes, il raſſemble des notes intéreſſantes ſur les Académies, ſur les Arts, ſur l'Education, & principalement des détails ſûrs & exacts ſur les Monumens de cette Ville, qui le diſpute en ſplendeur à l'ancienne Rome.

L'Auteur s'empreſſe ici de témoigner ſa reconnoiſſance à MM. Deſmaiſons, Chevalier de l'Ordre du Roi; Chalgrin, Cherpitel, Heurtier, Brongniard, Architectes du Roi; Louis, Premier Architecte du Roi de Pologne, & le Noir le Romain, Archi-

tecte, des Notices qu'ils ont bien voulu lui communiquer.

Il invite MM. les Architectes, qui, pendant le cours de cette année, ſeroient chargés de quelques ouvrages publics, à vouloir bien lui en faire paſſer les détails par la voie de l'Editeur, afin qu'on puiſſe les placer dans celui de l'année prochaine.

On s'eſt ſervi d'un caractere un peu fin pour ne faire qu'un volume, que MM. les Voyageurs pourront regarder comme un Manuel qui ne devra jamais les quitter, & qui leur tiendra lieu de toutes les deſcriptions volumineuſes de cette Ville.

Quoiqu'on n'ait rien négligé pour lui donner tout l'intérêt dont il eſt ſuſceptible, nous eſpérons qu'il croîtra d'année en année, par les objets que l'on ſe propoſe d'y inſérer dans la ſuite.

ANNÉE.

L'ANNÉE des Romains a ſervi de baſe à la nôtre : elle fut originairement fixée par Romulus à trois cents quatre jours, & partagée en dix mois, dont le premier étoit Mars, ſuivi des autres, dans le même ordre que nous voyons aujourd'hui. Cette année ne ſe trouvant conforme ni au cours du Soleil ni à celui de la Lune, Numa Pompilius, ſecond Roi de Rome, la régla ſur celui de la Lune qui eſt de trois cents cinquante-quatre jours huit heures quarante-huit minutes, auxquels il ajouta un jour à cauſe de l'amour qu'il avoit pour le nombre impair. Puis, ayant ôté ſix jours de chaque mois, qui, ſans cela, auroient été de trente-cinq ou trente-ſix jours chacun, il en forma deux autres mois, dont l'un avoit vingt-neuf jours & l'autre vingt-huit. Ces mois furent Janvier & Février. Janvier devint le premier mois de l'année, & Février le dernier. Dans la ſuite Février fut mis entre Janvier & Mars. Tous les mois qui compoſoient pour-lors l'année avoient un nombre impair de jours, excepté Février, qui, pour cela, étoit regardé comme funeſte : c'étoit dans ce mois que ſe célébroit la Fête appellée *Parentalia* ou *Parentalies*, établie pour appaiſer les manes des Ancêtres. Cette année lunaire, plus courte de douze jours ſix heures que l'année ſolaire compoſée de trois cents ſoixante-cinq jours cinq heures quarante-huit minutes quinze ſecondes, on inféra tous les deux ans, après le 23 Février, un mois intercalaire alternativement de vingt-deux & de vingt-trois jours. Ce mois fut nommé *Mercedonius*, à cauſe de la Déeſſe *Mercedonia* qui préſidoit aux marchandiſes & aux paiemens. Au moyen de cette intercalation, l'année ſe trouva trop longue

d'un jour ; & n'étant plus conforme au cours du Soleil, on fut obligé, pour ſe mettre au pair, de paſſer tous les vingt-deux ou vingt-trois ans le mois *Mercedonius*.

Jules-Céſar, pendant ſon ſéjour à Alexandrie, s'inſtruiſit dans l'Aſtronomie. De retour à Rome & devenu Maître de la République, ayant trouvé le commencement de l'année reculé de ſoixante-ſept jours, il entreprit de réformer le Calendrier de ſa Patrie. Après avoir reconnu que les Alexandrins, dont les mois n'étoient compoſés que de trente jours chacun, étoient obligés d'ajouter cinq autres jours à la fin de chaque année pour faire la ſomme totale des jours qui devoient la compoſer, il rejetta ſur différens mois de l'année ces cinq jours épagomenes (1).

L'année Romaine fut donc compoſée de trois cents ſoixante-cinq jours ſelon le cours du Soleil, dont la révolution ſe fait effectivement en trois cents ſoixante-cinq jours ſix heures : mais comme il eût été incommode de ne pas faire commencer l'année avec le commencement du jour, Céſar fit négliger ces ſix heures pendant trois ans, & il ajouta un jour au mois de Février de chaque quatrieme année : ce jour fut placé par ſon ordre après le 24 Février, qui étoit appellé *Sexto-calendas*, ce qui fit nommer l'année qui contient ce jour *Bis-ſextus* ; d'où vient notre mot Biſſextile.

Cette réforme introduite par Jules-Céſar, fut appellée *Période Julienne* : elle fut en uſage juſques vers l'an de Jéſus-Chriſt 1580, où, ſous le Pontificat de Grégoire XIII, on reconnut une erreur de dix jours entiers. Il étoit eſſentiel de corriger cette erreur, afin que la célébration de la Pâque, fixée

(1) On appelloit ainſi les cinq jours qu'on ajoutoit à la fin de l'année Egyptienne, dont chaque mois avoit trente jours. Ces cinq jours ajoutés faiſoient 365 jours. *Encyclopédie.*

par le Concile de Nicée au Dimanche qui ſuit immédiatement l'équinoxe du printemps, arrivât au temps preſcrit. Ce Pontife fit en conſéquence ſupprimer ces dix jours au mois d'Octobre 1582, & le 5 de ce mois fut compté pour le quinzieme; & afin de parer à cet inconvénient pour la ſuite, il ordonna que ſur 400 ans, les dernieres années des trois premiers ſiecles ne ſeroient pas biſſextiles, mais que la derniere ſeulement du quatrieme ſiecle le ſeroit, ce qui fait un retranchement de trois jours en 400 ans.

Cet arrangement a déjà eu lieu: l'an 1700, par exemple, n'a pas été biſſextile, les années 1800 & 1900 ne le ſeront pas; mais l'année 2000 le ſera.

En Angleterre, l'année civile ou légale commence le 25 Mars, jour de l'Annonciation, quoique l'année chronologique commence le 1er Janvier. L'Egliſe d'Angleterre ouvre l'année au premier Dimanche de l'Avent comme en France.

L'année en France commence au 1er Janvier, par ordonnance de Charles IX de 1564. Auparavant, on la commençoit à Pâque ou à Noël.

A Rome actuellement, il y a deux manieres de compter l'année. Celle que ſuivent les Notaires commence le 25 Décembre, jour de Noël; l'autre commence le 25 Mars, jour de l'Incarnation: c'eſt de ce terme que les Bulles ſont datées.

On appelle année ſéculaire, celle où le Pape accorde l'Indulgence du grand Jubilé.

Le *Nombre d'or* eſt une révolution que la Lune fait en dix-neuf ans, au bout de laquelle les changemens de Lune reprennent le même ordre. On l'appelle nombre d'or, parce que Jules-Céſar fit placer ce calcul dans le Calendrier en lettres d'or. C'eſt une découverte de *Méton*, fameux Aſtronome, qui floriſſoit à Athenes quatre cents trente-deux ans avant Jeſus-Chriſt.

L'*Epacte* eſt l'excédant de l'année ſolaire ſur

l'année lunaire, qui eſt d'environ onze jours.

On appelle *Cycle ſolaire* une révolution de vingt-huit ans, après laquelle les *Lettres Dominicales*, que l'on a placées dans les Almanachs à côté du Dimanche, reprennent le même ordre.

On ne prend que ſept lettres de l'alphabet, parce qu'il y a ſept années biſſextiles dans les vingt-huit années du Cycle ſolaire.

Le *Cycle de l'Indiction Romaine*, compoſé de quinze ans, eſt un Cycle purement arbitraire.

Les ſept premieres lettres de l'alphabet, A, B, C, D, E, F, G, *ſont appellées dans le Calendrier Lettres Dominicales*, parce qu'elles ſervent tour-à-tour à marquer tous les Dimanches de l'année. Les Dimanches ne tombent pas tous les ans le même quantieme du mois. L'expérience nous apprend que ce n'eſt qu'au bout de vingt-huit ans que l'arrangement des Dimanches & des Fêtes de l'année eſt parfaitement ſemblable.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or,	17
Épacte,	26
Cycle ſolaire,	28
Indiction Romaine,	I
Lettre Dominicale,	E

FÊTES MOBILES.

La Septuagéſime,	le 16 Février.
Les Cendres,	le 5 Mars.
PASQUES,	le 20 Avril.
Les Rogations,	le 26 Mai.
L'Aſcenſion,	le 29 Mai.
La Pentecôte,	le 8 Juin.
La Trinité,	le 15 Juin.
La Fête-Dieu,	le 19 Juin.

LES QUATRE TEMPS.

Les 12, 14 & 15	Mars.
Les 11, 13 & 14	Juin.
Les 17, 19 & 20	Septembre.
Les 17, 19 & 20	Décembre.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printemps,	le 20 Mars.
L'Eté,	le 21 Juin.
L'Automne,	le 22 Sept.
L'Hiver,	le 21 Déc.

SIGNES DU ZODIAQUE.

Le Bélier.	La Balance.
Le Taureau.	Le Scorpion.
Les Gemeaux.	Le Sagittaire.
L'Ecreviſſe.	Le Capricorne.
Le Lion.	Le Verſeau.
La Vierge.	Les Poiſſons.

ECLIPSES.

IL y aura cette année ſix Eclipſes, quatre de Soleil & deux de Lune. Il n'y aura de viſible à Paris que les deux Eclipſes de Lune.

La premiere commencera le 18 Mars à 7 heures 40 minutes du ſoir; ſon milieu à 9 heures 32 minutes; ſa fin à 11 heures 23 minutes.

La ſeconde commencera le 30 Septembre à 9 heures 54 minutes du ſoir; ſon milieu à 11 heures 45 minutes; ſa fin à 1 heure 35 minutes du matin, le premier Octobre.

JANVIER.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Mercr.	1	*Circonciſion.*	
Jeudi.	2	S. Baſile.	● Nouv.
Vendr.	3	*Ste. Genevieve.*	Lune le 3.
Samedi.	4	S. Tite.	
Diman.	5	S. Simon Stilit.	
Lundi.	6	*Les Rois.*	
Mardi.	7	*Noces.*	
Mercr.	8	S. Frédéric.	
Jeudi.	9	S. Lucien.	
Vendr.	10	S. Furcy.	☽ Prem.
Samedi.	11	S. Paul, Herm.	Quartier
Diman.	12	S. Palemon.	le 10.
Lundi.	13	S. Hilaire.	
Mardi.	14	S. Nom de Jéſ.	
Mercr.	15	S. Maur.	
Jeudi.	16	S. Guillaume.	
Vendr.	17	S. Antoine.	
Samedi.	18	Chaire S. Pierre.	○ Pleine
Diman.	19	S. Sulpice.	Lune le 18
Lundi.	20	S. Sébaſtien.	
Mardi.	21	Ste. Agnès.	
Mercr.	22	S. Vincent.	
Jeudi.	23	S. Fabien.	
Vendr.	24	S. Timothée.	
Samedi.	25	Conv. S. Paul.	
Diman.	26	Ste. Paule.	☾ Dern.
Lundi.	27	S. Julien.	Quart. le
Mardi.	28	S. Charlemag.	26.
Mercr.	29	S. Franç. de Sal.	
Jeudi.	30	Ste. Bathilde.	
Vendr.	31	Ste. Radegonde.	

FÉVRIER.

Jours de la Semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Samedi.	1	S. Ignace.	● Nouv. Lune le 1.
Diman.	2	*Purification.*	
Lundi.	3	S. Blaiſe.	
Mardi.	4	Ste. Agathe.	
Mercr.	5	S. Vaaſt.	
Jeudi.	6	S. Amand.	
Vendr.	7	S. Iſidore.	
Samedi.	8	S. Jean de M.	
Diman.	9	Ste. Apolline.	☽ Prem. Quartier le 9.
Lundi.	10	Ste. Scolaſtique.	
Mardi.	11	S. Severin.	
Mercr.	12	S. Siméon.	
Jeudi.	13	S. Mélece.	
Vendr.	14	S. Silvain.	
Samedi.	15	Ste. Julienne.	
Diman.	16	*Septuagéſime.*	
Lundi.	17	Ste. Eulalie.	○ Pleine Lune le 17
Mardi.	18	S. Gilbert.	
Mercr.	19	S. Laumer.	
Jeudi.	20	S. Pierre D.	
Vendr.	21	S. Romuald.	
Samedi.	22	S. Onéſime.	
Diman.	23	*Sexagéſime.*	
Lundi.	24	S. Mathias.	☾ Dern. Quartier le 24.
Mardi.	25	S. Flavien.	
Mercr.	26	Ste. Iſabelle.	
Jeudi.	27	S. Céſaire.	
Vendr.	28	S. Romain.	
		Epacte, 26.	
		Let. Dom. E.	

MARS.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de La Lune.*
Samedi.	1	S. Aubin.	
Diman.	2	*Quinquagéſime.*	
Lundi.	3	S. Simplicite.	● Nouv. Lune le 3.
Mardi.	4	*Mardi-gras.*	
Mercr.	5	*Les Cendres.*	
Jeudi.	6	Ste. Colette.	
Vendr.	7	S. Alexandre.	
Samedi.	8	S. Neſtor.	
Diman.	9	*Quadragéſime.*	
Lundi.	10	Ste. Françoiſe.	
Mardi.	11	S. Sifroi.	☽ Prem. Quartier le 11.
Mercr.	12	*Quatre-Temps.*	
Jeudi.	13	S. Thom. d'Aq.	
Vendr.	14	S. Grégoire.	
Samedi.	15	S. Fulcran.	
Diman.	16	*Reminiſcere.*	
Lundi.	17	S. Doctrovée.	
Mardi.	18	S. Longin.	○ Pleine Lune le 18.
Mercr.	19	S. Joſeph.	
Jeudi.	20	S. Euſebe.	
Vendr.	21	S. Benoît.	
Samedi.	22	S. Vulfran.	
Diman.	23	*Oculi.*	
Lundi.	24	S. Gabriel.	
Mardi.	25	*Annonciation.*	☾ Dern. Quartier le 25.
Mercr.	26	S. Eutique.	
Jeudi.	27	S. Jean, Herm.	
Vendr.	28	S. Euſtaſe.	
Samedi.	29	S. Guy.	
Diman.	30	*Lætare.*	
Lundi.	31	S. Rieule.	

AVRIL.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*
Mardi.	1	S. Hugues.	● Nouv. Lune le 1.
Mercr.	2	S. Ambroiſe.	
Jeudi.	3	S. François de P.	
Vendr.	4	S. Macaire.	
Samedi.	5	S. Vincent Fer.	
Diman.	6	*Paſſion.*	
Lundi.	7	S. Procope.	
Mardi.	8	S. Hégéſipe.	
Mercr.	9	S. Caſimir.	☽ Prem. Quartier le 9.
Jeudi.	10	Ste. Marie Egyp.	
Vendr.	11	S. Denis, Evêq.	
Samedi.	12	S. Jules.	
Diman.	13	*Rameaux.*	
Lundi.	14	S. Marcien.	
Mardi.	15	S. Tiburce.	
Mercr.	16	S. Timon.	
Jeudi.	17	S. Parfait.	○ Pleine Lune le 17
Vendr.	18	*Vendredi-Saint.*	
Samedi.	19	S. Patrice.	
Diman.	20	PASQUES.	
Lundi.	21	S. Aventin.	
Mardi.	22	S. Anſelme.	
Mercr.	23	S. George.	
Jeudi.	24	S. Gombert.	☾ Dern. Quartier le 24.
Vendr	25	S. Marc, *Abſt.*	
Samedi.	26	S. Clet.	
Diman.	27	*Quaſimodo.*	
Lundi.	28	S. Anaſtaſe.	
Mardi.	29	S. Robert.	
Mercr.	30	S. Eutrope.	
		Nombre d'Or. 17.	

MAI.

Jours de la ſemaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Jeudi.	1	S. Jacq. S. Phil.	● Nouv. Lune le 1.
Vendr.	2	S. Athanaſe.	
Samedi.	3	Invent. Ste. Cr.	
Diman.	4	Ste. Monique.	
Lundi.	5	Converſ. S. Aug.	
Mardi.	6	S. Jean P. Lat.	
Mercr.	7	S. Staniſlas.	
Jeudi.	8	S. Alexandre.	
Vendr.	9	S. Grégoire.	☽ Prem.
Samedi	10	S. Abraham.	Quartier
Diman.	11	Ste. Perpétue.	le 9.
Lundi.	12	S. Léon.	
Mardi.	13	S. Servais.	
Mercr.	14	S. Antonin.	
Jeudi.	15	S. Hoſpice.	
Vendr.	16	S. Honoré.	○ Pleine
Samedi	17	S. Pancrace.	Lune le 16
Diman.	18	S. Venant.	
Lundi.	19	S. Ery.	
Mardi.	20	S. Juſtin.	
Mercr.	21	S. Yves.	
Jeudi	22	S. Gontran.	
Vendr.	23	S. Jean, Solit.	☾ Dern.
Samedi.	24	S. Paterne.	Quartier
Diman	25	S. Pierre C.	le 23.
Lundi.	26	*Rogations.*	
Mardi.	27	S. Hildev.	
Mercr.	28	S. Germain.	
Jeudi.	29	*Aſcenſion.*	
Vendr.	30	S. Didier.	● Nouv.
Samedi.	31	Ste. Pétronille.	Lune le

JUIN.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*
Diman.	1	S. Pothin.	
Lundi.	2	S. Pamphile.	
Mardi.	3	Ste. Clotilde.	
Mercr.	4	S. Boniface.	
Jeudi.	5	S. Othon.	
Vendr.	6	S. Epiphane.	
Samedi.	7	*Vigile & jeûne.*	
Diman.	8	PENTECÔTE.	☽ Prem. Quartier le 8.
Lundi.	9	S. Optat.	
Mardi.	10	S. Maximin.	
Mercr.	11	*Quatre-Temps.*	
Jeudi.	12	S. Guinib.	
Vendr.	13	S. Baſilide.	
Samedi	14	S. Antoine de P.	
Diman.	15	*La Trinité.*	☉ Pleine Lune le 15
Lundi.	16	S. Donat.	
Mardi.	17	S. Fargeau.	
Mercr.	18	Ste. Marine.	
Jeudi.	19	*Fête-Dieu.*	
Vendr.	20	S. Cyr, Ste. J.	
Samedi.	21	S. Leufroi.	☾ Dern. Quartier le 21.
Diman.	22	S. Lanfranc.	
Lundi.	23	*Vigile & jeûne.*	
Mardi.	24	*Nativ. S. J. B.*	
Mercr.	25	Ste. Théod.	
Jeudi.	26	*Oct. Fête-Dieu.*	
Vendr.	27	S. Maxime.	
Samedi.	28	*Vigile & jeûne.*	
Diman.	29	*S. Pier. S. Paul.*	● Nouv. Lune le 29
Lundi.	30	Commém. S. P.	

Cycle ſolaire 28.

JUILLET.

Jours de la ſemaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Mardi.	1	S. Martial.	
Mercr.	2	Viſitat. N. D.	
Jeudi.	3	S. Anatole.	
Vendr.	4	Tranſl. S. Mart.	
Samedi.	5	S. Paul, Evêq.	
Diman.	6	S. Goard.	
Lundi.	7	S. Severe.	☽ Prem. Quartier le 7.
Mardi.	8	S. Quentin.	
Mercr.	9	S. Eracle.	
Jeudi.	10	Ste. Félicité.	
Vendr.	11	Tranſl. S. Ben.	
Samedi.	12	S. Prix.	
Diman.	13	S. Menon.	
Lundi.	14	S. Bonaventure.	☉ Pleine Lune le 14
Mardi.	15	Ste. Roſalie.	
Mercr.	16	N. D. du M.-C.	
Jeudi.	17	S. Sperat.	
Vendr.	18	S. Clair.	
Samedi.	19	S. Vinc. de P.	
Diman.	20	Ste. Marguerite.	
Lundi.	21	S. Victor.	☾ Dern. Quartier le 21.
Mardi.	22	Ste. Madeleine.	
Mercr.	23	S. Apollinaire.	
Jeudi.	24	Ste. Chriſtine.	
Vendr.	25	S. Jacq. S. Chr.	
Samedi.	26	S. Eraſte.	
Diman.	27	Ste. Colombe.	
Lundi.	28	Ste. Anne.	
Mardi.	29	Ste. Marthe.	● Nouv. Lune le 29
Mercr.	30	S. Abdon.	
Jeudi.	31	S. Germain.	

AOÛT.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Vendr.	1	S. Pierre ès lie.	
Samedi.	2	Suſc. de Ste. C.	
Diman.	3	S. Etienne.	
Lundi.	4	S. Dominique.	
Mardi.	5	Not.-Dam. de N.	
Mercr.	6	Transf. de N. S.	Prem.
Jeudi.	7	S. Gaétan.	Quartier
Vendr.	8	S. Spire.	le 6.
Samedi.	9	S. Victrice.	
Diman.	10	S. Laurent.	
Lundi.	11	Ste. Suſanne.	
Mardi.	12	Ste. Claire.	Pleine
Mercr.	13	S. Hippolyte.	Lune le 12
Jeudi.	14	*Vigile & jeûne.*	
Vendr.	15	*Aſſomption.*	
Samedi.	16	S. Roch.	
Diman.	17	S. Mamès.	
Lundi.	18	Ste. Hélene.	
Mardi.	19	S. Louis, Evêq.	Dern.
Mercr.	20	S. Bernard.	Quartier
Jeudi.	21	S. Privat.	le 19.
Vendr.	22	S. Symphorien.	
Samedi.	23	S. Sidoine.	
Diman.	24	S. Barthelemi.	
Lundi.	25	*S. Louis.*	
Mardi.	26	S. Ouen.	
Mercr.	27	S. Ebbon.	Nouv.
Jeudi.	28	S. Auguſtin.	Lune le 27
Vendr.	29	Décolat. de S. J.	
Samedi.	30	S. Fiacre.	
Diman.	31	S. Méderic.	

SEPTEMBRE.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*
Lundi.	1	S. Leu, S. Gilles.	
Mardi.	2	S. Juſte.	
Mercr.	3	S. Ayoul.	
Jeudi.	4	S. Lazare.	☽ Prem. Quartier le 4.
Vendr.	5	S. Eleuther.	
Samedi.	6	Ste. Reine.	
Diman.	7	S. Cloud.	
Lundi.	8	*Nativ. de N. D.*	
Mardi.	9	S. Gorgon.	
Mercr.	10	S. Nicol. Tol.	
Jeudi.	11	Ste. Théodore.	○ Pleine Lune le 11.
Vendr.	12	S. Juvence.	
Samedi.	13	S. Amé.	
Diman.	14	Exaltat. Ste. Cr.	
Lundi.	15	S. Nicodême.	
Mardi.	16	Ste. Euphémie.	
Mercr.	17	*Quatre-Temps.*	
Jeudi.	18	S. Porphire.	☾ Dern. Quartier le 18.
Vendr.	19	S. Jean, Ch.	
Samedi.	20	Ste. Lucie.	
Diman.	21	S. Matthieu.	
Lundi.	22	S. Andoche.	
Mardi.	23	S. Lin.	
Mercr.	24	Ste. Thecle.	
Jeudi.	25	Ste. Juſtine.	
Vendr.	26	S. Florent.	● Nouv. Lune le 26.
Samedi.	27	S. Côme S. D.	
Diman.	28	Ste. Euſtochie.	
Lundi.	29	S. Michel.	
Mardi.	30	S. Jérôme.	
		Indict. Rom. I.	

OCTOBRE.

Jours de la Semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phaſes de la Lune.*
Mercr.	1	S. Remi.	
Jeudi.	2	SS. Anges Gar.	
Vendr.	3	S. Leger.	☽ Prem.
Samedi.	4	S. François.	Quartier
Diman.	5	Ste. Flavie.	le 3.
Lundi.	6	S. Bruno.	
Mardi.	7	Ste. Julie.	
Mercr.	8	Ste. Brigite.	
Jeudi.	9	*S. Denis.*	
Vendr.	10	S. Aldric.	○ Pleine
Samedi.	11	S. Nicaiſe.	Lune le 10
Diman.	12	S. Wilfride.	
Lundi.	13	S. Geraud.	
Mardi.	14	S. Caliſte.	
Mercr.	15	Ste. Théreſe.	
Jeudi.	16	S. Eliphe.	
Vendr.	17	S. Cerbonnais.	
Samedi.	18	S. Luc.	☾ Dern.
Diman.	19	S. Caprais.	Quartier
Lundi.	20	S. Aderald.	le 18.
Mardi.	21	Ste. Urſule.	
Mercr.	22	S. Mellon.	
Jeudi.	23	S. Narciſſe.	
Vendr.	24	S. Magloire.	
Samedi.	25	S. Crép. S. Cr.	
Diman.	26	S. Rogat.	● Nouv.
Lundi.	27	S. Frumen.	Lune le 26
Mardi.	28	S. Sim. S. Jude.	
Mercr.	29	S. Bon.	
Jeudi.	30	S. Lucain.	
Vendr.	31	*Vigile & jeûne.*	

NOVEMBRE.

Jours de la semaine.	*Jours du mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*
Samedi.	1	*Toussaints.*	☽ Prem. Quartier le 1.
Diman.	2	S. Marcel.	
Lundi.	3	*Trépassés.*	
Mardi.	4	S. Charles.	
Mercr.	5	S. Hubert.	
Jeudi.	6	S. Léonard.	
Vendr.	7	S. Achille.	
Samedi.	8	S. Godefroi.	
Diman.	9	S. Mathurin.	○ Pleine Lune le 9.
Lundi.	10	S. Maclou.	
Mardi.	11	S. Martin.	
Mercr.	12	S. René.	
Jeudi.	13	S. Brice.	
Vendr.	14	Ste. Flore.	
Samedi.	15	S. Malo.	
Diman.	16	S. Edme.	
Lundi.	17	S. Agnan.	☾ Dern. Quartier le 17.
Mardi.	18	S. Odon.	
Mercr.	19	Ste. Elisabeth.	
Jeudi.	20	S. Mandé.	
Vendr.	21	Présent. N. D.	
Samedi.	22	Ste. Cécile.	
Diman.	23	S. Clément.	
Lundi.	24	S. Chrysogone.	● Nouv. Lune le 24.
Mardi.	25	Ste. Catherine.	
Mercr.	26	S. Basle.	
Jeudi.	27	S. Théodose.	
Vendr.	28	S. Vital.	
Samedi.	29	S. Saturnin.	
Diman.	30	S. André. *Av.*	

leuſe, font remonter ſon antiquité juſqu'aux premiers âges du monde, & en attribuent la fondation à Samothes qui vivoit du temps de Noë.

D'autres font deſcendre les Pariſiens des Parrhaſiens, peuples d'Arcadie qu'Hercule conduiſit dans les Gaules.

Quelques-uns prétendent que des Troyens échappés à la fureur des Grecs & à l'incendie de leur Ville, refugiés dans les Gaules, y fonderent une nouvelle Ville, à laquelle ils donnerent le nom de Paris, en l'honneur du fils de Priam.

Des Antiquaires ont voulu faire dériver le nom de Paris du mot grec Παῤῥησία, qui veut dire hardieſſe & liberté de parler ſans flatterie, qualité qu'ils croient convenir aux Pariſiens.

D'autres veulent que cette Ville prit ſon nom de Paris, dix-huitieme Roi de la Gaule Celtique, dont les Etats s'étendoient autour de cette Ville ſur les bords de la Seine, d'où les Habitans des lieux circonvoiſins furent appellés *Pariſii* ou *Pariſiaci*.

Céſar eſt l'Auteur le plus ancien qui faſſe mention de cette Ville. L'on voit au VIe Livre de ſes Commentaires ſur la guerre des Gaules, que ce Prince transféra les Etats à Paris; & dans le VIIe Livre, il dit qu'il envoya Labiénus ſon Lieutenant vers Lutece avec quatre Légions; que cette Ville qui appartenoit aux Pariſiens, étoit ſituée dans une iſle formée par la Seine, & que les bords de cette riviere étant couverts de marais rendoient cette place très-forte par la difficulté de l'aborder.

Les Langues Grecque & Celtique ayant été originairement la même, & l'une & l'autre ſe ſervant des mêmes caracteres, quelques Savans ſe ſont perſuadés que cette Ville tiroit ſon nom du mot grec Παρὰ-Ἶσιδος, qui veut dire, près d'Iſis, à cauſe que

cette Déeſſe y étoit adorée; & ils croient que les Romains paſſant dans les Gaules, changerent le nom de *Lutetia* en celui de Paris, qu'elle a conſervé juſqu'à ce jour, à cauſe du voiſinage du Temple d'Iſis, ſitué où eſt aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés.

Ce Temple d'Iſis ſi fameux, qui donna le nom à tout le pays, étoit deſſervi par un College de Prêtres qui demeuroient, comme l'on croit, à Iſſy, dans un Château dont on prétend qu'on voyoit encore quelques ruines au commencement du ſiecle dernier.

Mais ſur quelle autorité peut-on fonder un tel ſentiment, puiſque Céſar, le premier Auteur qui parle des Pariſiens, ne dit rien ni de l'origine, ni du culte de ces peuples?

Les ſavans Bollandiſtes paroiſſent avoir touché au but, en tirant le mot *Pariſii* de *Iſia*, qui eſt le nom propre de la riviere d'Oiſe, parce qu'en effet le Territoire des Pariſiens s'étendoit depuis celui des Sénonois, juſqu'à la rive gauche de cette riviere.

Les rivieres de la Seine & de la Marne arroſant le pays des Pariſiens, il n'eſt pas étonnant qu'il y eût un Corps de Mariniers pour l'utilité du Commerce par eau. Ces Mariniers s'appelloient *Anderitiani*; nom que l'on conjecture venir d'*Anderitium*, Andreſy, lieu ſitué immédiatement au-deſſous de la jonction de l'Oiſe avec la Seine.

Les Romains ayant reconnu combien les Habitans de Lutece étoient expérimentés dans la navigation, crurent devoir faire de cette Ville l'entrepôt des Voitures par eau, pour tranſporter les proviſions & les munitions néceſſaires à la ſubſiſtance des Garniſons Romaines établies aux environs. Pour ouvrir en même temps un Commerce utile entre ces

Provinces qui ſont traverſées par ces rivieres, ils établirent l'an 702 de Rome, 51 ans avant Jéſus-Chriſt, une Compagnie de Négocians par eau ſous le nom de *Nautes*. Ces Compagnies compoſées de ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Ville, eurent de grands privileges; les Officiers ou Magiſtrats appellés *Défenſeurs des Cités*, furent tirés de ces Compagnies.

Ce fut probablement cette Communauté de Nautes, *Nautæ Pariſiaci*, qui, préſidant au commerce de la riviere de Seine dans l'étendue du territoire de Paris, érigea le monument public en l'honneur de Jupiter, dont on trouva les veſtiges le 16 Mars 1711, en fouillant dans le Chœur de la Cathédrale pour jetter les fondemens du nouvel Autel, & dont voici l'Inſcription gravée du temps de l'Empereur Tibere :

TIB. CÆSARE,
AUG. JOVI OPTIMO,
MAXIMO,
NAUTÆ PARISIACI
PUBLICÈ POSUERUNT.

Ces défenſeurs des Cités continuerent leurs fonctions de Juges juſqu'au moment où cette Ville, paſſant ſous la domination des François, devint la Capitale du Royaume (1) : pour lors ce titre ayant été éteint, le Miniſtere demeura pour toujours entre les mains des Nautes, & leur devint propre; & lorſqu'on nommoit des Chefs pour diriger le Corps de ces Commerçans, comme on a continué de faire dans la ſuite, c'étoit proprement donner des Magiſtrats Municipaux à la Ville, & des Juges à

(1) Suivant le Pere Daniel, ce fut ſous Clovis que cette Ville devint la Capitale du Royaume.

la Juriſdiction. De-là le Corps des Négocians par eau fut déſormais regardé comme le Corps Municipal : ſes biens fonds & ſes privileges devinrent réellement le domaine & les privileges de la Ville. Il paroît probable que ce Corps de Négocians prit pour armoiries le navire qui remplit l'écuſſon des armes de la Ville.

Le ſentiment du Pere Montfaucon eſt que Paris (1) a pris ſon nom des peuples circonvoiſins, nommés *Pariſii* par les anciens Hiſtoriens, leſquels ayant trouvé la ſituation de cette iſle commode, y faiſoient des Foires & des Aſſemblées d'Etat, dans leſquelles ils terminoient les affaires de leur Nation ; ce qui arrivoit réguliérement tous les ans, dans les jours marqués par des proclamations ſolemnelles. Ces jours s'appelloient *Landi*, comme qui diroit *Dies indictæ*, dont on conſerve actuellement quelqu'eſpece de mémoire pour une fameuſe Foire qui ſe tient tous les ans à Saint-Denis le lendemain de la Trinité, laquelle porte le même nom.

Le nom de cette Ville a été ſujet à bien des variations.

Céſar la nomme *Lutetia*, que l'on prétend venir de *Lutum*, mot latin qui ſignifie *boue* ; mais ce ſentiment, quoique fondé ſur un témoignage de Guillaume le Breton, Auteur ancien, n'a aucune vraiſemblance. Le mot *Lutetia*, étant ou gaulois ou celtique, ne peut avoir de rapport avec le latin, que les Gaulois ignoroient avant l'invaſion des Romains, & cette Ville portant ce nom avant que Céſar y vînt.

Strabon l'appelle *Lucotocia*.

(1) Quelques Villages des environs ont encore conſervé le nom de Pariſis, comme Louvres-en-Pariſis, Cormeille, Claye, Ville-Pariſis, & Gonneſſe-en-Pariſis.

Ptolomée, Λευκοτεκια, dérivé de Λευκὸς, qui veut dire *blancheur*, ſoit que ces Habitans fuſſent blancs, ou que leur Ville le fût.

Sic Lutetia vocata, ab albedine ſeu candore Civium.

Julien l'Apoſtat, dans ſon *Miſo-pogon*, déſigne cette Ville ſous le nom de Λευκετία, comme par affectation de faire dériver ce nom d'un terme pris dans la Langue Grecque, dont il ſe ſervoit en écrivant cet Ouvrage.

Suivant une note miſe par M. de Saint-Foix au tome Ier de ſes Eſſais hiſtoriques ſur Paris, *Luth*, dans le langage Celtique, ſignifioit *riviere*, *touez*, *au milieu*, & *y* une *habitation*; & qu'ainſi le nom de Lutece venoit de *Luthouezy*, habitation au milieu de la riviere, parce qu'en effet cette Ville étoit bâtie au milieu de la Seine, dans une iſle.

Suivant une autre, *luc* dans la même Langue ſignifioit *corbeau*, & *etia* une *iſle*, c'eſt-à-dire, l'Iſle aux Corbeaux, parce qu'avant qu'elle fût habitée, elle en étoit ordinairement couverte.

Mais on peut ſe contenter du ſentiment de Dom Touſſaints Dupleſſis, qui, dans ſes nouvelles Annales de Paris, fait dériver Lutece de *leg* ou *leug*, qui, en Langue Celtique, ſignifie *pierre*, & traduit le mot compoſé de *Lutecia* par ces deux-ci, *belle pierre*. Les carrieres inépuiſables, tant de Montmartre pour le plâtre, que de la montagne Sainte-Genevieve juſqu'à Arcueil & au-delà pour toute autre ſorte de pierre à bâtir, ont bien pu donner lieu à cette dénomination. Cette montagne étoit appellée *Mons* ou *Collis locutitius*, expreſſion qui lui convient parfaitement à cauſe de ſes belles & abondantes carrieres. C'étoit ſur cette montagne que l'ancienne Baſilique de Saint Pierre & de Saint Paul, aujourd'hui Sainte Genevieve, étoit ſituée.

Cette Ville qui, du temps de Céſar, étoit contenue dans une des iſles de la Seine que l'on appelle encore la Cité, ou Iſle du Palais, paſſe aujourd'hui pour la plus belle, la plus riche, la plus peuplée, la plus floriſſante & l'une des plus grandes de l'Europe : elle ne le cede à aucune autre du monde, ſoit par le nombre prodigieux de ſes ſuperbes bâtimens, ſoit par la ſageſſe de ſon Gouvernement, ſoit par rapport aux ſciences & aux arts qu'on y cultive, ſoit par tous les agrémens qui s'y trouvent raſſemblés, ſoit enfin par le commerce prodigieux qui s'y fait.

Elle doit ſes premiers embelliſſemens à Philippe-Auguſte, Prince dont la magnificence égaloit celle des anciens Empereurs Romains.

Un Financier, nommé Gérard de Poiſſy, fit une action rare ſous ſon regne en 1189. Ce Citoyen voyant que le Roi n'épargnoit ni ſoins ni dépenſes pour la décoration de Paris, contribua de la moitié de ſon bien (1) pour en faire paver les rues.

Cette Ville, par ſes divers accroiſſemens ſous les regnes de Charles V, de Louis XIII, Louis XIV & Louis XV, eſt parvenue à l'état de ſplendeur qui lui donne le pas ſur toutes les autres Villes du monde.

On la diviſe en trois parties principales : la Cité, l'Univerſité, la Ville.

La premiere partie, la plus petite & la plus ancienne, eſt ſituée dans l'Iſle du Palais.

La ſeconde, au midi, eſt remplie de Colleges, & très-peuplée.

La troiſieme, au ſeptentrion, eſt d'une plus grande étendue que les deux autres.

(1) Cette moitié ſe montoit à 11,000 marcs d'argent.

Paris occupe aujourd'hui environ deux lieues communes de diametre, ſur ſix de circonférence, en y comprenant ſes Fauxbourgs.

Cette Ville eſt diviſée en vingt-quatre quartiers. Le côté du nord, depuis l'entrée du Fauxbourg Saint-Antoine juſqu'à la Porte Saint Honoré, eſt entouré d'un Boulevard qui fut achevé d'être planté en 1705. Ce Boulevard, dont les contre-allées ſont ſablées & garnies de bancs de pierre de diſtance en diſtance, fournit une des plus belles promenades de la Capitale, ouverte à tout le monde, & des plus fréquentées. L'allée du milieu, pavée depuis peu, offre l'avantage de s'y promener en équipages. MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, à qui l'on eſt redevable des divers embelliſſemens de cette Promenade, ont ſoin de faire arroſer pendant l'été cette allée du milieu, ce qui empêche l'incommodité de la pouſſiere, occaſionnée par le grand concours de monde qui y abonde journellement, & principalement le Jeudi.

Dans les contre-allées on trouve des chaiſes que l'on y loue; ces allées ſont bordées, pour ainſi dire, de Cafés plus brillans les uns que les autres, où l'on trouve tous les rafraîchiſſemens poſſibles; on y entend, parfois, d'aſſez bonne muſique: toutes ſortes de Jeux, de Spectacles, y ſont raſſemblés, & tout y contribue à rendre cette promenade agréable & variée.

L'étendue de ce Boulevard du Nord eſt de 2400 toiſes, & eſt éclairée pendant la nuit par des reverberes.

Le Boulevard du Midi commence à l'extrémité de la rue de Grenelle, au Fauxbourg Saint-Germain, où une patte d'oie l'unit avec le quinconce des Invalides, qui vient juſqu'au bord de la Seine. Ce Rempart, planté dans toute ſa longueur de quatre rangées d'arbres, avec une chauſſée d'en-

miſſement de cailloux de vingt-quatre pieds de largeur, & les contre-allées ſablées, entoure toute la Ville de ce côté, & vient ſe terminer à la riviere du côté du Levant, en face de l'Arſenal; il contient dans ſa totalité 3683 toiſes.

Cette Promenade, quoiqu'un peu moins fréquentée que l'autre, n'en eſt pas moins agréable; on y trouve auſſi des Cafés, de la Muſique & quelques Jeux. On y reſpire un très-bon air, & l'on y jouit d'une belle vue. Il y a ſur ces Boulevards un Vaux-Hall conſtruit ſur les deſſins de M. le Grand, Architecte, qui fut terminé avec célérité pour les Fêtes que M. l'Ambaſſadeur de Sardaigne a données du 23 au 25 Août 1775, à l'occaſion du mariage de Madame Clotilde de France avec le Prince de Piémont. Ce Vaux-Hall a été ouvert pluſieurs fois pour le Public; il étoit fort fréquenté: le ſieur de la Varinière, Artificier, y a fait briller ſon talent, auquel tout le monde applaudiſſoit.

On peut évaluer la population de cette Capitale à près de huit cents mille perſonnes; ce qui ne paroîtra pas exagéré, ſi l'on conſidere qu'il y a quarante-ſept Egliſes Paroiſſiales, dont les plus conſidérables ſont Saint Sulpice, où l'on compte quatre-vingt-dix mille Communians; Saint Euſtache, où l'on en compte quatre-vingts mille; Saint Nicolas-des-Champs, quarante-cinq mille, &c.

Le nombre des autres Egliſes, telles qu'Abbayes, Couvens, Communautés Religieuſes, Colleges, Hôpitaux, Chapelles, monte au-delà de deux cents. Ce détail ſuffit pour donner au Voyageur une idée de la premiere, de la plus grande & de la plus belle Ville de l'Europe.

Saint Denis eſt regardé comme le premier Evêque de Paris. Depuis cet Apôtre de la France, on compte cent neuf Evêques, parmi leſquels l'Egliſe

en révere ſix comme Saints. Ces Prélats furent ſoumis à la Métropole de Sens juſqu'en 1622, que le Pape Grégoire XV érigea le Siege de cette Ville en Archevêché en faveur de Jean-François de Gondy, & lui donna pour Suffragans les Evêchés d'Orléans, de Meaux & de Chartres; on y a joint depuis celui de Blois. En 1674, Louis XIV lui accorda le titre de Duché-Pairie, ſous le nom de Saint-Cloud.

Monſeigneur ANTOINE-ELÉONOR-LÉON LE CLERC DE JUIGNÉ DE NEUFCHELLES, né à Paris en 1728, en eſt le dixieme Archevêque, & occupe cette place depuis un an.

ALMANACH
DU VOYAGEUR
A PARIS (1).

ABBAYES.

IL y a à Paris trois Abbayes d'Hommes & huit de Filles. Ces Abbayes ſont de deux eſpeces : l'Abbaye en Regle, & l'Abbaye en Commende. La premiere a pour Supérieur ou Supérieure un Abbé ou une Abbeſſe aſſujettis aux Regles du Monaſtere. La ſeconde reconnoît pour Supérieur un Abbé ou Eccléſiaſtique Séculier, qui n'a point d'autorité ſpirituelle ſur les Moines, & dont la Menſe eſt ſéparée, comme celle de Saint-Germain-des-Prés.

ABBAYES D'HOMMES.

Abbaye Royale de Sainte-Genevieve-du-Mont.

Ce fut à la ſollicitation de Sainte Genevieve & de la Reine Clotilde, que Clovis ſon époux, &

(1) Nous avons, pour la facilité de nos Lecteurs, adopté la forme alphabétique, comme la plus prompte & la plus commode.

premier Roi Chrétien, fonda dans l'endroit où eſt aujourd'hui l'ancienne Egliſe de Sainte-Genevieve, une Chapelle ſur celle ſouterreine conſacrée autrefois par Saint Denis en l'honneur des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul : il y établit quelques Chanoines Séculiers, ou plutôt des Prêtres en Communauté pour la deſſervir. Le Palais que ce Prince fit conſtruire dans la premiere cour, & où il fit ſa réſidence, ſervit, après ſa mort, de Maiſon Abbatiale.

La Sainte, morte le 3 Janvier 499, fut enterrée dans la Chapelle ſouterreine de cette Egliſe.

Louis VII, dit le Jeune, fit embraſſer la vie réguliere à ces Chanoines ſous la Regle de Saint Auguſtin. Eudes, qui avoit été Prieur de S. Victor, fut le premier Abbé de la réformé ; douze Religieux l'accompagnerent & remplacerent les anciens qui avoient été chaſſés à l'occaſion d'un tumulte ſurvenu dans la Maiſon, lors du ſéjour du Pape Eugene III, qui vint ſe refugier à Paris en 1147. Depuis cette époque, la Regle de Saint Auguſtin s'eſt conſervée dans cette Congrégation qui a pour Chef un Abbé électif ſous le titre de Général, qui eſt élu tous les trois ans, mais qui ne ſauroit jouir de cette dignité plus de ſix années de ſuite. Il eſt Chef de toute la Congrégation, qui a cent neuf Maiſons en France. Il porte la mître & l'anneau, & confere à ſes Religieux la Tonſure & les quatre Mineurs.

Lorſque l'on porte proceſſionnellement la châſſe de la Sainte, il a le pas ſur l'Archevêque de Paris & le Chapitre de Notre-Dame. Cette Congrégation a au moins cinq cents Cures à ſa nomination, dont elle diſpoſe en faveur de ſes Religieux.

L'ancienne Egliſe, telle qu'on la voit à préſent, paroît avoir été bâtie, ou du moins réparée, par Thibaut, Prêtre ou Chantre du même lieu, vers le douzieme ſiecle.

Les curioſités à voir dans cette Egliſe, ſont :

1°. Dans la Nef, quatre grands Tableaux, dont trois repréſentent des vœux de la Ville de Paris, & le quatrieme ſon action de grace pour la convaleſcence de Louis XV. Ces Tableaux ont été peints par de Troye pere & fils, l'Argiliere & de Tourniere.

Le Tombeau de Deſcartes, dont l'épitaphe ſe voit ſur un des piliers de la Nef. Ce Philoſophe, un des plus ſavans du dernier ſiecle, mourut en Suede en 1650, âgé de cinquante-quatre ans. Son corps fut rapporté en France dix-ſept ans après, & dépoſé dans cette Egliſe.

2°. Dans le Chœur, le Tombeau de Clovis, premier Roi Chrétien, & celui de la Reine Clotilde ſon épouſe, révérée comme Sainte : ſes reliques en ont été retirées & enfermées depuis dans une Châſſe expoſée à la vénération des Fideles derriere le Chœur.

3°. Le corps de la Sainte eſt dans une Châſſe ſoutenue par quatre figures de Vierges plus grandes que nature, portées ſur quatre colonnes de marbre, dont deux de marbre rare & antique. Cette Châſſe eſt de vermeil doré & d'un travail gothique. Elle eſt couverte de pierreries venant des pieuſes libéralités de nos Rois & Reines. Au-deſſus eſt un bouquet de diamans donné par Marie de Médicis, & eſtimé 20,000 liv.

4°. Dans une Chapelle, près la Sacriſtie, ſe voit le Tombeau de François, Cardinal de la Rochefoucault, repréſenté à genoux ſur un ſarcophage de marbre noir. Cet ouvrage eſt de Philippe Buiſſet.

5°. Proche la porte par où les Religieux entrent dans le Chœur, ſont deux arcades enfoncées, ſous leſquelles ſont des figures de terre cuite, par Germain Pilon, Sculpteur habile ; elles repréſentent Jéſus-Chriſt dans le tombeau, & reſſuſcité.

6°. Dans la Chapelle ſouterreine eſt le Tombeau de Sainte Geneviève, qui eſt en marbre, ſans aucun ornement. Sur l'Autel de cette Chapelle, il

Childebert, fils de Clovis, en fut le Fondateur, & la dédia à Sainte Croix & à Saint Vincent, à cauſe d'une portion de ce bois précieux que ce Prince avoit apporté d'Eſpagne, avec les reliques de ce Saint. Ce fut en 754 que cette Egliſe quitta le nom de Sainte Croix & de Saint Vincent, pour prendre celui de Saint Germain, à cauſe de la tranſlation qui ſe fit le 25 Juillet de cette année, de Saint Germain, Evêque de Paris, dont le corps fut tiré de la Chapelle Saint-Symphorien, & mis en terre derriere le maître-Autel de l'Egliſe Abbatiale: le Roi Pepin & ſes deux fils, Carloman & Charles, furent préſens à cette cérémonie. Cette Egliſe a ſervi long-temps de ſépulture à nos Rois. L'Abbaye fut réformée en 1513, & le fut de nouveau en 1631, & agrégée à la Congrégation de Saint-Maur.

Les choſes à remarquer dans l'Egliſe, ſont:

1°. Le maître-Autel en forme de baldaquin, décoré par ſix colonnes de marbre antique & rare tirant ſur le cipolin; le tout exécuté par M. Slodtz en 1704, d'après les deſſins d'Oppenord.

2°. La Châſſe, ouvrage gothique de quatre pieds de long ſur une hauteur proportionnée: on y a employé quarante-deux marcs deux onces d'or, & deux cents cinquante marcs d'argent; on y compte cent ſoixante-huit pierres précieuſes, & cent quatre-vingt-dix-ſept groſſes perles.

3°. Le devant d'Autel, les jours de grandes Fêtes, eſt orné d'une riche table de vermeil, chargée de pluſieurs figures de ronde-boſſe qui repréſentent un Crucifix, les douze Apôtres, Saint Germain & Saint Vincent; le tout enrichi de pierreries & d'émaux. C'eſt un préſent de Guillaume, Abbé de cette Maiſon: il eſt repréſenté à genoux au milieu de cette table, devant le Crucifix.

4°. Des deux côtés du maître-Autel, deux Tableaux de M. Hallé, repréſentant, l'un le martyre de S. Vincent, l'autre la tranſlation de S. Germain.

Plus, au-deſſus des ſtales, neuf Tableaux de Cazes,

Les dix qui ſont dans la Nef ſont de Caze, le Clerc, Bertin, Reſtout, Vanloo, le Moyne, Chriſtophe, Hallé & Natoire.

5°. Dans le Chœur, les Tombeaux de Childebert, Fondateur de l'Abbaye, d'Ultrogotte ſon épouſe, & ceux de Chilperic & Fredegonde, Clotaire II & Bertrude, Childeric & Batilde. Mais de tous ces Tombeaux, celui de la Reine Fredegonde paroît être le ſeul original, & le ſeul monument de la premiere race.

6°. Dans la croiſée, les Chapelles Sainte-Marguerite & Saint-Caſimir, décorées de marbre & d'architecture par Bullet.

Dans la Chapelle Saint-Caſimir, le Tombeau de Jean Caſimir, Roi de Pologne, mort en France en 1672 Abbé de cette Maiſon. Ce Tombeau a été exécuté par Marſy.

Ce monument a été élevé ſeulement pour conſerver le cœur de ce Prince, dont le corps fut tranſporté en Pologne.

7°. Le Tombeau de Caſtellan, par le fameux Girardon, & celui du Prince de Furſtemberg, par Goiſevox.

8°. Derriere le Chœur, dans une des Chapelles, deux Tombeaux de marbre, où ſont inhumées pluſieurs perſonnes de l'ancienne Maiſon de Douglas, une des plus illuſtres de l'Ecoſſe.

9°. Dans la Chapelle Saint-Symphorien, l'Epitaphe de Saint Germain, enterré dans ce lieu; elle eſt en vers latins hexametres & pentametres, & remarquable, en ce qu'elle a été compoſée par le Roi Chilperic. Donc, dans ces temps reculés, l'ignorance n'étoit pas toujours le partage des Grands.

Le Tableau de cette Chapelle, repréſentant le martyre de Saint Symphorien, eſt de Hallé le pere.

Cette Chapelle ſert de Paroiſſe aux Séculiers logés dans l'enclos de l'Abbaye qui eſt indépendant de Saint Sulpice, & dont les Religieux de cette Maiſon font les fonctions curiales.

Abbaye de Panthemont, rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain.

Les Religieuſes prirent poſſeſſion de cette Maiſon en 1647. Leur Egliſe fut reconſtruite, il y a quelques années, ſur les deſſins de feu M. Contant : elle eſt décorée d'un ordre Ionique en pilaſtres, avec une coupole ſans peinture. Feu Monſeigneur le Dauphin, pere de Louis XVI, en poſa la premiere pierre.

Les penſions ſont de 5 à 600 liv.

Abbaye Royale du Val-de-Grace, rue du Fauxbourg Saint-Jacques.

Ce Monument, un des plus magnifiques & des plus réguliers qu'on ait érigé dans le ſiecle dernier, eſt dû à la piété de la Reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, qui le fit élever en action de graces de la naiſſance du Roi Louis XIV, après 22 ans d'attente. Ce fut le Roi lui-même qui en poſa la premiere pierre le 1 Avril 1645, n'étant âgé que de 7 ans.

L'Architecture eſt du deſſin de François Manſard, qui en monta les travaux juſqu'au rez-de-chauſſée; mais pour des raiſons particulieres, il fut changé. Le Muet, Architecte, fut mis à ſa place, ayant ſous lui le Duc & Duval, dont l'un conduiſoit les dedans & l'autre les dehors. Mais tous trois enſemble, quoiqu'en réputation, ne répondirent pas à ce que l'on attendoit d'eux. Manſard, piqué avec juſtice, ſe vengea de leur incapacité de la maniere la plus ingénieuſe. Il entreprit la Chapelle du Château de Freſnes, à 7 lieues de Paris, où il exécuta en petit le ſuperbe deſſin qu'il avoit imaginé pour le Val-de-Grace, & en fit un chef-d'œuvre.

On doit remarquer, 1°. Le Portail, dont le corps, avancé du milieu, forme un portique ſoutenu de quatre colonnes Corynthiennes iſolées, & ornées

des Statues en marbre, de Saint-Benoît & de Sainte-Scholaſtique, par François Anguier.

Le ſecond ordre eſt formé de colonnes compoſites, avec de grands encoulemens aux deux côtés, & terminé par un grand fronton.

2°. L'Egliſe où l'on admire la beauté des ſculptures de la voûte & des Médaillons; les pilaſtres Corynthiens à canelures; les bas-reliefs qui ſont ſur les arcades des Chapelles : le tout executé par les Anguiers..

Le pavé de marbre, diviſé par compartimens correſpondans à ceux de la voûte.

3°. Le grand autel, dont la décoration eſt auſſi ingénieuſe que magnifique.

Six grandes colonnes torſes de marbre de Barbançon, chargées de palmes, de rinceaux de bronze doré, poſées ſur un plan ellipſique, dont les baſes & les chapiteaux ſont dorés mat & ſoutiennent un baldaquin formé de ſix courbes, qui rachetent au milieu un petit plafond, ſur lequel eſt encore un amortiſſement de ſix conſoles, & terminé par une croix poſée ſur un globe. Quatre Anges poſés ſur les entablemens des colonnes tiennent des encenſoirs : ſur les faiſceaux de palmes appuyées au même entablement, ſont ſuſpendus de petits Anges qui tiennent des cartels où ſont écrits des verſets du *Gloria in excelſis Deo*. Les grands Anges, les petits, & tout le baldaquin, ſont dorés d'or bruni. Sur l'Autel la repréſentation en marbre de l'Enfant Jéſus dans la Crêche, avec les figures de la Vierge & de Saint-Joſeph, qui ſont les plus beaux ouvrages d'Anguier le jeune. Au milieu & derriere ces figures eſt un Tabernacle en forme de niche, ſoutenu de douze petites colonnes, & orné d'un bas-relief repréſentant une deſcente de Croix du même.

4°. Le Dôme : ſon plafond, le plus grand ouvrage de peinture à freſque que nous ayons. C'eſt l'image du Ciel que Mignard a eſſayé de tracer. Dans la partie la plus éminente, on voit

un Ange qui tient le livre des Sceaux ouvert, où ſont écrits les noms des Elus : de côté & d'autre ſont les Saints diſtribués par groupes, avec leurs attributs ; les Apôtres, les Martyrs, &c. contemplant la Majeſté divine.

Dans la partie inférieure ſe voit la Reine Anne d'Autriche, offrant à Dieu le plan de l'édifice ſacré qu'elle vient de conſtruire. Dans le point élevé du Dôme, la vue ſe perd comme en des eſpaces infinis. Ce morceau, chef-d'œuvre de Pierre Mignard, exprime on ne peut mieux l'idée que nous pouvons nous former de la Divinité, & du ſéjour des Bienheureux.

5°. Les Grilles à droite & à gauche du ſanctuaire, ſont admirables par leur travail & leur grandeur extraordinaire.

6°. La Chapelle à gauche, fermée par une de ces grilles, eſt toujours tendue de noir ; c'eſt là que repoſe, ſous une repréſentation mortuaire, le cœur de la Reine Anne d'Autriche.

Le Caveau, qui eſt deſſous cette Chapelle, eſt incruſté de marbre : autour de ce Caveau ſont pluſieurs niches où ſont renfermés, dans des Urnes, les cœurs des Princes & Princeſſes du ſang.

La partie extérieure du Dôme mérite auſſi l'attention des Curieux ; la décoration en eſt bien ordonnée : on voit qu'il eſt percé de ſeize fenêtres ; il regne au pourtour un ordre de pilaſtres compoſites, dont l'amortiſſement eſt formé par un gros lanternin, environné de quatre autres petits, le tout couvert de plomb, avec des bandes dorées & d'une grande élévation.

Abbaye Royale de Saint-Antoine-des-Champs.

Cette Abbaye ſe trouve aſſez avant dans le Fauxbourg auquel elle a donné le nom. Cette Maiſon commença à être bâtie en 1193, & fut achevée ſous le regne de Saint-Louis, qui aſſiſta

à la dédicace de cette Egliſe, avec la Reine Blanche de Caſtille ſa mere.

Cette Maiſon avoit d'abord été deſtinée pour des filles repenties : mais la Régle de Cîteaux y fut introduite à la ſollicitation d'Odon de Suilly, Evêque de Paris, en 1204.

L'Egliſe n'offre rien de curieux que la propreté : on y voit les Tombeaux de deux Princeſſes, Bonne & Jeanne de France, filles du Roi Charles V, toutes deux mortes en bas âge.

L'Abbeſſe eſt Dame de ce Fauxbourg : c'eſt aujourd'hui Madame la Princeſſe de Beauvau-Craon qui poſſede cette Abbaye, dont le revenu eſt de 40,000 livres.

Le Bâtiment des Religieuſes eſt vaſte & ſuperbe : il eſt bâti depuis peu d'années, par M. Goupil, ſur les deſſins de M. Le Noir, Architecte.

Les penſions ſont de 4 à 500 liv.

Abbaye des Cordelieres.

Les Religieuſes de cette Abbaye, ſituée rue de l'Ourſine, fauxbourg Saint-Marcel, ſuivent la Regle de Sainte-Claire, les revenus de l'Abbeſſe, qui eſt élective & triennale, vont à environ 10,000 liv. de rente.

Thibaud VII, Comte de Champagne, fonda cette Abbaye à Troyes en 1270. La Reine Marguerite de Provence fit transférer cette Abbaye à Paris dans l'endroit qu'elle occupe à préſent, qui ſe trouve dans la cenſive des Chevaliers de Saint-Jean-de-Latran. Cette Princeſſe, après la mort du Roi Saint-Louis ſon époux, paſſa le reſte de ſes jours dans ce Monaſtere, où Blanche ſa fille, veuve d'un Roi de Caſtille, prit l'habit de Religieuſe, fit conſtruire le Cloître où l'on voit encore ſes armes en quelques endroits, & donna de grands biens à cette Maiſon.

Les penſions ſont de 3 à 400 liv.

Abbaye de Sainte-Genevieve ou de Sainte-Perrine de Chaillot.

Elle eſt ſituée au haut de ce Village, aujourd'hui Fauxbourg de la Conférence: ce ſont des Religieuſes Chanoineſſes de l'Ordre de Saint-Auguſtin, établies d'abord à Nanterre, & transférées à Chaillot en 1659.

Ce Couvent a été connu ſous le nom de Notre-Dame de la Paix; mais depuis la réunion de l'Abbaye de Sainte Perrine de la Villette près Paris en 1746, on lui a donné le nom de Sainte Perrine de Chaillot. Elle ne vaut que 6500 liv. de rente; & la Communauté eſt ordinairement compoſée de 40 à 45 Religieuſes.

Abbaye de Montmartre.

Cette Abbaye, fondée par Louis-le-Gros & la Reine Adélaïde ſa femme en 1133, étoit primitivement occupée par un Couvent de Religieux de l'Ordre de Cluny, qui céderent la Maiſon pour y mettre des Religieuſes, & reçurent en échange Saint Denis de la Chartre.

Cette Abbaye, compoſée d'une Abbeſſe, d'environ 60 Religieuſes & de 12 Sœurs converſes, jouit de 28,000 liv. de rente & d'une penſion du Roi de 6000 liv.

L'Abbeſſe de Montmartre eſt Dame du lieu. La fondation de cette Abbaye fut confirmée par une Bulle du Pape Eugene III, datée de 1147. Ce Pape, qui ſe trouvoit pour lors à Paris, fit lui-même la Dédicace de l'Egliſe haute le 22 Avril de la même année, & celle de l'Egliſe baſſe le 1er. Juin ſuivant.

On voit, dans le Chœur des Religieuſes, le Tombeau de la Reine Adelaïde femme de Louis-le-Gros, qui, ayant fini ſes jours dans cette Abbaye, y fut enterrée en 1154.

Autrefois les Religieux de Saint-Denis alloient en proceſſion à Montmartre, l'une des Fêtes de Pâques

Pâques ou de Pentecôte : cette Proceſſion ne ſe faiſoit que tous les ſept ans, parce qu'ils avoient d'autres fonctions à faire dans les ſix autres années. Ils alloient à Aubervilliers, à la Cour neuve, à Saint Ouen, à Pierre-fite, à Staims & à la Chapelle : cela dura juſqu'en 1626 que ces ſix Stations ont été ſupprimées ; on n'a conſervé que celle de Montmartre, qui ne ſe fait néanmoins que tous les ſept ans le premier de Mai.

ACADÉMIES.

Il y a dans Paris pluſieurs Académies dont le but eſt le progrès des Sciences & des Arts : elles ſont toutes établies ſous l'autorité & la protection du Roi. Ces Compagnies de Savans ou d'Artiſtes s'aſſemblent en certains jours, pour ſe communiquer leurs travaux ou leurs découvertes.

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE.

C'eſt au grand Colbert que l'on doit l'établiſſement de cette Académie, compoſée le 30 Novembre 1671 de tous les Architectes renommés du Royaume. Ce Miniſtre y créa un Profeſſeur & un Secrétaire qu'il choiſit parmi les Architectes du Roi. Cette Académie fut confirmée par Lettres-Patentes du mois de Février 1717, & ſes Statuts ſont contenus en 43 articles. Le Roi en eſt le Protecteur, & lui fait paſſer ſes ordres par le Surintendant de ſes Bâtimens.

Elle eſt compoſée de deux claſſes, chacun de ſeize Académiciens.

Lorſqu'il vaque une place à l'Académie, elle a droit d'élire trois Sujets parmi les Candidats, & de les préſenter au Roi qui choiſit un des trois.

Le premier Architecte du Roi eſt toujours Directeur de cette Académie. Les aſſemblées ſe tiennent tous les Lundis de relevée.

Outre ces aſſemblées, le Profeſſeur donne deux

fois la Semaine des leçons publiques & gratuites, dans une Salle deſtinée à cet effet.

Les Salles de cette Académie ſont au vieux Louvre, au-deſſus du Paſſage qui conduit à la rue du Coq. On voit dans ces Salles pluſieurs plans en relief, entr'autres un projet de Palais pour Monſeigneur le Comte d'Artois, par M. Boulée, Architecte du Roi, & pluſieurs autres plans, &c.

Cette Académie diſtribue tous les deux ans deux Prix : le premier eſt une Médaille d'or de la valeur de 200 liv., & le ſecond une Médaille d'argent. Le ſujet ſur lequel on doit travailler eſt annoncé trois mois ou environ avant la diſtribution. Les Eleves compoſent leurs eſquiſſes ſur le Programme donné, & ce, dans l'intérieur de l'Académie, afin de conſtater leur idée ; ils peuvent l'exécuter chez eux. Celui qui remporte le premier Prix eſt envoyé à Rome par le Roi, pour y jouir dans l'Académie de France des mêmes avantages que les Eleves de Peinture & de Sculpture.

Il y a auſſi un Prix d'émulation diſtribué tous les mois, aux Eleves qui ont le mieux réuſſi dans l'exécution du Programme qui leur eſt donné.

Il ſeroit à ſouhaiter que cette Académie fît graver, par quelques-uns de ſes Eleves, les différens Prix qu'elle adjuge : ces morceaux qui ſont perdus pour le Public, pourroient par leur publicité contribuer au progrès de l'Architecture ; & l'Académie, au moyen du produit qu'elle en retireroit, ſe trouveroit dans le cas d'aider quelques-uns des Eleves à qui ces ſecours deviendroient utiles.

Le Secrétaire & le Profeſſeur ſont perpétuels.

ACADÉMIE D'ARMES,

On appelle Académies d'Armes, les Salles où les Maîtres en fait d'Armes démontrent les regles de l'Eſcrime : cette Compagnie eſt compoſée de vingt Maîtres, qui ne peuvent s'établir ſans avoir été Prévôts ſous d'autres Maîtres. Louis XIV lui a

accordé de prendre pour armes le champ-d'azur à deux épées miſes en ſautoir, les pointes hautes, les pommeaux, poignées & croiſées d'or, accompagnés de quatre fleurs-de-lys, avec timbre au-deſſus de l'écuſſon, & trophées d'armes autour.

Ces Maîtres d'Armes, au bout de vingt années d'exercice de leur Art, acquierent la Nobleſſe pour eux & leurs deſcendans.

Noms de MM. les Maîtres en fait d'armes.

MM. Danet, rue du Chantre.
Dorcy, rue
Donadieu, quai de l'Ecole.
Teillagory, aux Ecuries d'Orléans.
De la Boiſſiere, rue Saint-Honoré.
Prevôt, à Verſailles.
Ravet, rue Saint-Martin.
Paſquier, cloître Saint-Thomas-du-Louvre.
Méniſſier, quai Saint Bernard.
Pauly, rue
Etienne, à l'Ecole Militaire.
O-Sulivan, à Angers.

ACADÉMIE DE CHIRURGIE.

Cette Académie fut établie en 1731 : elle eſt ſous la direction du Miniſtre qui a dans ſon département la Maiſon du Roi.

Elle eſt compoſée d'un Directeur, d'un Secrétaire, d'un Commiſſaire pour les correſpondances, d'un Tréſorier, d'un Bibliothécaire, de huit Conſeillers vétérans, de quarante Conſeillers du Comité, de vingt Adjoints, de douze Aſſociés regnicoles & de ſeize Etrangers. Elle tient ſes Aſſemblées aux Ecoles de Chirurgie tous les Jeudis. Il y a trois Prix fondés par feu M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, & qui ſe diſtribuent tous les ans le jour de la Quaſimodo. Ils conſiſtent en Médailles d'or, l'une de 500 liv., l'autre de 200 liv., & cinq de 100 liv.

Plus, M. Houſtet a fondé pour l'Ecole-Pratique quatre Médailles d'or de 100 liv. chaque, & quatre Médailles d'argent.

M. de la Martiniere, premier Chirurgien du Roi, eſt Préſident de cette Académie;

M. Louis, Secrétaire perpétuel;

Et M. Sabatier, Commiſſaire pour les correſpondances.

Les Académiciens ſont tous les Maîtres en Chirurgie de Paris: les Aſſemblées ſe tiennent aux Ecoles de Chirurgie, rue des Cordeliers.

Quatorze Profeſſeurs, dont douze Royaux, y donnent tous les jours leurs leçons, l'un le matin, & l'autre de relevée, ſur les matieres ſuivantes, à différentes heures; ſavoir:

Deux pour la Phyſiologie (1);
Deux pour la Pathologie (2) chirurgicale;
Deux pour l'Hygiene (3);
Deux pour l'Anatomie;
Deux pour les Opérations;
Un pour les Maladies des yeux;
Deux non Royaux, pour les Accouchemens, qu'ils enſeignent l'un aux Eleves, l'autre aux Sages-Femmes.

Ces Profeſſeurs ſont fondés par M. de la Peyronie.

Et un pour la Chymie relative à la Chirurgie, fondé récemment par Louis XVI.

Le bâtiment des Ecoles de Chirurgie, élevé ſous le regne de Louis XV ſur les deſſins & conduite de M. Gondouin, Architecte du Roi, mérite l'attention des Curieux, tant par la beauté & l'élégance de ſa ſtructure, que par ſa diſtribution. Ce mo-

(1) La Phyſiologie eſt une partie de la Médecine qui s'attache à conſidérer le corps humain dans l'état de ſanté.

(2) La Pathologie eſt l'art de conſidérer la nature, les différences, les cauſes & les ſymptômes des maladies.

(3) Hygiene, partie de la Médecine qui traite des choſes non naturelles.

nument, un des plus beaux de la Capitale, a trente toises de face : il est décoré d'un péristyle d'ordre Ionique à quatre rangs de colonnes, surmonté d'un étage qui contient la Bibliotheque & le Cabinet d'Anatomie. Le principal ornement de la porte d'entrée est un bas-relief de trente-un pieds de longueur, où M. Berruer, Sculpteur célebre, a représenté Louis XV accompagné de *Minerve* & de la *Généroſité*, accordant des graces & des privileges à la Chirurgie, qui a à ses côtés la *Prudence* & la *Vigilance*. Le Génie des Arts présente au Roi le plan des Ecoles ; le reste du bas-relief est rempli de Malades. Des deux côtés de la porte, sont des inscriptions Françoises.

Le même ordre Ionique regne au pourtour de la cour, & sert d'impoſte à un ordre Corinthien qui forme le frontiſpice de l'Amphithéatre. Le fronton de ce frontiſpice, sculpté aussi par M. Berruer, représente l'union de la Théorie & de la Pratique. On a placé au-dessous de ce fronton, dans les entre-colonnemens, les portraits en médaillons de cinq Chirurgiens célebres.

L'Amphithéatre est on ne peut mieux disposé, & décoré intérieurement de peintures à fresque, exécutées par M. Gibelin.

Sa Majesté a confirmé l'établiſſement de six lits, fait par son auguste aïeul, pour des Malades regardés incurables.

ACADÉMIE DE DANSE.

Le Roi Louis XIV établit en 1661 cette Académie par Lettres-patentes vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris en 1662. Les Académiciens furent fixés à treize. Ils ont droit, ainsi que leurs enfans, de montrer l'art de la Danse, sans Lettres de Maîtriſe, & jouiſſent du droit de *Commitimus*, comme les Officiers commensaux de la Maison du Roi ; sont exempts de Taille, de Guet, de Garde & de Tutele. Cette Académie a pour objet de s'exercer

dans la Danſe, de la corriger & de la polir. Les Aſſemblées ſe tiennent une fois le mois : deux de ſes Membres tour-à-tour ſe trouvent à l'Académie tous les Samedis, afin de montrer les anciennes & les nouvelles Danſes à ceux qui les veulent apprendre & les enſeigner. Tout Maître à danſer peut aſpirer à être reçu Académiſte, à la pluralité des voix des treize anciens, après avoir danſé en leur préſence. Si le nouvel Académiſte eſt fils de Maître, il paye à ſa Réception 150 liv., & 300 liv. s'il ne l'eſt pas. Enſuite il jure de garder les Statuts de l'Académie, qui eſt indépendante de l'Académie Royale de Muſique.

ACADÉMIE D'ECRITURE.

Les Ecrivains Jurés-Experts-Vérificateurs furent érigés en Corps de Communauté, ſous le regne de Charles IX, par Lettres-patentes données à Saint-Germain-des-Prés en Novembre 1570, regiſtrées en Parlement l'année ſuivante.

Henri IV, Louis XIII & Louis XIV confirmerent cette érection. Enfin Louis XV, par l'article XXVIII de ſes Lettres-patentes de Décembre 1727, érigea ladite Communauté en Académie.

Cette Académie eſt reſtée long-tems ſans exécution, & ne fit ſa premiere ouverture que le 25 Février 1762, en préſence des Magiſtrats & d'un nombreux concours de Gens de Lettres & de la premiere diſtinction.

Elle eſt compoſée d'un Directeur & d'un Secrétaire, dont la nomination ſe fait annuellement le jour de Saint-Matthieu ; d'un Chancelier & d'un Garde des Archives perpétuels ; de quatre Profeſſeurs & quatre Adjoints élus chaque année à pareil jour, dont deux profeſſent chaque ſemaine, le premier l'Ecriture, le ſecond le Calcul, le troiſieme, les Vérifications, & le quatrieme la Grammaire, qui ſont les quatre objets que renferme l'établiſſement de ladite Académie.

Elle a fait frapper une Médaille d'or, dont le coin lui appartient.

Chaque Profeſſeur, à la fin de ſon Profeſſorat, doit recevoir une Médaille d'argent, avec des Lettres-Patentes ſignées de ſes Officiers en charge, & ſcellées de ſon ſceau, qui repréſente les armes qui lui furent concédées par Louis XIV par Arrêt du Conſeil du 3 Décembre 1697, dont l'écuſſon eſt d'azur à une main d'argent poſée en face, tenant une plume auſſi d'argent en action d'écrire, deux billettes de même en chef, & une pareille en pointe.

Cette Académie accorde auſſi des Lettres d'Amateurs aux Etrangers & aux Gens de Lettres dont les talens, ainſi que ceux des habiles Artiſtes, ſont analogues aux Arts qui lui ſont propres. Elle ſe trouve aujourd'hui ſous la protection immédiate de Louis XVI, & a pour Patron Saint-Jean l'Evangéliſte.

On trouve leurs noms & demeures dans l'Almanach Royal.

ACADÉMIE ROYALE D'ÉQUITATION.

Cette Académie ſe tient dans le Manege des Tuileries, où la jeune Nobleſſe & les jeunes gens de familles diſtinguées apprennent à monter à cheval & les autres exercices qui leur conviennent. On y fait de temps en temps des courſes de bagues & de têtes. Les Académiſtes y courent la bague avec la lance, les têtes avec les épées, & ce qu'on appelle la Méduſe, avec le dard ou le javelot. Comme il ſe trouve beaucoup de monde à ces courſes, les Cavaliers, montés ſur des chevaux richement harnachés, ſaluent les Dames avant que d'entrer en lice, & ſouvent leur offrent des rafraîchiſſemens.

Ecuyer en chef.

M. de Villemotte.

Ecuyer en ſecond.

M. de Grimoult.

Maîtres pour les différens Exercices.

MM. d'Herbelot, pour le Deſſin.
Teillagory, pour les Armes.
Denis, pour la Voltige.
Dubois, pour la Danſe.

ECOLE D'EQUITATION ſubordonnée à l'Académie Royale.

M. Thiroux, Ecuyer, au Pont-aux-Choux.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

L'objet de cette Académie eſt la perfection de la Langue : auſſi ſes Membres s'occupent-ils à faire les obſervations néceſſaires ſur tous les Ouvrages écrits en françois, tels que ceux des Orateurs, des Traducteurs & des Poëtes ; elle fut fondée en 1633 par le Cardinal de Richelieu, premier Miniſtre ſous Louis XIII.

Des Seigneurs de la premiere qualité briguent & ſe font honneur d'être du nombre des quarante Académiciens qui la compoſent.

Les principaux Officiers de l'Académie ſont un Doyen, un Chancelier, un Directeur & un Secrétaire perpétuel.

C'eſt le Directeur qui préſide, & qui eſt chargé de répondre aux Diſcours des Récipiendaires.

Les Séances ſe tiennent les Lundis, Jeudis & Samedis au Louvre.

Le Directeur & le Chancelier ſont tirés au ſort tous les trois mois. Cette Académie ſcelle en cire bleue les actes expédiés par ſon ordre. Le portrait du Cardinal de Richelieu eſt gravé ſur le ſceau ; une couronne de lauriers eſt en-dedans, au-deſſus de laquelle ſont ces mots : *A l'Immortalité* ; elle lui ſert de contre-ſcel.

Les Académiciens ont pour ſieges chacun un fauteuil. Autrefois le Directeur ſeul avoit ce droit: mais le Cardinal d'Eſtrées devenu très-infirme, & cherchant un adouciſſement à ſon état dans l'aſſiduité aux Aſſemblées de l'Académie-Françoiſe, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un ſiege plus commode que les chaiſes qui étoient alors en uſage. On en rendit compte au Roi, qui, prévoyant les conſéquences d'une pareille diſtinction, ordonna à l'Intendant du Garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, & confirma par-là, & pour toujours, une parfaite égalité.

Pour donner plus d'émulation & d'ardeur à ceux qui s'appliquent à l'Eloquence & à la Poéſie françoiſe, l'Académie diſtribue tous les ans un Prix, l'un d'Eloquence, pour les années impaires, & l'autre de Poéſie, pour les années paires : ces Prix conſiſtent en médailles d'or. On les diſtribue le jour de Saint-Louis; on y indique le ſujet des Prix pour l'année ſuivante. Cette Séance eſt publique, ainſi que celle où l'on reçoit un Académicien : cependant on n'y entre que par billets.

Le jour de Saint-Louis, l'Académie fait chanter dans la Chapelle du Louvre une Meſſe en muſique, après laquelle le Panégyrique du Saint eſt prononcé par un habile Prédicateur.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Cette Académie fut établie par Louis XIV en 1663, ſous le Miniſtere de Colbert.

Ce Prince regarda comme un avantage pour la Nation, l'établiſſement d'une Académie deſtinée à travailler aux Inſcriptions, aux Deviſes, aux Médailles, & à répandre ſur ces ſortes d'ouvrages le bon goût & la noble ſimplicité qui en font le prix.

Les occupations de cette Académie ſont d'étudier tout ce qui concerne les monumens des anciens Peuples, leurs mœurs & leurs uſages ; de travailler, lorſqu'il eſt néceſſaire, aux inſcriptions des Médailles & des Monumens publics.

Les Membres de cette Académie, au nombre de quarante, ſont diviſés en trois claſſes ; ſavoir :

Dix Honoraires, dix Penſionnaires, & vingt Aſſociés.

Leurs Aſſemblées ſe tiennent au Louvre les Mardis & les Vendredis.

La Salle d'Aſſemblée eſt près celle de l'Académie-Françoiſe.

Cette Académie a deux aſſemblées publiques, l'une après la Saint-Martin, l'autre après la Quaſimodo. Elle diſtribue dans ces Aſſemblées deux Prix tous les ans. L'un eſt fondé par M. le Préſident de Noinville, & conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de 400 livres. Le ſujet doit être tiré de l'Hiſtoire de France.

Le ſecond a été fondé en 1758 par le Comte de Caylus, & conſiſte en une Médaille d'or de 500 livres. L'objet eſt l'éclairciſſement des antiquités & les queſtions relatives aux Arts & aux uſages des Anciens.

Cette Compagnie a un Préſident, un Vice-Préſident, un Secrétaire & un Tréſorier. Le Secrétaire & le Tréſorier ſont perpétuels ; mais le Préſident & le Vice-Préſident ſont nommés tous les ans, par le Roi, le premier Janvier. MM. les Honoraires prétendent ſeuls à ces places.

Le Secrétaire eſt revêtu de la Charge d'Intendant des Deviſes & Inſcriptions des Bâtimens royaux ; ce qui lui rapporte 1800 livres de gages payés au Tréſor royal.

Le ſceau de cette Académie a trois fleurs de lys avec la médaille de Louis XIV, & autour : *Regia Inſcript. & Numiſmatum Academia.*

Sa deviſe eſt une figure qui tient de la main

droite une couronne de laurier. Dans l'éloignement, paroît un cippe à la droite de la figure ; & à la gauche, une pyramide qu'elle montre avec ces mots : *Vetat mori.*

C'eſt à cette Académie que l'on eſt redevable de l'Hiſtoire métallique de Louis-le-Grand.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, *vulgairement dit* L'OPÉRA (1).

L'origine de cette Académie eſt due à Jean-Antoine Baïf, né à Veniſe pendant que ſon pere y étoit Ambaſſadeur. Il fut le premier, parmi les François, qui tenta l'accord de la Poéſie françoiſe avec la Muſique. Aſſocié avec un nommé Thibaud de Courville, Baïf établit dans ſa maiſon une Académie de Muſique, autoriſée par Lettres-Patentes de Charles IX, qui s'en déclara le protecteur & le premier auditeur. A Courville ſuccéda Jacques Mauduit, bon Poëte & excellent Muſicien. Ils furent auſſi protégés par Henri III. Tous les Ballets & Maſcarades exécutés ſous ſon regne, le furent ſous leur conduite. Baïf mort en 1589, cette Académie fut tranſférée chez Mauduit, qui chercha à la ranimer par le projet d'une autre Académie qu'il appella Confrairie de Sainte-Cécile, dont les ſuccès ne furent pas brillans.

L'Abbé Périn, attaché à Gaſton de France, Duc d'Orléans, haſarda en 1659 une paſtorale que Cambert, Organiſte de Saint-Honoré, mit en muſique avec le plus grand ſuccès. La premiere repréſentation s'en fit à Iſſy, & la ſeconde à Vincennes devant le Roi. Ces Auteurs s'aſſocierent le Marquis de Sourdeac, très-riche & grand Machiniſte. Ils obtinrent des Lettres-Patentes en

(1) *Le vrai nom en Italien eſt Opera per Muſica*, Ouvrage pour être mis en Muſique ; enſuite pour abréger, on a dit Opéra tout court, & ce nom eſt paſſé aux Etrangers.

1669, qui leur permirent d'établir des Académies de Muſique, pour chanter en public des pieces de Théâtre pendant douze années. L'intérêt diviſa ces Entrepreneurs en 1671, après une premiere repréſentation de Pomone qu'ils firent jouer dans un jeu de paume rue Mazarine, en face de celle Guenegaud. Le Marquis de Sourdeac, ſous prétexte de ſes avances, s'empara de la recette. Périn, piqué de ce procédé, ſe dégoûta de l'Opéra, & conſentit que le Roi en transférât le privilege à Lulli, Surintendant & Compoſiteur de la Muſique de la Chambre de Sa Majeſté. Des Lettres-Patentes du mois de Mars 1672, regiſtrées en Parlement le 27 Juin ſuivant, autoriſerent cette ceſſion; & Lulli eut la permiſſion d'établir une Académie Royale de Muſique à Paris, compoſée de tel nombre & qualité de perſonnes qu'il aviſeroit, & que le Roi choiſiroit & arrêteroit ſur ſon rapport. Ces mêmes Lettres ajoutoient que l'Académie Royale de Muſique étoit érigée ſur le pied des Académies d'Italie, où les Gentilshommes & Demoiſelles pouvoient chanter aux pieces & repréſentations de ladite Académie Royale, ſans que pour ce ils fuſſent cenſés déroger aux titres de Nobleſſe, ni à leurs privileges, charges, droits & immunités.

Lulli, muni de ce privilege pour lui & celui de ſes enfans qui lui ſuccéderoit, ne s'accommodant pas du Théâtre de la rue Mazarine, en établit un nouveau dans le jeu de paume du Bel-air, rue de Vaugirard, aſſez près du Luxembourg, & s'attacha des hommes excellens; ſavoir: Quinault, pour la Poéſie lyrique, & Vigarini pour les machines. L'ouverture de ſon Théâtre ſe fit le 15 Novembre 1672.

La Salle du Palais Royal, qui ſervoit depuis 1661 aux repréſentations de la Troupe de Moliere, & à celles de la Troupe Italienne, après la mort de Moliere arrivée en 1673, fut donnée à Lulli pour les repréſentations de l'Opéra, où il les continua juſqu'à ſa mort arrivée le 7 Mars 1687.

Francine, ſon gendre, ſuccéda au privilege de Lulli, & en jouit perſonnellement juſqu'en 1712, qu'ayant endetté conſidérablement l'Académie, les créanciers nommerent le ſieur Guynet, l'un d'eux, pour régir & adminiſtrer le Théâtre de l'Opéra: cette nouvelle Adminiſtration ne fut pas plus heureuſe. En 1724, le Roi fit régir ce Spectacle en ſon nom, & nomma pour Directeur le ſieur Deſtouches, & la dame Berthelin pour Caiſſiere. Au premier Juin 1730, Sa Majeſté, par Arrêt de ſon Conſeil, en accorda le privilege pour trente années au ſieur Gruer, à la charge d'acquitter les dettes de cette Académie: mais il en fut dépoſſédé au mois d'Août 1731. Le ſieur le Comte fut ſubrogé à ſon lieu & place par Arrêt du Conſeil, pour le temps qui reſtoit à expirer du privilege du ſieur Gruer. Des raiſons déterminerent le Comte à demander ſa retraite, qui lui fut accordée le premier Avril 1733.

Le ſieur de Thuret a joui de ce privilege, après la retraite de le Comte, juſqu'à Pâques de l'année 1744, qu'il ſupplia le Roi de vouloir bien, eu égard à ſon grand âge & à ſes infirmités, le décharger de cette Adminiſtration: à quoi Sa Majeſté ayant eu égard, le privilege fut transféré au ſieur Berger, & le Roi accorda au ſieur Thuret une penſion viagere de 10,000 l. ſur les produits de ce Spectacle.

Berger, pendant trois ans & demi de geſtion, endetta l'Opéra de 450,000 livres, & mourut le 3 Novembre 1747.

Fatigué de toutes ces révolutions, & pour remédier au déſordre de l'adminiſtration de Berger, le Roi chargea les ſieurs Rebel & Francœur, Surintendans de la Muſique de ſa Chambre, de la Régie de cette Académie; ce qui n'eut lieu que juſqu'au 4 Mai de l'année ſuivante, Sa Majeſté en ayant accordé le privilege au ſieur de Treſfontaine aux conditions d'acquitter les dettes dont ladite Académie ſe trouvoit chargée.

Le ſieur de Trefontaine n'ayant pu effectuer les engagemens qu'il avoit pris par rapport aux dettes de l'Opéra, Sa Majeſté, pour empêcher la chûte totale de ce Spectacle, un des plus beaux ornemens de la Capitale, caſſa & annulla tous les privileges ci-devant accordés pour raiſon de cette Académie; &, par un Arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 26 Août 1749, en chargea à perpétuité les Officiers qui compoſent le Corps de la Ville de Paris, à la charge par eux d'en rendre compte au Secrétaire d'Etat ayant le département de ſa Maiſon.

Cette nouvelle Adminiſtration dura juſqu'en 1757. Des affaires eſſentielles obligerent le Bureau de la Ville à affermer l'Opéra pour l'eſpace de trente années aux ſieurs Rebel & Francœur qui en étoient Inſpecteurs. Ces derniers, après avoir géré pendant dix années à la ſatisfaction du Public, demanderent la réſiliation de leur traité, que la Ville leur accorda, & fit en même temps un autre traité avec les ſieurs Trial & le Breton, qui n'a été effectué qu'en partie. Un ſecond traité fait avec les mêmes ſieurs Trial & le Breton, auxquels ſe joignirent les ſieurs Joliveau & Dauvergne, ne fut pas non plus de durée. Enfin, le Corps de Ville de Paris ayant pris le parti de régir & adminiſtrer de nouveau par lui-même cette Académie, nomma pour Directeurs les ſieurs Trial, le Breton, Joliveau & Dauvergne, ſous l'adminiſtration générale du ſieur Rebel, à l'effet de conduire ce Spectacle.

L'incendie de l'Opéra, arrivé le 6 Avril 1763, a occaſionné l'interruption de ce Spectacle juſqu'au 24 Janvier 1764, qu'il donna, avec l'agrément du Roi, dans la nouvelle Salle, vulgairement appellée la Salle des machines, la premiere repréſentation de l'Opéra de Caſtor & Pollux, muſique de Rameau, paroles de Bernard.

Une nouvelle Salle, conſtruite aux frais de la

Ville, ſur le terrein fourni par M. le Duc d'Orléans, ſur les deſſins & conduite du ſieur Moreau, Architecte du Roi, & Maître général des bâtimens de la Ville, fut terminée en 1770. On en fit l'ouverture le 26 Janvier de cette année : cette Salle pouvoit contenir deux mille cinq cents Spectateurs, & avoit toutes les iſſues & commodités poſſibles. Mais un nouvel incendie, ſurvenu le 8 Juin 1781, détruiſit en quelques heures cette Salle magnifique, où on admiroit un plafond de Durameau, Peintre du Roi, Profeſſeur en ſon Académie Royale de Peinture & Sculpture. Le feu prit ſur le théâtre, & ſe porta avec rapidité dans tout le pourtour de la Salle: pluſieurs perſonnes y ont péri ; & tout l'art des Pompiers n'a pu ſauver que la façade ſur la rue Saint-Honoré, & préſerver le Palais Royal, pour qui il y avoit beaucoup à craindre.

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET SCULPTURE.

Cette Académie, ſi fameuſe aujourd'hui, doit ſon établiſſement aux chicanes ſans nombre des Maîtres Peintres & Sculpteurs de Paris, contre les Peintres & Sculpteurs du Roi & de la Reine. Le Brun fut le ſeul qu'ils excepterent, parce qu'ils appréhenderent de l'irriter, & qu'ils redoutoient l'accès qu'il avoit auprès des Puiſſances, & particulierement auprès du Chancelier Séguier : cet Artiſte fut moins ſenſible aux égards qu'on eut pour lui, que jaloux de l'honneur & de la liberté de ſa profeſſion.

Les Privilégiés conçurent le deſſein d'obtenir l'établiſſement d'une École ou Académie Royale de Peinture & Sculpture, & tous eurent la même idée ſans ſe l'être communiquée. Ils en firent part à le Brun, qui dreſſa le projet de cet établiſſement avec Tetelin. Sarrazin, Corneille, Charmois l'aîné & Juſte d'Egmond, s'aſſembloient ſouvent au logis

dece dernier ſur le même ſujet. Ce fut Charmois qui dreſſa la Requête pour être préſentée au Roi & à ſon Conſeil. Cette Requête, approuvée avec de grands éloges, fut ſignée par le Brun, Sarrazin, Perrier, Bourdon, de la Hire, Corneille, Juſte d'Egmond, Van-Obſtat, Hanſe, Duguernier, & par pluſieurs autres. Encouragé par ces applaudiſſemens, Charmois travailla ſans relâche à faire réuſſir cette entrepriſe. Le Brun communiqua ce projet au Chancelier Seguier, qui l'approuva & l'appuya de tout ſon crédit. La Requête préſentée au Roi fut lue en plein Conſeil par Charmois le 20 Janvier 1648, en préſence du Roi, de la Reine ſa mere, Régente du Royaume, du Duc d'Orléans, du Prince de Condé, &c. Peu s'en fallut que la Reine n'ordonnât la ſuppreſſion des Maîtres Peintres & Sculpteurs, tant elle fut indignée de leur inſolence. Le Conſeil rendit ſur-le-champ un Arrêt conforme à la Requête, & M. de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, témoigna dans cette occaſion l'eſtime qu'il avoit pour la plupart des Membres de cette Compagnie, en leur faiſant délivrer promptement l'expédition de cet Arrêt.

Les nouveaux Académiciens, dans leurs premieres Séances tenues tantôt dans l'appartement de Charmois, tantôt dans celui de Beaubrun, dreſſerent des ſtatuts pour aſſurer la ſtabilité & l'utilité de leur Académie; les ſoumirent au Chancelier Seguier, qui les examina & les apoſtilla de ſa main, les fit autoriſer par Lettres-Patentes, les ſcella, les fit homologuer au Conſeil & délivrer gratis à l'Académie.

Charmois, nommé par ces ſtatuts Chef de l'Académie, emprunta d'un de ſes amis un appartement dans ſa maiſon ſituée près de Saint-Euſtache. Ce fut-là que l'Académie fit l'ouverture de ſes exercices, & que pluſieurs Peintres & Sculpteurs, tant des Privilégiés que des Maîtres, vinrent demander à être reçus, & prêterent ſerment

entre les mains du Chef & en préſence de la Compagnie.

Au mois de Février 1648, cette Compagnie loua un grand appartement en une maiſon nommée l'Hôtel de Cliſſon, ſituée rue des Deux-Boules. Ce fut en ce lieu qu'elle fit une réforme parmi ſes Membres: elle ne ſe trouva plus compoſée pour lors que de vingt-cinq perſonnes, douze Anciens, onze Académiciens, & deux Syndics.

Le Chancelier Seguier adreſſa au Parlement de Paris, en 1649, des Lettres pour lui faire enregiſtrer les Lettres-Patentes qui autoriſoient l'établiſſement de l'Académie.

L'aſſiduité incroyable des Académiciens à leurs travaux excita une émulation étonnante, & attiroit tous les jours une foule de Curieux & d'Amateurs pour y voir les plus habiles Peintres & Sculpteurs deſſiner avec les Etudians, & les inſtruire par leurs exemples & leurs conſeils. Pendant que le modele ſe repoſoit, ou que l'on corrigeoit les deſſins des Etudians, les Académiciens diſſertoient ſur la Peinture & la Sculpture: ces conférences contribuoient aux progrès de leur Art.

Chauveau ſe préſenta pour enſeigner la Géométrie, ce qu'il fit pendant quelque temps avec ſuccès. Quatroulx, Chirurgien de réputation, ſe préſenta pour faire gratuitement des leçons d'Anatomie, & les commença par l'Oſtéologie, en démontrant ſur un ſquelette d'homme qu'il apporta, & dont l'Académie s'accommoda avec lui lorſqu'il diſcontinua ſes leçons.

L'Académie, reconnoiſſante de la protection qu'on lui avoit accordée, s'occupa à décorer le lieu de ſes exercices des Portraits du Roi, de la Reine, & de celui du Duc d'Orléans. Le Brun fit préſent d'une *Vénus* & d'un Bacchus, figures moulées ſur l'antique.

Abraham Boſſe, excellent Graveur à l'eau-forte, fit propoſer à l'Académie par la Hire ſon ami, de donner gratuitement des leçons de Perſpective aux

Etudians. La Compagnie accepta ſes offres, & lui députa quelques Officiers & la Hire pour l'en prier.

Tetelin le cadet fut nommé Sécrétaire de l'Académie.

Chaque Etudiant payoit dix ſols par ſemaine pour le modele, & les Académiciens deux piſtoles à leur réception: cette Compagnie n'étant point nombreuſe, chacun de ſes Officiers étoit obligé de contribuer encore annuellement pour fournir aux dépenſes néceſſaires.

Ce ne fut que ſous Colbert que cette Académie eut un établiſſement tout-à-fait ſolide : ce fut ce Miniſtre qui lui aſſigna le logement du Louvre, qu'elle occupe encore aujourd'hui, où elle reprit ſes exercices le 15 Avril 1692, après les avoir tenus trente-un ans dans la Galerie du Palais Brion, qui faiſoit partie du Palais-Royal.

Colbert ayant réſolu de faire fleurir l'Académie de Peinture & Sculpture, obtint du Roi en 1665 l'établiſſement d'une Académie à Rome, pour inſtruire & perfectionner les Etudians de celle de Paris. Errard fut choiſi le premier pour l'emploi de Directeur de cette Académie, & l'exerça juſqu'à ſa mort.

Les Académiciens qui la compoſent aujourd'hui ſont: un Directeur à la nomination du Roi, qui peut être changé ou continué tous les ans, qui préſide les aſſemblées & reçoit les ſermens des Récipiendaires.

Un Chancelier perpétuel, dont la fonction eſt de viſiter les Lettres expédiées & de les ſceller du Sceau des armes de l'Académie. Quatre Recteurs perpétuels, dont la fonction eſt de ſervir par quartier : ces quatre Recteurs ont deux Adjoints. Quatorze Profeſſeurs, qui dans le cours de l'année ont chacun leur mois pour poſer le Modele, & deux autres, l'un pour l'Anatomie & l'autre pour la Géométrie & Perſpective. Huit Adjoints qui font les fonctions des Profeſſeurs abſens. Un Tréſorier qui reçoit la

penſion que le Roi fait à l'Académie & en faite la diſtribution ; & un Secrétaire perpétuel.

Les Académiciens Conſeillers ſont pris parmi ceux qui n'excellent que dans quelque partie ; claſſe où l'on reçoit les perſonnes du ſexe qui ſe diſtinguent dans la pratique de ces Arts : les Graveurs auſſi y ſont admis, ainſi que quelques particuliers, qui ſans être Artiſtes ont néanmoins du goût pour les beaux Arts ; on les nomme Conſeillers amateurs.

Tous les Conſeillers ont voix délibérative aux aſſemblées.

Pour parvenir à cette Académie, il faut, par de longs travaux, avoir acquis aſſez de mérite pour y pouvoir préſenter ſes ouvrages. Meſſieurs les Académiciens aſſemblés par la voix du ſcrutin, décident de l'admiſſion ou du refus de ceux qui ſe mettent ſur les rangs. Ceux qui ſont agréés ont droit d'expoſer leurs ouvrages au Sallon du Louvre, tous les deux ans, conjointement avec les Académiciens, & ſont obligés de faire un morceau pour leur réception, qui reſte à l'Académie. Ce ſont tous ces morceaux de réception qui enrichiſſent & décorent les Salles de l'Académie, où la Peinture, la Sculpture & la Gravure brillent de tout leur éclat.

Tous les trois mois on diſtribue trois Prix de Deſſin, & ſix au jour de l'an. Il y en a un nouveau fondé par Monſieur le Comte de Caylus; & tous les ans deux Prix de Peinture & deux de Sculpture. Ceux qui gagnent ces premiers Prix ſont envoyés à Rome aux dépens du Roi, pour s'y perfectionner.

L'Académie Romaine, ſurnommée de Saint-Luc, ayant conçu une eſtime particuliere pour celle de France, ſouhaita d'établir entr'elles un commerce d'amitié & d'inſtruction ; & pour y réuſſir, elle nomma Le Brun ſon Directeur & ſon Prince, titre qu'elle n'a jamais donné qu'à ceux qui ſont Romains originaires. Cette union des deux Académies produiſit des progrès ſi conſidérables, que Louis XIV,

accorda au mois de Novembre 1676 des Lettres de jonction de ces deux Corps, deſquelles la vérification fut faite au Parlement en la forme accoutumée.

Il y a auſſi une Ecole de Peinture en l'Hôtel Royal des Gobelins : comme elle eſt dirigée ſous les ordres & regles de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, elle doit être regardée comme n'en étant qu'une extenſion, & ne faiſant qu'un même corps avec elle.

Les Artiſtes qui ne pouvoient parvenir à préſenter leurs ouvrages à l'Académie Royale, ne pouvoient exercer librement leur Art : ils étoient pourſuivis ſans relâche par les Maîtres Peintres & Sculpteurs de l'Académie de Saint Luc, qui les forçoient de ſe faire recevoir de leur Corps pour avoir la liberté de travailler. Cette entrave portant préjudice aux Arts, reconnue par M. le Comte d'Angiviller, Directeur-Général des Bâtimens du Roi, & auſſi ami des Arts que Colbert ; il a obtenu de notre jeune Monarque en 1777, pour la Peinture & la Sculpture, une franchiſe pleine & entiere. Cette époque, qui lui aſſure des droits inconteſtables à la reconnoiſſance des Artiſtes, ſera à jamais mémorable pour eux.

Ce Protecteur des Arts a auſſi obtenu de Sa Majeſté, qu'il ſeroit ouvert deux Salles publiques, où quatre Modeles ſeroient employés à l'inſtruction de la jeuneſſe, ſous la diſcipline des plus célebres Artiſtes de nos jours.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

En 1666, après la Paix des Pyrénées, Louis XIV, à la ſollicitation de Colbert, dont le zele ardent avoit toujours pour but l'utilité publique, fonda cette Académie, dont l'objet eſt de multiplier les découvertes, & les recherches ſur les Sciences & particulierement dans la Phyſique, la Géométrie, l'Aſtronomie, la Mécanique, la Botanique, &c. ;

enfin toutes les connoiſſances qui peuvent procurer quelque bien à la Société. Les Membres de cette Académie ſont au nombre de ſoixante, & ſont, diviſés en quatre claſſes.

La premiere eſt celle des Honoraires; la ſeconde des Penſionnaires, qui doivent tous réſider à Paris; la troiſieme des Aſſociés, parmi leſquels il ne peut y avoir que huit Etrangers; la quatrieme des Adjoints au nombre de douze.

Les Officiers de cette Académie ſont, un Préſident nommé tous les ans par le Roi, un Secrétaire & un Tréſorier qui ſont perpétuels. Elle tient ſes Séances dans une Salle du Louvre, tous les Mercredis & les Samedis. Il y a deux Prix fondés en 1714 par M. Rouillé, Conſeiller au Parlement: l'un, de la valeur de 2500 liv., ſe donne à celui qui réſout le mieux quelque point intéreſſant de l'Aſtronomie; l'autre, de 2000 liv., eſt adjugé à celui qui fait la meilleure Diſſertation ſur un point de Commerce ou de Navigation. L'un de ces Prix ſe donne une année, & l'autre l'année ſuivante.

Outre les Aſſemblées ordinaires, il y en a deux publiques; l'une après la Saint-Martin, l'autre après la rentrée de Pâques: on y lit des Diſſertations, on annonce des Prix, & on y fait l'éloge des Savans morts dans l'année.

Le Secrétaire donne tous les ans un volume *in*-4°, de l'Hiſtoire & des Mémoires de cette Académie.

Le Sceau de cette Académie eſt un Soleil entre trois fleurs de lys, ſymbole du Roi & des Sciences; & la deviſe une Minerve, environnée des Inſtrumens des Sciences & des Arts, avec ces mots latins: *Invenit & perficit,*

Cette ſavante Académie a reçu de Pierre Alexiowitz, Empereur de Ruſſie, des marques particulieres d'eſtime & de conſidération. Ce Prince lui fit l'honneur d'aſſiſter à une de ſes Séances, & voulut que ſon nom fût écrit dans ſes Regiſtres parmi les Académiciens Honoraires.

Le Roi de Danemarck, celui de Suede, & les Princes ſes Freres, Joſeph II, Empereur régnant, Paul Pétrowitz, fils de l'Impératrice & Grand-Duc de Ruſſie, & la Grande-Ducheſſe ſon épouſe, honorerent auſſi cette Académie de leur préſence.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (1).

ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE.

Agens généraux du Clergé.

M. l'Abbé de Talleyrand-Périgord, au Couvent de Bel'e-Chaſſe.

M. l'Abbé de Boiſgelin, rue du Cherche-Midi.

Receveur-Général du Clergé.

M. Bollioud de Saint-Julien, rue d'Artois.

Secrétaire & Garde des Archives.

M. Ducheſne, rue Saint-André-des-Arcs.

Mgr. l'Evêque d'Autun, chargé de la Feuille des Bénéfices, Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

M. l'Abbé Fremont, Secrétaire, chez Mgr. l'Evêque d'Autun.

Directeur-Général des Economats.

M. Feydeau de Marville, Conſeiller d'Etat, rue de Verneuil, fauxbourg Saint Germain.

Econome-Général du Clergé.

M. Marchal de Sainſcey, rue des Foſſés Montmartre.

M. ſon fils en ſurvivance, même demeure.

EGLISE DE PARIS.

Mgr. l'Archevêque, en ſon Palais Archiépiſcopal, ou à Conflans.

(1) Sous cette dénomination ſont compriſes toutes les Juriſdictions de la Capitale.

Grands-Vicaires.

M. Le Corgne de Launai, } à l'Archevêché.
M. }

Officialité Métropolitaine de Paris.

M. Robinault du Boisbaſſet, Official, Cloître Notre-Dame.

Le Tribunal de l'Official connoît des Cauſes portées par appel des Jugemens rendus en l'Officialité Diocéſaine, & aux Officialités de Chartres, Meaux, Orléans & Blois.

Les Audiences ſe tiennent les Mardis & Vendredis à dix heures du matin, & vaquent du 8 Septembre au lendemain de la Saint-Martin.

Officialité Diocéſaine.

M. Chevreuil, Official, en Sorbonne. Les jours d'Audiences ſont les Mercredis & Samedis à dix heures du matin.

Ce Tribunal connoît des oppoſitions aux publications des Bans de Mariages & de célébrations d'iceux, & nullités de mariages; des droits & honoraires des Curés ou Eccléſiaſtiques, &c.

Bailliage de la Duché-Pairie de l'Archevêché de Paris.

M. Laget Bardelin, Bailli, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des Cordeliers. Il tient ſes Audiences le Lundi à midi, dans l'Auditoire de l'Officialité.

Bailliage de la Barre du Chapitre de l'Egliſe de Paris.

M. Douet d'Arcq, Bailli, Cloître Notre-Dame.

Ce Bailli connoît en premiere inſtance de toutes cauſes civiles, criminelles & de police, dans toute l'étendue du Cloître & Terrein, même dans l'intérieur de l'Egliſe, & auſſi des Droits Seigneuriaux dépendans de la cenſive de Meſſieurs du Chapitre.

Il tient ſes Audiences le Lundi à trois heures de relevée, en l'Auditoire, Cloître & près le Puits de Notre-Dame.

Juriſdiction de M. le Chantre.

Ce Juge connoît de tout ce qui concerne les petites Ecoles de la Ville, Cité, Univerſité, Fauxbourgs & Banlieue.

L'appel des Sentences de Monſieur le Chantre va immédiatement au Parlement.

Les Audiences ſe tiennent le Jeudi à trois heures après-midi.

Chambre Eccléſiaſtique du Dioceſe de Paris.

C'eſt dans ce Bureau qu'on impoſe toutes les taxes du Dioceſe. Il ſe tient dans la Salle de l'Archevêché; Mgr. l'Archevêque y préſide comme Chef.

Receveur des Décimes & autres Impoſitions du Clergé du Dioceſe de Paris.

M. Brion Duperon, rue Saint-Sauveur.

Bureau des Inſinuations Eccléſiaſtiques.

Mᵉ. Chauveau, Greffier, rue des Marmouzets, vis-à-vis la rue Saint Landry.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Meſſire de Maupeou, Chevalier, Chancelier, Commandeur des Ordres du Roi.

Meſſire Hue de Miromeſnil, Chevalier, Garde des Sceaux, donne le Sceau les jours qu'il indique, ſoit à Paris, ſoit à la Cour;

En ſon Hôtel, à Paris, rue de Richelieu.

MM. les Maîtres des Requêtes ont droit d'aſſiſter au Sceau.

Les grands Rapporteurs, ſont des Conſeillers au grand Conſeil, au choix de Mgr. le Garde des Sceaux.

Et le Procureur-Général des Requêtes de l'Hôtel, eſt

eſt le Procureur-Général de toutes les Chancelleries du Royaume.

Le ſervice ſe fait par quartier; il y a un grand Audiencier pour chaque quartier, quatre Contrôleurs généraux, quatre Gardes des Rôles, quatre Conſervateurs des hypotheques ſur les rentes, & quatre Scelleurs.

Les Lettres à faire ſceller ſe portent chez MM. les Audienciers de quartier, & les proviſions d'Offices chez le Garde des Rôles de quartier: c'eſt auſſi lui qui délivre les extraits d'oppoſitions ſurvenues au Sceau des proviſions, certificats d'icelles & radiations.

Les Lettres de ratifications ſe portent au Bureau des Conſervateurs des hypotheques, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Grenier Saint Lazare, où l'on délivre les extraits, certificats & radiations des oppoſitions ſurvenues au Sceau des Lettres.

Tréſorier-Général du Sceau.

M. Ducheſnay des Prés, rue Sainte Anne, Butte Saint-Roch.

C'eſt dans ſon Bureau que ſe retirent les Lettres quand elles ſont ſcellées: ces Lettres ſe retirent tous les jours, excepté les Mercredis & Samedis. On paye le matin le Mardi & le Vendredi, à l'exception du Mardi lorſqu'il tombe la veille du Sceau.

Tréſoriers du Marc d'or.

M. le Normand, rue Poiſſonniere.

M. Tronchin, rue de Richelieu, vis-à-vis la rue Saint Marc.

Secrétaire de la Chancellerie & du Sceau.

M. Etienne, rue du Plâtre Sainte Avoie, ou en Cour.

Premier Secrétaire de M. le Garde des Sceaux.

M. Boucherot Duſey, Hôtel de M. le Garde des Sceaux.

Grand-Prévôt.

M. le Marquis de Sourches, à Paris, rue Taranne; à Verſailles, au Château.

M. le Marquis de Tourzel ſon fils, en ſurvivance, même demeure.

Lieutenans-Généraux de Robe-Longue, Civil, Criminel & de Police, par Commiſſion du Roi.

M. Clos, à Paris, Quai des Théatins, tient le Siege à Paris juſqu'au premier Avril, & enſuite à Verſailles, alternativement d'année en année.

M. Gréban, Procureur du Roi, Quai d'Anjou, Iſle Saint-Louis, tient le Siege à Verſailles juſqu'au premier Avril, & enſuite à Paris, alternativement d'année en année.

M. Morin, Procureur du Roi, à Paris, rue des Prouvaires; à Verſailles, avenue de Saint-Cloud.

Secrétaires de M. le Grand-Prévôt.

M. le Grain, chargé du détail des Privilégiés, à Paris, rue du Bacq, Fauxbourg Saint-Germain.

M. Magin, à la ſuite de la Cour, à Verſailles, Boulevard de la Reine.

COMPAGNIE MILITAIRE.

Capitaine-Colonel,

M. le Marquis de Sourches.

M. le Marquis de Tourzel ſon fils, en ſurvivance.

Lieutenant-Général d'Epée.

M. le Marquis de Bridat, faiſant les fonctions de Grand-Prévôt en ſon abſence.

Un Major, un Aide-Major, un Commiſſaire aux Revues, quatre Lieutenans, quatre Sous-Lieutenans, ſix Brigadiers, quatre Sous-Brigadiers, ſoixante-huit Gardes en charge & ſix Appointés, qui, ainſi que leurs Officiers, ſervent toute l'année, tant à Verſailles que par-tout où le Roi fait ſon

ſéjour ; même à l'armée. Dans le nombre des Gardes, deux ſont employés au Sceau, & quatre aux ordres d'un Sous-Lieutenant pour la Police dans les Maiſons Royales de Paris.

PARLEMENT.

La Grand'Chambre eſt compoſée de M. le Premier Préſident, de neuf Préſidens à Mortier, vingt-cinq Conſeillers-Laïques, & de douze Conſeillers Clercs.

M. le Premier Préſident & les quatre Anciens Préſidens à Mortier ſervent toujours à la Grand-Chambre, & les cinq autres Préſidens à Mortier à la Tournelle.

Meſſieurs ſervent chacun ſix mois à la Grand-Chambre, & ſix mois à la Tournelle pendant l'année, & ne laiſſent pas néanmoins que d'entrer & de rapporter en la Grand'Chambre, ou à la Tournelle, les procès dont ils ſont Rapporteurs.

Meſſieurs les Conſeillers-Clercs ne ſont point de ſervice à la Tournelle, même lorſque la Grand-Chambre eſt aſſemblée, ſoit à la Grand'Chambre, ſoit à la Tournelle, pour matière criminelle.

Le ſervice d'hiver, à la Grand'Chambre, commence à la Saint-Martin, & finit à Pâques ; le ſervice d'été commence à Pâques & finit au 7 Septembre.

MM. les Conſeillers d'honneur & honoraires, & MM. les Maîtres des Requêtes, ne ſont point de l'Aſſemblée de la Grand'Chambre quand elle ſe tient à la Tournelle.

A la Charge de Procureur-Général eſt unie celle de Tréſorier-Garde des Chartes & Papiers de la Couronne.

Receveurs des Conſignations des Conſeils du Roi, du Parlement, & de toutes les Cours & Juriſdictions de Paris, & des Juſtices reſſortiſſantes au Châtelet.

M. Brillon de Jouy, au Bureau, Cloître Notre-Dame.

M. d'Anjou, rue de la Tixeranderie, vis-à-vis celle du Mouton.

Le Bureau des Conſignations, Cloître Notre-Dame, eſt ouvert tous les matins, depuis neuf heures juſqu'à une heure, excepté les Lundis, Jeudis & les jours de fêtes & de vacances du Parlement.

C'eſt à ce Bureau que doivent être formées les oppoſitions, aux termes de l'Edit de 1689, pour y être viſées & paraphées par un des Commis, faute de quoi elles ne produiſent aucun effet.

Commiſſaire-Receveur & Contrôleur-Général aux Saiſies-réelles.

M. Roulleau, Quai d'Anjou, Iſle Saint-Louis.

M. Radix de Chevillon, rue de Montmorency, paie les Mardis & Vendredis matin ſeulement.

Receveur des amendes & aumônes.

M. Séjourné, Hôtel de la premiere Préſidence.

Premiere Chambre des Enquêtes.

Cette Chambre eſt compoſée de deux Préſidens & de vingt-trois Conſeillers.

Seconde Chambre des Enquêtes.

Compoſée *idem.*

Troiſieme Chambre des Enquêtes.

Idem.

Les Audiences le Lundi & le Jeudi.

Tous les trois mois, trois de MM. les Conſeillers de chaque Chambre des Enquêtes, & trois de MM. les Conſeillers des Requêtes du Palais, ſont de ſervice à la Tournelle, avec douze de MM. les Conſeillers-Laïques de la Grand'Chambre.

Chambre des Requêtes.

Cette Chambre eſt compoſée de deux Préſidens & de quatorze Conſeillers.

Chambre de la Marée.

Cette Chambre, compoſée d'un Préſident & de deux Conſeillers, a la Police générale ſur le fait de la marchandiſe de poiſſon de mer, frais, ſec, ſalé; & d'eau douce, dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, & de tout ce qui y a rapport, & dans toute l'étendue du Royaume, pour raiſon des mêmes marchandiſes deſtinées pour la proviſion de cette Ville, & des droits attribués ſur icelles & perçus depuis l'Edit du mois de Février 1776 par l'Adjudicataire général des Fermes, qui a ſes cauſes commiſes en cette Chambre.

Le Bureau de l'Adjudicataire général eſt rue Montmartre, vis-à-vis la petite porte de Saint-Euſtache.

La rentrée du Parlement ſe fait annuellement le lendemain de la Saint-Martin, où après la Meſſe ſolemnelle du Saint-Eſprit, qui ſe dit dans la grande Salle du Palais, MM. les Gens du Roi reçoivent les ſermens des Avocats & Procureurs.

L'ouverture des grandes Audiences ſe fait en la Grand'Chambre le premier Lundi d'après la Saint-Martin, par un diſcours que M. le Premier Préſident, & un de MM. les Avocats-Généraux, font aux Avocats & Procureurs, & après leſquels on appelle les cauſes des rôles des Provinces.

Le Mercredi ou le Vendredi ſuivant ſe font les Mercuriales (1) par M. le Premier Préſident, & par l'Ancien de MM. les Avocats-Généraux, ou M. le Procureur-Général, alternativement. Il y a auſſi Mercuriale le Mercredi ou le Vendredi d'après la Quaſimodo.

MM. de la Grand'Chambre tiennent leurs grandes Audiences en robes rouges le matin, & celles de relevée en robes noires.

(1) On donne ce nom à une harangue prononcée ſur les devoirs de la Magiſtrature, par un de MM. les Avocats-Généraux.

La Cour vaque depuis le 7 Septembre jusqu'au lendemain de la Saint-Martin.

Il y a pendant ce temps une Chambre des Vacations établie principalement pour les matieres provisoires & autres qui demandent expédition & célérité : cette Chambre dure depuis le 9 Septembre jusqu'au 27 Octobre, veille de Saint-Simon & Saint-Jude; de sorte que depuis ce jour-là, jusqu'au 12 Novembre, tout cesse au Palais.

CHAMBRE DES COMPTES.

Cette Chambre est composée de Présidens, de Conseillers-Maîtres, de Conseillers-Correcteurs & de Conseillers-Auditeurs.

Ses Vacations sont à-peu-près les mêmes que celles du Parlement.

Cette Cour est établie pour connoître & juger en dernier ressort de ce qui concerne la manutention des Finances & la conservation du Domaine de la Couronne.

COUR DES AIDES.

Cette Cour a trois Chambres qui ont chacune leurs Présidens & Conseillers : les Gens du Roi servent aux trois Chambres.

MM. de la Cour des Aides vaquent les mêmes jours que le Parlement.

Les Présidens portent la robe de velours, & les Conseillers la robe rouge.

La compétence de cette Cour est de connoître des Deniers royaux & différends pour affaires de Finance; matieres criminelles concernant les Aides, Gabelles & autres impositions; appellations des Elus; vérification des Lettres d'ennoblissement; examen de la validité des titres de Noblesse, à l'effet de l'exemption des Tailles; Privileges des Aides, Tailles & Gabelles, dont jouissent les Officiers du Roi & autres; vérification des Edits,

Ordonnances & Déclarations concernant les matieres dont la connoiſſance lui appartient.

Les veilles & ſurveilles des cinq Fêtes annuelles, MM. de la Cour des Aides deſcendent au Préau de la Conciergerie du Palais, pour y donner Audience de grace aux Priſonniers.

COUR DES MONNOIES.

Cette Cour repréſente les Généraux des Monnoies, dont l'origine remonte au commencement de la Monarchie.

Elle a pour reſſort tout le Royaume : les appels des Sentences de tous les Sieges des Monnoies s'y relevent.

Ses Vacances commencent le 8 Septembre, & finiſſent le 11 Novembre.

Les jours d'Audiences ſont les Mercredis & les Samedis, depuis neuf heures juſqu'à midi ; mais M. le premier Préſident accorde des Audiences extraordinaires lorſque le bien du ſervice l'exige.

Les cauſes en premiere inſtance ſe jugent ſur les bas ſieges, & celles d'appel ſur les hauts bancs.

La Cour a droit d'aſſiſter à toutes les proceſſions & cérémonies publiques, de même que les trois autres Compagnies ſupérieures, & ſon rang eſt immédiatement après la Cour des Aides.

Dans les cérémonies la robe des Préſidens eſt de velours noir; les Conſeillers & les Gens du Roi en portent une de ſatin.

Ses Vacations ſont à-peu-près les mêmes que celles du Parlement.

Cette Cour eſt compoſée d'un Premier Préſident, cinq autres Préſidens, vingt-neuf Conſeillers, deux Avocats-Généraux & un Procureur-Général.

Les Avocats & Procureurs au Parlement plaident & occupent également à la Cour des Monnoies.

BAILLIAGE DU PALAIS.

Ce Bailliage tient ſes Audiences les Mardis

Jeudis & Samedis, & en vacations le Mardi ſeulement. Il eſt compoſé d'un Bailli d'Epée, d'un Lieutenant-Général, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier en chef, d'un premier Huiſſier, & de deux Huiſſiers Audienciers.

Toute l'enceinte du Palais eſt du reſſort de cette Juriſdiction pour le civil, le criminel & la police, dans les Cours & Salles du Palais.

CHANCELLERIE DU PALAIS.

La Chancellerie du Palais ſe tient par MM. les Maîtres des Requêtes, chacun à leur tour, pendant un mois, ſuivant l'ordre de réception en chaque quartier, excepté les premiers mois de chaque quartier, qui ſont exercés par le Doyen des Doyens des Maîtres des Requêtes.

Le Sceau de ladite Chancellerie ſe tient les Mercredis & Samedis de chaque ſemaine, à moins qu'il n'arrive quelque Fête, auquel cas il ne ſe tient qu'une fois.

M. le Procureur-Général des Requêtes de l'Hôtel a droit d'y aſſiſter.

Cette Chancellerie a, auſſi bien que le Grand Sceau, ſes Officiers, qui ſont quatre Conſeillers-Secrétaires du Roi Audienciers, quatre Conſeillers Secrétaires du Roi Contrôleurs, leſquels jouiſſent, dans toute l'étendue du Royaume, des mêmes Privileges que ceux attribués aux grands Officiers de la grande Chancellerie; douze Conſeillers-Rapporteurs-Référendaires, quatre Conſeillers Tréſoriers-Receveurs des émolumens du Sceau, & autres Officiers.

BUREAU DES FINANCES.

Chambre du Domaine & Tréſor.

Ce Tribunal tient ſes Audiences, ſavoir: pour le Bureau des Finances, les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine, à dix heures du matin; & pour

la Chambre du Domaine, tous les Mercredis & Samedis à onze heures.

Lorſqu'il tombe quelques fêtes les Mardis & Vendredis, les Audiences du Bureau des Finances ſe tiennent le lendemain, avant celles de la Chambre du Domaine.

Les robes de cérémonies ſont de velours noir pour les Préſidens, & de ſatin pour les Tréſoriers de France & Gens du Roi.

SIEGE GÉNÉRAL DE LA TABLE DE MARBRE.

Ce Siege comprend trois Juriſdictions, la Connétablie & Maréchauſſée de France, l'Amirauté & les Eaux & Forêts de France.

Connétablie & Maréchauſſée de France.

MM. les Maréchaux de France en ſont les Chefs, quand la Charge de Connetable n'eſt point remplie; & les Commiſſaires & Contrôleurs des Guerres y ont ſéance, ſuivant la Déclaration du Roi de l'année 1574.

Il y a un Lieutenant-Général, un Lieutenant-Particulier, le Prévôt-Général de la Connétablie, un Procureur du Roi, un Greffier en chef, un Commis Greffier & trois Huiſſiers.

Les Audiences ſe tiennent les Mardis & Vendredis.

Cette Juriſdiction connoît des actions perſonnelles entre les Gens de guerre; des contrats & cédules faits entr'eux, des différends entre les Officiers; Lettres de rémiſſion, de pardon, &c. Les appellations de ſes Jugemens ſont portées au Parlement.

Amirauté de France.

M. le Duc de Penthievre, Amiral de France, en eſt le Chef.

Ce Tribunal a un Lieutenant-Général, un Lieu-

tenant-Particulier, ſix Conſeillers, & un Procureur du Roi.

Les Audiences ſont les Lundis, Mercredis & Vendredis.

Compétence.

Les actions naiſſantes du Commerce maritime, les Armemens, les Compagnies d'aſſurances, &c.

Eaux & Forêts de France.

Ce Tribunal eſt compoſé de Juges à l'ordinaire & de Juges en dernier reſſort.

Les Audiences à l'ordinaire ſe tiennent les Mercredis & Vendredis matin par les Lieutenans Général & Particulier, & les Conſeillers du Siege.

Les Audiences des Juges en dernier reſſort ſe tiennent par M. le Préſident de la Chambre des Vacations, les ſept plus anciens Conſeillers de la Chambre, & les Lieutenans & Conſeillers du Siege, le Jeudi ou autre jour, au choix de M. le Préſident.

Les Officiers du Siege ſont le Grand-Maître du Département de Paris, un Lieutenant-Général, un Lieutenant-Particulier & ſix Conſeillers, un Avocat-Général & un Procureur-Général, & M. le Maître-Particulier de la Généralité de Paris.

Les Audiences de la Maîtriſe-Particuliere ſe tiennent les Lundis & Vendredis dans l'Auditoire du Bailliage du Palais, en attendant que les nouveaux bâtimens ſoient faits.

Cette Maîtriſe-Particuliere connoît en premiere Inſtance, tant au civil qu'au criminel, de toutes matieres d'Eaux & Forêts, pêche & chaſſe, dans l'étendue de ſon reſſort.

Elle eſt compoſée d'un Maître, d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Garde-Marteau, d'un Greffier, d'un premier Huiſſier, & d'un Huiſſier Audiencier, &c.

ELECTION DE PARIS.

Cette Juriſdiction eſt compoſée d'un Préſident, d'un Lieutenant, d'un Aſſeſſeur, de vingt Conſeillers, d'un Avocat du Roi, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut & d'un Greffier en chef.

Les Audiences ſe tiennent depuis neuf heures juſqu'à midi; ſavoir, les Mercredis & Samedis pour les Tailles, les Lundis & Jeudis pour les Fermes: les Mardis & Vendredis on y travaille de rapport.

Ses Vacations ſont les mêmes que celles des autres Juriſdictions.

CHAMBRE DES BATIMENS.

Cette Juriſdiction connoît de toutes conteſtations entre Entrepreneurs de Bâtimens, leurs Fourniſſeurs, les Compagnons & Ouvriers, les Carriers, Plâtriers, Chaufourniers, &c. C'eſt dans cette Chambre que les Entrepreneurs & Maîtres Maçons ſont reçus: elle confirme la nomination de leurs Syndics.

La police des Bâtimens & ouvrages de maçonnerie ſe fait toutes les ſemaines, celle des plâtres tous les mois, par des Commiſſaires nommés par le Préſident, parmi les Jurés & Entrepreneurs, dont les procès-verbaux ſont rapportés à l'Audience qui ſe tient tous les Vendredis. Il y a auſſi Audience les Lundis pour les cauſes particulieres.

Les Juges & le Procureur du Roi ſont reçus en la Grand'Chambre du Parlement, & inſtallés par un de MM. de la Grand'Chambre qui vient ſiéger en la Chambre des Bâtimens, & tenir ce jour-là l'Audience comme Commiſſaire de la Cour, avec un des trois Greffiers de la Grand'Chambre, & deux Huiſſiers du Parlement qui appellent les cauſes.

Conſeillers du Roi, Juges & Maîtres Généraux des Bâtimens de Sa Majeſté, Ponts & Chauſſées de France:

M. Maugis, Ancien, place Dauphine.

M. Taboureur, Alternatif, rue de Savoie.

M. Caron, Triennal, rue Regratiere, Iſle Saint-Louis.

CONSEIL SOUVERAIN DE BOUILLON.

Ce Conſeil ſe tient à l'Hôtel de Bouillon, Quai des Théatins ; il connoît de l'admiſſion des Requêtes en réviſion & caſſation des Arrêts de la Cour Souveraine de Bouillon. Si les Requêtes ſont admiſes, le Conſeil procede aux réviſions & caſſations.

LE CHATELET.

La Prévôté & Vicomté de Paris, connue ſous le nom de Châtelet, qui eſt le lieu où cette Juriſdiction tient ſes Séances, renferme pluſieurs Sieges de Juſtice où l'on plaide ordinairement en premiere Inſtance, à l'exception du Lundi.

MM. du Parlement viennent tenir leurs Séances pour les Priſonniers cinq fois l'année, le Mardi de la Semaine Sainte, la ſurveille de la Pentecôte, la veille de la Notre-Dame d'Août, la veille de Saint-Simon & Saint-Jude & la ſurveille de Noël : mais lorſque Noël arrive un Lundi ou un Mardi, c'eſt le Vendredi ou le Samedi qui précede.

Meſſire Bernard, Chevalier, Marquis de Boulainvilliers, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Prévôt de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, rue Bergere.

M. Angran d'Allerai, Lieutenant Civil, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-ſac Pecquet.

M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police, rue Neuve des Capucines.

M. Bachois de Villefort, Lieutenant Criminel, Iſle Saint-Louis.

M. Dupont, Lieutenant Particulier, rue du Moyenné Saint Thomas du Louvre.

M. Petit de la Honville, Lieutenant particulier, rue Saint Antoine.

MM. les Conſeillers ſont au nombre de ſoixante, diſtribués en quatre colonnes, ſuivant l'ordre de leur réception. Les Conſeillers honoraires le ſont de même.

Les quatre Services de ce Tribunal ſont remplis alternativement par MM. les Conſeillers.

Ces quatre Services ſont, l'Audience du Parc Civil, l'Audience du Préſidial, la Chambre du Conſeil, & la Chambre Criminelle.

M. le Prévôt de Paris vient, quand il le juge à propos, aux Audiences, & y prend la premiere place : il a le droit d'aller auſſi à toutes les Chambres quand il lui plaît.

L'Audience du Parc civil eſt préſidée toute l'année par M. le Lieutenant Civil.

A l'iſſue de cette Audience, & même pendant icelle, MM. les Lieutenans particuliers, alternativement de mois en mois, tiennent l'Audience des criées les Mercredis & Samedis.

L'Audience du Préſidial eſt préſidée alternativement de mois en mois, par MM. les Lieutenans Particuliers, & à leur défaut, par le plus ancien des Conſeillers de la colonne.

La Chambre du Conſeil, où ſe jugent toutes les affaires de rapport, eſt préſidée par MM. les Lieutenans Particuliers alternativement, excepté quand M. le Lieutenant Civil y vient.

La Chambre Criminelle eſt préſidée toute l'année par M. le Lieutenant Criminel.

M. le Lieutenant Civil tient ſeul les Audiences de la Chambre Civile, les Mercredis & Samedis, à l'iſſue de celle du Parc Civil.

M. le Lieutenant de Police tient ſeul l'Audience de Police les Vendredis, & même quelquefois les Mardis de relevée.

Et M. le Lieutenant Criminel tient ſeul l'Audience du Criminel les Mardis & Vendredis.

MM. les Gens du Roi ſont de ſervice à toutes ſes Chambres.

JURISDICTION DES AUDITEURS.

Le Juge Auditeur tient ſon Siege dans une des Salles du Châtelet de Paris, & connoît des Cauſes de 50 liv. & au-deſſous.

Les Huiſſiers Audienciers du Châtelet ont ſeuls le droit de faire les oppoſitions au Sceau des lettres de ratification qui s'obtiennent ſur les contrats de vente d'immeubles réels & fictifs, ſitués dans le reſſort du Châtelet, comme auſſi de ſignifier les nouvelles élections de domicile des oppoſans, & les main-levées de toutes leſdites oppoſitions. Leur Bureau eſt rue de la Verrerie, entre la rue du Renard & la rue Bar-du-Bec. Il y a un Tableau ſur la porte.

JURISDICTION DU BUREAU DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Cette Juriſdiction eſt compoſée, du Prévôt des Marchands, de quatre Echevins, d'un Procureur du Roi, d'un Avocat du Roi, d'un Subſtitut & d'un Greffier.

M. le Prévôt des Marchands eſt nommé par le Roi, & ſa commiſſion eſt pour deux ans: mais ordinairement il eſt renouvelé ſuivant la volonté du Roi. Tous les ans, le jour de Saint-Roch, MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, les Conſeillers de Ville & les Quartiniers, avec deux Notables Bourgeois mandés de chaque quartier, s'aſſemblent dans la Salle de l'Hôtel de Ville, & font Election de deux nouveaux Echevins, qui prennent la place de deux anciens qui ſortent.

M. le Fevre de Caumartin, Prévôt des Marchands, rue Sainte Avoie.

Meſſieurs les quatre Echevins.

Les Gens du Roi ſont un Avocat & un Procureur du Roi de la Ville, un Greffier en chef qui eſt Conſervateur des hypotheques à l'Hôtel de Ville, & un Receveur.

La Caiſſe eſt ouverte à l'Hôtel de Ville les Vendredis & Samedis matin.

C'eſt au Bureau des Rentes du Domaine à l'Hôtel de Ville, que doivent être remiſes les ſaiſies-arrêts, oppoſitions & autres empêchemens, pour y être viſés à peine de nullité.

JURISDICTION DU GRENIER A SEL.

Cette Juriſdiction eſt établie rue des Orfevres, entre la Chapelle des Orfevres & le Grenier à Sel.

Les Audiences ſe donnent tous les Lundis, Mercredis & Samedis de l'année, juſqu'au premier Octobre; & encore tous les Jeudis depuis le premier Octobre juſqu'au premier Février.

Les mêmes jours l'on fait la diſtribution du ſel au Public, ſavoir:

Les Mercredis & Samedis, les quarts de minots; les autres jours d'ouverture, les minots & demi-minots.

Les Officiers de cette Juriſdiction ſont un Préſident, quatre Conſeillers, un Avocat du Roi, un Procureur du Roi, un Greffier, un premier Huiſſier & un Receveur.

Plus, deux Inſpecteurs au renverſement des ſacs.

JURISDICTION CONSULAIRE.

L'élection annuelle des Juge & Conſuls ſe fait le 28 de Janvier.

Cette Juriſdiction eſt compoſée d'un Juge & de quatre Conſuls qui donnent Audience les Lundis, Mercredis & Vendredis, du matin & de relevée.

Elle eſt érigée par Edit du Roi Charles IX, donné à Paris au mois de Novembre 1563. Le Juge eſt choiſi dans le College des anciens Conſuls.

Il y a onze Agrées par MM. les Conſuls, pour porter la parole à l'Audience.

MM. les Conſuls ſont tirés des ſix Corps des Marchands de Paris.

La Maiſon de la Juriſdiction Conſulaire eſt Cloître Saint-Merry : au-deſſus de la principale porte eſt une figure en marbre de Louis XIV, par Guillain ; dans la Salle d'Audience eſt le portrait de Louis XV, en pied, grand comme nature, dont ce Prince leur a fait préſent en 1758.

BAILLIAGES DE PARIS.

Il y a dans cette Ville dix Bailliages particuliers.

Bailliage de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

Il tient ſes Audiences dans l'enclos de l'Abbaye, & connoît dans toute l'étendue de ſon reſſort de toutes cauſes, tant civiles que criminelles. Les appels ſe relevent au Parlement.

Bailliage de l'Artillerie de France.

Il ſe tient dans l'Arſenal, cour de la Fonderie ; les Audiences s'y donnent le Lundi de relevée.

Sa compétence eſt de connoître de toutes affaires civiles & criminelles dans l'enclos de ſa Juriſdiction.

Bailliage de Saint-Jean-de-Latran.

Il eſt dans l'enclos de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran, & donne ſes Audiences le Lundi à trois heures de relevée. Il connoît de toutes cauſes civiles ou criminelles dans l'étendue de ſon reſſort. Les appels ſe relevent au Parlement.

Bailliage de Sainte-Genevieve.

Il tient ſes Audiences les Lundis à trois heures de relevée dans une maiſon près de l'Abbaye, & connoît de toutes cauſes civiles & criminelles dans l'étendue de ſon reſſort. Les appels ſe relevent au Parlement.

Bailliage de Saint-Marcel.

Le Chapitre de l'Egliſe Collégiale de Saint-Marcel, Seigneur d'une partie de ce Fauxbourg, a une Juriſdiction pour l'étendue de ſa Seigneurie, qui s'étend aſſez avant dans la Campagne, du côté d'Ivry. L'Audience ſe tient dans une maiſon du Cloître, & ſeulement lorſque le cas le requiert.

Bailliage de Saint-Martin-des-Champs.

Ce Bailliage ſiege dans l'enclos du Prieuré Royal de Saint-Martin, & tient ſes Audiences les Lundis & Jeudis à midi. Il connoît de toutes cauſes civiles & criminelles dans l'étendue de ſon reſſort. Les appels ſe relevent au Parlement.

Bailliage du Temple.

Il tient ſon Siege dans l'enclos du Temple, & donne ſes Audiences le Lundi à trois heures de relevée. Il connoît également de toutes cauſes civiles & criminelles dans l'étendue de ſon reſſort. Les appels ſe relevent au Parlement.

Bailliage & Capitainerie des Chaſſes de Vincennes.

Mgr le Duc d'Orléans, premier Capitaine.

Bailliage & Capitainerie Royale des Chaſſes de la Varenne des Tuileries.

M. le Maréchal Prince de Soubiſe, Bailli & Capitaine.

Les Audiences ſe tiennent aux Tuileries le Lundi à dix heures du matin.

Bailliage & Capitainerie Royale des Chaſſes de la Varenne du Louvre, grande Vénerie & Fauconnerie de France.

M. le Duc de Coigny, Bailli & Capitaine.

Les Audiences ſe tiennent au Louvre le Jeudi, de quinzaine en quinzaine.

La compétence de ces Bailliages & Capitaineries s'étend, tant au civil qu'au criminel, contre les coupables & délinquans, dans l'étendue de leurs Juriſdictions. Leurs appels ſont d'abord à la Table de Marbre, enſuite au Parlement.

AGENS DE CHANGE.

Les Agens de Change, au nombre de quarante, ſont autoriſés à négocier les lettres & billets de change & autres effets qui ſe prennent ſur la place entre Marchands, Négocians, Banquiers, &c. Un Edit du Roi, d'Août 1705, regiſtré en Parlement le 25 Septembre 1708, qui les crée en titre d'office, les qualifie auſſi de Conſeillers du Roi, Agens de Change, Banque, Commerce, Finance, &c.; pour la négociation deſquels effets il doit leur être payé 2 livres 10 ſols par 1000 livres; ſavoir: 25 ſols par le prêteur, & 25 ſols par celui qui reçoit & qui fournit la valeur.

Dans les effets ſuſceptibles de variations, ils ſont autoriſés à prendre leur droit ſur le papier, c'eſt-à-dire, ſur la ſomme qu'il valoit lors de ſon établiſſement, & non ſur l'argent que l'on paie au cours de la place.

Et ſur le fait des marchandiſes, ils ſont payés ſur le pied d'un demi pour cent de la valeur des marchandiſes.

Il eſt expreſſément défendu à tous Agens de Change & Courtiers de marchandiſes de faire aucun trafic pour leur compte, parce que, connoiſſant tout ce qui ſe paſſe dans le Commerce, ils pourroient s'en emparer & ruiner par contre-coup une infinité de maiſons & de familles.

Ils s'aſſemblent tous les jours ouvrables à la Bourſe, depuis midi juſqu'à une heure. Leur Bureau eſt au Palais, cour du Mai.

AMENDE.

L'Amende eſt une peine pécuniaire, à laquelle on eſt condamné pour quelque contravention. Il en eſt de pluſieurs eſpeces, mais nous ne parlerons que de celles de Police & du Voyer.

Celle de Police eſt prononcée par M. le Lieutenant Général de Police.

Celle du Voyer s'encourt lorſque l'on fait élever quelque bâtiment ſans avoir obtenu la permiſſion de MM. les Tréſoriers de France.

Les Amendes de Police ſe paient chez M. Meſplet, Receveur deſdites Amendes, rue de la Juſſienne.

Celles du Voyer, au Bureau de la Voierie, rue Beaubourg.

AMIRAL.

M. le Duc de Penthievre, Grand Amiral de France, en ſon Hôtel, rue de la Vrilliere, près la place des Victoires.

M. le Grand-Amiral eſt Chef du Tribunal de l'Amirauté, qui ſe tient dans la grande Salle du Palais, & dont nous avons parlé précédemment, p. 59.

ANDRÉ-DES-ARCS (SAINT).

Cette Paroiſſe, ſituée rue Saint-André-des-Arcs, paroît avoir été bâtie vers le quinzieme ſiecle. Le Chœur eſt orné de dix Tableaux qui rempliſſent tout le chevet ou rond-point de cette Egliſe; les cinq du haut ont été peints par Sanſon, & les cinq d'en-bas par Reſtout.

En entrant dans le Chœur à main droite, & proche du grand-Autel, eſt un monument plaqué ſur le jambage d'un arc, & conſacré à la mémoire d'Anne-Marie-Martinozzi, Princeſſe de Conti: ce tombeau eſt du fameux Girardon.

Vis-à-vis, & auſſi dans le Chœur, eſt un autre monument érigé à la mémoire de François-Louis

de Bourbon, Prince de Conti, & preſque ſemblable à celui auquel il ſymmétriſe, & eſt du deſſin & de l'exécution de Couſtou l'aîné.

En entrant par la grande porte de cette Egliſe, dans le bas-côté à droite, eſt la Chapelle de MM. de Thou : on y voit le buſte de Chriſtophe de Thou, en marbre blanc. Dans cette Chapelle eſt auſſi le tombeau de Jacques-Auguſte de Thou & de ſes deux femmes : ce mauſolée eſt de François Anguier, fameux Sculpteur.

Dans une Chapelle attenant la porte latérale qui donne ſur la rue Saint-André-des-Arcs, eſt le tombeau de M. Claude Léger, mort Curé de cette Paroiſſe.

On y voit ce vénérable Paſteur, recommandable par ſon zele & ſa charité, revêtu d'une aube & d'une étole, deſcendant au tombeau avec réſignation & la juſte confiance de la réſurrection future, s'appuyant ſur les bras de la Religion, derriere laquelle s'éleve une pyramide, ſymbole de l'Immortalité où ſes éminentes vertus doivent le conduire. Derriere la grotte qui renferme le ſarcophage, on apperçoit les Paroiſſiens témoignant leurs regrets ſur la mort de ce digne Paſteur. Sur le ſocle ſervant de baſe à tout ce groupe, eſt aſſiſe la Charité, appuyée ſur le ſarcophage dans l'attitude de la plus grande déſolation, cauſée par la perte d'un de ſes plus fermes ſoutiens ; deux enfans auprès d'elle cherchent à la conſoler par leurs innocentes careſſes.

Tout cet ingénieux morceau, dont les figures ſont en marbre blanc, a été compoſé & exécuté par M. de Laître, jeune Sculpteur, arrivé de Rome depuis quelques années. Quand on débute ainſi, on eſt ſûr d'avoir des droits à la célébrité.

Sur un pilier près de cette Chapelle, eſt placé le tombeau de M. l'Abbé Batteux, Savant du premier mérite. Il eſt compoſé d'une urne poſée ſur un

fût de colonne tronquée : au pied de l'urne sont rassemblés les Ouvrages de ce Savant, qui lui servent de trophée ; l'urne est couronnée par un cercle d'étoiles, symbole de l'Immortalité qui lui est assurée par ses écrits : au-dessus est le portrait de cet Abbé dans un médaillon.

Ce morceau est de M. Auger.

ANGLOISES.

Il y a à Paris trois Monasteres de Filles Angloises : le premier est situé rue des Fossés Saint-Victor ; le second, dans une rue de leur nom, au champ de l'Alouette, Fauxbourg Saint-Marcel ; & le troisieme rue de Charenton.

ANNONCIADES.

Il y a deux Couvens d'Annonciades à Paris ; l'un nommé les Annonciades Célestes ou Filles bleues, situé rue Culture-Sainte-Catherine, même côté de l'Hôtel Carnavalet.

Dans un parloir, au premier étage, sont deux Tableaux de fleurs & de fruits avec un perroquet, peints par Fontenay.

L'autre, sous le titre d'Annonciades du Saint-Esprit, est situé rue de Popincourt ; elles portent une médaille d'argent sur laquelle l'Annonciation est représentée : cette médaille est suspendue à un cordon bleu qu'elles portent en sautoir.

ANTIQUES DU ROI.

On voit au Louvre, dans la Salle des Cent-Suisses, les Antiques qui étoient autrefois au petit Hôtel de Richelieu. Ils consistent en quantité de Bustes, Statues & Tombeaux curieux, entr'autres celui de Caïus-Luratius-Catulus. On y conserve les creux des plus belles Antiques de Rome & de toute l'Italie, moulés avec un soin particulier par les ordres de Colbert, Surintendant des Bâtimens. La colonne Trajane, le plus magnifique

monument de Rome, le plus rare que l'on connoisse pour l'excellence du travail, s'y voit, non-seulement en creux comme elle a été apportée d'Italie, mais aussi moulée exactement en relief, de sorte que l'on peut sans peine en remarquer toutes les beautés, & la correction que l'on admire dans les originaux.

APOTHICAIRES (MAISON ET JARDIN DES).

Ce Jardin est situé rue de l'Arbalête, Fauxbourg Saint-Marcel, & appartient à la Communauté des Maîtres en Pharmacie ou Apothicaires: on cultive dans ce Jardin les plantes médicinales, tant nationales qu'exotiques.

Les Apothicaires sont à Paris au nombre de quatre-vingt-sept.

ARQUEBUSE. (JARDIN DE L').

Ce Jardin, situé à la porte Saint-Antoine, sur le bord du fossé, appartient à quelques Bourgeois qui se plaisent à l'exercice de l'Arquebuse, & qui y proposent même quelquefois des Prix.

MM. les Chevaliers de l'Arquebuse se rendent à ce Jardin le Dimanche le plus près de la Saint-Laurent, pour y tirer le Prix.

Leur uniforme est écarlate galonné d'or: ils portent une croix attachée à un ruban.

MM. les Arbalêtriers ou Chevaliers de l'Arc ont un Jardin particulier près du Jardin du Roi & du Marché aux Chevaux, où ils tirent de même, à certains jours, l'oiseau que l'on attache au bout de plusieurs perches jointes ensemble, & que l'on nomme papigot ou patigot.

Ils ont aussi un uniforme bleu, & portent une croix comme les Arquebusiers.

ARCHIDIACRE,

Officier Ecclésiastique & Vicaire de l'Archevêque, dont

dont la fonction eſt de viſiter les Cures du Dioceſe où il eſt Archidiacre. C'eſt lui qui préſente les Ordinans à l'Archevêque, qui met en poſſeſſion les Titulaires des Egliſes paroiſſiales. Il tient le premier rang après l'Archevêque ou Evêque, & jouit des revenus des Cures qui viennent à vaquer, juſqu'à ce que les Curés nommés aient pris poſſeſſion.

ARSENAL.

Ce lieu, ſitué près les Céleſtins, ſe nommoit autrefois les Granges de l'Artillerie de la Ville. En 1533, le Roi François Premier, ayant réſolu de fondre du canon, jetta les yeux ſur ces Granges que la Ville lui céda. Henri II y fit conſtruire des logemens, des fourneaux, des moulins à poudres & deux grandes halles pour ſervir aux fonderies. Mais le feu ayant pris, le 28 Janvier 1562, à quinze ou vingt milliers de poudre, tout fut renverſé & détruit; trente-deux perſonnes y périrent, & trente y furent bleſſées.

Charles IX éleva ſur ces ruines de grands bâtimens, le jardin & le mail.

Louis XIII & Louis XIV y ont fait quelques embelliſſemens; & en 1718, Germain Boffrand, Architecte très-eſtimé, eut la conduite des bâtimens conſtruits à la place des anciens.

L'Arſenal eſt diviſé en un grand & petit Arſenal. Le grand a cinq cours, & le petit deux: ces cours correſpondent l'une dans l'autre. Dans le grand ſont les appartemens du Grand-Maître, du Lieutenant-Général & du Secrétaire-Général.

Sur la grande porte, qui eſt à côté de celle des Céleſtins, en face du quai, ſe liſent les deux vers ſuivans de Nicolas Bourbon:

Ætna hæc Henrico Vulcania tela miniſtrat,
Tela Gigantæos debellatura furores.

Ces vers ſont d'une ſi grande beauté, que le

fameux Santeuil, ſi renommé par ſes inſcriptions des fontaines de Paris, diſoit qu'il donneroit tous ſes Ouvrages pour ces deux vers.

Cette porte eſt décorée de quatre canons au lieu de colonnes.

Il y a une Compagnie d'Invalides pour la garde de cette maiſon.

Il y a un Bailliage.

M. le Marquis de Paulmy, Miniſtre d'Etat, eſt Bailli d'Epée, & Gouverneur de l'Arſenal.

Le jardin de l'Arſenal eſt en belle vue, & public.

ASILE.

L'Aſile eſt un lieu de ſûreté, où les Officiers ordinaires de la Juſtice n'ont pas droit de violenter un réfugié, ſans une Lettre de cachet. Telles ſont les Maiſons royales, l'enclos de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés & le Temple.

L'Ordonnance de François Premier, de l'an 1539, a aboli l'Aſile des Egliſes.

ASSEMBLÉE DE SAVANS ET ARTISTES.

Ces Aſſemblées ſe tiennent les Jeudis de chaque ſemaine, depuis quatre heures après midi juſqu'à ſept heures & demie, chez M. de la Blancherie, à l'hôtel de Villayer, rue Saint-André-des-Arcs.

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ.

Ces Aſſemblées n'ont commencé à être réglées que depuis 1606.

Elles ſont de deux ſortes.

Les grandes ſe tiennent tous les dix ans, & on les appelle les Aſſemblées du contrat.

Les petites, qu'on nomme les Aſſemblées des comptes, ſe tiennent de cinq en cinq ans.

Les unes & les autres ſont convoquées par Lettres de cachet adreſſées aux deux Agens-Gé-

néraux du Clergé, où ſont marqués le temps & le lieu de l'Aſſemblée.

Le Préſident de l'Aſſemblée eſt toujours un des plus anciens Archevêques.

L'Aſſemblée va ſaluer le Roi, qui y envoie quelques jours après ſes Commiſſaires pour demander le don gratuit ordinaire.

La durée des Aſſemblées eſt ordinairement fixée à deux, trois ou quatre mois.

Outre ces Aſſemblées, il y en a d'extraordinaires qui ſe tiennent pour quelqu'affaire imprévue ou d'importance.

Le Clergé tient ſes Aſſemblées dans le Couvent des Grands-Auguſtins.

ASSOMPTION (Filles de l').

Le Couvent, ſitué rue Saint-Honoré, près les Capucins, fut fondé en 1622 par le Cardinal de la Rochefoucault. Les Religieuſes y ſuivent la Regle de Saint-Auguſtin, & ſont ſoumiſes à la Juriſdiction du Grand Aumônier de France.

Le portique qui conduit à l'Egliſe eſt ſoutenu de huit colonnes Corynthiennes, élevées ſur huit degrés. Le dedans de l'Egliſe eſt de figure ronde & décoré de quatre arcs, entre leſquels ſont des pilaſtres Corynthiens couplés, qui ſoutiennent la grande corniche qui regne au pourtour; le tout ſurmonté d'une attique & terminé par une coupole de ſoixante-deux pieds de diametre, dont le comble eſt couronné par un lanternin ſoutenu par des conſoles de mauvais goût. La voûte de cette coupole eſt ornée d'un grand morceau de peinture à freſque, par la Foſſe, repréſentant l'Aſſomption de la Vierge. Il eſt accompagné de roſaces dorées, renfermées dans des caiſſons octogones.

Le Tableau d'autel, repréſentant la Nativité, eſt de Houaſſe: vis-à-vis de la porte eſt un Chriſt, par Noël Coypel.

Le Tableau qui eſt au-deſſus de la porte, eſt d'Antoine Coypel, fils du précédent.

Dans une des quatre Chapelles ménagées entre les pilaſtres, eſt un excellent Tableau de la Foſſe, repréſentant Saint-Pierre conſolé par un Ange dans ſa priſon.

Il y a, dans l'attique, des Tableaux entre les vitraux qui éclairent ce dôme. Celui du mariage de la Vierge avec Saint Joſeph eſt de Bon Boullongne; celui de l'Annonciation, de Stella; ceux de la Viſitation & de la Purification ſont d'Antoine Coypel.

Le plafond du Chœur des Religieuſes eſt peint par la Foſſe.

Les penſions y ſont de 5 à 600 livres.

AUBERGES.

Il y a dans tous les quartiers, & même preſque dans toutes les rues de cette Ville, des Auberges où l'on mange à toutes ſortes de prix. Le quartier du Palais-Royal eſt celui qui en eſt le plus abondamment pourvu.

AUDIENCES DES MINISTRES ET PERSONNES EN PLACE.

M. de Miromeſnil, Garde des Sceaux, donne Audience tous les Mercredis, depuis dix heures juſqu'à deux, en ſon Hôtel, rue de Richelieu.

M. le Comte de Vergennes, Miniſtre d'Etat & des Affaires Etrangeres, donne Audience à Verſailles tous les Dimanches matin. Son Hôtel à Paris eſt quai des Théatins.

M. le Marquis de Ségur, Miniſtre de la Guerre, donne ſes Audiences le Dimanche à Verſailles, & à Paris les Jeudis, aux Invalides. Son Hôtel eſt à Paris, rue Saint-Florentin.

M. le Marquis de Caſtries, Miniſtre de la Marine, rue de Varenne, Fauxbourg Saint-Germain, donne ſes Audiences tous les Mercredis à Paris dans ſon Hôtel.

M. Amelot, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Maiſon du Roi, donne ſes Audiences tous les Lundis matin au Louvre. Son Hôtel, rue de l'Univerſité.

M. Joly de Fleury, Miniſtre des Finances, donne Audience tous les Mardis matin à l'Hôtel du Contrôle général, rue neuve des Petits-Champs.

M. d'Aligre, premier Préſident du Parlement, donne Audience tous les Mardis & Samedis matin, Hôtel de la premiere Préſidence.

M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police, donne Audience tous les Mardis & Samedis matin, en ſon Hôtel, rue neuve des Capucines.

M. Berthier de Sauvigny, Intendant de la Généralité de Paris, donne Audience tous les Mercredis & Samedis, rue de Vendôme.

M. le Duc de Coſſé, Gouverneur de Paris, donne Audience tous les jours en ſon Hôtel, rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain.

M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens du Roi, donne Audience tous les jours en ſon Hôtel, cul-de-ſac de l'Oratoire.

M. de Néville, Maître des Requêtes, Directeur général de la Librairie, donne Audience tous les Mercredis matin, en ſon Hôtel, rue neuve des Petits-Champs.

AUGUSTINS.

Il y a trois Couvents d'Auguſtins à Paris. Celui des Grands-Auguſtins eſt ſitué ſur le Quai dit des Auguſtins ou de la Vallée, au bas du Pont-Neuf. L'Egliſe paroît avoir été bâtie par Charles V, dit le Sage.

La ſtructure de cette Egliſe eſt groſſiere & point voûtée; le chœur eſt grand & ſpacieux. La décoration du maître-Autel conſiſte en huit colonnes Corynthiennes de marbre Cypolin, diſpoſées ſur plan courbe, & ſoutenant une demi-coupole,

dans le fond de laquelle eſt le Pere Eternel dans ſa Gloire, en bas-relief. Le tout a été conſtruit ſur les deſſins de le Brun en 1678.

La menuiſerie du Chœur eſt de très bon goût, & parfaitement exécutée. Au-deſſus ſont ſept grands Tableaux enrichis de magnifiques bordures. Le premier, qui eſt le plus près de l'Autel, repréſente le Sacrement de l'Euchariſtie, & a été donné par un Religieux du Couvent; mais on ignore le nom du Peintre.

Les cinq qui ſuivent, font voir chacun une promotion de l'Ordre du Saint-Eſprit, ſous les cinq Grands-Maîtres qui ont ſucceſſivement régné depuis l'inſtitution & fondation de l'Ordre; ſavoir, Henri III, Inſtituteur & Fondateur; Henri IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV. Ce dernier eſt repréſenté donnant le collier de l'Ordre à Louis de Bourbon-Condé, Comte de Clermont, dans la grande promotion du 3 Juin 1724. Ces cinq Tableaux, de ſeize pieds de haut chacun ſur douze de large, ont été peints par trois fameux Peintres de l'Académie Royale: Henri III, par Vanloo; Henri IV, par de Troye; Louis XIII, par Champagne; Louis XIV & Louis XV, par Vanloo.

Le ſujet du ſeptieme Tableau eſt pris du chap. 5 des Actes des Apôtres, & eſt de Jouvenet.

La Chaire du Prédicateur eſt ornée de basreliefs du fameux Germain Pilon.

Dans le Cloître eſt un Saint François d'Aſſiſe à genoux, modele en terre cuite de Germain Pilon, que l'on a gâté en le peignant.

L'Ordre du Saint-Eſprit a fait décorer deux Salles de ce Monaſtere qui lui ſont affectées, de boiſerie, ſculpture, dorure & portraits en buſte & armes de tous les Commandeurs & Chevaliers reçus dans cet Ordre depuis ſon établiſſement juſqu'à ce jour. Ces Salles ſont ouvertes aux Curieux tous les Mercredis & Jeudis de chaque ſemaine.

depuis onze heures & demie du matin juſqu'à quatre heures après midi.

C'eſt dans ce Couvent que ſe tiennent les Aſſemblées du Clergé.

Leur Egliſe fut choiſie par Henri III pour la cérémonie de l'inſtitution de l'Ordre du Saint-Eſprit, le premier Janvier 1579. Ce Prince y reçut celui de la Jarretiere le dernier Février 1585, & y établit ſa Confrairie des Pénitens.

Ce fut dans une Salle de ce Couvent que Louis XIII fut reconnu Roi, & Marie de Médicis déclarée Régente.

Pluſieurs perſonnes de conſidération ont été enterrées dans cette Egliſe.

Les *Petits-Auguſtins* ont leur Couvent dans une rue qui porte leur nom, & qui aboutit ſur le Quai Malaquais.

La Maiſon de ces Peres n'a rien du tout d'extraordinaire, non plus que leur Egliſe, dédiée ſous le titre de Saint-Nicolas de Tolentin.

La Reine Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, & ſœur de trois Rois, a été une des principales bienfaitrices de ce Monaſtere. Elle laiſſa à ces Peres, par ſon teſtament, une partie de ſa vaiſſelle d'argent, de laquelle ils ſe ſont ſervis pour faire la riche argenterie qu'ils expoſent ſur leur grand Autel les jours de Fêtes ſolemnelles.

Cette Reine fit bâtir la Chapelle à main droite à côté du grand Autel. Le cœur de cette Reine y fut inhumé.

Dans une niche ceintrée, au milieu du rétable du maître-Autel, eſt un groupe de terre cuite blanchie compoſé de trois figures. C'eſt un Agoniſant ſoutenu par un Ange, qui lui montre le Ciel, & auprès eſt Saint Nicolas de Tolentin. La tête de l'Agoniſant eſt admirable par ſon expreſſion vive & touchante, & fait l'admiration des connoiſſeurs.

Le Cloître de ces Peres eſt orné de Peintures à freſque.

Le Pere André le Boulanger, plus connu ſous le nom de Petit-Pere André, étoit de cette Maiſon.

Le Couvent des *Auguſtins Déchauſſées & Réformés de la Place des Victoires*, appellés Petits-Peres, eſt près de cette place, à l'entrée de la rue Notre-Dame des Victoires.

Louis XIII poſa la premiere pierre de leur Egliſe le 9 Décembre 1629, & voulut qu'elle fût ſous l'invocation de Notre-Dame des Victoires, en mémoire de celles qu'il avoit remportées ſur les ennemis de la Religion & de l'Etat.

Ce Prince fit expédier dans le même mois des Lettres-Patentes, par leſquelles il ſe déclara Fondateur de leur Egliſe, Couvent & Congrégation, & leur accorda les mêmes priviléges, droits, franchiſes & exemptions dont jouiſſent les autres Egliſes & Maiſons de fondation royale.

Cette Egliſe devenant trop petite pour ce quartier qui ſe peuploit tous les jours, ces Religieux en firent bâtir une autre qui fut commencée en 1656, & c'eſt celle qui exiſte aujourd'hui (1).

L'ordre d'architecture régnant dans cette Egliſe eſt l'Ionique, ſurmonté d'une eſpece d'attique compoſé, qui porte des arcs doubleaux & des arriere-corps d'où partent des lunettes avec des archivoltes qui renferment des vitraux au-deſſus des ceintres des arcades des Chapelles.

La Chapelle de Notre-Dame de Savonne eſt au bout de la croiſée du côté de la rue; elle eſt toute revêtue de marbre, & décorée d'une architecture Ionique, du deſſin du fameux Claude Perrault.

(1) Ce fut Pierre le Muet, Ingénieur & Architecte du Roi, qui en donna les deſſins.

La Chapelle qui eſt en face, de l'autre côté de la croiſée, eſt ſous l'invocation de Saint-Auguſtin, où l'on voit la ſtatue en marbre de ce Saint Docteur, par M. Pigalle.

Les Tableaux du chœur repréſentent divers traits de la vie de Saint-Auguſtin, & ſont tous de Carle Vanloo, mort premier Peintre du Roi & Chevalier de Saint-Michel.

Le Portail eſt de Cartaud, Architecte.

La Bibliotheque de ce Couvent mérite d'être vue; elle a cent trente-un pieds de long ſur dix-neuf de largeur, éclairée bien également. Au milieu du plafond eſt un Tableau peint à freſque en 1703 par Paul Mattei, Peintre Napolitain. Le nombre des livres eſt très-conſidérable.

Ces Religieux ont auſſi un Cabinet de Médailles, d'Antiques & d'Hiſtoire Naturelle très-recommandable.

On prétend que le nom de Petits-Peres leur fut donné, de ce que Henri IV ayant apperçu dans ſon anti-chambre deux de ces Religieux fort petits, demanda qui étoient ces petits Peres-là, d'où le nom leur eſt reſté.

AVE-MARIA (Filles de l').

Le Couvent des Filles de l'Ave-Maria, rue des Barres, fut fondé & bâti par Louis XI & Charlotte de Savoie. La porte d'entrée a été reſtaurée, telle qu'on la voit aujourd'hui, en 1660.

L'Egliſe n'a de remarquable que les tombeaux des perſonnes illuſtres qui y ont été inhumées.

Ces Religieuſes poſſedent en entier le corps de Saint-Léonce, Martyr, qui leur fut donné en 1709 par Madame de Guénégaud.

Le tombeau de Charlotte de la Trimouille, Princeſſe de Condé, eſt décoré d'une figure en marbre, grande comme nature, & digne d'admiration.

AVIS POUR LES RESCRIPTIONS.

Tous les Particuliers, qui veulent faire paſſer de l'argent en Province, peuvent aller tous les jours de la ſemaine, le matin, excepté les jours de Fêtes, Dimanches & Samedis, aux Bureaux ci-après, où on délivre des Reſcriptions gratuitement.

Aux Fermes-Générales, rue de Grenelle : on n'en donne point au-deſſous de 300 livres.

A la Régie-Générale, rue de Choiſeul, près la rue Neuve-Saint-Auguſtin : on n'en donne point au-deſſous de 150 livres.

A l'Adminiſtration des Domaines, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la petite porte du Palais-Royal.

A l'Hôtel de l'Adminiſtration des Poſtes, rue Plâtriere.

Pour toutes ſortes de ſommes, mais il en coûte le ſol pour livre.

Chez MM. les Receveurs-Généraux des Finances, pour toutes ſommes, pour les Villes de leur Généralité.

Et au Bureau des Recettes-Générales, rue Sainte-Avoie, Hôtel de Meſmes, pour toutes ſommes.

A l'Hôtel des Fermes de Bretagne, rue du Mail, ſur les Villes de la Province.

AVOCATS AU PARLEMENT.

Le mot *Avocat*, que l'on écrit encore Advocat, vient de la propoſition *ad* & du verbe *vocare*, appeller au ſecours. Cette étymologie déſigne aſſez l'importante fonction des Avocats. Cette profeſſion, très-conſidérée dans les beaux jours de la République Romaine, ne l'eſt pas moins aujourd'hui. Il y eut des Avocats en France dès les premiers temps de la Monarchie : ils alloient plaider dans les différentes Villes où le Parlement tenoit

ſes ſéances. Philippe-le-Bel l'ayant fixé à Paris en 1302, l'Ordre des Avocats commença à ſe former.

Leurs principales fonctions ſont de plaider à toutes les Juriſdictions. Leur nombre n'eſt point limité : ils n'ont point d'action pour leurs honoraires, ſuivant un Arrêt du 3 Septembre 1737.

Ils ont un Chef à leur tête, qu'on nomme Bâtonnier : c'eſt à ce Chef qu'il faut s'adreſſer, lorſqu'il eſt queſtion de former quelque plainte contre l'un d'eux.

On trouve leurs noms & leurs adreſſes dans l'Almanach Royal.

AVOCATS AUX CONSEILS.

Ces Avocats ſont des Officiers en titre, qui font les inſtructions & procédures dans les affaires diſcutées aux Conſeils du Roi, ou aux Requêtes de l'Hôtel au Souverain.

Leur nombre eſt de ſoixante-dix ; ils forment un Collége, à la tête duquel eſt un Doyen avec quatre Syndics & un Greffier électif. Ces Avocats ſont à la nomination du Chancelier de France, & leurs Offices tombent dans ſes Parties caſuelles. Ils ſont Commenſaux de la Maiſon du Roi, & ont droit de *Committimus* au grand Sceau. On trouve leurs noms & leurs demeures dans l'Almanach Royal.

AVOIE (Sainte).

Ce Couvent de Religieuſes eſt ſitué dans la rue qui porte ſon nom, au coin de celle Geoffroy-Langevin. Ces Religieuſes prennent des Penſionnaires.

AURE (Communauté de Sainte).

Cette Communauté de Religieuſes ſuit la Regle de Saint-Auguſtin, & eſt ſituée rue neuve Sainte-Geneviève, près la vieille Eſtrapade.

La Châſſe de Sainte-Aure eſt aux Barnabites.

perſonne reçoit ſes eaux ſéparément. Ces cabinets, fort propres, offrent tout ce qui peut être utile, moyennant 24 ſols par perſonne. On y fournit du linge qui ſe paie ſéparément.

Bains ſecs, ou Bains de vapeurs & de fumigations.

Ces nouveaux Bains établis rue Saint Dominique au Gros-Caillou, la ſeconde porte-cochere à gauche, ſont à l'inſtar de ceux établis en Pruſſe, en Allemagne & dans la Perſe. Leur efficacité eſt reconnue contre diverſes maladies, comme douleurs externes, rhumatiſmes, lait répandu, ſciatiques & maladies de la peau.

Cet établiſſement s'eſt fait avec l'approbation de la Société Royale de Médecine.

BAL DE L'OPÉRA.

Ce Bal ſe tient tous les Dimanches à minuit, depuis la Saint Martin juſqu'a l'Avent, & depuis le jour des Rois juſqu'au Carême. Il a lieu auſſi les Jeudi, Lundi & Mardi-Gras. On y va maſqué ou non maſqué. Le prix eſt de 6 livres par perſonne.

L'on n'y entre pas avant onze heures du ſoir, & il dure juſqu'à ſix heures du matin.

BANQUIERS.

Les fonctions des Banquiers conſiſtent à faire paſſer des fonds d'une Place à une autre par le moyen de Correſpondans ſur leſquels ils tirent des lettres de change, & pareillement d'acquitter celles tirées ſur eux lorſqu'ils les ont acceptées, ou que l'argent leur a été remis. Leur droit d'eſcompte eſt d'un quart, d'un tiers ou d'un demi pour cent, ce qui varie ſuivant les temps ou les lieux.

Les Banquiers mineurs ſont réputés majeurs pour le fait de leur commerce.

Les Banquiers doivent, ſuivant le titre premier.

de l'Ordonnance du Commerce, tenir des Regiſtres non-ſeulement de leur négoce, de leurs lettres de change, de leurs dettes actives & paſſives, mais encore de la dépenſe de leur maiſon.

Par la même Ordonnance, les Banquiers qui demandent des Lettres de répi doivent au préalable remettre leur bilan au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire, & repréſenter leurs Regiſtres à leurs créanciers.

Noms des Banquiers de Paris.

MESSIEURS

Alexandre & Compagnie, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue de Montmorency.

Jean-François Batbedat, rue des Moulins, butte Saint Roch.

Buſoni & Compagnie, rue Thevenot, près le cul-de ſac de l'Etoile.

Jean Cottin fils & Jauge, place de Louis-le-Grand.

Dangirard (freres), rue Neuve-Saint-Auguſtin.

Veuve de Bois-Landri & fils, rue Comteſſe d'Artois.

Delong & Compagnie, rue Poiſſonniere.

Doucet de Surini, rue de Beaune.

Jean Dupont, fils, rue des Vieilles Audriettes.

Arnoult Dupont, rue de l'Homme-armé.

Louis Féline, rue Quincampoix.

Auguſtin Foreſtier, rue Bourg-l'Abbé.

Jean-François Frin & Compagnie, place du Carrouſel.

Gallet de Santerre & fils, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, au coin de celle du Puits.

Gaſtinel, rue Dauphine, hôtel de Genlis.

Octave Giambone, rue de Bondy, près le Boulevard.

Ferdinand Grand, rue Montmartre, vis-à-vis Saint-Joſeph.

Jaume & Compagnie, rue Thérese, butte Saint-Roch.

Louis Julien, rue Simon-le-Franc.

Le Chevalier Lambert, rue de Richelieu.

Lavabre, Doerner & Compagnie, rue du Mail.

Le Couteulx & Compagnie, rue Montorgueil.

Le Fevre, rue Beaubourg.

Pierre le Roy, rue Pavée Saint-Sauveur.

Mallet & le Royer, rue Montmartre.

Montesſuy, Saint-Marc & Compagnie, rue Saint-Martin.

Pache freres & Compagnie, cul-de-ſac de l'Etoile.

Perregaux, rue Saint-Sauveur.

Perrouteau & Compagnie, rue du Mail.

Pourrat freres, rue des Foſſés-Montmartre.

Pichault, rue des Blancs-Manteaux.

Rilliet & Compagnie, rue Montmartre, vis-à-vis la rue Feydeau.

Rougemont l'aîné, rue Croix-des-Petits-Champs.

Sellonf & Compagnie, rue du Mail.

Veuve Taſſin & fils, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Tourton & Baur, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur.

Valienne, rue Pavée Saint-Sauveur.

Vanden-Yver freres & Compagnie, rue Royale, butte Saint-Roch.

Paul Véron, rue Coqhéron.

Vincens, rue Vivienne.

De l'Eſſert & Compagnie, rue Mauconſeil.

Delens de Fontenoy & freres, rue de Vaugirard.

Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome.

Ces Banquiers en titre d'Offices ſe chargent de faire ſolliciter à Rome par leurs Correſpondans, & de faire venir les bulles, reſcrits, ſignatures,

proviſions, diſpenſes, & généralement tous les actes qui émanent du Pape ou de ſon Légat d'Avignon.

Ils ſont à Paris au nombre de vingt, & ont une bourſe commune.

On trouve leurs noms dans l'Almanach Royal.

BARNABITES.

Les Clercs-Réguliers de la Congrégation de Saint-Paul, dits Barnabites, furent mis en poſſeſſion du Prieuré de Saint-Eloy, qu'ils occupent aujourd'hui, le 9 Juin 1631, par l'Archevêque de Paris; & cet établiſſement fut confirmé par Lettres-Patentes du 11 Décembre 1633, enregiſtrées le 9 Mai 1636. Leur maiſon eſt ſituée entre la rue de la Vieille-Draperie & la rue de la Barillerie. L'Egliſe n'a rien de ſingulier; la voûte en reſte encore à faire. Le portail, conſtruit en 1704 ſur les deſſins de Carraud, eſt décoré de pilaſtres d'ordre Dorique & Ionique; mais on ne le voit qu'en entrant dans une cour trop petite pour qu'on le puiſſe voir à ſon aiſe.

La petite place (1), qui eſt en avant de cette Egliſe, doit ſon origine à l'infame projet de Jean Châtel d'aſſaſſiner Henri-le-Grand. La maiſon du pere de ce parricide, ſituée dans cet emplacement, fut raſée; & la Ville avoit fait élever dans cette petite place, en 1594, une pyramide, ſur la baſe de laquelle on liſoit, dans des inſcriptions, toutes les circonſtances de cet horrible attentat. Louis XIII, ſollicité vivement par le Pere Cotton, Jéſuite, ſon Confeſſeur, en ordonna la démolition en 1605.

BARRE DE LA COUR.

On appelle ainſi le lieu où ſe tiennent les Procureurs proche l'Auditoire des Conſeillers commis-

(1) Voyez ci après, Place des Barnabites.

pour faire les adjudications & régler les appointemens. Ce lieu étant autrefois séparé par une barre, le nom de Barre de la Cour lui est resté.

On a aussi désigné sous ce nom certaines Juridictions, telle que celle du Chapitre de Paris, appellée la Barre du Chapitre.

BARRIERES DES ENTRÉES DE PARIS.

Soixante Barrieres, construites aux principales issues des Fauxbourgs de cette Ville, y servent d'entrées. A chacune sont des Commis qui ont droit de visiter les malles, paquets, &c., pour voir s'il n'y a rien de sujet aux droits du Roi.

Cette Ville a aussi deux entrées par eau : l'une par la Rapée, où il y a une patache en descendant la riviere ; & l'autre, en remontant par le Pont-Royal, vis-à-vis les Invalides.

Dans ces pataches sont aussi des Commis qui ont le même droit de visiter tout ce qui arrive par eau.

BARRIERES DEVANT LES HÔTELS.

Les Princes du Sang & les grands Officiers de la Couronne avoient autrefois une entiere Juridiction sur tous ceux qui étoient de leur dépendance, soit domestiques, soit par charges, emplois ou métiers. Quand il s'élevoit quelque tumulte parmi le Peuple, il avoit coutume de s'assembler devant l'Hôtel de celui qui avoit le droit de le juger.

Le Prince ou grand Officier descendoit alors à sa porte, dont on fermoit la barriere, pour qu'il ne fût point assailli par le Peuple ; il s'appuyoit dessus pour entendre les plaintes & griefs, & rendre justice à qui elle appartenoit. Telle est l'origine des Barrieres que nous voyons devant différens Hôtels.

Le Doyen des Maréchaux de France, le Chan-

celier & le Garde des Sceaux, ont le droit de Barrieres.

Celle qui ſe trouve devant l'Hôtel du Contrôle-Général, auparavant déſigné pour être l'Hôtel des Ambaſſadeurs extraordinaires, a été placée en cet endroit parce que cet Hôtel avoit appartenu à M. le Chancelier de Pontchartrain.

Il faut que ces Barrieres pourriſſent où elles ſont poſées : comme elles ne peuvent être arrachées, l'on tolere celles qui ſont reſtées aux Hôtels où demeuroient ceux qui avoient droit de Barrieres.

BARTHELEMI (Saint).

Egliſe Paroiſſiale près le Palais. C'étoit anciennement la Chapelle du Palais des Comtes de Paris. Cette Chapelle devint Royale à l'avénement de Hugues Capet au Trône ; & depuis ce temps nos Rois s'en ſont déclarés les fondateurs. Cette Egliſe, à la collation de l'Archevêque, eſt aujourd'hui la Paroiſſe de tout l'enclos du Palais & de la place Dauphine.

On travaille aujourd'hui à la réédification de partie de cette Egliſe, dont toute la nef & le portail menaçoient ruine.

Sa Majeſté, informée du danger que couroient les Paroiſſiens de cette Egliſe, a bien voulu accorder des fonds à ſa Fabrique pour la reconſtruction de la nef & du portail, & a agréé les plans du ſieur Cherpitel, l'un de ſes Architectes, déjà avantageuſement connu par la conſtruction de pluſieurs hôtels, & dont la modeſtie égale le talent.

La partie qui ſe reconſtruit eſt compoſée d'une nef, de deux bas-côtés avec chapelles, & de la croiſée : le tout décoré de colonnes d'ordre Dorique, portant arcades avec cul-de-four au-deſſus, terminant chaque travée des bas-côtés : ces arcades ſont couronnées d'une corniche qui fait le pour-

tour de la nef & de la croiſée ; au-deſſus de cette corniche regne un ordre Ionique avec de grands vîtraux pour éclairer l'Egliſe ; cette partie eſt terminée par une grande voûte avec arcs doubleaux, panaches, vouſſures & calottes.

Le portail eſt percé de trois portes, dont la principale ornée de deux colonnes Doriques, avec corniche architravée terminée par un ſocle ſoutenant deux figures exécutées par M. Berruer, Sculpteur du Roi, repréſentant la Foi & la Charité. Les deux portes latérales ſont ornées de frontons circulaires avec niches au-deſſus, dans leſquelles ſeront Sainte-Catherine & Notre-Seigneur : le tout ſurmonté d'une grande corniche Dorique avec grand fronton triangulaire, dans le tympan duquel ſeront les armes du Roi. Tout ce portail, formant avant-corps, ſe trouvera ſur deux parties liſſes qui ſerviront de baſe à deux tourelles quarrées réunies par une attique ſervant de fond au fronton du portail.

La maſſe de cet édifice aura ſoixante-douze pieds de hauteur, non compris les tours, ſur quatre-vingts de largeur.

BASOCHE.

Cette Juriſdiction, inſtituée en 1302, porte le titre de Royaume de la Baſoche. Elle eſt compoſée des Clercs de Procureurs du Parlement de Paris, qui, lorſqu'ils ſont aſſemblés, connoiſſent, tant en matiere civile que criminelle, des differends qui naiſſent entr'eux, & reglent leur diſcipline. Les conteſtations entre les Officiers de la Baſoche ſont réglées par le Chancelier de la Baſoche & les Procureurs de la Cour.

Les fréquentes aſſemblées tenues par les Clercs de Procureurs, pour veiller aux differends qui ſurvenoient entr'eux, ſont l'origine de cette Juriſdiction qu'ils exercent encore aujourd'hui.

Henri II accorda à la Baſoche le droit de faire couper dans les bois royaux, les arbres qu'elle

veut choisir, en présence du Substitut du Procureur-Général du Roi aux Eaux & Forêts, pour servir à la cérémonie du Mai qu'elle a coutume de faire tous les ans devant le grand perron du Palais.

C'est la Basoche qui doit donner aux Clercs, qui veulent se faire recevoir Procureurs, le certificat de leur temps de Palais.

Henri III révoqua le titre de Roi porté par le Chef de cette Juridiction, dont tous les droits sont passés en la personne du Chancelier de la Basoche.

Ce titre de Roi lui avoit été accordé par Philippe-le-Bel, de l'avis de son Parlement. Henri II leur avoit permis d'ajouter à leurs armoiries (qui sont trois écritoires), timbre, casque & morion, pour marque de Souveraineté.

Cette Juridiction est composée aujourd'hui d'un Chancelier, de plusieurs Maîtres des Requêtes; d'un Grand Audiencier, d'un Référendaire, tous deux Maîtres des Requêtes extraordinaires; d'un Aumônier qui a voix délibérative & séance après eux; d'un Procureur & d'un Avocat-Général; de quatre Tréforiers; d'un Greffier; de quatre Notaires & Secrétaires de la Cour Basochiale; d'un premier Huissier & de huit autres Huissiers.

Les procédures & les plaidoieries se font par des Clercs reçus Avocats à la Cour de la Basoche. L'Audience se tient les Mercredis & Samedis dans la Chambre Saint-Louis au Palais, entre midi & une heure.

Les Jugemens rendus par la Basoche sont Souverains, & ont le titre d'Arrêts, en sorte qu'on ne peut se pourvoir contre que dans cette même Juridiction, par Requête qui se porte à l'ancien Conseil, tenu par le Chancelier de la Basoche, assisté des Procureurs de la Cour.

Les Jugemens de la Basoche commencent par ces mots : *La Basoche régnante en triomphe & titre*

d'honneur, *Salut*; & finit par ceux-ci: *Fait audit Royaume*, *&c.*

Le Chancelier ne regne qu'un an; l'élection s'en fait annuellement au mois de Novembre. Il ne peut être marié ni Bénéficier. Il eſt obligé de donner un feſtin le jour de ſa réception; & c'eſt ce qu'on appelle entr'eux *droit & devoir*: on lui en donne acte à la fin du repas.

BASTILLE (la).

Cette priſon d'Etat, ſituée à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, fut bâtie ſous le regne de Charles V. Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, en poſa la premiere pierre le 22 Avril 1370. Ce château, ſans être fort, eſt un des plus redoutables de l'Europe, dit Saint-Foix.

Cette forteresſe antique eſt compoſée de huit tours rondes, jointes par des maſſifs de mêmes dimenſions. Les fortifications qui l'entourent furent commencées en 1553 & finies en 1559; elles conſiſtent en une courtine flanquée de baſtions, & bordée de larges foſſés. Elles furent conſtruites pour empêcher les incurſions des Troupes du Duc de Bourgogne qui venoient fréquemment de ce côté-là, pour piller l'Hôtel Saint-Pôl, où les Rois faiſoient leur réſidence, & dont l'autorité & la puiſſance étoient fort peu de choſe pour-lors.

La Baſtille a toujours été la priſon des Criminels d'Etat. Henri IV y fit garder ſon Tréſor Royal.

Les Curieux doivent aller voir dans la premiere cour, du côté de la rue Saint-Antoine, le magaſin d'armes, où ſont rangées avec beaucoup d'ordre & de propreté, toutes ſortes d'armes, & des armures de l'ancienne Chevalerie.

L'Adminiſtration de cette forteresſe eſt confiée à un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major & un Aide-Major; & pour le ſpirituel, un

Chapelain réſident & deux Prêtres de Saint-Paul, un Médecin & un Chirurgien.

La garde de ce château, compoſée d'Invalides, a deux Capitaines, un Officier chargé du détail, deux Lieutenans & quatre-vingt-deux hommes, en y comprenant les Sergens, Caporaux, Anſpeſſades, Fuſiliers & Tambours.

BATIMENS DU ROI.

M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, rue de l'Oratoire.

Premiers Commis des Bâtimens.

M. Cuvillier, rue de Tournon, au coin de celle du Petit-Bourbon; ou à Verſailles, à la Surintendance.

M. Montucla, rue Froidmanteau; ou à Verſailles, à la Surintendance.

Premier Architecte du Roi.

M. Mique, au Louvre; ou à Verſailles, rue du Potager.

Hiſtoriographe des Bâtimens.

M. l'Abbé le Blanc, rue Neuve-des-Bons-Enfans.

BATIMENS PUBLICS.

Sous cette dénomination ſont compris les Hôpitaux, Places, Ponts, Portes de Ville, Fontaines, Palais, Egliſes, Obſervatoire, Louvre, &c. Il faut voir chacun de ces articles, traité ſéparément dans cet Ouvrage.

BATTOIR (Jeu de), ou LONGUE-PAUME.

Ce Jeu de Longue-Paume ou de Battoir étoit autrefois fort en uſage; c'étoit à la demi-lune de la porte Saint-Antoine & aux Champs-Elyſées que ſe faiſoient les grandes parties. Ce dernier endroit

eſt aujourd'hui le ſeul où ſe rendent les Joueurs : ils ont adopté la Raquette de Paume de préférence au Battoir, qui n'eſt plus guères d'uſage que parmi les Ecoliers.

Il ſe fait des parties fort intéreſſantes ; & la promenade des Champs-Elyſées étant très-fréquentée, les Joueurs ont beaucoup de ſpectateurs.

BÉNÉDICTINES.

Les Maiſons de Religieuſes Bénédictines ſont au nombre de ſept dans cette Ville ; ſavoir :

Les Bénédictines de l'*Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement*, rue Caſſette.

Les penſions y ſont de 4 à 800 livres.

Celles de l'*Adoration du Saint-Sacrement*, rue Saint-Louis au Marais.

Les penſions y ſont de 4 à 500 livres.

Les Bénédictines de *la Ville-l'Evêque*, Fauxbourg Saint-Honoré. Penſions, 4 à 500 livres.

Les Bénédictines de *Notre-Dame de Conſolation*, ſous le nom de *Chaſſe-Midi*, dans la rue de ce nom. Penſions, 5 à 600 livres.

Les Bénédictines de *Notre-Dame-des-Prés*, au bout de la rue de Vaugirard, près la barriere. Penſions, 4 à 500 livres.

Les Bénédictines de *Bon-Secours*, rue de Charonne, Fauxbourg Saint-Antoine. Penſions, 5 à 600 livres.

Les Bénédictines *réformées de la Madeleine de Traiſnel*, rue de Charonne. Penſions, de 5 à 600 liv.

BÉNÉDICTINS.

Les Religieux Bénédictins ont ſix Maiſons de leur Ordre à Paris.

L'Abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*, dont nous avons parlé ci-devant.

Les

Les Bénédictins de *Saint-Martin-des-Champs*, rue Saint-Martin.

Les Bénédictins de *Saint-Denis-de-la-Charte*, rue de la Juiverie, au bas du pont Notre-Dame.

Les Bénédictins, dits *Blancs-Manteaux*, rue de ce nom.

Les Bénédictins du *College de Cluny*, place de Sorbonne.

Et les Bénédictins *Anglois*, rue Saint-Jacques. Dans leur Eglise est en dépôt le corps de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, mort à Saint-Germain-en-Laie le 6 Septembre 1701, de même que celui de Louise-Marie Stuart sa fille, morte au même endroit le 18 Avril 1712 (1).

BENOÎT (Saint).

On prétend que cette Eglise fut fondée primitivement par Saint Denis.

Le Chapitre de cette Eglise est composé de six Chanoines, dont les bénéfices sont de 600 livres de revenu. Ces Canonicats sont à la nomination d'autant de Chanoines de Notre-Dame, par le droit attaché à leurs Prébendes. Il y a aussi douze Chapelains rentés de 300 livres chacun, choisis par les Chanoines de Saint-Benoît, qui ont aussi le droit de nommer à la Cure de cette Paroisse, dont le Curé prend le titre de Vicaire perpétuel. Ainsi, cette Eglise est collégiale & paroissiale.

Sur l'Autel de la Chapelle de la Paroisse est une descente de Croix du fameux Sébastien Bourdon.

Cette Eglise n'a rien de recommandable que le fond du Chœur refait à neuf & décoré en-dedans de pilastres Corynthiens, sur les dessins du célebre Claude Perrault, premier Architecte

(1) Voyez chacun de ces articles.

du Roi, qui fut enterré dans cette Egliſe, ainſi que Charles Perrault ſon frere puîné, & Gérard Audran, un des meilleurs Graveurs que la France ait produits.

Sur un des piliers de la nef eſt le Tombeau en marbre de la femme de *Frédéric Léonard*, Libraire renommé, exécuté par Vancleve, ſur les deſſins de Gilles-Marie Oppenord, Architecte.

Michel Baron, le plus fameux Comédien qui ait paru ſur la Scene, eſt enterré dans cette Egliſe, où pluſieurs autres perſonnages de mérite ont été inhumés.

BERNARDINES.

Les Religieuſes du Précieux-Sang, rue de Vaugirard, ſuivent la Regle de Saint-Bernard. Leur Egliſe, ainſi que leur maiſon, n'ont rien qui puiſſe piquer la curioſité d'un Amateur.

Les penſions y ſont de 4 à 500 livres.

BERNARDINS.

Le College des Bernardins, ſitué rue de leur nom, fut bâti en 1338, & la premiere pierre en fut poſée le 24 Mai.

Le Pape Benoît XII & le Cardinal Guillaume Curti, qui avoient été Religieux de cette Maiſon, entreprirent de faire bâtir, à leurs dépens, l'Egliſe des Bernardins; mais ils ne vécurent pas aſſez long-temps pour la voir achever. Les voûtes de l'Egliſe, bien priſes & fort élevées, ſont regardées comme un chef-d'œuvre d'Architecture gothique.

L'on doit demander à voir un eſcalier placé à l'extrémité du bas-côté droit de l'Egliſe. Le plan de la cage eſt rond & à double vis, ce qui forme deux eſcaliers l'un ſur l'autre, dont la tête des marches eſt enclavée dans le même noyau qui porte le fond, de façon que deux perſonnes peuvent monter & deſcendre ſans ſe voir.

Cet eſcalier a deux entrées, l'une par l'intérieur de l'Egliſe, & l'autre par la Sacriſtie.

Le comble de cette Egliſe eſt ſoutenu par des aſſemblages de pierres taillées de façon qu'elles forment l'effet d'une charpente.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

Les Bibliotheques publiques de cette Ville ſont au nombre de huit.

La Bibliotheque du Roi, ſituée rue de Richelieu, peut regarder Charles V, dit le Sage, comme ſon fondateur. Ce fut Colbert qui la fit tranſporter dans cet endroit, auprès de ſon Hôtel, dans la vue de l'approcher du Louvre, où le Roi avoit deſſein de la placer magnifiquement.

Cette Bibliotheque contient aujourd'hui plus de deux cents mille volumes.

On y voit le tombeau de Childeric, pere de *Clovis*, découvert à Tournay en 1653.

L'on y trouve auſſi un Cabinet de Médailles & d'Antiques.

Elle eſt ouverte à tout le monde deux jours de la ſemaine, qui ſont les Mardis & Vendredis matin, depuis neuf heures juſqu'à midi.

Le Cabinet d'Eſtampes placé dans le même Hôtel, ſous la garde de M. Joly, ſe voit auſſi les mêmes jours & aux mêmes heures.

Cette Bibliotheque poſſede encore deux globes, l'un celeſte & l'autre terreſtre, de onze pieds onze pouces ſix lignes de diametre, inventés & faits par le P. Coronelli, conſidérés comme parfaits depuis que Batterfield a conſtruit deux grands cercles de bronze, de treize pieds de diametre, qui en ſont les horizons & les méridiens.

On y trouve auſſi le Parnaſſe françois, en bronze, de feu M. Titon du Tillet.

La Bibliotheque de Saint-Victor, fameuſe par le choix des Livres dont elle eſt compoſée, eſt

ouverte au Public les Lundis, Mercredis & Samedis après midi, à l'exception des Fêtes : elle eſt dans l'enclos de l'Abbaye de ce nom. Ses Vacances ſont depuis le 15 Août juſqu'à la Saint-Luc.

La Bibliotheque Mazarine, placée dans un des pavillons du College des Quatre-Nations, eſt publique depuis 1688. Les jours d'entrée ſont les Lundis & Jeudis de relevée, excepté les Fêtes. Ses Vacances ſont depuis le premier Août juſqu'à la Touſſaints.

La Bibliotheque des Avocats, publique depuis 1708, eſt dans une des Salles de l'Archevêché : l'on y entre les Mardis & Vendredis après midi, excepté les Fêtes.

La Bibliotheque des Peres de la Doctrine-Chrétienne, Fauxbourg Saint-Marceau, eſt ouverte les Mardis & Vendredis matin, depuis la Saint-Martin juſqu'à la Saint-Louis.

La Bibliotheque de la Ville, placée rue Sainte-Antoine, dans la Maiſon de MM. les Génovéfains de la Culture Sainte-Catherine, eſt ouverte au Public les Mercredis & Samedis après midi, à l'exception des Fêtes, depuis la Saint-Martin juſqu'au premier Septembre.

La Bibliotheque de l'Univerſité, au College de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, eſt ouverte les Lundis, Mercredis & Samedis, depuis neuf heures du matin juſqu'à midi, & depuis deux heures & demie après midi juſqu'à cinq heures.

La Bibliotheque de la Faculté de l'Ecole de Médecine, rue de la Bucherie, eſt auſſi ouverte les Jeudis après midi.

BIBLIOTHEQUES PARTICULIERES.

La Bibliotheque de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, tant par le nombre des Livres, que

par ſes anciens Manuſcrits, eſt une des plus conſidérables de cette Ville; elle eſt enrichie d'un Cabinet d'Antiquités formé par feu Dom Bernard de Montfaucon, dont le nom ſeul fait l'éloge. Il y a auſſi un Cabinet d'Hiſtoire naturelle.

Cette Bibliotheque, quoique n'étant pas deſtinée à l'uſage du Public, eſt une des plus fréquentées, par le libre accès qu'y trouvent les-Gens-de Lettres.

La Bibliotheque de Sainte-Genevieve du Mont eſt dans le même cas : mais MM. les Religieux ſe font un honneur & un devoir d'en partager les richeſſes avec les Savans qui peuvent y aller ou faire des recherches les Lundis, Mercredis & Vendredis non fêtés, depuis deux heures juſqu'à cinq de l'après-midi.

La Bibliotheque de la Sorbonne, riche en Manuſcrits & en Théologie, n'eſt pas publique; mais MM. les Savans y trouvent des ſecours par l'entremiſe de quelque Docteur de la Maiſon.

La Bibliotheque du College de Navarre, conſidérable par d'anciens Manuſcrits.

La Bibliotheque des Petits-Peres de la place des Victoires : ces Religieux ont auſſi un Cabinet d'Hiſtoire naturelle, & une belle ſuite de Médailles & d'Antiques.

La Bibliotheque de feu M. le Cardinal de Soubiſe, eſtimée par le nombre, les belles reliures & les bonnes éditions, eſt vieille rue du Temple, à l'Hôtel de Straſbourg.

BILLARDS.

Il y a dans cette Ville nombre de Jeux de Billards appartenans au Corps des Maîtres Paumiers. Les Maîtres & les Garçons y montrent ce jeu à ceux qui veulent l'apprendre. Mais nous prévenons MM. les Etrangers que ces Jeux ne

ſont guères fréquentés aujourd'hui que par des Domeſtiques & gens de bas étage, & qu'un homme honnête n'oſe pas s'y préſenter. Il eſt pourtant quelques Billards où les Joueurs ſont preſque tous gens comme il faut, tels que celui de la rue Beaurepaire & quelques autres ; mais en très-petit nombre.

BILLETS ET LETTRES DE CHANGE.

Les Billets ſont en général la reconnoiſſance d'une dette avec promeſſe de la payer.

Ceux ſous ſeing-privé n'emportent pas hypotheque, qu'ils ne ſoient reconnus en Juſtice ou devant Notaires.

Il faut les faire contrôler avant d'en pourſuivre le paiement en Juſtice.

Les mineurs émancipés & les femmes ſéparées peuvent s'engager juſqu'à concurrence de leurs revenus.

Les Marchands, Banquiers, ainſi que les Financiers, Traitans & Comptables envers le Roi, peuvent être contraints par corps au paiement de leurs Billets ; & ces Billets ſont exempts du contrôle.

Les Billets pour valeur reçue n'ont que dix jours de faveur.

Il en eſt de même pour les Lettres-de-Change.

Les Billets où il y a valeur en marchandiſes, ont un mois de faveur.

Les Billets au porteur ont les mêmes jours de faveur que les Billets à ordre.

Les Lettres-de-Change payables à dix, quinze ou vingt jours de vue, ont de même dix jours de faveur en ſus du jour de leur viſa.

Les Lettres payables à uſance jouiſſent également des dix jours de grace : chaque uſance eſt de trente jours.

Lorſqu'elles ſont à tant de mois de date, il

faut ſuivre les mois tels qu'ils ſont, & y ajouter en ſus les dix jours de faveur.

Les Lettres ou Billets payables à vue doivent être acquittés à leur préſentation.

On n'eſt pas obligé de faire accepter les Lettres-de-Change payables à jour fixe, parce qu'elles doivent être payées à leur échéance.

L'acceptation des autres Lettres-de-Change à tant de jours de vue, eſt indiſpenſable.

Si l'échéance d'un Billet ou d'une Lettre-de-Change expire le Dimanche ou un jour de Fête, le protêt peut en être fait la veille ſi on ne le paie pas.

Une Lettre-de-Change perdue ſe recouvre par une ſeconde qui annulle la premiere. Pour un Billet à ordre ou payable au porteur, le paiement n'en peut être fait que pardevant le Juge qui l'ordonne, en donnant caution.

Lorſque le protêt d'une Lettre-de-Change ou Billet à ordre vient à être fait faute de paiement, le porteur doit dans quinze jours en faire la demande à l'un des endoſſeurs; & ſi ſon domicile eſt à plus de dix lieues, le porteur, en outre des dix jours, a encore un jour par cinq lieues pour faire le renvoi.

Toute Lettre-de-Change ou Billet à ordre d'un Marchand qui fait faillite, ceſſe d'être négociable. Cette faillite eſt réputée ouverte lorſque le débiteur ne paroît plus, que ſon magaſin eſt fermé, que perſonne ne le repréſente chez lui pour acquitter ſes engagemens, & enfin lorſque le ſcellé a été mis ſur ſes effets, ce qui ne ſe fait légalement que lorſque le débiteur eſt abſent.

BLANCS-MANTEAUX.

Le Couvent des Bénédictins, dit *Blancs-Manteaux*, ſitué rue de ce nom, a été rebâti en 1685: le Chancelier le Tellier & ſa femme en poſerent la premiere pierre, & firent préſent de mille écus.

Leur Egliſe eſt ornée d'un monument de marbre blanc décoré de bronze, ſculpté en 1719 par Simon Maizieres, élevé en la mémoire de Jean le Camus, Lieutenant-Civil, mort le 28 Juillet 1710 âgé de ſoixante-treize ans, & inhumé le 30 du même mois dans cette Egliſe. Ce Magiſtrat eſt repréſenté à genoux : un Ange tient devant lui un livre ouvert, & les figures ſont grandes comme nature.

Cette Maiſon eſt remplie de Religieux très-ſavans & d'un grand mérite.

BOETES AUX LETTRES.

Le Bureau général des Poſtes eſt rue Plâtriere, à l'Hôtel des Poſtes.

Il y a trente-ſix Boëtes placées dans les différens quartiers de Paris, pour la commodité du Public.

Noms des rues où ſont placées ces trente-ſix Boëtes.

Rue Plâtriere, Hôtel de la grande-Poſte.
Rue des Foſſés Saint-Germain-l'Auxerrois.
Rue Saint-Antoine, vis-à-vis la Baſtille.
Rue Saint-Antoine, au coin de la rue Tiron.
Rue du Fauxbourg Saint-Antoine, à l'entrée.
Rue du Fauxbourg Saint-Antoine, vis-à-vis les Enfans-Trouvés.
Rue du Bacq, Fauxbourg Saint-Germain, au Marché de l'ancien Hôtel des Mouſquetaires gris.
Rue du Bacq, vis-à-vis les Filles de la Viſitation.
Rue de Bourbon-le-Château, au coin de celle de Buſſy.
Rue de Bourgogne, près celle Saint-Dominique.
Rue des Blancs-Manteaux, au coin de celle de l'Homme-armé.
Rue du Brave, au coin de celle des Quatre-Vents.
Carrefour de la Croix-Rouge.
Place de Greve, au coin de la rue de la Vannerie.

Rue Saint-Jacques, au coin de celle des Cordiers.

Rue du Fauxbourg Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Magloire.

Rue S. Honoré, près du Marché des Quinze-Vingts.

Rue S. Honoré, vis-à-vis celle de Luxembourg.

Rue du Fauxbourg Saint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtel d'Evreux.

Rue Saint-Louis, au Marais, au coin de la rue neuve Saint-François.

Rue & Iſle Saint-Louis, au coin de celle des Deux-Ponts.

Rue du Fauxbourg Montmartre, près la Barriere.

Rue Saint-Martin, au coin de celle aux Ours.

Rue du Fauxbourg Saint-Martin, entre la Porte & la Grille.

Rue Mouffetard, vis-à-vis celle de l'Arbalêtre.

Place Maubert.

Place Saint-Michel.

Rue des Petits-Champs, au coin de celle de Gaillon.

Cour du Palais.

Rue des Petits-Carreaux, près celle de Cléry.

Paſſage du Pavillon des Quatre-Nations.

Rue Saint-Severin, près celle de la Harpe.

Rue de Seve, au coin de celle des Brodeurs.

Rue de la Tabletterie, au coin de celle de la Vieille Harengerie.

Rue du Temple, vis-à-vis le Temple.

Rue Trop-va-qui-dure, près la grille du grand Châtelet.

Rue Saint-Victor, vis-à-vis celle des Foſſés Saint-Bernard.

BOETES FUMIGATOIRES POUR SECOURIR LES NOYÉS.

Dans la plupart des Corps-de-Garde ſitués le long de la riviere, la Police a établi des Boëtes, au moyen deſquelles les perſonnes noyées reçoivent les ſecours les plus prompts & les plus efficaces.

BOIS A BRULER.

Le bois à brûler ſe vend à la voie ; la meſure, appellée membrure, eſt compoſée de deux pieces de bois de quatre pieds de haut, maintenues à quatre pieds de diſtance l'une de l'autre par une piece de bois de traverſe qui les aſſemble par le bas.

La voie ne compoſe qu'une demi-corde.

Le bois de chauffage ſe diſtingue en bois neuf, bois de gravier & bois flotté.

Le bois de gravier eſt flotté comme ce dernier ; mais venant de moins loin il eſt beaucoup meilleur, conſerve ſon écorce comme le bois neuf, & fait preſqu'autant de ſervice.

Suivant les Ordonnances, le bois à brûler doit avoir trois pieds & demi de longueur.

Le bois de moule ou de compte doit avoir de même trois pieds & demi de long, & au moins dix-huit pouces de circonférence. La voie eſt de ſoixante-deux bûches.

Le bois neuf coûte 21 liv. 10 ſols la voie ;

Le bois de gravier, 20 liv. 1 ſol ;

Et le bois flotté, 19 liv.

L'on donne ordinairement 10 à 12 ſols pour le ſciage d'une voie de bois.

La voiture coûte ordinairement depuis 20 ſols juſqu'à 30, ſelon la diſtance des lieux & les mauvais temps.

BON (Saint).

La Chapelle Saint Bon, ſituée dans la rue de ce nom, ne ſert plus actuellement que pour faire les Catéchiſmes aux enfans de la Paroiſſe Saint Merry.

BON PASTEUR (Communauté du).

Cette Communauté eſt dans la rue du Chaſſe-Midi, & fut inſtituée par Madame de Combé pour des Filles repenties.

On nomme Sœurs dans cette Maiſon celles dont la conduite a toujours été réguliere ; les autres ſont nommées Filles pénitentes.

BON-SECOURS (Notre-Dame de).

Ce Couvent, dont nous avons déjà parlé à l'article des Bénédictines, eſt ſitué rue de Charonne, Faubourg Saint Antoine. Les penſions ſont de 5 à 600 livres.

M. Louis, Architecte du Roi, vient de ragréer l'Egliſe de cette Maiſon ; il a ajouté un petit veſtibule à l'entrée de cette Chapelle. Ce veſtibule eſt décoré de deux niches, dans leſquelles il a placé deux vaſes d'une belle forme, & bien exécutés, pour ſervir de bénitiers.

La porte d'entrée eſt proportionnée à la grandeur de la Chapelle ; elle eſt ſimple & dans le bon goût antique.

L'on s'apperçoit aiſément que la décoration du maître-Autel n'eſt pas de M. Louis, par le peu de goût qui y regne, ce qui fait un contraſte choquant avec la décoration faite par cet Artiſte. On attend des temps plus favorables pour mettre de l'accord dans le total.

BONNE-NOUVELLE (Notre-Dame de).

Cette Egliſe ſituée rue Beauregard, près la Porte Saint-Denis, bâtie en 1624, fut érigée en Cure le 22 Juillet 1673. MM. les Prieur & Religieux de Saint Martin-des-Champs ſont en droit & poſſeſſion d'aller dire & célébrer dans cette Paroiſſe la grande & principale Meſſe Paroiſſiale & les Vêpres le jour de l'Annonciation de Notre-Dame, Fête & Patrone de ladite Egliſe ; & le Curé doit leur payer 3 livres, à quoi ils ſe ſont reſtreints pour tous droits d'oblations.

BOTANISTES.

Les Amateurs de la Botanique trouveront dans

cette Ville tous les moyens de ſatisfaire leur goût. Un certain nombre de Profeſſeurs royaux & de Médecins habiles ſe conſacrent à l'enſeignement de cette Science, & en font des Cours publics chez eux, dans leurs jardins, où l'on trouve les différentes familles de Plantes.

MM. les Démonſtrateurs du Jardin Royal des Plantes font ordinairement des herboriſations dans les environs de cette Ville, en faveur des Etudians.

Les jours où elles ſe font ſont annoncés par les Profeſſeurs, qui indiquent l'heure & le lieu du rendez-vous pour le départ.

MM. les Amateurs de la Botanique peuvent aller étudier au Jardin des Apoticaires, rue de l'Arbalêtre; au Jardin Royal des Plantes, où MM. Thouin freres, très-verſés dans cette Science, ſe font un plaiſir de communiquer leurs lumieres avec une complaiſance & une honnêteté dont on ne peut trop faire l'éloge.

BOUES.

L'on commença à nettoyer les rues de Paris en 1666. La ſonnette de chaque Commiſſaire paſſe tous les matins en été à ſept heures, & en hiver à huit heures, pour avertir de balayer les portes; ces heures paſſées, le Commiſſaire fait ſa tournée, & met à l'amende ceux dont les portes ne ſont point propres. Des tombereaux vont journellement dans chaque quartier enlever ces boues & balayures qui ſont relevées contre les bornes.

Ces Boues ſont noires & fétides, & font taches qui ne s'enlevent pas aiſément. On en attribue la cauſe au ſoufre, au ſalpêtre & à beaucoup de ſel fixe, volatile & nitreux dont elle eſt imprégnée.

Il vient de ſe former une Compagnie, qui moyennant un modique prix, ſe charge de nétoyer & balayer les rues. Pour reconnoître leurs Abonnés, ils ont mis un B en peinture bleue ſur toutes les Maiſons abonnées.

BOULEVARDS.

Les Boulevards ſont les remparts plantés d'arbres qui entourent cette Ville tant du côté du Nord que du côté du Midi, & dont nous avons déjà donné la deſcription ci-devant.

Qui croiroit que ce mot ne ſignifie dans ſon origine qu'un Jeu de Boule ? Le Peuple de Paris jouoit à la Boule ſur le gazon du Rempart ; ce gazon s'appelloit le verd, de même que le marché aux Herbes. On bouloit ſur le verd. De-là vient que les Anglois, dont la Langue eſt une copie de la nôtre dans preſque tous ſes mots qui ne ſont pas Saxons, ont appellé leur Jeu de Boule *Boulen-Gréen*, le verd du Jeu de Boule : nous avons repris d'eux ce que nous leur avions prêté. Nous avons appellé, d'après eux, Boulingrins, ſans ſavoir la force du mot, les Parterres de gazon en creux que nous avons introduits dans nos Jardins.

On entendoit autrefois de bonnes Bourgeoiſes dire qu'elles s'alloient promener ſur le *Bouleverd* & non ſur le Boulevard : on ſe moquoit d'elles, & on avoit tort. Mais en tout genre l'uſage l'emporte, & tous ceux qui ont raiſon contre l'uſage, ſont ſifflés & condamnés.

BOURSE (la).

On appelle ainſi le lieu deſtiné pour la négociation de tous les effets qui ſont commerçables, comme Billets, Lettres de change, Actions ſur les Fermes ou ſur la Compagnie des Indes, Contrats ſur la Ville & autres Effets publics. La Bourſe eſt, à proprement parler, la Place du Change. Elle eſt établie par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 24 Septembre 1724, dans l'ancien Palais Mazarin, dont le Roi fit l'acquiſition en 1719, & le donna enſuite à la Compagnie des Indes, pour y tenir ſes Bureaux. Cet Hôtel eſt rue Neuve-

des-Petits-Champs, mais l'entrée de la Bourſe eſt dans la rue Vivienne ; c'eſt-là que s'aſſemblent tous les jours, non fêtés, les Agens de Change, Courtiers, Banquiers & autres perſonnes néceſſaires pour le trafic deſdits Effets, dans une galerie à rez-de-chauſſée, depuis midi juſqu'à une heure.

BROUETTES ET CHAISES A PORTEURS.

Les Brouettes & Chaiſes à Porteurs furent inventées ſur la fin du ſiecle dernier, on ne ſait trop par qui. Elles ne peuvent ſervir que pour une perſonne ſeule.

On peut prendre ces Voitures à l'heure, à la journée ou à la courſe. Elles ne ſortent gueres de la Ville.

Le prix des Brouettes eſt de 18 ſols pour la premiere heure ; les heures ſuivantes à 16 ſols, & 18 ſols par courſe.

Celui des Chaiſes-à-Porteurs eſt de 30 ſols par courſe ; la premiere heure à pareille ſomme, & les autres à 24 ſols, tant de jour que de nuit.

Le Bureau des Brouettes eſt rue du Temple vis-à-vis la rue Portefoin.

Celui des Chaiſes-à-Porteurs eſt rue du Mail.

BUREAUX.

Grand Bureau des Pauvres. Il eſt établi Place de Grêve, à côté de l'Hôpital du Saint-Eprit ; il a droit de lever tous les ans à Paris une taxe d'aumône pour les Pauvres, ſur les Princes, Seigneurs, Bourgeois, Artiſans, Gens d'Egliſe, Communautés Eccléſiaſtiques, &c., n'y ayant d'exempt que les Pauvres ſeulement.

M. le Procureur-Général eſt Chef unique de ce Bureau, où un de ſes Subſtituts préſide en ſon abſence Il y a un Greffier & un Receveur général. Les Directeurs tiennent leurs aſſemblées les Lundis & les Jeudis, non fêtés, à deux heures après midi.

Il y a dans ce Bureau Juriſdiction & Huiſſiers, tant pour faire les taxes, que pour contraindre les refuſans de payer, & ceux qui étant nommés Commiſſaires des Pauvres refuſent d'en accepter & faire les fonctions.

Le Bureau *des Jurés-Crieurs*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. On appelloit Crieurs-Jurés, ſous la premiere Race de nos Rois, ceux qui proclamoient la mort des Rois & leur avénement au Trône.

Ces Officiers ont aujourd'hui le droit de louer les tentures de deuil pour les Enterremens, les Services annuels, les Mauſolés, Catafalques & autres Cérémonies lugubres, comme tentures d'appartemens, chapelles ardentes, &c. Aux grands Convois ils fourniſſent les corbillards pour les tranſports des corps, le nombre de ſuite que l'on déſire, avec les caparaçons pour tous les chevaux employés à traîner ces corbillards & carroſſes. Ils louent auſſi des habits noirs, tant pour Maîtres que pour Domeſtiques, fourniſſent manteaux, crêpes, pleureuſes & gants, font imprimer & porter les billets d'Enterremens, de Services & bouts-de-l'an. Deux ou trois de ces Officiers aſſiſtent aux grandes Cérémonies funebres, pour y faire obſerver l'ordre.

A la mort d'un de ces Officiers, tous ſes Confreres aſſiſtent en robe à ſon Convoi, & tiennent chacun une ſonnette d'argent; ils la font ſonner de temps en temps depuis la levée du corps juſqu'à l'inhumation.

Le Bureau *des Aſſurances*, rue de la Juſſienne, a été établi par une Compagnie qui ſe charge d'aſſurer aux Négocians qui trafiquent ſur mer, les fonds qu'ils placent ſur les vaiſſeaux.

Le Bureau *des Privilégiés* eſt ouvert tous les jours depuis dix heures du matin juſqu'à midi, Hôtel de Bretonvilliers, Iſle Saint-Louis.

C'eſt à ce Bureau que doivent s'adreſſer les

Propriétaires des Terres, Fermes ou Maiſons de Campagne, qui deſirent faire entrer pour leur uſage les objets de conſommation provenants de leurs poſſeſſions, tels que gibiers, volailles, beurres, œufs, fromages, foins, avoines, fruits, &c., en ſe conformant à la Déclaration du Roi du 15 Mai 1722, & Arrêts du 10 Août 1728 & 19 Août 1747.

M. Rocquain de Vienne, Directeur de ce Bureau, délivre les exemptions.

Bureaux *du Tréſor Royal*. M. *Micault d'Harvelay*, rue d'Artois; M. *de Savalette*, rue Saint-Honoré, près la Place Vendôme.

Le Bureau *de la Caiſſe des Arrérages*, chez M. Darras, Place Vendôme. C'eſt à cette Caiſſe que ſe paient toutes les rentes provenantes d'Effets Royaux.

Le Bureau *des Rentes du Domaine de la Ville*, à l'Hôtel de Ville.

Le Bureau *des Rentes de la Ville ſur les Aides & Gabelles*. Ce Bureau eſt compoſé de ſoixante-dix Payeurs, qui ont chacun un jour dans la ſemaine pour faire leurs paiemens à l'Hôtel de Ville.

Le Bureau *des Rentes ſur le Clergé*, rue Neuve-des-Petits-Champs, chez M. de Saint-Julien.

Le Bureau *des Rentes ſur les Etats de Bretagne*, chez M. Beaugeard, rue de Richelieu.

Le Bureau *des Rentes ſur la Compagnie des Indes*, à l'Hôtel du même nom, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Le Bureau *des Economats*, rue des Foſſés-Montmartre, chez M. Marchal de Sainſcey.

Le Bureau *des Invalides de la Marine*, chez M. Nouette, Tréſorier Général deſdits Invalides, rue des Foſſés-Montmartre.

Le Bureau *des Décimes & autres Impoſitions du Clergé*, chez M. Brillon du Perron, rue Saint-Sauveur.

Le Bureau *des Inſinuations Eccléſiaſtiques*, chez M. Chauveau, Greffier, rue des Marmouzets.

Le Bureau *des Parties Caſuelles*, chez M. Bertin, Receveur des Parties Caſuelles, rue d'Anjou au Marais.

Le Bureau Royal *de Correſpondance Nationale & Etrangere*, établi par Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1780, ſous l'inſpection de M. le Lieutenant-Général de Police, eſt le ſeul autoriſé à ſe charger de toutes ſortes de Commiſſions, recettes de rentes, ſuite d'affaires, & autres commodités réciproques.

Ce Bureau, chargé auſſi des *Petites-Affiches* & *Annonces*, eſt rue Neuve-Saint-Auguſtin.

Le Bureau *des Fermes Générales*, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

Le Bureau *de la Douane*, rue du Bouloir.

Le Bureau *du Roulage de France*, rue du Bouloir.

Le Bureau *du Tabac*, à l'Hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Le Bureau *des Domaines du Roi*, rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue Vivienne.

Le Bureau *d'Inſinuation* eſt dans le même Hôtel, ainſi que celui de *Conſervateur des Hypotheques pour les Lettres de Ratification*, *&c.*

L'on délivre auſſi à ce Bureau des Reſcriptions ſur toutes les Villes du Royaume, tous les jours le matin, excepté le Samedi.

Les Bureaux *de la Régie générale des Aides*, *&c.*, rue de Choiſeul, près la rue Neuve Saint-Auguſtin.

L'on donne tous les jours à ce Bureau, depuis neuf heures juſqu'à midi, excepté le Samedi, des reſcriptions pour toutes les Villes du Royaume. On ne reçoit pas moins de 150 livres.

Le Bureau *des Vivres de la Marine*, rue Neuve-du-Luxembourg, quartier Saint-Honoré.

Le Bureau *des Vivres de Flandres & d'Allemagne*, rue Charlot au Marais, vis-à-vis la rue de Normandie.

Le Bureau *des Conſervateurs des hypotheques ſur les rentes, pour les oppoſitions du ſceau*, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Grenier-Saint-Lazare, maiſon du Notaire.

Le Bureau *des Commiſſaires aux ſaiſies-réelles*, quai d'Anjou, Iſle Saint-Louis.

Le Bureau *des Receveurs des conſignations*, Cloître Notre-Dame.

Le Bureau *des Commiſſaires de la Voierie*, rue Beaubourg, au coin de celles des Vieilles-Etuves.

Le Bureau général *de la Régie de la Petite Poſte*, rue des Déchargeurs, attenant le Bureau des Marchands Drapiers.

Le Bureau *de la Direction des Nourrices & des Recommandareſſes pour les enfans en nourrice*, rue de Grammont, au coin de celle de Saint-Auguſtin.

Le Bureau *de la Grande Poſte*, rue Plâtriere.

Le Bureau *de la Poſte aux Chevaux*, rue Contreſcarpe, à l'ancienne Meſſagerie de Bordeaux.

Les Bureaux *de la Police*, chez M. le Lieutenant-Général de Police, rue des Capucines.

Le Bureau *de Sûreté*, Hôtel de M. le Lieutenant-Général de Police. On peut faire ſans frais, à ce Bureau, la déclaration de ce qui a été volé. Trois Inſpecteurs, chargés de cette partie, ſe rendent tous les jours à ce Bureau depuis onze heures du matin juſqu'à une heure.

Les Commiſſaires, diſtribués dans chaque quartier, ſont obligés de recevoir *gratis* les déclarations des Particuliers ſur les vols qui peuvent leur avoir été faits, & de les faire paſſer à ce Bureau.

Bureaux *des Papiers & Parchemins timbrés*. Il y a huit de ces Bureaux placés en différens quartiers de la Ville.

Le Bureau général eſt à l'Hôtel des Domaines, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Le Bureau général *du Ventilateur ou des Vuidangeurs de foſſes d'aiſance ſans odeur*, rue de Sevre, preſque vis-à-vis les Incurables.

Le Bureau *du Journal des Savans*, & le Bureau *du Journal de Paris*, ſont dans la même maiſon, rue de Grenelle Saint-Honoré, près la rue du Pélican.

Le Bureau *pour les Domeſtiques*, rue Montmartre, près celle du Jour.

Le Bureau *de la Gazette de France*, rue Saint-Sauveur, chez M. Bret, Rédacteur.

Le Bureau *du Journal des Romans*, rue Culture-Sainte-Catherine.

Le Bureau *des Journaux*, rue des Poitevins, Hôtel de Thou.

Le Bureau *de Muſique*, rue Montmartre, à côté du paſſage du Saumon.

Le Bureau général *des Fiacres*, rue du Fauxbourg Saint-Denis, & rue de Seine Fauxbourg Saint-Victor.

Le Bureau *des Tonneaux pour l'eau de Seine clarifiée*, rue & Iſle Saint-Louis.

Le Bureau *des Pompes pour les incendies*, rue de la Juſſienne.

Le Bureau *des Ramoneurs publics*, rue & vis-à vis le Temple.

Le Bureau *des Impoſitions*, chez M. d'Ailly, rue Neuve-des-Capucines.

Le Bureau *du Département des Mines* ſous MM. les Intendans du Commerce, chez M. Advenier, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue Royale.

Bureaux de *M. Joly de Fleury*, Miniſtre des Finances, Hôtel du Contrôle-Général, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Bureaux de *M. Gojard*, premier Commis des Finances, rue Neuve-des-Petits-Champs, près l'Hôtel du Contrôle.

Le Bureau *pour le Recouvrement des Penſions*

militaires en faveur des Officiers retirés en Province, rue Saint-Lazare, près la chauſſée d'Antin, chez M. d'Hémery, chargé par le Gouvernement de procurer aux Penſionnaires retirés en Province, qui deſirent être payés chez eux, des reſcriptions du montant net de leurs penſions.

Le Bureau *des Receveurs des Impoſitions de la Ville de Paris*, rue Chapon au Marais, chez M. Sauſſaye, premier Syndic.

Les Bureaux *de M. le Prévôt des Marchands*, chez M. Veytard, premier Secrétaire, à l'Hôtel de Ville.

Le Bureau *de la Régie des Poudres & Salpêtres*, à l'Arſenal.

Le Bureau *de la Régie des Etapes & Convois militaires pour le compte du Roi*, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Le Bureau *des Recettes générales des Finances*, rue Sainte-Avoie, à l'Hôtel de Meſmes.

Le Bureau général *des Carroſſes de place*, *Voitures des environs de Paris*, à cinq lieues à la ronde, & Meſſageries y réunies, grande rue du Fauxbourg Saint-Denis.

C'eſt à ce Bureau que l'on peut s'adreſſer pour réclamer les effets laiſſés dans les caroſſes de place, & pour les plaintes contre les Cochers.

Le Bureau du Fauxbourg Saint-Denis fait le ſervice pour les routes aboutiſſantes aux portes Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine, & même à Creil, Chantilly, Senlis, Pontoiſe, Nanteuil, Dammartin, Charenton, Villeneuve-Saint-Georges, Creteil, Boiſſi-Saint-Léger, Brunoy & Brie-Comte-Robert.

Le Bureau de la rue de Vaugirard, à l'ancienne Académie de la Guériniere, pour les routes aboutiſſantes aux portes Saint-Bernard, Saint-Jacques, Saint-Michel, Barrieres des Gobelins & de Vaugirard.

Le Bureau de la grande rue Saint-Honoré, an-

ſiennement celui des Coches, fait le ſervice de toutes les routes aboutiſſantes aux portes Saint-Honoré & de la Conférence, juſqu'aux diſtances qui lui ſont preſcrites.

Il en coûte dans les Cabriolets & Voitures à quatre places 12 ſols par lieue par perſonne; & dans les Guinguettes, 6 ſols par lieue.

Le Bureau *des Voitures de la Cour & de Saint-Germain-en-Laie*, Quai d'Orſay, au bas du Pont Royal.

Les prix des places ſont pour Verſailles & Saint-Germain-en-Laie, 3 livres 10 ſols; pour Fontainebleau, 9 livres 16 ſols; pour Compiegne, 14 livres 10 ſols.

Le Bureau *des Coches d'eau* pour Montereau, Briare, Melun, Nemours, Montargis, Corbeil, Auxerre, Sens, Nogent, Villeneuve-Saint-Georges, &c., au Bureau de la Diligence de Lyon, Quai des Céleſtins.

Le Bureau *des Diligences* ſur l'Oiſe, l'Aine & ſur la Seine, depuis Paris juſqu'à Rouen, rue Saint-Denis, près les Filles-Dieu.

Le Bureau *du Coche Royal* pour le ſervice de la Cour lorſqu'elle eſt à Fontainebleau, Quai hors Tournelle: ce Coche part tous les jours à ſept heures du matin, & arrive le même jour à ſept heures du ſoir à Valvin. Il en coûte 2 liv. 10 ſols.

Il repart de Valvin, chaque jour, un pareil Coche, à huit heures préciſes, qui arrive à Paris à ſept heures du ſoir.

Le ſervice de ces Coches a lieu tant que la Cour eſt à Fontainebleau.

Le Bureau *des Diligences & Meſſageries Royales* pour la haute & baſſe Normandie, la Flandre, la Picardie, l'Alſace, Metz, Soiſſons & Reims, rue Saint-Denis, à l'ancien Grand-Cerf.

Le Bureau *des Diligences & Meſſageries* pour Bordeaux, Toulouſe, &c., rue Saint-Denis, à l'ancien Grand-Cerf.

Idem, pour l'Anjou, la haute & baſſe Bretagne, le Maine & le Perche, rue d'Enfer Saint-Michel.

Idem, pour Lyon, Troyes & Langres, quai des Céleſtins.

Le prix des places dans toutes les Diligences, eſt à raiſon de 16 ſols par lieue de Poſte, 10 ſols par lieue dans les Carroſſes à journées reglées; & dans les Fourgons, à raiſon de 6 ſols par lieue.

Et dans la Diligence de Lyon, à raiſon de 20 ſols par lieue, nourriture compriſe.

Les Coches d'eau ou Galiotes de Saint-Cloud partent tous les jours, depuis Pâques juſqu'à la Touſſaints, à huit heures préciſes du matin, du Pont-Royal, vis-à-vis l'entrée du Jardin des Tuileries: ils conduiſent juſqu'au pont de Sevre, & y arrivent à dix heures. Il en repart tous les jours un de cet endroit à pareille heure, qui croiſe l'autre en chemin, & qui repart de Paris à quatre heures de l'après-midi, & arrive à ſix heures au pont de Sevre, d'où repart également, à la même heure, une autre Galiote qui arrive à Paris à huit heures. Le prix eſt de 5 ſols par perſonne.

Il part auſſi des Batelets tous les jours, à toute heure, pour Sevre, Meudon & Saint-Cloud, moyennant 4 livres par Batelet. Les Bateliers qui les conduiſent ne peuvent prendre plus de ſeize perſonnes.

Ces Batelets ſe trouvent au bas du guichet de Marigny, près le Pont-Royal.

Bureau de *la Marque d'Or & d'Argent*, rue des Orfevres.

Bureau *des Tréſoriers-Généraux de la Marine*, chez M. Boutin, rue de Richelieu, & chez M. de Saint-James, place Vendôme.

Bureaux *des Tréſoriers-Généraux des Guerres*, chez M. de Sérilly, vieille rue du Temple, au-deſſus de l'égoût; & chez M. de Biré, rue Barbette au Marais.

Bureaux d'Ecrivains publics.

Il n'eſt preſque point de rues & de places où l'on ne trouve de ces Bureaux.

Il y a auſſi quantité de ces Ecrivains ſous les Charniers des Innocens, toujours prêts à dreſſer Lettres, Placets & Mémoires pour le Public.

CABINETS D'ANTIQUITÉS ET MÉDAILLES.

UN des plus beaux Cabinets d'Antiquités eſt celui de MM. de Sainte-Geneviève.

Celui de MM. les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés.

Le Cabinet de M. d'Ennerī eſt précieux par la belle collection de Médailles qu'il renferme, & une ſuperbe collection de Miniatures;

Sa demeure eſt rue neuve des Bons-Enfans.

M. de Boullongne, rue Saint-Honoré; un ſuperbe choix de Monnoies & Médailles.

M. Paignon d'Ijonval, rue Bar-du-Bec; un beau choix de Médailles.

La Salle des Antiques, au vieux Louvre.

CABINETS DE TABLEAUX.

Les Salles de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, au Louvre.

Mgr le Duc d'Orléans, au Palais Royal.

Le nombre des Tableaux de la collection du Palais Royal eſt ſi conſidérable, les Tableaux ſont ſi précieux, qu'il n'eſt pas poſſible d'en donner une deſcription détaillée dans cet Ouvrage: nous nous contenterons de dire qu'il ſont tous de la main des plus fameux Peintres de toutes les Ecoles, & qu'ils forment la plus riche & la plus belle collection qu'il y ait en France, après celle du Roi.

Il y a encore au Palais Royal un Cabinet de

Médailles & Pierres gravées, ſous la garde de l'Abbé Belay.

Plus, une collection de tous les outils concernant les Arts & Métiers, exécutés en petit & dans les proportions par MM. Perrier freres.

M. le Prince de Condé, au Palais de Bourbon, poſſede une quantité de Tableaux précieux dans tous les genres.

M. le Duc de Praſlin, rue de Bourbon.

M. le Comte de Vaudreuil, rue de l'Univerſité.

M. le Duc de Chabot, rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain.

Madame la Préſidente de Bandeville, quai des Théatins.

M. le Comte de Baudouin, Capitaine aux Gardes, rue de Bondy.

M. de Very, rue des Saints-Peres.

M. Hareng de Preſle, rue du Sentier.

M. le Comte de Merle, rue de Choiſeul.

M. Toloſan, rue du Grand-Chantier.

M. le Maréchal de Noailles, rue Saint-Honoré.

M. le Noir du Breuil, rue Montmartre, vis-à-vis l'Hôtel d'Uzès.

M. Deſtouches, rue Saint-Marc (1).

M. Bergeret, rue du Temple, près le Boulevard.

M. Dufreſnoy, Notaire, rue Vivienne.

M. le Chevalier Lambert, Banquier, rue de Richelieu, près le Boulevard.

M. Watelet, au Louvre. Tableaux, Deſſins & Eſtampes.

M. de la Live de la Briche, rue du Fauxbourg Saint-Honoré. Tableaux, Bronzes, Deſſins, &c.

M. le Marquis de Sabran, rue d'Anjou, au

(1) Ce qui diſtingue cette collection compoſée de Maîtres Flamands & Hollandois, c'eſt que les Tableaux en ſont d'un petit format & la plupart très-précieux, & qu'une grande partie ſe trouve gravée dans la ſuite de cette Ecole entrepriſe par le ſieur le Brun. Ce Cabinet réunit auſſi Bronzes & Porcelaines.

Marais,

Marais. Tableaux, Gouaches, Deſſins, Miniatures de Petitot, Hall, &c.

M. de Beaumont, rue neuve des Capucines. Tableaux, Deſſins, &c.

M. Dupille, rue Saint-Louis, au Marais.

M. Dutartre, vieille rue du Temple, Hôtel de la Tour-du-Pin.

M. le Bœuf, rue Saint-Louis, au Marais.

M. Tonnellier, rue neuve des Petits-Champs.

M. Rouſſeau, Place Saint-Sulpice.

M. Dazaincourt, rue de Nazareth.

M. Aubert, Joaillier de la Couronne, aux Galeries du Louvre.

M. le Duc de Chaulnes, rue d'Enfer S. Michel.

M. Chalut de Verin, Place Vendôme.

M. le Roi de la Faudigniere, ſur l'arcade de la Place Royale, du côté de la rue Saint-Antoine.

M. le Duc de Coſſé, Gouverneur de Paris, rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain. Tableaux, Meubles précieux & Bronzes.

M. de Courmont, Régiſſeur-Général, rue de Menars.

M. de Billy, au vieux Louvre. Un beau Cabinet de Tableaux.

M. le Baron de Beſenval, rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain. Tableaux & Deſſins.

M. de Beaujon, rue du Fauxbourg Saint-Honoré. Tableaux, Bronzes, Porcelaines, &c.

M. Godefroid, rue de Choiſeul, près le Boulevard. Tableaux de la Hyre, Berghem, Natoire, Greuſe, Vernet, Robert, &c. Deſſins, Gouaches & Eſtampes.

CABINETS D'ESTAMPES ET DESSINS.

Le Cabinet de Deſſins, appartenant au Roi, compoſé d'une collection très-précieuſe & très-nombreuſe des Deſſins des plus grands Peintres, tant anciens que modernes, eſt aux Galeries du Louvre, ſous la garde de M. Cochin, Secrétaire

& Hiſtoriographe de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, qui joint aux connoiſſances particulieres de ſon Art, celles d'homme de Lettres, d'homme de goût, & de premier Deſſinateur de l'Europe.

Le Cabinet du Roi, à la Bibliotheque du Roi, rue de Richelieu.

M. de la Reyniere, rue des Champs-Elyſées. Tableaux, Eſtampes & Bronzes.

M. Paignon, rue Bar-du-Bec. Tableaux, Deſſins, Eſtampes, Médailles, Hiſtoire Naturelle & Curioſités.

M. le Duc de Chaulnes, rue d'Enfer. Eſtampes, Deſſins & Curioſités Chinoiſes.

M. d'Hericourt, Hôtel de Valois, rue de Tournon. Eſtampes.

M. Noury, Conſeiller au Grand-Conſeil. Deſſins.

M. le Marquis de Saint-Chamand, rue des Filles du Calvaire, au Marais. Eſtampes.

M. de Saint-Moris, Conſeiller au Parlement, rue Vivienne. Deſſins.

M. le Marquis de la Mus, rue Notre-Dame des Victoires. Un précieux Cabinet de Deſſins.

M. de Saint-Yves, rue du Chantre. Eſtampes.

Cabinet d'Eſtampes Angloiſes, où ſe trouvent toutes les collections complettes des Œuvres des différens Maîtres de ce pays. Ces Eſtampes, montées ou non montées, ſe vendent en tout temps à prix fixe & aux mêmes prix qu'on les acheteroit à Londres. Ce Cabinet eſt Place du Palais-Royal.

CABINET DE MARINE, *au Louvre.*

Ce Cabinet eſt compoſé de modeles de preſque tous les Vaiſſeaux, Barques, Brigantins, Galeres, Galiotes à bombes, &c. avec leurs agrès. Les parties de ces Vaiſſeaux ſont ſéparées des coupes, pour en faire voir la conſtruction intérieure : on

y voit auſſi des formes de baſſins de conſtruction & de lancement de Vaiſſeaux ; des machines pour écurer les Ports, pour courber les bois, & autres relatives à la Marine & à la Navigation. La garde de ce Cabinet étoit confiée à feu M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences.

CABINET D'ANATOMIE.

Le Cabinet de M. Sue, Profeſſeur d'Anatomie au College Royal de Chirurgie, réunit une collection précieuſe de tout ce qui peut piquer la curioſité d'un Connoiſſeur en ce genre. L'ordre qu'y a mis M. Sue ſon fils, en rend le coup-d'œil agréable & facilite beaucoup l'étude de l'Anatomie.

Cet Anatomiſte célebre fait des Cours publics ſur ſon Art en ſa maiſon rue des Foſſés Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de la rue de l'Arbre-ſec.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Cabinet du Roi, au Jardin du Roi, eſt ouvert au Public les Mardis & Jeudis après-midi.

Madame la Préſidente de Bandeville, quai des Théatins : les Coquillages les plus rares.

M. Romé de l'Iſle : remarquable par la Cryſtallographie la plus belle qu'il y ait en France ; rue des Bons-Enfans.

M. le Duc d'Orléans : intéreſſant pour la Minéralogie.

M. le Duc de Chartres, au Palais-Royal, qui poſſede en outre les modeles en relief de tous les outils néceſſaires pour les Arts & Métiers.

MM. de l'Abbaye Sainte-Genevieve.

MM. de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

MM. les Prêtres de la Doctrine Chrétienne, rue des Foſſés Saint-Victor.

M. le Prince de Montbarey, à l'Arſenal.

M. Granddas, Médecin, rue neuve S. Euſtache.

M. France de Croiſſet, rue du Chaume, au Marais.

M. le Comte de Milly, rue Dauphine.

M. Bertin, Miniſtre, rue neuve des Capucines.

M. l'Abbé de Bourbon, rue du Fauxbourg Saint-Jacques.

M. Beſſon, rue de Buſſy, Fauxbourg Saint-Germain, près la rue de Seine.

M. Paignon, rue Bar-du-Bec.

M. de Vergennes fils, quai des Théatins.

M. Liége, ancien Apothicaire, rue Saint-Honoré.

M. Pelletier, Tréſorier des Mines, rue

M. le Curé de Sainte-Marguerite, rue du Fauxbourg Saint-Antoine.

M. le Prince de Croy, rue du Regard, derriere les Carmes-Déchauſſés.

M. Pellerin, Intendant des Armées navales, rue

M. Gallois, quai de l'Ecole.

M. Petit, Médecin, au Palais-Royal.

M. l'Abbé Dufour, Vicaire de la Madeleine, en la Cité.

M. Geoffroy, Médecin, rue des Singes.

M. de Fontanieu, Hôtel du Garde-Meuble, Place Louis XV.

M. Deſmarets, rue des Poulies, vis-à-vis la rue Bailleul.

M. Macquer, Médecin, rue Saint-Sauveur.

M. de Montigny, vieille rue du Temple, près celle de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

M. de Sainte-James, Place Vendôme.

M. Velut de la Croniere de Popin, rue Porte-foin, au Marais.

M. Fougeroux de Bondaroy, rue des Lions Saint-Paul.

M. Gondot, rue de Varenne, petit Hôtel de Biron.

M. Maquart, Médecin, rue Saint-Merry, au bâtimens neuf, près la rue du Renard.

M. l'Abbé Garnier, au College Royal.

M. de Joubert, rue neuve des Capucines.

M. Nadot, rue de la Madeleine, au coin de celle aux Feves.

Mlle Thouin, au Jardin du Roi.

M. Beſnier, Eſſayeur à la Monnoie, Hôtel des Monnoies.

M. Mauduyt de la Varenne, Médecin, rue neuve Saint-Etienne, Fauxbourg Saint-Marcel.

M. Bachelier, Peintre du Roi, rue de Bourbon, Fauxbourg Saint-Germain.

Madame la Supérieure de l'Hôpital de la Pitié, à la Pitié.

Les Révérends Peres de la Charité, rue des Saints-Peres.

L'Ecole Vétérinaire d'Alfort, au Château d'Alfort, près le pont de Charenton.

M. Baudin, Jardinier-Botaniſte, aux Porcherons.

MM. les Carmes de Charenton.

M. le Comte d'Echeville, à Chaillot.

M. le Marquis de Cubieres, à Verſailles.

M. Mayeux, Commiſſaire des Guerres, à Verſailles.

M. de Laſſone, premier Médecin du Roi, a ſon Cabinet à Marly.

M. le Cardinal de Rohan, vieille rue du Temple.

M. le Comte de la Tour-d'Auvergne, rue Saint-Dominique, Fauxbourg Saint-Germain, au coin de celle de Bourbon.

M. Valmont de Bomare, rue de la Verrerie, au coin de celle des Billettes.

M. Adanſon, rue Vivienne, près la Pourſe.

M. le Curé de Saint-Louis-en-l'Iſle : pour la rareté & la beauté des oiſeaux.

MM. les Petits-Peres de la Place des Victoires.

MM. les Jacobins de la rue Saint-Honoré.

MM. les Feuillans, rue Saint-Honoré.

MM. du Séminaire de Saint-Sulpice.

M. Dazaincourt, rue Notre-Dame de Nazareth.

M. de Boullongne, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.

M. Boutin, rue de Richelieu.

M. de Boynes, Fauxbourg Saint-Martin.

M. le Comte de Carbury, rue de Bracq, au Marais.

M. Carlin, rue neuve Saint-Euſtache, près les Petits-Carreaux.

M. Carré de Vareſnes, rue des Deux-Ecus.

M. Caze de la Bove, rue des Champs-Elyſées.

M. de Caumartin, rue Sainte-Avoie.

M. le Duc de Chaulnes, rue d'Enfer, près les Chartreux.

M. le Prince de Condé, au Palais de Bourbon & au Château de Chantilly.

M. le Chevalier Turgot, quai Dauphin, Iſle Saint-Louis.

M. le Duc de Bouillon, à la Villette.

M. de Malesherbes, barriere des Martyrs, Fauxbourg Montmartre.

M. le Duc de la Rochefoucaud, rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain.

M. le Marquis de Paulmy, à l'Arſenal.

M. le Comte d'Angiviller, rue de l'Oratoire ; les mines d'or.

M. de Gilibert, aux Invalides.

M. Morand, Médecin, rue du vieux Colombier.

M. de l'Epine, Architecte, rue d'Argenteuil, butte Saint-Roch.

M. Poiſſonnier, Médecin, rue des vieilles Audriettes.

M. Nanteuil, Inſpecteur des Meſſageries, rue d'Enfer.

M. Fagnier, Joaillier, rue Saint-Louis, près le Palais.

M. de Varicourt, rue & Iſle Saint-Louis, près l'arcade.

M. Sage, de l'Académie des Sciences, Hôtel des Monnoies.

M. Trouart, Architecte du Roi, à Verſailles.
MM. de Favanne de Montcervelle pere & fils, rue & près la Sorbonne.
M. Fayole, au Bureau des Colonies, à Verſailles.
M. l'Echevin, Contrôleur de la Maiſon de Madame la Comteſſe d'Artois, à Verſailles.
M. le Marquis d'Aouſte, rue
M. le Marquis d'Arcambal, rue
M. le Baron d'Holbac, rue
M. Gigot d'Orcy, rue neuve des Capucines.
M. Aubert, aux Ecuries du Roi, Fauxbourg Saint Denis.

Cabinet de *Littérature Allemande*, rue Saint-Honoré, au coin de celle de Richelieu.
Cabinet *Littéraire*, Pont Notre-Dame.
Idem, rue Chriſtine.
Idem, rue neuve des Petits-Champs, vis-à-vis la Bibliotheque.

CAFÉS.

On compte dans Paris cinq ou ſix cents Cafés où l'on joue aux échecs, aux dames & au domino. Ces endroits ſont fréquentés par des Nouvelliſtes, & la converſation y roule ordinairement ſur la Gazette. Comme on y trouve preſque tous les Papiers publics, d'après leur lecture, on y juge les Pieces de Théâtre & leurs Auteurs, à qui cette eſpece de Bureau académique aſſigne un rang. Chacun de ces Cafés a ſon Orateur en chef.

On n'y ſouffre perſonne de ſuſpect, de mauvaiſes mœurs; nuls tapageurs, ni Soldats, ni Domeſtiques, ni qui que ce ſoit qui pourroit troubler la tranquilité de la Société.

Dans ceux des Boulevards, il y a des Muſiciens qui exécutent des ſymphonies: des Bouffons y chantent des Ariettes; & des Cantatrices, des airs d'Opéra-comique.

Il y a des Cafés où s'assemblent les Militaires & les Etrangers ; d'autres, où il n'y a que des Juifs ; d'autres, pour les Praticiens, les Marchands, Négocians, Artisans, &c.

CAISSE D'ESCOMPTE.

Le but de cette Caisse, établie par Arrêts du Conseil d'Etat des 24 Mars & 22 Septembre 1776, est l'utilité publique.

Ses Bureaux se tiennent rue Vivienne, presque vis-à-vis la rue Colbert.

CAPUCINES.

La Duchesse de Mercœur, belle-sœur de la Reine Louise de Lorraine, veuve de Henri III, en fondant le Couvent des Capucines, exécuta les intentions de cette Princesse.

Leur premier établissement fut sur l'emplacement de l'Hôtel du Perron en 1604 : ces Religieuses en prirent possession au mois de Juillet 1606, & firent profession l'année suivante.

La Regle de ce Couvent est fort austere : les Religieuses marchent toujours nu-pieds, excepté dans la cuisine & le jardin. Elles ne vivent que d'aumônes, & ne font jamais gras, même à l'extrémité. Elles sont dirigées par les Capucins, qui leur fournissent des Freres quêteurs.

Lors de l'édification de la place Vendôme, Louis XIV leur fit construire la maison qu'elles occupent actuellement.

François d'Orbai en fut l'Architecte. La premiere pierre en fut posée en 1686 ; & en moins de deux ans, tout fut fini & en état d'être habité.

Les cellules des Religieuses sont boisées, & leur cloître vitré.

Le portail de l'Eglise, en face d'une des ouvertures de la place, est orné d'un corps d'archi-

tecture Compoſite, qui n'offre rien de ſéduiſant à l'Amateur éclairé.

L'Egliſe n'eſt pas grande, mais propre & claire.

Le Tableau du maître-Autel eſt une copie d'une deſcente de Croix de Jouvenet : l'original, que poſſédoient autrefois ces Religieuſes, ſe trouve aujourd'hui dans les Salles de l'Académie de Peinture, dont il fait un des plus précieux morceaux.

Ces Religieuſes poſſedent le Corps de Saint-Ovide, Martyr, que leur donna le Duc de Créqui, à qui le Pape Alexandre VII en avoit fait préſent en 1665. La Fête s'en célebre tous les ans le 31 Août ; & pendant ſon octave, il vient un grand concours de Peuple à cette Egliſe.

Au milieu du Chœur de ces Religieuſes repoſe, ſous une ſimple tombe de marbre noir, le corps de Louiſe de Lorraine, Reine de France.

Le cœur du Prince Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, frere de cette Reine, eſt auſſi dans cette Egliſe.

Il y a dans cette Egliſe trois Chapelles curieuſes par les monumens qu'elles renferment. Dans celle de Saint-Ovide eſt le Tombeau du Duc de Créqui & d'Armande de Saint-Gelais-Luſignan ſa femme. Cette Chapelle eſt toute incruſtée de marbre. L'Autel, d'ordre Corynthien, eſt décoré d'un beau Tableau où Jouvenet a repréſenté le martyre de Saint-Ovide.

En face l'on voit le Duc de Créqui en marbre blanc, revêtu d'un grand habit de l'Ordre du Saint-Eſprit, à demi-couché ſur un ſarcophage de marbre noir ; l'Eſpérance lui ſoutient la tête, & un Génie pleure à ſes pieds : aux angles du ſoubaſſement ſont les Vertus caractériſées par des figures de femmes de marbre blanc ; & au milieu ſont les armes du Duc & de la Ducheſſe. Tous les ornemens de ce Tombeau ſont en bronze.

Ange & du fameux Pere Joſeph, autre célebre Capucin. Les Religieux actuels de cette Maiſon s'appliquent beaucoup à l'étude des Langues grecque & hébraïque.

Le Couvent *de la rue Saint-Jaques* étoit le Noviciat des Capucins. Leur terrein eſt en vente actuellement; M. Brongnard, Architecte du Roi, bâtit à ces Religieux une nouvelle maiſon au quartier de la Chauſſée-d'Antin, où une nouvelle Ville vient de s'élever (1).

Le Couvent *du Marais* eſt le troiſieme que cet Ordre ait à Paris; il eſt ſitué *rue d'Orléans*, & fut fondé en 1623. Les Tableaux de cette Egliſe, repréſentant des ſujets de la vie de la Vierge, ſont d'un nommé Robert.

CARMELITES.

Les Religieuſes Carmelites *de la grande rue du Fauxbourg Saint-Jacques* ſont toujours en grand nombre, quoique menant une vie fort auſtere (2).

Leur Egliſe paroît avoir été bâtie ſous le regne de Robert, fils de Hugues Capet; mais la Chapelle ſouterreine eſt beaucoup plus ancienne.

Philippe de Champagne, premier Peintre de la Reine Marie de Médicis, fut employé par cette Princeſſe à la décoration de cette Egliſe.

Les peintures de la voûte ſont à freſque, & de ce Peintre: on y remarque entr'autres un Chriſt placé entre la Vierge & Saint-Jean, qui paroît être ſur un plan perpendiculaire, quoiqu'il ſoit horizontal.

---

(1) On trouvera à la fin de cet Ouvrage la deſcription de cette Maiſon, qui fait infiniment d'honneur à l'Artiſte qui en a donné les deſſins.

(2) C'eſt dans cette Maiſon que ſe retira la fameuſe Ducheſſe de la Valiere, & où, ſous le nom de *Sœur Louiſe de la Miſéricorde*, elle pratiqua pendant trente-ſix ans, de la maniere la plus édifiante, toutes les auſtérités de la Regle, & mourut en 1710.

Sur la porte qui ſépare la nef du Chœur, eſt un beau Crucifix de bronze doré, un des meilleurs morceaux du fameux Jacques Sarraſin.

Le grand-Autel, magnifiquement décoré par la libéralité de Marie de Médicis, eſt elevé ſur douze marches & orné de colonnes de marbre, dont les baſes, chapiteaux & modillons ſont de bronze doré d'or moulu. Un grand bas-relief de même matiere, dans l'attique, repréſente l'Annonciation: les deux Anges ſont auſſi de bronze. Le Tableau de cet Autel eſt du Guide; une arche d'alliance, toute orfévrerie, forme le tabernacle. Une ou deux fois l'an on y expoſe un grand ſoleil d'or enrichi de pierreries.

Au-deſſous des vitraux de cette Egliſe ſont des Tableaux dans de riches bordures, dont ſix par Philippe de Champagne, deux de Laurent de la Hire, deux de Stella, & deux de le Brun.

Dans la Chapelle de la Madeleine eſt un Tableau de le Brun repréſentant cette Sainte abſorbée dans la douleur & le repentir, & qui paſſe pour ſon chef-d'œuvre.

Dans cette même Chapelle eſt une ſtatue de marbre par Jacques Sarraſin, repréſentant le Cardinal de Bérulle à genoux: ce fut ce Prélat qui introduiſit en France l'Ordre des Carmelites. Le piédeſtal de cette ſtatue eſt enrichi de deux bas-reliefs de l'Eſtocart d'Arras, Sculpteur habile. Les Tableaux qui décorent cette Chapelle ont été peints d'après les deſſins de le Brun, par ſes meilleurs Eleves.

Pluſieurs perſonnes de conſidération ont été inhumées dans cette Egliſe.

Sur la petite porte, en-dehors de cette Egliſe, eſt une Annonciation peinte en griſaille, ouvrage de Champagne, & eſtimé des connoiſſeurs.

Les Carmelites *de la rue Chapon* doivent leur établiſſement à Catherine d'Orléans, Demoiſelle

de Longueville. Leur Egliſe eſt aſſez ornée. Le Tableau du maître-Autel eſt de Simon Vouet.

Les Carmelites *de la rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain*, furent établies d'abord dans la rue du Bouloir, d'où elles furent transférées rue de Grenelle en 1689.

Leur Egliſe eſt fort petite & très-incommode; mais les Religieuſes ont un beau terrein & ſont bien logées.

CARMES.

Le *grand Couvent* des Carmes eſt au bas de la Montagne Sainte-Genevieve, quartier de la place Maubert. Leur établiſſement dans cet endroit date de l'an 1317. Il étoit très-peu de choſe d'abord; mais ces Religieux ont étendu leur Maiſon, & ont conſtruit une Egliſe vaſte, mais irréguliere. Le maître-Autel eſt orné de marbres les plus riches par la libéralité de Louis XIV: mais le tout a été diſpoſé avec peu de goût. Ces Religieux ſont aujourd'hui fort riches.

Les Carmes *Billettes*, ſitués dans la rue de ce nom, à l'endroit où étoit autrefois la maiſon d'un Juif nommé Jonathas, dont tout le monde connoît l'hiſtoire.

Leur Egliſe, conſtruite depuis peu, n'a pour elle que la clarté & la propreté; le maître-Autel eſt du plus mauvais goût poſſible. L'Orgue eſt fort bon.

Les Carmes *Déchauſſés* s'établirent, en 1611, dans une Maiſon rue de Vaugirard, qui leur fut donnée par Nicolas Vivian, Maître des Comptes. Les Religieux de cette réforme, adreſſés au Cardinal de Joyeuſe par le Pape Paul V, n'étoient que deux. Préſentés au Roi & à la Reine Régente par ce Prélat, ils obtinrent des Patentes au mois de Mars 1611; puis des Lettres de conſentement de Henri de Gondy, Evêque de Paris, le 22 Mai de la même année. Leur piété attira chez

eux un ſi grand concours de monde de tous les quartiers de la Ville, qu'il fallut penſer à bâtir un Couvent & une autre Egliſe, n'ayant eu auparavant qu'une Chapelle faite à la hâte.

Marie de Médicis, mere de Louis XIII, poſa la premiere pierre de l'Egliſe que nous voyons aujourd'hui, le 20 Juillet 1613; elle ne fut achevée qu'en 1620, & dédiée ſolemnellement le 21 Décembre 1625, ſous l'invocation de Saint Joſeph.

Le Tableau du maître-Autel eſt de Quentin Varin, un des Maîtres du fameux Pouſſin.

La Chapelle de la Vierge eſt recommandable par une ſtatue de marbre blanc, faite à Rome par Antonio Raggi, autrement dit le Lombard, d'après le modele qu'en avoit fait le Cavalier Bernin. L'attitude en eſt noble & gracieuſe; les draperies & le linge qui couvrent l'enfant Jéſus ſont d'une légéreté admirable. Le Cardinal Barberin, à qui elle avoit coûté 10,000 livres, fit les frais de la faire tranſporter à Paris, où il en fit préſent aux Carmes Déchauſſés.

Le Tableau de Sainte Thérèſe, dans la Chapelle vis-à-vis, eſt de Corneille. Les deux grands Tableaux qui ſont aux côtés ſont de Seve l'aîné.

La peinture du dôme repréſentant le Prophete Elie enlevé au ciel ſur un char de feu, & Elyſée tendant ſes bras pour recevoir ſon manteau, annonce la grande maniere & la touche hardie de Bartholet Flamaël, habile Peintre de Liége, dont il eſt mort Chanoine.

Une baluſtrade de fer regne tout le long de la corniche de cette Egliſe.

Une tombe de bronze, ornée de bas-reliefs, ferme l'entrée du caveau où l'on enterre les Religieux.

Ce Monaſtere eſt très-grand. Les murs du Cloître, des Dortoirs & des Corridors, ſont enduits de blanc, qui leur donne un air de propreté.

Ces Religieux ont une Bibliotheque diſtribuée en deux pieces, qui renferment environ douze mille volumes. Leur Jardin eſt fort vaſte, bien cultivé, & on y trouve l'utile & l'agréable.

Ces Peres ont une belle Apothicairerie. Ils font un débit conſidérable d'eau de méliſſe, dont ils prétendent être les Inventeurs, & pour la compoſition de laquelle ils font accroire qu'ils cultivent des Plantes particulieres. Mais le Public, moins crédule aujourd'hui, ſait que cette eau eſt la même que celle qui ſe fait par-tout ailleurs.

Les Carmes, indépendamment de leur Maiſon & de leur Jardin, avoient encore des terreins vagues qui leur appartenoient, ſur leſquels ils ont fait bâtir pluſieurs beaux Hôtels dans la rue du Regard & dans la rue Caſſette. Auſſi ces Religieux, quoique Mendians, ont-ils des revenus immenſes.

CARROSSES.

Autrefois on alloit à cheval, ou l'on ſe ſervoit de litieres.

Catherine de Médicis eſt la premiere qui ait eu un Carroſſe. Il exiſte une lettre de Henri IV, où il écrivoit à M. de Sully, qui avoit pris médecine : *Je comptois aller vous voir ; mais je ne pourrai, parce que ma femme ſe ſert de ma coche.*

En 1650 on établit à Paris des Carroſſes à 5 ſols par place ; ils partoient à différentes heures marquées, pour aller d'un quartier à un autre, & reſſembloient aux Coches & Diligences dont on ſe ſert aujourd'hui ſur les routes. Ces Voitures devinrent plus commodes en 1657, que commença l'établiſſement des Voitures louées par heure.

Aujourd'hui le nombre en eſt ſi conſidérable à Paris, que l'on a beaucoup de peine à ſe retirer des embarras qu'elles cauſent. Autant elles étoient ſimples dans leur origine, autant elles ſont élégantes actuellement.

Carroſſes de Remiſes & Cabriolets.

Les perſonnes qui veulent avoir un Carroſſe de remiſe, doivent s'adreſſer à ceux qui les louent, & il s'en trouve dans preſque tous les Quartiers. Ces Voitures ſe louent ou par mois, ou pour un jour, ou pour une demi-journée.

Ils coûtent 12 à 15 louis par mois, 12 à 15 liv. par jour, & 1 liv. 4 ſols pour boire au Cocher, & 8 à 9 livres pour une demi-journée.

Si on ſort de la Ville, on nourrit les chevaux & le Cocher, ou l'on donne 3 liv. de plus.

Si l'on veut aller à ſept à huit lieues & revenir le même jour, il en coûte un louis.

Si l'on veut aller à Verſailles, on donne 6 liv. de plus, à cauſe du droit qu'ils ſont obligés de payer aux Voitures de la Cour.

On donne de même 6 livres de plus, ſi l'on veut aller à quatre chevaux.

Les Cabriolets coûtent 9 à 10 livres par jour, & il faut nourrir le cheval.

Carroſſes de Places ou *Fiacres.*

Lorſqu'on n'a qu'une courſe à faire, ces Voitures que l'on trouve ſur les Places à toute heure, ſe paient 1 liv. 4 ſols dans le jour, & juſqu'à onze heures du ſoir. Une fois onze heures ſonnées, il en coûte 1 liv. 10 ſols par courſe.

Lorſqu'on les prend à l'heure, il en coûte 1 liv. 10 ſols la premiere heure, & 1 liv. 5 ſols les autres, & paſſé onze heures du ſoir, les heures ſe paient ſur le pied de 2 liv.

Chacune de ces Voitures ayant un numéro, il faut avoir ſoin de le regarder, afin de s'en ſouvenir dans le cas où l'on auroit oublié quelque choſe dans la Voiture, ou quelque plainte à faire contre le Cocher.

C'eſt à M. Duſauſſoy, Chef du Bureau des

Voitures de Place, qu'il faut s'adreſſer, ſoit pour porter plainte, ſoit pour réclamer.

Ce Bureau eſt grande rue du Fauxbourg S. Denis.

CARTES A JOUER.

Les Cartes à jouer ſe vendent au jeu & au ſixain.

Le ſixain de Cartes entieres en ſix jeux coûte 2 liv. 8 ſols ; le ſixain de Médiateur, 2 liv.; & celui de Piquet ou de Brelan, 1 liv. 16 ſols.

L'uſage des Cartes ne commença que ſous le regne de Charles VI. Elles furent inventées, dit-on, pour procurer quelque ſoulagement à ce Prince, lorſque les accès de ſa maladie lui laiſſoient des intervalles de tranquillité.

Un nommé Jacquemin Gringonneur, Peintre, qui demeuroit rue de la Verrerie, en fut l'Inventeur.

CÉLESTINS.

Les Céleſtins, Quartier Saint-Paul, près la Porte de l'Arſenal, ſont ſupprimés depuis deux ou trois ans, & leur emplacement eſt donné aux Cordeliers. L'Egliſe de cette Maiſon, qui n'eſt rien moins que belle, eſt cependant une de celles que les Voyageurs doivent viſiter avec le plus d'empreſſement, à cauſe des magnifiques Monumens qui y ſont renfermés.

La Chapelle d'Orléans que l'on y voit à droite, eſt remplie de chefs-d'œuvre en l'honneur des Princes de cette auguſte Maiſon. Sous l'arcade qui répond au Chœur, eſt une colonne torſe de marbre blanc, ornée de feuillages & ſurmontée d'une urne de bronze contenant le cœur du Connétable de Montmorency, ouvrage admirable attribué à un nommé Barthelemi. Au bas de ce Monument ſont trois Vertus en bronze, par Germain Pilon.

Le Tableau de l'Autel eſt de François Salviati, Peintre Florentin.

Au milieu de cette Chapelle s'éleve un Tombeau de marbre blanc, orné dans ſon pourtour des ſtatues des douze Apôtres & de celles de pluſieurs Saints. Sur ce Tombeau ſont couchées quatre figures, qui ſont celles de Louis de France, Duc d'Orléans, aſſaſſiné à Paris, de Valentine de Milan ſa femme; de Charles d'Orléans leur fils aîné, pere de Louis XII; & de Philippe d'Orléans, Comte des Vertus, leur fils puîné.

Ce fut Louis XII qui fit ériger ce Monument.

Vis-à-vis l'Autel ſe préſente un piédeſtal, ſur lequel ſont les trois Graces, ſculptées en albâtre, d'un ſeul bloc, & hautes comme nature. Elles ſont debout, adoſſées, ſe tiennent par les mains, & portent ſur leurs têtes une urne de bronze doré, renfermant les cœurs d'Henri II & de Catherine de Médicis ſa femme. Ce Monument, un des chefs-d'œuvre de Germain Pilon, fut fait par ordre & aux dépens de la Reine Catherine de Médicis.

Vers le milieu de cette Chapelle, une colonne de marbre blanc, parſemée de flammes, eſt ſurmontée d'une urne, dans laquelle eſt le cœur de François II : au pied de ce Monument, trois Génies pleurans tiennent leurs flambeaux renverſés. Tout cet ouvrage eſt de Paul Ponce.

Sur un des côtés ſont les Tombeaux de Philippe de Chabot, Amiral de France, & de Henri de Chabot, Duc & Pair. Le Mauſolée de ce dernier eſt d'Anguier.

De l'autre côté, le Tombeau de Timoléon de Coſſé, Comte de Briſſac, tué en 1569 au Siege de Mucidan, à qui Charles IX fit faire des obſeques magnifiques, où le Parlement & le Corps de Ville aſſiſterent.

La pyramide du Duc de Longueville, ornée de bas-reliefs, trophées, & des quatre Vertus en bronze, eſt un des plus beaux Monumens de cette Egliſe, un des plus parfaits ouvrages de François

Anguier. Les cœurs de pluſieurs Princes de cette Maiſon y ſont renfermés.

Sur les vitres de cette Chapelle ſont repréſentés Charles V & Henri II, revêtus des habits de leur temps.

Dans la Chapelle qui ſert d'entrée à celle dont nous venons de parler, ſe voit le Tombeau des Ducs de Geſvres; dans la ſuivante, celui du Duc de la Trimouille, dont la figure à genoux eſt fort eſtimée. On y trouve auſſi une ſtatue de Charlemagne en habit de guerre, & aſſis, par Paul Ponce.

Il y a encore dans cette Egliſe une infinité de Tombeaux qu'il ſeroit trop long de détailler.

CENSEURS ROYAUX.

Les Cenſeurs Royaux ſont des Gens de Lettres chargés du ſoin d'examiner les Livres qui s'impriment. Leur nom eſt emprunté des Cenſeurs de l'ancienne Rome, dont une des fonctions étoit de réformer la police & les mœurs.

Aujourd'hui il y a des Cenſeurs pour les différentes matieres que l'on peut traiter. Leur nombre eſt indéterminé. Le droit de les nommer appartient à M. le Chancelier, ou à celui qui le repréſente. C'eſt à lui qu'ils rendent compte des Livres dont il leur confie l'examen, & ſur leur approbation eſt accordé le privilege de les imprimer.

On trouve leurs noms dans l'Almanach Royal.

CHAILLOT.

Ce lieu, jadis Village, eſt devenu Fauxbourg de cette Capitale ſous le nom de Fauxbourg de la Conférence.

CHAIRE ROYALE D'HYDRODYNAMIQUE.

Feu M. Turgot, Miniſtre éclairé, ayant engagé le Roi à fonder une Chaire deſtinée à l'en-

ſeignement de cette Science, M. l'Abbé Boſſue fut choiſi pour la remplir. L'ouverture s'en fit le Samedi 25 Octobre 1775 dans une Salle des Peres de l'Oratoire, rue Saint Honoré. Il explique dans les Leçons qu'il donne les Mercredis & Samedis de chaque Semaine le matin, depuis onze heures & demie juſqu'à une heure & demie, ſon Traité ſur cette matiere. Ses vacances ſont pendant la quinzaine de Pâques, & depuis le 8 Septembre juſqu'au premier Mercredi ou Samedi d'après la Saint-Martin.

CHAISES-A-PORTEURS, voyez *Brouettes*, pag. 110.

CHAMBRE DES COMPTES, pag. 56.

CHAMBRE DU PLAIDOYER ou GRAND'-CHAMBRE, pag. 53.

CHAMBRE DE LA QUESTION.

C'eſt dans cette Chambre qu'on donne la queſtion ou torture aux Criminels.

La Conciergerie & le Châtelet ont chacun une Chambre particuliere deſtinée à cet uſage.

Celui qui adminiſtre la Queſtion eſt nommé *Queſtionnaire*.

CHAMBRE SYNDICALE.

Cette Chambre eſt le lieu où les Syndic & Adjoints, & Officiers de la Librairie, s'aſſemblent pour travailler aux affaires générales de ce Corps.

C'eſt-là que ces Officiers, accompagnés de deux Inſpecteurs, viſitent, les Mardis & Vendredis, les Livres qui arrivent des Pays Etrangers ou des Provinces du Royaume.

C'eſt auſſi en cette Chambre que doivent s'apporter les priviléges du Roi, du Sceau & de la Police, pour y être enregiſtrés.

Elle eſt ſituée rue du Foin S. Jacques.

voile noir ſur la tête & une aumuſſe ſur le bras. On les appelle Madame, quand on leur parle.

Marguerite-Louiſe d'Orléans, grande Ducheſſe de Toſcane & fille de Jean-Gaſton de France & de Marguerite de Lorraine, a été inhumée dans l'Egliſe de ce Couvent.

CHAPELLE (Sainte).

Ce Monument gothique, admiré des Connoiſſeurs, a été bâti ſous le regne de Saint Louis, par Pierre de Montereau, Architecte.

Le Tréſor de cette Egliſe renferme bien des richeſſes & de précieuſes curioſités. Il eſt ſous une voûte élevée derriere l'Autel. Les dépôts de chartres & autres titres importans qui y ſont renfermés, en rendent l'accès difficile. On voit dans la Sacriſtie un grand nombre de Reliquaires, & entr'autres une croix de vermeil dans laquelle eſt enchâſſé un morceau de la vraie croix, expoſé à l'adoration tous les Vendredis de Carême. De plus, une agate-onix antique de 15 pouces en ovale, dont le bas-relief repréſente l'apothéoſe d'Auguſte : le travail en eſt admirable (1). Au bas de l'Egliſe, près de l'Orgue, eſt une figure de Notre-Dame de Pitié, par Germain Pilon ; cette figure eſt regardée comme un chef-d'œuvre.

Les vitraux ſont admirables par leur hauteur, la variété & la beauté de leurs couleurs.

Le menuiſerie du buffet d'Orgue, refaite à neuf depuis quelques années, a été exécutée par le ſieur Lavergne, ſur les deſſins du ſieur Rouſſet,

(1) Il y a dans cette Sacriſtie une infinité de Reliquaires précieux, de vaſes, &c.

Le bâton du Chantre mérite l'attention des Curieux, à cauſe de l'agate qui eſt au haut, repréſentant Saint Louis à mi-corps, tenant d'une main une croix, & de l'autre une couronne d'épine. La tête eſt antique & repréſente l'Empereur Titus.

habile

habile Architecte du Roi. Ce décore eſt ingénieux & d'un bon goût.

Sur le maître-Autel eſt le modele de la Sainte-Chapelle en vermeil & enrichi de pierreries : on ne le découvre que les grandes Fêtes.

L'Egliſe baſſe forme Paroiſſe pour les domeſtiques des Chanoines, Chapelains & autres Officiers de la Sainte-Chapelle, & de quelques autres perſonnes qui demeurent dans la Cour du Palais. Elle eſt deſſervie par un Vicaire amovible, nommé par le Tréſorier.

Chapelle de Notre-Dame de Lorette.

Cette Chapelle, ſituée au bout du Fauxbourg Montmartre, à l'extrémité de la rue Coquenard, fut bâtie en 1646. Elle ſert d'Aide à la Paroiſſe de Montmartre.

Le jour de la Chandeleur, tous les Garçons des Porcherons & des environs y rendent le Pain-béni, & vont à l'Offrande le cierge à la main.

Chapelle de Saint-Clair.

Cette Chapelle eſt rue des Bons-Enfans, & deſſervie par MM. du Chapitre de Saint-Honoré.

Chapelle de Saint-Eloi, ou *des Orfevres.*

Cette Chapelle fut commencée en 1550 & achevée en 1566, ſur les deſſins de Philibert de Lorme. Elle eſt deſſervie par un Chapelain, un Diacre, un Sous-Diacre d'Office, deux Chantres & quelques autres Officiers. Ce ſont les Orfévres-Gardes en Charge qui en ont la nomination.

Elle eſt ſituée rue des Orfévres, attenant le Grenier-à-ſel. On y voit quelques figures de Germain Pilon, qui ſont fort eſtimées.

Les Orfévres pauvres & infirmes trouvent dans la généroſité de leurs Confreres les ſecours dont ils ont beſoin. On les loge dans les Maiſons qui dépendent du Bureau.

Chapelle de Saint-Luc.

Cette Chapelle, placée rue du Haut-Moulin, près Saint-Denis de la Chartre, appartient à la Communauté des Maîtres Peintres. Elle eſt lambriſſée & ornée de Tableaux, dorures & ſculptures. Des deux côtés de l'Autel ſont deux figures de Prophetes, grandes comme nature; Jérémie, par le Pautre, & Iſaie, par Voiriau.

Dans la Salle d'Aſſemblée des Maîtres Peintres qui eſt dans le bâtiment contigu, ſont quelques Tableaux, entr'autres un Saint-Jean-l'Evangéliſte prêt à être plongé dans une chaudiere d'huile bouillante, de le Brun; & un Saint Paul guériſſant un Poſſédé, peint par Euſtache le Sueur; plus, le Portrait de Pierre Mignard, peint par lui-même, &c.

Chapelle de Sainte-Marie-Egyptienne, dite de la Juſſienne.

Le Corps des Marchands Drapiers eſt aujourd'hui Propriétaire de cette Chapelle, ſituée rue de la Juſſienne, au coin de la rue Montmartre. Ils y font dire, toutes les Fêtes & Dimanches, une Meſſe à onze heures.

CHARNIERS DES SS. INNOCENS.

Ces Charniers ſont les corridors voûtés qui entourent le Cimetiere des Innocens. Sous ces Charniers ſont toutes ſortes de Marchandes Lingeres, de Modes, de Joujoux d'enfans & des Ecrivains pour le Public.

CHARTREUX. (les).

Ce Monaſtere fut fondé par Saint Louis. Ce Prince, édifié de la vie ſolitaire & pieuſe des Diſciples de Saint Bruno, deſira en faire un établiſſement à Paris, & leur donna l'Hôtel de Vauvert qui étoit abandonné. Ces Religieux y bâtirent à la

hâte ſept ou huit cellules, & n'eurent d'abord pour Égliſe que l'ancienne Chapelle de cet Hôtel, qui leur ſert encore aujourd'hui de Réfectoire.

Cette Chartreuſe eſt compoſée actuellement d'environ quarante Religieux, ſans compter les Freres.

L'entrée, rue d'Enfer, s'annonce par une avenue aſſez longue, plantée d'arbres, qui conduit à la porte intérieure de cette Maiſon.

L'Égliſe n'a rien que de ſimple & de gothique: l'intérieur en eſt partagé en deux.

Le Tableau du grand Autel eſt de Philippe de Champagne, & repréſente Jéſus-Chriſt au milieu des Docteurs.

Les autres Tableaux ſont la Réſurrection de Lazare, par Bon Boullongne; l'Aveugle de Jéricho, par Antoine Coypel; le Miracle des cinq pains, par Audran; la Samaritaine, par Noël Coypel; la Chananéenne, par Corneille, & une Réſurrection du Lazare, par le même; des Malades guéris ſur le bord du Lac de Génézareth, par Jouvenet; la Femme affligée du flux de ſang, touchant la robe de Notre-Seigneur, par Boullongne le jeune; le Centenier, par Corneille; Saint Jacques & Saint Jean avec Zébédée leur pere, raccommodant leurs filets, par Dumont le Romain; le Paralytique, par Corneille; & la fille reſſuſcitée par Jéſus-Chriſt, de la Foſſe.

Ces Religieux viennent de faire préſent au Roi des Peintures de leur petit Cloître, chefs-d'œuvre de le Sueur.

Le terrein qu'ils occupent eſt immenſe: le ſeul Jardin potager eſt au moins de quinze arpens. Ils font un commerce très-conſidérable d'arbres fruitiers, dont ils ont une très-grande pépiniere dans un enclos d'environ quatre-vingt-dix arpens.

Chaque Religieux a ſa maiſon & ſon jardin particulier. Ces maiſons entourent le grand Cloître.

COCHES DE TERRE ET D'EAU, voyez *Bureaux des Coches*, pag. 117.

COLLEGES DE L'UNIVERSITÉ.

Il y a à Paris un grand nombre de Colleges, diviſés en grands & petits. Les grands ſont ceux où il y a plein & entier exercice ; les autres ſont ceux où l'on n'enſeigne que la Philoſophie. Les premiers ſont au nombre de dix, & les ſeconds au nombre de vingt-ſix.

On enſeigne dans les Colleges de plein exercice les Humanités & les Sciences, les Langues Grecque & Latine, la Philoſophie, la Phyſique & les Mathématiques.

Dans tous ces Colleges, à l'exception de celui des Quatre-Nations, où il n'y a que des Bourſiers, l'on prend des Penſionnaires qui y ſont logés & nourris convenablement. Le prix de ces penſions eſt à-peu-près égal dans tous ces Colleges, & roule ordinairement autour de 4 à 500 livres. Les frais pour le chauffage, chandelle, papier, plumes, & ce qu'on donne aux Domeſtiques, ſont à-peu-près de 50 liv. par an. La penſion d'un Précepteur ou Gouverneur eſt à-peu-près la même que celle des Jeunes-Gens. Les Parens doivent fournir lit, draps, linge, habits & livres.

Il y a encore le *College Royal de France* (1), Place Cambrai, dans lequel il y a, outre un Inſpecteur chargé de veiller à la diſcipline, un Profeſſeur d'Hébreu & de Syriaque, un d'Arabe, un de Turc & de Perſan, deux de Grec, un d'Eloquence latine, un de Poëſie, un de Littérature Françoiſe, un de Géométrie, un d'Anatomie, un de Mécanique, un de Phyſique expérimentale, un d'Hiſtoire Naturelle, un de Chymie, un de

(1) Ce College a été rebâti depuis peu ſur les deſſins de M. Chalegrin, Architecte du Roi. L'on doit y aller voir un beau plafond peint par M. Taravàl, Profeſſeur de l'Académie de Peinture. Le ſujet eſt une allégorie à la gloire des Princes.

Médecine pratique, un de Droit Canon, un de Droit de la Nature & des Gens, un d'Hiſtoire & un de Botanique : ce qui forme en tout dix-neuf Profeſſeurs.

COLLEGE DES SECRÉTAIRES DU ROI.

Ce College eſt compoſé de la Compagnie des Secrétaires du Roi, & eſt diviſé en grand & petit College.

Le grand College eſt la Compagnie des Secrétaires du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, qui ſont attachés à la grande Chancellerie de France.

Le petit College eſt compoſé des Secrétaires du Roi, établis près des Cours & petites Chancelleries.

Les Titulaires de ces Offices acquierent la Nobleſſe pour eux & leurs deſcendans.

CÔME (Saint).

L'Egliſe Paroiſſiale de Saint Côme eſt fort ancienne, & petite : la Cure eſt à la nomination de l'Univerſité. Le grand Autel eſt décoré de colonnes Corynthiennes & de menuiſerie aſſez propre. Le Tableau d'Autel eſt d'Houaſſe.

Au premier pilier de cette Egliſe eſt adoſſé le Mauſolée érigé en l'honneur de M. de la Peyronnie, mort premier Chirurgien du Roi le 24 Août 1747. Ce morceau eſt de Vinache, & fut élevé au frais des Maîtres Chirurgiens de Paris.

COMÉDIE FRANÇOISE, voyez *Monumens publics*.

COMÉDIE ITALIENNE, voyez *idem*.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Ces Officiers, qui portent auſſi le titre de Conſeillers du Roi, Commiſſaires Enquêteurs & Examinateurs, ſont des Officiers de robe longue établis pour faire certaines fonctions de Juſtice

& de Police. Ils ont rang & ſéance au Châtelet, aux Aſſemblées publiques & en tous lieux, après Meſſieurs les Gens du Roi. Leur réception ſe fait au Châtelet, & ils ne ſont admis qu'après avoir ſubi un examen en la Chambre.

Ils ſont diſtribués dans les différens Quartiers de la Ville, & repréſentent par leurs fonctions les Juges au Civil, à la Police & au Criminel.

En matiere Civile, ils appoſent & levent les ſcellés dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, & même dans toute l'étendue du Royaume.

En matiere de Police, ils répondent jour & nuit au guet qui leur amene les délinquans, ſoit pour batteries, diſputes ou accidens: ils ont droit d'envoyer en Priſon les coupables.

En matiere Criminelle, ils reçoivent les plaintes & informent, font des ouvertures de portes, &c.

CONCERT SPIRITUEL.

Ce Concert fut établi au mois de Mars de l'année 1725, par privilege accordé au ſieur François Philidor, fils d'un Muſicien de ce nom, & ordinaire de la Muſique de la Chapelle, à condition qu'il dépendroit toujours de l'Opéra, & que Philidor lui paieroit 6000 livres par an. Il ſe tient dans la grande Salle des Cent-Suiſſes au Château des Tuileries. Il eſt aujourd'hui ſous la direction de M. le Gros; l'empreſſement du Public à le ſuivre, prouve le goût qu'il apporte au choix des morceaux qu'il y fait exécuter. Ce célebre Virtuoſe jouit depuis long-temps du droit de réunir tous les ſuffrages, par le charme ſéducteur de ſa voix brillante.

L'on donne ce Concert les jours de Fêtes de Vierge, de Fêtes Solemnelles & pendant la Quinzaine de Pâques. Les prix ſont de 6 liv. aux premieres loges, 4 liv. aux Galeries, & 3 liv. au Parquet.

CONCIERGERIE, voyez *Priſons*.

CONSEILS DU ROI.

Ces Conseils sont au nombre de quatre.

Le Conseil *d'Etat* se tient le Dimanche & le Mercredi.

Celui *des Dépêches* le Samedi.

Le Conseil Royal *des Finances* le Mardi.

Et le Conseil Royal *de Commerce* tous les quinze jours.

Le Roi préside à tous ces Conseils, auxquels assistent les Ministres & Secrétaires d'Etat, le Chancelier & le Contrôleur Général, ainsi que plusieurs Conseillers d'Etat.

CORDELIERES.

Le Couvent des Cordelieres ou Religieuses de Sainte Claire & de Saint François, est situé rue de l'Ourſine, Fauxbourg Saint Marcel, & n'offre rien de remarquable.

CORDELIERS.

Les Cordeliers du grand Couvent, dont le premier nom est celui de Freres-Mineurs, ne doivent celui de Cordeliers qu'à la corde qui les ceint. Ils doivent leur institution à Saint-François-d'Assise.

Saint-Louis fit bâtir leur Eglise, qui ne fut dédiée qu'à son retour de la Terre-Sainte, sous l'invocation de Sainte-Madeleine. Ce pieux Roi leur laissa par testament une partie de sa Bibliotheque, & 400 livres d'argent, somme alors fort considérable. Cette Eglise fut brûlée en 1580 par un incendie arrivé le 19 Novembre par l'imprudence d'un Religieux.

Henri III, touché de la perte des Cordeliers, leur donna une somme considérable pour rebâtir le Chœur; les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, nouvellement créés par ce Prince, y contribuerent aussi. Ce Chœur fut achevé en 1585, & le maître-

Autel béni & dédié le 19 Novembre. Chriſtophe de Thou, Premier Préſident du Parlement de Paris, & Jacques de Thou ſon fils, firent rebâtir la nef & les bas-côtés en 1606.

Cette Egliſe, une des plus grandes de Paris, a trois cents vingt pieds de long ſur quatre-vingt-dix de large; elle n'eſt point voûtée, mais ſeulement plafonnée de charpente qui noircit à la longue, & l'obſcurcit beaucoup.

Le buffet d'Orgue eſt un des meilleurs de Paris. Le maître-Autel a été réparé & décoré de colonnes de marbre en 1703. Le Tableau eſt de le Franc.

L'on voit dans cette Egliſe une quantité de Tombeaux de perſonnes illuſtres, dont quelques-uns ont échappé à l'incendie de 1580.

Le Cloître de ces Religieux eſt fort beau & bien bâti.

La Bibliotheque & le Réfectoire méritent d'être vus.

C'eſt dans une des Salles de ce Couvent que ſe tiennent les Chapitres ou Aſſemblées générales de l'Ordre de Saint-Michel, en préſence d'un Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, commis par Sa Majeſté à cet effet. Ces Aſſemblées ſe tiennent le 8 Mai, Fête de l'apparition de Saint-Michel, & le premier Lundi de l'Avent de chaque année. A la fin de chaque Aſſemblée, on diſtribue à tous les Chevaliers préſens des médailles d'argent dont l'empreinte a rapport à quelqu'événement de la vie du Roi régnant.

Cette Maiſon ſert de College aux Religieux de cet Ordre, qui viennent à Paris étudier en Théologie.

CORDONNIERS (Freres).

Indépendamment des Maîtres Cordonniers qui ont le droit de faire & vendre toutes ſortes de ſouliers, bottes, bottines, &c., il y a encore

dans cette Ville une Communauté de Freres Cordonniers, unis, ſans faire de vœux, pour vivre du travail de leurs mains & ſervir Dieu. Elle fut formée en 1645 par le Baron de Renty, qui s'aſſocia un Cordonnier du Duché de Luxembourg, nommé Henri-Michel Buch. M. Cocquerel, Docteur de Sorbonne, leur donna des Réglemens qu'ils obſervent encore aujourd'hui. Ces Freres ont deux Maiſons à Paris, une rue de la Grande-Truanderie, & l'autre rue Pavée Saint-André-des-Arts. Ils prient, travaillent, mangent en commun, & ont la réputation de donner de bonne marchandiſe.

CORPS-DE-GARDES.

Il y a des Corps-de-Gardes diſtribués dans tous les quartiers de Paris, ſur les Quais, Ports, Halles & Boulevards; & les rondes ſe font de jour & de nuit par la Cavalerie & l'Infanterie.

L'établiſſement de ce Guet eſt de 1254. On doit dire ici, pour l'honneur de ce Corps, qu'il n'a jamais été ſi bien diſcipliné ni mieux compoſé qu'il l'eſt aujourd'hui. M. Dubois, ſon Commandant, n'épargne aucun ſoin pour lui donner un eſprit vraiment militaire; ſa prévoyance s'étend à tout. Outre la Garde de nuit, il y a la Garde Militaire compoſée des ſix Bataillons de Gardes-Françoiſes, caſernés, & de trois Compagnies de Gardes-Suiſſes, auſſi caſernées dans la Ville, qui ſont d'un grand ſecours dans les occaſions extraordinaires: mais du reſte, elle ne ſe mêle que de la police des deux Corps reſpectifs.

COUR DU COMMERCE.

Cette Cour a été conſtruite en 1776 ſur l'emplacement de pluſieurs jeux de boule; elle eſt aujourd'hui remplie de boutiques de droite & de gauche, occupées par toutes ſortes de Marchands, & a ſes entrées par la rue de la Comédie fran-

çoiſe, par celle des Cordeliers, par le cul-de-ſac de Rouen, & par la rue Saint-André-des-Arcs.

COUR DU DRAGON.

Cette Cour eſt ſituée Fauxbourg Saint-Germain, en face de la rue Sainte-Marguerite, & au-deſſus de l'égoût; il y a ſur la porte qui ſert d'entrée, un dragon en ſculpture, d'où cet emplacement prend ſon nom par alluſion au prétendu dragon de Sainte-Marguerite. Ce vaſte terrein ſervoit autrefois de manege; il eſt aujourd'hui entouré de maiſons uniformes & bien bâties, & appartient en totalité à M. de la Borde, riche Particulier, ci-devant Banquier de la Cour.

COUR DU PARLEMENT, page 53.
— DES AIDES, page 56.
— DES COMPTES, *ibid.*
— DES MONNOIES, page 57.

COURS.

Ancien grand Cours, ou *Champs-Elyſées.*

C'eſt une promenade charmante, plantée en 1765 avec beaucoup de régularité, & dont on a le plus grand ſoin. Elle n'eſt ſéparée des Tuileries que par la place Louis XV, & eſt aujourd'hui une des promenades les plus fréquentées. Des Limonadiers ont eu la permiſſion d'y conſtruire des eſpeces de ſalles où on trouve toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Une très-vaſte plaine, au milieu de cette plantation, ſert aux Joueurs de Longue-Paume & de Battoir. Cette promenade ſert auſſi aux Ecoliers les Fêtes & Dimanches & les jours qu'ils ont congé; ils y vont jouer à la Balle, au Battoir & aux Barres. Il s'y raſſemble auſſi beaucoup de Joueurs de Boule. Le beau monde qui s'y promene les Fêtes &

Dimanches ſe tient dans la partie qui borde les jardins des ſuperbes Hôtels du Fauxbourg Saint-Honoré.

La grande allée du milieu de ce Cours forme actuellement grande route, & conduit en ligne droite, juſqu'au nouveau pont de Neuilly. On trouve ſur cette magnifique route Chaillot, la butte de l'Etoile, le bois de Boulogne & la plaine des Sablons.

Cours-la-Reine, ou *Petit-Cours.*

Ce fut la Reine Marie de Médicis qui fit planter cette promenade en 1628 : mais le 27 Novembre de l'an 1723, M. le Duc d'Antin, pour-lors Surintendant des Bâtimens du Roi, le fit replanter en ſa préſence ; planta lui-même le premier arbre, & attendit que tous les autres le fuſſent, ce qui fut exécuté au premier coup de tambour. Quatre rangées d'ormes, eſpacés de douze en douze pieds, forment trois allées de quinze cents quarante pas communs de longueur : celle du milieu a vingt pas de large, & les contre-allées chacune dix.

Cette promenade, qui n'eſt ſéparée des Champs-Elyſées que par un foſſé peu profond aujourd'hui, & dans lequel on va jouer au cochonnet (1), préſente de l'autre côté la perſpective la plus riante, par le voiſinage de la riviere. Le chemin de Verſailles la borde de ce côté, & contribue à l'agrément de cette promenade par ſa fréquentation continuelle.

On peut ſe promener en voiture dans l'allée principale. Au milieu de ce Cours étoit autrefois une demi-lune, dont on a ſupprimé moitié depuis quelques années, parce qu'elle gênoit beaucoup la grande route. On a de même comblé un foſſé revêtu de pierre qui ſéparoit cette route de la promenade.

(1) Sorte de Jeu de Boule.

Un Limonadier-Pâtiſſier, établi dans le Grand-Cours, près cette demi-lune, fournit tous les rafraîchiſſemens & gâteaux que l'on peut deſirer. On y trouve auſſi des chaiſes pour ſe repoſer & reſpirer le frais.

Les barrieres qui ferment cette promenade, tant du côté de la place Louis XV que du côté de Chaillot, ſont gardées par des Suiſſes qui vendent de la biere & donnent fort bien à manger.

COURS PUBLICS.

Cours de Mathématiques, de Marine & d'Aſtronomie nautique, par M. Dupont, Ingénieur du Roi: dans la matinée, à ſon Ecole, rue de la Verrerie, à l'Hôtel de Reims; & les après-midis, chez lui, barriere du Temple, dans l'ordre ſuivant; ſavoir:

Leçons de Mathématiques, les Lundis, Mercredis & Vendredis matin, depuis huit heures juſqu'à midi.

Les mêmes jours après midi, il fera l'application de ces leçons aux Arts utiles à la Société.

Leçons de Marine, les Mardis, Jeudis & Samedis, depuis neuf heures du matin juſqu'à midi.

Les mêmes jours après midi, il fera, dans ſon obſervatoire, l'application de cette Science à l'Aſtronomie nautique; il y enſeignera la maniere d'obſerver les Aſtres.

Cours de Mathématiques. Quai de l'Ecole, la grille près le café de Charpentier, au Cabinet du Cours de Coſmographie & d'Aſtronomie phyſique. On y enſeigne particulierement la maniere de déterminer les longitudes & les latitudes.

Les Leçons de Mathématiques ſe donnent ſéparément & par ſouſcription de 15 livres pour douze leçons.

Cours de Phyſique expérimentale, par M. Briſſon, de l'Académie Royale des Sciences, Maître de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle des Enfans de France, & Profeſſeur Royal de Phyſique expérimentale au College de Navarre, dans ſon Cabinet rue de Condé, Fauxbourg Saint-Germain, les Lundis, Mercredis & Vendredis, à onze heures & demie du matin.

Il fait auſſi des Cours particuliers pour les perſonnes & les Sociétés qui le deſirent, & aux jours & heures qui leur conviennent.

Cours complet de Phyſique expérimentale, par M. Sigault de la Fond, Profeſſeur de Phyſique expérimentale, & Membre de pluſieurs Académies, les Lundis, Mercredis & Vendredis, à midi, dans ſon Cabinet des Machines, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves.

Et un ſecond, les Mardis, Jeudis & Samedis, à ſix heures du ſoir.

Son neveu, M. Rouland, ſon Succeſſeur dans l'Univerſité, donne des leçons particulieres aux Amateurs qui deſirent répéter ces expériences, & leur procure les appareils dont ils peuvent avoir beſoin.

Cours public & gratuit de Minéralogie docimaſtique, les Lundis, Mercredis & Vendredis, à onze heures du matin, par M. Sage, Profeſſeur de Minéralogie, des Académies Royales des Sciences de Paris, Stockholm, &c., & Cenſeur Royal, dans le Laboratoire de Chymie à la Monnoie.

Quoique ce Cours ſoit gratuit, les perſonnes qui veulent le ſuivre doivent ſe faire inſcrire.

Cours de Minéralogie au College Royal, par M. Daubenton, Lecteur & Profeſſeur d'Hiſtoire Naturelle, de l'Académie Royale des Sciences.

Cours de Chymie expérimentale, par M. Darcet, Docteur-Régent, Lecteur & Profeſſeur Royal, les Mercredis & Vendredis matin, rue Jacob, au coin de celle des Deux-Anges.

Cours de Chymie, par M. Mitouart, Démonſtrateur de Chymie, au College de Pharmacie, & Docteur en Médecine, les Lundis, Mercredis & Vendredis, à quatre heures du ſoir, en ſon Laboratoire rue de Beaune, Fauxbourg Saint-Germain; & un ſecond, pour les Amateurs, les Mardis, Jeudis & Samedis, à onze heures du matin.

Cours d'Hiſtoire Naturelle, par M. Valmont de Bomare, Cenſeur Royal & Démonſtrateur avoué du Gouvernement pour l'Hiſtoire Naturelle, les Mardis, Jeudis & Samedis matin, à onze heures & demie, en ſon Cabinet rue de la Verrerie, attenant la rue des Billettes.

On le trouve tous les matins dans ſon Cabinet.

Cours d'Hiſtoire Naturelle & de Chymie, par M. de Fourcroy, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris & de la Société Royale de Médecine, les Lundis, Mercredis & Vendredis, à onze heures du matin, en ſon Laboratoire, Parvis Notre-Dame, la porte cochere attenant celle du Cloître.

Cours de Langue Grecque, par M. Marçadé, trois fois la ſemaine à neuf heures & demie du matin, en ſa demeure rue Saint-André-des-Arcs, la porte cochere vis-à-vis la rue Git-le-Cœur.

Il enſeigne auſſi l'Hiſtoire, la Géographie, les Mathématiques & les Langues.

Cours de Langue Italienne & Angloiſe, par M. Baſſi, rue Neuve-des-Petits-Champs, à côté de celle des Bons-Enfans, maiſon du grand Bureau de la Petite-Poſte.

Cours de Langue Allemande, par M. Friedel, Profeſſeur des Pages du Roi, en ſurvivance, les Mercredis & Vendredis, à dix heures préciſes du matin, rue Saint-Honoré, au coin de celle de Richelieu, au Cabinet de Littérature Allemande.

Cours de Langue Angloiſe, par M. de l'Epine, natif & Agent de Londres, Profeſſeur de Langue Angloiſe : il enſeigne cette Langue par les principes courts & faciles actuellement établis dans les Académies de Londres & de Weſtminſter ; il traduit auſſi Livres, Lettres & Comptes, & demeure rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

Cours d'Elocution & d'Orthographe Françoiſe, tenu par M. de Villencour, ci-devant Profeſſeur à la Cour de Baviere, rue Bourg-l'Abbé, à l'Ancre-Royale, maiſon du Tréſorier des Suiſſes.

Ce Grammairien, par ſa méthode aiſée, facilite en peu de temps tous les uſages utiles & agréables de notre Langue aux Provinciaux & aux Etrangers.

Il enſeigne en Ville & dans les Couvens ou Penſions de Dames & de Demoiſelles, & donne auſſi chez lui des leçons aux perſonnes des deux ſexes, à des jours différens.

Il eſt aiſé de ſe convaincre du mérite de cet habile Profeſſeur en liſant ſon Diſcours public ſur les Langues en général & ſur la Langue Françoiſe en particulier : ce Diſcours ſe trouve chez l'Auteur, & chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques ; Durand neveu, rue Galande ; & Cellot, rue des Grands-Auguſtins.

Dans ce Diſcours, fait avec préciſion & clarté, l'Auteur eſt entré dans pluſieurs détails qu'ont négligés ceux qui, avant lui, ont parcouru cette pénible carriere. Loin de ſe laiſſer effrayer par les difficultés, il les a applanies avec tout le courage que peut inſpirer le vrai patriotiſme ; & ſes leçons, auſſi ſolides que lumineuſes, qu'il va faire imprimer, ſemblent devoir lui mériter l'eſtime & la conſidération des gens de goût, ainſi que la reconnoiſſance de tous les bons Citoyens.

Cours de Langue Italienne, par le ſieur Collot d'Angremont, Aſſocié de l'Académie des Belles-

Lettres de Florence, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en face du For-l'Evêque.

Les Allemands & Hollandois pourront y avoir des leçons particulieres par le secours de leur Langue.

Cours de Leçons publiques & gratuites, qui auront pour objet un tableau des principales connoissances historiques, accompagné de descriptions géographiques & des principes astronomiques de la Chronologie & de la Géographie, par M. Maclot, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, tous les Dimanches à quatre heures précises, en sa demeure rue du Bacq, entre les rues de Grenelle & de Saint-Dominique, n°. 231.

Cours de Géographie Astronomique, Physique, Politique & Historique, tant ancienne que moderne, par M. Tassu de Biort, Ingénieur-Géographe, les Mardis, Jeudis & Samedis, à midi, moyennant 60 livres pour quatre mois, en sa demeure rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain, la porte cochere au coin de la rue de l'Echaudé.

Cours gratuit d'Anatomie, dans les Salles de l'Académie Royale de Peinture. Quoique ce Cours soit fondé par ladite Académie, particulierement pour ses Eleves, le Public y est admis aussi.

M. Sue, Professeur de l'Académie Royale de Chirurgie, en est le Démonstrateur.

Cours gratuit d'Anatomie & Pratique relatif à l'Art des Accouchemens. Ce Cours se fait en François en faveur des Matrones & Sages-Femmes, leurs Aspirantes ou Eleves, par M. Sigault, Docteur-Régent, Pensionnaire du Roi & Professeur d'Anatomie, à l'Amphithéâtre des Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie, vis-à-vis le petit pont de l'Hôtel-Dieu, les Lundis à trois heures précises. L'entrée n'en est permise qu'aux

ſeules Sages-Femmes & à leurs Aſpirantes & Eleves.

Cours d'Architecture, au Louvre, dans les Salles de l'Académie d'Architecture, au-deſſus du paſſage du côté des Peres de l'Oratoire.

Ce Cours eſt gratuit, & les démonſtrations en ſont faites par M. le Roi, Architecte du Roi.

Cours du Toiſé des Bâtimens ſuivant les Us & Coutumes, par le ſieur Lucotte, Architecte, en ſon Ecole des Arts, rue Comteſſe d'Artois, tous les Mercredis à ſept heures du ſoir, & les Dimanches à trois heures après midi.

Cours public & gratuit de Conférences ſur les Uſages du Commerce, établi par les Juge & Conſuls des Marchands de Paris. M. Gorneau, agréé de MM. les Conſuls, tient ce Cours dans la Salle de ladite Juriſdiction les Jeudis de chaque ſemaine, à cinq heures après midi, pendant l'hiver ſeulement.

Cours d'Architecture, par M. Bellicard, Architecte du Roi, Adjoint & Profeſſeur de l'Académie Royale d'Architecture, en ſa maiſon, rue du Doyenné, près Saint-Louis du Louvre.

Les Etrangers, qui pourroient deſirer ſuivre un Cours complet d'Architecture, pourront s'adreſſer à M. Bellicard, qui leur en indiquera les moyens.

Cours de Langue Angloiſe, par M. Berry, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, chez le ſieur Kleib, Limonadier, Hôtel-Pepin.

COURTILLE (1).

La Courtille, une des Guinguettes de Paris,

(1) Courtille eſt un vieux mot uſité autrefois à Paris, qui ſignifioit un jardin champêtre, où les Bourgeois alloient ſe divertir, & qui, ſelon Sauval, venoit de *Courti*, dont ſe ſervent encore les Picards pour ſignifier la même choſe. C'eſt de là que furent formés les mots de *Courtillia*, *Corzillia*, *Curtillia* & *Curtillerii*, qu'on trouve dans de vieux titres, pour ſignifier des Jardiniers, des jardins.

eſt ſituée à l'extrémité du Fauxbourg du Temple, ſur le chemin & la Paroiſſe de Belleville. On trouve en cet endroit nombre de Cabarets où le Peuple va ſe diverſir les Fêtes & Dimanches.

Le fameux Ramponeau, ayant eu la fineſſe de donner ſon vin à un ſol meilleur marché que ſes Confreres, le Peuple ſe porta chez lui avec affluence. Sa réputation excita la curioſité des perſonnes de la plus grande diſtinction, qui voulurent voir cet homme célebre. Son procès avec Gaudon, Joueur de Marionnettes du Boulevard, ajouta encore à ſa renommée. MM. de Beaumont & Coqueley de Chauſſepierre employerent leur éloquence dans cette cauſe; Voltaire même ne dédaigna pas de parler de Ramponeau. Cet homme, devenu riche, s'eſt fait remplacer par ſon fils à la Courtille, & a acheté à la Grande-Pinte, du ſieur Magny, le vaſte bâtiment qu'il occupe; y a fait beaucoup de dépenſes, & continue à débiter du vin.

CROIX DE LA BRETONNERIE (Sainte).

Les Religieux, ou Chanoines de cette Maiſon, doivent leur établiſſement à Saint-Louis, qui, informé du zele de ces Réguliers, en fit venir à Paris, & leur donna le lieu qu'ils occupent aujourd'hui, où étoit autrefois l'ancienne Monnoie du Roi; il y ajouta quelques maiſons contiguës. Ces Religieux ſe réformerent d'eux-mêmes en 1641, & réſolurent de vivre régulierement ſelon la Regle de Saint-Auguſtin.

Leur Egliſe bâtie par Eudes de Montreuil, Architecte de ce temps, eſt gothique, humide & peu claire. Le maître-Autel eſt aſſez proprement décoré. Il faut voir le bas-relief placé dans le Chœur, ſur les formes des Religieux, que l'on eſtime être de Sarraſin. A une Chapelle latérale eſt un Chriſt peint par Champagne.

Pluſieurs familles conſidérables ont leur ſépul-

ture dans cette Egliſe, dédiée ſous le titre de l'exaltation de Sainte-Croix. Leur maiſon eſt nouvellement bâtie & commode.

Dans le veſtibule conduiſant au réfectoire, eſt un lavoir ou fontaine décorée d'architecture, dont les colonnes ſont peintes en marbre, avec caiſſons & autres ornemens en plomb doré. Cette fontaine a été conſtruite ſur les deſſins du Chevalier Servandony.

CROIX DE LA CITÉ (Sainte).

Cette Egliſe fut érigée en Paroiſſe l'an 1107, & rebâtie en 1529. Elle n'offre rien de remarquable, & la Cure en eſt fort modique.

CURES.

Les Cures de cette Ville ſont au nombre de cinquante-deux; ſavoir:

Huit en la Cité, dix-ſept en la Ville, huit en l'Univerſité, treize dans les Fauxbourgs, & ſix dans les lieux exceptés de l'Ordinaire.

« Je ne connois point d'hommes qui faſſent plus » d'honneur à l'humanité que les Curés de Paris », diſoit le Docteur Burnet à ſon retour à Londres.

DAMES DU CALVAIRE,

Rue de Vaugirard, près le Luxembourg.

Elles furent inſtituées par le Pere Joſeph, Capucin: la Reine Marie de Médicis ſe déclara leur Fondatrice, & leur fit bâtir un Monaſtere dans l'enceinte du Palais du Luxembourg. Les quatre Tableaux qui ſont près de l'Autel ſont de Philippe de Champagne. Penſions, 500 livres.

Les Dames du Calvaire du Marais doivent auſſi leur inſtitution au Pere Joſeph. Ce Couvent eſt le chef-lieu de la Congrégation. Les fondemens en furent jetés en 1615. Penſions, 600 livres.

DENIS DE LA CHARTRE (Saint).

Cette Egliſe a pris ſon nom de la cave qui eſt au-deſſous, & dans laquelle on prétend que Siſinius fit enfermer Saint Denis, Saint Ruſtique & Saint Eleuthere. L'Egliſe ou Chapelle haute a été rétablie en 1665 par la libéralité de la Reine Anne d'Autriche, qui fit faire auſſi le maître-Autel, ſur les deſſins & ſous la conduite de Gabriel le Duc, ſon Architecte; il eſt décoré d'une grande niche ouverte en-dedans, par le haut, pour recevoir du jour, & pour éclairer un excellent groupe de figures de ſtuc. Ce morceau, qui ſert de Tableau au maître-Autel, eſt d'un nommé Michel Anguier, & d'une grande beauté.

Cette Egliſe eſt deſſervie par ſix Religieux de l'Ordre de Cluny, qui relevent de Saint-Martin-des-Champs. Elle eſt beaucoup plus baſſe que le pavé des rues, parce qu'on ne l'a point relevée en rehauſſant le pavé public.

Le lieu appellé le bas de Saint-Denis eſt une enceinte de maiſons privilégiées dépendantes du Prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, où ceux qui ne ſont point Maîtres à Paris peuvent travailler en toutes ſûreté & franchiſe.

DENIS-DU-PAS (Saint) & S. JEAN-BAPTISTE.

Cette petite Egliſe Paroiſſiale eſt ſituée derriere Notre-Dame, attenant le Cloître des Chanoines de cette Cathédrale. Elle eſt devenue la Paroiſſe du Cloître depuis la démolition de Saint-Jean-le-Rond, qui fut abattu en 1749.

DÉPÔT MILITAIRE DU RÉGIMENT DES GARDES FRANÇOISES.

Cette Ecole fut formée en 1764, avec l'agrément de Louis XV, par M. le Maréchal de Biron, Colonel de ce Régiment, pour l'Education des Soldats capables de ſervir avec honneur dans cette

Troupe. Elle eſt ſituée ſur le Boulevard du Nord, auprès de la Chauſſée d'Antin.

Les Jeunes-Gens qui ont des diſpoſitions pour l'Art Militaire, y ſont admis indiſtinctement, & ſont à la nomination de M. le Colonel & de M. le Major. Leur nombre eſt de deux cents. Ils y ſont reçus depuis dix ans juſqu'à ſeize, époque où ils peuvent librement contracter un engagement s'ils ont la taille, ou ſe retirer s'ils ne ſe ſentent point portés au métier de la Guerre.

On leur enſeigne à lire, écrire, l'Arithmétique, la Langue Allemande, à faire des Armes, & généralement tous les Exercices militaires. Ils ſont nourris, habillés & entretenus de tout aux dépens de Sa Majeſté, qui donne pour chacun d'eux 6 ſols par jour, même paie du Soldat de ſon Régiment des Gardes-Françoiſes.

Les Caporaux qui, ayant les qualités requiſes, aſpirent à l'emploi de Sergent, ſont admis au Dépôt pour inſtruire dans l'Art militaire ces jeunes Eleves, dont on leur confie une ou pluſieurs Claſſes. Ils ſont tenus de les enſeigner pendant pluſieurs années; après leſquelles, s'ils ſont jugés capables par leur aſſiduité à tous leurs devoirs, leur intelligence, leur bonne conduite, l'honnêteté de leurs mœurs, &c., ils ſont promus au grade de Sergent.

Un Officier du Corps eſt Commandant de ce Dépôt, & a quatre Sergens ſous ſes ordres.

Dépôt *des Cartes, Plans & Journaux de la Marine*, rue Saint-Antoine à Paris.

Dépôts *& Archives de la Chancellerie*, au Louvre. On y entre les Mardis & Vendredis depuis neuf heures juſqu'à midi.

Dépôt *du Miniſtre* ayant le département de Paris, aux Grands-Auguſtins.

Dépôt *de la Guerre*, aux Invalides.

Dépôt *des Titres, Pieces & Cartes de la Marine*, à Verſailles.

Dépôt *des anciennes Minutes du Conſeil des Finances & Commiſſions extraordinaires*, au Château du Louvre ; eſt ouvert les Mardis & Vendredis, depuis neuf heures juſqu'à midi.

Dépôt *de la Maiſon du Roi*, au vieux Louvre.

Dépôt *des Lettres-Patentes, Edits, Ordonnances, Déclarations & Arrêts enregiſtrés*, à la Tour du Palais.

Dépôt *de Légiſlation*, à la Bibliotheque du Roi.

Dépôt *des Chartres & autres Monumens hiſtoriques*, Place Vendôme, au coin de la rue des Capucines, chez M. Moreau, Hiſtoriographe de France.

Dépôt *des anciennes Minutes du Conſeil d'Etat privé du Roi*, chez MM. les Chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, & eſt ouvert les Lundis, Mercredis & Samedis, depuis neuf heures juſqu'à midi.

Dépôt *de la Filature des Pauvres de Paris*, établi rue de Bourbon-Villeneuve, ſous la direction d'une perſonne chargée par M. le Lieutenant-Général de Police, de faire remettre gratuitement & ſans frais à tous les Curés de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue, telle quantité de filaſſe dont ils auront beſoin & qu'ils demanderont pour faire travailler leurs Pauvres. Auſſi-tôt le rapport de la filaſſe travaillée, le Directeur en acquitte la main-d'œuvre aux prix ci-après, ſavoir :

Pour la groſſe filaſſe, 5 à 6 ſols par livre ; pour la filaſſe moins commune, 8 & 9 ſols ; & pour la belle filaſſe, depuis 10 juſqu'à 15 ſols, ſuivant la qualité de l'ouvrage.

Ce ſecours public eſt offert en tout temps au beſoin. Lorſqu'un Ouvrier manque d'ouvrage,

il peut s'adreſſer au Curé de ſa Paroiſſe, qui lui fournira quantité ſuffiſante de filaſſe pour travailler & pourvoir à ſa ſubſiſtance.

Le temps où la filaſſe travaillée doit être remiſe n'eſt point fixé, attendu que ce genre de travail eſt principalement deſtiné pour ſuppléer au défaut de tous les autres.

DEUILS (1).

Au commencement du regne de Philippe-Auguſte, on ne connoiſſoit point l'uſage du Deuil en France & dans les Royaumes voiſins. Depuis, cet uſage a été ſujet à bien des variations; mais une Ordonnance du Roi Louis XV de l'année 1716, après en avoir réduit le temps à la moitié, les a fixés de la maniere ſuivante.

On ne porte les grands Deuils que pour Pere & Mere, grand-Pere & grand-Mere, Mari & Femme, Frere & Sœur.

On appelle grands Deuils, ceux qui ſe partagent en trois temps; la laine, la ſoie, & le petit Deuil ou les habits coupés.

Les autres Deuils ne ſe partagent qu'en deux temps, le noir & le blanc. Jamais on ne drape dans ces ſortes de Deuils; & toutes les fois que l'on ne drape point, les Femmes peuvent porter les diamans, & les Hommes l'épée & les boucles d'argent.

Dans le Deuil de Pere ou de Mere, de grand-Pere, grand-Mere, ou de Femme, les Hommes portent les grandes & petites pleureuſes pendant les trois premieres ſemaines, & les petites ſeulement pendant les trois ſuivantes.

---

(1) *Ménage* fait dériver le mot *Deuil* du latin *dolere*, s'affliger, s'attriſter, &c.

A la Chine, il ſe porte en blanc; en Turquie, en bleu; au Pérou, en gris de ſouris. Les Dames Argiennes & Romaines le portoient en blanc, & les hommes en brun.

Durée des Deuils.

Pour Pere & Mere, ſix mois.

Grand-Pere & Grand-Mere, quatre mois & demi : trois ſemaines les grandes pleureuſes, trois ſemaines les petites ; ſix ſemaines en laine, & ſix ſemaines en petit Deuil.

Frere & Sœur, deux mois : la laine pendant un mois, quinze jours la ſoie, & quinze jours le petit Deuil.

Oncle & Tante, trois ſemaines : quinze jours en laine, & quinze jours en petit Deuil.

Couſin-Germain, quinze jours : huit jours avec effilé, & ſept jours en petit Deuil.

Oncle à la mode de Bretagne, onze jours : ſix jours en noir, & cinq jours en noir & blanc.

Couſin-iſſu-de-Germain, huit jours ; cinq en noir, & trois en blanc.

Femme pour ſon Mari, un an & ſix ſemaines.

Mari pour ſa Femme, ſix mois.

Le Deuil d'un Frere, d'une Sœur, d'un Oncle & d'une Tante, dont la durée eſt fixée ci-deſſus, eſt de ſix mois quand on hérite, & ſe porte comme celui de Pere & de Mere.

Les Eccléſiaſtiques portent le grand Deuil avec rabat blanc, en ſoutane & la ceinture de crêpe.

Les Militaires en uniforme, marquent le Deuil par un crêpe noir noué autour du bras, & lorſqu'ils ſont en noir tout-à-fait, ils portent une dragonne en or à leur épée.

Les Oncles & Tantes portent le Deuil de leur Neveu, quand celui-ci ſe trouve être le Chef ou l'aîné de la Famille, & il ſe porte réguliérement comme celui de Pere & de Mere.

C'eſt une ancienne maxime que la Veuve porte le Deuil aux dépens de la ſucceſſion de ſon Mari, & les héritiers du Mari ſont obligés de lui fournir le Deuil ſur leur portion.

Le

Le Chancelier eſt le ſeul dans le Royaume qui ne porte jamais le Deuil, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, parce qu'il ſe détache en quelque ſorte de lui-même, pour ne plus repréſenter que la Juſtice dont il eſt le Chef.

Le Journal de Paris annonce les Deuils de Cour, leur durée, & la maniere de les porter.

Il s'eſt auſſi chargé du *Nécrologe*.

DILIGENCES, MESSAGERIES ROYALES, COCHES & CARROSSES, &c. *Voy.* BUREAUX, p. 117 & ſuiv.

DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Les Peres de la Doctrine Chrétienne ſont une Congrégation de Clercs Réguliers, inſtituée en 1562 par Céſar de Bus, Ecuyer, & établie à Paris en 1628. Suivant leur inſtitution, ils doivent, à l'imitation des Apôtres, aller prêcher dans les Campagnes, y enſeigner la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, &c.

Ces Peres ont deux Maiſons à Paris; l'une ſituée dans l'ancienne Vallée de Fécamp, au haut de la rue de Bercy, dont la Chapelle eſt dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours.

L'autre a pour titre la Maiſon de Saint Charles, & eſt dans le haut de la rue des Foſſés-Saint-Victor. L'Egliſe eſt ſimple, & dédiée à Saint Charles-Borromée, dont la figure eſt au-deſſus de la porte de l'Egliſe. Le Tableau du maître-Autel eſt peint par le Brun. La vue de cette Maiſon eſt fort agréable & étendue, à cauſe de ſon élévation, qui eſt au plus haut de Paris. La Bibliotheque eſt publique, voyez *Bibliotheques*, pag. 100.

DOMINICAINS, voyez *Jacobins*.

DOUANE.

Le Bureau de la Douane eſt ſitué rue du Boulois, vis-à-vis l'Hôtel du Roulage. Les Mar-

chands ou Voituriers qui amenent des marchandiſes, doivent les conduire directement à ce Bureau, pour y être viſitées.

On y perçoit pareillement les droits de ſortie ſur les marchandiſes qu'on va déclarer pour paſſer à l'Etranger ou aux Provinces réputées étrangeres.

Tous les ballots, caiſſes ou valiſes, &c., contenant les marchandiſes ou autres choſes qui s'y expédient, ſoit par acquit à paiement, ſoit par acquit à caution, y ſont plombés, & ne doivent pas être ouverts aux Bureaux de la route, ſi ce n'eſt en cas de fraude.

Les Voituriers ſont tenus, à peine de confiſcation & de 100 livres d'amende, de conduire directement les marchandiſes à tous les Bureaux de la route, d'y repréſenter leurs acquits pour faire mettre le vu.

EAU CLARIFIÉE.

UN Citoyen, occupé du bien public, a imaginé une machine hydraulique pour clarifier l'Eau de la Seine. Cette machine eſt ſituée à la pointe de l'Iſle-Saint-Louis. Son ſuccès a donné lieu de multiplier le nombre des Pompes pour pouvoir clarifier la quantité d'Eau néceſſaire pour fournir aux beſoins d'une grande partie des Habitans. Les Entrepreneurs ont des tonneaux peints en jaune en dehors, & marqués aux armes du Roi & de la Ville ; ils font voiturer l'Eau dans tous les Quartiers, & la vendent ſur le pied de 2 ſols la voie, tenant trente-ſix pintes. On peut s'abonner à ce Bureau, pour telle grande & petite quantité d'Eau qu'on juge à-propos de prendre.

EAU DU ROI.

Cette Eau, dont Sa Majeſté fait uſage, ſe prend à Ville-d'Avray, près du Parc de Saint-Cloud. La Fontaine eſt cadenaſſée, mais les Voya-

geurs peuvent s'y désaltérer. Elle est estimée très-saine & pure ; sa limpidité invite à la boire. Le Roi Louis XV en a permis la distribution à Paris, où on la trouve dans différens Bureaux de la Ville, à un prix modique.

EAUX DE PARIS.

La Compagnie des Eaux de Paris, à la tête de laquelle sont les sieurs Perier freres, aussi connus par leur habileté pour les machines, que par leurs lumieres & leurs qualités personnelles, a ses Bureaux rue de la Chaussée-d'Antin, chez lesdits sieurs Perier. Ces Bureaux sont ouverts tous les matins depuis huit heures jusqu'à midi.

Cette Compagnie offre à la Capitale les avantages immenses d'avoir à fort bon marché, dans tous les temps de l'année & sans interruption, de l'Eau saine en telle quantité qu'on voudra ; un secours toujours prêt pour arrêter un incendie naissant, où il suffit souvent d'être au premier instant du mal, à portée d'une très-petite quantité d'Eau ; d'arroser abondamment les rues pendant les sécheresses de l'été ; de verser l'hiver une assez grande quantité d'Eau pour entraîner dans les égoûts les glaces à demi fondues qui séjournent dans les rues, & les rendent impraticables.

C'est à Chaillot, près la grille de la Conférence, qu'est situé l'établissement de cette Compagnie. Un canal de 7 pieds de large, construit sous le chemin de Versailles, introduit l'Eau de la Seine dans un bassin aussi bâti en pierres de taille, dans lequel est plongé le tuyau d'aspiration des pompes. Ce bassin, ainsi que le canal, est creusé de trois pieds au-dessous des plus basses Eaux. Aucun égoût ni ruisseau ne peut nuire à la salubrité de l'Eau qu'elle puise. Un bâtiment très-solide, construit sur le bassin même, contient deux machines à feu de la plus grande proportion

connue. Chaque machine éleve & fait monter en vingt-quatre heures environ quatre cents mille pieds cubes d'Eau, compoſant quarante-huit mille ſix cents muids d'Eau, dans les réſervoirs conſtruits ſur le haut de la montagne de Chaillot, qui, par leur élévation de cent dix pieds, permet à la Compagnie de donner de l'Eau dans tous les Quartiers de Paris ſans exception. Ces réſervoirs, au nombre de quatre, ont chacun trente toiſes de longueur, dix de largeur, & neuf pieds de profondeur. Au moyen de ce nombre, l'Eau ſe clarifiera, en la laiſſant dépoſer avant de l'offrir au Public. Ainſi il y aura toujours un réſervoir qui s'emplit, un qui dépoſe, un qui fait le ſervice, & un qui peut être en réparation. L'on a même prévu le cas, preſqu'impoſſible, où l'on ſeroit obligé de réparer les quatre réſervoirs en même temps, par un embranchement de tuyau à robinet qui procureroit la facilité de donner de l'Eau à Paris ſans la faire entrer dans les réſervoirs.

Quoique ces machines ſoient faites pour ſe ſuppléer en cas de réparations, on a eu néanmoins l'attention de donner aſſez de diametre au tuyau qui monte au réſervoir, pour pouvoir les faire marcher enſemble en un beſoin extraordinaire, comme ſeroit un violent incendie.

L'Eau que fournira cette Compagnie, s'élevera dans la plupart des Quartiers à douze & quinze pieds au-deſſus du pavé.

Les Souſcripteurs ſeront ſervis tous les deux jours, & à des heures réglées.

Enfin cette Compagnie n'a rien négligé pour donner à cet établiſſement toute l'étendue, la ſolidité & la perfection qu'exige une entrepriſe d'une auſſi grande utilité.

L'abonnement eſt de 50 liv. par an, pour un muid d'Eau par jour, & à proportion pour une plus grande quantité.

Le prix de l'abonnement ſe paie d'avance d'année en année.

La Compagnie, au moyen des prix ci-deſſus, rendra l'Eau dans tous les Quartiers de Paris & dans toutes les maiſons, & ſe chargera de tous les frais quelconques d'établiſſement, de conduite & d'entretien, juſqu'à la porte de chaque Souſcripteur.

EAUX ET FORETS, *voyez* page 60.

EAUX MINÉRALES.

Ces Eaux ſont fort en uſage à Paris, & la taxe en eſt faite par M. Lieutaud, premier Médecin du Roi.

Bouteilles de quatre pintes ou environ.

De Balaruc, ...	9 l.	De la Motte, . . .	8 l.
De Vals, ...	9	De Vichy, ...	4
De Craufac, ...	9	De Merlange, . . .	3

Bouteilles de trois chopines.

De Sedlitz en Boheme, ...	5 l.	5 ſ.	
De Seydſchulz en Boheme, ...	5	10	

Bouteilles de pinte.

De Bonne, . .	2 l.	8 ſ.	De Spa, ...	2 l.	
De Barege, . .	2	8	De Plombieres,	2	
De Cauteretz,	2	8	De Buſſang, . .	1	10 ſ.
De Balaruc, . .	2	8	De Bourbonne,	1	10
De Vals, . . .	2	8	De Vichy, . . .	1	
De Craufac, . .	2	8	De Forges, . .		15
De la Motte,	2	3	De Ste Reine,		15
De Seltz, . . .	2				

Anciennes Eaux minérales de Paſſy : 1 liv. 4 ſ. la bouteille de quatre pintes, & 8 ſ. pour la bouteille.

Nouvelles Eaux minérales de Paſſy : même prix.

Il y a à Paris un Bureau établi pour la vente & diſtribution de ces Eaux minérales, provenantes tant

de l'intérieur du Royaume que des pays étrangers, & dont le privilége appartient à une Compagnie. Ce Bureau eſt rue Plâtriere.

Les nouvelles Eaux minérales de Paſſy ſe vendent chez le ſieur Cadet, Apothicaire, rue Saint-Honoré, près la Croix du Trahoir.

Eaux minérales de Vaugirard, près Paris. Ces Eaux ſont dans le jardin du ſieur le Meunnier, qui en a fait la découverte, chez lequel on va les boire, ou qui a ſoin de les faire diſtribuer dans la Ville.

Il y a encore à Paris les Eaux minérales vitrioliques & ferrugineuſes de Madame Calzabigi, qui ont la vertu de reſſerrer & fortifier les fibres : elles ſe diſtribuent chez le ſieur Girard, rue Beaurepaire, & au Café Anglois, rue Jacob, Fauxbourg Saint-Germain.

ECHELLE DU TEMPLE.

Cette eſpece d'Echelle ſervoit de ſupplice aux criminels : on en voit encore un fragment placé au coin de la rue des vieilles Audriettes, à droite en entrant dans la rue du Temple, qui dépendoit de la Juſtice du Temple.

Ces Echelles étoient autrefois des marques de haute-Juſtice, & l'Archevêque de Paris en avoit deux autrefois, une dans le Parvis de Notre-Dame, & l'autre au Port de Saint-Landry.

ECOLE DE CHIRURGIE, voyez *Académie de Chirurgie*, page 27.

ECOLE DE MÉDECINE.

L'amphithéâtre de cette Ecole eſt ſitué rue de la Bucherie, quartier de la Place Maubert.

Cinq Profeſſeurs y donnent des Leçons publiques le matin & l'après-midi.

Six Docteurs, aſſiſtés de quelques Bacheliers, font la viſite & donnent des conſultations gratuites aux Pauvres qui s'y préſentent les Samedis.

ÉCOLES DE DROIT (Nouvelles).

C'eſt un grand & ſolide bâtiment, élevé en 1771 ſur la gauche de la grande Place qui eſt au-devant de la nouvelle Egliſe de Sainte-Genevieve. La façade eſt ornée de quatre colonnes Ioniques, qui ſoutiennent un fronton triangulaire, dans le tympan duquel ſont les armes du Roi. Cet édifice, conſtruit ſur les deſſins de feu M. Soufflot, Architecte du Roi, dont nous avons parlé à l'article de la nouvelle Egliſe de Sainte-Genevieve, renferme pluſieurs ſalles deſtinées aux Leçons des Profeſſeurs & aux Aſſemblées de cette Faculté. On y a auſſi pratiqué nombre de beaux logemens.

Le deſſus de la porte d'entrée eſt décoré d'un bas-relief repréſentant un médaillon du Roi Louis XV, au-deſſous duquel ſe lit, ſur une table de marbre blanc, en lettres d'or : *Scholæ Juris.*

ECOLE GRATUITE DE DESSIN.

Cette Ecole Royale a été établie par Louis XV, en 1767, en faveur des Arts & Métiers. L'on y enſeigne les principes élémentaires de la Géométrie pratique, de l'Architecture ; du Trait, de la Coupe des pierres, de la Perſpective, & de toutes les différentes parties du Deſſin, à quinze cents Eleves dont le Roi s'eſt déclaré Protecteur. M. le Lieutenant-Général de Police eſt Préſident & Chef du Bureau d'Adminiſtration. M. Bachelier, Peintre du Roi, Profeſſeur de l'Académie Royale de Peinture, en eſt le Directeur.

Outre ce Directeur, il y a ſix Chefs du Bureau d'Adminiſtration, un Secrétaire-Archiviſte & un Caiſſier ; & pour l'Etude, un Recteur de l'Ecole pour la Géométrie, un Inſpecteur des Etudes, trois Profeſſeurs & trois Adjoints.

Cette Ecole ſe tient aujourd'hui à l'ancien Amphithéâtre de Saint-Côme, rue des Cordeliers ;

& tous les ans il s'y diſtribue des Prix en préſence de M. le Lieutenant-Général de Police, Protecteur ſpécial de cet établiſſement.

ECOLES DE CHARITÉ.

Il y a dans chaque Paroiſſe des Ecoles de Charité tenues par les Sœurs griſes, autrement dites de la Charité, où l'on montre à lire & à écrire gratuitement aux pauvres enfans de la Paroiſſe; on les inſtruit auſſi des vérités de la Religion, & on leur fait faire la premiere Communion. Ces Sœurs vont encore viſiter les pauvres Malades de leur Paroiſſe, & leur porter tous les ſecours poſſibles.

ECOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

Cette Ecole, établie ſous le regne de Louis XV, ſert à former des Eleves dans la connoiſſance des maladies des Chevaux & des Beſtiaux, & à les inſtruire dans toutes les parties de la grande Maréchalerie. Elle eſt ſituée au Château d'Alfort, près de Charenton.

On y démontre non ſeulement l'Anatomie du Cheval & des autres Animaux, mais on y enſeigne auſſi la curation de leurs maladies. Le Cabinet anatomique eſt des plus complets. Les Eleves y ſont encouragés par des récompenſes; & lorſqu'ils ſont devenus habiles, Sa Majeſté les envoie dans les Provinces du Royaume où regnent les maladies épizootiques, pour les ſuivre & traiter: ce qu'ils font journellement avec ſuccès.

M. de Chabert eſt chargé de la direction particuliere de cette Ecole.

ECOLE MILITAIRE, voyez *Monumens célebres.*

ECOLE DE BOULANGERIE.

Cette Ecole, formée par M. le Lieutenant-

Général de Police, qui en eſt le Préſident, eſt ſituée rue de la Grande-Truanderie.

ECURIES DE Mgr LE DUC DE CHARTRES.

Ces Ecuries, rue Saint-Thomas-du-Louvre, viennent d'être conſtruites ſur les deſſins & ſous la conduite de M. Poyet, Architecte, qui a donné à ce bâtiment un caractere convenable à ſon objet, & une maſſe impoſante qui annonce tout le talent de cet Artiſte.

EDUCATION.

L'Education eſt une cauſe qui retarde ou accélere l'époque où l'enfant devient homme. L'enfant de la Campagne ſe développe lentement & en ſilence ſous l'œil de la Nature; mais l'enfant des grandes Villes, environné de tant d'objets qui concourent à donner de l'élaſticité à ſes organes, acquiert une diligence prématurée, & devient homme long-temps avant d'avoir la faculté de ſe reproduire.

Les premiers Inſtituteurs des Peuples de la Grece, perſuadés que l'ame n'a jamais plus d'énergie que dans un corps vigoureux & qui ſe déploie ſans contrainte, firent de leur Gymnaſtique la baſe de l'Education nationale. Par-là le code des mœurs dériva des beſoins de l'homme phyſique: la premiere génération produiſit des athletes, & la ſeconde ſe trouva compoſée de grands hommes.

L'Education devant préparer des Citoyens à l'Etat, il eſt évident qu'elle doit être relative à ſa conſtitution & à ſes Loix; elle ſeroit foncierement mauvaiſe ſi elle y étoit contraire. Auſſi chez les Grecs & chez les Romains l'Education n'étoit-elle dirigée que par des Légiſlateurs ou par des Philoſophes capables de l'être.

Solon n'eût jamais confié à des Spartiates, à plus

forte raiſon à des Ilotes (1), l'Education des Athéniens; & Lycurgue n'eût pas confié aux Athéniens celle des Spartiates. Lorſqu'Antipater demanda à ces derniers cent cinquante enfans pour ôtage, ils répondirent qu'ils aimoient mieux donner cent cinquante hommes faits, de peur qu'une Education étrangere ne corrompît leurs enfans.

Le bien de la Société exige manifeſtement une Education civile : c'eſt un fonds dans lequel l'enfance de l'homme étant ſemée, produit enſuite des fruits conformes à ſon bon ou à ſon mauvais terroir. Les peres & meres ſont donc obligés, ſelon la Loi naturelle, de donner tout le ſoin poſſible à l'Education de leurs enfans, afin qu'ils prennent des ſentimens d'amour pour la Vertu, & d'averſion pour le vice; tels doivent être leurs ſoins primitifs. Enſuite l'Inſtitution a des vues plus étendues; ſon objet eſt de rendre la Nation plus éclairée par la culture des Lettres, & par conſéquent plus floriſſante. Platon & Cicéron, qui ont inſtruit leurs Contemporains, éclairent encore aujourd'hui l'Univers, & la poſtérité la plus reculée profitera de leurs leçons. On doit regarder les Lettres, dans un Etat, comme la ſource & l'appui des vertus humaines & civiles. Elles ont reçu en France les témoignages les plus éclatans de la protection de nos Rois; & les établiſſemens qu'ils ont faits pour aſſurer toute eſpece d'Inſtruction, doivent mériter notre reconnoiſſance.

C'eſt au renouvellement des Lettres & des Arts en France que diſparurent les ténebres qui couvroient l'Europe depuis ſi long-temps. A cette époque l'Imprimerie fut inventée, l'Univerſité établie, les Colleges fondés, l'émulation excitée, & on eut honte d'être ignorant.

L'amour des Lettres s'étant accru prodigieuſe-

(1) C'étoient les eſclaves de Sparte.

ment, leur Etude ayant formé des Citoyens diſtingués dans tous les genres, on vit s'élever les Académies, les Ecoles d'Hydrographie, &c.; & le College Royal, où des Profeſſeurs enſeignent les Langues étrangeres. Par ſuite, des Gens de mérite, conſacrant leurs talens à l'utilité publique, firent chez eux des Cours pour l'enſeignement des Sciences qu'ils profeſſoient. C'eſt à ces Colleges, à ces Leçons publiques, à ces Académies, à ces ſecours multipliés à l'infini, que nous devons la quantité d'Hommes célebres qui ont illuſtré la France.

Il ſeroit pourtant à ſouhaiter que l'on réformât nos Inſtitutions de Colleges, dont la manutention froide, triſte & rebutante, inſpire aſſez ordinairement le dégoût de l'Etude. La contrainte où ſont les enfans de reſter aſſis pendant des cinq ou ſix heures, la monotonie de ces Etudes; toujours du latin & des thêmes, l'ennui & la ſéchereſſe qui accompagnent ces démonſtrations, loin de leur inſpirer du goût pour les élémens qu'on leur enſeigne, les mettent ſouvent dans le cas d'abandonner la lecture au ſortir de leurs claſſes.

La gaieté qui régnoit au Portique & au Lycée étoit bien plus propre à diſpoſer les eſprits à l'Etude, que la ſombre auſtérité de nos Ecoles, où la jeuneſſe eſt continuellement opprimée (1) par le deſpotiſme. Chez les Grecs les jeunes gens ſe promenoient & prenoient leurs Leçons en converſant avec les Ariſtide, les Miltiades, les Platon, les Ariſtote, les Xenophon, les Demoſthene, &c. C'étoit en la compagnie de ces grands Hommes qu'ils ſe formoient.

La variété plaît ſur-tout aux jeunes gens, dit

(1) La jeuneſſe eſt une liqueur forte qu'il faut laiſſer un peu s'évaporer au grand air, ſi l'on ne veut pas qu'elle fermente trop dans le vaiſſeau qui la contient.

M. l'Abbé de Fleury ; les enfans étudient plutôt quatre matieres en deux heures, qu'une ſeule pendant une ; plus les Etudes ſont diverſes, & moins elles ſe confondent. Il faut donc leur varier les objets, les leur repréſenter ſous pluſieurs faces & à diverſes repriſes : il s'agit de les convaincre & de les éclairer, de les mettre en état de ſe rendre raiſon de leurs progrès, d'en faire par eux-mêmes, afin qu'ils ſachent toujours où ils ſont, d'où ils viennent & où ils vont.

Le moyen de réuſſir eſt d'exciter leur curioſité, d'aider l'eſprit & le génie, de donner du reſſort à leurs organes, de leur préſenter des objets agréables, de les entretenir dans la gaieté naturelle à leur âge, de régler leur amour-propre, & de chercher à leur élever l'ame & l'eſprit.

Il ſeroit à deſirer qu'on commençât par leur apprendre leur Langue naturelle par principes, par une maniere courte & aiſée, qui, en les intéreſſant, leur donnât les premieres notions de notre Hiſtoire & de la Géographie. Après la connoiſſance intime de leur Langue, on leur feroit apprendre le latin, le grec, afin qu'ils y puiſaſſent, dans les différens Auteurs anciens, la ſcience de la Mythologie, l'Hiſtoire des différens Peuples, & qu'ils puſſent ſuivre les progrès de l'eſprit humain. Ils s'accoutumeroient de bonne heure à juger les hommes & leurs actions, en leur faiſant lire les différens traits d'humanité, de généroſité, de bienfaiſance, les exemples frappans des vertus & des vices : ils ſauroient qu'ils ne faut pas faire à autrui ce que l'on ne voudroit pas qui nous fût fait ; & que l'on n'eſt véritablement grand que par le bien que l'on fait aux hommes.

L'Etude de l'Hiſtoire naturelle, des trois Regnes qui la compoſent, & de tous les phénomènes de la Nature, confirmeroit dans leur idée, par des preuves inconteſtables, l'exiſtence d'un Etre ſouverainement parfait, principe & Créateur de

toutes choſes. Saiſis d'admiration, & ravis d'étonnement à l'aſpect de toutes ces productions ſingulieres & de ces merveilles, quel reſpect n'auroient-ils pas pour leur Auteur !

Inſtruits dans leur Langue, dans celle des Anciens, dans l'Hiſtoire de leur Pays & celle des ſiecles les plus reculés ; le cœur nourri des actions généreuſes, bienfaiſantes ; l'eſprit élevé aux choſes ſublimes par la lecture des fameux Philoſophes ; détournés du vice par l'horreur qu'on leur en auroit inſpiré ; rapprochés de la Divinité par l'admiration des productions de la Nature & par l'étude de l'Aſtronomie qui leur feroient connoître l'harmonie qui regne dans la ſtructure de l'Univers, ils adoreroient avec humilité l'Etre ſuprême dont ils connoîtroient la puiſſance, & ſe préſenteroient ſur le Théâtre du Monde en véritables hommes. L'eſpece humaine, ainſi régénérée, regagneroit la perfection de ſon origine.

EGOUTS DE PARIS.

Il y a dans pluſieurs quartiers de cette Ville des Egoûts où abouriſſent les eaux des ruiſſeaux. Tous ces Egoûts particuliers correſpondent à un Egoût général, qui embraſſe toute la partie du nord de la Ville : cet Egoût fut refait en 1737 ; il a trois mille cent ſix toiſes depuis ſon commencement à la ſortie de l'Egoût de la vieille rue du Temple, au bout de la rue des Filles du Calvaire, juſqu'à la riviere, près la Savonnerie à Chaillot.

Cet Egoût a quatorze vannes dans ſa longueur, eſpacées à-peu-près également pour retenir les eaux lâchées par écluſées pendant qu'on le nettoie. Il eſt actuellement couvert dans toute ſa longueur, la Ville ayant concédé le terrein à des Particuliers pour bâtir deſſus, à la charge d'y conſtruire des voûtes & de les entretenir.

ELECTION DE PARIS, voyez page 48.

EPICES DUES AUX GENS DE JUSTICE.

Ce ſont des droits ou rétributions en argent, que les Juges de pluſieurs Tribunaux ſont autoriſés à recevoir des Parties pour l'examen des procès par écrit.

Ces rétributions appellées en Droit *ſpecies*, d'où eſt venu le mot *Epices*, conſiſtoient autrefois en fruits, en confitures, en aromates, que celui qui avoit gagné ſon procès préſentoit aux Juges, comme une marque de ſa reconnoiſſance. Les Epices étoient un don purement gratuit. Elles ſe convertirent en argent dès l'an 1369, mais elles n'entroient point encore en taxe : ce ne fut que par un Réglement du 18 Mai 1502 qu'il fut ordonné qu'elles entreroient en taxe ; & elles ſont dues aujourd'hui par celui qui a perdu ſon procès.

La Chambre des Comptes a été autoriſée à en prendre par des Lettres-Patentes du 11 Décembre 1581, regiſtrées en ladite Chambre le 24 Mars 1582.

Il y a des Receveurs des Epices dans quelques Tribunaux ; les uns ſont créés en titre d'Office, les autres le ſont par Commiſſion.

ESPIONS DE POLICE ET DE LA VOIERIE, ou MOUCHES & MOUCHARDS.

Sous le regne de Henri II, on donna le titre d'Inquiſiteurs à quelques Eccléſiaſtiques qu'on admit pour Juges dans les procès extraordinaires que l'on faiſoit à ceux de la Religion prétendue réformée. Tel fut ce fameux Mouchi, qu'on appelloit Démocharis, Recteur de l'Univerſité. C'étoit proprement un Délateur & un Eſpion du Cardinal de Lorraine : c'eſt pour lui qu'on inventa le ſobriquet de Mouchards pour déſigner les Eſpions ; ſon nom ſeul eſt devenu une injure.

Aujourd'hui les Exempts & Inſpecteurs de

Police ont une bande d'Eſpions ou de Mouchards à leurs ordres, qu'ils envoient à la découverte quand il y a quelques rumeurs publiques, ou lorſqu'il a été commis quelque vol ou autres crimes ; ils ont droit d'arrêter, & ſont d'un très-grand ſecours pour la ſûreté des Citoyens.

MM. les Commiſſaires de la Voierie ont auſſi des Eſpions à leurs gages, qui les inſtruiſent des choſes faites ſans leur permiſſion ou ſans en avoir payé les droits.

ETIENNE-DES-GRÈS (Saint).

Cette petite Paroiſſe ſituée rue Saint-Jacques, vis-à-vis l'Egliſe des Jacobins, eſt remarquable par ſon antiquité. On croit que Saint-Denis, Evêque de Paris, en fut le Fondateur ; ce qui la fait conſidérer comme la premiere & la plus ancienne de cette Ville. Elle eſt nommée *Sanctus Stephanus à Greſſibus vel Gradibus*, parce qu'il y avoit quelques degrés à monter pour y entrer ; & non à *Græcis* ou des Grecs, comme quelques Auteurs le marquent. Il y a dans cette Egliſe une Chapelle dédiée à Notre-Dame de Bonne-Délivrance, ou il y a toujours grande dévotion : c'étoit dans cette Chapelle que Saint François de Salles, pendant qu'il étudioit dans l'Univerſité, venoit faire ſes prieres pour demander à Dieu, par l'interceſſion de la Vierge Marie, le don de continence.

Cette Egliſe donne ſon nom à la rue d'à-côté, qui va droit à Sainte-Genevieve & à Saint-Etienne-du-Mont.

ETIENNE-DU-MONT (Saint).

La fondation de cette Egliſe eſt très-ancienne. La Cure de cette Paroiſſe, dont l'Egliſe eſt contiguë à celle de Sainte-Genevieve, a de tout temps été à la nomination de l'Abbé de Sainte-

Comte d'Etampes, Prévôt & Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris, posa, le 19 Août 1532, la premiere pierre de l'Egliſe qu'on voit aujourd'hui, qui ne fut terminée qu'en 1642. Cet Edifice eſt le plus ſpacieux après la Métropolitaine. Les voûtes en ſont très-élevées & aſſez hardies, mais le mélange du gothique & du moderne y produit une confuſion qui annonce le mauvais goût de l'Architecte qui a conduit cet ouvrage. Les piliers y ſont ſi multipliés, qu'il faut abſolument être dans la Nef pour appercevoir l'étendue de cette Egliſe.

Au-deſſus de la Chaire du Prédicateur eſt un Tableau de le Brun, repréſentant l'Apparition de Notre-Seigneur.

Au chevet de cette Egliſe eſt la Chapelle de la Vierge, dont les ogives ſont bien conduites; mais ſa hauteur n'eſt point proportionnée à ſa largeur.

Sous un grand arc, à côté de cette Chapelle, eſt le Tombeau de Jean-Baptiſte Colbert, un des plus grands Miniſtres que la France ait jamais eus, & qui mourut le 6 Septembre 1683, âgé de 64 ans. Ce ſuperbe Monument, compoſé par le Brun, fut exécuté par Baptiſte Tuby & Antoine Coizevox. Colbert eſt repréſenté à genoux ſur un ſarcophage de marbre noir; un Ange tient devant lui un livre ouvert, où ce Miniſtre ſemble prier Dieu. La Religion & l'Abondance, aſſiſes & grandes comme nature, ſervent d'accompagnement. La figure de M. de Colbert & celle de l'Abondance ſont de Coizevox; celles de l'Ange & de la Religion ſont de Tuby. Les unes & les autres ſont d'une correction admirable.

Deux médaillons, bas-reliefs de bronze, l'un repréſentant Joſeph occupé à faire diſtribuer du bled au Peuple d'Egypte; le ſecond, Daniel donnant les ordres du Roi Darius aux Satrapes & aux Gouverneurs de Perſe. L'arcade ſous laquelle

eſt poſé ce Tombeau, eſt toute ornée de paſſages de l'Ecriture.

Vis-à-vis ce Monument, ſur un des piliers, eſt un bas-relief de marbre blanc ſur un fonds noir, que l'Immortalité tient dans ſes mains, & qui repréſente Martin Cureau de la Chambre, Médecin du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, mort en 1669, âgé de 75 ans. Ce précieux morceau eſt de Tuby.

Dans la Chapelle des Fonts eſt un Chriſt de bronze fait par Etienne la Porte, & aſſez eſtimé des Connoiſſeurs : c'eſt la plus grande figure en ce genre qu'il y ait en France ; le Chriſt & la Croix peſent enſemble mille cinquante-quatre livres.

La Chapelle des Mariages eſt décorée des Tableaux de la Foſſe.

Attenant la porte d'entrée, à gauche, eſt la ſépulture de M. de Chevert, dont l'épitaphe eſt très-ſimple. Pluſieurs Savans & hommes illuſtres ont eu auſſi leur ſépulture dans cette Egliſe.

Parmi les Reliques conſervées dans cette Paroiſſe, on diſtingue celle de S. Euſtache dans une Châſſe d'argent.

Cette Egliſe, blanchie depuis quelques années, eſt devenue plus claire ; on a embelli quelques Chapelles : on doit refaire le maître-Autel. Le Portail, conſtruit ſur les deſſins de M. Manſart de Joui, eſt d'une belle ordonnance ; la hauteur immenſe de la Nef n'ayant pas permis de n'employer qu'un ſeul ordre, cet Architecte habile en a mis deux l'un ſur l'autre. Celui du rez-de-chauſſée eſt Dorique & le ſupérieur Ionique, couronné par un large fronton triangulaire, où M. Berruer, Sculpteur du Roi, a repréſenté dans un ſuperbe bas-relief le ſacrifice de la Meſſe. Aux deux extrémités ſont élevées deux tours iſolées en retraite de toute la ſaillie de l'ordre inférieur, & décorées d'un premier ordre de colonnes Corynthiennes

avec pilaſtres, ſur une attique ſervant de ſocle, & ſurmonté d'une baluſtrade.

Un perron de ſept marches doit conduire aux trois entrées de la façade; un veſtibule placé à l'entrée de la Nef, avec colonnes dans les angles, porte la tribune de l'orgue.

Le projet eſt de faire une place en avant de ce Portail, au moyen de laquelle on le découvrira en entier. Cette place doit être décorée comme le bâtiment qui fait l'angle de la rue du Four & de la rue Traînée.

EXÉCUTEUR DE LA HAUTE-JUSTICE.

C'eſt celui qui exécute les jugemens qui condamnent les criminels à mort ou à quelque peine afflictive. Il eſt auſſi nommé Maître des Hautes-Œuvres, parce que la plupart des exécutions ſe font ſur un échafaud ou au haut d'une potence ou pilori; mais il eſt plus connu ſous le nom de *Bourreau*. Sa fonction, quoique néceſſaire, outrage la nature: auſſi chez la plupart des Nations ſont-ils regardés comme infames. En France, lorſque ſes lettres ſont ſcellées, on les lui jette ignominieuſement ſous la table, où il eſt obligé de les ramaſſer à genoux. Il ne lui eſt pas permis de demeurer dans l'enceinte de la Ville, à moins que ce ne ſoit dans la maiſon du pilori, où ſon logement lui eſt donné par ſes proviſions, comme il a été jugé par Arrêt du Parlement du 31 Août 1709. L'Exécuteur ne ſe ſaiſit de la perſonne du condamné qu'après avoir ouï le prononcé du jugement de la condamnation.

EXPERTS-JURÉS DES BATIMENS.

Ces Experts ont été créés par Edit du mois de Mai 1690, pour faire les rapports, viſites, priſées & eſtimations de tout ce qui concerne les bâtimens. Ces Offices coûtent 6000 liv. Ces Officiers ſont diviſés en deux colonnes: la premiere eſt

compoſée des Architectes Experts Bourgeois; la ſeconde eſt compoſée des Experts Entrepreneurs. Chacune de ces claſſes eſt compoſée de trente; leur Bureau eſt rue de la Verrerie. Il y a auſſi quinze Greffiers des bâtimens à Paris, pour recevoir les rapports des Experts.

EXPERTS-JURÉS-ECRIVAINS, voyez *Académie d'Ecriture*, pag. 30.

FABRIQUES D'EGLISES.

PAR Fabrique on entend le temporel des Egliſes, conſiſtant en immeubles, ou en revenus ordinaires ou caſuels, affectés à l'entretien de l'Egliſe & à la célébration de l'Office divin. Dans les Egliſes Paroiſſiales, les biens de la Fabrique ne ſont gouvernés que par des Marguilliers laïques; ces biens ne peuvent être aliénés ſans néceſſité. On ne peut même faire les baux des biens des Fabriques ſans publication.

FACULTÉS.

L'Univerſité eſt compoſée de quatre Facultés; ſavoir, la Faculté de Théologie, celle de Droit, celle de Médecine & celle des Arts. Cette Faculté des Arts comprend toutes les perſonnes qui ne ſont point Docteurs. Elle a pour objet la Grammaire latine & grecque, la Rhétorique & la Philoſophie. La Faculté de Théologie eſt compoſée de Docteurs qui ſont ou de la Maiſon de Sorbonne, ou de celle de Navarre, & des Docteurs Ubiquiſtes, c'eſt-à-dire qui ne ſont d'aucune ſociété. *Voyez* Ecole de Droit & Ecole de Médecine, pag. 174 & 175.

FALOTS, ou PORTE-FALOTS.

On appelle ainſi des gens que la Police a établis pour éclairer les particuliers pendant la nuit dans

les rues de Paris. Il leur eſt enjoint par une Ordonnance de 1766, de repréſenter aux Officiers de la Sûreté dans vingt-quatre heures les effets qu'ils trouvent, & de les avertir dans le même délai de leur changement de domicile. Ils portent ſur leur falot un numéro qui ſert à les faire reconnoître, & ils ont toujours ſur eux la commiſſion qui leur donne le droit de porter falot. Leur Bureau eſt à l'Eſtrapade, & on peut y avoir recours dans tous les cas de plaintes qu'on a à faire. Le prix de leur courſe eſt à la diſcrétion de ceux qui les emploient pour s'en faire accompagner.

FAUXBOURGS.

Les Fauxbourgs de Paris ſont au nombre de douze, ſavoir :

Les Fauxbourgs S. Antoine, S. Denis, S. Honoré, S. Jacques, S. Laurent, S. Lazare, S. Martin, Montmartre, du Temple, S. Victor, S. Marcel & de la Conférence ou Chaillot.

FERMES GÉNÉRALES.

Les Fermes Générales ont pour objet les revenus royaux, dont la levée eſt confiée, en vertu d'un bail, à un certain nombre de Financiers qui donnent caution & verſent au Tréſor Royal le prix du bail. On les nomme Fermiers Généraux de Sa Majeſté ; leur Bureau général eſt rue de Grenelle-Saint-Honoré.

FEUILLANS.

Il y a dans cette Ville deux Couvents de Feuillans. Cette Congrégation particuliere de Religieux réformés de l'Ordre de Cîteaux, a pris ſon nom de l'Abbaye de Feuillans, dans le Dioceſe de Rieux, dont étoit Abbé Don Jean de la Barriere, leur Réformateur.

Le premier de ces Monaſteres eſt ſitué rue *Saint-Honoré*, vis-à-vis la place de Louis-le-Grand. La

porte d'entrée eſt décorée de quatre colonnes Corynthiennes iſolées, ſurmontées d'un entablement & d'un fronton dans lequel eſt l'écu des armes de France & de Navarre.

Le bas-relief qui eſt au-deſſus de la porte, repréſente Henri III recevant Dom Jean de la Barriere & ſes compagnons. A main gauche de la cour eſt le Portail de l'Egliſe, coup d'eſſai de François Manſard.

L'intérieur de l'Egliſe eſt propre & orné. Le maître-Autel eſt décoré de mauvais goût par des colonnes torſes dorées. Le tableau de l'Aſſomption, qui eſt ſur l'Autel, eſt de Jacques Bunel, & la figure de la Vierge de la Foſſe.

Il y a quatorze Chapelles dans cette Egliſe, ſept de chaque côté, dont quelques-unes ſont aſſez ornées pour mériter les regards des curieux. Dans la troiſieme à droite, eſt une ſtatue de la Vierge de Jacques Sarrazin, Sculpteur fameux.

Sur le jambage entre deux Chapelles eſt le Cénotaphe (1) de Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, & d'Aiphonſe de Lorraine ſon fils. Ce monument eſt du deſſin & de l'exécution de Nicolas Renard, Sculpteur.

Dans la Chapelle qui eſt enſuite, ſont pluſieurs peintures de Simon Vouet, entr'autres un S. Michel précipitant le Diable dans les Enfers, regardé comme un des chefs-d'œuvre de ce Peintre.

Les Chapelles de l'autre côté contiennent auſſi différens tombeaux, entr'autres celui des Roſtaing.

Dans le Cloître de ce Monaſtere ſont, ſur les vitraux, des peintures aſſez eſtimées, repréſentant la vie de Dom Jean de la Barriere. Aubin Vouet a peint ſur les murs de ce Cloître les principaux événemens de la vie de S. Bernard.

La Bibliotheque de ces Religieux, quoique peu volumineuſe, eſt curieuſe.

(1) On appelle Cénotaphe un tombeau vuide.

L'Apothicairerie eſt la plus propre & la plus ornée du Royaume.

La Salle du Roi, qui eſt à côté de l'Egliſe, eſt décorée des portraits de nos Rois & Reines depuis Henri III juſqu'à Louis XIV inclusivement, ainſi que de ceux des Dauphins fils & petits-fils de Louis-le-Grand.

Lorſque les Nonces arrivent à Paris, ils vont deſcendre ordinairement à ce Monaſtere, & y demeurent quelques jours, dans un appartement qui leur eſt deſtiné.

Le paſſage qui communique aux Tuileries, a été ouvert pendant la minorité de Louis XIV, pour lui faciliter le moyen de venir à l'Office aux Feuillans. Il y a dans ce paſſage une Chapelle ou Grotte conſtruite en coquillages.

Le Couvent des *Feuillans des Anges Gardiens*, rue d'*Enfer*, eſt le ſecond Monaſtere, & étoit d'abord deſtiné pour ſervir de Noviciat. La premiere pierre en fut poſée en 1633 par Pierre Seguier, Garde des Sceaux de France. L'Egliſe fut bénite le premier Octobre 1659, & n'offre rien de remarquable.

FEUILLANTINES.

Ces Religieuſes, appellées à Paris par la Reine Anne d'Autriche en 1622, prirent poſſeſſion de la maiſon qu'elles habitent rue S. Jacques.

Le maître-Autel de leur Egliſe eſt décoré de colonnes d'ordre Compoſite avec cannelures; le tableau eſt une copie du fameux tableau de Raphael, repréſentant la Sainte-Famille, dont l'original fait un des principaux ornemens du grand appartement du Château de Verſailles.

Le Portail eſt de Marot.

Cette maiſon eſt ſous la ſupériorité & direction des Révérends Peres Feuillans.

FIACRES.

FIACRES.

La premiere de ces voitures que l'on ait vue à Paris, appartenoit, à ce que l'on prétend, & étoit conduite par un nommé Fiacre, qui demeuroit rue S. Fiacre & à l'image S. Fiacre, d'où le nom eſt reſté à ces voitures. Ces voitures ſont numérotées actuellement & marquées d'un double P ſur un rond blanc, pour que dans le cas où on y oublieroit quelque choſe, on puiſſe avoir recours au numéro pour faire ſa réclamation. *Voyez* Carroſſes de Places, pag. 137.

FILLES ANGLOISES, page 71.

— DE L'ASSOMPTION, pag 75.

— DE L'AVE-MARIA, page 81.

— BLEUES, voyez *Annonciades*, page 71.

Filles de l'Archevêché. On appelle ainſi trois Chapitres qui ſont tenus d'aller, lorſque l'Archevêque les mande. Ces Chapitres ſont ceux de S. Marcel, S. Honoré & Ste-Opportune.

Filles de Notre-Dame. Quatre autres Chapitres ſont dans le cas ci deſſus, vis-à-vis de MM. les Chanoines de Notre-Dame. Ce ſont les Chapitres de S. Merry, du S. Sépulcre, de S. Benoît & de S. Etienne-des-Grès.

Filles de la Conception, rue S. Honoré. Ces Filles ſont du Tiers-Ordre de S. François : leur Couvent n'offre rien de remarquable. Penſions, 5 à 600 liv.

Filles de l'Immaculée Conception ou *Récollettes*, rue du Bacq. Elles s'établirent à Paris en 1627, & durent leur agrandiſſement à la piété de la Reine Marie-Thérese d'Autriche, Epouſe de Louis XIV, qui, pour rendre graces au Ciel de lui avoir accordé un Dauphin, réſolut de fonder un Couvent de Religieuſes ſous le nom *de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.* Elle

choiſit les Récollettes de la rue du Bacq, & obtint du Pape Alexandre VII une Bulle datée du 18 Août 1663, portant permiſſion auxdites Religieuſes Récolletres de prendre l'habit, l'Inſtitut, la Regle & la dénomination de Religieuſes de l'Immaculée Conception, telles que celles établies en Eſpagne par le Pape Jules II, à condition qu'elles demeureroient ſous la conduite des Peres Récollets de l'Ordre de S. François de la Province de S. Denis. Leur Egliſe, rebâtie à neuf, fut achevée en 1703. Le Tableau d'Autel, repréſentant l'Immaculée Conception, eſt de la Foſſe.

Ce Couvent eſt regardé comme de fondation Royale. Penſions, 3 à 400 liv.

Filles de la Congrégation de Notre-Dame. Ces Religieuſes, dont le Couvent eſt rue Neuve-S. Etienne, Fauxbourg S. Marcel, ſuivent la regle de S. Auguſtin, & tiennent un Penſionnat de Filles, Femmes & Veuves. Elles inſtruiſent gratuitement les jeunes Filles. Penſions, 3 à 400 liv.

Filles de la Croix. Il y en a trois Maiſons dans cette Capitale, dont la plus ancienne, *rue de Charonne, Fauxbourg S. Antoine*, fut bâtie en 1639, & les Religieuſes y furent conduites le 16 Janvier 1641 par la Princeſſe de Condé & la Maréchale d'Effiat. Ce Monaſtere, de l'Ordre de S. Dominique, eſt agréablement ſitué, bien bâti, & accompagné d'un jardin ſpacieux. L'Egliſe en eſt petite, mais jolie.

Le Tableau du maître-Autel eſt un excellent morceau copié par Jouvenet, d'après un petit original peint ſur cuivre, qui eſt dans l'intérieur de cette Maiſon, & qu'on dit être d'un grand prix. Le ſujet eſt une Elévation de Croix.

Penſions, 4 à 500 liv.

La ſeconde Maiſon eſt ſituée *rue S. Antoine, Cul-de-Sac-Guimenée* : la troiſieme, *rue d'Orléans près Saint-Médard.* Ces deux Maiſons ont pour but l'inſtruction de la Jeuneſſe. Ces Filles

prennent des Penſionnaires, à qui elles enſeignent à lire, à écrire & à travailler, conformément aux ouvrages de leur ſexe.

Filles de l'Inſtruction Chrétienne, rue Pot-de-Fer, près S. Sulpice. Cette Communauté de Sœurs ſe ſoumit aux Statuts qui lui furent donnés par le Prieur de S. Germain-des Prés. On y enſeigne gratuitement aux pauvres Filles à louer, à ſervir Dieu & à faire des ouvrages pour gagner leur vie. Celle qui eſt à la tête de la Communauté n'a d'autre titre que celui de Sœur aînée. Leur Chapelle eſt ſous l'invocation de la Conception de la Vierge, & l'on y ſolemniſe cette Fête.

Penſions, 4 à 500 liv.

Filles de la Petite Union Chrétienne, rue de la Lune à la Villeneuve, établies par Lettres-Patentes du mois de Février 1685, ont Sainte Anne pour Patrone Titulaire de leur Maiſon.

Filles de la Providence, ou Couvent *de S. Joſeph, rue S. Dominique Fanxbourg S. Germain.* L'objet principal de cet Inſtitut eſt de recevoir de pauvres Filles dès l'âge de 9 à 10 ans, de les élever à la piété, de leur apprendre à travailler à toutes ſortes d'ouvrages convenables à leur ſexe, afin qu'à 18 ou 20 ans elles ſoient en état d'entrer au ſervice de quelque Dame, ou de ſe faire Religieuſes, ou de ſe marier.

Penſions, 3 à 400 liv.

Filles de la Providence, rue de l'*Arbalêtre*, ne font que des vœux ſimples. Une Dame ſéculiere, agréée par M. l'Archevêque, eſt la Directrice & Protectrice de cette Communauté, où l'on reçoit pour l'inſtruction, moyennant 3 à 400 liv., les jeunes perſonnes depuis l'âge de 7 ans juſqu'à 20 ans.

Filles de Notre-Dame de la Miſéricorde, rue du Vieux-Colombier, ſuivent la Regle de S. Auguſtin, & furent établies en 1651.

Filles de Saint-Chaumont, nommées l'*Union*

Chrétienne (1), rue S. Denis, s'établirent dans la Maiſon qu'elles occupent, nommée l'Hôtel Saint-Chaumont, en 1685. Les conditions impoſées par les Lettres-Patentes de Louis XIV, du mois d'Avril 1687, ſont que la Maiſon ne pourra être changée ni convertie en Maiſon de profeſſion religieuſe, & que les Filles qui y ſont & qui leur ſuccéderont, ſeront toujours en l'état de ſéculieres, ſuivant leur Inſtitut, & ſous la direction & dépendance de l'Archevêque de Paris. Leur emploi eſt d'inſtruire de jeunes Filles, & ſur-tout des Orphelines & de nouvelles Converties, dans les exercices de la Religion & de la piété.

C'eſt dans le jardin de leur Maiſon, où logea autrefois le Duc de la Feuillade, que fut jettée en fonte la Statue de Louis XIV, qui eſt à la Place des Victoires. Penſions, 4 à 500 liv.

Filles de Sainte-Eliſabeth, rue du Temple, ſont du Tiers-Ordre de S. François, & ſuivent la réforme des Picpus. La Reine Marie de Médicis poſa la premiere pierre, tant de l'Egliſe que du Monaſtere, & ſe déclara leur Protectrice.

Le Portail eſt décoré de deux ordres d'Architecture en pilaſtres Doriques & Ioniques. L'intérieur de l'Égliſe eſt d'ordre Dorique.

Penſions, 4 à 500 liv.

Filles de Sainte-Marthe, rue de la Muette, Fauxbourg S. Antoine. Cette Communauté fut fondée en 1713 pour l'inſtruction des pauvres Filles.

Filles du Curé de S. Sulpice ou *de l'Enfant-Jéſus*, ſont au bout de la rue du Petit-Vaugirard. *Voyez* aux Hoſpitalieres la Maiſon de l'*Enfant-Jéſus*.

Filles du Précieux-Sang, rue de Vaugirard. Elles ſont de l'Ordre de Cîteaux : leur Supérieure

(1) On vient de rebâtir la Chapelle de cette Communauté ſur les deſſins & ſous la conduite de M. Convers, Entrepreneur de Bâtimens.

eſt triennale, & eſt élue capitulairement. Penſions, 4 à 500 livres.

Filles-Dieu. Ces Religieuſes prirent le nom de Filles-Dieu ſans qu'on en ſache la raiſon. Elles ſont établies rue S. Denis. L'Egliſe, telle qu'elle eſt aujourd'hui, fut commencée en 1495; Charles VIII en poſa la premiere pierre : elle fut achevée & dédiée en 1582. On voit encore au chevet extérieur de cette Egliſe un Crucifix, devant lequel on conduiſoit dans les ſiecles précédens les Criminels qu'on alloit exécuter à Montfaucon : ils le baiſoient, recevoient de l'Eau-bénite, & les Filles-Dieu leur apportoient trois morceaux de pain & du vin. Ce triſte repas s'appelloit le morceau du Patient. Il paroît que cet uſage avoit été imité de Juifs, qui donnoient du vin de Myrrhe & quelques autres drogues aux Criminels pour les étourdir, & les rendre moins ſenſibles aux ſupplices qu'ils alloient ſouffrir.

Le maître-Autel de cet Egliſe, du deſſin de François Manſard, eſt décoré de quatre colonnes Corynthiennes de marbre. Contre un des piliers de la Nef eſt une figure de Jéſus-Chriſt, attachée à la colonne. Le Chriſt eſt aſſez mal deſſiné; mais la corde avec laquelle il eſt lié, eſt ſi vraie & ſi parfaite, que des Cordiers même y ſont ſouvent trompés. Penſions, 4 à 500 livres.

FOIRES.

Dans les temps d'ignorance le Commerce ſe faiſoit par Caravanes; on alloit en troupes armées juſqu'aux lieux où on avoit fixé les Foires. Là, les Marchands ne négligeoient aucun moyen de ſe concilier le Peuple; ils étoient ordinairement accompagnés de Bateleurs, de Muſiciens & de Farceurs. Comme on ne connoiſſoit dans ces temps ni les Spectacles, ni les Aſſemblées, ni les plaiſirs ſédentaires de la ſociété privée, le temps des Foires étoit celui des amuſemens; &

ces amuſemens dégénéroient en diſſolutions, qui autoriſoient les déclamations & les violences du Clergé.

Il y a pluſieurs Foires à Paris, dont quelques-unes forment ſpectacle pour le Public, & par-là peuvent exciter la curioſité des Etrangers.

La *Foire des Jambons* ſe tient au Parvis Notre-Dame le Mardi Saint, & ne dure que la journée. L'Auteur *des Anecdotes Eccléſiaſtiques* en rapporte ainſi l'origine :

« La chair de Porc étant fort commune & fort » eſtimée des François, étoit leur nourriture or- » naire dès la premiere race de nos Rois. Saint » Remi, contemporain de Clovis, dit dans ſon » teſtament, que tous ſes troupeaux conſiſtoient » en Porcs. Clotaire Ier, dans ſon Edit de l'an » 560, où il fait l'énumération de ce qu'il ac- » corde aux Egliſes, ne parle que de la dixme » des Porcs; & Clotaire II inſéra dans l'Edit de » 615, un Réglement entre les Porcheurs du Fiſc » & ceux des Particuliers. L'uſage fréquent d'en » ſervir à table ſur certains plats, fit qu'on donna » à ces baſſins le nom de *Bacconique*, dérivé de » l'ancien mot *Bacon* ou *Baccon*, qui ſignifioit » un Porc engraiſſé. On pourroit faire remonter » juſqu'à cette haute antiquité la coutume ſuivant » laquelle le Clergé de Paris étoit autrefois » nourri de Porc à certaines Solemnités. Parmi » les titres du Chapitre de Notre-Dame, il y en » a un qui fait mention de redevances dites *de* » *Carnibus Porcinis*; & c'eſt peut-être à ces re- » devances qu'il faut rapporter l'origine de la » Foire des Jambons, qui, de temps immémorial, » ſe tient chaque année, le Mardi de la Semaine- » Sainte, au Parvis de l'Egliſe Notre-Dame ».

La *Foire Saint-Germain*, ſituée dans le voiſinage de S. Sulpice, à l'extrémité de la rue de Tournon, fut établie par Louis XI dès l'an 1482, & donnée à l'Abbaye S. Germain-des-Prés. Elle

ouvre le 3 Février, & dure juſqu'à la veille du Dimanche de Rameaux. C'eſt un quarré régulier, percé de rues couvertes qui rendent les unes dans les autres. Ces rues ſont garnies de boutiques occupées par des Marchands, des Cafés, des Jeux & des Spectacles, tels que les *Variétés Amuſantes*, l'*Ambigu Comique*, les *Danſeurs de Corde* & le *Waux-Hall* d'hiver. La quantité de monde qui s'y rend, préſente un coup d'œil fort gracieux.

On y vend toutes ſortes de choſes. Cette Foire eſt franche, & tous Marchands de dehors peuvent y venir vendre leurs marchandiſes.

La *Foire Saint-Laurent* doit ſa premiere inſtitution au regne de Philippe-Auguſte, qui la donna aux anciens Religieux de S. Lazare, dont les Prêtres de la Miſſion ont la place, & qui en jouiſſent de la même maniere. Elle ſe tient dans un eſpace de ſix à ſept arpens qui leur appartient, dans le Fauxbourg S. Laurent. Cet emplacement eſt percé de rues, dont quelques-unes ſont plantées d'arbres. Les boutiques ſont occupées par des Marchands de toute eſpece, des Limonadiers, Jeux & Spectacles comme à la Foire S. Germain. Le ſieur Nicolet y a une Loge fort ſpacieuſe pour ſes *Danſeurs de Corde*; l'*Ambigu Comique* & les *Variétés Amuſantes*, y ont également des Salles pour leurs Théâtres.

On y a conſtruit il y a deux ans un ſpectacle d'un genre neuf, ſous le nom de *Redoute Chinoiſe*, où ſont réunis Jeux de Bague, Eſcarpolette, Galet, Sallon Chinois pour la danſe, dont le deſſous forme une Grotte occupée par un Café, dans laquelle ſont pratiqués des eſcaliers qui conduiſent au Sallon ſupérieur, & de-là à une terraſſe qui donne ſur le préau de la Foire; des bâtimens dans le genre Chinois ſervent à un Reſtaurateur, chez qui l'on peut aller faire des dîners. Il en coûte 1 liv. 16 ſ. par perſonne pour entrer dans

cette Redoute Chinoiſe, où le beau monde ſe raſſemble comme au Vaux-Hall de la Foire Saint-Germain.

L'ouverture de cette Foire ſe fait régulièrement le 28 Juin, par M le Lieutenant de Police ; elle dure juſqu'à la S. Michel.

La *Foire Saint-Ovide*, qui iadis étoit établie place Vendôme, a depuis été transférée à la place de Louis XV, & enſuite réunie à la Foire Saint-Laurent ; de ſorte que cette Foire ne conſiſte plus aujourd'hui qu'en quelques boutiques de Marchandes de pains d'épices & de joujoux d'enfans, qui s'étalent pendant l'Octave de la Fête de S. Ovide, dans les environs de l'Egliſe des Capucines, où eſt la Châſſe de ce Saint.

La *Foire Saint Clair* eſt une des plus petites de celles qui ſe tiennent à Paris. On n'a rien de poſitif ſur le temps de ſon établiſſement. La dévotion du peuple pour la Reliquе de ce Saint dépoſée à S. Victor, attirant un grand concours dans ce quartier pendant l'Octave, a pu engager des Marchands forains à y porter des marchandiſes : le ſuccès ayant répondu à l'eſpoir dont ils s'étoient flattés, ils ont continué annuellement leurs étalages dans les rues des Foſſés S. Victor & S. Bernard, & le long de la rue S. Victor juſqu'à celle du Jardin du Roi. Pendant la durée de cette Foire, où le concours du peuple eſt prodigieux, on entre dans la priſon de la Tournelle, où ſont les Galériens, à qui ces viſites procurent quelques aumônes.

Quant aux autres Foires, il s'en tient une devant chaque Egliſe, le jour du Patron.

FONTAINES DE PARIS.

Quartier Saint Denis.

Fontaine vis-à-vis S. Lazare, eau du pré Saint Gervais.

Fontaine du Ponceau, rue S. Denis, même eau.

Fontaine de la Reine ou de la Trinité, rue Grenetat, même eau.

Quartier Saint-Martin.

Fontaine de S. Martin, près la prison, eau de Belleville.

Fontaine Maubuée, eau de Seine.

Quartier du Marais.

Fontaine de l'Echaudé, vieille rue du Temple, eau de Belleville.

Fontaine de Paradis, près la Merci, même eau.

Fontaine Sainte-Avoye, même eau.

Fontaine Boucherat, eau de Seine.

Fontaine du Temple, eau de Belleville.

Fontaine de Vendôme, rue du Temple, même eau.

Fontaine des Audriettes (1), rue des vieilles Audriettes, même eau.

Fontaine Royale, rue S. Louis, même eau.

Quartier Saint-Antoine.

Fontaine Sainte Catherine, rue S. Antoine, eau du pré S. Gervais.

Fontaine des Tournelles, rue S. Antoine, eau de Seine.

Fontaine des Quinze-Vingts, rue de Charenton, même eau.

Fontaine devant l'Abbaye S. Antoine, même eau.

Fontaine du coin de la rue de Charonne, Fauxbourg S. Antoine, même eau.

Fontaine de la rue Basfroid, même eau.

Quartier de la Place Maubert.

Fontaine de la place Maubert, eau de Seine.

(1) La figure de Nalade en bas-relief est de Mignot, Sculpteur du Roi.

Fontaine d'Alexandre ou de la Broſſe, rue de Seine, près la Pitié, eau d'Arcueil.

Fontaine de la rue des Foſſés Saint-Bernard, même eau.

Quartier Saint-André-des-Arcs.

Fontaine de la rue du Paon, eau de Rongis.

Fontaine de la rue des Cordeliers, eau de Seine.

Quartier Saint-Benoît.

Fontaine de la rue Mouffetard, eau d'Arcueil.

Fontaine de la Montagne Sainte-Genevieve, même eau.

Fontaine S. Severin, rue S. Jacques, eau de Seine.

Fontaine des Carmelites, eau de Rongis.

Fontaine de la place Cambray, eau de Seine.

Quartier du Luxembourg.

Les deux Fontaines du Palais du Luxembourg, l'une rue de Vaugirard & l'autre rue d'Enfer, eau d'Arcueil.

Fontaine de la rue Garenciere, même eau.

Fontaine de la place S. Michel, eau de Rongis.

Quartier du Fauxbourg Saint-Germain.

Fontaine de la rue de Seve, eau d'Arcueil.

Fontaine de l'Abbaye, cour Abbatiale, eau de Seine.

Fontaine de la Charité, rue de Taranne, eau d'Arcueil.

Fontaine de Grenelle (1), eau de Seine.

Quartier du Palais-Royal.

Fontaine du Diable, rue de l'Echelle, eau de Seine.

Fontaine des Capucins S. Honoré, même eau.

Fontaine d'Antin, même eau.

Fontaine du Palais Royal, même eau.

(1) Voyez aux Monumens publics.

Château-d'Eau, place du Palais Royal, même eau.

Fontaine de Richelieu, même eau.

Fontaine d'Amour, rue des Moineaux, même eau.

Fontaine de Colbert, même eau.

Quartier du Louvre.

Fontaine de l'Oratoire, eau de Seine.

Fontaine de la Croix du Trahoir (1), eau d'Arcueil.

Fontaine du Louvre, eau de Seine.

Quartier Saint-Euſtache.

Fontaine de la Colonne à la nouvelle Halle, eau de Seine.

Fontaine de la rue Montmartre, vis-à-vis la rue Feydeau, même eau.

Fontaine des Petits Peres, même eau.

Quartier des Halles.

Fontaine des Innocens (2), eau du pré S. Gervais.

Fontaine du Pilori, même eau.

Fontaine de Marle, rue Salle-au-Comte, eau de Seine.

Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Fontaine du Grand Châtelet, eau de Seine.

La Samaritaine & la Pompe du Pont Notre-Dame conduiſent l'eau de la Seine dans les Fon-

(1) Cette Fontaine a été entiérement reconſtruite en 1775 ſur les deſſins & ſous la conduite de feu M. Souflot. Elle eſt compoſée d'un ſoubaſſement ſimple formant le rez-de-chauſſée, ſur lequel eſt appliquée, du côté de la rue de l'Arbre-ſec, l'inſcription faite auſſi par ledit ſieur Soufflot. Le premier & le ſecond étage ſont compris dans la hauteur d'une ordonnance en pilaſtres à boſſages de congellation, contenant un entablement Dorique, ſurmonté d'une baluſtrade terminant les deux façades de cet édifice. Entre les deux croiſées du premier étage, du côté de la rue S. Honoré, eſt une Naïade en bas-relief, très-bien ſculptée.

(2) Voyez aux Monumens publics.

taines des différens quartiers de Paris, & fournissent aux bassins des Tuileries.

FRANCS-MAÇONS.

On appelle ainsi une société qui a repris faveur en Angleterre en 1691, & qui depuis s'est établie aussi dans les autres Royaumes.

La plus ancienne trace de Franche-Maçonnerie trouvée dans l'Histoire, remonte à l'an 926. A cette époque on voit en Angleterre Edwin, frere du Roi Athelstan, former une Grande Loge à Yorck. La Maçonnerie est très-moderne en France, où elle n'est connue que depuis 1720. Les peuples du Nord sont les plus séveres observateurs de ces cérémonies. On admet dans ces sociétés des personnes de toutes sortes d'états, de même que des gens de toute Religion : les femmes seules en sont totalement exclues. Les Associés observent si religieusement le secret qui leur est imposé, qu'on n'a encore pu connoître le but de ces sociétés, ni ce qui s'y passe. A Londres & dans d'autres Villes d'Angleterre, ils s'assemblent dans des lieux connus ; il en est de même actuellement en France : les endroits où se tiennent ces Assemblées se nomment Loges.

La plupart de ces sociétés se distinguent par des actes de bienfaisance ; & parmi les Souverains qui ne dédaignent point de leur accorder de la protection, on trouve Frédéric II, Roi de Prusse, & l'Impératrice de Russie, Cathérine Alexiewna II.

FRERES DES ECOLES CHRÉTIENNES.

Cette Communauté, appellée aussi la Communauté des Freres de l'Enfant Jesus, est établie rue Notre-Dame-des-Champs, derriere le Luxembourg, & tient des Ecoles de charité.

FRERES TAILLEURS.

Cette Communauté fut établie en 1645, à l'ins-

tar de celle des Freres Cordonniers. Ils travaillent pour le public, & ne font point de vœux. Leur Maiſon eſt rue Bertin-Poirée, & ils n'ont que celle-là, au lieu que les Cordonniers en ont deux.

FRERES CORDONNIERS, voyez *Cordonniers*, page 152.

GALÉRIENS, voyez *Priſon de la Tournelle*.

GALILÉE (Haut & Souverain Empire de).

C'eſt une Juriſdiction qui appartient aux Clercs de la Chambre des Comptes. Elle connoît des différends qui naiſſent entr'eux. Les Juges qui la compoſent prennent le titre de Chancelier, de Maîtres des Requêtes, &c.

Le Chancelier eſt le Préſident de cette Juriſdiction, dont le Chef prenoit autrefois le titre d'Empereur de Galilée; & le Chancelier n'étoit que le ſecond Officier: mais Henri III ayant défendu qu'aucun de ſes ſujets prît le titre de Roi, les Chefs de la Baſoche & de l'Empire de Galilée perdirent leurs titres, & les Chanceliers devinrent les premiers Officiers de ces Juriſdictions, qui conſerverent néanmoins toujours les titres de Royaume & d'Empire.

Le Chancelier eſt ſoumis, ainſi que tout l'Empire, au Doyen des Maîtres des Comptes, qui eſt le Protecteur né de cet Empire, & fait, lorſqu'il le juge à propos, des Réglemens pour ſa diſcipline; & ces Réglemens ſont adreſſés: *A nos amés & féaux Chancelier & Officiers de l'Empire, &c.*

Un des priviléges du Chancelier eſt, lorſqu'il ſe fait recevoir Procureur des Comptes, d'avoir ſes proviſions ſcellées *gratis* en la grande Chancellerie de France.

Le Chancelier, les Maîtres des Requêtes & les

Secrétaires des Finances, ont ſeuls voix délibérative dans les Aſſemblées.

Le Chancelier ne peut être choiſi que parmi les Officiers de l'Empire. C'eſt lui qui viſe & ſcelle les Lettres expédiées.

Le coffre des Archives, Titres & Regiſtres des Arrêts & Délibérations de l'Empire, eſt fermé à deux clefs, dont l'une eſt entre les mains du Chancelier, l'autre entre les mains du Greffier.

GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE.

L'Hôtel du Garde-Meuble occupe toute la colonnade de la place de Louis XV, du côté des Tuileries; la porte d'entrée eſt rue S. Florentin.

Cet Hôtel eſt le magaſin général des meubles précieux de la Couronne, confiés à la garde de M. Randon de Pommery, ſous la direction de M. de Fontanieu, Intendant & Contrôleur Général des meubles de la Couronne.

Le public y entre les Mardis matin, & on ſatisfait ſa curioſité en lui faiſant voir les richeſſes contenues dans trois Salles immenſes. L'une contient les Armures de pluſieurs de nos Rois, ainſi que des Armes Chinoiſes & Sauvages. Dans la ſeconde ſont des armoires qui renferment les grands meubles, comme Lits, Dais & autres meubles qui ſervent au Sacre de nos Rois; les ſuperbes Tapiſſeries de la Couronne, dont l'aunage monte à environ 24,000 aunes; pluſieurs tapis de la célebre Manufacture de la Savonnerie, qui ſont d'une grande beauté, & parmi leſquels on diſtingue celui qui étoit deſtiné pour la grande Galerie du Louvre: il eſt en 92 pieces, contenant enſemble 227 toiſes de long; ouvrage unique dans ſon genre.

Dans la troiſieme Salle ſont auſſi des armoires où ſont dépoſées la plus grande partie des bijoux de la Couronne;

La Chapelle d'or donnée par le Cardinal de

Richelieu, dont toutes les pieces ſont garnies de diamans & rubis;

La Nef d'or du Roi ſervant dans les grandes cérémonies, peſant 106 marcs, & enrichie de diamans & rubis: ouvrage de Balin, célebre Orfévre;

Et quantité de Vaſes de jaſpe, *Agates, Améthyſtes, Cryſtal de Roche, &c.

GAZETTE DE FRANCE.

La Gazette de France doit ſon établiſſement à Théophraſte Renaudot, Médecin de Loudun, qui vint s'établir à Paris vers l'an 1623. Il recueilloit toutes les nouvelles qu'il pouvoit ſe procurer, pour en amuſer ſes malades; ce qui lui donna de la vogue, & lui ſuggéra l'idée de raſſembler ces nouvelles ſur des feuilles volantes, pour les débiter au public, eſpérant par-là ſe faire un revenu plus conſidérable. Pour les rendre intéreſſantes, il établit correſpondance en divers pays, ſollicita Louis XIII pour avoir le privilége, & l'obtint en 1632. Il lui fut confirmé dans la ſuite par Louis XIV. Il y avoit déja long-temps qu'on liſoit à Veniſe des Feuilles à-peu-près pareilles, pour la lecture deſquelles on payoit *una gazetta*, petite piece de monnoie, d'où eſt venu le mot de Gazette. Cette Gazette a toujours été continuée depuis 1632 ſans interruption; elle paroît les Mardis & Vendredis. L'abonnement eſt d'un louis par an. Elle eſt actuellement rédigée par M. Bret, Cenſeur Royal, Littérateur de mérite, qui réunit les qualités du cœur à celles de l'eſprit.

GAZETIERS.

Dans pluſieurs endroits de la Ville ſe ſont établis des particuliers chez qui l'on trouve tous les Journaux, Gazettes & autres Ouvrages périodiques. On peut les aller lire chez eux moyennant un ſol par feuille. Ils les portent auſſi chez les

perſonnes qui s'abonnent pour ces ſortes de lecture ; le prix de l'abonnement eſt de trois ou quatre livres par mois.

Il y a beaucoup de ces Gazetiers ſur le Quai des Auguſtins & ſous les charniers des Innocens. Les Suiſſes du Palais-Royal & celui des Tuileries, du côté de Saint-Roch, donnent auſſi ces Gazettes à lire.

La plus grande partie des Cafés de Paris ont auſſi ces Gazettes chez eux pour l'uſage de ceux qui les fréquentent.

Voici la note des Journaux & Gazettes que l'on trouve chez les Gazetiers :

Journaux	*Gazettes*
De Paris.	De France.
De Bouillon.	Du Commerce.
De Geneve.	De Hollande.
De Monſieur.	D'Utrecht.
De Médecine.	De la Haye.
De Fréron.	De Leyde.
De Phyſique.	Des Pays-Bas.
Des Beaux-Arts.	Des Tribunaux.
Des Savans.	De Santé.
Eccléſiaſtique.	Politique des Deux-Ponts.
De Nancy.	Salutaire.
Encyclopédique.	Affiches de Paris.
Le Nécrologe.	— de Provinces.
Eſprit des Journaux.	Courier de l'Europe.
Des Cauſes célebres.	— du Bas-Rhin.
De Neufchatel.	— d'Avignon.
De Muſique.	
Le Mercure.	

GÉOGRAPHES-INGÉNIEURS.

Il y a un grand nombre d'habiles Profeſſeurs en ce genre dans cette Capitale, tels que MM. Brion, Philippe de Pretôt, Philippe Buache, Dupain-Triel, Deſnos, Robert de Vaugondy, le

Rouge, Deliſle, Denis, Lattré, Sanſon, Fortin, de Buys de Mornas, de Vezou, Pingré, Bonne, le Gendre, Mentelle, &c.

GERMAIN-L'AUXERROIS (Saint).

Cette Egliſe paroiſſiale eſt très-ancienne; ſon portail paroît être du temps de Philippe-le-Bel; l'intérieur eſt aſſez régulier: le Chœur a été regraté à neuf & décoré ſur les deſſins de M. Baccari, Architecte, qui, en cannelant les piliers, & en rehauſſant les chapiteaux de deux pieds, leur a donné plus de légéreté, & a allégé les maſſes qui ſont au-deſſus des arcades, en y taillant des tables enfoncées avec un caiſſon dans le milieu: le tout ſurmonté d'une baluſtrade en entrelas & ornée de fleurons. Les deſſous des piédeſtaux de cette baluſtrade ſont enrichies de têtes de Chérubins & guirlandes.

Quatre conſoles de marbre, enrichies de guirlandes & graines dans les cannelures, le tout de bronze doré d'or moulu, ſoutiennent la table de l'Autel, au-devant duquel eſt un bas-relief de bronze doré repréſentant Notre-Seigneur mis au Tombeau. Un fût de colonne tronqué & cannelé, couronné d'un globe ſurmonté d'une Croix, ſert de Tabernacle.

Les grilles, tant de l'entrée que des portes latérales, méritent une attention ſinguliere; elles ſont en fer poli, ornées de bronze & d'un fini précieux: c'eſt l'ouvrage de M. Dumiez, Serrurier célebre.

Il y a dans cette Egliſe divers morceaux de peinture très-eſtimés. Près des Fonts ſe voit le portrait d'une femme mourante nommée Sélincart, femme d'Iſrael Sylveſtre, fameux Deſſinateur & Graveur, peint ſur marbre par le Brun; au-deſſus de la Chaire du Prédicateur, Notre Seigneur prêchant, par Bon-Boulongne; à la Chapelle de la Vierge, un Tableau repréſentant

l'Assomption, un Saint Germain & un Saint Vincent, par Philippe de Champagne; dans celle qui précede, un Saint Jacques le majeur, par le Brun; dans la Chapelle des Freres Tailleurs, les Pélerins d'Emaüs, par Restout; dans la croisée à droite, le Sacrement de l'Extrême-Onction, par Jouvenet; & de l'autre côté, une Cène, par Léonard de Vinci. L'œuvre a été fait sur les dessins de Perrault & de le Brun. Dans une Chapelle près du Chœur, à droite, le Tombeau du Chancelier d'Aligre, par Laurent Magnier; & dans la Chapelle de Saint Vincent, le Cénotaphe de M. le Comte de Caylus, décoré d'un Tombeau antique de porphyre, que cet Amateur des Arts avoit lui-même destiné à son mausolée, comme une piece très-rare, & qui est en effet unique dans Paris. Les ornemens en bronze sont de M. Vassé.

Le Tableau d'Autel est de M. Vien.

GERMAIN-LE-VIEUX (Saint).

Cette petite Paroisse est située au bout du Marché neuf. Le maître-Autel est décoré de quatre colonnes Corynthiennes de marbre de Dinan, & d'un Tableau de Stella, représentant le Baptême de Jésus-Christ.

On expose dans cette Eglise, aux grandes Fêtes, une tapisserie faite du temps de Charles VI, où l'on voit l'Histoire de la vie de Saint Germain. Les personnages en sont correctement dessinés, & font connoître les modes de ce temps dans les habits de l'un & de l'autre sexe.

Cette Cure est à la nomination de l'Université.

GERVAIS (Saint).

L'Eglise paroissiale de Saint-Gervais est dans la rue du Monceau Saint-Gervais, presqu'en face de la rue du Martoir. C'est la plus ancienne de

ce quartier & une des plus conſidérables de la Ville, quoiqu'en 1212 on en ait diſtrait de quoi compoſer la Paroiſſe de Saint-Jean-en-Greve.

Le portail, commencé en 1616, eſt un des beaux morceaux d'architecture que nous ayions, par la régularité des proportions & ſa majeſtueuſe ſimplicité. Il eſt compoſé des trois ordres Dorique, Ionique & Corynthien l'un ſur l'autre, & eſt regardé comme le chef-d'œuvre de Deſbroſſes, excellent Architecte, qui a conſtruit auſſi l'aquéduc d'Arcueil & le Palais du Luxembourg.

L'Egliſe eſt aſſez bien bâtie, quoique dans le goût gothique; ſes voûtes ſont d'une grande élévation.

La voûte de la Chapelle de la Vierge eſt ornée d'une couronne de pierre de ſix pieds de diametre, & de trois pieds & demi de ſaillie, ſuſpendue en l'air & conſidérée comme un chef-d'œuvre.

La nef eſt décorée de ſix grands Tableaux repréſentant différens ſujets du martyre de Saint Gervais & de Saint Protais : le premier, peint par le Sueur, fait voir ces deux Saints refuſant de ſacrifier aux Idoles; le ſecond, par Goulay, Saint Gervais ſur le chevalet & fouetté juſqu'à la mort; le troiſieme, par Bourdon, la Décolation de Saint Protais. Les trois autres de l'autre côté, peints par Philippe de Champagne, ſont : le premier, l'apparition de ces deux Saints à Saint Ambroiſe; le ſecond, l'Invention de leurs Reliques; & le troiſieme, la Tranſlation de ces corps bienheureux. La copie de ces ſix Tableaux a été faite en tapiſſeries expoſées les grandes Fêtes. Le Tableau du maître-Autel repréſente les noces de Cana : on ignore le nom du Peintre à qui l'on eſt redevable de ce beau Tableau. Les vitres du Chœur & de la Chapelle des trois Maries ſont peintes par Jean Couſin; celles de la Chapelle Saint-Michel, par Pinaigrier.

Dans la Chapelle le Camus, ſont deux Tableaux de le Sueur, l'un ſur l'Autel, & l'autre ſert de devant d'Autel. Les vitres ſont peintes par Perrin, ſur les deſſins de le Sueur. Dans la Chapelle de la Providence eſt une Multiplicat on des pains, par Caſes.

Les Statues de Saint Gervais & de Saint Protais, au maître-Autel, ſont de Bourdin, & les Anges, par Guerin; le Crucifix de la porte du Chœur, par Sarraſin; & les figures de la Vierge & de Saint-Jean, par Buirette. Dans la Chapelle de Fourcy, Germain Pilon a fait un *Ecce Homo* en pierre, grand comme nature; dans la Chapelle ſuivante, le Tombeau en marbre du Chancelier le Tellier, par Mazeline & Hurtrell; dans une Chapelle vis-à-vis la porte latérale du Chœur, le mauſolée de Meſſire François Feu, Curé de cette Paroiſſe, mort le 3 Avril 1761, exécuté en ſtuck par M. Feuillet, Sculpteur; dans la Chapelle de Sainte Genevieve ſe voit le Tombeau ordonné par le Roi pour feu M. de Crébillon, qui y a été placé en 1766 par le célebre le Moyne, Sculpteur.

En face de cette Egliſe eſt un orme qu'on a eu ſoin de renouveller de temps en temps, quoiqu'il offuſque le portail & gêne la voie publique. Cet uſage de planter des ormes devant les Egliſes eſt fort ancien, & ſe conſerve encore dans quelques endroits. Les Payſans s'y aſſembloient après l'Office, ſoit pour affaires, ſoit pour divertiſſemens. C'étoit-là que ſe plaçoient les Juges Pédanées, qu'on appelloit auſſi Juges de deſſous l'orme. Les Juges des Seigneurs y tenoient leur Juriſdiction, & les Vaſſaux y venoient reconnoître ou payer les redevances. Peut-être eſt-ce-là l'origine de l'orme Saint-Gervais.

GOBELINS.

L'Hôtel de la Manufacture Royale des Gobe-

belins, Fauxbourg Saint-Marceau, contient un nombre conſidérable d'Artiſtes & d'Ouvriers qui travaillent aux Tapiſſeries de la Couronne, qui peuvent aller de pair avec les chefs-d'œuvre de la Peinture, pour le coloris & le deſſin. Louis XIV y a établi une Académie pour le Deſſin, ſous la direction de trois Profeſſeurs habiles. On y poſe le modele. Cet Hôtel renferme une collection conſidérable de Tableaux des plus fameux Maîtres, parmi leſquels ſont ceux du fameux le Brun, de Vander-Meulen, des Martins, de Jouvenet, &c.

Cette Manufacture eſt auſſi très-recommandable pour ſes belles teintures, & principalement pour l'écarlate.

GOUVERNEMENS.

Paris. Meſſire Louis-Hercule-Timoléon de Coſſé-Briſſac, Duc de Coſſé, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes, eſt Gouverneur de cette Ville depuis le mois de Février 1775, & Chevalier des Ordres depuis 1776.

Ce Gouverneur ne reçoit des ordres que du Roi : il a ſon entrée, ſéance & voix délibérative en la Grand'Chambre du Parlement, en qualité de Conſeiller d'honneur né. Lorſqu'il va au Parlement, ſon habit eſt de drap d'or, ou de velours, ou de drap noir, un manteau court, une toque ou bonnet de velours garni de plumes & l'épée au côté, comme les Princes du Sang & les Pairs Laïques.

Arſenal, M. le Marquis de Paulmy.

La Baſtille, M. le Marquis de Launay.

Le Louvre, M. le Baron de Champloſt.

Le Luxembourg, M. le Comte de Modene.

Les Tuileries, M. le Marquis de Champcenetz.

L'Hôtel-Royal des Invalides, M. le Baron d'Eſpagnac.

L'Ecole Royale Militaire, M. le Marquis de Timbrune-Valence.

GRAND CONSEIL, *voyez* page 50.

GRAND PRIEURÉ DE FRANCE.

Ce grand Prieuré conſiſte dans l'enclos de cette Ville, nommé *Temple*, dans lequel eſt l'Hôtel Prieural : une Egliſe conventuelle ſervant de Paroiſſe dans cet enclos, eſt deſſervie par ſix Religieux de l'Ordre. Cet enclos a haute, moyenne & baſſe-Juſtice.

Il y a, dans le grand Prieuré de France, 36 Commanderies pour les Chevaliers de Malte, & 10 pour les Servans, outre la Commanderie Magiſtrale que le Grand-Maître de l'Ordre tient par ſes mains : on la donne à un Chevalier ſous la redevance d'une penſion.

Monſeigneur le Duc d'Angoulême, né le 6 Août 1775, & Fils de Charles-Philippe de France, Comte d'Artois, Frere de Louis XVI, a ſuccédé en 1776, dans ce grand Prieuré, au Prince de Conti.

GRAVEURS.

Ces Artiſtes ſont en grand nombre à Paris, & il y en a de pluſieurs eſpeces. Le genre de Gravure le plus ancien eſt, ſans contredit, celui de la Gravure ſur les métaux & ſur les pierres précieuſes, qui doit ſon origine aux hiéroglyphes ou figures ſymboliques employées dans les premiers ſiecles du monde par les Egyptiens, & imaginée par Hermès Triſmégiſte, leur plus ancien Philoſophe. Ils chargerent leurs Pyramides, leurs Temples & leurs Palais de ces caracteres myſtérieux, ainſi que les Statues des Héros & les Suaires de leurs Momies.

Nous voyons, dans l'Hiſtoire des Iſraélites, un Pharaon, Roi d'Egypte, en nommant Joſeph ſon premier Miniſtre, & lui confiant une partie de

ſon autorité, lui remettre au doigt ſon anneau, qui étoit le Sceau Royal. Moïſe lui-même, ce Légiſlateur des Juifs, nous a tranſmis le nom de celui qui grava les noms des 12 Tribus d'Iſraël ſur les 12 pierres précieuſes qui décoroient l'Ephod du Grand-Prêtre : cet homme de la Tribu de Juda, ſe nommoit Bézéléel.

Cet Art ſe communiqua aux autres Peuples de l'Aſie ; les Grecs furent des premiers à l'apprendre.

Mithridate, Roi de Pont, paroît avoir fait la premiere collection de pierres gravées.

Cet Art, en s'étendant, ſe perfectionna ; Théodore de Samos fut un de ceux qui s'y diſtingua le plus : c'eſt à lui que l'on doit l'invention de jetter en fonte, d'un ſeul jet, les Statues de bronze.

L'on vit, ſous le regne d'Alexandre, un Pyrgotélès avoir ſeul le droit de graver le Portrait de ce Monarque, comme Apelle avoit eu ſeul le droit de le peindre. Le célebre Dioſcoride, venu à Rome ſous le regne d'Auguſte, eut le même avantage en travaillant ſeul pour cet Empereur. Beaucoup d'autres Artiſtes célebres ont fait fleurir cet Art, & leurs noms nous ſont paſſés avec leurs Ouvrages.

Les invaſions des barbares, la chûte de l'Empire Romain, & l'ignorance qui couvrit ce globe pendant pluſieurs ſiecles, porterent des coups irréparables à un Art ſi précieux, qui fut enſeveli juſqu'au ſiecle où le célebre Laurent de Médicis, pere des Lettres, & reſtaurateur des Beaux-Arts, attira en Italie des Artiſtes Grecs qui, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie des Turcs leurs nouveaux Maîtres, vinrent s'établir en Toſcane & à Rome, & firent des Gravures en pierres fines. Michel-Ange & Raphaël parurent ; les chefs-d'œuvre de ces deux Maîtres déterminerent le goût de tous les Artiſtes & leur frayerent la route de la perfection.

François Ier, Roi de France, fit venir en France

Matthieu Delnazaro, qui s'y rendit fameux par ſes beaux Ouvrages en Gravure ſur pierres précieuſes.

Clément de Birague oſa le premier graver ſur le diamant, matière qui, juſqu'alors, avoit réſiſté à toutes ſortes d'outils, & fit, dans ce genre, le Portrait de Don Carlos, Infant d'Eſpagne.

M. Jacques Guay, de Marſeille, Graveur du Roi en pierres fines, eſt aujourd'hui le plus célebre que nous ayons dans ce genre en cette Capitale.

La Gravure en taille-douce, au burin & à l'eau forte, n'a commencé à être en uſage qu'au quinzieme ſiecle, & doit ſon origine au haſard ſuivant.

L'an 1460, un Orfévre de Florence, nommé Mazo ou Marſo Finiguerra, roulant ſes Ouvrages avec du ſoufre fondu, & s'appercevant que les empreintes du noir que le ſoufre faiſoit ſortir de ſes tailles étoient les mêmes que les moules, eſſaya d'en faire autant ſur des bandes d'argent avec du papier humide, en paſſant deſſus un rouleau bien uni; ce qui lui réuſſit ſi bien, que non-ſeulement ſes figures paroiſſoient imprimées, mais même comme deſſinées à la plume.

Mazo, certain de ſon invention, fit part de ſa découverte. Un autre Orfévre de la même Ville, nommé Baldini, trouva le moyen de l'imiter, & fit même mieux, en ſe ſervant des deſſins de Sandro Boticelli pour ſes Gravures.

André Mantegne, Peintre de Padoue, ayant eu connoiſſance de cette invention, fit graver pluſieurs de ſes Ouvrages, & donna plus de vogue à ce genre de Gravure.

La facilité que cet Art nous procure de multiplier par milliers les Deſſins ou Tableaux gravés, rend cette découverte infiniment précieuſe, & d'autant plus importante, qu'elle eſt le ſeul moyen de faire paſſer à la poſtérité la plus reculée les Ouvrages de Artiſtes en tous genres.

Quel moyen plus ſûr pour apprendre l'Hiſtoire

&c

& la Mythologie, l'Hiſtoire Naturelle, les Généalogies, la Géographie, le Blaſon, les différentes ſituations de la vie humaine, la ſtructure des Temples, &c. & autres objets eſſentiels pour l'étendue de nos connoiſſances.

Martin, à Anvers, profita de cette découverte, & grava ſes propres Ouvrages.

Albert Durer, en Allemagne, & Lucas, de Leyde en Hollande, premiers Graveurs de leurs pays, travaillerent à perfectionner la Gravure en taille-douçe, ſur bois & ſur cuivre : preſque dans le même temps ſe trouva le ſecret de l'eau-forte.

Le fameux Raphaël, charmé de pouvoir, par ce moyen, propager ſa réputation, engagea le célebre Marc-Antoine à graver pluſieurs de ſes Tableaux & de ſes Deſſins. Les morceaux admirables que nous avons de lui d'après ce Peintre, ſeront toujours conſidérés comme de parfaits modeles.

Cet Art introduit en France ſous François Ier, y fit peu de progrès juſqu'au regne de Louis XIII, où l'on vit paroître avec éclat Michel Laone, Claude Mellan, Pierre Daret, Carle Audran & Grégoire Huret.

Jacques Calot, de Nancy en Lorraine, & Etienne Della Bella, de Florence, attachés au ſervice de France, accrurent encore le degré de perfection de leurs prédéceſſeurs. C'eſt à l'étude de ces deux Maîtres que ſe forma Sébaſtien le Clerc, dont les Ouvrages innombrables ſe diſtinguent par le goût de la compoſition, la nobleſſe & la correction du Deſſin, & lui aſſignent un des premiers rangs parmi les Artiſtes qui ont illuſtré la France.

La protection que trouverent les Arts en France, ſous le regne à jamais mémorable de Louis XIV, fit ſortir de leur Patrie les Pitau, les Van-Scuppen, les Edelinck, pour devenir François : l'on doit à leurs burins des chefs-d'œuvre qui ſeront toujours des modeles pour les plus grands Maîtres.

Ce ſiecle fertile en grands hommes produiſit les

Poilly, les Nanteuil, les Maſſon, les Picard & beaucoup d'autres dont la dénomination ſeroit trop longue. A ceux-ci ſuccéderent Gérard, Audran, Benoît, Jean & Gaſpard Audran, Picart le Romain, Bernard Picart, Simonneau, Drevet, Chereau, Gaſpard Duchange, &c.

De nos jours on voit fleurir cet Art par les talens des Cochin, des le Bas, des Balechou, des Porporari, des Beauvarlet, des Wille, des le Vaſſeur, des Moreau, des Muller, des Cathelin, des Aliamet, des le Mire, des Ficquet, des Choffart, des Flipart, des Delaunai, des Saint-Aubin, des Tilliard, des Prévôt, des le Veau, des Démarteaux, des Janinet & une quantité d'autres, dont on ne peut trop admirer la beauté & la délicateſſe du burin.

Parmi les Graveurs en Médailles on a vu briller MM. Roettier pere & fils, remplacés aujourd'hui par M. Duvivier, Graveur-Général des Monnoies de France & des Médailles du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, dont on admire les Ouvrages au Sallon depuis quelques années.

Graveurs en bois.

Ces Artiſtes ſont ainſi nommés de la matiere ſur laquelle ils travaillent, qui eſt ordinairement du bois de poirier ou de buis.

La Gravure en bois eſt beaucoup moins ancienne que celle ſur cuivre. Elle eſt moins délicate, & on n'en fait guere uſage aujourd'hui que pour les vignettes ou fleurons dont on ſe ſert pour ornemens dans les Ouvrages d'impreſſion.

Le ſieur Papillon eſt un des Artiſtes les plus diſtingués dans cet Art, ainſi que le ſieur Beugnet.

On ſe ſert beaucoup de la Gravure en bois pour ces eſpeces de Tapiſſeries de Papier, qu'impriment & vendent les Marchands Papetiers-Dominotiers.

Graveurs en métaux.

Les Graveurs en métaux ſont ceux qui imitent les objets viſibles, ſoit en creux, ſoit en relief, ſur l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, le fer & l'acier, à l'eau forte ou au burin, & même ſur les pierres fines & communes. Ils ſont établis en Communauté, &. font corps avec les Lapidaires.

GRENIER A SEL, *voyez* page 65.

GROS-CAILLOU.

Le nom de ce Bourg, ſitué ſur le bord de la riviere au-deſſus des Invalides, tire ſon origine, à ce que l'on prétend, d'un Caillou d'une groſſeur énorme, qui ſervoit d'enſeigne à une Maiſon publique de débauche. On ne parvint à détruire ce Caillou qu'avec de la poudre.

La Croix & l'Egliſe occupent aujourd'hui la place où étoit ce Caillou, prodigieux.

Le Gros-Caillou eſt une des Guinguettes de Paris; on y va ſouvent manger des matelotes qu'on y fait fort bonnes, mais qui ſont fort cheres.

L'Egliſe, ſous le titre de l'Aſſomption de la Vierge, eſt deſſervie par un Curé & quatre Prêtres. Elle vient d'être rebâtie par M. Challegrin, Architecte du Roi.

La Boucherie des Invalides eſt dans cet endroit.

GUET DE PARIS.

Les principales fonctions du Guet ſont de procurer la ſûreté aux Habitans de la Ville & Fauxbourgs de Paris, tant de jour que de nuit; de ſe porter par-tout à la clameur publique; de conduire les délinquans pardevant les Commiſſaires qui ordonnent ſur les plaintes & dépoſitions des Parties; comme auſſi de faire reſter force à Juſtice, & d'eſcorter les Magiſtrats & Officiers publics qui ont droit de le requérir dans les fonctions de leurs Charges.

La Compagnie du Guet de l'Etoile eſt la plus ancienne ; & l'on voit dans une Ordonnance de S. Louis, de l'an 1254, ſon Commandant nommé *Miles Gueti*, Chevalier du Guet. Cette Compagnie, compoſée actuellement de 69 Archers à pied, y compris les Sergens, Caporaux, Tambours & Fifres, eſt attachée au Corps du Châtelet, & a pour Commandant M. le Chevalier Dubois, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Paris s'étant beaucoup agrandi, l'ancienne Compagnie du Guet n'étant pas ſuffiſante, les premiers Magiſtrats, ſous le Miniſtere de Colbert, demanderent à Louis XIV une augmentation de troupes pour la ſûreté des Citoyens. Ce Roi y ayant égard, érigea une Compagnie d'Ordonnance à ſa ſolde, dont elle donna le Commandement par Brevet au ſieur Blondeau, enſuite aux ſieurs Duval pere & fils, & depuis au ſieur de Roquemont.

Sous M. Turgot, Prévôt des Marchands, il fut établi une Compagnie d'Infanterie pour la garde des Quais, Ports & Remparts de la Ville & Fauxbourgs de Paris, laquelle a été augmentée ſucceſſivement juſqu'au nombre de 258 hommes. Cette Compagnie eſt auſſi ſous les ordres du Commandant du Guet.

Ces trois Compagnies ont le même mot donné par le Commandant. Le Roi ſolde toute cette Troupe du Guet, & les fonds en ſont faits par le Tréſor Royal.

M. le Chevalier Dubois commande toutes ces Compagnies, compoſées aujourd'hui, ſavoir : la Compagnie de Cavalerie de 111 Maîtres, la Troupe d'Infanterie de 852 hommes, y compris la diviſion Commandante, compoſée de 31 hommes deſtinés à remplir les places vacantes dans la Compagnie de Cavalerie, & celle du Guet de l'Etoile, compoſée de 69 hommes ; ce qui fait 1032 hommes au total.

La Parade du Guet ſe fait tous les jours à neuf heures du matin ſur le Boulevard de la Porte S. Martin.

GUINGUETTES.

C'eſt ainſi qu'on appelle les endroits ſitués hors les Barrieres, où les Artiſans & autres Gens du Peuple vont ſe réjouir les Dimanches & Fêtes. Tels ſont les Porcherons, la Nouvelle-France, la Petite-Pologne, la Plaine de Grenelle, le Moulin de Javelle, Vaugirard, le Grand & le Petit Gentilly, la Rapée, le Grand & le Petit Charonne, le Gros-Caillou, Meſnil-Montant, Belleville, la Courtille & le Pré S. Gervais. Tous les Cabarets de ces lieux ont de vaſtes cours plantées d'arbres, & remplies de tables où l'on donne à boire & à manger. On y trouve des violons, & une bonne partie du Peuple y danſe de grand cœur, & trouve dans ce plaiſir le délaſſement des fatigues de la ſemaine.

HALLES.

LES Halles de Paris doivent leur établiſſement à Philippe-Auguſte.

Saint Louis fit conſtruire deux Halles aux draps & une pour les cuirs, & permit en outre à différens Marchands d'étaler le long des murs du Cimetiere des Innocens.

Les Cordonniers & les Peauſſiers obtinrent auſſi une Halle de Philippe-le-Hardi, qui confirma les privileges accordés par S. Louis ſon pere aux Lingeres & autres Vendeurs de menues friperies.

Enfin par ſuite, chaque profeſſion avoit ſa Halle, où les Marchands Forains des environs venoient apporter les marchandiſes. C'eſt de-là que viennent les noms de quelques rues de ce Quartier, telles que celles de la Lingerie, de la Toilerie,

de la Cordonnerie, de la Friperie, de la Poterie, &c.

La *Halle à la Marée*, où se vend en gros tout le Poisson de mer qui y arrive en droiture à trois ou quatre heures du matin, hiver & été, est construite sur le Fief de Hellehick, qui appartient aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu de Paris.

La *Halle à la Saline*, où se vend le Poisson salé, a son entrée vis-à-vis de Pilori.

La *Halle aux Fruits* se tient dans une Place considérable entourée de maisons, où l'on entre par quatre issues ou portes. C'étoit dans cet endroit qu'étoit jadis la Halle au Bled & à la Farine. Tout le Fruit qui arrive à Paris se rend dans ce lieu pendant la nuit, & se vend au dever du jour. On y vend encore actuellement de Fromage le Mardi matin; le Porc frais les Mercredis & Samedis; & la Boisselerie tous les jours. C'est aussi dans cette Place que journellement se rendent, depuis midi jusqu'à trois ou quatre heures, les Revendeuses-Crieuses de vieux chapeaux.

Nouvelle Halle aux Bleds, Farines & Grainailles. Cet Edifice, bâti par l'Hôtel-de-Ville de Paris sur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Soissons, est de forme circulaire; quoique trop petit pour une aussi grande Ville, ce n'en est pas moins un Monument patriotique, qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont conçu qu'à ceux qui l'ont exécuté. *Voyez* Monumens publics.

La *Halle au Vin*, construite au-delà de la Porte S. Bernard, a plusieurs portes d'entrée; elle sert à encaver les Vins pour l'approvisionnement de Paris. Au-dessus des caves immenses de cette Halle, où l'on trouve des Vins de toutes les qualités, sont des angars & greniers qui servent à l'emplacement des grains pour l'approvisionnement des Hôpitaux joints à l'Hôpital-Général, à qui toute cette Halle appartient.

La *Halle aux Cuirs*, où l'on porte & où l'on

vend tous les Cuirs qui entrent dans Paris, a ſon entrée par la rue de la Lingerie.

La *Halle aux Draps*, couverte & fermée de nuit, a ſes entrées par la rue de la Poterie & celle de la Petite-Friperie.

Celle *aux Toiles*, également couverte & fermée, eſt contiguë à celle aux Draps, & a ſes entrées par les mêmes rues.

La *Halle au Poiſſon d'eau douce*, ſituée rue de la Coſſonnerie, fournit & diſtribue le Poiſſon aux petits Marchés de Paris : on n'y vend qu'en gros ; cette vente ſe fait vers trois heures du matin.

La *Halle aux Poirées* eſt un emplacement formant le milieu des Halles, & rempli d'échoppes, depuis le bout de la rue de la Lingerie juſqu'à l'entrée de la rue de la Frontagerie.

Indépendamment de ces Halles, il y a des Marchés dans tous les quartiers, où l'on trouve preſqu'auſſi abondamment toutes eſpeces de denrées comeſtibles. Et en outre, les rues de la Lingerie, de la Féronnerie, de Saint-Denis & Saint-Honoré, juſqu'aux piliers des Halles, ſont remplies, dès la pointe du jour, de Marchandes de choux, légumes & herbages, ce qui fait un grand embarras dans ce quartier juſqu'à dix heures du matin.

HILAIRE (Saint).

Cette Egliſe, ſous l'invocation de Saint-Hilaire, Evêque de Poitiers, eſt ſituée au bas de la rue des Sept-Voies. On ignore le temps de ſon érection en Paroiſſe ; on trouve ſeulement dans ſes régiſtres qu'elle exiſtoit avant l'an 1300. Cette Egliſe, d'une petite étendue, a été réparée & embellie au commencement de ce ſiecle par les ſoins & libéralités d'un de ſes Curés. Le Chapitre de Saint-Marcel, ſur la cenſive duquel ſe trouve cette Paroiſſe, nomme à cette Cure.

HONORÉ (Saint).

Cette Egliſe collégiale, ſituée rue Saint-Honoré, a ſon maître-Autel décoré d'un morceau d'architecture Corynthienne, & d'un Tableau peint par Champagne, en 1648, dont le ſujet eſt Jéſus-Chriſt dans le Temple au milieu des Docteurs. Dans la premiere Chapelle, à droite en entrant, eſt le mauſolée du Cardinal Dubois, exécuté par Guillaume Couſtou. Sur ce Tombeau de marbre brun, engagé dans le mur, eſt la Statue en marbre blanc de ce Cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert où eſt le *Miſerere*, & une pyramide derriere lui. Dans la quatrieme Chapelle eſt une Nativité par Bourdon. L'aigle de bronze doré, qui ſert de lutrin, a été fait ſur le modele donné par Guillaume Couſtou. Les Chanoines deſſervent tour-à-tour la Cure qui ne s'étend pas au-delà du Cloître.

HÔPITAUX DE PARIS.

Hôtel-Dieu. Saint Landry, Evêque de Paris, paroît avoir fondé cet Hôpital, le plus conſidérable de cette Ville : mais Saint Louis fit tant de biens à cette Maiſon, qu'on peut le regarder comme le vrai Fondateur. Pluſieurs perſonnes pieuſes ayant imité l'exemple de ce Saint Roi, cet Hôpital ſe trouve en état de recevoir indiſtinctement tous les Malades qui s'y préſentent, de quelque Nation ou de quelque Religion qu'ils ſoient. Des Religieuſes de l'Ordre de Saint Auguſtin reçoivent les Malades & les ſervent. Elles ſont ordinairement cent trente : leur Regle eſt fort auſtere ; leur Noviciat eſt de ſept ans ; il n'en faut pas moins pour éprouver leur vocation à des emplois auſſi pénibles & auſſi dégoûtans. Cette Maiſon eſt deſſervie, pour le ſpirituel, par vingt-quatre Eccléſiaſtiques, dont le premier a la qua-

ité de Maître. Deux de ces Prêtres doivent ſavoir les Langues étrangeres.

On y compte douze cents lits diſtribués dans vingt-une Salles, tant grandes que petites. Le nombre des Malades paſſe quelquefois 5000.

L'Hôtel-Dieu eſt gouverné, pour le ſpirituel, par MM. du Chapitre de Notre-Dame.

MM. les Chefs de l'Adminiſtration du temporel ſont: Mgr. l'Archevêque de Paris, M. le Premier Préſident, M. le Premier Préſident de la Chambre des Comptes, M. le Premier Préſident de la Cour des Aides, M. le Procureur-Général, M. le Lieutenant-Général de Police, M. le Prévôt des Marchands.

Il y a en outre douze Adminiſtrateurs, tant pour l'Hôtel-Dieu que pour les Incurables, & d'autres Officiers.

Sept Médecins penſionnés, deux Expectans, un Chirurgien Major & une quantité d'autres Chirurgiens, ſont occupés journellement auprès des Malades nombreux de cette Maiſon.

MM. les Adminiſtrateurs s'aſſemblent deux fois la ſemaine; ſavoir: les Mercredis à trois heures du ſoir, & les Vendredis à onze heures du matin, au Bureau ſitué Parvis Notre-Dame; & au Palais Archiépiſcopal, les jours indiqués.

Hôpital des Petites-Maiſons. Cet Hôpital n'eſt qu'un même Etabliſſement avec le grand Bureau des Pauvres. Il eſt fondé pour quatre cents Pauvres qui y ſont reçus de toutes les Paroiſſes de Paris, mais de l'aumône du grand Bureau ſeulement, & ce, par ordre d'âge, ſuivant le rôle ſur lequel ne ſont compris que les Pauvres du grand Bureau âgés de ſoixante-dix ans & au-deſſus.

M. le Procureur-Général eſt Chef de cette Maiſon; un de ſes Subſtituts y préſide en ſon abſence.

Il y a huit Adminiſtrateurs chargés du détail de cet Hôpital.

C'eſt à l'Hôtel-de-Ville que l'on doit l'établiſſement de cet Hôpital, dès l'année 1557, pour les enfans attaqués de la teigne, les femmes ſujettes au mal-caduc, & pour les foux & les inſenſés.

Hôpital de la Trinité. Cet Hôpital, ſitué rue Saint-Denis, eſt deſtiné, par Arrêt du Parlement de Janvier de 1545, pour de petits enfans, garçons & filles, nés de Paris, orphelins de pere ou de mere ſeulement, valides & non incommodés, & du nombre des pauvres qui ſont à l'aumône du grand Bureau, ſavoir : cent garçons & trente-ſix filles. Ils n'y ſont admis qu'à neuf ans & par ordre d'âge, ſuivant le rôle ; ils ſont tous deſtinés à apprendre des métiers. Les Ouvriers de tous arts & métiers ſans exception, qui enſeignent leſdits enfans, ſoit pour leur récompenſe reçus Maîtres à Paris ; & leurs enfans, & ceux dudit Hôpital, jouiſſent de la qualité de fils de Maîtres.

Le Chef de cette Maiſon eſt M. le Procureur-Général ; M. le Procureur du Roi au Châtelet préſide en ſon abſence.

MM. les Adminiſtrateurs ſont au nombre de ſix.

Hôpital-Général. Cet Hôpital, ſitué dans un endroit où ſe préparoit le ſalpêtre, en a pris le nom de Salpêtriere. Il fut fondé par Louis XIV le 27 Août 1656, & fut ouvert le 3 Mai de l'année ſuivante.

L'Egliſe fait honneur aux talens de Libéral Bruant, Architecte. Elle conſiſte en un dôme ovogone de dix toiſes de diametre, percé par huit arcades qui aboutiſſent à autant de nefs de douze toiſes chacune, dont quatre ſont terminées par des Chapelles.

L'Autel fait le centre du dôme, & peut être vu de toutes les nefs deſtinées pour ſéparer les hommes d'avec les garçons, & les femmes d'avec les filles ; en-dehors eſt un grand veſtibule

ou portique décoré de colonnes Ioniques, & d'un attique au-deſſus.

On ne peut trop admirer l'ordre & la police qui regnent dans cet établiſſement.

La maiſon de force pour les filles & femmes débauchées eſt dans une Cour ſéparée.

Dans une autre Cour eſt un logement conſidérable pour les inſenſées.

Les Chefs de cet Hôpital ſont les mêmes que ceux de l'Hôtel-Dieu.

Vingt Adminiſtrateurs veillent ſur cette Maiſon, dont le Bureau d'Adminiſtration eſt à la Pitié, rue Saint-Victor.

Le Bureau de la caiſſe générale eſt dans la maiſon du Saint-Eſprit, place de Greve, & eſt ouvert les Mercredis & Samedis matin.

Les Maiſons unies à cet Hôpital ſont les Enfans-Trouvés & le Saint-Eſprit.

Pluſieurs milliers de Pauvres de tout ſexe & de tout âge y ſont entretenus, non-ſeulement de nourriture, mais d'habits & de toutes les choſes dont ils peuvent avoir beſoin. Preſque toutes les jeunes filles y ſont occupées à faire de la dentelle, de la tapiſſerie, de la broderie, & d'autres ouvrages dont on fait un débit conſidérable.

Hôpital des Enfans-Trouvés près Notre-Dame. Louis XIV, par une Déclaration & un Arrêt de ſon Conſeil, autoriſa l'établiſſement de cet Hôpital. La même Déclaration en donna la direction aux Directeurs de l'Hôpital-Général auquel il l'unit. Cet établiſſement ſert de Dépôt & d'Hoſpice aux Enfans-Trouvés, & eſt deſſervi par des Sœurs de la Charité.

Cette Maiſon, rebâtie en 1747 ſur les deſſins de M. Boffrand, Architecte du Roi, mort en 1754, fait honneur au génie de cet Architecte par ſa belle diſtribution. La Chapelle a été décorée par MM. Brunetti & Natoire. Ce dernier, célebre Peintre d'Hiſtoire, a peint tout ce qui remplit

les arcades du rez-de-chauſſée & toute la partie du fond juſqu'à la voûte, où il a repréſenté la Nativité de Notre-Seigneur, l'Adoration des Mages & des Bergers, & une Gloire d'Anges dans le haut. Tout le plafond repréſente les débris d'une voûte, & ſoutenus par d'énormes étais qui ſemblent menacer d'une ruine prochaine. Toutes les peintures de cette Chapelle ont été gravées en quinze planches, par Feſſard, Graveur, de l'Académie Royale de Peinture. Sur l'Autel ſont deux figures feintes en pierre de ronde-boſſe: l'une repréſente Saint Vincent de Paule, & l'autre Sainte Genevieve des Ardens.

Tous les enfans nouveaux nés ſont reçus en tout temps, à toutes les heures du jour & de la nuit, ſans queſtion & ſans formalité. Leur nombre monte à plus de 8000 par an.

La ſeule formalité preſcrite eſt un procès-verbal fait par le Commiſſaire du quartier, pour conſtater le lieu, le jour & l'heure où l'enfant a été trouvé, & le nom de la perſonne qui le préſente, qui n'eſt point obligée de rien dire ſur aucune circonſtance, & le Commiſſaire eſt obligé de faire le procès-verbal gratuitement.

On fait élever ces enfans avec grand ſoin juſqu'à ce qu'ils aient fait leur premiere Communion, & qu'ils ſoient en état d'apprendre un métier.

Hôpital des Enfans-Trouvés, Fauxbourg Saint-Antoine. L'Evêque & le Chapitre de Notre-Dame donnerent les premiers l'exemple de pourvoir à l'établiſſement d'un aſyle pour les Enfans-Trouvés, & leur deſtinerent une maiſon. Le nombre de ces Enfans ſe multipliant tous les jours, il fallut penſer à les tranſporter ailleurs. La Reine Anne d'Autriche leur donna le Château de Bicêtre, dont l'air trop vif ne permit pas qu'on les y laiſſât long-temps; ils furent tranſférés de-là au Fauxbourg Saint-Denis, où les Filles de la Cha-

rité en prirent ſoin. Enfin, on leur acheta une maiſon & un grand emplacement au Fauxbourg Saint-Antoine, & l'on y bâtit une Egliſe, dont la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche poſa la premiere pierre.

Cette Maiſon eſt également deſſervie par les Filles de la Charité.

Hôpital des Incurables. Cet Hôpital fut fondé en 1637, par le Cardinal de la Rochefoucault, pour le ſoulagement des Malades incurables, qui y ſont traités & entretenus avec beaucoup de ſoins par des Sœurs de la Charité.

Cette Maiſon, ſituée rue de Sevre, eſt pour toutes perſonnes attaquées de maux où il n'y a point de guériſon, excepté les humeurs froides, le mal-caduc & les maux vénériens.

Le Tableau du maître-Autel, ainſi que celui de la Chapelle à droite, ſont de Perrier; dans la Chapelle vis-à-vis eſt un Ange gardien de Champagne.

Les Adminiſtrateurs ſont les mêmes que ceux de l'Hôtel-Dieu.

Hôpital Saint-Louis. Cet Hôpital eſt dépendant de l'Hôtel-Dieu. On y envoie les Convaleſcens pour s'y rétablir & y prendre l'air; il eſt deſſervi par des Religieuſes de l'Hôtel-Dieu. Il eſt ſitué entre le Fauxbourg du Temple & celui de Saint-Martin. La premiere pierre en fut poſée le 13 Juillet 1607, & il ne fut fini que quatre ans & demi après. L'on y traite les Malades attaqués de maladies contagieuſes.

Hôpital de Santé ou *de Sainte-Anne.* Cet Hôpital fut fondé en 1652 par Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, pour mettre en temps de contagion les malades de l'Hôtel-Dieu dont il dépend; il eſt ſitué ſur le chemin de Gentilly.

Hôpital du Saint Nom de Jéſus. Cet Hôpital, ſitué du même côté que l'Egliſe Paroiſſiale de S. Laurent, a été fondé par S. Vincent de Paule;

aidé d'une ſomme conſidérable que lui remit un particulier fort riche, à la charge de n'être point connu. Il mit dans cet Hôpital des Filles de la Charité pour le ſervice, & commit un Prêtre de la Congrégation pour y dire la Meſſe, y adminiſtrer les Sacremens, ſous la direction de MM. les Prêtres de S. Lazare.

Hôpital de Saint-Gervais ou *de Sainte-Anaſtaſie.* Cet Hôpital, ſitué vieille rue du Temple, eſt deſſervi par des Religieuſes de l'Ordre de Saint-Auguſtin.

On y donne l'hoſpitalité pendant trois jours à tous les hommes qui ſe préſentent.

Hôpital de la Pitié. Cet Hôpital, ſitué Fauxbourg S. Victor, ſert de refuge à tous les petits garçons, enfans trouvés ou autres, qui y ſont élevés avec ſoin; on leur apprend à lire & à écrire, & on les occupe à des travaux utiles dans la maiſon.

Les Adminiſtrateurs de l'Hôpital Général tiennent leurs Aſſemblées dans cette maiſon.

Hôpital du Saint-Eſprit. Cet Hôpital, ſitué place de Grêve, fut fondé en 1362, en faveur de pauvres Orphelins deſtitués de tout ſecours.

Les Orphelins de l'un & l'autre ſexe y ſont reçus au nombre de quarante garçons & ſoixante filles, aux conditions ſuivantes; ſavoir:

1°. Il faut qu'ils ſoient nés de légitime mariage; 2°. qu'ils ſoient nés & baptiſés à Paris; 3°. que les peres & meres ſoient morts à l'Hôtel-Dieu; 4°. il faut que ces Orphelins ſoient au-deſſous de l'âge de neuf ans. On leur apprend à lire, à écrire & l'arithmétique. Il faut donner en entrant 100 livres, qui ſont rendues en ſortant, lorſqu'ils ſont en âge de leur faire apprendre un métier.

Hôpital de la Charité des hommes. Cette Maiſon, ſituée rue des Saints Peres, eſt le Chef lieu de cet Ordre, inſtitué par Saint Jean-de-Dieu,

dont l'établissement remonte à *Marie de Médicis*, seconde femme de *Henri le Grand*, en 1602. Cet Hôpital est le seul noviciat & la retraite des Religieux hors de service.

Les malades y sont traités avec le plus grand soin, la plus grande propreté, & toute la bonté & le zele de la plus pure charité, par les Religieux de cet Ordre. Les pauvres attaqués de la pierre, & qui veulent se faire tailler, y sont reçus depuis le printemps jusqu'à l'automne.

On voit dans les Salles de cet Hôpital plusieurs tableaux d'habiles Maîtres, tels que Tételin, la Hire, le Brun, de Sève, &c. Celui qui est dans la grande Salle, représente Saint Louis qui panse un malade, est de Tételin, & est très-estimé. Le Christ qui est dans le Chœur, est peint par Bourdon. Le Tableau de S. Jean-de-Dieu, dans la Chapelle à gauche, est de Jouvenet; & le Brun a fait celui de la Charité, représentée par une femme qui verse de l'eau sur une flamme. Le tombeau que l'on voit sur la droite est celui de Claude Bernard, surnommé le Pauvre Prêtre, mort en odeur de sainteté en 1641. Sa Statue de terre cuite est l'ouvrage d'Antoine Benoît.

L'Eglise est réguliere & propre; le Portail a été construit en 1733, sur les dessins de de Cotte, Architecte du Roi.

Hôpital des Convalescens de la Charité. Cette Maison, située rue du Bacq, fut établie en 1642, pour un certain nombre de Convalescens de l'Hôpital de la Charité, qui y vont achever de reprendre leurs forces & rétablir leur santé. La fondation primitive ne fut que de huit lits; quatre autres ont été fondés depuis par des personnes charitables, au moyen de quoi le nombre actuel est de douze.

Hôpital des Quinze-Vingts. Cette Maison, fondée par S. Louis en 1260, pour 300 pauvres aveugles mendians, étoit autrefois située rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Richelieu; mais la

vient d'être transféré rue de Charenton ; à l'ancien Hôtel des Mouſquetaires noirs. Les places ſont à la nomination de M. le Grand-Aumônier.

Son enceinte eſt un endroit privilégié.

Les *Hoſpitalieres de la Miſéricorde de Jéſus*, ſous le nom de *S. Julien & de Ste. Baſiliſſe*, Ordre de S. Auguſtin, rue Mouffetard.

Ces Religieuſes ſont obligées d'employer leur revenu pour la nourriture & entretien des pauvres femmes & filles malades. Elles ont, dans des Salles très-propres, trente-ſept lits bien entretenus, dont une partie eſt fondée par des particuliers qui ont droit de les faire occuper *gratis*. Les malades des autres lits payent 30 liv. par mois. Les femmes qui reſtent à l'année dans les Salles payent 400 livres; celles qui ſont en chambre 500 liv.

Les *Hoſpitalieres de S. Thomas de Villeneuve*, rue de Sevre, Fauxbourg S. Germain. Elles ſuivent la regle de Saint Auguſtin, & tiennent école gratuite de jeunes filles. Tous les jours à dix heures du matin on y panſe les malades des deux ſexes qui ſe préſentent, & on leur donne à dîner. Ces Religieuſes ſaignent auſſi gratuitement les pauvres, & leur donnent un bouillon. Elles ont pour Supérieur M. le Curé de S. Sulpice.

Les *Hoſpitalieres près les Minimes de la Place Royale*, fondées en 1624, ſous la protection de la Reine Anne d'Autriche, pour le ſoulagement des pauvres filles & femmes malades, ſuivent la regle de S. Auguſtin. Elles ont une Salle contenant vingt lits pour les pauvres malades, femmes ou filles, qui y ſont très-bien traitées, & gratuitement.

Les *Hoſpitalieres de la Roquette, au Fauxbourg S. Antoine*, ſont une ſeconde Maiſon de l'établiſſement précédent; elles ont dix-ſept lits dans une grande Salle, & les malades donnent un louis par mois, & celles qui veulent y paſſer leur vie, 400 l. de penſion.

Hôpital ou *Hoſpice des huit Femmes Veuves.* Cet Hoſpice fut fondé en 1425, & eſt ſitué rue Saint-Sauveur; il eſt pour huit pauvres femmes veuves de la Paroiſſe Saint-Sauveur. Ces places ſont à la diſpoſition d'un héritier de la famille du Fondateur.

La *Maiſon de l'Enfant Jéſus*, ſituée près la Barriere de Vaugirard, fut fondée par la Reine, épouſe de Louis XV, à l'occaſion de la naiſſance du Duc de Bourgogne, pour trente jeunes Demoiſelles de condition. Cette Maiſon eſt conduite par les Filles de S. Thomas de Villeneuve, auxquelles le Curé de Saint Sulpice en a confié le ſoin.

L'*Hôpital de Notre-Dame de Miſéricorde*, ou les *Cent Filles*, rue Cenſier, Fauxbourg S. Marcel, fondé en 1624, par Antoine Seguier, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, pour cent filles orphelines de pere & de mere, natives de Paris de légitime mariage, deſtituées de moyens & âgées de ſix ou ſept ans à leur entrée. Elles n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans accomplis. Il n'y a plus de fonds actuellement que pour environ 75 pauvres orphelines, que l'on emploie à travailler pour le public en linge & en broderie.

L'*Hôpital de Sainte-Catherine*, rue S. Denis, au coin de la rue des Lombards, eſt occupé par des Religieuſes de l'Ordre de Saint Auguſtin, dont les principales fonctions ſont de loger & nourrir les femmes & filles ſans condition, auxquelles elles donnent l'hoſpitalité pendant trois jours. Elles ſe chargent auſſi d'enſevelir & de faire enterrer les perſonnes noyées ou mortes dans les rues de Paris & dans les priſons.

L'on eſtime la Statue de Sainte Catherine, placée ſur la porte extérieure: c'eſt l'ouvrage de Thomas Renaudin, Sculpteur de l'Académie, qui leur en fit préſent en 1704.

Les *Orphelines de l'Enfant Jéſus & de la Mere de Pureté*, cul-de-ſac des Vignes, rue des Poſtes. Les filles, pour être admiſes dans cette Maiſon, doivent être orphelines de pere & de mere; elles peuvent y entrer dès l'âge de ſept ans, & y reſter juſqu'à vingt.

Les *Orphelines* dites *de la Mere de Dieu*, rue du vieux Colombier, ont été fondées par la Paroiſſe S. Sulpice, & ſont gouvernées par ſix Sœurs qui y reçoivent les enfans en maillot baptiſés ſur cette Paroiſſe, où il faut que les peres & meres aient été mariés. On donne cent livres en entrant pour chaque garçon & fille.

Les *Filles de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement*, au grand Charonne, ſoulagent les malades de cette Paroiſſe, & donnent l'inſtruction gratuite aux enfans.

La *Communauté des Filles de Sainte-Geneviève*, dites *Miramionnes* (1), quai de la Tournelle. Ces filles ne font point de vœux, & ſe conſacrent à l'inſtruction des jeunes filles & au ſoulagement des pauvres bleſſés. Elles font les ſaignées, préparent les onguens & les médicamens dont ils ont beſoin. Les perſonnes du ſexe y trouvent cinquante chambres ou cellules, deſtinées pour faire des retraites.

Indépendamment de tous ces ſecours, la plupart des Maiſons Religieuſes font des diſtributions journalieres de pain aux pauvres, à de certaines heures.

Et ſur chaque Paroiſſe, les Sœurs de la Charité tiennent des Ecoles gratuites pour les pauvres enfans, vont viſiter les pauvres malades, les ſaignent, leur portent du bouillon & des médicamens: des Dames charitables les aident dans ces fonctions pieuſes.

(1) Elles tirent leur nom de celui de Madame de Miramion leur Fondatrice, qui eſt morte en odeur de ſainteté le 24 Mars 1696 dans cette Maiſon.

Il y a encore dans cette Ville des Maiſons de Santé, qui ont pour objet la guériſon des maux vénériens. Ces Maiſons, au nombre de quatre, ſont ſous les yeux du Gouvernement.

Une de ces Maiſons eſt à la petite Pologne. Dans la Chapelle de cette Maiſon, eſt un Tableau d'Autel repréſentant le bon Paſteur, peint par M. Brenet, Peintre du Roi & Profeſſeur en l'Académie Royale de Peinture & Sculpture; dont on admire les ouvrages au Sallon du Louvre depuis nombre d'années. La ſeconde à la Barriere du Trône. La troiſieme rue Plumet, & la quatrieme rue des Brodeurs.

D'autres Maiſons, ſous le titre d'*Hôtels Salutaires* ou *de Santé*, offrent des ſecours aux Etrangers, qui, logés en Chambres garnies, ſont à portée, en ſe faiſant tranſporter dans ces Maiſons, de conſulter les plus habiles Médecins. Les hommes & les femmes y ſont également traités; il y a des appartemens où l'on peut avoir ſon domeſtique & ſa femme-de-chambre auprès de ſoi.

On y reçoit auſſi les femmes en couches; elles y ont la liberté d'appeller tel Accoucheur qu'elles veulent.

Les femmes ont des appartemens ſéparés & ſont ſervies par des femmes.

On ſe contente, pour ces ſoins & traitemens, de 4 liv. par jour, & 6 liv. pour les perſonnes qui veulent avoir des chambres ſéparées.

Toutes ſortes de maladies y ſont traitées.

Une de ces Maiſons eſt tenue par le ſieur Caubotte, Chirurgien, rue de Traverſe, au Fauxbourg S. Germain.

L'*Hôtel de Santé*, tenu par le ſieur Lefevre, Docteur en Médecine, eſt ſitué hors la derniere Barriere du Roule, dont l'établiſſement eſt ſous l'autorité & protection du Gouvernement; on y reçoit des Penſionnaires: les moindres penſions y ſont fixées à 150 liv. Cette Maiſon eſt ouverte

trois fois la ſemaine pour les hommes & les femmes qui y ont des Salles particulières ; ces jours ſont les Dimanches, Jeudis & Vendredis, matin & ſoir. Il faut apporter avec ſoi une bande, une compreſſe & une bouteille de demi-ſetier ; & conſigner en entrant 12 liv. pour tous les remedes généralement quelconques, & néceſſaires pour le traitement. Les enfans qui n'ont point atteint encore l'âge de quatorze ans, y ſont traités gratuitement.

L'*Hoſpice S. Jacques-du-Haut-Pas*, ſitué rue du Fauxbourg S. Jacques, en face de l'Obſervatoire, a été conſtruit ſur les deſſins de M. Vielh, Architecte.

L'*Hoſpice de Madame Necker*, rue de Sevre, paſſé le Boulevard, où étoit autrefois Notre-Dame de Lieſſe, à côté de l'Enfant-Jéſus.

Hoſpice de Santé, ſitué à Vaugirard, pour les enfans qui naiſſent de femmes attaquées de la maladie ſyphillitique, ſous la direction de M. Colombier, Médecin.

On reçoit dans cette Maiſon, dont l'adminiſtration eſt réunie à celle de l'Hôpital-Général, toutes les femmes & tous les enfans jugés vénériens.

C'eſt M. le Noir, Lieutenant Général de Police, qui a formé, en Juillet 1780, cet établiſſement eſſentiel & précieux, l'un de ceux qui honorent le plus la bienfaiſance de Louis XVI.

HÔTELS.

Le nombre des Hôtels, ſitués dans les différens quartiers de cette Capitale, étant immenſe, nous entraîneroit dans un détail trop long. Nous nous contenterons de parler des principaux, & de ceux dont l'antiquité fait le mérite.

L'*Hôtel d'Antin*, aujourd'hui *Hôtel de Richelieu*, ſitué à l'extrémité de la rue Neuve-Saint-Auguſtin. Tous les deſſins d'embelliſſement, tant de cet Hôtel que du Jardin, ſont du ſieur Chevotet, Architecte.

L'architecture du grand eſcalier a été compoſée & peinte par Brunetti; Eyſen en a fait les figures.

On voit dans le Jardin trois Statues d'une grande perfection: un Bacchus de la plus grande antiquité, & dont on ne connoît point l'Auteur; une autre, repréſentant un homme fort & vigoureux, les mains liées derriere le dos, remarquable par la fierté du deſſin & l'expreſſion de la douleur; & la troiſieme, un dormeur d'une grande beauté. Ces deux dernieres paſſent pour être de Michel-Ange. Ce Jardin eſt terminé par un Sallon très-décoré, qui donne ſur le Boulevard.

L'*Hôtel d'Aumont*, rue *de Jouy*, bâti ſur les deſſins de François Manſard; l'ordonnance ſur le Jardin eſt d'une belle proportion. On voit ſur un des plafonds de l'appartement l'apothéoſe de Romulus, par le Brun; & dans le Jardin, une figure antique & une Vénus à demi-couchée, par Anguier.

L'*Hôtel de Beauvilliers*, quartier Sainte-Avoye, bâti ſur les deſſins de Pierre le Muet.

L'*Hôtel de Biron*, rue de Varenne, Fauxbourg Saint-Germain. C'eſt un des plus beaux Hôtels de ce quartier. Rien n'égale la beauté des Jardins, que les curieux doivent s'empreſſer d'aller voir.

L'*Hôtel de Bouillon*, quai Malaquais, eſt dans la plus heureuſe ſituation; il eſt vaſte & bien aëré. On y voit, dans un cabinet, Apollon ſur le Parnaſſe, peint par le Brun.

L'*Hôtel de Bretonvilliers*, ſitué à l'extrémité de l'Iſle Saint-Louis, ſert aujourd'hui aux Fermiers-Généraux de Bureaux pour les entrées de la Ville & du Plat-Pays. On y remarque une galerie peinte par Bourdon; dans une Salle du rez-de-chauſſée, d'excellens Tableaux copiés par Mignard, d'après les plus beaux Originaux de Raphael; & dans une autre piece, quatre grands Tableaux du Pouſſin.

L'*Hôtel de Broglie*, rue Saint-Dominique, bâti en 1704, ſur les deſſins de Boffrand.

L'*Hôtel Carnavalet*, rue Culture-Sainte-Cathe-

rine, au coin de celle des Francs-Bourgeois, eſt l'ouvrage de trois hommes célebres : la porte, ornée de refends vermiculés, de deux bas-reliefs & d'un écuſſon au milieu duquel ſont les armoiries, eſt de Jean Gougeon, de même que les grandes figures qui ſont ſur les trumeaux du côté de la cour, & les maſques qui ſont ſur les claveaux des croiſées. Androuet du Cerceau a continué le bâtiment, & François Manſard y a mis la derniere main. Cet Hôtel eſt embelli de quantité d'ornemens du meilleur goût.

L'*Hôtel de Châtillon*, rue S. Dominique, bâti par l'Aſſurance, Eleve de Jules-Hardouin Manſard.

L'*Hôtel de Noailles*, rue de l'Univerſité.

L'*Hôtel de la Compagnie des Indes*, rue Neuve-des-Petits-Champs.

L'*Hôtel de Longueville*, rue Saint-Thomas-du-Louvre, renferme quelques Peintures de Mignard, qui méritent d'être vues.

L'*Hôtel de Luynes*, rue Saint-Dominique, bâti ſur les deſſins de le Muet, eſt fort bien décoré, & le Jardin en eſt bien diſtribué.

L'*Hôtel de Valentinois*, rue de Varenne, eſt un des plus beaux Hôtels de Paris, bâti ſur les deſſins de Cortonne, habile Architecte.

L'*Hôtel d'Orſay*, rue de Varenne, Fauxbourg Saint-Germain, près la Barriere, eſt remarquable par la richeſſe des ameublemens, Tableaux, Statues, & Vaſes antiques, ainſi que par deux plafonds de M. Taraval, Peintre du Roi, & Adjoint à Profeſſeur : dans l'un, repréſentant l'apothéoſe de Pſyché, cet Artiſte a déployé tout le charme de ſon Art ; & dans l'autre, où l'on voit des Amours voltigeant dans le vague des airs, brille la légéreté de ſon pinceau, ainſi que dans les figures qu'il a peintes dans un Cabinet décoré d'Arabeſques.

L'*Hôtel de Montholon*, Boulevard Montmartre, par M. Souffiot, neveu de celui qui a conſtruit Sainte-Genevieve.

L'*Hôtel d'Ormeſſan*, rue Saint-Antoine, bâti par du Cerceau, & réparé par Boffrand.

L'*Hôtel de Mazarin*, quai Malaquais. On y voit un plafond peint par Briart, Peintre de l'Académie Royale, mort depuis deux à trois ans.

L'*Hôtel de Montmorenci*, au coin de la Chauſſée d'Antin, ſur le Boulevard, bâti ſur les deſſins de M. le Doux, Architecte du Roi.

Tout auprès de cet Hôtel, eſt une Maiſon, Chauſſée-d'Antin, bâtie par le même Architecte, pour Mlle Guimard, célebre Danſeuſe de l'Opéra. Cette Maiſon repréſente le Temple de Terpſicore, Déeſſe de la Danſe, & eſt un petit chef-d'œuvre, tant par ſon élégance que pour ſa diſtribution. Le Porche eſt décoré de quatre colonnes, au-deſſus deſquelles eſt un charmant groupe iſolé, en pierre de Conflans, repréſentant Terpſicore couronnée ſur la terre par Apollon. Les Figures ont ſix pieds de proportion, & ſont de M. le Comte, Sculpteur du Roi, qui a auſſi exécuté, dans le cul-de-four, derriere les colonnes, un délicieux bas-relief de vingt-deux pieds de long ſur quatre pieds de haut, de forme circulaire, où cet habile Artiſte a repréſenté le triomphe de Terpſicore. Cette Nymphe eſt ſur un char, traîné par les Amours: des Bacchantes précedent la marche; les Graces inſéparables de la Danſe, accompagnées de la Muſique, ſuivent le char. Deux Faunes jouant des cymbales, indiquent, par leurs mouvemens, la Danſe de caractere.

L'*Hôtel de Boufflers*, rue de Choiſeul, au coin du Boulevard, par M. Bonnet, Architecte.

L'*Hôtel de Praſlin*, rue de Bourbon. Les appartemens ſuperbes, & la vue admirable.

L'*Hôtel d'Aumont*, rue de Beaune, remarquable par ſon emplacement & ſon Jardin en terraſſe, près du Pont Royal, qui lui procure une des plus belles vues de cette Capitale.

L'*Hôtel de Nivernois*, rue de Tournon, bâti par M. Peire l'aîné, Architecte du Roi.

L'Hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.

L'Hôtel du Contrôle Général, rue-Neuve-des-Petits-Champs, bâti sur les deſſins de le Vau.

L'Hôtel de la Rochefoucault, rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain.

L'Hôtel de Soubiſe, rue de Paradis, au Marais, conſtruit ſur les deſſins de Lemaire, habile Architecte, en 1706. La cour eſt une des plus ſpacieuſes & des mieux décorées de Paris. Une colonnade d'ordre Compoſite regne autour de cette cour, & y forme une galerie ſous laquelle on peut aller à couvert : l'entablement qui eſt au-deſſus, porte baluſtrade avec maſſifs ; les appartemens de cet Hôtel ſont très-vaſtes & richement décorés dans l'ancien goût. Le Jardin de cet Hôtel eſt public.

L'Hôtel de Straſbourg, vieille rue du Temple. Cet édifice, bâti ſur une portion du terrein de l'Hôtel de Soubiſe, eſt ſimplement décoré du côté de la cour ; mais la façade ſur le Jardin eſt plus ornée. Le Jardin de l'Hôtel Soubiſe eſt commun pour ces deux maiſons. C'eſt dans l'Hôtel de Straſbourg qu'eſt la Bibliotheque de Soubiſe, citée page 101.

L'Hôtel Lambert, rue & Iſle Saint-Louis, bâti ſur les deſſins de le Vau, eſt un des plus beaux de la Capitale. Cet Hôtel n'a point de jardin, mais une grande terraſſe ſur la riviere lui fait jouir d'un point-de-vue très-agréable. Le plafond de la galerie, peint par le Brun, repreſente les travaux d'Hercule. L'émulation qui régnoit entre cet Artiſte & le Sueur, chargé en même temps de quelques travaux dans cet Hôtel, leur fit produire les chefs-d'œuvre qu'on y voit. Sur le plafond d'un appartement de cette magnifique maiſon, le Sueur étala toute ſa ſcience en y repréſentant Phaëton priant le Soleil ſon pere de lui confier la conduite de ſon char. Il a auſſi enrichi l'alcove de cette même piece, de pluſieurs Tableaux où il a peint les neuf Muſes.

Muſes. Le cabinet des bains, pratiqué dans le comble, eſt auſſi décoré par cet habile homme.

La Naiſſance de l'Amour, ſur le plafond d'un cabinet, eſt du même Artiſte. Dans les panneaux des boiſeries, Pâtel & Hermans s'étoient ſignalés à l'envi par de riches payſages.

On doit au pinceau de Romanelli l'hiſtoire d'Enée en cinq Tableaux. Il y avoit auſſi dans cet Hôtel un Tableau du Baſſan, repréſentant l'enlevement des Sabines, regardé comme le chef-d'œuvre de ce Peintre,

L'*Hôtel de Toulouſe*, bâti ſur les deſſins de François Manſard, ſe préſente avec la plus grande nobleſſe. La porte d'entrée eſt fort belle : les deux figures de Mars & de Pallas, qui ſont au-deſſus, ſont de Biard fils. La cour en eſt belle, & pour lui donner plus d'air, ainſi qu'au jardin, on vient d'en percer les murs d'ouvertures garnies de grilles de fer. Le grand eſcalier eſt un des plus beaux de Paris. Des Tableaux des plus fameux Maîtres ornent les appartemens de ce palais. Le Tableau de la Chapelle eſt de le Brun. La galerie a vingt toiſes de long ſur dix-neuf pieds quatre pouces de large ; cette galerie eſt voûtée d'un berceau en plein-ceintre, peint par François Perrier, en cinq grands Tableaux. Les trumeaux de cette galerie ſons décorés de Tableaux exquis du Pouſſin, d'Alexandre Veroneſe, du Guerchin, du Guide, de Pierre de Cortone, Cárlo Maratti & Valentin.

L'*Hôtel de Vendôme*, rue d'Enfer.

L'*Hôtel d'Uzez*, rue & près la porte Montmartre, remarquable par l'arc de triomphe qui ſert d'entrée, & par la décoration impoſante de la façade ſur la cour, précédée d'une avenue. C'eſt l'ouvrage de M. Ledoux, dont nous avons déjà eu occaſion de citer les talens.

L'*Hôtel du Chancelier de France*, place Vendôme.

L'*Hôtel d'Evreux*, grande rue du Fauxbourg Saint-Honoré, appartenant aujourd'hui à M. Beaujon.

L'*Hôtel de Beauvau*, même Fauxbourg, en face de la rue de Marigny, par M. le Camus de Mezieres.

L'*Hôtel de Beauvais*, rue Saint Antoine, bâti ſur les deſſins de le Pautre.

L'*Hôtel de la Vrilliere*, rue Saint-Florentin, bâti par M. Chalgrin.

La *Maiſon de M. de la Reyniere*, au coin de la rue des Champs-Elyſées, place Louis XV, où l'on doit voir un ſallon décoré ſur les deſſins de M. Cleriſſeau, Peintre habile & Architecte célebre.

L'*Hôtel d'Elbeuf*, place du Carrouſel.

L'*Hôtel de Grimberghen*, rue Saint-Dominique.

L'*Hôtel d'Harcourt*, rue de l'Univerſité.

L'*Hôtel de Luxembourg*, rue Saint-Marc.

L'*Hôtel de Louvois*, rue de Richelieu.

L'*Hôtel d'Auvergne*, rue de l'Univerſité, remarquable par l'eſcalier qu'y a fait le Chevalier Servandoni.

L'*Hôtel de Gevres*, rue Neuve-Saint-Auguſtin.

Les *Ecuries de Monſeigneur le Duc de Chartres*, rue Saint-Thomas-du-Louvre, conſtruites ſur les deſſins & conduite de M. Poyet, Architecte.

L'*Hôtel de Sainte-Foix*, rue Baſſe-du-Rempart, Chauſſée d'Antin, par M. Brongniard, Architecte du Roi.

L'*Hôtel de Monteſquiou*, ſur le Boulevard des Invalides, bâti par le même.

L'*Hôtel de l'Hopital*, rue du Temple près le Boulevard.

L'*Hôtel de Voyer*, rue des Bons-Enfans, près le Palais Royal, bâti & décoré par M. de Wailly, Architecte, qui a auſſi conſtruit pluſieurs Hôtels rue de Richelieu, près le Boulevard, qui lui ont

mérité le surnom du Palladio du siecle. Il faut voir aussi la Maison de cet Architecte Fauxbourg S. Honoré, près le Jardin de M. le Duc de Chartres.

L'*Hôtel de Madame de Brunoy*, rue du Fauxbourg S. Honoré, dont la façade sur le Jardin donnant sur les Champs-Elysées, annonce le Temple de Flore, & est une preuve du grand talent de M. Boulée, Architecte du Roi, qui a aussi imaginé dans ce Jardin une promenade souterreine pour ne pas nuire à la vue des appartemens.

L'*Hôtel de Villars*, rue de Grenelle.

L'*Hôtel du Châtelet*, rue de Grenelle, près la Barriere, est remarquable par sa décoration extérieure & intérieure, par M. Cherpitel, Architecte du Roi, dont nous avons déjà parlé à l'article de S. Barthelemi.

L'*Hôtel de Rochechouart*, même rue de Grenelle, dont on admire le plan & la richesse du décore intérieur, par le même Artiste, qui a aussi construit pour M. *Necker* un superbe Hôtel à l'entrée de la Chaussée d'Antin, près la Maison de Mademoiselle *Guimard*.

La *Maison de M. de Pernon*, Chaussée d'Antin, par M. Boulée, Architecte du Roi.

Celle de *M. le Président Hocquart*, même rue, par M. Ledoux, Architecte du Roi.

L'*Hôtel de Tessé*, Quai Malaquais, au coin de la rue des SS. Peres, bâti sur les dessins de M. Rousset, Architecte du Roi, si avantageusement connu par beaucoup de travaux qui lui ont mérité la réputation dont il jouit.

L'*Hôtel occupé par Mgr. le Duc d'Orléans*, à la Chaussée d'Antin, par M. Bronguiard, Architecte du Roi.

L'*Hôtel de Monteſſon*, Chaussée d'Antin, par le même.

L'*Hôtel de Madame la Princeſſe Monaco*, rue

& Barriere S. Dominique, dont le Jardin ſemble faire ſuite au Boulevard des Invalides, par le même.

L'*Hôtel de S. A. S. Mademoiſelle de Condé*, rue de Monſieur, & dont le Jardin donne ſur les Boulevards, par le même.

Les Ecuries de Monſieur, Frere du Roi, ainſi que l'*Hôtel de ſon premier Ecuyer*, occupé par M. de Monteſquiou, même rue, par le même.

Beaucoup d'autres Hôtels bâtis dans ce Quartier, où MM. Boulée, Brongniard, Challegrin, Ledoux & autres, ont déployé les reſſources de leur génie.

Les rues d'Artois & de Provence ſont remplies d'une infinité de bâtimens qui font voir combien MM. les Architectes ſe rapprochent de l'antique.

Au bout de la rue d'Artois, & en face, eſt une Maiſon conſtruite ſur les deſſins de M. Ledoux. Cette Maiſon, dans un goût tout nouveau, occupe un très-grand terrein. L'entrée, formée par une très-large vouſſure décorée de caiſſons, offre des points de vue très-intéreſſans. Le rez-de-chauſſée eſt une choſe curieuſe & d'un plan ingénieux; l'eſcalier monte de fond, mais eſt un peu étroit: la décoration des appartemens eſt très-riche & de bon goût. Il y a, tant dans le Bâtiment que dans le Jardin, des choſes tout-à-fait neuves, qui prouvent le génie de M. Ledoux.

L'on trouve auſſi dans la rue Poiſſonniere pluſieurs jolies maiſons, dont on eſt redevable à cet Architecte.

HUISSIERS-PRISEURS.

Ces Officiers, outre le droit de faire les priſées & de vendre publiquement les meubles, ſoit après décès, ſoit par autorité de Juſtice, ont encore celui d'exploiter par tout le Royaume. On trouve leurs noms & leurs adreſſes dans l'Almanach Royal.

HYPPOLITE (Saint).

Cette petite Paroiſſe, ſituée au haut de la rue Mouffetard, Fauxbourg S. Marcel, eſt fort ancienne, & très-ornée de Tableaux de Boiſot, Challe, Clément & Briard. Le Brun a donné les deſſins du maître-Autel, & y a peint l'Apothéoſe de S. Hyppolite; le Tableau de la Chapelle de la Communion eſt du même Auteur. Il y a auſſi deux petits Tableaux de le Sueur. La Chaire, exécutée par Challe, Sculpteur, frere du Peintre, eſt fort bien compoſée.

Le Curé de S. Hyppolite nomme alternativement avec le Chapitre de S. Benoît, à la Cure de S. Jacques-du-Haut-Pas.

JACOBINS, FRERES PRÊCHEURS, ou DOMINICAINS.

CES Religieux ont trois Maiſons dans Paris.

La premiere eſt *rue S. Jacques.* Cet Ordre, fondé par S. Dominique, & approuvé par le Pape Honorius III en 1216, ſous le titre de Freres Prêcheurs, date ſon établiſſement dans cette Ville du 12 Septembre 1217, par quelques Diſciples de ce Saint, dans une Maiſon ſituée près Notre-Dame. On leur donna l'année ſuivante une autre Maiſon avec une Chapelle près des murs & du titre de S. Jacques, d'où ces Religieux furent appellés Jacobins, nom qui s'eſt communiqué par ſuite dans tout le Royaume à tous les Couvens de cet Ordre.

L'Univerſité leur ayant cédé ſes droits ſur la Chapelle de S. Jacques, ces Religieux la reconnurent pour leur Dame & Patrone.

On voit vingt-deux tombeaux de Princes & Princeſſes de la Famille Royale dans leur Egliſe, bâtie par S. Louis, qui les combla de bienfaits.

Ces Peres poſſedent auſſi différens objets de curioſités naturelles, que leur a rapportés des Iſles d'Amériques le fameux Pere Labat, ſi connu par ſes Relations de l'Afrique & de l'Amérique.

JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE (Saint).

Cette Paroiſſe, telle que nous la voyons aujourd'hui, ainſi que la Tour, ſont du regne de François Ier. La Cure eſt à la nomination du Prieur & des Religieux de Saint-Martin-des-Champs.

Dans la Chapelle de S. Charles eſt un fort bon Tableau repréſentant ce Saint diſtribuant des aumônes, peint par Quentin Varin.

Le Chriſt en bois qui eſt au-deſſus de la grille du Chœur, eſt de Jacques Sarraſin, dont le nom ſeul fait l'Eloge.

JACQUES-L'HÔPITAL (Saint).

Le Chapitre de cette Egliſe, ſitué rue S. Denis, eſt compoſé d'un Tréſorier, de ſept Chanoines & de douze Chapelains. Le Tréſorier exerce ou fait exercer les fonctions Curiales dans toute l'étendue du Cloître ſeulement.

JACQUES-DU-HAUT-PAS (Saint).

Cette Paroiſſe, ſituée rue & Fauxbourg Saint-Jacques, doit ſon nom & ſon commencement à l'établiſſement des Religieux de S. Magloire, dans l'Hôpital de S. Jacques-du-Haut-Pas. Ce fut en 1630 qu'elle fut rebâtie & déclarée Paroiſſiale.

Sur la porte d'entrée en-dedans de cette Egliſe, eſt un Tableau de la Hire, repréſentant le Martyre de S. Barthelemi.

Le Portail eſt de Gittard, Architecte de l'Académie.

JACQUES ET S. PHILIPPE DU ROULE (Saint) voyez *Philippe* (*Saint*).

JARDINS PUBLICS.

Parmi les promenades publiques de cette Capitale, le *Jardin des Tuileries*, chef-d'œuvre du célebre le Notre, doit tenir le premier rang, tant par ſon expoſition ſur le bord de la Seine, ce qui lui procure une vue délicieuſe, que par ſon heureuſe diſpoſition & ſa diſtribution ingénieuſe.

L'irrégularité du terrein de ce Jardin, où l'on entre par ſix portes, eſt admirablement ſauvée par deux terraſſes formant un ſuperbe fer à cheval au Pont tournant.

Indépendamment des Suiſſes ou Portiers à qui ces portes ſont confiées, & chez leſquels on peut prendre ſes réfections, elles ſont encore gardées extérieurement par des Invalides.

Sur la terraſſe dite des Feuillans, eſt un Café qui a auſſi la permiſſion de débiter dans le Jardin.

La populace ne peut entrer dans ce Jardin que le jour de S. Louis. Les endroits où l'on ſe promene de préférence, ſont en hiver la terraſſe des Feuillans; au printemps, l'Allée des Tilleuls, parallele à cette terraſſe; en été, la grande Allée & ſes deux Contre-allées; & en automne, la terraſſe ſur le bord de l'eau.

On remarque ſur la Terraſſe qui borde le Château, ſix Statues & deux Vaſes: les trois qui ſont du côté de l'eau, ſont de Couſtou; les trois du côté de Saint Roch, ſont de Coizevox; & les deux Vaſes, de Robert & de le Gros. Le pourtour du grand Baſſin, qui eſt au milieu des Parterres, eſt décoré de quatre grouppes de marbre blanc. L'un repréſente Lucrece, qui, ne pouvant ſurvivre à la violence que lui a faite le jeune Tarquin, ſe plonge le poignard dans le ſein, en préſence de Collatin ſon mari: ce grouppe, commencé par Théodon, fut fini par le Pautre. L'autre eſt Anchiſe ſauvé de l'incendie de Troye par ſon fils Enée, qui le porte ſur ſes épaules, & tient Aſ-

cagne par la main, chef-d'œuvre de le Pautre. Dans le troiſieme, Anſelme Flamen a repréſenté l'enlevement d'Orithye par Borée. Le quatrieme eſt l'enlevement de Cybele par Saturne, ſculpté par Renaudin.

Au bout de la grande Allée, en face du Baſſin octogone, ſont huit Statues de marbre, ſavoir, à droite, Annibal comptant les anneaux des Chevaliers tués à la Bataille de Cannes, par Sébaſtien Slodtz; l'Hiver & le Printemps, par le Gros; & une Veſtale admirable, copiée d'après l'antique par Nicolas Couſtou. Celles à gauche ſont une très-belle figure de Scipion l'Africain, par Nicolas Couſtou; l'Automne, l'Eté & l'Impératrice Agrippine, d'après l'antique.

Au-delà du Baſſin octogone, l'on voit quatre Fleuves de proportion coloſſale & couchés; ſavoir, la Seine, par Couſtou; la Loire, par Vancleve; le Tibre & le Nil, copiés à Rome d'après les antiques par les Penſionnaires du Roi.

A l'extrémité des deux Terraſſes & près du Pont tournant, ſont deux Figures en marbre, montées chacune ſur un Cheval aîlé: l'une repréſente Mercure, & l'autre la Renommé. Ces deux groupes ſont de Coizevox.

On a ſoin d'arroſer la grande Allée dans les fortes chaleurs. On y trouve des Chaiſes que l'on loue, & on y jouit d'un ſuperbe point de vue. La riviere ſert de canal à ce Jardin, & lui fournit la perſpective la plus agréable.

C'eſt au Frere Nicolas Bourgeois, Auguſtin, que l'on doit l'invention du Pont tournant, qui eſt à l'extrémité de ce Jardin, du côté des Champs Elyſées: c'eſt le même Religieux qui a donné l'idée du Pont de Bateaux qui eſt à Rouen.

Ce Jardin contient 67 arpens. Il a fallu tout l'art & l'habileté de le Notre pour le faire paroître de niveau, ayant cinq pieds de pente dans ſa largeur; ce qui a été néceſſaire pour trouver le

moyen de former la Terraſſe des Capucins, dont le deſſus ſe trouve de niveau avec le pied de la Terraſſe du côté de l'eau. Il auroit fallu plus de 30,000 toiſes cubes de terre pour former cette Terraſſe, ce que cet habile homme a ſu éviter.

On a formé au bas des Terraſſes, des Cabinets où les perſonnes qui ont des beſoins naturels peuvent les ſatisfaire, moyennant une légere rétribution à ceux qui en ont la garde.

Le *Jardin du Luxembourg.* Ce Jardin eſt fort fréquenté actuellement par les gens du Quartier, & l'on y voit les Fêtes & Dimanches, le matin dans l'Allée qui conduit aux Carmes, & le ſoir dans la grande Allée, une infinité de beau monde.

Trois portes y conduiſent; celle du Château, celle de la rue d'Enfer & celle des Carmes.

La police y eſt obſervée comme aux Tuileries. Les Suiſſes de chaque porte fourniſſent des rafraîchiſſemens. Il y a un Café ſous la porte du Château, & un autre dans le Jardin, qui va être diminué de près de moitié par des rues que l'on doit percer dans ſon enceinte.

Le *Jardin de l'Infante.* C'eſt une terraſſe qui dépend du Château du Louvre & regne ſur le Quai. On y entre par le Pavillon de l'Infante, place du vieux Louvre.

Le *Jardin du Roi.* Gui de la Broſſe, Médecin de Louis XIII, ayant le projet de former un Jardin pour la culture particuliere de la Botanique, eut le talent d'engager ce Prince dans cette vaſte entrepriſe: telle eſt l'origine du Jardin du Roi, ſitué au haut de la rue Saint-Victor, vis-à-vis l'Hôpital de la Pitié.

Ce Jardin, diviſé en haut & bas, a dans ſa partie haute une monticule où l'on parvient par une allée en ſpirale appellée labyrinthe, on ne ſait pourquoi: on jouit ſur ſon ſommet d'une vue très-étendue & magnifique.

On trouve dans ces deux Jardins tous les arbres, les arbuſtes & les plantes les plus rares & les plus curieuſes. On y cultive les dernieres dans des ſerres chaudes & vitrées. MM. Thouin, freres, chargés de l'entretien de ces plantes, ſont d'une honnêteté & d'une complaiſance pour les Curieux, qu'on ne peut trop louer.

Il y a un Café ſous un boſquet de ce Jardin.

M. de Buffon, Intendant de ce Jardin, vient de le faire prolonger juſques ſur le Quai; les murs de clôture ſont faits. Partie de ces murs étant à hauteur d'appui, & ſurmontés de grilles, étend encore la vue de ce Jardin, où l'on a déjà fait l'hiver dernier une plantation conſidérable de toutes les eſpeces d'arbres poſſibles.

Ce Jardin, immenſe actuellement, va fournir une promenade agréable aux Habitans de ce Quartier, & utile aux Amateurs de la Botanique & aux Naturaliſtes.

Le *Jardin de l'Arſenal*, ſitué ſur le rempart de la Ville, eſt borné d'un côté par la Baſtille, & de l'autre par la riviere; la vue de côté eſt très-intéreſſante, auſſi eſt-ce l'endroit de ce Jardin le plus fréquenté. L'on y trouve auſſi un Café: un quinconce de tilleuls plantés à la place des parterres, y formera dans quelques années un couvert fort agréable.

C'eſt dans un petit réduit, près le foſſé, qu'on vend en détail de la poudre à tirer.

Le *Jardin de Soubiſe*. Promenade peu conſéquente, qui n'eſt gueres fréquentée que par les Habitans du Marais.

Le *Jardin du Temple* dépend de l'Hôtel du Grand-Prieuré: on y entre par l'enclos du Temple. Il eſt plus ſolitaire, mais plus grand que le précédent.

Le *Jardin du Terrein*, replanté depuis quelques années, appartient au Chapitre de Notre-Dame; il eſt ſitué, en très-belle vue, à l'extrémité de

l'Iſle & derriere le chevet de l'Egliſe. MM. les Chanoines de la Cathédrale en permettent l'entrée aux hommes ſeulement.

Le *Jardin du Palais-Royal*, replanté depuis un an, a cent dix-ſept toiſes de longueur ſur cinquante toiſes de largeur. Il eſt enclos dans tout ſon pourtour par une ſuite de bâtimens dont l'architecture ſvelte & uniforme, excédant toujours la hauteur des arbres, fera un des principaux agrémens.

Une eſplanade de vingt-deux toiſes de large, ſur trente-neuf de long, formera le milieu de ce Jardin, & laiſſera appercevoir la principale façade du Palais.

Deux allées de marronniers, de trente pieds de large chacune, regnent ſur les côtés de cette eſplanade, & ſe prolongent dans toute la longueur du Jardin. Au pied de chacun des arbres ſeront les ſtatues des Grands-Hommes qui ont illuſtré la France; & celle de Henri IV ſera placée au fond, au point milieu.

Le ſurplus du Jardin eſt un quinconce de tilleuls avec ſalle au milieu, occupée par un baſſin d'un quarré long de dix-huit toiſes ſur huit de large, dont les angles ſeront coupés par des piédeſtaux ſoutenant des ſphynx qui fourniront de l'eau.

Autres Jardins particuliers, où les Etrangers peuvent trouver accès.

De tous ces Jardins, un des plus curieux, ſans contredit, eſt celui *de Monſeigneur le Duc de Chartres à la Barriere de Monceaux.* Ce Jardin, traité dans le genre des Jardins Anglois, raſſemble une infinité de choſes, comme Ruines, Montagnes, Rochers, Riviere, Etang, Village, Temple, Jeu de Bagues, Boſquets, Pavillon, &c. Sa vaſte enceinte n'étant fermée que par un foſſé, la vue ne ſe trouve bornée que par l'horizon.

Celui de *M. Boutin*, rue *de Clichy*, eſt d'un genre particulier; il réunit des Jardins bien peignés à des promenades agreſtes, au milieu deſquels ſerpentent une petite riviere & des ruiſſeaux qui en rendent la promenade délicieuſe.

Celui de *M. le Maréchal de Biron*, rue *de Varenne Saint-Germain*, joint à la vaſte étendue la promenade la plus agréable par la beauté des fleurs que l'on y cultive, la grande propreté qui y regne, la magnificence des treillages qui le décorent, & le ſuperbe potager qui le termine.

Il y a encore à la grille de Chaillot, du côté du grand Cours, un Jardin curieux, formé par feu *M. de Janſen*, Anglois, dans le genre de ceux de ſon Pays.

Et le Jardin Anglois de *Madame de Boufflers*, à *Auteuil*, près Paris.

Celui de *Monſeigneur le Comte d'Artois*, à *Bagatelle*, dans le bois de Boulogne, fait d'après les deſſins de M. Bellanger, eſt auſſi très-curieux.

JEAN-DE-LATRAN (Saint).

La Commanderie de S. Jean-de-Latran occupe un grand eſpace de terrein mal bâti près la place de Cambray, Quartier Saint-Benoît. Comme cet endroit eſt privilégié, il y a toutes ſortes d'Artiſans.

Dans le Chœur de l'Egliſe ſe voit le Tombeau de Jacques de Souvré, Grand-Prieur de France. Il a été compoſé & exécuté par François Anguier l'aîné.

JEAN-EN-GRÊVE (Saint).

Cette Egliſe, originairement dépendante de Saint-Gervais, fut long-temps deſſervie par ſon Clergé, & ne fut érigée en Paroiſſe qu'en l'année 1212.

L'Hoſtie miraculeuſe profanée par un Juif de la rue des Jardins, dite depuis des Billettes,

dont nous avons parlé précédemment à l'arti de ces Religieux, fut dépoſée dans cette Egliſe 1290; elle y eſt enchâſſée dans un petit Sol qui eſt au bas du grand.

L'Egliſe, telle qu'on la voit aujourd'hui, bâtie en 1322 ſous le regne de Charles IV. C un Edifice gothique, dont le grand portail entiérement caché par l'Hôtel de Ville. La voi qui porte l'Orgue eſt d'une coupe ſavante & adm rée des Connoiſſeurs. L'Orgue eſt fort bon, touché par M. Couperin, fils aîné, en qui P reconnoît les talens du célebre Couperin ſon per Organiſte du Roi,

Le fameux Simon Vouet, Peintre, Maître le Sueur & de le Brun, a été enterré dans cet Egliſe.

En 1735 a été terminée la Chapelle de la Com munion, qui fait une eſpece de hors-d'œuvr elle eſt décorée de colonnes, éclairée par le hau & n'a d'autre mérite que d'être grande. Rien ſi meſquin que l'Autel.

La Chapelle des Fonts renferme quelqu Tableaux.

JOSEPH (Saint).

Cette Chapelle, ſituée rue Montmartre, Paroiſſe ſuccurſale de Saint-Euſtache. Elle fut con truite en 1640 aux frais du Chancelier Séguier, q en poſa la premiere pierre: cette Chapelle n'a ri de remarquable.

Moliere, le Térence de ſon ſiecle, & l'admir ble & inimitable La Fontaine, ont été enterrés da le Cimetiere derriere cette Chapelle.

JOSSE (Saint).

Cette Paroiſſe, ſituée rue Aubri-le-Boucher, coin de celle Quincampoix, n'étoit jadis qu'u Chapelle de la Paroiſſe Saint-Laurent. Elle f érigée en Paroiſſe en 1260, & bâtie telle qu'on

voit aujourd'hui, par Gabriel le Duc en 1679, qui éleva le portail juſqu'à la premiere corniche ; mais étant mort, celui qui continua ne ſuivit point ſes projets.

Il y a dans cette petite Egliſe un Tableau de Saint Sébaſtien peint par Martin Freminet. M. Machy, Peintre du Roi, a décoré le maître-Autel d'une architecture feinte, au-deſſus de laquelle, par la magie de ſon pinceau, il ſemble avoir agrandi cette Egliſe en en prolongeant les voûtes en perſpective.

JULIEN-DES-MÉNÉTRIERS (Saint).

Cette petite Egliſe eſt ſituée rue Saint-Martin ; elle doit ſa fondation à deux Ménétriers en 1330 ; elle eſt aujourd'hui abandonnée.

ILLUMINATION DE LA VILLE DE PARIS, voyez *Lanternes*, page 262.

IMPRIMERIE ROYALE.

Cette Imprimerie de nos Rois eſt aux Galeries du Louvre.

M. Aniſſon du Perron en eſt le Directeur, & M. ſon fils eſt reçu en ſurvivance.

C'eſt-là que s'impriment tous les Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts du Conſeil, &c. ; l'Hiſtoire de France & l'immortel Ouvrage du Pline françois.

INCENDIES.

Lorſque le feu prend quelque part, on doit avoir ſur-le-champ recours aux Pompiers. Dix-ſept Corps-de-Garde de Pompiers, ſous la Direction de M. Morat, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſont établis dans les divers Quartiers de Paris, pour porter gratuitement les ſecours aux premiers

avis qu'ils en reçoivent : jour & nuit ils ſont toujours prêts.

Indépendamment de ces dix-ſept Corps-de-Garde, il y a encore quatorze Dépôts de Pompes dans leſquels ou auprès deſquels logent au moins deux Gardes-Pompes. Plus, onze Dépôts de voitures d'eau toujours pleines & prêtes à être attelées.

Le Dépôt général eſt chez M. Morat, Directeur général, rue de la Juſſienne. *Voyez* POMPES PUBLIQUES.

INNOCENS (Les Saints).

Cette Egliſe, placée rue Saint-Denis, près la rue Aux-Fers, n'a rien de remarquable. Le martyre des Innocens, Tableau du maître-Autel, a été peint par Corneille.

La fondation de ſix Enfans-de-Chœur pour faire le ſervice en muſique, ce qui s'exécute encore aujourd'hui, date de 1474, & eſt attribuée à Louis XI. Il y un Maître de Muſique & des Muſiciens gagés.

INSTITUTION DE L'ORATOIRE.

Nicolas Pinette, Tréſorier de Gaſton de France, frere de Louis XIII, fonda cette Maiſon en 1650: elle ſert de Noviciat à l'illuſtre Congrégation de l'Oratoire. Ses Jardins ſont vaſtes, agréables & en belle vue.

L'Egliſe, claire & aſſez bien bâtie, a pour Tableau au maître-Autel une Préſentation de Notre-Seigneur au Temple, qui eſt de Simon-François de Tours. Au-deſſus du tambour de la porte eſt un magnifique Tableau de Charles Coypel, repréſentant Jéſus-Chriſt devant Pilate. Dans la Chapelle de la Vierge eſt un riche Mauſolée érigé en 1661, à la mémoire du Cardinal de Bérulle, ouvrage de Jacques Sarraſin.

INSTITUTION DES SOURDS ET MUETS, voyez *Sourds & Muets.*

INVALIDES.

Ce ſeul Monument ſuffiroit pour rendre immortelle la mémoire de Louis XIV, dit le Grand; ſoit qu'on le regarde du côté de ſa piété, ſoit qu'on le conſidere du côté de ſa magnificence.

Ce grand Monarque avoit en vue de procurer dans cet Hôtel aux Officiers & aux Soldats hors d'état de ſervir, ou parce qu'ils ſont eſtropiés, ou parce qu'ils ſont d'un âge trop avancé, un aſyle honnête & aſſuré. On y compte environ ſept mille hommes, tous bien nourris & bien entretenus. Ces Soldats montent tous les jours la Garde comme dans une Ville de Guerre. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi & un Major.

Les Peres de Saint-Lazare y gourvernent le ſpirituel.

Quant à la conſtruction de cet Hôtel, ſa forme extérieure eſt un quarré régulier occupant un terrein de dix-ſept arpens. Il y a cinq cours d'une même forme, environnées de bâtimens. Celle du milieu eſt auſſi grande que les quatre autres enſemble. Deux rangs d'arcades l'une ſur l'autre forment de vaſtes corridors qui regnent tout autour.

Les cuiſines ſont d'une grandeur & d'une propreté ſurprenante. Quatre réfectoires ornés de Tableaux a freſque, repréſentant les principaux Sieges de Ville, faits par ce Prince, retracent ſans ceſſe à leurs yeux les actions qui leur ont mérité cette retraite honorable.

Les deſſins de cet Hôtel, excepté la nouvelle Egliſe, ont été donnés par Libéral Bruant; & les premieres fondations en ont été jettées en 1671.

Pour l'Egliſe, tout y eſt admirable; les meil-

leurs Artiſtes de la France, raſſemblés, ont travaillé l'eſpace de trente ans à ſon embelliſſement. Tout cet Edifice eſt un quarré parfait. On a placé ſur les angles les Peres de l'Egliſe grecque & latine, grouppés deux à deux. La principale entrée eſt du côté de la campagne : mais le Roi ſeul y entre de ce côté. La façade a vingt-huit toiſes d'étendue, & eſt élevée ſur un perron de pluſieurs marches. Les deux Anges placés ſur le couronnement de la porte ſont de Vancleve. Les quatre Vertus ſont de Coizevox, ainſi que le Charlemagne. Saint-Louis eſt de Couſtou, mais modelé par Girardon. Toutes ces Statues ſont de marbre.

Rien n'annonce la majeſté d'un Temple & n'inſpire le reſpect comme l'intérieur du dôme, dont la premiere voûte eſt diſtribuée en douze parties égales, où Jean Jouvenet a peint à freſque les douze Apôtres. La ſeconde voûte, peinte par la Foſſe, repréſente une gloire. Ce même Artiſte a peint auſſi les quatre Evangéliſtes qui ſont placés entre les arcs doubleaux.

Le grand Autel, placé de maniere qu'il peut être vu des deux Egliſes, eſt à deux faces; & l'on peut y dire deux Meſſes à-la-fois. Cet Autel eſt décoré avec magnificence par ſix colonnes torſes dorées en plein. Ces colonnes, qui ne ſont qu'en bois, devoient être en bronze doré d'or moulu. La voûte de ce Sanctuaire eſt peinte par Noël Coypel, qui y a repréſenté le Myſtere de la Trinité & celui de l'Aſſomption de la Vierge. Les groupes d'Anges formant des Concerts, & qui ſe trouvent dans les embraſures des fenêtres, ſont de Louis & Bon-Boullongne.

Les Chapelles, au nombre de ſix, ont chacune une coupole peinte à freſque. Celle de la Chapelle de Saint Grégoire a été refaite, il y a quelques années, par M. Doyen, Peintre du Roi; la Statue du Saint eſt de Lemoine. Celle de la Chapelle de

la Vierge, eſt de M. Pigalle. La Statue de Sainte-Théreſe, dans la Chapelle oppoſée, eſt de Magnier. Les peintures de la Chapelle de S. Jérôme ſont de Bon-Boulongne ; & la Statue, d'Adam l'aîné. Celles de la Chapelle de S. Auguſtin ſont de Boullongne le jeune, & la Statue de Poultier. Boullongne l'aîné a peint la coupole de la Chapelle Saint-Ambroiſe ; & la Statue du Saint eſt de Slodtz.

Le pavé du Dôme & des Chapelles eſt remarquable par ſes beaux compartimens de marbre, entremêlés de Lis & de Chiffres, les Armes de France & le Cordon de l'Ordre du Saint-Eſprit.

La forme extérieure du Dôme environnée de 40 colonnes, & la juſteſſe de ſes proportions : ſa riche couverture toute en plomb, ornée de 12 grandes côtes, ci-devant dorées, qui s'élevent juſqu'au ſommet, & de trophées d'armes, dont les caſques ſervent de lucarnes. Le Lanternin, formé de 12 colonnes ſurmontées d'une pyramide, ſoutenant une groſſe boule dorée, ainſi que la croix qui eſt au-deſſus. L'élévation totale de cet édifice, depuis le rez-de-chauſſée juſqu'à l'extrémité de la croix, eſt de 300 pieds.

On vient de placer, dans les combles immenſes de cet Hôtel, tous les plans qui étoient dépoſés dans la ſuperbe Galerie du Louvre, deſtinée à faire un Muſéum. Ces plans ſont ſous la garde & direction de M. Larcher Daubancourt, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

ISLE S. LOUIS, ou ISLE NOTRE-DAME.

On entre dans cette Iſle par trois ponts, dont deux ſont de pierre & un de bois : elle forme un quarré de 300 toiſes de longueur ſur 93 de largeur, couvert de maiſons bien bâties, & bordé de beaux & larges quais revêtus de pierre de taille.

ISLE LOUVIER, autrefois l'ISLE AUX JAVEAUX (1).

Cette Isle, formée par la Seine, a environ 220 toises de longueur. On y arrive par un pont de bois : elle sert aux Marchands de Bois pour leurs Chantiers.

ISLE DU PALAIS, ou LA CITÉ.

C'est dans cette Isle qu'étoit renfermée autrefois cette Capitale.

Les entrées de cette Isle sont par le Pont-Rouge, le Pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le Pont Saint-Michel, le Pont-au-Change & le Pont-Neuf. C'est sur cette Isle qu'on trouve la Cathédrale, le Palais de l'Archevêché, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital des Enfans Trouvés, le Palais de Justice, la Place Dauphine & quantité de petites Paroisses.

JUGE-D'ARMES DE LA NOBLESSE DE FRANCE.

M. D'Hozier de Sérigny, vieille rue du Temple.

LANDRY (Saint).

C'EST une petite Paroisse bâtie dans la Cité, dont on ignore l'origine.

On doit voir, dans cette Eglise, le Tombeau que fit ériger François Girardon pour sa femme & pour lui ; ce Sculpteur fameux en donna lui-même le modele, & le fit exécuter par Nourrisson & le Lorrain, deux de ses Eleves : il est surmonté d'une descente de Croix, qui fait l'admiration des Curieux.

Les Fonts Baptismaux sont les plus beaux de Paris ; c'est un grand bloc de porphyre parfaitement bien mis en œuvre, par la Pierre, Marbrier. Ils ont

(1) *Javeau* est un terme des Eaux & Forêts, qui signifie une isle nouvellement formée au milieu d'une riviere, par alluvion, ou amas de limon & de sable.

été donnés en 1705 par un Curé de cette Egliſe, nommé Garſon.

LANTERNES ou REVERBERES.

C'eſt à M. de Sartine, ancien Lieutenant-Général de Police, que l'on a l'obligation des Reverberes qui éclairent Paris aujourd'hui. M. le Noir, Lieutenant de Police actuel, vient récemment d'en faire mettre ſur les Boulevards.

Il y en a auſſi ſur la route de Paris à Verſailles.

LAURENT (Saint).

Cette Egliſe fut érigée en Paroiſſe l'an 1280, ſous le regne de Philippe-Auguſte; elle fut rebâtie preſqu'entiérement en 1595. Le grand portail n'a été élevé qu'en 1622.

Il y a quelques Tableaux modernes dans la Chapelle des Fonts, parmi leſquels on diſtingue le Baptême de Notre-Seigneur, dont on ignore l'Auteur. Le Maître-Autel eſt orné d'un grouppe de Statues de pierre de grandeur naturelle, repréſentant la Réſurrection, exécutée par Gilles Guerin, Sculpteur, ſur les deſſins d'Antoine le Pautre. Le Crucifix de la porte du Chœur, & la Statue de Sainte-Apolline dans la Chapelle de ce nom, ſont du même Sculpteur.

La Cure de S. Laurent eſt à la nomination du Prieur de S. Martin-des-Champs.

LAZARE (Saint).

Cette Maiſon fut un Hôpital pour les Lépreux & Ladres, juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle. On y mettoit autrefois en dépôt les Corps des Rois & Reines de France, avant de les porter à Saint-Denis, pour y être inhumés. Là, entre les deux portes de ce Prieuré, tous les Prélats du Royaume raſſemblés, chantoient ſur le corps le Pſeaume *De profundis* & autres Prieres accoutumées, puis y jettoient l'Eau-

bénite ſelon leur rang. Enſuite le corps étoit porté à S. Denis par les 24 Hanouards Porteurs de Sel jurés de cette Ville.

La Lepre & la Ladrerie ayant ceſſé, les guerres de Religion étant terminées, & la tranquillité rétablie dans le Royaume, on ſongea à rétablir l'ordre dans les Maiſons Religieuſes; & l'on réſolut de donner à S. Vincent de Paule, & à la Congrégation qu'il avoit inſtituée en 1625, la Maiſon & l'Hôpital de S. Lazare. Tout prit une nouvelle face dans cette Maiſon, ſous la direction de cet homme vertueux, Chef de la Congrégation de la Miſſion, & cette Maiſon devint la réſidence du Supérieur-Général. L'eſprit de cette Congrégation eſt de travailler à l'inſtruction des pauvres gens de campagne. Le contrat de fondation porte, que les Eccléſiaſtiques qui voudront y entrer, s'obligeront de ne prêcher jamais dans les Villes où il y a Archevêché, Evêché ou Préſidial. Dans cet Etabliſſement, l'engagement n'eſt point réciproque entre la Congrégation & ſes Sujets. Ceux-ci s'engagent à elle; mais elle ne s'engage point à eux. Le Général a le droit de renvoyer les Sujets en tout temps, à tout âge & à ſa volonté, ſans en rendre raiſon.

L'entrée de cette Maiſon eſt belle. Le Réfectoire eſt ſi grand, qu'il s'y trouve quelquefois plus de 200 perſonnes. Au fond de ce Réfectoire eſt un grand Tableau du Déluge univerſel, très-beau morceau, dont on ignore l'auteur. L'Apothicairerie & la Bibliotheque méritent d'être vues. Leur enclos eſt extrêmement vaſte.

L'Egliſe, petite & gothique, eſt le ſeul bâtiment qui ſoit reſté de l'ancien Hôpital de S. Lazare: on l'a reblanchie & décorée de Tableaux repréſentant les principales actions de la vie de Saint-Vincent de Paule.

Dans la nef eſt un très-grand Tableau de 14 pieds de haut ſur 10 de large, où le Frere André, Religieux Dominicain, a peint l'Apothéoſe de

S. Vincent de Paule. Dans le Chœur, le premier à gauche & le quatrieme à droite ſont dudit Frere André ; le quatrieme à gauche & le ſixieme à droite, par de Troy ; le premier & le ſecond à droite, par Reſtout ; le troiſieme, par Feret, & le cinquieme, par Galloche.

S. Vincent de Paule ayant été béatifié par le Pape Innocent XIII le 13 Août 1729, ſon corps fut exhumé le 26 Septembre ſuivant, & mis dans une Châſſe d'argent, qui fut placée ſur l'Autel de la Chapelle de S. Lazare.

Il ſe fait dans cette Maiſon des retraites pour les Eccléſiaſtiques à chaque Ordination. Une Perſonne pieuſe & charitable a donné à cette Maiſon une ſomme conſidérable, pour que l'on y reçoive après Pâques, pendant quelques jours, quatre cents Curés ou Prêtres Deſſervans du Dioceſe de Paris qui voudroient ſe recueillir.

LEU (Saint) ET S. GILLES.

Cette Egliſe fut érigée en Paroiſſe en 1617, par Henri de Gondy, Cardinal & Evêque de Paris. Sur le maître-Autel eſt un Tableau de François Porbas, repréſentant la Cêne. Dans le Chœur, une Nativité & un S. Gilles, par Oudry ; une Réſurrection, par Bertin ; le vœu de Louis XIV entre Philippe d'Orléans, Régent, Madame de Ventadour, & des Seigneurs de la Cour, par Juſtinar. Dans une Chapelle à droite du Chœur, eſt le Mauſolée en marbre de la Préſidente de Lamoignon, par Girardon. On y remarque ſurtout deux Génies, dont un tient le portrait de cette Dame, & un excellent bas-relief où l'on voit des Pauvres occupés à creuſer une foſſe ; d'autres enterrent un corps, & les autres verſent des larmes. Derriere le Chœur une ſuperbe figure de la Vierge en marbre blanc, annonce aſſez les talens de l'Artiſte qui l'a exécutée.

Le maître-Autel a été refait à neuf il y a quelques

quelques années, ſur les deſſins de M. de Wailly, Architecte du Roi. Sous cet Autel, fort élevé, eſt une Chapelle ſouterreine claire & aërée, qui fait honneur à cet Artiſte.

LIBRAIRES.

Les Libraires-Imprimeurs & Fondeurs de Caracteres ne ſont qu'un ſeul Corps, dépendant de l'Univerſité dont ils ſont partie. Ils ont un Code particulier; le Lieutenant de Police eſt chargé d'en faire exécuter les Réglemens.

C'eſt le Recteur de l'Univerſité qui fait expédier, par le Greffier de l'Univerſité, les Lettres de Maîtriſe, pour être remiſes à M. le Lieutenant de Police: ce dernier les renvoie avec ſon avis à Mgr. le Garde des Sceaux, qui fait ſortir Arrêt du Conſeil, ſur lequel on procede à la réception des Aſpirans.

Ils prêtent ſerment entre les mains du Recteur de l'Univerſité, auquel ils ſont préſentés par les Adjoints. Ils jouiſſent des mêmes droits & privileges que les Six-Corps, & ont pour Patron S. Jean-Porte-Latine. Leurs Aſſemblées ſe tiennent à la Chambre Royale & Syndicale, rue du Foin S. Jacques.

LOTERIES.

La Loterie Royale de France, la Loterie des Enfans-Trouvés & la Loterie de Piété, ſont les trois ſeules Loteries que le Roi ait conſervé par ſon Edit du 30 Juin 1776. Il y a des Bureaux établis dans tous les Quartiers, où l'on trouve de Billets en tout temps Le Bureau Général eſt à l'ancien Hôtel de la Compagnie des Indes, rue des Petits-Champs.

LOUIS DU LOUVRE (Saint).

Cette Egliſe Collégiale, bâtie en 1742 ſur les deſſins de Thomas Germain, Orfevre du Roi,

eſt d'une forme aſſez élégante quant au plan ; mais la voûte eſt décorée d'ornemens où le goût de l'orfévrerie ſe décele. Le Portail s'en reſſent auſſi par les contours dont l'architecture eſt tourmentée. Le bas-relief qui eſt au-deſſus de la porte eſt de M. Pigalle.

Dans le Chœur ſont trois Tableaux de Charles Coypel, repréſentant l'Annonciation, les Pélerins d'Emmaüs & Notre-Seigneur dans le Tombeau. Sur un Autel à gauche, un S. Nicolas, par Galloche ; vis-à-vis, un S. Thomas de Cantorbery, par M. Pierre, premier Peintre du Roi, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Dans une petite Chapelle à côté de la porte, une Madeleine, de Carle Vanloo ; & dans celle des Fonts, le Baptême de Notre-Seigneur, par Reſtout. La Chapelle de l'Annonciation, décorée tout en marbre, eſt d'un goût neuf. On y voit la Vierge dans l'attitude la plus reſpectueuſe à la vue de l'Ange Gabriel, une Gloire & des nuages où ſe jouent des grouppes de Chérubins. Tout ce ce morceau, du plus grand accord, eſt de le Moyne, ainſi que le Mauſolée du Cardinal de Fleury, mort en 1741. Ce Sculpteur célebre y a repréſenté ce Miniſtre expirant entre les bras de la Religion. La France exprime ſes regrets ſur la perte de cette Eminence. Une grande draperie, deſcendant autour de la pyramide qui s'éleve derriere ce Monument, cache en partie la figure de la Mort. Au pied de cette pyramide, ſurmontée d'une urne, eſt placée l'Eſpérance qui conſole le Cardinal.

Le Sanctuaire & ſon Autel en marbre ſont de Tremin, ainſi que l'Ange de plomb doré qui porte le ſuſpenſoire.

LOUIS-EN-L'ISLE (Saint).

Cette Egliſe, originairement une Chapelle, fut érigée en Paroiſſe en 1623, devenue trop petite

pour les habitans de cette Iſle, dont le nombre augmentoit conſidérablement, on en conſtruiſit une nouvelle qui fut commencée en 1664, ſur les deſſins de Louis le Vau, continuée ſur ceux de Gabriel le Duc, & enfin terminée en 1726 ſur ceux de Jacques Doucet.

La grande porte, conſtruite ſur les deſſins de Gabriel le Duc, eſt décorée de quatre colonnes Doriques iſolées, qui ſupportent un entablement couronné d'un fronton.

La Chapelle de la Communion & la Tribune des Orgues, méritent attention.

Dans l'Egliſe, une Vierge & une Sainte Geneviève en pierre, par François la Datte.

C'eſt dans cette Egliſe que fut inhumé le célebre Quinault, Auditeur des Comptes, ſi connu par ſes Poéſies Lyriques.

LOUIS (Saint), ou *Egliſe des ci-devant ſoi-diſans Jéſuites.*

Cette Egliſe eſt dans la rue Saint-Antoine, en face de celle de la Culture de Sainte-Catherine, & eſt actuellement deſſervie par les Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviève, autrement dits de la Culture de Sainte-Catherine. Ces Religieux, établis dans cette Maiſon en vertu de Lettres-Patentes du 21 Mai 1767, ont fait faire dans cette Egliſe un maître-Autel à la Romaine, & ont pratiqué derriere un Chœur pour y faire le Service Divin.

Au côté droit du Sanctuaire eſt le Cœur de Louis XIII, renfermé dans un cœur d'or, ſoutenu par deux Anges d'argent grands comme nature, dont les draperies ſont de vermeil, & ſurmonté des Armes de France. Plus bas eſt une inſcription ſoutenue par deux Génies pleurans.

De l'autre côté du Sanctuaire & vis-à-vis, eſt le Cœur de Louis XIV, dans le même goût & de pareille matiere que celui de Louis XIII, & a été

modelé & exécuté en 1720 par Nicolas Couſtou.

A la Chapelle à gauche de la Croiſée, eſt le ſuperbe monument conſacré à la mémoire de Henri, Prince de Condé, pere du Grand Condé, avec les Figures & Ornemens de bronze jettés en moule par Perlan, ſur les modeles & deſſins de Sarraſin. Sous l'arc à côté eſt un Cœur ſoutenu par un Ange, ouvrage de Vancleve.

C'eſt dans la Maiſon de ces Réguliers qu'eſt logée la Bibliotheque publique, léguée à l'Hôtel-de-Ville par feu M. Moriau, Procureur du Roi & de la Ville, & qui eſt ouverte les Mercredis & Samedis.

LOUVRE, voyez *Monumens publics*, pag. 396.

LUC, (Académie de Saint), ou *Communauté des Maîtres Peintres & Sculpteurs.*

Cette Communauté à ſa Salle d'aſſemblée & ſa Chapelle auprès de S. Denis de la Chartre, rue du Haut-Moulin, & l'une & l'autre renferment des Tableaux d'habiles Maîtres.

LUXEMBOURG (Palais du), voyez *Monumens*, page 312.

MADELEINE (Sainte Marie), *en la Cité*,

DANS le Chœur de cette Egliſe, ſituée rue de la Juiverie, ſont quatre Tableaux de Philippe de Champagne, qui ſont les Noces de Cana, la Mort de la Vierge, la Viſitation, & Notre-Seigneur prêchant dans le Temple.

Elle fut érigée en Paroiſſe en 1491.

MADELEINE (Sainte) *de la Ville-l'Evêque.*

La nouvelle Egliſe de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, Fauxbourg Saint Honoré, a été commencée ſur les deſſins de M. Contant, premier

Architecte de Monſeigneur le Duc d'Orléans, & Architecte du Roi. A la mort de cet Artiſte, M. Couture le jeune, autre Architecte du Roi, a été nommé pour continuer cet Edifice, dont la premiere pierre a été poſée en 1764.

Ce monument, qui doit terminer la vue de la place de Louis XV par la rue Royale, préſentera un aſpect magnifique, qui ajoutera encore à la beauté de cette place & des bâtimens qui l'environnent.

On en peut voir le modele chez le Curé de cette Paroiſſe.

MADELONNETTES, (*Couvent des Filles de la Madeleine, rue des Fontaines*).

L'Egliſe de ce Monaſtere fut bâtie en 1680. On prétend que la Chapelle de Notre-Dame eſt fidelement imitée d'après celle qu'on dit avoir ſervi de chambre à la Vierge, & qu'on voit à Lorette, Ville de la Marche d'Ancône.

MAGASIN DES PLANTES ÉTRANGERES.

Ce Magaſin, établi à Paris par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 15 Octobre 1770, ci-devant rue Saint-Honoré, eſt actuellement rue des Cordeliers, à l'enſeigne d'Apollon, vis-à-vis le Portail de l'Egliſe Saint-Côme, au premier au-deſſus du Billard.

MAGLOIRE (Saint).

Dans l'Egliſe des Religieuſes de S. Magloire, rue Saint Denis, eſt le tombeau en bronze de Blondel ou Blondeau, Intendant des Finances, mort en 1555; c'eſt une Figure de bronze, grande comme nature, en bas relief. Ce morceau très-eſtimé eſt attribué à Jean Gougeon ou à Maître Ponce.

MANUFACTURES DE PARIS.

La Manufacture des Gobelins, tant pour les

Tapiſſeries de la Couronne, que pour les Teintures, & particuliérement pour l'Ecarlate.

Manufacture des Glaces, rue de Reuilly, Fauxbourg S. Antoine.

Celle des Tapis de la Couronne, à la Savonnerie, près Chaillot, où l'on exécute actuellement pour Leurs Majeſtés des Tapis magnifiques, d'après les deſſins de M. Bellanger, habile Peintre de Fleurs, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Manufacture Royale de Porcelaine, à Sevre.

Manufacture Royale de Terre d'Angleterre, au Pont-aux-Choux.

Manufacture de Chandelles à Scipion, Maiſon dépendante de l'Hôpital-Général, rue de la Barre, Fauxbourg S. Marcel.

Manufacture de Plomb laminé, de la Maiſon de Seine, Iſle S. Denis; le Magaſin eſt à Paris, rue Villedot, chez M. Laurent, Plombier.

Autre Manufacture de Plomb laminé, rue Bétizy.

Il y a beaucoup de Manufactures de Papiers peints à Paris.

Manufacture d'Huile de Pieds de Bœufs & de Tripes, à la pointe de l'Iſle des Cygnes.

Manufacture Royale de Levure incorruptible, rue des Amandiers, Fauxbourg S. Antoine, n°. 3.

Manufacture de Sparterie, rue de Popincourt.

Manufacture de Porcelaine, rue de Clignancourt.

Il y a encore beaucoup d'autres Manufactures, qu'il ſeroit trop long de détailler.

MARCEL (Saint).

Cette Egliſe Collégiale eſt dans le Fauxbourg de ſon nom, vis-à-vis la rue S. Hyppolite. C'eſt une des quatre Filles de l'Archevêché de Paris. Le Doyen, ainſi que les Chanoines & Chapelains, ſont à la nomination de Mgr. l'Archevêque.

MARCHÉS.

Le *Marché aux Chevaux*, au bout de la rue Poliveau, ou par le Boulevard de l'Hôpital. C'eſt un grand eſpace de terrein planté d'arbres, où l'on mene, les Mercredis & Samedis de chaque ſemaine, les chevaux que l'on veut vendre; il s'ouvre à trois heures après midi & dure juſqu'au ſoir: il y a des piliers garnis d'anneaux pour y attacher les chevaux. En 1760, M. de Sartine, pour-lors Lieutenant-Général de Police, y fit conſtruire un Pavillon qui ſert de logement à l'Inſpecteur de Police qui préſide à ce Marché.

Dans ce commerce, le Marchand qui vend les Chevaux n'eſt garant que de trois vices, la Pouſſe, la Morve & la Courbature; mais, dans ces cas, l'acheteur n'a que neuf jours pour intenter action contre le vendeur.

Le *Marché aux Fleurs*. Il ſe tient les Mercredis & Samedis de chaque ſemaine ſur le quai de la Mégiſſerie ou de la Féraille; on y trouve des Fleurs de chaque ſaiſon, des Oignons ou Graines de ces Fleurs, des Arbuſtes de toutes eſpeces, Arbres fruitiers, Charmilles, &c. On vend auſſi toutes ſortes d'oiſeaux ſur ce quai.

L'on vend les Fleurs pour bouquets tous les matins rue Aux-Fers, depuis cinq heures juſqu'à huit heures.

Le *Marché d'Agueſſeau*, Fauxbourg S. Honoré, a ſa principale entrée rue du Rempart; il a été ouvert le 2 Juillet 1746.

Le *Marché de Beauce* ou *des Enfans Rouges*, quartier du Temple, établi au coin de la rue Charlot.

Le *Marché de la Foire Saint-Germain*, eſt entre la rue de la Treille & celle de Biſſy, Fauxbourg S. Germain.

Le *Marché de la Place Maubert*, un des plus grands de Paris, a pris le nom qu'il porte de

Maître Albert, ſurnommé le Grand, dont la réputation étoit ſi célebre, que ne trouvant pas de Salle aſſez vaſte pour contenir le nombre des Ecoliers qui venoient étudier ſous lui, il fut obligé de donner ſes leçons au milieu de cette Place, d'où elle fut appellée Place de Maître Albert, & par corruption enſuite Place Maubert.

Le *Marché de l'Apport-Paris*, près le Grand-Châtelet.

Le *Marché de la rue Saint-Antoine* ſe tient dans cette rue en face des ſoi-diſants Jéſuites : mais ce Marché doit être tranſporté ſur le terrein qu'occupoient ci-devant MM. de la Culture-Sainte-Catherine, & cette rue ſe trouvera débarraſſée des échoppes & baraques qui gênent beaucoup dans cet endroit.

Le *Marché des Quinze-Vingts* eſt une petite place derriere la boucherie de ce nom, dans laquelle ſe vend le poiſſon de mer & d'eau douce : mais ce Marché eſt ſi étroit, qu'une partie des Marchandes de poiſſon & les Marchandes d'herbages, fruits & légumes, ſont obligées d'étaler dans la rue, ce qui embarraſſe fort ce Quartier.

Le *Marché du Cimetiere Saint-Jean*, un des plus vaſtes de cette Ville, eſt ſitué ſur l'emplacement qu'occupoit l'Hôtel de Craon ; mais Pierre de Craon, à qui il appartenoit, ayant aſſaſſiné le Connétable de Cliſſon la nuit du 14 Juin 1391, ſon procès lui fut fait & ſes biens confiſqués. Charles VI donna le terrein de cet Hôtel aux Marguilliers de Saint-Jean-en-Greve pour en faire un Cimetiere, qui depuis a été converti en Marché.

Le *Marché-Neuf* eſt ſitué ſur le bord de la riviere, entre le pont Saint-Michel & Saint-Germain-le-Vieux. Sur la porte de la boucherie ſont des ornemens ſculptés par Jean Gougeon.

Le *Marché du Temple*, dans l'enclos de ce Bailliage.

Le *Marché Saint-Germain* a ſa principale porte, d'ordre Dorique, ſurmontée d'un attique couronné par les armoiries du Cardinal de Biſſy qui le fit conſtruire : cette porte ſe trouve en face de la rue de Buſſy.

Le *Marché Saint-Martin-des-Champs* a été conſtruit en 1765, ſur une partie du territoire du Prieuré : l'emplacement eſt d'environ cinq cents toiſes.

Le *Marché du Fauxbourg Saint-Antoine*, commencé en 1779 ſur le terrein des Hôtel & Jardin anciennement nommés Maiſon du Diable : ce Marché, qui a deux mille toiſes de ſuperficie, eſt conſtruit ſur les plans de M. le Noir, Architecte.

Le *Marché* ou *nouvelle Place aux Veaux*, conſtruit en 1774, a trois entrées, deux ſur le Quai des Miramionnes, & l'autre par la rue des Bernardins. Il eſt conſtruit en forme de halles couvertes, dont le rez-de-chauſſée eſt élevé de terre de trois pieds, ſous lequel ſont de très-grandes caves qui ont leurs entrées fermées de grilles de fer aux coins intérieurs. Le pourtour eſt en plein air, & la couverture eſt ſoutenue par des piliers de pierre de taille portant une charpente en arc ſurbaiſſé, au moyen de laquelle les animaux ſont à l'abri des intempéries de l'air. Aux quatre coins de cette halle ſont quatre pavillons pour monter à de vaſtes greniers deſtinés à mettre les fourrages. Sur chacun de ces pavillons eſt une inſcription en lettres d'or ſur marbre noir. C'eſt auſſi M. le Noir, Architecte, qui a donné les plans de cette halle.

Le *Marché de Boulainvilliers*, ſitué rue du Bacq, Fauxbourg Saint-Germain, a été conſtruit par M. le Marquis de Boulainvilliers, Prévôt de Paris, ſur le terrein de l'ancien Hôtel des Mouſquetaires gris, dont il avoit fait l'acquiſition.

Il y a encore plusieurs petits Marchés, tels que celui *de la Croix-Rouge*, près les Prémontrés; celui de *la Porte Saint-Michel*; celui de *Saint-Etienne-des-Grès*, au haut de la rue Saint-Jacques; & celui *des Patriarches*, près Saint-Médard.

MARÉCHAUX DE FRANCE (Tribunal des).

Ce Tribunal se tient chez le plus ancien des Maréchaux de France, qui a tous les droits & honneurs du Connétable. Ce Tribunal connoît sans appel des différends mus entre les Gentilshommes & personnes faisant profession des armes, pour raison de leurs engagemens de parole, du point d'honneur, des injures, satisfactions, &c. Il connoît aussi des différends entre Gentilshommes pour la chasse, la pêche, les droits honorifiques des Eglises & droits seigneuriaux, qui y sont réglés avec des Arbitres convenus par les Parties; le tout sans frais, sauf l'appel au Parlement.

Dans les affaires portées à ce Tribunal, c'est un Maître des Requêtes qui fait les fonctions de Rapporteur; & c'est lui qui se charge des Requêtes, ainsi que le Secrétaire-Général des Maréchaux de France qui fait les fonctions de Greffier.

MARGUERITE (Sainte).

C'est l'Eglise Paroissiale du Fauxbourg Saint-Antoine. Son érection en Paroisse ne date que de 1712. Avant cette époque, c'étoit une Chapelle succursale de Saint-Paul.

Dans la Chapelle de Sainte-Marguerite, derriere le Chœur, est un excellent Tableau d'Alphonse Dufrenoy, représentant cette Sainte. La Chapelle sépulchrale de cette Paroisse mérite l'attention des Curieux. Elle a quarante-sept pieds de long sur trente de large, & trente-cinq de hauteur. La décoration en est ingénieuse & d'une belle ordonnance; elle est ornée de colonnes,

ſtatues & bas-reliefs qui regnent des deux côtés de la Chapelle. Un de ces bas-reliefs, à droite, repréſente Jacob expirant au milieu de ſa nombreuſe famille. Dans celui de vis-à-vis ſont ſes funérailles. Une ouverture de dix pieds en quarré, au milieu de la voûte qui eſt en plein-ceintre, éclaire toute cette Chapelle. Tous les ornemens, tant bas-reliefs que ſtatues & paſſages de l'Ecriture, gravés ſur les piédeſtaux, ont rapport, ou à la mort, ou à la briéveté de la vie. L'Autel feint de marbre eſt dans la forme des Tombeaux des premiers Chrétiens; & le pavé eſt diſtribué en trente Tombes qui imitent le marbre bleu. Les yeux ſont frappés en entrant par un grand Tableau qui occupe le fond de cette Chapelle; il eſt ingénieuſement éclairé par une ouverture que l'on ne voit point, & qui eſt pratiquée au-deſſus du renfoncement. Ce Tableau repréſente pluſieurs grouppes de Fideles enlevés par des Anges du milieu du Purgatoire, pour les conduire au Ciel. Il a été peint par feu M. Briard, Peintre du Roi. Toute cette Chapelle a été conſtruite ſur les deſſins & ſous la conduite de M. Louis, Architecte du Roi de Pologne, à qui la Ville de Bordeaux eſt redevable du beau Monument qu'il y a conſtruit pour la Salle d'Opéra; & la peinture, tant en architecture qu'ornemens, &c., eſt de M. Brunetti, Artiſte très-habile en ce genre.

MARINE (Sainte).

Cette petite Egliſe Paroiſſiale eſt ſituée dans le cul-de-ſac de ce nom, qui aboutit à la rue Saint-Chriſtophe: elle eſt la Paroiſſe de l'Archevêché. C'eſt au Curé de cette Egliſe que ſe renvoient les mariages ordonnés par l'Officialité.

MARTIN (Saint).

Cette Chapelle, ſituée dans le Cloître Saint-

Marcel, a été érigée en Paroiſſe l'an 1200. La Cure, ainſi que celle de Saint-Hyppolite, eſt à la nomination du Chapitre de cette Collégiale. On remarque dans cette Egliſe le Tableau du maître-Autel, dans le goût de l'Ecole Vénitienne, qui repréſente l'Aſſomption de la Vierge; & un autre qui eſt une très-bonne copie de la Nativité de Rubens.

MARTIN-DES-CHAMPS (Saint).

Le terrein & les dépendances de ce Prieuré royal de Bénédictins, ſitué rue Saint-Martin, contient environ quatorze arpens entourés de murs fortifiés de tourelles.

On voit dans l'Egliſe de ces Religieux d'excellens Tableaux.

Sur le maître-Autel, rebâti ſur les deſſins de François Manſard, eſt un Tableau de Claude Vignon. Dans le Chœur, le Centenier, par Cazes, l'Aveugle-né, par le Moyne; l'entrée de Notre-Seigneur dans Jéruſalem, par Jean-Baptiſte Vanloo; & le Paralytique, par Reſtout. Dans la Nef, quatre grands Tableaux de Jouvenet, repréſentant le premier Notre-Seigneur qui chaſſe les Marchands du Temple; le ſecond, la Réſurrection du Lazare; le troiſieme, Jeſus-Chriſt à table chez le Phariſien; & le quatrieme, les Apôtres jettant leurs filets. Aux deux côtés de la porte, deux Tableaux, l'un de Poërſon & l'autre de Montagne. Dans la Salle du Chapitre, une Annonciation, par Cazes; une Adoration des Mages, par Oudry; une Préſentation au Temple, par Carle Vanloo; & les Noces de Cana, par Louis-Michel Vanloo.

Dans le Réfectoire, remarquable par ſon architecture gothique, la légéreté, la hardieſſe de la voûte & la délicateſſe des piliers qui la ſoutiennent, on admire un Tableau de Nicolas Poilly, repréſentant Jeſus-Chriſt dans le Déſert; onze petits Tableaux, où Louis Sylveſtre a peint la vie de

S. Benoît; & deux autres dans le fond, par Louis Galloche.

Le Bâtiment des Religieux, fait ſur les deſſins de le Tellier, a ſa façade ſur le Jardin; l'eſcalier ſe préſente avec grace & eſt bien éclairé. La Bibliotheque eſt au rez-de-chauſſée.

Ces Religieux ſont Seigneurs dans leur enclos, ont un Bailliage & une Géole ou Priſon. Ils ont fait un marché ſur leur territoire. *V.* Marchés, p. 273.

MATHURINES.

Ce Couvent de Filles, de l'Ordre de la Trinité, dites Mathurines, eſt petite rue de Reuilly, au haut du Fauxbourg Saint-Antoine: elles ont été inſtituées par Dame Suzanne Sarabat. Cette Dame ayant abjuré la Religion Proteſtante, ainſi que ſa mere & ſes deux nieces, elles s'aſſocierent deux Demoiſelles, auxquelles elles montrerent à travailler, & reçurent de la Chanceliere Voiſin toutes les permiſſions néceſſaires pour former cet établiſſement.

Ces Religieuſes donnent l'inſtruction gratuite aux pauvres filles de ce Fauxbourg. Penſions, 3 à 400 liv.

MATHURINS.

Les Religieux de la Sainte-Trinité de la Rédemption des Captifs, dits Mathurins, furent inſtitués en 1198, par Jean de Matha & Felix de Valois. Sur le terrein qu'ils occupent, étoit autrefois un Hôpital ſous le titre de S. Mathurin, & où l'on conſervoit quelques Reliques de ce Saint. Ces Religieux établis dans cet endroit, prirent le nom de Mathurins, qu'ils communiquerent à toutes les Maiſons de leur Ordre en France, & à la rue dans laquelle eſt leur Maiſon.

Le maître-Autel eſt orné de quatre colonnes de marbre de Sicile, d'ordre Compoſite. Le Tabernacle eſt enrichi de dix petites colonnes de brocatelle antique. Dans la Chapelle de Saint-Roch, ſont deux colonnes Corynthiennes de marbre noir

& blanc, antique. Sur les panneaux au-deſſus des ſtalles, Théodore Van-Thulden, Eleve de Rubens, a peint, en 19 Tableaux, la vie de Saint-Jean de Matha & du Bienheureux Felix de Valois.

MAZARIN (College de).

Ce College, ainſi que ſa Chapelle, quai de Conti ont été bâtis en 1661, par François d'Orbay, ſur les deſſins de Louis le Vau. Le Portail de l'Egliſe occupe le milieu du demi-cercle formé par les aîles de ce Bâtiment impoſant: les Figures qui ſervent d'ornement au Portail, repréſentant les quatre Evangéliſtes & les Peres des Egliſes Grecque & Latine, ſont de Desjardins. Le Dôme eſt regardé comme un chef-d'œuvre de l'Art, à cauſe de ſes proportions & de ſon contour.

Dans l'Egliſe, trois Tableaux ronds au-deſſus des Autels, peints par Jouvenet, repréſentent le Pere Eternel & des Anges. Les Figures de femmes en bas-reliefs, placées ſur les archivoltes des grands arcs, ſont de Desjardins. Le Tableau du maître-Autel, repréſentant la Circonciſion, eſt d'Alexandre Veroneſe.

A gauche, le Mauſolée du Cardinal de Mazarin, en marbre blanc, dont la Figure eſt à genoux ſur un ſarcophage de marbre noir; les draperies ſont jettées avec un art admirable. Derriere, un Ange tient des faiſceaux, armoiries de ce Miniſtre. La Fidélité, l'Abondance & la Prudence, Statues de bronze de grandeur naturelle, ſont aſſiſes ſur des gradins de marbre blanc, qui ſervent de baſe à ce monument. Dans le revêtiſſement du mur, ſont les armes du Cardinal, accompagnées des figures en bas-reliefs de la Charité & de la Religion. Ce ſuperbe mauſolée a été exécuté par Antoine Coizevox.

Les douze Apôtres en médaillons, placés au-deſſus des fenêtres, ſont de Desjardins.

La Bibliotheque de ce College occupe le pavillon droit du côté de l'Hôtel des Monnoies, & eſt com-

poſſée de plus de quarante mille volumes. On y entre les Lundis & Jeudis.

MÉDARD (Saint).

L'Egliſe Paroiſſiale de Saint Médard, rue Mouffetard étant dans la cenſive de MM. de Sainte-Geneviève, & la Cure à leur nomination, elle eſt toujours occupée par un Religieux de cette Congrégation.

Le célebre Nicole, & Olivier Patru, ſurnommé le Quintilien François à cauſe de ſon éloquence, ſont enterrés dans cette Egliſe. Dans le petit Cimetiere eſt inhumé le Diacre François de Paris, qui mourut le premier Mai 1727, âgé de 37 ans.

MÉDECINE (Faculté de).

Cette Faculté eſt compoſée d'un Doyen & de ſix Profeſſeurs qui donnent des leçons dans les Ecoles de Médecine ſur les diverſes parties de cette ſcience. On y acquiert les degrés de Bachelier, de Licencié & de Docteur; mais pour les obtenir, il faut être Maître-ès-Arts de l'Univerſité. Pour être Bachelier, il faut ſoutenir un examen, faire enſuite un Cours de Licence qui dure deux ans, pendant leſquels on ſoutient quatre theſes, & on ſubit quatre examens; après quoi on reçoit le bonnet de Docteur: les divers droits qu'on doit payer pour acquérir ces degrés juſqu'au Doctorat incluſivement, vont aux environs de 6006 livres. Ces Ecoles ſont rue de la Bucherie.

La *Société Royale de Médecine*, établie par Arrêt du Conſeil du 29 Avril 1776, a été confirmée par Lettres-Patentes du premier Septembre 1778. Elle a pour objet d'entretenir une correſpondance ſuivie avec les Médecins les plus habiles du Royaume & même des pays Etrangers, ſur tous les points de Médecine pratique, & de porter, dans les cas d'épidémies & épizooties, des ſecours dans les endroits où elles regnent.

Le Roi s'étant déclaré protecteur de cette So-

ciété, lui a attribué l'examen des remedes pour leſquels on demande des permiſſions ou brevets, & l'adminiſtration des eaux minérales & médicinales, dont la Surintendance a été rendue au premier Médecin. Cette Société tient ſes Aſſemblées au Louvre tous les Mardis & Vendredis ſans vacance, & diſtribue des prix dans ſes ſéances publiques, qui ont lieu le premier Mardi de Carême & le premier Mardi après la Saint-Louis. Elle eſt diviſée en cinq claſſes : la premiere, compoſée de trente Aſſociés ordinaires ; la ſeconde, de douze Aſſociés libres ; la troiſieme, de ſoixante Aſſociés régnicoles ; la quatrieme d'un pareil nombre d'Aſſociés étrangers ; & la cinquieme, d'un nombre indéterminé de Correſpondans.

M. de Laſſone, premier Médecin du Roi & de la Reine, eſt Préſident de cette Société ;

Et M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel.

Les Aſſociés ſont élus au ſcrutin, & leur nomination eſt confimée par le Roi.

MÉDERIC ou MERRY (Saint).

Cette Egliſe Collégiale & Paroiſſiale, ſituée rue S. Martin, n'étoit originairement qu'une petite Chapelle. Le Chœur a été décoré, il y a quelques années, d'après les deſſins des freres Slodtz. Les arcades ſont revêtues d'un ſtuck imitant parfaitement le marbre : celles du Sanctuaire ſont enrichies de bas-reliefs repréſentant des vaſes ſacrés. Quatre Anges de bronze ſoutiennent la Châſſe de S. Merry ; au deſſus eſt une Gloire, au milieu de laquelle eſt le ſuſpenſoire du Saint-Sacrement. Les faces & encoignures du maître-Autel, iſolé en forme de tombeau, ſont ornées de conſoles de bronze doré. Au bas du Chœur, deux Anges, grands comme nature, ſoutiennent chacun un livre ouvert.

Dans la Chapelle de la Communion, bâtie ſur les deſſins de Richard, Architecte, eſt un Tableau

de Charles Coypel, repréſentant les Pélerins d'Emmaüs. Dans une Chapelle près la Sacriſtie, ſe voit le tombeau d'Arnaud, Marquis de Pomponne, Miniſtre d'Etat, exécuté par Reſtrelli. Les Tableaux des Chapelles aux côtés de la principale porte du Chœur, ſont de Carle Vanloo, & repréſentent l'un S. Charles-Borromée, l'autre la Vierge & l'Enfant-Jéſus. Le Tableau de la Chapelle Saint Merry, par Vouet; celui de la Chapelle S. Pierre, par Reſtout; à gauche, dans une Chapelle en entrant, un Tableau en moſaïque fort eſtimé, fait en 1460 par David Florentin, repréſentant la Vierge, l'Enfant-Jéſus entre deux Anges en adoration; & un autre très-beau, par Beſle, repréſentant une profanation des Saintes Hoſties.

Les tapiſſeries de cette Egliſe, faites ſur les deſſins de Louis Lérambert, Sculpteur de l'Académie, repréſentent l'hiſtoire de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt.

MERCY (la), ou *Notre-Dame de la Rédemption des Captifs.*

La Maiſon & l'Egliſe de ces Religieux, rue du Chaume au Marais, ont été commencées ſur les deſſins de Pierre Cottard, & finies ſur ceux de Boffrand. On remarque dans la Chapelle à droite un S. Pierre-Nolaſque, peint par le Bourdon, & aux deux côtés du maître-Autel, deux Statues grandes comme nature, par Michel Anguier; l'une eſt S. Raymond de Pignafort, & l'autre S. Pierre-Nolaſque.

On voit dans cette Egliſe le tombeau de la Famille de Braque, dont les figures ſont en marbre: celui du Maréchal de Thémines, & deux Monumens à la mémoire de MM. de la Mothe & Ferrari.

L'Inſtitution de ces Religieux eſt de faire le rachat des Captifs, ainſi que les Mathurins; mais ceux de la Mercy font un vœu de plus, qui eſt de demeurer en ôtage pour eux.

les hardes, paquets & lettres du Public. En 1632, Louis XIII permit à ſes Couriers, par une Déclaration, de joindre à leurs dépêches les lettres des Particuliers, mais ſeulement deux fois la ſemaine, ſavoir, le Mardi & le Vendredi.

Louis XIV, parvenu au Trône, ayant reconnu combien il ſeroit avantageux pour ſes Finances d'affermer les Poſtes & Meſſageries Royales, fit défenſes à tous les Meſſagers du Royaume de porter aucune lettre : les Meſſageries de l'Univerſité tomberent peu-à-peu, & ſes revenus diminuerent au point qu'elle ſe trouva hors d'état de ſoutenir l'inſtruction gratuite dans ſes Colleges. Enfin ſes réclamations trouverent accès auprès de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Ce Prince regardant le rétabliſſement de cette inſtruction gratuite comme très-utile au Public & très-glorieux pour le Roi, fit rendre le 14 Avril 1719 un Arrêt du Conſeil & des Lettres-Patentes, pour l'inſtruction gratuite dans les dix Colleges des Arts, à commencer du premier Avril de la même année, & par lequel on accorde pour toujours à l'Univerſité de Paris le vingt-huitieme effectif du bail général des Poſtes & Meſſageries, tant Royales que de l'Univerſité, pour ſtipendier honnêtement les Principaux & Profeſſeurs, tant émérites qu'actuels, des dix Colleges de la Faculté des Arts. Cet Arrêt fut enregiſtré le 8 du mois ſuivant, & ſon exécution juſqu'à ce jour a mis l'Univerſité dans l'état de ſplendeur où nous la voyons.

Les Offices de Meſſagers de l'Univerſité ont perdu leurs privileges en 1778.

MICHEL (Saint).

La Chapelle de S. Michel, Cour du Palais, vis-à-vis la Ste-Chapelle, n'a rien de remarquable. L'an 1165, le Dimanche d'après l'Aſſomption, y fut baptiſé Philippe II, qui dans la ſuite fut ſurnommé Auguſte; Maurice de Sully, Evêque

de Paris, fit cette cérémonie. Les Abbés de Saint-Germain, de S. Victor & de Ste-Genevieve, furent les Parreins, & Conſtance, Sœur de Louis VII dit le jeune, fut la Marreine.

MICHEL (Filles de Saint), ou *Notre-Dame de Charité.*

Ces Religieuſes s'établirent à Paris, rue des Poſtes, en 1724, & furent confirmées dans leur établiſſement par Lettres-Patentes de 1741 & 1764, & leur Chapelle bénite ſous l'invocation de S. Michel, dont on leur a donné le nom.

Les Filles pénitentes qui s'y préſentent volontairement, ou qui y ſont par ordre ſupérieur, ſont logées dans des bâtimens ſéparés de ceux des Religieuſes. Il y en a d'autres auſſi deſtinés pour les jeunes Demoiſelles dont on leur confie l'éducation. Penſions, 4 à 600 livres.

MINIMES DE LA PLACE ROYALE.

L'Egliſe de ces Religieux fut commencée en 1610 ſur les deſſins de François Manſard, & fut achevée en 1619. Six colonnes Corynthiennes de marbre noir de Dinan & cannelées, les ſeules en France de cette ſorte, décorent le maître-Autel, où eſt une copie de l'excellent Tableau de Daniel de Voltere, qu'on voit à Rome dans l'Egliſe des Minimes de la Trinité du Mont. Les Statues de marbre de la Vierge & de Saint Francois-de-Paule, ſont de Gilles Guerin, Sculpteur eſtimé de ſon temps. La Chapelle de Saint François-de-Sales, ornée d'une belle architecture, renferme le Tombeau du Duc & de la Ducheſſe de la Vieuville, dont les Statues en marbre blanc ſont grandes comme nature, ainſi que les 4 Vertus qui ſont aux angles. L'Autel de la Chapelle de Villacerf eſt décoré d'un bel attique ſoutenu de chaque côté par deux colonnes torſes ornées de feſtons & pampres chargés de raiſins. Le couron-

ment de cet attique eſt terminé par un Chérubin entouré d'ornemens du même goût. Le Tableau repréſentant Saint-Michel, eſt une copie de celui de Raphaël qui eſt au Château de Verſailles. On voit dans cette Chapelle le portrait en médaillon d'Edouard Colbert de Villacerf, par Nicolas Couſtou. Dans la premiere Chapelle à gauche du Sanctuaire eſt un Saint François-de-Paule, ſuperbe Tableau de Simon Vouet, dont les Eleves ont peint l'Hiſtoire de ce Saint, en camayeux, ſur les lambris. Dans la cinquieme, une Sainte Trinité, par la Hire. Dans la quatrieme à droite, une Sainte Famille ſur l'Autel, avec des médaillons en camayeux peints par Sarraſin, Sculpteur. Dans la Chapelle Saint-Nicolas eſt le Mauſolée en marbre blanc du Premier Préſident le Jay & de ſon épouſe.

Le Tombeau de Mademoiſelle d'Angoulême, dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Dans la premiere Sacriſtie ſont trois grands Tableaux : le premier par Noël Coypel, & les deux autres par Dumont le Romain, qui a peint un quatrieme Tableau dans la ſeconde Sacriſtie.

Les galeries, qui regnent au-deſſus du Cloître, ſont ornées de peintures, parmi leſquelles on doit remarquer une Madeleine & un Saint Jean l'Evangéliſte dans l'Iſle de Pathmos, ouvrages du Pere Niceron, Religieux de cette Maiſon, l'un des plus ſavans Mathématiciens de ſon temps. Ces deux morceaux préſentent des preſtiges de perſpective & d'optique. A meſure que l'on s'en approche, le ſujet principal diſparoît, & l'on n'apperçoit plus qu'un payſage.

On voit dans la Bibliotheque de ces Peres un Tableau fort ſingulier, qui repréſente les portraits des Princes ſous le regne de Louis XIII. Par le moyen d'un verre, tous ces portraits ſe

réuniſſent pour ne repréſenter que celui de ce Monarque.

Dans le Chapitre, orné d'une belle menuiſerie, ſont pluſieurs Tableaux peints par Prévôt. Le réfectoire en contient quelques-uns de Laurent la Hire.

Le bas-relief du tympan du fronton du portail eſt fort eſtimé.

MIRAMIONNES, voyez *Communauté des Filles de Sainte-Genevieve*, page 234.

MISSIONS ÉTRANGERES (Séminaire des), voyez *Séminaires*.

MONNOIE DES MÉDAILLES.

Ce fut en 1689 que la Monnoie des Médailles fut transférée aux Galeries du Louvre, preſque vis-à-vis la rue Saint-Nicaiſe. Varin, le plus habile Graveur de ſon temps, en fut le premier Directeur; le fameux Balin lui ſuccéda. Aujourd'hui c'eſt M. de Cotte qui a cette direction.

Le cabinet en forme de galerie eſt des plus curieux. Outre une belle menuiſerie, des glaces, bronzes, & les portraits de la Famille Royale depuis Henri IV, dont il eſt orné, on y voit un nombre prodigieux de poinçons & de quarrés d'un travail admirable, expoſés dans les armoires à panneaux de glaces, où les Curieux les voient à leur aiſe, ſans riſquer d'en ternir le poli. On a frappé deux ſuites completes de Médailles dans cette Monnoie. La premiere eſt l'Hiſtoire métallique de Louis-le-Grand, du volume & de la beauté du grand bronze: l'autre eſt celle des Rois de France depuis Pharamond juſqu'à Louis XVI incluſivement. L'on peut deſcendre au balancier, & y admirer la beauté & la maſſe énorme de deux grands balanciers de bronze qui peſent vingt-ſix milliers.

MONNOIES (Hôtel des), voyez *Monumens*, page 288.

MONT-DE-PIÉTÉ.

Ce nouvel Etabliſſement, ſoumis à l'inſpection immédiate de M. le Lieutenant-Général de Police, eſt rue & près les Blancs-Manteaux. Au moyen de ce Lombard public, les Particuliers ont le double avantage d'emprunter ſur leurs effets à un prix raiſonnable, & d'avoir leurs effets en ſureté. Les derniers Conciles ont autoriſé ces ſortes d'Etabliſſemens propres à écarter la foule affamée des uſuriers.

MONTMARTRE.

Cette Montagne, voiſine de Paris, eſt au Nord de cette Ville. Elle eſt remplie de carrieres à plâtre, le meilleur qu'il y ait, & pour ainſi dire couverte de moulins à vent. On voit ſur cette Montagne un obéliſque ou colonne de pierre élevé par ordre du Roi en 1736, pour ſervir d'alignement à la méridienne de Paris du côté du Nord. Son axe eſt à deux mille neuf cents trente-une toiſes deux pieds de la face méridionale de l'Obſervatoire.

MONUMENS PUBLICS.

HÔTEL DES MONNOIES.

L'état de dépériſſement où étoient les bâtimens qui ſervoient à la fabrication des Eſpeces, fit ſentir la néceſſité de reconſtruire un Hôtel vaſte où cette fabrication pût ſe faire avec commodité. M. de l'Averdy, Miniſtre des Finances pour-lors, aſſigna en conſéquence l'emplacement de l'Hôtel de Conti pour y bâtir ce nouvel Hôtel, & en confia la conduite à M. Antoine, Architecte du Roi, dont il avoit adopté les projets.

La premiere pierre de ce Monument fut poſée au nom du Roi, le 20 Avril 1771, par M. l'Abbé Terray, Miniſtre d'Etat & Contrôleur-Général.

On

On y enferma pluſieurs Médailles d'or & d'argent, gravées par Roettiers, fils, Graveur des Monnoies & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. Sur ces Médailles eſt d'un côté le buſte du Roi, & de l'autre la façade de l'Edifice vue en perſpective.

Il étoit donc difficile de choiſir un emplacement plus commode, plus avantageux, & d'un aſpect plus agréable.

La façade, ſur le Quai, a cinquante-ſix toiſes de large ſur quatorze de haut. Un avant-corps de ſix colonnes d'ordre Ionique, dont la hauteur embraſſe deux étages, & entre leſquelles ſont cinq croiſées ornées de frontons triangulaires, forme le milieu de cette maſſe impoſante, & a pour baſe un ſoubaſſement en boſſage percé de cinq arcades. A l'à-plomb des ſix colonnes ſont autant de figures (1) repréſentant la Paix, le Commerce, la Prudence, la Loi, la Force & l'Abondance. Au-deſſus de cet avant-corps s'éleve un attique avec des tables renfoncées & ornées de feſtons.

Sur les arriere-corps, de onze croiſées chacun, ſont trois balcons en ſaillie, formés par des baluſtres & portés par des conſoles, ce qui fait variété & donne du mouvement à cette partie. Des conſoles couronnées de modillons ornent la friſe de l'entablement de toute cette façade, & ſupportent la ſaillie de la corniche.

L'arcade du milieu de l'avant-corps eſt l'entrée principale de ce Monument, & mene au veſtibule diviſé en trois galeries décorées de vingt-quatre colonnes Doriques cannelées & poſées ſur un ſocle. Le grand eſcalier ſe préſente à droite, ſe partage en deux au premier pailler, & conduit au premier étage, d'où partent deux galeries qui

(1) Les quatre du milieu ſont de M. Le Comte: celle du côté des Quatre-Nations, de M. Pigalle neveu; & la ſixieme, de M. Mouchy: tous les trois, Sculpteurs du Roi.

réuniſſent la partie de ce bâtiment que la cage de l'eſcalier ſemble ſéparer. Seize colonnes d'ordre Ionique & cannelées décorent cet eſcalier, & portent la voûte percée dans ſon milieu pour l'éclairer.

La cour principale a cent dix pieds de profondeur ſur quatre-vingt-douze de largeur : une galerie couverte regne au pourtour ; elle eſt terminée par une portion circulaire percée alternativement d'arcades & de portes quarrées, au-deſſus deſquelles ſont placés les buſtes de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV & de Louis XV. Des refends décorent cette partie qui n'a de hauteur que celle du ſoubaſſement extérieur, & eſt ſurmontée d'un attique. Quatre colonnes Doriques annoncent l'entrée de la ſalle deſtinée aux balanciers, dont la voûte ſurbaiſſée eſt ſoutenue par des colonnes d'ordre Toſcan engagées. Cette piece, de ſoixante-deux pieds de long ſur trente-neuf de large, peut contenir neuf balanciers. Au-deſſus eſt celle des Ajuſteurs, de pareille grandeur. L'emplacement des moulins du laminage eſt auprès de la ſalle des balanciers. Toutes les pieces néceſſaires aux autres opérations ſont voiſines & ſe communiquent. Cette diſtribution, commode & facile, prouve l'intelligence de l'Architecte & annonce ſes talens.

La façade latérale, ſur la rue Guénegaud, eſt d'un excellent genre ; un ſoubaſſement en boſſage, ſurmonté d'un attique, forme toute ſa hauteur. Le milieu eſt indiqué par un avant-corps, qui, faiſant retraite à la hauteur de l'attique, eſt orné de quatre Statues repréſentant les quatre Elémens, par MM. Caffieri & Duprez. Des inſcriptions latines placées entre les figures ſur l'attique, annoncent l'uſage de ce Monument & l'année de ſon érection. L'extrémité du principal corps de bâtiment, ſur le Quai, forme pavillon de ce côté. On en a conſtruit un de pareille

élévation du côté de la rue Mazarine, ce qui cadence & donne de la grace à cette façade qui a cinquante-huit toiſes.

L'Architecte à qui nous ſommes redevables de ce Monument, avoit projetté de refaire la partie du Quai en avant de ce vaſte Edifice. La décoration dont il revêtoit le parapet ajoutoit encore à la nobleſſe de ſon bâtiment, & formoit un enſemble magnifique, ce qui nous fait regretter qu'il n'ait pas eu ſon exécution.

THÉATRE FRANÇOIS.

Depuis long-temps les Citoyens & les Etrangers deſiroient dans cette Capitale un Théâtre digne des Corneille, des Racine, des Moliere, des Crébillon & des Voltaire. Leurs vœux viennent d'être exaucés.

Le ſuperbe Monument du Théâtre François, ſitué ſur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Condé, près le Luxembourg, eſt le réſultat des talens réunis de MM. de Wailly & Peyre l'aîné, Architectes du Roi. Ces deux Artiſtes célebres ont déployé tout leur art pour bien mériter de leurs Concitoyens, en leur préſentant le plan d'un Théâtre national, qui réformât les abus & les inconvéniens des anciennes Salles, & procurât au Public un abord facile. En multipliant les iſſues, ils en ont facilité l'entrée & la ſortie, ainſi que l'arrivée & le départ des voitures. L'intérieur raſſemble toutes les commodités poſſibles. Les Spectateurs étant tous aſſis, l'aſſemblée eſt moins tumultueuſe & plus décente : on y jouit mieux du Spectacle, & il y a moins de reſſources pour les fripons.

Ce Monument, iſolé de tous côtés, a la forme d'un parallélogramme entouré de portiques, qui procurent les moyens de deſcendre à couvert, avantage précieux dans un Monument public deſtiné à cet uſage. La façade ſimple, mais noble,

s'annonce majeſtueuſement par un péryſtile en ſaillie decoré de huit colonnes d'ordre Dorique parfaitement exécutées. On y monte par neuf degrés. Les arriere-corps ſont ornés de refends, & le tout eſt ſurmonté d'un attique terminé par un acrotere.

Sous le porche, trois portes introduiſent à un veſtibule décoré de colonnes Toſcanes qui en ſoutiennent la voûte preſque plate. Le parterre ſe trouve en face. Deux eſcaliers de droite & de gauche montent parallélement au premier étage, & rendent dans une eſpece de galerie en colonnade qui regne dans toute l'étendue intérieure de la façade, & dont le milieu forme une eſpece de ſallon ouvert, où l'on trouve la Statue de l'immortel Voltaire, ouvrage précieux de M. Houdon, qu'on a admiré dans la cour du Louvre pendant l'expoſition de 1781. Les colonnes de cette galerie ſoutiennent des voûtes en arcades, dont les intervalles décorés de baluſtres forment auſſi galeries aux étages ſupérieurs. Le point de vue en eſt on ne peut pas plus intéreſſant, & l'on y plonge juſqu'au rez-de-chauſſée. De ces galeries l'on communique à tous les corridors, & l'on peut faire le tour de tout le bâtiment.

L'intérieur de la Salle eſt rond: cette forme a paru réunir les ſuffrages, parce qu'elle rapproche le proſcénion ou avant-ſcene du centre, & par ce moyen les Spectateurs ſont à-peu-près à la même diſtance de la ſcene. La voix ne ſe perd point dans les couliſſes, & conſerve mieux ſes vibrations. Le proſcénion contient un quart du cercle, dont les trois autres parties ſont pour les Spectateurs. Quatre rangs de loges en occupent la hauteur, & le parterre le centre. Au-deſſus du parterre regne un amphithéâtre qui fait le tour de la Salle, & vient juſqu'au théâtre. Quoiqu'il n'y ait que deux rangs de banquettes, il contient par ſon circuit autant de monde que ceux

des autres Spectacles. Les premieres loges ſont en retraite ſur l'amphithéâtre, forment, ainſi que lui, un ſeul balcon circulaire, & ſont ſans poteaux ni ſéparation apparente. La devanture eſt ornée de draperies de reliefs retrouſſées par des cordons avec glands. Les ſecondes loges ſe trouvent également en retraite ſur les premieres, & forment de même balcon circulaire; des guirlandes de fleurs & de fruits en reliefs en décorent la devanture. Du fond de ces ſecondes loges s'élevent ſur des piédeſtaux des pilaſtres Ioniques au nombre de ſix de chaque côté: ils ſéparent les troiſiemes loges qui font balcons en ſaillies entre chaque, & ſoutiennent la corniche décorée de canaux & de modillons. Ces troiſiemes loges n'ont point de ſéparation intérieure, & forment une eſpece de paradis dans tout le pourtour de la Salle, où l'on voit également bien par-tout. La diſpoſition de ces loges en retraite les unes ſur les autres, pour ménager au Spectateur le moins avantageuſement placé le coup-d'œil de la totalité de la Salle, eſt avantageuſe pour la voix, qui, comme l'on ſait, s'étend progreſſivement en montant.

Au-deſſus de la corniche, terminée par un acrotere, ſont douze vouſſures auxquelles les pilaſtres dont nous venons de parler ſervent de ſoutien. Dix de ces vouſſures contiennent chacune quatre loges ſéparées pour être louées à l'année; la onzieme en contient cinq. L'emplacement de la douzieme ſe trouvant au-deſſus du ceintre, eſt occupé par la lyre d'Apollon, à côté de laquelle ſont aſſiſes Melpomene & Thalie, groupe de M. Caffieri, Sculpteur du Roi. Les douze ſignes du Zodiaque ornent ces douze vouſſures; des arabeſques en ſculpture, & du meilleur goût, décorent l'intervalle de ces vouſſures juſqu'au centre du plafond formé par un bouclier orné de la tête d'Apollon: ce bouclier ſert de trappeau

pour deſcendre le luſtre. Deſſous l'amphithéâtre, derriere le parterre, ſont encore des loges à l'année. Toutes les loges ſont pour quatre perſonnes, & coupées de façon qu'elles ſont toutes en face du théâtre. L'avant-ſcene eſt d'une belle proportion; le théâtre, vaſte, facilite le jeu des Acteurs. Toute la Salle eſt peinte en petit-gris clair ſur lequel tous les ornemens & ſculptures ſe détachent en blanc : il n'y a aucune dorure.

Deux rues pratiquées des deux côtés de ce Monument ont leurs entrées couvertes de voûtes, ſous leſquelles les voitures peuvent deſcendre leur monde à couvert. Une place demi-circulaire, où trois rues aboutiſſent, fourniſſent des débouchés commodes pour le déblai des voitures à la ſortie du Spectacle.

THÉATRE ITALIEN.

Le nouveau Monument de la Comédie Italienne, élevé ſur l'emplacement ci-devant occupé par l'Hôtel de Choiſeul & ſes jardins, ſur les deſſins & ſous la conduite de M. Heurtier, Architecte du Roi & Inſpecteur de ſes bâtimens à Verſailles, prouve l'étendue des talens de cet Artiſte, qui joint à l'étude la plus approfondie de ſon art la plus grande modeſtie & la plus grande honnêteté.

La maſſe totale de ce bâtiment, ornée de traits d'appareils, a ſur ſa façade principale de quinze toiſes deux pieds de large, un avant-corps en ſaillie formant péryſtile, compoſé de huit colonnes Ioniques de quatre pieds ſept pouces de diametre, ſavoir ſix iſolées à la façade & deux en retour, qui ſont engagées dans le maſſif du bâtiment; l'entre-colonnement eſt de treize pieds ſix pouces.

La hauteur totale des colonnes, baſes & chapiteaux compris, eſt de quarante-un pieds trois pouces; elles ſoutiennent un entablement de neuf pieds ſix pouces de haut, qui ſe raccorde avec celui

des arriere-corps, & regne dans tout le pourtour du bâtiment. Deſſous ce porche, où l'on monte par ſix degrés de cinq pouces de haut chacun, ſont cinq portes de treize pieds un pouce de hauteur ſur ſix pieds & demi de largeur; les trois du milieu conduiſent à un veſtibule de trente-huit pieds quarrés, décoré de douze colonnes Doriques engagées. Trois eſcaliers ſe préſentent en face, & deux de droite & de gauche, de ſept pieds de largeur, montent en droite ligne au premier étage, dont le milieu eſt occupé par un Sallon ou Foyer, avec croiſées donnant ſur le balcon.

A ſeize pieds au-deſſus du ſol du porche, regne ſous toute ſon étendue, un balcon décoré de baluſtres, & ſoutenu ſur des conſoles.

Les Bureaux de diſtributions ſe trouveront entre les trois portes d'entrées; les deux autres portes ſerviront d'entrées à des Cafés. Cinq croiſées en arcades de quatorze pieds neuf pouces de haut, ſur ſix pieds & demi de large, ornées d'archivoltes portées ſur des impoſtes architravées, donnent ſur ce balcon.

Au-deſſus de l'entablement un attique de douze pieds neuf pouces de haut regne tant ſur le porche que ſur les arriere-corps & ſur toutes les faces de ce bâtiment, dont la hauteur totale, juſqu'à la naiſſance du comble, eſt de onze toiſes trois pieds trois pouces; le comble a dix-neuf pieds trois pouces de haut ſur dix toiſes de large.

Les faces latérales ont à leurs extrémités des pavillons ſaillans, percés chacun de trois croiſées; le corps du milieu eſt en retraite, celui de la droite a neuf croiſées de face, & celui de la gauche n'en a que cinq. La façade ſur le Boulevard en a neuf, y compris celles qui ſe trouvent dans les pans coupés. Sur chacune de ces façades ſont de grands balcons de pierre, ornés de baluſtres & ſoutenus ſur des conſoles.

La partie droite a trente-quatre toiſes quatre

pieds deux pouces de large ; celle de la gauche, vingt-ſix toiſes ſept pouces neuf lignes ; & celle ſur le Boulevard, formant un biais conſidérable, a dix-ſept toiſes un pied ſix pouces.

L'intérieur de cette Salle n'étant point encore fini, nous attendrons à l'année prochaine pour en donner la deſcription.

OPÉRA.

L'incendie arrivé le 8 Juin 1781, à la Salle de l'Opéra, rue Saint-Honoré, attenant le Palais Royal, devant priver le Public de la jouiſſance de ce Spectacle pendant un long eſpace de temps, il a été conſtruit proviſoirement & par ordre ſur le Boulevard de la Porte Saint-Martin, par M. le Noir, Architecte, une Salle où l'Académie Royale de Muſique pût continuer ſes repréſentations, en attendant qu'il plût à Sa Majeſté de déterminer l'endroit où l'on placeroit ce Spectacle par la ſuite. Quoique ce bâtiment ne ſoit qu'en charpente, il annonce un monument des plus ſolides, & fait infiniment d'honneur à l'Architecte habile qui en a conçu le plan ingénieux & commode. C'eſt le même Artiſte qui a fait le charmant Vaux-Hall de la Foire S. Germain.

Malgré l'immenſité des détails & la richeſſe du décore, cette conſtruction s'eſt faite avec une célérité dont il n'y a pas d'exemple.

La principale façade ſur le Boulevard a quatre-vingt-ſeize pieds de long ſur cinquante-quatre de haut, non compris l'attique qui eſt de douze pieds. Cet attique, percé de cinq croiſées, eſt ſurmonté d'un comble ; il eſt poſé à l'à-plomb de l'avant-corps, qui a environ douze pieds de ſaillie ſur les arriere-corps.

L'ordonnance de cette façade eſt compoſée d'un ſoubaſſement appareillé en refends horiſontaux & verticaux ſur l'avant-corps ſeulement. Ce ſoubaſſement eſt décoré par huit caryatides adoſſées aux

piliers, qui forment les trois portes d'entrées. Huit colonnes accouplées d'ordre Ionique posent sur ce soubassement; leur corniche architravée se termine à une niche quarrée, qui renferme cette décoration, depuis le soubassement jusques & compris le bas-relief qui la surmonte: ce bas-relief a été composé & exécuté par M. Bocquet fils. Entre ces colonnes sont placés les Bustes de Quinault, de Lulli, de Rameau & du Chevalier Gluck. Dans les entre-colonnemens sont pratiquées trois grandes croisées, conduisant au balcon porté par les caryatides. Ces croisées sont ornées d'archivoltes, dont la naissance prend depuis la corniche, & pose sur le nud des colonnes. Dans le ceintre des arcades sont des bas-reliefs; ceux de droite & de gauche offrent des lyres & cornes d'abondance, & celui du milieu les armes de France. Tout cet avant-corps est terminé par un entablement d'ordre Dorique composé, avec consoles cannelées, & se termine en plinthe sur les arriere-corps.

Un vestibule commode conduit à des escaliers dont les uns communiquent au Parterre & les autres aux Loges.

L'intérieur de cette Salle offre, au niveau des premieres Loges, un cercle parfait, coupé par l'avant-scene. Cette forme se conserve jusqu'aux quatriemes Loges, au dessus desquelles la Salle se termine par un quarré long tronqué dans les angles.

Le Parterre a quinze pieds & demi de profondeur sur quarante-cinq de largeur à l'à-plomb des Loges, sous lesquelles il se prolonge encore de douze pieds de chaque côté.

L'Amphithéâtre, de trente-cinq pieds de large, occupe le fond de la Salle & sépare les premieres Loges par son entrée; au-dessus pendent deux lustres.

Quatre rangs de Loges occupent la hauteur de cette Salle, jusqu'au plafond des troisiemes Loges formant encorbellement.

Les premieres & ſecondes Loges n'ont point de ſéparations apparentes, & forment balcon circulaire, dont la pente inclinée de ſeize pouces, du côté du Théâtre, laiſſe plus de facilités aux perſonnes placées derriere pour jouir du Spectacle. Les troiſiemes & quatriemes Loges ſont conſtruites avec la même inclinaiſon.

Les devantures des premieres Loges ſont recouvertes de draperies bleu & blanc, avec franges au bas, & retrouſſées de diſtance en diſtance par des cordons & glands. Deſſous les ſecondes Loges ſont des pentes de pareille étoffe, attention que l'Architecte a cru devoir avoir pour le beau ſexe, qui y eſt mieux vu que ſous un décore d'Architecture.

Les ſecondes Loges ſont en retraite ſur les premieres; les devantures ſont peintes en arabeſques en griſaille, ſur fond bleu, & l'intérieur feint en étoffe.

A un tiers du fond de ces ſecondes Loges & à la hauteur de leurs ſéparations, s'élevent des faiſceaux de piques liés enſemble par des écharpes, ſurmontés de caſques d'or avec panaches, & formant colonnes qui ſéparent les troiſiemes Loges en autant de balcons iſolés, ſaillants, & auſſi en retraite ſur les ſecondes Loges. Au-deſſus des troiſiemes Loges regne une vouſſure de deux pieds de ſaillie, faiſant le tour de la Salle juſqu'au ceintre, & ſoutenue par les colonnes de faiſceaux, dont les intervalles ſont richement décorés par des Aigles d'or éployés & de relief, tenant dans leurs ſerres les drapeaux de la France, & des Coqs auſſi d'or, ſoutenant ſur leurs aîles des écharpes formant feſtons. La ſaillie de cette vouſſure, qui ſert pour les quatriemes Loges, reprend l'à-plomb des ſecondes.

La partie de ces quatriemes Loges faiſant face au Théâtre, ſe trouvant plus de profondeur que ſur les flancs, on en a formé ce que l'on appelle le Paradis, au-deſſus duquel ſont encore des Loges

à l'année, ainſi que dans les pans coupés & dans les ceintres ſurbaiſſés qui ſe trouvent au-deſſus de la corniche, & ſoutiennent le plafond dont le milieu eſt un ovale ouvert qui laiſſe voir un Ciel léger, grouppé de quelques nuages.

Le ceintre eſt ſoutenu par deux grands faiſceaux de piques partant du niveau du Théâtre, & formant colonnes, dans l'intervalle deſquels ſont les Loges nommées Baignoires, qui donnent ſur l'avant-Scene.

La vouſſure qui ſe trouve entre la corniche & le ceintre en anſe de panier qui eſt au-deſſus, eſt décoré de caiſſons: l'on voit au milieu les Armes de France.

L'avant-Scene a trente-ſix pieds d'ouverture, & le Théâtre ſoixante-douze pieds de profondeur; & dans ſa largeur totale d'un mur à l'autre, quatre-vingt-quatre pieds. Une rue paſſant obliquement derriere ce Théâtre, a obligé de ſuivre le biais du terrein dans ſa conſtruction: on remédie actuellement à cet inconvénient, en bâtiſſant ſur cette rue de quoi équarrir le derriere du Théatre; ce qui facilitera beaucoup le jeu des décorations.

Le changement que l'on va faire dans l'intérieur pour augmenter le produit des recettes d'environ 80,000 liv. de rente, réduira la profondeur du Théâtre à ſoixante-ſix pieds, & la rampe ſe trouvera quarrée.

Les dégagemens multipliés pratiqués de tous côtés dans cette Salle, procurent des débouchés commodes pour en ſortir.

Il y a auſſi pluſieurs Foyers ornés de glaces, d'une décoration ſimple, mais noble, dans deux maiſons adjacentes, où ſe fait tout le ſervice des Acteurs.

L'Artiſte a eu ſoin de ménager un eſpace de douze pieds, voûté dans toute la largeur de la Salle, au-deſſous de l'Orcheſtre, où un très-grand réſervoir & deux Corps de Pompes deſſervis dans

le beſoin par vingt hommes du Régiment des Gardes Françoiſes, poſtés ſous cette voûte pendant tout le temps du Spectacle, répondent tant dans le rez-de-chauſſée que dans tous les étages ſupérieurs, aux différens poſtes où ſont placés les Pompiers, & même juſques dans le comble.

Le Public paroiſſant douter de la ſolidité d'une conſtruction faite en ſoixante-quinze jours & autant de nuits, une circonſtance heureuſe s'eſt préſentée pour lever ſes doutes & le raſſurer.

La naiſſance du Dauphin ayant comblé les vœux de la Nation, & tous les différens Corps s'étant empreſſés d'en témoigner leur joie, l'Académie Royale de Muſique profita de cet événement pour faire, le 25 Octobre 1781, l'ouverture de ſon Théâtre par un ſpectacle gratuit, où il y eut une affluence prodigieuſe, qui conſtata la ſolidité de ce Monument.

FONTAINE DES INNOCENS.

Cette Fontaine, ſituée rue Saint-Denis, au coin de la rue Aux-Fers, eſt un des Monumens les plus réguliers de cette Ville, & des plus admirables, tant par la beauté de ſon Architecture Corynthienne, exécutée ſur les deſſins de Pierre Leſcot, autrement dit l'Abbé de Clagny, que par la beauté des ſculptures en bas-reliefs, ouvrages dus au ciſeau du fameux Jean Gougeon. La Galathée qui eſt ſur la face principale, eſt regardée comme un morceau achevé.

FONTAINE DE GRENELLE.

C'eſt au célebre Bouchardon, Sculpteur, que l'on doit les deſſins & l'exécution de cette belle Fontaine, élevée rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain, ſous la Prévôté de M. Michel-Etienne Turgot, Conſeiller d'Etat. Cet Edifice, achevé en 1739, eſt formé d'un avant-corps & de deux aîles qui décrivent un demi-cercle. Toute la

baſe eſt ornée de refends & forme piédeſtal continu. Sur l'avant-corps du milieu regne un ſocle de glaçons : au-deſſus ſont trois Statues de marbre blanc, grandes comme nature. La principale, couronnée d'une Tour, repréſente la Ville de Paris aſſiſe ſur la proue d'un Vaiſſeau. Les deux autres, couchées & appuyées ſur des Urnes, ſont le Fleuve de la Seine & la Riviere de Marne. Derriere, quatre colonnes cannelées, d'ordre Ionique, ſoutiennent un fronton triangulaire, dans le tympan duquel ſont les Armes de France. Sur les aîles, dans des niches, ſont les quatre Saiſons en pierre de Tonnerre ; & au-deſſous, des bas-reliefs qui en repréſentent les amuſemens : les Armes de la Ville ſont entre ces Statues. Toutes les Sculptures, ainſi que l'Architecture de ce Monument, ſont de Bouchardon. Quatre ſuperbes Maſcarons de bronze fourniſſent continuellement de l'eau.

ECOLE ROYALE MILITAIRE.

L'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire, ſitué plaine de Grenelle, eſt un Monument conſidérable, compoſé de pluſieurs bâtimens très-beaux & très-grands, conſtruits par ordre du feu Roi Louis XV, ſur les deſſins de M. Gabriel, premier Architecte du Roi. Cet établiſſement fut fondé par Edit du mois de Janvier 1751, pour y recevoir 500 jeunes Gentilshommes nés ſans bien. On leur apprend dans cette Ecole les principes de l'Art Militaire, la Tactique, les Exercices & les Opérations pratiques qui en dépendent, ainſi que les Sciences ſur leſquelles ils ſont fondés. Cette jeune Nobleſſe, dont les talens demeuroient étouffés ſous les diſgraces de l'infortune, trouvent dans cet établiſſement tous les moyens de les cultiver. Des Maîtres habiles en tout genre, des Directeurs recommandables par leurs mœurs, leur ouvrent ſans ceſſe le chemin de l'honneur, de la vertu, des Sciences & des Arts. Cet établiſſement ſera

à jamais la gloire de notre ſiecle, & la poſtérité la plus reculée en ſentira de plus en plus toute l'importance.

Le principal bâtiment en face du Champ de Mars, compoſé de deux étages, eſt percé de dix-neuf croiſées, & terminé par un entablement Corynthien. Dix grandes colonnes du même ordre & de la hauteur de ce bâtiment, décorent ſon avant-corps, ſurmonté d'un attique & de ſtatues. Au rez-de-chauſſée de ce principal corps-de-logis eſt un grand veſtibule percé de trois portes, qui conduiſent à la cour royale, au milieu de laquelle eſt la Statue pédeſtre de Louis XV, tête nue & cuiraſſé, ouvrage de Lemoyne : il montre de la main droite des Cordons & des Croix des différens Ordres Militaires, qui ſont près de lui ſur une colonne tronquée. A droite de ce veſtibule on monte par un très-grand & très-bel eſcalier (1) aux appartemens du Gouverneur, de l'Intendant de cet Hôtel, & à la Chambre du Conſeil. A gauche du même veſtibule eſt la Chapelle, dont la voûte en arc ſurbaiſſé eſt portée par des colonnes Corynthiennes engagées dans les murs. Les Tableaux qui les décorent, faits par les Artiſtes de l'Académie Royale de Peinture, ont été admirés du Public lors de leur expoſition au Sallon du Louvre en 1775 : ils repréſentent les principaux événemens de la vie de S. Louis. Le ſurplus des bâtimens, qui ſont immenſes, ſert aux logemens des Eleves & des Profeſſeurs, aux Chambres d'Etudes, aux Cuiſines & autres lieux néceſſaires pour le ſervice d'un établiſſement ſi grand.

Une Machine hydraulique, inventée par MM. Laurent & Gilleron, poſée ſur quatre grands puits couverts, fournit une eau claire, légere &

(1) Cet eſcalier eſt orné des Statues du grand Condé, par M. le Comte ; de Turenne, par M. Pajou ; du Maréchal de Luxembourg, par M. Mouchy ; & du Maréchal de Saxe, par M. d'Huez.

très-pure, qui ſert aux beſoins journaliers de cet Hôtel. Ces puits creuſés quinze pieds plus bas que le lit de la riviere, ſont bâtis ſur de bonnes aſſiſes de pierre de taille. Cette machine donne 44 muids d'eau par heure. Cette eau ſe rend dans un réſervoir conſtruit à côté, qui contient 300 muids d'eau, d'où elle ſe diſtribue par une infinité de tuyaux de plomb dans tous les endroits de la maiſon, même aux abreuvoirs pour les chevaux.

Au-devant de la principale façade de ce Monument eſt le Champ de Mars, dont nous avons déjà parlé pag. 142.

HÔTEL-DE-VILLE.

Cet Hôtel fut commencé ſous le regne de François Ier. Pierre Viole, Prévôt des Marchands, accompagné des quatre Echevins, en poſa la premiere pierre le 15 Juillet 1533. Il reſta imparfait pendant nombre d'années, & ne fut achevé qu'en 1605 ſur les deſſins de Dominique Bocadoro, dit Cortone, Architecte Italien, ſous la Prévôté de François Miron. Son architecture, quoique décorée de colonnes Corynthiennes, n'annonce pas merveilleuſement ſon Auteur. Au-deſſus de la porte d'entrée eſt une Statue équeſtre de Henri IV, demi rond de boſſe, de bronze ſur un fond de marbre noir, ouvrage de Pierre Biard, Eleve de Michel Ange.

L'eſcalier qui conduit à la Cour, eſt formé de degrés faits en ovale. La cour eſt petite, mais décorée d'arcades au-deſſus deſquelles ſont des inſcriptions. Au milieu d'une de ces arcades, dont la baie eſt incruſtée de marbre, & ornée de deux colonnes Ioniques, dont les chapiteaux, ſoubaſſemens & autres ornemens ſont de bronze doré, eſt une Statue pédeſtre de Louis le-Grand en bronze, chef-d'œuvre de Coizevox, ſur un piédeſtal de marbre blanc, enrichi de deux bas-

à jamais la gloire de notre ſiecle, & la poſtérité la plus reculée en ſentira de plus en plus toute l'importance.

Le principal bâtiment en face du Champ de Mars, compoſé de deux étages, eſt percé de dix-neuf croiſées, & terminé par un entablement Corynthien. Dix grandes colonnes du même ordre & de la hauteur de ce bâtiment, décorent ſon avant-corps, ſurmonté d'un attique & de ſtatues. Au rez-de-chauſſée de ce principal corps-de-logis eſt un grand veſtibule percé de trois portes, qui conduiſent à la cour royale, au milieu de laquelle eſt la Statue pédeſtre de Louis XV, tête nue & cuiraſſé, ouvrage de Lemoyne : il montre de la main droite des Cordons & des Croix des différens Ordres Militaires, qui ſont près de lui ſur une colonne tronquée. A droite de ce veſtibule on monte par un très-grand & très-bel eſcalier (1) aux appartemens du Gouverneur, de l'Intendant de cet Hôtel, & à la Chambre du Conſeil. A gauche du même veſtibule eſt la Chapelle, dont la voûte en arc ſurbaiſſé eſt portée par des colonnes Corynthiennes engagées dans les murs. Les Tableaux qui les décorent, faits par les Artiſtes de l'Académie Royale de Peinture, ont été admirés du Public lors de leur expoſition au Sallon du Louvre en 1775 : ils repréſentent les principaux événemens de la vie de S. Louis. Le ſurplus des bâtimens, qui ſont immenſes, ſert aux logemens des Eleves & des Profeſſeurs, aux Chambres d'Etudes, aux Cuiſines & autres lieux néceſſaires pour le ſervice d'un établiſſement ſi grand.

Une Machine hydraulique, inventée par MM. Laurent & Gilleron, poſée ſur quatre grands puits couverts, fournit une eau claire, légere &

(1) Cet eſcalier eſt orné des Statues du grand Condé, par M. le Comte ; de Turenne, par M. Pajou ; du Maréchal de Luxembourg, par M. Mouchy ; & du Maréchal de Saxe, par M. d'Huez.

très-pure, qui ſert aux beſoins journaliers de cet Hôtel. Ces puits creuſés quinze pieds plus bas que le lit de la riviere, ſont bâtis ſur de bonnes aſſiſes de pierre de taille. Cette machine donne 44 muids d'eau par heure. Cette eau ſe rend dans un réſervoir conſtruit à côté, qui contient 800 muids d'eau, d'où elle ſe diſtribue par une infinité de tuyaux de plomb dans tous les endroits de la maiſon, même aux abreuvoirs pour les chevaux.

Au-devant de la principale façade de ce Monument eſt le Champ de Mars, dont nous avons déjà parlé pag. 142.

HÔTEL-DE-VILLE.

Cet Hôtel fut commencé ſous le regne de François Ier. Pierre Viole, Prévôt des Marchands, accompagné des quatre Echevins, en poſa la premiere pierre le 15 Juillet 1533. Il reſta imparfait pendant nombre d'années, & ne fut achevé qu'en 1605 ſur les deſſins de Dominique Bocadoro, dit Cortone, Architecte Italien, ſous la Prévôté de François Miron. Son architecture, quoique décorée de colonnes Corynthiennes, n'annonce pas merveilleuſement ſon Auteur. Au-deſſus de la porte d'entrée eſt une Statue équeſtre de Henri IV, demi rond de boſſe, de bronze ſur un fond de marbre noir, ouvrage de Pierre Biard, Eleve de Michel Ange.

L'eſcalier qui conduit à la Cour, eſt formé de degrés faits en ovale. La cour eſt petite, mais décorée d'arcades au-deſſus deſquelles ſont des inſcriptions. Au milieu d'une de ces arcades, dont la baie eſt incruſtée de marbre, & ornée de deux colonnes Ioniques, dont les chapiteaux, ſoubaſſemens & autres ornemens ſont de bronze doré, eſt une Statue pédeſtre de Louis le-Grand en bronze, chef-d'œuvre de Coizevox, ſur un piédeſtal de marbre blanc, enrichi de deux bas-

à jamais la gloire de notre ſiecle, & la poſtérité la plus reculée en ſentira de plus en plus toute l'importance.

Le principal bâtiment en face du Champ de Mars, compoſé de deux étages, eſt percé de dix-neuf croiſées, & terminé par un entablement Corynthien. Dix grandes colonnes du même ordre & de la hauteur de ce bâtiment, décorent ſon avant-corps, ſurmonté d'un attique & de ſtatues. Au rez-de-chauſſée de ce principal corps-de-logis eſt un grand veſtibule percé de trois portes, qui conduiſent à la cour royale, au milieu de laquelle eſt la Statue pédeſtre de Louis XV, tête nue & cuiraſſé, ouvrage de Lemoyne : il montre de la main droite des Cordons & des Croix des différens Ordres Militaires, qui ſont près de lui ſur une colonne tronquée. A droite de ce veſtibule on monte par un très-grand & très-bel eſcalier (1) aux appartemens du Gouverneur, de l'Intendant de cet Hôtel, & à la Chambre du Conſeil. A gauche du même veſtibule eſt la Chapelle, dont la voûte en arc ſurbaiſſé eſt portée par des colonnes Corynthiennes engagées dans les murs. Les Tableaux qui les décorent, faits par les Artiſtes de l'Académie Royale de Peinture, ont été admirés du Public lors de leur expoſition au Sallon du Louvre en 1775 : ils repréſentent les principaux événemens de la vie de S. Louis. Le ſurplus des bâtimens, qui ſont immenſes, ſert aux logemens des Eleves & des Profeſſeurs, aux Chambres d'Etudes, aux Cuiſines & autres lieux néceſſaires pour le ſervice d'un établiſſement ſi grand.

Une Machine hydraulique, inventée par MM. Laurent & Gilleron, poſée ſur quatre grands puits couverts, fournit une eau claire, légere &

(1) Cet eſcalier eſt orné des Statues du grand Condé, par M. le Comte ; de Turenne, par M. Pajou ; du Maréchal de Luxembourg, par M. Mouchy ; & du Maréchal de Saxe, par M. d'Huez.

très-pure, qui ſert aux beſoins journaliers de cet Hôtel. Ces puits creuſés quinze pieds plus bas que le lit de la riviere, ſont bâtis ſur de bonnes aſſiſes de pierre de taille. Cette machine donne 44 muids d'eau par heure. Cette eau ſe rend dans un réſervoir conſtruit à côté, qui contient 800 muids d'eau, d'où elle ſe diſtribue par une infinité de tuyaux de plomb dans tous les endroits de la maiſon, même aux abreuvoirs pour les chevaux.

Au-devant de la principale façade de ce Monument eſt le Champ de Mars, dont nous avons déjà parlé pag. 142.

HÔTEL-DE-VILLE.

Cet Hôtel fut commencé ſous le regne de François Ier. Pierre Viole, Prévôt des Marchands, accompagné des quatre Echevins, en poſa la premiere pierre le 15 Juillet 1533. Il reſta imparfait pendant nombre d'années, & ne fut achevé qu'en 1605 ſur les deſſins de Dominique Bocadoro, dit Cortone, Architecte Italien, ſous la Prévôté de François Miron. Son architecture, quoique décorée de colonnes Corynthiennes, n'annonce pas merveilleuſement ſon Auteur. Au-deſſus de la porte d'entrée eſt une Statue équeſtre de Henri IV, demi rond de boſſe, de bronze ſur un fond de marbre noir, ouvrage de Pierre Biard, Eleve de Michel Ange.

L'eſcalier qui conduit à la Cour, eſt formé de degrés faits en ovale. La cour eſt petite, mais décorée d'arcades au-deſſus deſquelles ſont des inſcriptions. Au milieu d'une de ces arcades, dont la baie eſt incruſtée de marbre, & ornée de deux colonnes Ioniques, dont les chapiteaux, ſoubaſſemens & autres ornemens ſont de bronze doré, eſt une Statue pédeſtre de Louis le-Grand en bronze, chef-d'œuvre de Coizevox, ſur un piédeſtal de marbre blanc, enrichi de deux bas-

L'avant-corps du milieu eſt compoſé de huit colonnes Corynthiennes, couronnées par un fronton, dont la cymaiſe eſt formée d'une ſeule pierre tirée des carrieres de Meudon, ſciée en deux, pour en faire les deux parties, qui ont chacune 54 pieds de long ſur 8 de large, & 18 pouces ſeulement d'épaiſſeur. Les deux autres avant-corps ſont décorés de deux colonnes Corynthiennes & de ſix pilaſtres. Sur le comble, regne une terraſſe bordée d'une baluſtrade, appuyée ſur des piédeſtaux.

Toute cette façade, de l'aſpect le plus grand & le plus impoſant, a 87 toiſes & demie de largeur, & forme le plus magnifique morceau d'architecture qu'il y ait en Europe. La place qui eſt en avant, permet qu'on en découvre les beautés.

Dans la ſalle des Cent-Suiſſes, connue aujourd'hui ſous le nom de Salle des Antiques, ſont les modeles en plâtre, faits en Italie par ordre de Louis XIV, des plus fameuſes antiques, comme les bas-reliefs de la colonne Trajane, les Statues d'Hercule Farneze, du Gladiateur, du Laocoon, de la Vénus de Médicis, de la Vénus aux belles feſſes, de l'Apollon Pythien, du Lentin, de la Flore de Farneze, & d'une infinité d'autres qui, quoiqu'en plâtre, méritent l'eſtime des Connoiſſeurs, pour être en tout ſemblables aux originaux ſur leſquels ils ont été exactement moulés. On y voit auſſi un ſiege en forme de tribune, ſoutenu de quatre caryatides giganteſques, fait par Jean Goujeon, d'après les deſſins de Pierre Leſcot; un bas-relief en marbre, du Puget; un S. François & une Mere de Pitié, par Germain Pilon; un Chriſt, par Sarraſin; une copie du Faune antique, par Bouchardon, & autres copies d'après le bel antique.

L'appartement vieux de la Reine ne ſe diſtingue que par les incruſtations de marbre & de bronze reſtées dans le Sallon des Bains au-deſſus du lambris. L'on y trouve auſſi les Portraits des Princes

de la branche d'Autriche Eſpagnole, depuis Philippe Ier, pere de Charles-Quint, juſqu'à Philippe IV, peints par Dom Diego de Valeſquez. La premiere piece de l'appartement nouveau, eſt ornée de neuf Payſages peints à l'huile ſur les murs, par Poerſon; les Peintures à freſque du plafond, par Romanelli: ſur les portes, ſont les Portraits de Heuri IV, Marie de Médicis & Louis XIII. Dans l'antichambre à droite, ſont quatre Tableaux, peints auſſi par Romanelli; ſavoir, l'enlevement des Sabines, Mucius Scævola, Coriolan fléchi par ſa mere, & le Sénateur conduiſant ſa charrue, à qui l'on vient offrir le commandement de l'armée. Sur les portes, les Portraits de Louis XIII & d'Anne d'Autriche; plus, des bas-reliefs or & azur, fort eſtimés.

Dans la Chambre de la Reine, Romanelli a peint dans le milieu du plafond la Foi, l'Eſpérance & la Charité, accompagnées de la Religion, en voile blanc; & aux extrémités, les Hiſtoires d'Holopherne & d'Eſther. Dans les lunettes, la Prudence, la Tempérance, la Force & la Juſtice; & les Figures en ſtuck, par Girardon. Dans le cabinet ſur la riviere, le plafond, peint par Romanelli, repréſente Minerve aſſiſe ſur un trophée d'armes, ayant à ſes côtés la Victoire & la Renommée. Dans une autre partie, les Vertus cardinales & l'Abondance; & ſur les lambris, l'Hiſtoire de Moïſe en ſept Tableaux. Les deſſus de Portes, repréſentant des Payſages, ſont de P. Patel.

Le plafond du Sallon qui conduit à la Salle des antiques, eſt auſſi peint par Romanelli, qui a également peint celui de la Salle où ſe tenoit le Conſeil Royal de Guerre, repréſentant différens ſujets des Métamorphoſes. Dans le grand Cabinet du Roi, eſt un grand Tableau du Pouſſin, au milieu du plafond, qui repréſente le Temps qui dévoile la Vérité.

Dans la Galerie d'Apollon, au premier étage;

qui fait actuellement partie des Salles de l'Académie de Peinture, eſt un plafond orné de pluſieurs Tableaux, dont quatre peints par le Brun, ſont le Triomphe de Neptune & de Thétis, le Triomphe de Flore, celui de Diane & celui de la Nuit. Dans les vouſſures des deux extrémités, ſont d'un côté le Triomphe de Bacchus, par M. Taraval, Peintre du Roi, & Profeſſeur de ſon Académie de Peinture; & de l'autre, Caſtor ou l'Etoile du Matin, ouvrage de M. Renout, de la même Académie, & Secrétaire-Adjoint. Ces deux Tableaux ſont les morceaux de réception de ces Artiſtes.

L'on remarque encore dans cette Galerie un Louis XIV en pied, peint par Rigaud; une Annonciation dans le goût du Titien; les quatre fameuſes Batailles d'Alexandre, peintes par le Brun; une Deſcente de Croix, du même, &c.; & une quantité de Tableaux de réceptions de différens Académiciens, dont partie ſont ſur des chevalets. Cette Galerie communique d'un côté dans les Salles de l'Académie de Peinture dont nous avons déjà parlé, & de l'autre rend dans le grand Sallon où ſe fait l'expoſition des Tableaux tous les deux ans. Ce Sallon immenſe a ſon entrée particuliere, où l'on arrive par un grand & magnifique eſcalier conſtruit l'année derniere par ordre de M. d'Angiviller, ſur les deſſins & conduite de M. Brebion, Architecte du Roi

Ce Sallon ſervira déſormais d'eſpece d'antichambre à l'immenſe Galerie qui regne le long du quai juſqu'aux Tuileries, où M. le Comte d'Angiviller, ce Miniſtre éclairé des Arts, projette de raſſembler les magnifiques Tableaux de Sa Majeſté. L'on y verra les Statues en marbre des Hommes célebres qui ont illuſtré la France, ouvrages de nos Artiſtes les plus diſtingués, commandés par ce Protecteur zélé des talens. Puiſſe une paix prochaine & durable hâter l'exécution d'un ſi heureux projet, bien fait pour immortaliſer celui qui l'a conçu!

Enſuite de cette Galerie eſt le Palais Royal des Tuileries, commencé ſur les deſſins de Philibert de Lorme & de Jean Bullan, & achevé ſous le regne de Louis XIV par François d'Orbay, ſur les deſſins de Louis le Vau. Sa grande façade conſiſte en cinq pavillons & quatre corps-de-logis. Les divers ordres d'architecture dont eſt décoré ce magnifique & vaſte Monument, annoncent majeſtueuſement la demeure de nos Rois. Sur l'Autel de la Chapelle, où conduit un bel eſcalier, eſt le fameux Tableau de le Brun, repréſentant la Nativité. Les autres Tableaux qui décorent cette Chapelle ſont une Nativité de la Vierge, ſon Couronnement, par Lanfranc; une Chûte des Anges, un Saint François, par le Guide; un Crucifix, par le Brun; & un Saint Jean-Baptiſte, par Annibal Carrache.

Sur la cheminée de la ſalle des Gardes eſt un Tableau de Loir; les portes de l'antichambre du Roi ſont peintes par Charmeton ſur des fonds d'or. Sur la cheminée, Louis XIV à cheval, par Nicolas Mignard. Le milieu du plafond de la grande chambre du Roi, par Bertholet Flemaël. Les autres peintures & les lambris ſont des deux le Moyne; le petit appartement du Roi, par Noël Coypel; & les payſages des lambris, par Franciſque Millet. La galerie des Ambaſſadeurs, par Pierre Mignard & autres, d'après celle de Farneze & d'Annibal Carrache. Dans l'appartement de la Reine, Jean Noeret a repréſenté Marie-Thereſe d'Autriche ſous diverſes attitudes, & Fouquieres l'a orné de différens payſages. L'appartement du rez-de-chauſſée a été décoré de peintures allégoriques à l'Hiſtoire de Louis XIV, par Pierre Mignard; les deſſus de portes du cabinet ſont de Franciſque Millet. L'autre appartement de plain-pied eſt orné de Tableaux, par Philippe de Champagne & ſon neveu. Les ſculptures de la chambre du Roi ſont de Girardon, & la corniche de Lérambert; le plafond

de la Salle des machines, ainſi que les appartemens de ce Palais, ſont ornés de ſculptures des plus habiles Artiſtes. Cette ſuperbe Salle a été conſtruite ſur les deſſins de Vigarani, Gentilhomme Italien.

PALAIS DU LUXEMBOURG.

Ce Palais, auſſi appellé Palais d'Orléans, eſt ſitué rue de Vaugirard, en face de la rue de Tournon. C'eſt, après le Louvre, le plus magnifique Palais de cette Ville. Il fut élevé par les ordres de Marie de Médicis, ſur les deſſins de Jacques Deſbroſſes. Son architecture eſt compoſée d'un ordre Toſcan qui regne dans tout le rez-de-chauſſée; le Dorique & l'Ionique ſont au-deſſus. Toute la façade eſt ornée de pilaſtres couplés. Les appartemens des deux pavillons ſe communiquent par une ſuperbe terraſſe, au milieu de laquelle eſt un petit Sallon rond ſurmonté d'un dôme de la plus élégante proportion, au-deſſus duquel eſt une lanterne.

Au deſſous de ce pavillon du milieu eſt l'entrée principale, ornée de quatre colonnes Doriques. Quatre grandes arcades, accompagnées chacune de quatre colonnes, éclairent le Sallon ſupérieur ſur chacune de ſes faces. Des deux côtés de la cour, qui eſt ſpacieuſe, ſont des arcades qui forment galeries couvertes au rez-de-chauſſée, & dont l'étage ſupérieur ſert de galeries aux appartemens. Une ſeconde cour, élevée en terraſſe ſur la premiere, ſert de cour d'honneur : on y monte par un grand perron. Au moyen de cette cour d'honneur, l'on ne peut arriver à l'eſcalier de ce Palais ſans être expoſé aux injures du temps.

Le principal corps-de-logis qui fait face à la cour, eſt flanqué dans les angles de quatre grands pavillons, & d'un corps avancé au milieu qui en fait un cinquieme. L'eſcalier & le paſſage pour le jardin ſont ſous ce pavillon. Au-deſſus des trois ouvertures qui communiquent à ce paſſage ſont

les

les buſtes de Henri IV, de Marie de Médicis, & de Louis XIII leur fils. Tous les entablemens autour des combles ſont ornés de baluſtrades ſoutenues de piédeſtaux qui regnent également par-tout. Les faces principales ſont ornées de frontons & figures couchées. Toute l'architecture de ce Palais eſt décorée de boſſages.

Ce Palais a été donné par le Roi à Monſieur, frere de Sa Majeſté, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1779. Ce Prince doit y faire beaucoup de changemens, mais les projets n'en ſont point encore arrêtés.

Il y avoit autrefois dans la galerie qui regne ſur l'aîle droite de la cour, vingt grands Tableaux peints par Rubens, où ce Peintre fameux avoit traité, ſous des figures allégoriques, l'Hiſtoire de Marie de Médicis. Tous ces Tableaux, ainſi que ceux de l'appartement qu'occupoit la feue Reine douairiere d'Eſpagne, ont été retirés de ce Palais depuis qu'il appartient à *Monſieur*, & doivent faire partie de la collection qui enrichira le Muſéum du Louvre.

Au fond de l'allée qui regne le long du Château à gauche, eſt un Monument d'architecture hydraulique digne de l'attention des Curieux. Cette perſpective eſt ornée ſur le devant de quatre colonnes ruſtiques chargées de congellations, avec un fleuve & une naïade ſur les entablemens en reſſaut, appuyés ſur des urnes d'où l'eau ſemble ſortir. Dans le milieu de l'attique qui couronne cet Edifice ſont les armes de France & de Médicis accolées enſemble.

Une baluſtrade de marbre blanc occupe le devant des terraſſes dont le parterre eſt entouré. Elle eſt ſi régulierément proportionnée, qu'elle eſt citée comme un modele parfait à imiter.

OBSERVATOIRE.

Ce bâtiment auſſi ſingulier que magnifique,

ſitué au-deſſus de la barriere Saint-Jacques, fut élevé en 1667, par ordre de Louis XIV, ſous le Miniſtere du célebre Colbert, ſur les deſſins de Claude Perrault. Dans cet Edifice, conſtruit par Jacques le Grand, on n'a employé ni fer ni bois: tout y eſt voûté.

Iſolé de tous côtés, ſes faces répondent aux quatre points cardinaux du Monde. Du côté du midi il eſt flanqué de deux tours pentagonales. Le pavillon quarré, qui eſt au milieu de la face ſeptentrionale, ſert d'entrée à ce Monument. Ce Pavillon eſt couronné d'un fronton, dans le tympan duquel ſont les armes de France, qui, avec les deux trophées aſtronomiques de la facade méridionale, ſont toute la ſculpture employée dans cet Edifice.

Dans l'intérieur, dont partie ſert de logement aux Mathématiciens entretenus par Sa Majeſté, l'on trouve de grandes Salles; dans l'une deſquelles étoit un grand nombre de machines inventées la plupart par des Membres de l'Académie Royale des Sciences, parmi leſquelles il y en avoit pluſieurs dues au génie de Claude Perrault: elles ont été depuis quelques années tranſportées au Jardin du Roi. Dans une autre Salle de la tour occidentale eſt une Carte univerſelle en cercle, deſſinée ſur le pavé par MM. de Chazelles & Sedillau, Académiciens, ſous la direction de M. Jean-Dominique de Caſſini. Ce planiſphere fut dreſſé ſur des obſervations aſtronomiques recueillies dans toutes les parties du monde. Cette Salle renferme deux miroirs ardens, dont l'un a été fait par Villette de Lyon, & l'autre par la Garouſte, Gentilhomme de Saint-Ceré. On y voit auſſi les Inſtrumens néceſſaires aux obſervations aſtronomiques & phyſiques, & pluſieurs autres machines induſtrieuſes, qui toutes méritent l'attention des Connoiſſeurs.

On a donné à une autre Salle le nom de la

Salle des ſecrets, parce qu'une perſonne parlant tout bas près d'un des murs de cette Chambre, ſe fait entendre à une autre perſonne placée près du mur oppoſé, ſans que ceux qui ſont au milieu de cette Chambre entendent rien de ce qu'ils ſe diſent.

Au nord & au midi de ce bâtiment ſont deux fentes ou embraſures pour l'obſervation des Aſtres.

Les Caves dans leſquelles on deſcend par 360 marches ſont profondes : l'eſcalier en vis eſt généralement eſtimé & fort hardi ; la rampe de fer qui regne tout le long eſt d'un beau travail. Il eſt vuide dans ſon milieu : ce vuide, en maniere de noyau, perce toutes les voûtes par le moyen d'ouvertures rondes d'environ 3 pieds de diametre. Le centre de ces ouvertures ſe trouvant à plomb ſur le centre du vuide de l'eſcalier, forme une eſpece de puits de 28 toiſes de profondeur, du fond duquel on peut voir la lumiere. Cette ouverture ſert à obſerver les degrés d'accélération de la chûte & deſcente des corps en l'air, pour les obſervations des barometres de plus de 80 pieds de longueur. C'eſt auſſi de ce ſouterrein que les Aſtronomes obſervent le jour, les Etoiles & le mouvement des Planetes. Ce ſouterrein conduit auſſi à plus de 50 rues, la plupart taillées dans le roc, dont une ſe trouve directement ſous l'Egliſe Paroiſſiale de S. Jacques du Haut-Pas. Toutes ces rues forment une eſpece de labyrinthe, dont partie, revêtue de maçonnerie, eſt couverte du ciel naturel de la carriere. On a pratiqué dans ces carrieres des chambres pour éprouver ſi les grains & fruits pourroient s'y conſerver, & pour connoître les différentes qualités de l'air enfermé & de l'air libre. On y a fait auſſi une infinité d'expériences pour découvrir les effets divers produits par les différens degrés de l'humide, du ſec, du chaud & du froid. Il y a une de ces caves où l'eau ſe pétrifie en filtrant à travers le roc qui en forme le ciel.

Une grande eſplanade, relevée en terraſſe, regne ſur ce bâtiment : elle eſt pavée de pierres à fuſil, taillées en cube de 3 pouces d'épaiſſeur. Sur cette terraſſe eſt un mât qui porte une lunette de 34 pieds de longueur.

LE PALAIS, *en la Cité.*

Les premiers Rois de la Race Carlovingienne firent, ſuivant les apparences, peu de ſéjour à Paris. Louis & Carloman paroiſſent être les derniers qui y réſiderent. Mais expoſés aux fréquentes incurſions des Normands dans le Palais des Thermes, ſitué hors de la Ville, Eudes & les Princes ſuivans chercherent les moyens de ſe mettre à l'abri de leurs inſultes, en transférant leur demeure dans la Cité, & en faiſant bâtir ce que nous nommons aujourd'hui le Palais. Commencé vers le neuvieme ſiecle par les ancêtres de Hugues Capet, il fut ſucceſſivement augmenté par les Rois Robert, S. Louis & Philippe-le-Bel. Lorſque Charles V abandonna ce Palais pour aller occuper l'Hôtel de S. Pol qu'il avoit fait bâtir, ce n'étoit, dit M. de Saint-Foix, qu'un aſſemblage de groſſes tours qui communiquoient les unes aux autres par des galeries, dont la vue s'étendoit ſur les Villages d'Iſſy, Meudon & Saint-Cloud. Son Jardin, nommé Jardin du Roi, occupoit le terrein où ſont aujourd'hui les Cours neuve & Lamoignon. Ce Jardin à l'endroit où eſt aujourd'hui la rue du Harlai, étoit ſéparé, par un bras de riviere, de deux petites iſles que l'on joignit l'une à l'autre, & ſur leſquelles on commença en 1608 à bâtir la Place Dauphine.

La grande Salle rétablie en 1622 (1) ſur les

(1) C'étoit dans cette grande Salle que nos Rois recevoient autrefois les Ambaſſadeurs, qu'ils donnoient des feſtins publics, & que l'on faiſoit les noces des Enfans de France. Elle étoit ornée de ſtatues de nos Rois, à commencer par Pharamond : une inſcription au-deſſus de

deſſins de Jacques de Broſſe, voûtée avec une ſuite d'arcades ſoutenues par de gros piliers, eſt eſtimée des Connoiſſeurs pour la beauté, la ſingularité & la ſolidité de ſon architecture.

Le Parlement & les autres Cours Supérieures, chargés de la Juſtice diſtributive, s'aſſemblent dans les Salles adjacentes.

La Grand'Chambre a été conſtruite ſous le regne de S. Louis, réparée ſous Louis XII, & décorée en 1722 par Germain Boffrand, habile Architecte. Sur la cheminée eſt un bas-relief, par Couſtou le jeune, repréſentant Louis XV entre la Vérité & la Juſtice : les trophées de métal doré qui l'accompagnent, ſont de Rouſſeau. On doit remarquer la conſtruction du plafond de cette Salle, fait de placages de bois de chêne, qui ſe terminent en cul-de-lampe, le tout chargé d'ornement & travaillé avec beaucoup de délicateſſe. Dans la IIIe. Chambre des Enquêtes l'on voit la Femme adultere, peinte par Bourdon ; Suſanne, par le Brun ; & le plafond repréſentant le Jugement dernier, peint par Simon Vouet. Dans la Ire. Chambre des Enquêtes, un Crucifix, par Euſtache le Sueur. Le plafond de la IIe Chambre des Enquêtes, par Bon Boulongne.

L'arcade qui conduit à l'Hôtel du Premier Préſident, eſt ornée de quatorze maſques, ſculptés par Jean Gougeon. L'Edifice de la Chambre des Comptes eſt de Gabriel le pere. Les figures qui ſont ſur la porte ſont d'Adam le Cadet. L'eſcalier eſt fort eſtimé.

L'incendie du 10 Janvier 1776 ayant conſumé toute la partie du Palais qui s'étendoit depuis la

---

chacune, annonçoit le nom, la durée du regne, & l'année de la mort. A l'un des bouts de cette Salle étoit une table de marbre d'un ſeul morceau, qui en occupoit preſque toute la largeur. Elle fut briſée lors de l'incendie de 1618, qui conſuma entiérement cette Salle, reconſtruite en 1622 par de Broſſe.

Galerie des Priſonniers juſqu'à la Sainte-Chapelle excluſivement, il fut queſtion d'abattre les décombres, & de faire dans cette partie un bâtiment dont la ſolidité annonçât l'importance. Nous allons en donner la deſcription d'après la note qui nous en a été communiquée par l'Architecte habile qui en a conçu le plan.

Le *Monument du Palais de Juſtice*, élevé ſous le regne de Louis XVI, ſous la conduite & ſur les deſſins de M. Deſmaiſons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Architecte de Sa Majeſté & de ſon Académie d'Architecture, d'ordre Dorique, forme le fond de la Cour du Mai, & eſt decoré dans ſon milieu par un avant-corps ſupporté par quatre colonnes. Au deſſus de l'entablement regne une baluſtrade, derriere laquelle ſont les combles, dont le milieu eſt interrompu par un acrotere & gradins en pierre ſoutenant un dôme quarré de la plus belle proportion. A la naiſſance de ce dôme ſont les Armes de France ſoutenues par deux Anges, groupe de M. Pajou, Sculpteur du Roi, Tréſorier de l'Académie. Les quatre autres figures, poſées ſur les ſocles de la baluſtrade de l'avant-corps, repréſentent la Force & l'Abondance, la Juſtice & la Prudence : les deux premieres par M. Berruer, & les deux autres par M. le Comte, tous deux Sculpteurs du Roi.

Un perron de 17 pieds de haut, diviſé en trois parties par deux paillers, conduira à cet avant-corps, dont il occupera la façade : les premieres marches auront 60 pieds dans leur largeur. Sur les côtés, deux grandes arcades ornées de refends communiqueront aux cours qui ſont derriere ce bâtiment, & ſerviront d'entrées, l'une à l'Election qui occupera le rez-de-chauſſée du côté de la Sainte-Chapelle, & l'autre, du côté de la grande Salle, à la Conciergerie, qui aura quelques pieces deſtinées à ſon uſage dans le rez-de-chauſſée de cette partie. Ce perron conduira au premier étage

formant la Galerie appellée Merciere, aboutiſſant d'un côté à la Salle des Procureurs, en face de l'entrée de la Grand'Chambre du Parlement; à la Galerie Dauphine, & à celle appellée des Priſonniers (1). La réunion de ces quatre Galeries ſe fait par un veſtibule dont l'enſemble fait le plus grand effet. Du côté oppoſé, vers la Sainte-Chapelle, eſt un rond-point terminé par une rotonde éclairée du haut; dans le point milieu de la partie circulaire, eſt une niche pour y placer une ſtatue. Cette rotonde conduit au porche de la Sainte-Chapelle, & au paſſage de M. le premier Préſident.

Au-deſſus de la Galerie Merciere ſeront les Chambres de la Cour des Aides, le Parquet des Gens du Roi, Cabinets & Greffes; & parderriere, les Eaux & Forêts, la Chambre de la Maçonnerie, & tout ce qui a rapport à ces Juriſdictions. Dans les combles qui ſont voûtés, ſeront dépoſées les minutes de la Cour des Aides.

Ce Monument contient quatre voûtes à l'aplomb les unes des autres, & faites avec tout l'art poſſible.

La Tour de Montgommeri, qui étoit derriere ce Monument, ayant été ſupprimée & démolie, on a conſtruit dans cette partie un Préau & des Bâtimens particuliers pour ſéparer les hommes d'avec les femmes à la Conciergerie.

Au-deſſus de l'archivolte de l'entrée de la Galerie Merciere, dans la Salle des Procureurs & en face de l'entrée de la Grand'Chambre, eſt le Médaillon de Louis XVI, couronné d'olivier, pour déſigner la douceur de ſon gouvernement & la paix procurée à ſes ſujets par le rétabliſſement de ſon Parlement. Ce Médaillon, placé ſur le Bouclier de Minerve, caractériſe la ſageſſe & les ver-

(1) Cette Galerie a été conſtruite par M. Couture, Architecte du Roi, qui a auſſi fait la Salle de la Chancellerie & l'eſcalier qui conduit à la Chambre des Requêtes.

tus de cet auguſte Monarque. Les guirlandes de laurier qui le ſuſpendent à un faiſceau, ſymbole de la force, ſont un emblême relatif à la réunion des Cours Souveraines, qui forment la baſe de l'Etat par le maintien des Loix. D'un côté eſt l'Eloquence, & de l'autre l'Etude des Loix, figures de ſept pieds de proportion. Tout ce grouppe a été compoſé & exécuté par M. Lecomte, Sculpteur du Roi, dont on a admiré la belle Statue en marbre de Fénélon à l'avant-derniere expoſition de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Le Bâtiment principal de la cour du Mai, eſt flanqué de deux aîles formant Galeries. Celle qui ſe prolonge ſur le côté de la grande Salle, s'appelle la Galerie Dauphine, terminée par un grand eſcalier à deux rampes, pour conduire à couvert dans la grande Salle dite des Procureurs. L'autre régnant le long de la Sainte-Chapelle, contiendra deux Sacriſties, les pieces du Tréſor & les archives, & a dans ſon rez-de-chauſſée trois arcades qui communiqueront de la cour du Mai à celle de la Sainte-Chapelle.

Ces deux aîles ou Galeries ſeront terminées par deux Pavillons ſur la rue de la Barillerie. Ces Pavillons auront pour décoration à leur extrémité, quatre colonnes Doriques, & s'aligneront aux Ponts au Change & Saint-Michel. Une grille de vingt toiſes de face, entre ces deux Pavillons, fermera cette cour & laiſſera tout ce Monument à découvert.

Les anciens bâtimens faiſant l'enceinte actuelle du Palais ſur la rue de la Barillerie, étant abattus, formeront une place en avant de cette grille, où viendra aboutir la rue de la vieille Draperie.

MOULINS A EAU.

Il y a ſur la riviere pluſieurs Moulins conſtruits

ſur des bateaux, dont la mécanique eſt mue par le courant de l'eau.

On en trouve beaucoup, en remontant la Marne, qui ſont très-pittoreſques ; les Curieux doivent aller voir ceux de Corbeil, à ſept lieues de Paris.

MOULINS A VENT.

Toutes les hauteurs qui avoiſinent cette Ville ſont garnies de Moulins à vent.

MUSÉE, *rue Sainte-Avoie.*

C'eſt à M. Pilatre de Rozier, Intendant des Cabinets de Phyſique, de Chymie & d'Hiſtoire Naturelle de Monſieur, en ſon Palais du Luxembourg, attaché au ſervice de Madame, Membre de pluſieurs Académies Nationales & Etrangeres, &c., que l'on doit l'établiſſement de ce Muſée, autoriſé par le Gouvernement, ſous la protection de Monſieur & de Madame.

Le Commerce & toutes les claſſes de Citoyens retireront des avantages précieux de cet établiſſement important, ſitué dans un vaſte Hôtel, rue Sainte-Avoie, vis-à-vis la rue du Plâtre.

Moyennant trois louis par année, on a droit de ſuivre tous les Cours qui s'y feront, de ſe ſervir des machines & des livres, & d'aſſiſter aux Aſſemblées qui s'y tiendront journellement depuis cinq heures juſqu'à huit.

On y trouve des Cabinets d'étude très-commodes pour les perſonnes qui deſireront travailler ſéparément.

Un Laboratoire décoré de tous les vaiſſeaux, appareils & uſtenſiles de Chymie les plus complets.

Une Salle contenant les machines & inſtrumens de Phyſique les mieux proportionnés.

Dans une autre, la collection des Ouvrages les plus eſtimés, tant ſur les Arts que ſur les Sciences, ainſi que les Ouvrages périodiques ſur ces matieres.

Entre les Salles d'Aſſemblées, il y en a une deſ-

tinée à recevoir les Machines & Ouvrages curieux, qu'on deſire faire connoître gratuitement aux Savans & aux Amateurs: on y peut auſſi dépoſer les étoffes & tout ce qui doit mériter l'attention des Chymiſtes & des Artiſtes.

Les objets plus volumineux, tels que Voitures, Pompes & autres inventions utiles & agréables, ſont placés ſous des angars deſtinés pour cela.

Pour enſeigner aux Commençans à faire uſage des Machines, & leur en démontrer les applications, on a fait choix de pluſieurs Profeſſeurs, qui, chaque année, feront des Cours ſur les objets ſuivans.

1°. Un Cours Phyſico-Chymique, ſervant d'introduction aux Arts & Métiers, dans lequel on fera connoître l'Hiſtoire naturelle des ſubſtances qu'on y emploie.

2°. Un Cours Phyſico-Mathématique Expérimental.

3°. Un Cours d'Aſtronomie.

Ces deux Cours ſeront faits par M. Wallot, Aſtronome de l'Obſervatoire, Correſpondant de l'Académie des Sciences, & Membre de celle de Manheim.

4°. Un Cours ſur la Fabrication des Etoffes, les Teintures & les Apprêts; on y enſeignera, outre les procédés de la Teinture, les moyens de reconnoître, par différens débouillis, les couleurs de bon ou de faux teint; on y rectifiera les manipulations ſi utiles dans cet Art important.

5°. Un Cours d'Anatomie, dans lequel on démontrera ſon utilité dans la Sculpture & la Peinture, par M. Sue, Profeſſeur d'Anatomie; on joindra auſſi à ce Cours les connoiſſances Phyſiologiques néceſſaires à un Amateur.

6°. Un Cours de Langue Angloiſe, par M. le Noir.

7°. Un cours de Langue Italienne, par M. l'Abbé Curioni.

8°. Un Cours d'Hiſtoire Naturelle, par M. Chappon, Docteur en Médecine.

9°. Un Cours de Chymie Expérimentale, par M. Pilatre de Rozier.

10°. Un Cours d'Hippiatrique, par M. Flandrin, Profeſſeur Penſionné par le Roi.

11°. Un Cours pour la connoiſſance extérieure des Animaux, par M. Vincent, Profeſſeur.

Aucun établiſſement ne préſente autant de reſſources que ce Muſée, qui reçoit des ſecours des Cabinets de l'Obſervatoire Royal pour la Phyſique & l'Aſtronomie; de l'Ecole Royale Vétérinaire pour l'Hippiatrique, & du Cabinet de M. Sue, pour la partie Anatomique.

Meſſieurs les Souſcripteurs auront le droit de faire entrer une perſonne. Meſſieurs les Académiciens y auront leurs entrées, & auront en outre l'avantage de faire entrer aux Aſſemblées autant de perſonnes qu'ils voudront.

On doit s'adreſſer pour ſouſcrire, à M. Pilatre de Rozier, Hôtel du Muſée.

MUSÉE DE PARIS, *rue Dauphine.*

Ce Muſée eſt une aſſociation de perſonnes connues, qui cultivent, par état & par goût, les Sciences, les Belles-Lettres & les Beaux-Arts. Il s'eſt formé à Paris depuis plus de dix-huit mois; l'objet principal de ſes Membres eſt de s'éclairer réciproquement de leurs lumieres, & de publier un jour leurs Tranſactions ou Mémoires. Cette Société, qui jouit de l'avantage d'avoir une correſpondance des plus étendues & des mieux compoſées, s'eſt attaché des Interpretes pour toutes les Langues vivantes. Elle a choiſi pour ſon emblême, une Ruche, autour de laquelle on voit voltiger un grand nombre d'Abeilles, avec ces mots: *Labor intùs & extrà;* & dans l'Exergue: *Muſeum Pariſienſe, anno* 1780.

A l'exception de la Théologie & de l'Econo-

mie Politique, elle embraſſe toute les Sciences, ainſi que les Arts utiles & agréables.

M. Court de Gebelin en eſt le Directeur, & M. de la Dixmerie, le Secrétaire.

NAZARETH (Les Peres de).

CES Peres ou Religieux Pénitens du tiers-Ordre (1) de Saint-François ont leur Egliſe rue du Temple, & leur Maiſon rue Neuve-Saint-Laurent. Leur établiſſement dans cette Ville date de 1613; leur Egliſe fut achevée en 1632. L'Annonciation qui eſt ſur le maître-Autel, eſt de le Brun. Le cœur du Chancelier Séguier, leur principal fondateur, eſt dépoſé dans le caveau d'une Chapelle deſtinée pour la ſépulture de cette famille. Les ſculptures de la Chapelle de la Vierge ſont de Pineau. Dans la ſeconde Chapelle à gauche eſt un Tableau de Marthe & de Marie, peint par Jouvenet, & très-eſtimé.

NICOLAS-DES-CHAMPS (Saint).

Cette Paroiſſe, ſituée rue Saint-Martin, n'étoit originairement qu'une Chapelle ſous le titre de Saint-Nicolas, deſtinée pour les Domeſtiques du Couvent de Saint-Martin-des-Champs & pour les perſonnes qui vinrent s'établir ſur ſon territoire. Son éreſtion en Cure paroît être de 1184. On y fit des augmentations de ſiecle en ſiecle. Cette Egliſe eſt toujours reſtée dans la dépendance des Prieur & Religieux de Saint-Martin qui en ſont Curés primitifs; & en cette qualité le Prieur a la nomination de cette Cure.

(1) Le tiers-Ordre a été ainſi nommé, parce que ce fut le troiſieme que Saint François d'Aſſiſe inſtitua en 1221 en faveur des perſonnes des deux ſexes, qui, ſans s'aſſujettir à aucuns vœux, vouloient mener une vie pénitente & chrétienne.

Le maître-Autel eſt d'une belle ordonnance & décoré de deux ordres d'architecture. Le Tableau qui repréſente la Sainte-Vierge montant au Ciel eſt de Vouet : & les Anges de ſtuck, par Sarraſin.

La chaire du Prédicateur eſt conſidérée comme une des plus belles de Paris. La Chapelle de la Communion, adoſſée au maître-Autel, a été décorée depuis quelques années ſur les deſſins de M. Boullan, Architecte. L'architecture réelle s'y trouve mariée avec beaucoup d'art avec l'architecture peinte du Tableau repréſentant Saint Charles Borromée donnant la Communion aux peſtiférés, peint par M. Godefroy, jeune Artiſte qui donne de grandes eſpérances.

A un des piliers de la Chapelle de la Vierge eſt un petit monument fait par Laurent Magnier, pour lui, ſa femme & ſa fille. Dans les Chapelles de Brieff, d'Ormeſſon & de Montmort, ſont trois beaux monumens à la mémoire de ces familles. Les Connoiſſeurs admirent les ſculptures du portail latéral de cette Egliſe.

NICOLAS-DU-CHARDONNET (Saint) (1).

Cette Egliſe, rue Saint-Victor, étoit déjà Paroiſſiale dès l'année 1243. Comme elle tomboit en ruine, on en conſtruiſit une nouvelle en 1656, à côté de l'ancienne, & dans une direction oppoſée. Elle fut bénite en 1667, avant d'être finie, par M. de Perefixe, alors Archevêque de Paris. Les bâtimens interrompus pendant quelque temps furent repris en 1705 & achevés en 1709, à la réſerve du portail qui reſte encore à faire.

Cette Egliſe renferme d'excellens Tableaux &

(1) Cette Egliſe doit le nom de Chardonnet, au territoire ſur lequel elle fut conſtruite originairement, qui étoit rempli de chardons, & au fief du Chardonnet qui s'étendoit de ce côté entre la Seine & la Bievre.

plus vaſtes Edifices de l'Europe, dont la ſolidité eſt aſſurée dans tout ſon pourtour par des arc-boutans, à ſoixante-cinq toiſes de long, vingt-quatre de large, dix-ſept de haut, & eſt ſoutenu par cent vingt piliers. Les deux tours ont chacune trente-quatre toiſes de haut; on monte à leurs plate-formes par un eſcalier de trois cents quatre-vingt-neuf marches. Elles renferment neuf cloches, ſept dans celle du ſeptentrion, & deux dans celle du midi, extraordinaires par leur groſſeur, & appellées bourdons. Du haut de ces tours on découvre tout Paris & les environs.

Le portail de cette Egliſe, à laquelle on montoit treize marches il y a deux ſiecles, eſt compoſé de trois grandes portes en enfoncement, chargées de quantité de figures ſculptées ſelon la maniere groſſiere du douzieme ſiecle. Au-deſſus regne une galerie ſur toute la largeur du frontiſpice, où ſont vingt-huit Statues des Rois de France, depuis Childebert premier juſqu'à Philippe Auguſte : elles ont chacune quatorze pieds de haut. L'intérieur de cette Egliſe a été reblanchie aux frais de M. l'Abbé de la Fage, Chanoine de cette Egliſe, & repavée en carreaux de marbre donnés par le Roi. On a fait des embelliſſemens aux trois portes principales & aux deux collatérales, ſur les deſſins de feu M. Soufflot.

En entrant dans cette Egliſe on remarque une colonne qui eſt adoſſée au premier pilier à main droite, ſur laquelle eſt la figure d'Antoine des Eſſarts, Chevalier, Chambellan de Charles VI, repréſenté armé de toutes pieces, à genoux, & qui ſemble prier Saint Chriſtophe, dont la Statue coloſſale, adoſſée au pilier ſuivant, fut élevée à ſes frais. Ces ſortes de coloſſes furent faits dans les temps d'aſſoupiſſement de l'eſprit humain, où l'on croyoit que l'on ne pouvoit mourir de mort ſubite ſi l'on avoit vu une figure de Saint

Chriſtophe : c'eſt pour cela qu'on les mettoit près de la porte, & qu'on leur donnoit une grandeur démeſurée, afin qu'on les vît, pour ainſi dire, malgré qu'on en eût. Il y en avoit une autrefois dans l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, giganteſque par rapport à celle de Paris, que l'on a abattue il y a quelques années. L'on doit eſpérer que celle-ci aura le même ſort.

Les piliers de la nef, & même pluſieurs des Chapelles de ce vaſte Temple, ſont ornés de Tableaux de onze à douze pieds de haut, que la Communauté des Orfevres donnoit tous les ans le premier jour du mois de Mai, & qu'elle ne donne plus depuis 1707.

Pour bien voir ces Tableaux de la nef, le vrai point de vue eſt du deſſous des bas côtés.

Le premier, que l'on voit à gauche en entrant, repréſente Notre-Seigneur chez Marthe & Marie, par Simpol, en 1704.

Le ſecond, la Multiplication des Pains, peint en 1696 par Jean Chriſtophe.

Le troiſieme, la vocation de Saint-Pierre & de Saint-André, par Michel Corneille, en 1672.

Le quatrieme, les Vendeurs chaſſés du Temple, par Claude Hallé, en 1687.

Le cinquieme, Notre-Seigneur guériſſant le Paralytique, peint en 1673 par Jean Jouvenet, a été gravé par Vermeulen.

Le ſixieme, l'Entretien de Notre-Seigneur avec la Samaritaine, par Louis Boulongne, en 1695.

Le ſeptieme, le Centenier proſterné aux pieds du Sauveur, peint en 1686 par le même Louis Boulongne.

Le huitieme, Jéſus-Chriſt guériſſant le Paralytique ſur le bord de la Piſcine, par Bon Boulongne, en 1678.

En recommençant par le bas de la Nef à droite :

Le premier, Saint Pierre guériſſant le Boiteux, peint en 1703 par D. Sylveſtre.

Le ſecond, Saint Pierre délivré de priſon, par Jean-Baptiſte Corneille, en 1679, a été gravé par Picard le Romain.

Le troiſieme, le Départ de Saint Paul de Milet pour Jéruſalem, par Galloche, en 1705.

Le quatrieme, le Martyre de Saint Simon en Perſe, par Louis Boulongne le pere, en 1648.

Le cinquieme, le Martyre de Saint Jean l'Evangéliſte près la Porte Latine de Rome, peint en 1662 par Claude Hallé le pere, a été gravé par Coſſin.

Le ſixieme, l'Apparition de Jéſus-Chriſt à Saint Pierre, par Jérôme Sourlai, en 1664, a été gravé par Abraham Boſſe.

Ce Tableau, quoique ſigné Sourlai, paroît être de Mignard, & décele plutôt le talent de ce grand Maître que celui de Sourlai ſon Eleve, dont on ne connoît point d'autre Ouvrage.

Le ſeptieme, Saint Pierre reſſuſcitant la veuve Tabithe, peint en 1652 par Louis Tételin, a été gravé par Boſſe.

Dans le huitieme, Saint Paul, par la force de ſes prédications, oblige les Gentils à brûler leurs livres de magie. Ce Tableau, peint en 1649 par Euſtache le Sueur, à l'âge de trente-deux ans, a été gravé par Etienne Picard le Romain. C'eſt un de ces Ouvrages ſublimes qui font époque dans les Arts. Il eſt une ſorte de célébrité dont on ne connoît point l'enfance; le Sueur en eſt un exemple, puiſque l'on voit peu d'Ouvrages foibles de ce Maître. Raphaël & lui ont des rapports ſi directs, tant par leur mérite prématuré & leur maniere de faire, que par la briéveté de leur carriere, étant morts, l'un à trente-ſept ans, & l'autre à trente-huit, qu'on eſt tenté de les comparer: auſſi l'a-t'on nommé le Raphaël François. Le premier, au centre du reſte des reſſources de l'Art, qu'il puiſa dans l'antique, en forma la baſe de ſon talent. La privation de ces moyens n'arrêta pas le génie

du ſecond, qui, non moins porté à la correction que l'autre, a créé lui-même le talent qui l'immortaliſe. Ce Tableau en eſt une preuve convaincante.

Pouvoit-on concevoir un plan plus net, prendre un parti plus grand, entendre mieux le développement perſpectif de ſa ſcene? On a peine à croire que la figure de Saint Paul, qui paroît à ſon point de vue de grandeur naturelle, ſur le ſecond plan, n'ait que quatre pieds & demi de proportion, & un pied de moins que la Figure du premier plan: réſultat merveilleux de la correction de ſa perſpective. Quel contraſte dans les caracteres! juſqu'à cet Eſclave Phrygien, qui ſe trouve oppoſé à la majeſté des Figures principales! Quelle variété d'âge, de condition, de forme! La tête de Saint Paul, animée d'un zele éloquent & perſuaſif, l'action véhémente du Converti qui déchire ce livre, l'attention de celui qui écoute, & l'application de celui qui écrit, donnent à connoître que tout y eſt combiné & médité pour l'expreſſion du ſujet. L'exécution en eſt précieuſe, & les extrémités terminées avec une fermeté qui fait diſparoître la peine d'un fini recherché; la chaleur de l'air qui regne dans ce Tableau dénote le climat d'Epheſe. Tant de perfections réunies feroient regarder à juſte titre le Sueur, dans ce Tableau, comme l'égal de Raphael, ſi ce Prince des Peintres Italiens n'avoit paru le premier. C'eſt le plus beau Tableau de ce Maître, & ſans contredit un des plus beaux de l'Europe.

Ces Tableaux, ainſi que ceux de la croiſée dont nous allons rendre compte, viennent d'être reſtaurés entiérement ſous la direction de M. Godefroid, Peintre, & ancien Penſionnaire du Roi à Rome, qui a employé dans cette reſtauration toute l'intelligence poſſible, ainſi que la plus grande célérité. Il a fait une deſcription détaillée de ces Tableaux & du mérite des Maîtres qui les

ont peints, deſcription que nous euſſions copiée en entier, ſi la crainte d'être trop longs ne nous eût arrêtés; mais nous n'avons pu nous refuſer à citer ce qu'il dit du Tableau de le Sueur & du parallele qu'il fait de ce Maître habile avec Raphaël. Cet article eſt ſavamment fait. Il ſeroit à deſirer que tous ceux qui diſſertent ſur les Arts, écriviſſent avec de pareilles connoiſſances & avec autant de goût.

Cette deſcription imprimée ſe trouve chez la veuve Hériſſant, Libraire, rue Notre-Dame.

En tournant vers la croiſée du côté de l'Archevêché, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, le Vœu de Louis XIII, repréſenté par une Notre-Dame de Pitié; le Roi à genoux, vêtu de ſes habits royaux, préſente ſa Couronne à la Vierge, & met ſa perſonne & ſon Royaume ſous ſa protection. Ce Tableau a été peint en 1638 par Philippe de Champagne, & eſt un des plus terminés de ce Maître.

De ſuite, à côté & un peu plus bas vis-à-vis de la Chapelle, S. Paul & Sillas flagellés dans la Ville de Philippe en Macédoine, par ordre des Magiſtrats; peint en 1655 par Louis Tételin, Eleve de Simon Vouet.

Au-deſſus, S. André à genoux devant ſa croix; peint en 1670 par Jacques Blanchard.

Sur la même ligne, en tournant ſur la façade de la croiſée, l'Apôtre S. Jacques conduit au Martyre; peint en 1661 par Noël Coypel le pere.

De ſuite ſur la même hauteur, la Femme affligée d'un flux de ſang, guérie par Jéſus-Chriſt; peint en 1708, par Cazes.

A côté, S. Paul lapidé à Liſtres, peint en 1667 par Jean-Baptiſte Champagne le neveu. Ce Tableau a été gravé par Coſſin.

Au-deſſus de la Chapelle, S. Pierre prêchant à Jéruſalem; peint en 1642 par Charles Poërſon le pere.

A l'autre croiſée du côté du Cloître, la Deſcente du S. Eſprit ſur les Apôtres, peint par Blanchard en 1634, a été gravée par Regneſſon.

A côté, vis-à-vis la Chapelle de S. Marcel, S. Paul guériſſant un Boiteux; peint en 1644 par Michel Corneille, & gravé par Poilly.

Au-deſſus, l'Enlévement de S. Philippe; peint en 1663 par Thomas Blanchet.

De ſuite, en tournant à la même hauteur, le Martyre de S. Etienne; peint en 1651 par Charles le Brun, a été gravé par Gérard Audran.

Le Martyre de S. Pierre, peint par Sebaſtien Bourdon en 1643.

Le Martyre de S. André, peint par Charles le Brun, a été gravé par Etienne Picard.

Au-deſſus de la Chapelle, la Converſion de S. Paul, peint en 1637 par Laurent de la Hire, a été gravé par lui-même.

Meſſieurs du Chapitre n'ont rien épargné pour remettre ſous les yeux de la Nation une des plus belles époques de la Peinture en France, dans un ſiecle où des occaſions fréquentes exerçoient tous les Arts.

Au dernier pilier de la Nef à droite, ſe voit la Statue équeſtre de Philippe-le-Bel, poſée ſur deux colonnes. Ce Prince eſt repréſenté dans le même état où il fut ſurpris par les Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle en 1304, n'ayant d'autres armes que ſon caſque & ſon épée. Il ſoutint avec vingt Gentilshommes ſeulement le choc d'une armée entiere, donna à ſes troupes le temps de ſe reconnoître, & gagna une victoire complette. De retour à Paris, il s'acquitta du vœu qu'il avoit fait au moment de l'attaque, en fondant une rente de 100 liv. à l'Egliſe Notre-Dame, & y faiſant ériger la Statue équeſtre dont eſt ici queſtion.

Dans le Chœur, le premier à droite, une Annonciation, par Hallé; le ſecond, la Viſitation

de la Vierge, appellée le *Magnificat*, chef-d'œuvre de Jouvenet, qu'il peignit de la main gauche, étant devenu paralytique de la droite ; le troiſieme, la Nativité de Notre Seigneur ; & le quatrieme, l'Adoration des Mages ; tous deux peints par la Foſſe.

De l'autre côté à gauche, le premier, la Préſentation au Temple, par Louis Boulongne ; le deuxieme, une Fuite en Egypte ; le troiſieme, Notre-Seigneur au milieu des Docteurs ; & le quatrieme, l'Aſſomption de la Vierge, ſont d'Antoine Coypel.

Dans la Chapelle Ste-Anne, une Préſentation de la Vierge au Temple, par Vouet ; dans celle de S. Barthelemi, le Martyre de ce Saint, par Baugin ; dans celle de S. Pierre, la mort de la Vierge, par Pouſſin ; dans celle de Vintimille, S. Charles-Borromée, par Carle Vanloo, & vis-à-vis un S. Pierre délivré de priſon, peint par Vouet ; dans la Chapelle de Noailles, dont la décoration a été ordonnée & conduite par de Boffrand : ſur l'Autel eſt un bas-relief de métal doré repréſentant l'Aſſomption de la Vierge, par Fremin ; le Tableau de l'Arrivée des Saintes Femmes au tombeau de Notre-Seigneur, a été peint par Natoire ; dans celle de Sainte-Catherine, cette Sainte, par M. Vien, Peintre du Roi, ancien Directeur de ſon Académie à Rome ; dans la Chapelle ſuivante, Sainte-Marie Egyptienne, par Baugin.

Dans la Salle du Chapitre, la Naiſſance de la Vierge, ſa Préſentation au Temple, ſon Mariage, l'Annonciation & ſon Couronnement, cinq Tableaux, tous peints par Philippe de Champagne.

Toutes les ſculptures & ornemens du Chœur ſont de Vaſſé pere. A droite, près l'Autel, ſont les Vertus, ſavoir, la Charité & la Perſévérance, par Poultier ; la Prudence & la Tempérance, par Fremin ; l'Innocence & l'Humilité, par Pierre le

Pautre. A gauche, la Foi & l'Eſpérance, par le Moyne pere; la Virginité & la Pureté, par Thierry; la Juſtice & la Force, par Bertrand. Aux piliers des arcades qui forment le rond-point du Sanctuaire, ſix Anges de plomb doré, de grandeur naturelle, ſur des culs-de-lampe de marbre blanc. Aux deux côtés, les deux Statues en marbre blanc, grandes comme nature, de Louis XIII & de Louis XIV, par Guillaume Couſtou & Coizevox. Dans la niche qui forme l'arcade du milieu, derriere l'Autel, eſt un groupe de marbre blanc, compoſé de quatre figures faites par Nicolas Couſtou, qui ſont la figure de la Vierge aſſiſe, les bras étendus & les yeux en larmes levés vers le Ciel, ayant ſur ſes genoux le corps de Jéſus-Chriſt; à ſes côtés ſont deux Anges: l'un à genoux ſoutient la main droite de Notre-Seigneur, & l'autre tient la Couronne d'épines: derriere la Vierge eſt une grande Croix de marbre blanc, deſſus laquelle eſt le linceuil. Ce Morceau, d'une grande beauté, a toute l'expreſſion & la vérité des caracteres. L'Autel, de marbre d'Egypte, a la forme d'un tombeau antique, dont le devant eſt orné d'un bas-relief de bronze doré d'or moulu, repréſentant Notre-Seigneur au tombeau. Des deux côtés de l'Autel, ſur des enroulemens de marbre blanc, ſont deux Anges en adoration, ſculptés par Cayot. La Croix & les ſix Chandeliers d'argent qui ſont ſur l'Autel, ſont un ouvrage admirable de Baſlin. Le Sanctuaire, élevé par ſept degrés d'un très-beau marbre, eſt entouré de deux baluſtrades ceintrées, dont les tablettes, ſocles & piédeſtaux ſont de marbre rance, & les baluſtres de bronze doré. On doit encore admirer l'Aigle doré, exécuté par Dupleſſis, Fondeur du Roi, & le ſuperbe Candelabre d'argent peſant 320 marcs, fait par Baſlin, & donné par la Reine Anne d'Autriche.

La boiſerie du Chœur, ornée de bas-reliefs,

par Goullon, ainſi que les deux Chaires Epiſcopales & les Stales, méritent l'attention des Curieux. Les Portes du Chœur ſont ornées de grilles d'un travail précieux.

Dans la croiſée, à chaque côté de la principale porte du Chœur, ſont deux Chapelles fort ornées, & adoſſées au Jubé. Celle de la Vierge eſt à droite, elle eſt toute en marbre, décorée de ſculptures & de bronze doré, ainſi que celle de S. Denis qui eſt à gauche. La Statue de la Vierge en marbre blanc eſt de Vaſſé, & celle de S. Denis par Couſtou l'aîné. Le Lampadaire d'argent, compoſé de ſept lampes, qui eſt devant la Chapelle de la Vierge, eſt l'ouvrage du fameux Baſlin, Orfevre du Roi, & eſt un don de Louis XIV & de Marie Thérese d'Autriche ſa femme : elles ſont entretenues par la Ville.

Dans la Chapelle des Urſins ſe voit un Tombeau de pierre élevé d'environ deux pieds, ſur lequel ſont agenouillées les Statues de Jean Jouvenel, repréſenté l'épée au côté, vêtu d'une cotte d'armes armoiriée devant & derriere, & de Michelle de Vitry ſa femme ; le premier, mort en 1431, & ſa femme, en 1456. Au-deſſus eſt un grand Tableau, où ils ſont peints avec onze de leurs enfans, tous habillés ſelon la mode de ce temps-là.

Dans la Chapelle d'Harcourt, décorée en marbre, dans le genre antique, d'après les deſſins de M. Petitot, Chevalier de S. Michel, & premier Architecte du Duc de Parme, eſt le Tombeau du Comte d'Harcourt, par M. Pigalle, Sculpteur du Roi. Le Comte y eſt repréſenté en partie hors du Tombeau, & paroiſſant dire un éternel adieu à la Comteſſe ſon épouſe, qui, pénétrée de douleur, ſupplie la Mort de détourner ſa faulx.

Au-deſſous des Tableaux qui ſont autour des bas-côtés du Chœur, ſont des Figures de pierre, repréſentant l'Hiſtoire du Nouveau-Teſtament, faites en 1351 par Ravi, & Boutheiller ſon neveu.

La

La nouvelle Sacriſtie, conſtruite ſur les deſſins de feu M. Soufflot, Architecte du Roi, eſt d'une coupe ingénieuſe. La magnificence & le goût s'y font remarquer par-tout, même ſur les grilles & ferrures. C'eſt dans cette Sacriſtie qu'eſt renfermé le Tréſor de cette Egliſe, qui conſiſte en quantité de Châſſes, de Reliquaires, en un Soleil de quatre pieds de haut, exécuté par Baſlin, d'après les deſſins de Decotte; & en beaucoup d'ornemens d'une richeſſe étonnante, dont un entr'autres eſt tout brodé de perles.

On vient récemment d'enrichir la croiſée de cette Egliſe de deux nouvelles Chapelles en marbre, conſtruites dans le genre moderne, l'une ſous l'invocation de S. Chriſtophe, & l'autre ſous celle de S. Louis.

Les portes qui ſont aux extrémités de la croiſée, ont été recouvertes de Tambours en boiſerie, d'une belle exécution.

L'on voit, à l'entrée de cette Egliſe, deux Benîtiers de granit de France d'un beau profil, compoſés d'une grande jatte de trois pieds deux pouces de diametre ſur un fût de colonne avec ſa baſe & ſocle quarré.

Il n'y a point d'Egliſe où le Service Divin ſe faſſe avec autant de régularité, de décence & de majeſté, que dans celle-ci. La Muſique eſt une des plus excellentes qu'il y ait.

L'Orgue, un des plus forts & des plus parfaits de l'Europe, eſt touché par les quatre plus fameux Organiſtes, qui ſervent par quartiers.

Ces Organiſtes ſont Meſſieurs :

Couperin pere, Organiſte du Roi, de S. Gervais & de la Sainte-Chapelle ;

Balbâtre, Organiſte de S. Roch ;

Sejan, Organiſte de S. André-des-Arcs & de S. Severin ;

Luce, Organiſte de S. Sulpice & de S. Nicolas-des-Champs.

Les galeries qui ſont autour de cette Egliſe, ont été long-temps ſans baluſtrades; mais comme dans les cérémonies, elles ſont remplies de Peuple que la curioſité y attire, le Chapitre y a fait mettre une baluſtrade de fer. C'eſt à ces galeries ou tribunes que l'on expoſe, en temps de guerre, les Drapeaux & Etendards pris ſur les ennemis de la France.

Tout ce vaſte édifice eſt couvert en plomb. En avant du grand Portail, ſont dix-huit bornes de fonte, qui en bordent toute la largeur.

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE, voyez *Bonne-Nouvelle*, page 107.

NOUVEAUX CONVERTIS.

Cette Communauté d'hommes, établie rue de Seine, quartier S. Victor, derriere les murs du Jardin de cette Abbaye, jouit des mêmes privileges, franchiſes, libertés & exemptions que les Nouvelles Catholiques, à condition qu'elle ne pourra être changée en Maiſon de profeſſion Religieuſe, & demeurera toujours en état de Séculiers. Elle fut autoriſée par Jean-François de Gondy, Archevêque de Paris, ſous le titre de *Congrégation de la propagation de la Foi.*

NOUVELLES CATHOLIQUES.

Cette Communauté de filles, établie rue Sainte-Anne, près la rue Neuve-Saint-Auguſtin, fut inſtituée le 6 Mai 1634, par le même Archevêque Jean-François de Gondy, approuvée par Bulle du Pape Urbain VIII, & autoriſée par Brevet du Roi du 4 Juillet 1634 & Lettres-Patentes en conſéquence du mois d'Octobre 1637. Ce fut le Maréchal de Turenne, nouvellement converti, qui lui donna la Maiſon qu'elle occupe. Cette Communauté jouit des privileges, franchiſes, libertés & exemptions dont jouiſſent les Maiſons de Fondation Royale,

à condition qu'elle demeurera toujours en état de Séculier. La charge de Supérieure eſt triennale : on paie 200 livres de penſion pour l'année de l'abjuration.

OFFICIALITÉ, *voyez* page 47.

OFFICIERS-GARDES DU COMMERCE.

Ces Officiers ont été créés par Edit du Roi du mois de Juillet 1778, regiſtré en Parlement le 7 Août ſuivant.

Leur Bureau eſt rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en face de la rue Bertin-Poirée.

Ces Officiers ſe tranſportent chez les perſonnes contre leſquelles les Créanciers ont obtenu des contraintes par corps, ce qui évite l'eſclandre & le ſcandale.

M. Ciraſſe eſt commis par Arrêt de la Cour pour l'examen des titres & pieces qui doivent précéder l'exécution de la contrainte par corps. Sa demeure eſt rue des Lavandieres, Place Maubert.

OPÉRA.

De tous les Spectacles inventés pour l'amuſement des honnêtes-gens, il n'en eſt peut-être pas de plus ingénieux, ni de plus parfait que l'Opéra : rien de ce qui pouvoit mener à la fin qu'on ſe propoſoit en l'imaginant, n'y a été oublié. Tout ce que la Poéſie, la Muſique, la Déclamation, la Danſe, la Peinture, ont de plus attrayant, s'y réunit pour flatter les ſens, pour charmer le cœur & pour enchanter l'eſprit par de douces illuſions. Nous avons l'obligation à M. le Chevalier Gluck d'avoir mis de l'accord entre les paroles & la muſique, & de nous avoir fait appercevoir que notre muſique étoit ſuſceptible de rendre l'expreſſion & le ſentiment. Cet homme de génie a

mis auſſi plus de liaiſon entre les danſes & l'action, dans les immortels Ouvrages dont nous lui ſommes redevables. Il eût été à ſouhaiter qu'on eût mis encore plus de convenance dans les décorations employées aux repréſentations de ſes Opéra divins: mais la confiance que l'on avoit dans la réuſſite de ſes Ouvrages, a fait regarder ces convenances comme ſuperflues, & le Public a été privé du charme d'une illuſion qui ne peut naître que de l'accord parfait de toutes les parties; ce qui mérite la cenſure de ceux qui, avec raiſon, regardent le plaiſir comme une choſe très-importante.

Voyez Académie Royale de Muſique, page 35; Monumens, 296; & Spectacles, *ci-après*.

OPPORTUNE (Sainte).

Cette Egliſe Royale, Collégiale & Paroiſſiale, a donné ſon nom au quartier dans lequel elle eſt ſituée. Ce n'étoit originairement qu'une Chapelle nommée Notre-Dame-des-Bois, parce qu'elle étoit ſituée à l'entrée d'un bois qui étoit dans cet endroit, & s'étendoit juſqu'à Montmartre & Chaillot. Les Reliques de Sainte-Opportune y furent apportées ſous le regne de Charles-le-Chauve, pour y être miſes à l'abri des incurſions des Normands. Cet hermitage fut donné par ce Prince à Hildebrand, qui, devenu Recteur de cette Chapelle, y bâtit un Hoſpice, où il s'établit avec quatre de ſes Chanoines pour y célébrer l'Office-Divin. Cette Chapelle étant devenue trop petite pour la quantité de Fideles que la dévotion aux Reliques de cette Sainte y attiroit, on bâtit auprès une Egliſe qui prit le nom de Sainte-Opportune. Louis VII lui donna Seigneurie, Cenſive, Juſtice, Voierie & Police dans toute l'étendue des Prés & Marais ſitués ſous Montmartre; & des Petits-Champs, ſitués auprès de la Porte de Paris.

La Cure de cette Egliſe fut annexée à une des prébendes en 1225. Les Fleurs-de-Lis qui ſont ſur

les Tours, annoncent que cette Egliſe eſt de Fondation Royale, & qu'à ce titre elle jouit du droit de *Committimus*, & de la nomination à la Cure des Saints Innocens.

L'Empereur Charles-Quint paſſant par Paris ſous le regne de François Ier, viſita cette Egliſe, & lui fit préſent d'un Candélabre de bronze à dix-huit branches, que l'on y voit encore aujourd'hui: l'Egliſe n'offre rien de remarquable. Les prébendes ſont des meilleures de cette Capitale.

OPTICIENS.

Les Opticiens ſont ceux qui poſſedent l'art de conſtruire des Verres par les connoiſſances de l'Optique, de la Dioptrique & de la Catoptrique. Ces Artiſtes ſont raſſemblés en partie ſur le quai de l'Horloge, autrement dit quai des Morfondus. L'on doit auſſi, pour être sûr de la bonté des Lunettes, Chambres-Noires, Microſcopes, Téleſcopes & Machines électriques, aller au Louvre chez MM. Nicolet & Olivier, ſucceſſeurs de feu M. Paſſemant, Opticien du Roi; & chez M. Sickes, Place du Palais Royal.

ORATOIRE.

Les Prêtres de l'Oratoire ont leur Egliſe & leur Maiſon rue Saint-Honoré, entre la rue du Coq & celle de l'Oratoire. Cette Maiſon eſt la principale de toutes celles de cette Congrégation qui ſont dans le Royaume. Elle fut inſtituée le 11 Novembre 1611, par Pierre de Bérulle, que ſa grande vertu éleva au Cardinalat. Des Lettres-Patentes du Roi, vérifiées & enregiſtrées au Parlement le 4 Septembre 1612, autoriſerent cet Etabliſſement qui fut approuvé par Bulle du Pape Paul V, en date du 10 Mai 1613. Cette Congrégation eſt appellée de France, pour la diſtinguer de celle de Rome inſtituée par Saint-Philippe de Néry.

Elle eſt toujours compoſée de ſujets diſtingués par leur profond ſavoir. C'eſt dans cette Maiſon que réſide le Général de cette Congrégation. Le Généralat eſt à vie; mais les trois Aſſiſtans qui compoſent ſon conſeil, ne ſont que trois ans en charge.

La Bibliotheque de cette Maiſon eſt curieuſe par le choix, & les bons Livres de controverſe, & ſur-tout par les Manuſcrits rares achetés dans le Levant par Achille de Harlay, Marquis de Sancy, lors de ſon Ambaſſade à Conſtantinople.

L'Egliſe, titrée de la Chapelle Royale du Louvre, a été bâtie par Jacques le Mercier, & le portail ſur les deſſins de Pierre Caqué.

On admire dans l'intérieur la belle régularité des proportions de l'ordre Corynthien qui y regne en grand & en petit, & les chapiteaux des pilaſtres. La décoration du maître-Autel, repréſentant une Réſurrection du Sauveur & deux Anges en adoration, par Pollet, le tout environné de quatre colonnes de marbre avec baldaquin & gloire richement dorée. Le Chœur qui forme le chevet de cette Egliſe attire l'attention des Connoiſſeurs, par la difficulté & la parfaite exécution de ſon plan ellyptique.

L'on voit dans cette Egliſe ſept Tableaux, dont quatre, de Philippe de Champagne, ſont une Nativité, une Viſitation, Saint Joſeph réveillé par l'Ange, & une Aſſomption. Les trois autres, de Challes, ſont une Cène, une Réſurrection & un Jugement dernier qui eſt dans le Chœur.

Dans la Chapelle qui eſt à main gauche du maître-Autel eſt le Mauſolée du Cardinal de Bérulle, ouvrage de François Anguier, un des plus habiles Sculpteurs de ſon temps. Ce Prélat mourut en diſant la Meſſe, & au moment où il prononçoit ces paroles du Canon: *Hanc igitur oblationem.* Ainſi, il fut lui-même la victime du

Sacrifice qu'il n'eut pas le temps d'achever. Vis-à-vis eſt le beau Mauſolée du Comte d'Oſſemont, Lieutenant-Civil, frere aîné de la Marquiſe de Brinvilliers, & la ſeconde victime de ſa famille que cette ſcélérate ſacrifia à ſa barbare cupidité.

Les médaillons & groupes de l'Annonciation, au portail, ſont d'Adam le jeune; & celui du Baptême de Notre-Seigneur, par Francin.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

CE Palais ſitué au midi de la Cathédrale de Paris, dont les vues ſur la riviere s'étendent fort loin, & ſont fort agréables, doit ſon agrandiſſement à différens Prélats qui ont gouverné l'Egliſe de Paris, principalement au Cardinal de Noailles, qui y a fait faire de grandes augmentations & beaucoup d'embelliſſemens. Feu M. de Beaumont, dernier Archevêque, a fait bâtir, ſur les deſſins de M. Deſmaiſons, Architecte du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, le grand eſcalier, ouvrage eſtimé & admiré des Connoiſſeurs. Il a fait auſſi réparer le principal corps-de-logis, où ſont de fort belles ſalles décorées des portraits des Princes de la Maiſon de France, & deſtinées à recevoir les Seigneurs de la Cour lors des *Te Deum* ou autres cérémonies quelconques.

PALAIS DE BOURBON.

Ce Palais élevé près les Invalides, Fauxbourg Saint-Germain, par ordre de S. A. S. Louiſe-Françoiſe de Bourbon, Princeſſe légitimée de France, Ducheſſe de Bourbon, en 1722, fut commencé ſur les deſſins de Girardini, Architecte Italien, continué ſur ceux de l'Aſſurance, Eleve de Jules-Hardouin Manſart, & fini par Jacques Gabriel le pere, mort en 1642 premier Architecte du Roi. Cet Edifice, bâti à la Romaine,

n'a qu'un rez-de-chauſſée ; tout y annonce un air de grandeur & de magnificence royale. Au moyen des acquiſitions faites par Mgr le Prince de Condé, l'ancien Palais n'eſt plus actuellement que la moindre partie des bâtimens qui portent aujourd'hui ce nom. Il contient 14,798 toiſes de ſuperficie.

Feu M. Carpentier, Architecte du Roi, chargé par le Prince des augmentations à faire à ce Palais, en a décoré l'entrée principale d'un arc de triomphe, d'ordonnance Corynthiene, accompagné de galeries en colonnes iſolées entre deux pavillons. Cette diſpoſition impoſante annonce convenablement la demeure d'un grand Prince.

La place exécutée au-devant donne le point-de-vue néceſſaire pour jouir de l'enſemble de ce morceau. L'écuſſon des armes du Prince, qui couronne cet arc, eſt ſoutenu par des figures allégoriques dues au génie & au ciſeau du célebre M. Pajou, Sculpteur du Roi.

L'avant-cour de 280 pieds de long, ſur 162 de large, eſt environnée de bâtimens d'une décoration ſimple, dont la hauteur ſe raccorde par la corniche à celle de l'ancien Palais qui forme actuellement cour d'honneur de 141 pieds de profondeur ſur 96 de largeur. Au-deſſus de l'avant-corps du fond, on a conſervé le groupe du Soleil ſur ſon char, par Couſtou le jeune. A droite & à gauche de cette cour, deux ſuperbes périſtyles en colonnes iſolées annoncent l'entrée des appartemens; celui de la gauche ſur-tout qui conduit au jardin, frappe par ſa magnificence. Les anciens appartemens ont été rendus plus commodes par de nouvelles diſtributions & des décorations plus modernes.

Le Château de Monſeigneur ou petit Palais de Bourbon eſt l'ancien Hôtel de Laſſay, où l'on a fait de grandes augmentations & des changemens conſidérables ſur les deſſins & ſous les ordres de M. Beliſard, Architecte du Roi.

La grande galerie a été conſervée : on en a changé ſeulement le décore, & elle a été ornée de huit tableaux repréſentans l'Hiſtoire militaire du Grand Condé.

Le premier, la bataille de Lens, & le ſecond, le combat de Fribourg, ont été peints par M. Caza-Nova, Peintre du Roi ; le troiſieme, la bataille de Rocroi ; le quatrieme, celle de Nortlingue ; le cinquieme, le ſiege de Thionville ; le ſixieme, celui de Philiſbourg ; le ſeptieme, celui de Dunkerque ; & le huitieme, celui d'Ypres : ces ſix derniers ont été peints par M. le Paon, Eleve de l'Académie Royale. Dans les appartemens, la beauté de la menuiſerie, la ſculpture, la variété & le choix des marbres, les glaces, les dorures & la richeſſe des ameublemens, tout annonce la grandeur du Prince à qui appartient ce Palais.

Une avenue de quarante-cinq toiſes qui ſe termine à une cour de vingt-neuf toiſes de profondeur ſur vingt-une de largeur, ſert d'entrée particuliere à ce Château.

Les communs de ce Palais ſont compoſés de dix cours principales, & renferment toutes les commodités néceſſaires & des logemens conſidérables, pour les perſonnes attachées au ſervice de S. A. S. Tous les planchers & combles ſont conſtruits en carreau de briques.

Il y a des écuries pour deux cents cinquante chevaux, ſans compter celles des Officiers particuliers.

Le jardin de ce Palais, qui comprend auſſi celui de l'Hôtel de Laſſay, compoſé de parterres, de pieces de gazon, de boulingrins & de boſquets, eſt terminé par une terraſſe de plus de cent cinquante-une toiſes de long qui regne ſur le Quai, au bas duquel la Seine forme un canal naturel & magnifique. La vue de cette terraſſe & du Palais eſt des plus riches & très-variée,

par la découverte d'une partie de la Ville de Paris, des Château & jardin des Tuileries, de la place Louis XV, des Champs-Elyſées, de la route de Verſailles, de Chaillot, Paſſy & Auteuil.

A l'extrémité de cette terraſſe, du côté des Invalides, ſont conſtruits de petits appartemens avec jardin particulier en boſquets à l'Angloiſe, quinconce d'arbres & parterres communiquans à une orangerie de cent cinquante-neuf pieds de long ſur trente-deux de large pratiquée au-deſſus des remiſes. L'élégance de ces appartemens eſt des plus recherchées. On y remarque une colonnade ſur un plan circulaire où l'ordre Ionique, exécuté en treillages, produit une décoration très-agreable. Tous ces petits-appartemens ont été conſtruits ſur les deſſins & conduite de M. Beliſard.

PALAIS ROYAL.

Les fondemens de ce Palais furent commencés en 1629 ſur les ruines des Hôtels de Mercœur & de Rambouillet, & de quelques maiſons voiſines, partie en-dedans, partie en-dehors de la clôture de la Ville que Charles V avoit fait faire.

Armand-Jean Dupleſſis, Cardinal & Duc de Richelieu, fit conſtruire ce Palais par Jacques le Mercier. Cet Edifice fut d'abord appellé Hôtel de Richelieu, enſuite Palais Cardinal.

En 1639 le Cardinal de Richelieu fit don au Roi de ſon Palais & de pluſieurs meubles & bijoux d'un grand prix. Claude Bouthilliers, alors Surintendant des Finances, fut chargé par Louis XIII d'accepter cette donation, que le Cardinal confirma de nouveau, dans le teſtament qu'il fit à Narbonne au mois de Mai 1642.

Le 7 Octobre 1643 la Reine Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, Régente du Royaume, ayant quitté le Louvre, vint s'établir au Palais

Cardinal avec le Roi Louis XIV & le Duc d'Anjou ſes fils ; pour-lors on lui donna le nom de Palais Royal, qu'il a toujours retenu depuis.

Louis XIV, après en avoir accordé la jouiſſance à *Monſieur*, ſon frere, l'a donné à M. le Duc d'Orléans ſon petit-fils, en faveur de ſon mariage avec Marie de Bourbon, légitimée de France. Il n'exiſte plus des bâtimens conſtruits par le Mercier, que les parties latérales de la ſeconde cour.

La façade extérieure de la premiere cour a été décorée de nouveau ſur les deſſins de M. Moreau, Architecte du Roi, & Maître des bâtimens de la Ville, lors de la reconſtruction de la Salle d'Opéra, après l'incendie du 6 Avril 17[illegible].

L'ordre Dorique regne dans toute l'étendue de la façade extérieure de ce Palais ſur la rue Saint-Honoré, & forme terraſſe au-devant de la cour, dans laquelle on entre par trois portes d'une belle menuiſerie, enrichies de bronze & d'ornemens qui font honneur au génie & au talent de M. Cauvet, habile Sculpteur. Les deux aîles ſont ornées de deux ordres, l'un Dorique au rez-de-chauſſée, ſurmonté de l'Ionique au premier étage, & couronnées de frontons triangulaires, dont les tympans ſont ornés de chiffres & de figures. L'avant-corps du fond de la premiere cour eſt couronné d'un attique avec fronton circulaire, au milieu duquel M. Pajou, Sculpteur du Roi, a exécuté les armes d'Orléans ſoutenues par deux Anges. Cet avant-corps eſt percé de trois arcades dont les deſſous forment veſtibules décorés de colonnes, qui conduiſent au principal eſcalier conſtruit ſur un plan ovale, par feu M. Contant, Architecte du Roi, qui a été chargé de la décoration de la ſeconde cour & des diſtributions & embelliſſemens intérieurs. Ce nouvel eſcalier, d'un plan ingénieux mais trop étroit, eſt renfermé dans une eſpece de dôme fort élevé. Douze grandes marches de pierre de liais en forment le commencement, & ſe

terminent à un perron : là, l'eſcalier ſe diviſe en deux parties qui ſe terminent au grand pailler qui eſt à l'entrée des appartemens. La rampe de fer poli eſt un chef-d'œuvre en ce genre ; elle a été exécutée par Corbin, Serrurier. A chacun des côtés où l'eſcalier ſe diviſe & va en tournant, eſt placé un petit Amour de bronze, portant ſur ſa tête un vaſe de cryſtal en forme de lanterne.

Le premier étage extérieur de l'avant-corps de la ſeconde cour, ſur le Jardin, eſt décoré de huit colonnes Ioniques cannelées, poſées ſur un ſoubaſſement. Quatre Statues de M. Pajou ſont placées à l'à-plomb, & au-devant de l'attique qui ſurmonte ces colonnes. Ces Statues repréſentent le Dieu Mars, la Prudence, la Libéralité & Apollon.

Dans l'intérieur de ce Palais on doit remarquer les nouveaux appartemens décorés par M. Conſtant ; ſavoir : un premier antichambre orné de peintures & ſculptures d'un bon goût ; une ſalle à manger dont l'architecture en ſtuck le diſpute au marbre par ſa fraîcheur & ſon poli. A cette piece ſuccede un ſallon d'environ trente-deux pieds de long ſur vingt-huit de large, dont le plafond, peint par M. Pierre, premier Peintre du Roi & de Mgr le Duc d'Orléans, repréſente l'apothéoſe de Pſyché. Le Tableau de l'Aſſomption qui eſt ſur l'Autel de la Chapelle qui eſt au bout de l'appartement, eſt auſſi de cet Artiſte célebre. Cette Chapelle & les dernieres pieces de cet aîle ſont dans un bâtiment neuf qui lui eſt adoſſé, & dont la face eſt ſur une cour du côté de la rue des Bons-Enfans. Les bâtimens du commun, qui regnent le long de la rue des Bons-Enfans, & les ailes en retour, ſont de feu M. Cartaud, de l'Académie Royale d'Architecture. Les embelliſſemens ajoutés à la partie qui donne ſur le Jardin, & la continuation du balcon en retour, ſont un

très-bon effet. Mais toute cette décoration va être changée par le nouveau projet de M. Louis, habile Architecte, dont Mgr le Duc de Chartres a agréé les plans, & dont l'enſemble magnifique s'étendra uniformément dans le pourtour du jardin, qui, quoique reſſerré dans un plus petit eſpace, ne perdra rien de ſes agrémens. Nous en donnerons le détail à la fin de cet article.

Dans la Chapelle d'en-bas eſt une Apparition de Notre-Seigneur à la Madeleine, par Auguſtin Carrache. Dans celle du rez-de-chauſſée de la ſeconde cour, les Peintures ſont de Vouet. Les Galeries des autres appartemens du côté gauche, compoſent environ quinze pieds d'enfilade, & ſont le plus bel ornement de ce Palais. La grande Galerie qui regne le long de la rue de Richelieu, & donne ſur le petit Jardin, fut conſtruite par les ordres de Louis XIV, ſur les deſſins de Jules-Hardouin Manſart, célebre Architecte, ſur l'emplacement occupé jadis par le Palais Brion; & Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, fit élever le magnifique Sallon qui lui ſert d'entrée, ſur les deſſins de Gilles-Marie Oppenord, ſon premier Architecte. La cheminée de ce Sallon, décorée de marbre & de bronze, eſt chargée de grandes glaces, dont l'effet eſt d'autant plus agréable, qu'elles redoublent la Galerie dont ce Sallon paroît faire le milieu.

Le vaſte plein-pied des Appartemens de ce Palais ſe termine par cette grande Galerie, où Antoine Coypel a repréſenté, en quatorze grands Tableaux, les principaux événemens de l'Hiſtoire d'Enée. Sept de ces Tableaux forment le plafond de cette Galerie.

La grande connoiſſance que le Régent avoit en Peinture, lui fit rechercher & acheter de tous côtés les plus excellens Tableaux des plus grands Peintres; en ſorte que la collection du Palais Royal eſt la plus curieuſe & la plus riche que l'on

connoiſſe en Europe, après celle du Roi. Elle eſt compoſée de toutes les Écoles.

Deſcription des nouveaux Bâtimens du Palais Royal.

Avant de donner la deſcription de ce Monument, nous allons faire connoître d'abord les intentions du Prince propriétaire, & tracer une idée des données embarraſſantes auxquelles le local établi ou non établi a forcé de ſe conformer.

Mgr. le Duc de Chartres a voulu 1°. qu'il fût élevé un corps de bâtiment dont l'étendue fût de la largeur du Jardin, pour ſervir à l'augmentation de l'ancien Palais.

2°. Qu'un autre bâtiment environnant tout le reſte du Jardin, réunît à l'avantage de maſquer les anciennes maiſons qui étoient ſans agrément pour le Jardin, celui de pouvoir être occupé par des Particuliers aiſés, & décoré avec aſſez de richeſſe pour ſembler être une dépendance immédiate & néceſſaire du Palais.

3°. Enfin, qu'il fut établi dans toutes ces nouvelles conſtructions des promenoirs couverts à l'uſage du Public, qui communiquaſſent enſemble, & qu'on ouvriroit également dans la ſuite, dans tout le rez-de chauſſée du Palais habité aujourd'hui.

A l'égard des données, voici celles qui ont paru les plus gênantes. Il falloit que les percés du nouveau Palais correſpondiſſent à ceux du corps-de logis principal, bâti entre les deux cours, ce qui a limité l'eſpacement des ouvertures. Même difficulté pour la hauteur des promenoirs, aſſujettie néceſſairement à celle qui ſe trouve depuis le ſol des cours juſqu'au premier étage. L'exhauſſement de toute la nouvelle conſtruction s'eſt auſſi trouvé ſubordonné à celui des combles exiſtans, comme la décoration de la partie du Palais neuf, donnant ſur la cour Royale, a dû être aſſujettie à celle des trois autres côtés déja bâtis.

Toutes ces conſidérations ont déterminé M. Louis, Architecte, à employer une ordonnance qui fût auſſi ſimple dans ſa maſſe & ſemblable dans ſes parties que l'étendue du plan préſentoit d'accord & d'enſemble. Le bel effet des promenoirs des anciens, prouve que les grandes façades en ligne droite, & l'uniformité des détails, donnent à l'architecture un caractere de grandeur qu'on n'obtiendroit jamais par des variétés de maſſes & de décorations offertes dans un petit eſpace enfermé comme celui-ci, où les formes ne peuvent pas être deſſinées par l'air. La plantation du Jardin parvenue à ſa maturité, empêcheroit d'ailleurs de les appercevoir aſſez diſtinctement pour en bien juger.

Mais, ſi à l'égard de ce Monument il a été convenable de rendre très-ſimple la forme générale du plan, & de ſuivre une décoration abſolument uniforme, c'étoit une raiſon de plus pour s'attacher à faire paroître les détails de cette décoration auſſi grands que le local pouvoit le comporter. M. Louis s'eſt donc déterminé à n'employer ni ſoubaſſement ſurmonté d'un ordre, ni pluſieurs ordres l'un ſur l'autre, &c., mais un grand & ſeul ordre montant de fond, embraſſant par ſa hauteur tous les étages, & qui dominera touſours les plantations. En un mot, c'eſt la vaſte enceinte du Palais d'un Prince de la Maiſon de France que cet Artiſte a voulu annoncer à tous ceux qui entreront dans le Jardin. Il a voulu auſſi éviter le reproche fait ſouvent à ceux qui conſtruiſent des bâtimens importans, de donner à leur architecture des dimenſions trop petites pour en favoriſer les effets.

Le Jardin ſe trouve donc enfermé dans tout ſon pourtour par un enſemble de bâtimens de forme rectangulaire, dont le développement eſt d'environ 350 toiſes. Trois côtés ſerviront à loger des particuliers, & le quatrieme, contigu au Palais, ſera la demeure du Prince.

Les trois premiers côtés ſont décorés d'un ordre

compoſé en pilaſtres cannelés, qui, depuis le ſol juſqu'au-deſſus de l'entablement, s'éleve à 42 pieds. Une baluſtrade qui regne tout autour cache une partie de la manſarde, & termine avec grace l'ordre qui la ſupporte.

Les logemens conſiſtent dans un rez-de-chauſſée, un entre-ſol & trois étages : le premier eſt pris dans la hauteur de l'ordre; le ſecond dans l'entablement, qui eſt décoré de conſoles & guirlandes; & le troiſieme dans la manſarde, au-deſſus de laquelle il y aura encore beaucoup de logemens de Domeſtiques dans les combles.

Ce corps de bâtiment a 42 pieds de largeur ſur les faces latérales, & 60 pieds ſur celle du fond, où l'on a eu plus de facilité pour s'étendre. Des rues de 27 pieds de largeur ſéparent ces nouveaux établiſſemens des maiſons qui formoient auparavant l'enceinte du Jardin. Il ſera ouvert à l'extrémité des rues qui avoiſinent le Palais, deux iſſues pour les voitures, & on s'en procurera également dans la partie du fond, indépendamment du paſſage qui ſert déja aux gens de pied vis-à-vis la rue Vivienne, qu'on rendra beaucoup plus commode.

Le rez-de-chauſſée des trois corps de bâtimens, décoré en pilaſtres, eſt en partie occupé par des boutiques, où l'on ne trouvera que des choſes de luxe & d'agrément, & par une Galerie couverte percée autour du Jardin par 180 arcades, à chacune deſquelles il y aura un reverbere; & quoique cette Galerie ne ſerve que de communication pour joindre le Palais où ſeront établis les principaux promenoirs, on a encore ménagé dans la partie parallele à la rue Neuve-des-Petits-Champs, deux veſtibules, chacun de 50 pieds de long ſur 60 de profondeur, afin de faciliter la réunion du Public, ainſi que les débouchés.

On doit obſerver, à l'égard des arcades que quelques perſonnes ont trouvées trop petites, qu'in-

dépendâmment des hauteurs & des eſpacemens déja fixés par les anciennes conſtructions qu'il a fallu conſerver, les ſaines regles de la convenance auroient ſuffi pour empêcher d'en augmenter les dimenſions. Des arcades fort larges néceſſitent des maſſifs proportionnés pour les ſupporter ; & toute apparence de lourdeur devoit être évitée avec ſoin, dès qu'on avoit fait choix d'un ordre d'architecture ſvelte & élégant. D'ailleurs on n'a dû annoncer ni des portes cocheres, ni des portes de remiſes, parce qu'il ne viendra point de voitures dans le Jardin, mais des portes de Galeries qui ouvrent l'entrée d'une promenade intérieure.

La partie neuve du Palais établie au midi, formera la quatrieme façade du Jardin. Son ordre d'architecture eſt le même qui a ſervi pour les trois autres côtés, avec cette différence qu'au lieu de pilaſtres, ce ſont ici des colonnes ; qu'au lieu d'arcades & d'entre-ſols, on deſtinera toute cette hauteur, juſqu'au premier étage, à des promenoirs publics ; qu'au lieu de deux étages pris dans le reſte de l'ordre, il n'y en aura qu'un ſeul ; & qu'enfin il ſera élevé au-deſſus de celui-ci un ſecond étage décoré par un attique dont la richeſſe ſera proportionnée à celle de la colonnade inférieure.

Le principal promenoir, ſous le Palais neuf, ſera ſupporté par ſix rangs de colonnes Doriques ; ſa hauteur ſera égale à celle des Galeries du Jardin. Il aura 60 toiſes de longueur & 11 toiſes de largeur, & communiquera par la ſuite à d'autres promenoirs pratiqués dans les parties conſervées de l'ancien Palais, dont on détruira pour cet effet les logemens du rez-de-chauſſée & de l'entre-ſol.

Nous n'entrerons dans aucun détail à l'égard des décorations intérieures du Palais neuf ; elles n'intéreſſent que le Prince : mais ce qu'il importe au Public de ſavoir, c'eſt qu'une partie du premier étage ſur le Jardin, ſera conſacrée à un Mu-

ſéum, où toutes les belles productions des Arts, éparſes au Palais Royal, ſeront réunies & placées le plus avantageuſement poſſible pour l'inſtruction des Artiſtes & des Amateurs.

PARLEMENT, *voyez* page 53.

PAROISSES, voyez *Cures*, page 163

PAUL (Saint).

Cette Egliſe, ſituée rue de ce nom, Quartier S. Antoine fut érigée en Paroiſſe l'an 1108. Ce n'étoit originairement qu'une Chapelle bâtie par S. Eloi hors la Ville. Mais devenue la Paroiſſe de nos Rois par le ſéjour qu'ils firent à l'Hôtel Saint-Pol & au Palais des Tournelles, elle s'accrut conſidérablement. L'Egliſe actuelle, ſombre & triſte par ſes voûtes baſſes & mal éclairées, & d'une maçonnerie lourde & maſſive, fut bâtie ſous le regne de Charles-le-Chauve.

La menuiſerie dorée dont eſt décoré le maître-Autel, a été faite ſur les deſſins de Jules-Hardouin Manſard. Le Tableau repréſente l'Inſtitution de l'Euchariſtie, & a été peint par Jean-Baptiſte Corneille. Les Anges & la Gloire ſont de Vancleve. Les jours de Fête, le Chœur eſt ordinairement parée d'une belle tenture de tapiſſerie, repréſentant l'Hiſtoire de S. Paul, préſent fait à cette Egliſe par Anne Phelypeaux de Villeſavin, veuve de Léon Bouthillier, Comte de Chavigny.

Dans la premiere Chapelle à gauche, eſt une Sainte Famille par le Brun : dans la quatrieme, une Annonciation, par Jouvenet : dans la Chapelle de la Communion & autour des Charniers, l'on doit admirer les peintures des vitraux, faites par Déſangives, le plus habile Peintre ſur verre que nous ayons eu.

Près la petite porte du Chœur à gauche ſe voient l'épitaphe & le médaillon en marbre blanc de François d'Argouges, premier Préſident du Parlement

de Bretagne, & Conſeiller d'Etat, par Coizevox, qui a auſſi fait le Monument en marbre, érigé à la mémoire de Jules-Hardouin Manſart, ſur un pilier près la Chapelle de la Communion. Près de l'Autel de cette Chapelle eſt le Tombeau en marbre du Duc de Noailles, orné de pluſieurs figures, compoſé & exécuté par Anſelme Flamand.

L'Arche que l'on porte avec beaucoup de pompe le jour de la Fête-Dieu, eſt une piece ſinguliere.

Le fameux Rabelais, mort le 9 Avril 1553, a été inhumé dans le Cimetiere de cette Paroiſſe.

Le Buffet d'Orgue de cette Egliſe eſt un des bons de Paris, & touché par M. Charpentier, l'un des plus célebres Maîtres de cette Ville.

PÉLAGIE (Sainte).

Cette Maiſon, dépendante de l'Hôpital Général, eſt compoſée de deux Communautés qui n'ont point de communication entr'elles. Toutes les deux ſont pour des Femmes & des Filles repenties : mais l'une, ſous le titre de Ste-Pélagie, eſt pour celles qui s'y retirent de bonne volonté ; l'autre, ſous le titre de Refuge, eſt pour celles que l'on y met de force.

Cette Maiſon eſt ſituée rue du Puits-l'Hermite, derriere l'Hôpital de la Pitié.

PENSIONS.

Il y a dans cette Ville nombre de Penſions, parmi leſquelles quelques-unes, ſous le titre de Penſions Bourgeoiſes, ſervent, ſous l'agrément de M. le Lieutenant-Général de Police, à retirer des Perſonnes infirmes & foibles d'eſprit, qui y ſont logées, nourries, entretenues à un prix convenu. Ces Penſions ſont communément dans les Fauxbourgs S. Antoine & S. Marcel.

Les *Penſions pour l'Education des Jeunes Gens*, ſont tenues par des Maîtres-ès-Arts de l'Univer-

ſité : ils y reçoivent, ſoit en Penſion, demi-Penſion ou Externes, les jeunes Enfans à qui l'on veut faire faire les Humanités. Celles qui ne ſont pas éloignées des Colleges, y envoyent les Enfans pour y faire leurs Claſſes. A l'égard de celles qui ſont dans les Fauxbourgs, les Enfans y reſtent pour faire leurs Etudes, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'entrer en Troiſieme ou en Seconde au College. Ces Penſions ſont préférables pour les Enfans, à cauſe du bon air qu'ils y reſpirent; ce qui contribue beaucoup à leur accroiſſement, & à leur former un bon tempérament. La plupart des Colleges reçoivent auſſi des Penſionnaires : le prix de ces différentes penſions eſt de 4 à 500 liv.

Il y a quelques-unes de ces Penſions ſous le titre de Maiſons d'Inſtitution, où l'Education, plus ſoignée, s'étend juſqu'à montrer aux Jeunes Gens les Langues, les Mathématiques, la Danſe, la Muſique, la Géographie & l'Hiſtoire. Ces ſortes de Penſions, d'un prix plus conſidérable, vont juſqu'à 1000 ou 1200 liv. annuellement.

Les *Penſions Conventuelles pour les Dames & Demoiſelles*, ſont tenues par des Religieuſes qui ſe ſont deſtinées à l'Education des jeunes Demoiſelles. On leur apprend dans ces Maiſons à lire, écrire & broder : les Maîtres de Danſe & de Muſique ſe payent à part. On y admet également les Dames qui veulent mener une vie privée; elles y jouiſſent de la liberté de ſortir lorſqu'il leur plaît. Les Penſions ſont de 4, 5, 6, 7 & 800 liv. par an.

PETIT-SAINT-ANTOINE.

Les Religieux de cet Ordre ont été ſécularisés, réunis & admis à l'Ordre de Malte depuis 1777. Leur Egliſe ſert de Chapelle; le Tableau du maître-Autel, peint par Cazes, repréſente une Adoration des Rois.

PETITS-PERES, voyez *Auguſtins Réformés*, page 80.

PHILIPPE DU ROULE (Saint).

Le Roule étoit autrefois un Village réuni à celui de la Ville-l'Evêque, & qui fut érigé en Fauxbourg le 12 Février 1722. La petiteſſe de l'Egliſe de ce lieu entraîna la néceſſité d'en conſtruire une nouvelle. Louis XV, par un Arrêt de ſon Conſeil du 12 Mai 1769, en permit la conſtruction, ainſi que l'acquiſition des terreins néceſſaires à cet effet. M. Chalgrin, Architecte du Roi, fut chargé d'en faire les projets, qui furent agréés par Sa Majeſté.

Cette nouvelle Egliſe, dont les travaux ne ſont pas encore finis, a 26 toiſes de longueur ſur 13 de largeur. Son Portail eſt compoſé de quatre colonnes Doriques, couronnées d'un fronton triangulaire, dans le tympan duquel ſera repréſentée la Religion. Le porche forme l'entrée principale de la Nef, les deux autres portes conduiſent aux bas-côtés. La Nef, ſéparée des bas-côtés par ſix colonnes d'ordre Ionique, a 33 pieds de large, & les bas-côtés 15 pieds. De chaque côté du Chœur eſt une Chapelle; l'une ſous l'invocation de la Vierge, & l'autre ſous celle du Patron de l'Egliſe. Au bout des Chapelles ſont d'un côté une grande Sacriſtie, & de l'autre des Charniers, au-deſſus deſquels il eſt projetté d'élever deux tours; mais il n'y en a encore qu'une d'exécutée. Au-deſſus de l'ordre intérieur regne une voûte dans toute la longueur de l'Egliſe, éclairée à chaque bout par de grands vitraux, & par les deux côtés de la croiſée.

PICPUS ou PICPUCES.

Le Couvent des Religieux Picpus eſt dans la rue qui en porte le nom, près de l'endroit appellé *Trône*. Cette Maiſon eſt la plus conſidérable

de leur Congrégation, dont le nom véritable eſt celui de *Pénitens Réformés du Tiers-Ordre de Saint François.*

Ce fut un nommé Vincent Muſſart, natif de Paris, qui, aſſiſté de François Muſſart ſon frere, fut le premier auteur de cette Réforme, dont le Couvent de Picpus eſt devenu le Chef. Leur établiſſement dans cet endroit date de 1600 ou 1601.

Le Tableau du maître-Autel eſt de le Brun. Les Anges qui ſont des deux côtés, ſont attribués à Germain Pilon. Sur les Confeſſionnaux de la Nef ſont ſix Statues, grandes comme nature, parmi leſquelles on remarque un *Ecce Homo* de ce même Sculpteur. Pluſieurs perſonnes illuſtres ont été inhumées dans cette Egliſe. La Maiſon d'Aumont y a ſa ſépulture dans la Chapelle de S. Joſeph.

Le Réfectoire de ces Religieux eſt vaſte & bien éclairé : dans la face du fond le Brun a peint le ſerpent d'airain dans le déſert. Les trois autres faces ſont ornées de Statues en terre cuite des Inſtituteurs des Ordres Religieux, ſculptées par deux Freres Convers de cette Maiſon.

La Bibliotheque eſt conſidérable : l'enclos eſt très-ſpacieux. On voit dans le Jardin pluſieurs grottes ornées de rocailles & coquillages.

Il y a dans cette Maiſon un appartement deſtiné aux Ambaſſadeurs des Puiſſances Catholiques, où ces Miniſtres, avant de faire leur Entrée, reçoivent les complimens des Princes & Princeſſes du Sang, & où un des Princes de la Maiſon de Lorraine ou un Maréchal de France vient les prendre pour les conduire à leur Hôtel dans un des Caroſſes du Roi.

Tous les Ambaſſadeurs font leur Entrée publique par la Porte S. Antoine, & partent de ce Fauxbourg, d'où leur marche commence. Ceux des Puiſſances Catholiques partent de Picpus ;

ceux Proteſtans partent de Rambouillet ou de quelqu'autre Maiſon particuliere.

PIERRE-AUX-BŒUFS (Saint).

Cette petite Paroiſſe de la Cité n'a rien de remarquable que ſon antiquité. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque, en qualité de Prieur de S. Eloi.

PIERRE-DES-ARCIS (Saint).

Cette autre petite Paroiſſe de la Cité eſt ſituée rue de la Vieille-Drapetie. Elle étoit originairement dépendante du Monaſtere de Saint Eloi. M. Jaillot attribue l'étymologie du nom *des Arcis* au mot *Arciſterium*, uſité dans la baſſe latinité pour *Aſceterium*, *Monaſtere*, & employé également pour déſigner l'Abbaye & les lieux voiſins qui en dépendoient. Cette Egliſe fut rebâtie en 1424 : on y a fait depuis différentes augmentations & réparations, & notamment un Portail en 1702, élevé ſur les deſſins de Lanchenu, Architecte.

Sur le maître-Autel eſt un Tableau repréſentant Saint-Pierre guériſſant les Boiteux à la porte du Temple, peint par Carle-Vanloo. Le Tableau du Lavement des Pieds eſt auſſi du même Artiſte, & celui de la Cène, de la Foſſe.

Il y a apparence que cette Egliſe fut érigée en Paroiſſe vers l'an 1125. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Paris.

PILIERS DES HALLES.

Sous ces piliers, ſubſiſte encore la Maiſon où eſt né Moliere ; là, regne une longue file de Boutiques, où l'on trouve en tout temps à remonter ſa Garde-robe & à renouveller ſon mobilier.

PILORI (1).

On appelloit jadis Piloris, les poteaux, écha-

(1) *Etymologie de ce mot* ſuivant Sauval. Il dit que

fauds & autres inſtrumens de ſupplices placés dans les lieux les plus apparens des Seigneuries, où ſe puniſſoient les crimes commis ſur le Territoire. Il y avoit un Pilori, au quatorzieme ſiecle, au carrefour des rues de Buſſy, du Four & des Boucheries. Il paroît qu'il y en a toujours exiſté un au quartier des Halles: celui actuel, eſt une Tour octogone, compoſée d'un rez-de-chauſſée & d'un premier étage au milieu duquel eſt une roue ou cercle percé de trous, où l'on fait paſſer la tête & les bras des Banqueroutiers frauduleux & des Concuſſionnaires condamnés à cette peine: on les y expoſe par trois jours de marché conſécutifs, deux heures par jour: de demi-heure en demi-heure, on leur fait faire le tour du Pilori, où ils ſont vus en façe & expoſés aux inſultes de la populace. Au rez de-chauſſée eſt une piece ou l'Exécuteur dépoſe les criminels condamnés à mort pendant les vingt-quatre heures qui ſuivent l'exécution.

C'étoit au pied de la Croix de pierre, qui eſt auprès du Pilori, que les Banqueroutiers recevoient le bonnet verd de la main du Bourreau; humiliation qui ne ſe pratique plus, on ne ſait pourquoi.

PITIÉ, voyez *Hôpitaux*, page 230.

PLACES PUBLIQUES.

Il y a dans cette Ville beaucoup de Places publiques, dont quelques-unes, ornées de bâtimens majeſtueux, ont pour décoration principale des Monumens de l'Amour des François pour leurs Princes.

---

dans un contrat de l'an 1295 il y eſt fait mention d'un puits qui étoit dans cet endroit, & qui y eſt déſigné par ces mots: *Puteus dictus Lori*; d'où il conclut que le nom de Pilori eſt corrompu & abrégé de Puits de Lori; c'eſt-à dire, d'un puits qui appartenoit à un Bourgeois nommé Lori, & que le gibet qui étoit auprès de ce puits en prit le nom.

La *Place Baudoyer* ou *Baudets*, eſt derriere Saint-Gervais, & forme l'entrée de la rue S. Antoine. Elle a pris ſon nom d'une porte bâtie, dit on, par Philippe-Auguſte, & qui, dans nos Chartes & nos Hiſtoriens, eſt nommée *Placita ; Porta Bagaudarum* (1), *Porta Balderii*, *Porta Baudia* : en François, la Porte Baudet, Baudoyer, Baudayer, Bauders.

La *Place de Greve* a pris ſon nom de ſa ſituation ſur le bord de la Seine, & l'a donné à tout ce quartier.

C'eſt dans cette Place que ſe font ordinairement les exécutions des Criminels & les réjouiſſances publiques. L'Hôtel-de-Ville en occupe un des côtés.

La continuation du Parapet du quai Pelletier, prolongé juſqu'au Port-au-Bled, a beaucoup agrandi cette Place.

La *Place de Saint-Michel*, ſituée au bout des rues de la Harpe & des Foſſés de M. le Prince, doit ſon nom à Charles VI, qui, en faiſant réparer & embellir en 1394 la porte d'Enfer, voulut qu'à l'avenir on l'appellât porte Saint-Michel (2), par dévotion pour ce Saint Archange, choiſi par ſes prédéceſſeurs pour Patron du Royaume.

La *Place* ou *Quarré de Sainte-Genevieve* eſt un quarré long en avant de l'ancienne Egliſe de Sainte-Genevieve & de celle de Saint-Etienne-du-Mont. Près du Cimetiere eſt un poteau où ſont attachées les armes de l'Abbaye, pour marquer ſes droits de haute, moyenne & baſſe-Juſtice, dans l'étendue du Territoire qui lui appartient.

(1) Les Bagaudes étoient des gueux & gens ſans aveu, qui s'étant ſoulevés contre les Romains, ſous l'empire de Dioclétien, furent appellés *Bagaudes*, d'un mot gaulois dont on ignore la ſignification. Ils avoient leur camp & leur château, *caſtrum Bagaudarum*, à l'endroit où eſt aujourd'hui le Village de Saint-Maur-des-Foſſés.

(2) Cette Porte fut abattue en 1684.

La Place en avant de la nouvelle Egliſe, forme un plan demi-circulaire, coupé par une rue qui conduit de cette Egliſe à la rue Saint-Jacques. Des deux côtés de cette Place, doivent être des Bâtimens ſymmétriques, dont l'un, terminé depuis quelques années, eſt occupé par les Ecoles de Droit.

La *Place de Sorbonne* a ſon entrée principale, de forme quarrée, par la petite rue de Richelieu. Le fond eſt décoré par le Portail de l'Egliſe de Sorbonne: le côté des rues de Sorbonne & des Maçons eſt occupé par les Ecoles de Théologie, & celui de la rue des Cordiers, par l'Egliſe du College de Cluny.

La *Place de Cambray*, ſituée rue S. Jacques, en face de l'Egliſe de S. Benoît, tire ſon nom du College de Cambray qui y étoit autrefois, & qui a été réuni au College de Louis-le-Grand. A droite de cette Place eſt le College Royal; dans le fond à gauche, ſe trouve la Commanderie de Saint-Jean de Latran.

Place de l'Eſtrapade. C'étoit dans cette Place qu'étoit autrefois la machine appellée *Eſtrapade*, qui ſervoit à la punition des ſoldats du Régiment des Gardes-Françoiſes; elle fut par ſuite transférée à l'endroit où eſt aujourd'hui le marché aux chevaux. Cette Place eſt ſituée au haut de la rue S. Jacques, derriere la nouvelle Egliſe de Ste. Genevieve.

Place Maubert. Voyez *Marchés*, page 271.

La *Place S. Sulpice*, projettée par le Chevalier Servandony, & commencée en partie d'après ſes deſſins, mettroit à découvert le magnifique Portail de cette Egliſe. Il ſeroit bien à deſirer qu'elle fût exécutée en ſon entier.

Place des Barnabites. Voyez *Barnabites*, p. 19.

Place ou *Marché aux Veaux.* Ce Marché, qui ſe tenoit autrefois ſur le quai des Ormes, a été transféré en 1774 auprès des Bernardins. *V.* p. 279.

La *Place de la Croix Rouge* tire ſon nom d'une Croix (1) peinte en rouge, élevée jadis dans

(1) C'étoit autrefois l'uſage de placer des croix dans les carrefours & places publiques.

ce carrefour. Il eſt terminé d'un côté par l'Egliſe des Prémontrés réformés ; les rues du Four, de Grenelle, du Colombier, de Sevre & du Chaſſe-Midi, y aboutiſſent. On y trouve quelques étaux de Boucheries & un petit marché d'herbages.

La *Place Gatine*, ſituée rue S. Denis, attenant Sainte-Opportune, vis-à-vis la rue des Lombards, a pris ſon nom de Philippe de Gatine, riche Marchand, qui y avoit une maiſon. Cet homme tenant chez lui des Aſſemblées de Calviniſtes, fut pendu, par Arrêt du Parlement du 30 Juillet 1571, & ſa maiſon fut raſée. On y éleva une grande Croix de Pierre, ornée d'un bas-relief ſculpté par Jean Gougeon, qui, deux ans après, fut tranſportée dans le Cimetiere des Innocens, où on la voit encore.

La *Place aux Chats* eſt formée par le carrefour où aboutiſſent les rues Saint-Honoré, de la Lingerie, de la Ferronnerie & des Déchargeurs. Cette Place eſt fréquentée journellement par les Jardiniers qui y apportent leurs légumes, mais qui, ſuivant les Ordonnances de Police, n'y peuvent reſter que juſqu'à huit heures du matin : c'étoit jadis une eſpece de voirie, appellée anciennement *Place aux Pourceaux*, & enſuite *Place aux Chats*.

La *Place du Pilori* eſt le Marché ou Carreau de la Halle, où l'on vend le beurre & les œufs. C'eſt auſſi dans cette Place qu'eſt le Pilori : elle eſt entourée de Boutiques & Echopes louées par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, à des gens qui font en détail la vente de toutes ſortes de poiſſon.

La *Place du Palais-Royal* eſt ſituée rue S. Honoré, en face de ce Palais ; entre les rues Froidmanteau & S. Thomas-du-Louvre, qui y aboutiſſent, eſt un bâtiment appellé Château-d'Eau, à cauſe des réſervoirs d'eau qu'il renferme. Philippe, Duc d'Orléans, Régent, le fit conſtruire en 1719, ſur les deſſins de Decotte, Architecte. Les deux Figures à demi-couchées, ſont de Couſtou.

La *Place du Carrouſel* a été ouverte pour découvrir la ſuperbe façade du Château des Tuileries, & fut nommée Place du Carrouſel, à cauſe de celui que le Roi Louis XIV y donna en 1662 à la Reine ſa mere & à la Reine ſon épouſe.

Places du Louvre. Celle du côté de la rue Froidmanteau, a été élargie par les ſoins du feu Marquis de Ménars, pour lors Directeur des Bâtimens du Roi. C'eſt auſſi à lui que l'on eſt redevable de celle qui eſt devant la magnifique colonnade du Louvre, maſquée auparavant par une infinité de Bâtimens qui en déroboient la vue. Elle eſt, depuis quelques années, ornée de gazons environnés de barrieres, par les ſoins de M. le Comte d'Angiviller, Directeur actuel des Bâtimens de Sa Majeſté.

La *Place* ou *quarré de la Baſtille* termine la rue S. Antoine, du côté du Château de la Baſtille; la rue des Tournelles y aboutit: de l'autre côté, eſt une des portes de l'Arſenal, par laquelle on va au Château de la Baſtille.

Place Dauphine. Ce fut Henri IV qui donna le nom à cette Place, ſituée à l'extrémité de l'Iſle du Palais, du côté du Pont-Neuf, en mémoire de la Naiſſance de Louis XIII. Cette Place, de forme triangulaire, n'a que deux ouvertures, l'une dans le milieu de la baſe de ce triangle, & l'autre vis-à-vis, dans l'angle du côté du Pont-Neuf. Les maiſons qui la forment, étoient originairement uniformes & bâties de briques, avec cordons de pierre: mais les Propriétaires actuels ſe ſont affranchis de cette uniformité dans leurs reconſtructions, & bâtiſſent à leur fantaiſie, ce qui ne devroit pas être.

La *Place de Henri IV* eſt ſur le mole ou baſtion que forme la pointe de l'Iſle du Palais qui partage le Pont-Neuf en deux parties, vis à-vis l'ouverture de la Place Dauphine. Elle eſt décorée de la Statue équeſtre du Roi Henri IV, premier

Monument public de l'amour des François pour leurs Souverains. Elle eſt ſur un piédeſtal de marbre blanc, aux quatre coins duquel ſont attachés, ſur des trophées d'armes antiques, quatre Eſclaves en bronze de grandeur naturelle, ſoutenus ſur un ſoubaſſement de marbre Turquin. La figure du Roi, parfaitement belle, eſt d'un nommé Dupré, Sculpteur. Le cheval, que les Connoiſſeurs trouvent trop gros, eſt de Jean Boulogne. Côme II, grand Duc de Toſcane, en fit préſent à Marie de Médicis ſa fille, pour lors Régente du Royaume de France. Les Eſclaves & autres Ornemens, ſont du deſſin & de l'exécution de Francaville de Cambray.

Le piédeſtal eſt décoré de bas-reliefs & d'inſcriptions qui repréſentent & expliquent les principales actions de ce grand Roi. La premiere pierre du piédeſtal fut poſée par Louis XIII le 2 Juin 1614, & la Statue fut élevée le 23 Août ſuivant. On mit, dans le ventre du cheval, une inſcription en François, écrite ſur un parchemin renfermé dans un tuyau de plomb, où ſont marqués les noms des principaux Officiers qui aſſiſterent à la cérémonie. Le tout ne fut achevé qu'en 1635.

Il eût été à deſirer que cette Statue fût en face de l'ouverture de la Place Dauphine.

Place Royale. Ce fut Henri IV qui conçut l'idée de conſtruire cette Place de 72 toiſes en quarré, & qui la nomma Place Royale. Il fit bâtir à ſes dépens l'un des quatre côtés, qu'il vendit enſuite à des particuliers. Chacune des Places des trois autres côtés fut donnée par ce Prince pour un écu d'or de cens, à la charge par les preneurs d'y faire bâtir des pavillons conformes aux deſſins qui leur ſeroient donnés de ſa part.

Le pavillon qui fait face à la rue Royale, fut nommé Pavillon du Roi, & celui qui eſt vis-à-vis, en face de la Chauſſée des Minimes, le Pavillon de la Reine.

Cette Place eſt réguliérement quarrée; elle a

neuf pavillons à chacune de ſes trois faces, & huit ſeulement à la quatrieme, le bout de la rue de l'Echarpe étant à Ciel ouvert, au lieu que celui de la rue du Pas de la Mule, qui lui eſt oppoſé, eſt couvert d'un pavillon ſur arcades, ſous leſquelles on paſſe.

Les pavillons, au nombre de trente-cinq, ſont bâtis en briques, avec chaînes de pierre de taille; ils ſont couverts en ardoiſe, & ſoutenus par une ſuite d'arcades hautes de douze pieds & larges de huit & demi, ornées de pilaſtres Doriques. Elles regnent au pourtour de la Place, & forment un corridor couvert d'une voûte ſurbaiſſée, faite auſſi en pierre & en brique, ſous lequel on peut faire le tour de la Place à couvert.

La vaſte étendue de cette Place a permis que l'on y fît un préau quarré décoré de tapis de gazon & fermé de grilles de fer avec ornemens dorés: ſur deux des quatre principales portes l'on voit le portrait en médaillon de Louis XIV, ſous le regne duquel on fit cette enceinte

Au milieu de ce préau eſt la Statue Equeſtre de Louis XIII en bronze, ſur un grand piédeſtal de marbre blanc, poſée le 27 Novembre 1639. Le cheval fait par Daniel Ricciarelli de Voltere, & Diſciple de Michel-Ange, eſt regardé comme un ſuperbe morceau (1). Toutes les parties en ſont bien traitées, ſur-tout les jambes, l'encolure & la tête; les crins ſont auſſi d'une grande légéreté. La Figure du Roi, faite par Biard fils, fait regretter que le tout ne ſoit pas de Ricciarelli.

Les inſcriptions placées ſur les quatre faces de ce Monument, font connoître qu'il a été élevé aux frais du Cardinal de Richelieu.

---

(1) Ricciarelli avoit fait cette Figure pour le Roi Henri II; mais la mort de cet habile Sculpteur, arrivée en 1556, fut cauſe qu'il ne put point faire la Statue de ce Roi, pour laquelle ce cheval étoit deſtiné.

Le 5 Avril 1612, Marie de Médicis donna dans cette Place le ſpectacle d'un magnifique Carrouſel, à l'occaſion de la double alliance contractée entre la France & l'Eſpagne.

Place des Victoires. Ce Monument de la reconnoiſſance de François d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, pour toutes les faveurs & graces qu'il avoit reçues de Louis XIV, eſt ſitué quartier Montmartre. La Place, de forme ellyptique, a quarante toiſes de diametre : elle fut conſtruite en 1686, ſur les deſſins de Jules-Hardouin Manſart. Les Bâtimens, d'une même ſymmétrie, ſont décorés de pilaſtres Ioniques : des arcades ornées de refends en font la baſe. Six rues qui viennent rendre à cette Place, la dégagent beaucoup, & ſemblent lui donner plus d'étendue. Au milieu, eſt une Statue de Louis XIV, ſur un piédeſtal de marbre blanc veiné. Ce Prince eſt repréſenté debout, vêtu des habits de ſon Sacre, foulant aux pieds un Cerbere (1). Derriere le Roi, la Victoire, un pied poſé ſur un globe, & l'autre en l'air, poſe d'une main une couronne de laurier ſur la tête de ce Héros, & de l'autre, tient un faiſceau de palmes & de branches d'olivier. Sur ſa plinthe & ſous les pieds du Roi, eſt cette inſcription en lettres d'or : *Viro immortali* (2).

Ce beau Groupe de plomb doré, accompagné

(1) Alluſion à la triple alliance dont ce Monarque a ſi glorieuſement triomphé.

(2) Par contrat paſſé en 1687 entre M. le Duc de la Feuillade & MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, homologué par Lettres-patentes de la même année, M. le Duc de la Feuillade a ſubſtitué graduellement & perpétuellement, à l'infini, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, à ceux des lignes maſculines de ſa Maiſon, & aprés l'extinction de ces lignes, à la Ville de Paris, le Duché de la Feuillade, pour l'entretien de la Statue & de ſes ornemens. En conſéquence du contrat ci-deſſus, MM. les Prévôt des Marchands & Echevins font tous les cinq ans la viſite de ce Monument, pour examiner les réparations dont il peut avoir beſoin.

du globe, d'une maſſue d'Hercule, d'une peau de Lion, d'un caſque & d'un bouclier, a 13 pieds de haut ; il a été fondu d'un ſeul jet, & peſe plus de 30 milliers. Aux quatre coins du piédeſtal, qui a 23 pieds d'élévation, ſont quatre Eſclaves de bronze de 12 pieds de proportion, enchaînés & aſſis ſur des trophées placés ſur le ſoubaſſement qui ſert d'empatement au piédeſtal. Chacune des faces du piédeſtal eſt décorée d'un bas-relief en bronze de quatre pieds de haut ſur ſix de long, repréſentant les événemens les plus mémorables du Regne de ce Prince. Les Inſcriptions qui en expliquent les différens ſujets, ont été compoſées par Regnier Deſmarais, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe.

C'eſt Desjardins, Sculpteur, qui a donné les deſſins & conduit la fonte de ce beau Monument, dont la dédicace ſe fit le 28 Mars 1686.

L'eſpace qui eſt au pourtour, juſqu'à 9 pieds de diſtance, eſt pavé de marbre & entouré d'une grille de fer haute de ſix pieds.

Place de Louis-le-Grand ou *de Vendôme.* Ce fut M. le Marquis de Louvois, Secrétaire d'Etat & Surintendant des Bâtimens du Roi, qui inſpira à Louis XIV l'idée d'acquérir l'Hôtel de Vendôme & tous les terreins voiſins, pour former une Place qui facilitât la communication des rues S. Honoré & Neuve-des-Petits-Champs, & dont les bâtimens devoient ſervir de logemens pour la Bibliotheque Royale, les Académies, l'Hôtel des Monnoies, & un autre pour les Ambaſſadeurs extraordinaires : ces bâtimens devant être diſpoſés ſur trois lignes, le côté de la rue Saint-Honoré auroit été tout ouvert, pour donner plus d'air & d'étendue à cette Place, qui auroit eu 86 toiſes de longueur ſur 72 de largeur.

Ce vaſte & magnifique projet adopté par le Roi, les acquiſitions ſe firent ; & les démolitions terminées en 1687, les travaux commencerent &

continuerent juſqu'à la mort du Marquis de Louvois, arrivée ſubitement en 1691 : pour lors tout fut abandonné. Le Roi donna à l'Hôtel-de-Ville les terreins & matériaux, à la charge de faire bâtir une Place ſur les plans & deſſins de Jules-Hardouin Manſart. Cette nouvelle Place fut commencée en 1699. Sa figure eſt un quarré tronqué dans les angles : elle a 75 toiſes de long ſur 70 de largeur, & n'eſt ouverte que par les deux extrémités, c'eſt-à-dire, rue S. Honoré en face des Feuillans, & rue des Petits-Champs vis-à-vis les Capucines. L'architecture qui regne au pourtour, eſt d'ordre Corynthien en pilaſtres ; au milieu de chaque face ſont des corps avancés revêtus de colonnes qui portent des frontons, dont les tympans ſont décorés des armes de France. Sur les entablemens ſont des figures aſſiſes. La baſe totale de ces édifices eſt un ſtylobate ou piédeſtal continu, orné de refends & d'arcades en plein ceintre, dont la clef eſt couverte d'un maſcaron. Les chapiteaux, bandeaux de fenêtres & autres ornemens, de ſculpture ont été exécutés ou conduits par Jean-Baptiſte Poultier, Sculpteur de l'Académie Royale.

Au milieu de cette Place eſt la Statue équeſtre, en bronze, de Louis XIV, vêtu à la Romaine, ſans ſelle & ſans étrier. La Figure & le Cheval, de 22 pieds de haut, furent fondues d'un ſeul jet le premier Décembre 1692, par Jean Balthazar Keller, né à Zurich en Suiſſe, d'après les deſſins & le modele de François Girardon. On y a employé ſoixante-dix milliers peſant de métal. L'inauguration en fut faite avec beaucoup de ſolemnité le 13 Août 1699. Les faces du piédeſtal de marbre blanc, qui a 30 pieds de haut & 24 de long ſur 13 de large, ſont ornées d'inſcriptions latines fournies par l'Académie des Belles-Lettres. En 1730 on y ajouta des cartels & trophées de bronze doré, ſculptés par Couſtou le

jeune & cette Statue équeſtre fut environnée d'une grille de fer dont l'intérieur eſt pavé en marbre.

La *Place de Louis XV*, de figure octogone, eſt ſituée entre le foſſé qui termine le Jardin des Tuileries, le Fauxbourg Saint-Honoré, les Champs-Elyſées & le Quai qui borde la riviere de Seine. Elle eſt formée par un quarré de cent vingt-cinq toiſes de long ſur quatre-vingt-ſept de large entre les baluſtrades intérieures. Les quatre angles du grand quarré forment des pans coupés de vingt-deux toiſes de large, terminés à leurs extrémités par des guérites ou gros ſocles ornés de frontons, ſurmontés d'acroteres décorés de guirlandes de feuilles de chêne, & deſtinés à porter des groupes de figures allégoriques. Les deux pans coupés du côté des Champs-Elyſées ſont ouverts, & conduiſent à deux avenues diagonales, dont l'une eſt appellée le Cours-la-Reine. A l'entrée de ces avenues ſont des pavillons décorés de boſſages à l'uſage des Fontainiers, Gardes & Portier des Champs-Elyſées & Cours-la-Reine.

Six entrées conduiſent à cette Place; les deux principales ont chacune vingt-cinq toiſes de largeur.

Cette Place eſt enceinte par de grands foſſés de onze à douze toiſes de largeur ſur quatorze pieds de profondeur; ils ſe communiquent les uns aux autres par des ponts de pierre avec archivoltes, & terminés par des baluſtrades.

Les murs de l'intérieur des foſſés revêtus en pierre, ſont décorés de chaînes de refends à l'aplomb des piédeſtaux des baluſtrades, avec tables ſaillantes entre deux. Ces murs ſont couronnés par un cordon ſurmonté de baluſtrades.

Des portions circulaires annoncent les paſſages des ponts à l'extérieur. Seize gros piédeſtaux deſtinés à porter des lions & ſphynx en bronze, terminent les baluſtrades intérieures, & en faci-

lient l'inégalité de hauteur d'avec celles de l'extérieur.

La baluſtrade intérieure, poſée ſur un ſocle au-deſſus du cordon, a donné lieu à une banquette ou trottoir, élevée au-deſſus du ſol, où l'on monte par des degrés qui regnent dans tout le contour de la Place.

Au milieu eſt la Statue équeſtre en bronze de Louis XV, vêtu à la Romaine & couronné de lauriers. Ce Monument ſuperbe, noble, ſimple, dans le vrai goût antique, & fondu d'un ſeul jet en 1768, ſur les deſſins & ſous la conduite de feu M. Bouchardon (1), Sculpteur du Roi, a ſeize pieds de haut. Aux quatre angles du piédeſtal paroiſſent debout, & poſées ſur un ſocle de quatre pieds de haut & de deux pieds de ſaillie au-delà du nud du piédeſtal, quatre figures de bronze par M. Pigalle, Sculpteur du Roi, de dix pieds de hauteur, repréſentant des Vertus caractériſées par leurs attributs. Elles ſemblent ſoutenir, dans des attitudes variées, la corniche du piédeſtal de vingt-deux pouces de haut ſur un pied & demi de ſaillie. Celle à droite, en face des Tuileries, repréſente la Force, & celle à gauche, la Paix. Entre ces deux figures eſt une table de marbre de cinq pieds quarrés, enrichie de deux branches de laurier doré d'or moulu, portant une inſcription latine.

A l'autre extrémité du piédeſtal du côté des Champs-Elyſées, ſont deux autres Vertus : celle à droite eſt la Prudence, & la Juſtice eſt à la gauche. Entre ces deux figures eſt une pareille table portant une autre inſcription latine.

(1) Ce célebre Sculpteur, mort en 1762, n'a pas eu la ſatisfaction de voir en place cette Statue à laquelle il travailla pendant plus de douze années conſécutives. Le nombre des études qu'il deſſina d'après nature, pour le cheval ſeul, eſt infini : auſſi cet ouvrage eſt-il un chef-d'œuvre auquel l'antiquité ne peut rien oppoſer.

Les deux faces latérales du piédeſtal offrent des bas-reliefs en bronze de ſept pieds & demi de long ſur cinq pieds de haut. Celui du côté de la riviere repréſente le Roi dans un quadrige, couronné par la Victoire; & conduit par la Renommée à des Peuples qui ſe ſoumettent: l'autre le fait voir aſſis ſur un trophée, donnant la paix à ſes Peuples; la Renommée la publie, tenant la trompette de la main gauche, & une palme de la main droite.

Au deſſous & au milieu de ces bas-reliefs, ſont poſés ſur le ſocle deux grands trophées compoſés de boucliers, caſques, épées & piques antiques, jettés en bronze. La corniche eſt ſurmontée d'un amortiſſement, orné dans les angles par des mufles de lions, auxquels ſont attachés des guirlandes de laurier qui ſe grouppent avec des cornes d'abondance qui verſent différens fruits. Au milieu, du côté des Tuileries, ſont placées les armes du Roi, en bronze: celles de la Ville ſont du côté des Champs-Elyſées. Le piédeſtal, de vingt-deux pieds de haut, eſt poſé ſur deux grandes marches de marbre blanc veiné, & doit être entouré d'une baluſtrade auſſi de marbre.

Le fond de cette Place, du côté du Fauxbourg Saint-Honoré, eſt terminé par deux corps de bâtimens, de quarante-huit toiſes de longueur chacun, ſur ſoixante-quinze pieds de hauteur, conſtruits & placés à ſeize toiſes de diſtance de la baluſtrade extérieure des foſſés, & ſéparés par une rue de quinze toiſes de large, dont l'extrémité aboutiſſant à la rue Saint-Honoré, à la rencontre du Rempart, ſe trouvera terminée par la nouvelle Egliſe de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, dont le portail fera face au centre de la Place. Ces deux bâtimens ont à leurs extrémités des avant-corps couronnés de frontons, dans les tympans deſquels ſont ſculptés des ſujets allégoriques. Une ſuite d'arcades décorées de boſſages & formant galeries, ſert de ſoubaſſement à un périſtyle de colonnes iſolées, d'ordre

Corynthien, qui ſemble ſervir de communication aux pavillons ou avant-corps des deux bouts. Les chapiteaux & entablemens de cet ordre ſont ſculptés & enrichis de tous les ornemens qui leur ſont propres, ainſi que les plate-bandes de l'archivolte & les plafonds des périſtyles, au-deſſus deſquels regne une baluſtrade dans toute la longueur. Les retours de ces façades ſur les trois rues préſentent la même ordonnance & la même richeſſe. L'élégance de la diſtribution, l'heureux choix des ornemens, leur extrême fini, la régularité des proportions, tout enfin dans ces édifices attire le ſuffrage des Connoiſſeurs.

Les projets & l'exécution de la Place ſont de feu M. Gabriel, Ecuyer, premier Architecte du Roi, & les bâtimens ſont de M. Potain, Architecte du Roi. La premiere pierre fut poſée par la Ville le 22 Avril 1754, & l'inauguration s'en fit le 20 Juin 1763.

On vient d'orner cette Place de gazons & de barrieres à hauteur d'appui peintes en vert. Le ſurplus eſt pavé.

PLACES ou MARCHÉS PARTICULIERS POUR LE PAIN.

Les Mercredis & Samedis de chaque ſemaine, les Boulangers, tant de la Ville que des Fauxbourgs & des environs, même de Saint-Germain-en-Laie, Corbeil, Mont-Lhéry & Gonneſſe, étalent leur pain dans les Places ci-après :

Piliers des Halles.	Petit-Marché S. Germ.
— de la Tonnellerie.	Place du Palais Royal.
Place Maubert.	Marché d'Agueſſeau.
Cimetiere Saint-Jean.	Place du Carrouſel.
Marché-Neuf.	Marché du Marais.
Rue Saint-Antoine.	Place Saint-Michel.
Quai des Auguſtins.	Halle du Fauxb. S. Germ.

Le nombre des Boulangers eſt ordonné dans

chaque Place pour aſſurer la ſubſiſtance des Habitans de cette Ville immenſe. Il leur eſt défendu de remporter du pain.

POINTE SAINT-EUSTACHE.

C'eſt une eſpece de triangle, dont la baſe eſt au bout des rues Montmartre & Comteſſe-d'Artois, & la pointe aboutit aux piliers des Halles. Cet endroit eſt moins remarquable par un Puits & un Corps-de-Garde qu'on y voit, que par l'affluence du peuple cauſée par le voiſinage des Halles.

POLICE (1) DE PARIS.

Etienne Boileau, Prévôt de Paris ſous le Regne de S. Louis, fut le premier Magiſtrat qui établit la Police dans cette Ville. Il porta tous ſes ſoins à punir les crimes, mit en Communauté les Marchands & Artiſans, & leur dreſſa leurs premiers Statuts.

L'exercice de la Police fut long-temps réuni à celui de la Juſtice Civile & Criminelle. Louis XIV l'en ſépara pour jamais par ſon Edit du mois de Mars 1667.

Le Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris eſt le Magiſtrat chargé d'y maintenir le bon ordre. Son Siege ordinaire eſt au Châtelet. Il a ſous ſes ordres 40 Inſpecteurs de Police créés en 1708, 49 Commiſſaires & pluſieurs Exempts. Il y a auſſi nombre de Bureaux & quantité de perſonnes employés au ſervice de la Police.

Les ſoins & l'attention du Magiſtrat qui occupe cette Place, s'étendent ſur tout ce qui peut procurer la tranquillité des Citoyens, dont il excite l'admiration & la reconnoiſſance.

---

(1) Ce mot vient d'un mot grec, dont la racine eſt Πόλις, qui ſignifie *Ville*.

POLICE MUNICIPALE.

M. le Prévôt des Marchands, les Echevins & M. le Procureur du Roi de la Ville, ſont chargés de l'Adminiſtration de la Police Municipale qui s'étend ſur les Ports, Ponts & Quais, & les approviſionnemens de cette Ville qui ſe font par eau. Les approviſionnemens de terre regardent le Lieutenant-Général de Police.

Tout ce qui concerne la navigation de la Seine & autres rivieres affluentes, la conſtruction, l'entretien, la réparation des Ports, Ponts, Quais, Fontaines publiques, Egoûts, édifices publics, ſoit d'utilité, ſoit d'embelliſſement, les Fêtes & Réjouiſſances publiques, les revenus de la Ville, la Capitation & les Rentes créées ſur l'Hôtel-de-Ville, eſt du reſſort du Prévôt des Marchands.

POMPES PUBLIQUES POUR LES INCENDIES.

C'eſt aux ſoins & à la vigilance de M. de Sartine, ancien Lieutenant-Général de Police, que l'on doit les Pompes établies pour procurer au Public un ſecours prompt & gratuit en cas d'incendie.

Outre ces Pompes, M. le Maréchal de Biron, Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, a ordonné à tous les Corps-de-Gardes des Caſernes du Régiment, que, ſans attendre aucun ordre, au premier avis, les Sergens ſe portaſſent à l'incendie avec des détachemens munis d'uſtenſiles pour y donner les ſecours néceſſaires. M. le Comte d'Affry a donné les mêmes ordres pour les Gardes Suiſſes qui ſont à Paris.

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ont donné de nouveaux ordres pour que les Pompes ſur bateaux établies pour les incendies, ſoient tranſportées avec toute la célérité poſſible aux endroits où elles pourroient être utiles. Les crocs, haches, échelles & ſeaux, dont la Ville a fait

former plusieurs dépôts, sont fournis avec la plus grande promptitude.

Les Religieux Mendians se portent aussi aux incendies avec un zele & un courage sans bornes. Voyez *Incendies*, page 256.

Pompes servant à élever l'eau de la Seine.

Deux Pompes, placées au-dessous du Pont Notre-Dame, élevent l'eau de la riviere pour la distribuer à plusieurs Fontaines de la Ville. L'une, de l'invention de Joly, donne 30 pouces d'eau, & l'autre inventée par de Mause, en donne 50. A l'endroit du Pont qui conduit à cette Pompe, est une porte avec architecture d'ordre Ionique. Sur le bandeau de l'arc de cette porte sont deux figures en bas-relief, dont l'une représente un Fleuve, & l'autre une Nayade. Ces deux superbes figures sont de Jean Gougeon. Au-dessus de cette porte est un médaillon où est le portrait de Louis XIV. L'inscription est de Santeuil.

PONTS DE PARIS.

Le *Pont au Change* fut ainsi nommé, parce que Louis VII ordonna que son Change & tous les Changeurs de Paris demeurassent sur ce Pont, qui fut consumé par le feu le 24 Octobre 1621. Le 19 Septembre 1639 on commença à le bâtir de pierre, tel qu'il est aujourd'hui, & il ne fut achevé que le 20 Octobre 1647. Au bas de ce Pont, vis-à-vis la Tour de l'Horloge du Palais, est un très-beau Méridien placé dans cet endroit, sous la Prévôté de M. Turgot en 1738, & tracé par M. de Cassini.

A l'autre extrémité de ce Pont, du côté du grand Châtelet, se voit une Statue de Louis XIV âgé de dix ans. Une Victoire paroît au-dessus tenant une couronne de laurier dont elle va couronner le jeune Prince qui est élevé sur un piédes-

tal (1), à côté duquel Louis XIII & la Reine Anne d'Autriche ſont repréſentés de grandeur naturelle, revêtus de leurs habits royaux. Ces figures ſont en bronze ſur un fond de marbre noir; elles ont été ſculptées par Simon Guillain.

Le *Pont-au-Double* ou *de l'Hôtel-Dieu*, bâti par les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu pour la commodité publique, fut achevé en 1634, & deux ans après on conſtruiſit la porte qui donne ſur la rue de la Bucherie. Sur ce Pont, qui eſt un paſſage pour les gens de pied, ſe perçoit un péage fixé, en vertu d'une Ordonnance de Louis XIII, à un double tournois, d'où ce Pont a pris le nom de Pont-au-Double. Cette monnoie n'ayant plus cours actuellement, on paie un liard pour ce droit qui ſert à l'entretien du Pont.

Le *Pont Saint-Charles* ou *de l'Hôtel-Dieu*, également bâti par les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, communique à la Salie de Saint-Charles qui eſt de l'autre côté de l'eau.

Le *Pont de Grammont*, conſtruit en bois, communique à l'Iſle Louviers par le Quai des Céleſtins. Il fut fait aux dépens de la Ville, lorſqu'elle n'en jouiſſoit encore qu'à titre de bail judiciaire.

Le *Pont de la Tournelle*, ſolidement bâti, communique du Quai & de la Porte de la Tournelle à l'Iſle Saint-Louis ou Iſle Notre-Dame. Il n'eſt chargé d'aucun bâtiment : on y a ménagé des trottoirs pour les gens de pied. Il fut bâti en 1656.

Pont Marie. Chriſtophe Marie s'aſſocia avec Poultier & François Regrathier, Tréſorier des Cent-Suiſſes, & entreprit avec eux, en 1635,

(1) L'inſcription dont eſt chargé le piédeſtal annonce que ce Pont fut commencé ſous le regne de Louis XIII, & fini ſous la minorité de Louis XIV.

la continuation de ce Pont, dont les premieres fondations avoient été jettées en 1613. Pour les dédommager des frais exceſſifs de cette entrepriſe, on leur concéda différens terreins dans l'Iſle & ſur les bords de la riviere, pour y faire bâtir des maiſons qui leur appartiendroient en propre. Les noms de ſes deux Aſſociés ne ſont plus connus que par les rues Poultiere & Regrattiere qui ſont partie de celles de l'Iſle Saint-Louis: mais le nom de Marie, devenu celui du Pont, rend ſa mémoire immortelle. Un débordement extraordinaire emporta une partie de ce Pont en 1658. Cet accident étant arrivé de nuit, pluſieurs perſonnes y périrent : ces deux arches ont été rétablies, mais on n'a pas reconſtruit de maiſons deſſus.

Pont-Neuf. Ce fut Jacques Androuet du Cerceau, fameux Architecte, qui donna les deſſins & eut la conduite de ce magnifique Pont, le plus grand & le plus paſſager de Paris. Les travaux de cette grande entrepriſe commencerent ſous le regne de Henri III, le 31 Mai 1578. Ce Prince, accompagné de Catherine de Médicis ſa mere & de Louiſe de Lorraine ſon épouſe, en poſa ſolemnellement la premiere pierre au mois de Juin ſuivant. Cet ouvrage demeura ſuſpendu par les troubles qui arriverent dans ces temps-là. Henri IV y fit mettre la derniere main en 1604, ſous la conduite de Guillaume Marchand, Architecte.

Ce Pont s'étend ſur les deux bras de la Seine qui ont formé l'Iſle du Palais. Sa longueur eſt de cent ſoixante-dix toiſes ; & ſa largeur, de douze, a été partagée en trois parties : celle du milieu ſert pour les voitures, & les deux autres ſont des banquettes ou trottoirs pour les gens de pied. Sur chaque pile eſt une avance en demi-cercle de la largeur de la pile. Autour de ces rondelles, & dans toute la longueur du Pont, regne une corniche fort ſolide, portée par de grandes

conſoles ſoutenues ou arrêtées par de très-beaux maſcarons.

Ce Pont eſt formé de douze arches, ſept du côté du Louvre juſqu'au mole où eſt la Statue de Henri IV, & cinq depuis ce mole juſqu'au bord oppoſé du côté de la rue Dauphine. Une des beautés principales de ce Pont eſt la ſuperbe vue dont on y jouit. Ce Pont exigeant quelques réparations, on y travailla en Mai 1775, & ces travaux furent finis en 1776. Les trottoirs ont été baiſſés & rétrécis; on a conſtruit dans les eſpeces de tourelles qui ſe trouvent ſur chaque pile, des boutiques en pierre & voûtées. Louis XVI, ayant donné une ſomme à cet effet, accorda la location de ces boutiques au profit de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. Ces boutiques, au nombre de vingt, ſont louées 600 livres chacune.

Sur ce Pont eſt le bâtiment de la Samaritaine dont nous parlerons ci après.

Pont Notre-Dame. Il exiſtoit un Pont dans cet endroit dès les commencemens du quinzieme ſiecle, auquel Charles VI donna le nom de Pont-Notre-Dame. Ce Pont tomba le 25 Novembre 1499. Celui que l'on voit aujourd'hui fut commencé à la même place; & Guillaume de Poitiers, pour-lors Gouverneur de Paris, en poſa la premiere pierre le 28 Mars ſuivant que l'on comptoit encore 1499, ſelon l'ancien calcul, les années dans ce temps ne commençant qu'à Pâques. Une inſcription miſe à une des arches de ce Pont nous apprend qu'il fut achevé le 10 Juillet 1507, la derniere pierre de la ſixieme & derniere arche ayant été aſſiſe ce jour-là ſur les ſept heures du ſoir par les Prévôt des Marchands & Echevins, au bruit des trompettes, des clairons & des acclamations du Peuple.

Il eſt chargé dans toute ſa longueur de trente maiſons d'un côté, & de trente-une de l'autre.

Jean Jocondus, Religieux Dominicain, né à Véronne, homme d'un mérite rare, eut la conduite & direction de ce Pont élevé ſur ſes deſſins.

Ce fut ſur ce Pont que le Légat paſſa en revue, le 3 Juin 1590, la fameuſe proceſſion de la Ligue. Cette Infanterie eccléſiaſtique, compoſée de Capucins, Minimes, Cordeliers, Carmes, Jacobins & Feuillans, tous la robe retrouſſée & le capuchon bas, le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, la dague au côté & le fuſil ſur l'épaule, défiloit quatre à quatre, ayant à ſa tête l'Evêque de Senlis, & pour Sergens-Majors les Curés de Saint-Jacques-la-Boucherie & de Saint-Côme.

Quelques-uns de ces Miliciens, oubliant que leurs fuſils étoient chargés à balles, en voulant ſaluer le Légat, tuerent un de ſes Aumôniers à côté de lui. Cette Eminence, trouvant cette revue un peu chaude, donna promptement ſa bénédiction & s'en alla.

Petit-Pont. C'eſt au bout de la rue du Marché-Palu que l'on trouve ce Pont, qui eſt ſur la même ligne que le Pont Notre-Dame, & qui étoit terminé par le petit Châtelet, abattu en 1782.

Ce Pont fut brûlé, ainſi que les maiſons qui étoient deſſus, en 1718 le 27 Avril, par deux bateaux de foin embraſés, qui, détachés du port au foin, vinrent s'arrêter ſous les arches de ce Pont, embarraſſées par diverſes armatures qu'on y avoit laiſſées pour les ſoutenir. Le feu gagna bientôt les maiſons de deſſus qui n'étoient que de charpente; elles furent conſumées en peu de temps.

A peine ce feu fut-il éteint qu'on ſongea à reconſtruire ce Pont: on le rebâtit de pierre, mais ſans maiſon deſſus; ce qui donne un peu d'air à ce quartier, qui, étant très-reſſerré,

& tout auprès de l'Hôtel-Dieu, en avoit grand beſoin.

Le *Pont-Rouge* ou *de Bois* ſert de communication pour la Cité avec l'Iſle Notre-Dame ou de Saint-Louis. Il fut ſi fort endommagé par les glaces, pendant l'hiver de 1709, qu'on fut obligé de le démolir l'année ſuivante. Rétabli en 1717, on le peignit en rouge, & le nom de cette couleur lui eſt reſté. Il n'y paſſe aucune voiture; il en coûte trois deniers par perſonne pour paſſer ſur ce Pont.

Pont-Royal. Il exiſtoit autrefois, à l'endroit où eſt aujourd'hui ce Pont, un Pont de bois qui fut emporté par le dégel de 1684. Louis XIV donna ſes ordres pour qu'on en bâtît un de pierre à ſes dépens, & digne de la magnificence de ſon regne. La riviere, reſſerrée dans ſon lit en cet endroit, y étant plus profonde & plus rapide, fit naître nombre de difficultés pour la conſtruction de ce Pont, ce qui obligea le Roi de faire venir le Frere François Romain, Religieux Dominicain, qui venoit de mettre la derniere main à la premiere arche du Pont de Maſtricht, ce qui lui avoit mérité une gratification conſidérable des Etats de Hollande. Ce Religieux, arrivé à Paris au mois de Janvier 1685, après avoir examiné les difficultés, & en avoir conféré avec Jules-Hardouin Manſart, alors premier Architecte du Roi, & avec Gabriel, Architecte & Entrepreneur de tout l'ouvrage, ſe chargea de la conſtruction de ce Pont, & le conduiſit à la perfection où nous le voyons. Il eſt probable que Jules-Hardouin Manſart donna les deſſins de ce Pont, puiſque ce fut lui qui en donna les devis. Les fondations furent jettées le 25 Octobre 1685. On encaſtra dans le maſſif de la premiere pile, du côté du Château des Tuileries, une boëte de bois de cedre, longue de quatorze pouces & large de dix, recouverte d'une autre boëte de

Port aux Pierres, vis-à-vis le milieu du Cours-la-Reine.

Port au Plâtre, près la barriere de la Rapée.

Ports au Bois, le long du Quai Saint-Bernard & sur le bord de la riviere près la Rapée.

Port de la Rapée : c'eſt l'entrepôt des Vins qui arrivent de Bourgogne.

Port au Vin, à la porte Saint-Bernard.

Port Saint-Landri, Quartier de la Cité : on y trouve des bateaux pour paſſer l'eau & venir au Port au Bled.

Port Saint-Nicolas, au bout du Quai des Galeries du Louvre : il a pris ſon nom de l'Egliſe Collégiale qui étoit toute proche. On y trouve toujours des petits bateaux pour paſſer les gens de pied au Fauxbourg Saint-Germain.

Port aux Poiſſons, ſur le Port Saint-Paul.

Port Saint-Paul, Quai des Céleſtins.

Port au Sel, depuis le Pont-neuf juſqu'à l'Arche-Marion, Quai de la Féraille.

Port aux Tuiles, Quai de la Tournelle, vis-à-vis les Miramionnes.

PORTES.

La *Porte Saint-Bernard*, Edifice public en forme d'arc de triomphe, fut élevée en 1670 ſur les deſſins de François Blondel, fameux Ingénieur & Architecte, qui en compoſa auſſi les inſcriptions; elle prend ſon nom du College des Bernardins qui eſt dans le voiſinage. Cette Porte préſente deux portiques ou arcades ſurmontés d'une longue friſe, au-deſſus de laquelle eſt un grand entablement qui porte un attique chargé d'une inſcription. Ce Monument a dix toiſes de hauteur ſur huit de largeur.

Sur la friſe ſont deux bas-reliefs exécutés par Jean-Baptiſte Tuby, habile Sculpteur. Celui du côté de la Ville repréſente Louis XIV répandant l'abondance ſur ſes Peuples, ce qui eſt annoncé par

par l'inſcription qui eſt au-deſſus. Dans celui du côté du Fauxbourg l'on voit ce Prince habillé en Divinité antique, monté ſur un vaiſſeau dont il tient le gouvernail & qui vogue à pleines voiles, dont l'inſcription développe l'allégorie. Au-deſſus des impoſtes des piles, ſont ſix grandes Statues en demi-reliefs repréſentant les Vertus, faites auſſi par le même Tuby. Dans l'épaiſſeur de cette Porte ſont pluſieurs chambres auxquelles on monte par un eſcalier voiſin de la priſon de la Tournelle qui eſt à côté.

La *Porte Saint-Denis*, ſuperbe Monument conſtruit en 1672 ſur les deſſins du même François Blondel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Maître de Mathématiques du feu Dauphin, fils de Louis-le-Grand, & regardé comme un chef-d'œuvre auquel l'antiquité ne peut rien oppoſer.

Cette Porte, ou plutôt cet arc de triomphe, a ſoixante-douze pieds de hauteur ſur autant de largeur; le deſſus, de vingt-ſix pieds de large, eſt découvert à la maniere des anciens arcs de Titus & de Conſtantin à Rome. Le portique du milieu a quatorze pieds ſur vingt-quatre d'ouverture; il ſe trouve entre deux pyramides engagées dans l'épaiſſeur de l'ouvrage, chargées de trophées d'armes & terminées par deux globes aux armes de France ſurmontés d'une couronne. Au bas de ces pyramides ſoutenues par des lions, & ſur les corniches de leurs piédeſtaux, ſont deux Statues coloſſales, dont l'une repréſente la Hollande ſous la figure d'une femme conſternée aſſiſe ſur un lion terraſſé & mourant, qui tient dans une de ſes pattes les ſept fleches déſignant les ſept Provinces-Unies. Celle qui fait ſymmétrie à celle-ci repréſente le Rhin, fleuve, tenant une corne d'abondance. Dans le dez du piédeſtal de chacune de ces pyramides, on a percé une petite porte qui ſert de dégagement pour les gens de pied. Sur le portique

ſont deux grands bas-reliefs ; l'un, du côté de la Ville, repréſente le fameux paſſage du Rhin, à Tolhuis, en préſence des ennemis ; l'autre, du côté du Fauxbourg, la priſe de Maſtricht. Dans les tympans de l'archivolte ſont deux Renommées : l'une, tenant une trompette, publie les exploits de Louis-le-Grand ; & l'autre s'apprête à poſer ſur ſon front la couronne de laurier qu'elle tient dans ſa main.

Les deux côtés de cette Porte préſentent la même décoration, avec la ſeule différence que du côté du Fauxbourg il n'y a point de Statues au bas des pyramides.

Toutes les ſculptures, commencées par Girardon, ont été terminées par Anguier.

Les inſcriptions de cette magnifique Porte, dues au génie de François Blondel, prouvent que cet homme célebre n'étoit pas moins habile dans les Belles-Lettres que dans l'Architecture.

Porte Saint-Martin. Pierre Bullet, Architecte fameux, donna les deſſins & eut la conduite de cette Porte, qui fut élevée en 1674, à l'extrémité de la rue du même nom, ſur la même ligne que la Porte Saint-Denis, & à peu de diſtance d'elle. La Ville la fit ériger à la gloire de Louis XIV. Elle eſt auſſi en forme d'arc de triomphe, & a trois ouvertures, dont celle du milieu eſt la plus grande. Ce Monument a cinquante pieds de haut ſur autant de large. Son architecture eſt ornée de boſſages ruſtiques vermiculés & de quatre bas-reliefs dans les tympans, deux du côté de la Ville, & deux du côté du Fauxbourg. Les deux premiers repréſentent, l'un la priſe de Beſançon, l'autre la rupture de la triple alliance ; & les deux autres, la priſe de Limbourg & la défaite des Allemands par Louis XIV ſous la figure d'Hercule, la maſſue à la main, repouſſant un aigle. Au-deſſus de ces bas-reliefs regne un entablement Dorique ſurmonté d'un attique chargé d'inſcriptions,

Toutes les ſculptures ſont de Desjardins, Matſy, le Hongre & le Gros.

POSTES.

Poſte aux Chevaux. Les Poſtes ont été établies ſous Louis XI, Roi de France, en 1464 : ce Prince fut le premier qui fit diſpoſer des relais de chevaux de diſtance en diſtance.

On ne peut ſortir de Paris avec des chevaux de Poſte ſans paſſeport. Il en eſt de même dans les Villes de guerre & frontieres du Royaume, où il faut un ordre du Commandant ou Lieutenant de Roi de la place. La Poſte aux chevaux eſt actuellement rue Contreſcarpe, à l'ancien Bureau des Meſſageries de Bordeaux.

Poſte aux Lettres. C'eſt à l'Univerſité que l'on eſt redevable de l'invention des Poſtes & Meſſageries. Dans ſa premiere inſtitution, elle établit des Meſſagers qui ſe chargeoient de conduire à cette Capitale du Royaume ceux des Provinces qui vouloient y venir étudier, & qui ſervoient à entretenir un commerce réglé entre les Etudians & leurs familles (1). Cela dura juſqu'en 1632, que Louis XIII permit à ſes Couriers de joindre à ſes dépêches celles des particuliers.

Les Poſtes & Relais de France, & la Poſte aux Lettres, ſont aujourd'hui ſous la direction de ſix Adminiſtrateurs Généraux, qui ont chacun leur département, & ſont eux-mêmes ſubordonnés aux deux Intendans Généraux des Poſtes.

Le Bureau Général eſt rue Plâtriere. C'eſt-là qu'on doit porter toutes les Lettres ſujettes à l'affranchiſſement. Les autres peuvent être miſes dans les Boëtes placées dans les différens quartiers de la Ville. *Voyez* Boëtes aux Lettres, page 104.

Petite-Poſte de Paris. Le ſervice de la Petite-Poſte de Paris, a commencé le premier Juin 1760.

(1) Voyez *Meſſagers de l'Univerſité*, page 283.

Elle doit son établissement à feu M. Chamousset. Les Lettres sont portées neuf fois par jour à leurs adresses dans la Ville, & deux fois dans la Banlieue. Le port, dans l'intérieur de la Ville, est de deux sols par Lettre, & de trois sols au-delà des Barrieres, dans toute la Banlieue. Le Bureau Général est rue des Déchargeurs.

Cent dix-sept Facteurs font le service journellement.

PRÉMONTRÉS.

Le College & Prieuré des Prémontrés est au coin de la rue Hautefeuille, du côté des Cordeliers. Ces Chanoines Réguliers, de l'Ordre de S. Augustin, ont été institués en 1120 par Saint Norbert à Prémontré dans le Dioceſe de Laon, d'où cet Ordre a pris son nom. Ils furent établis dans cette Maison en 1252. Leur Egliſe a été rebâtie telle qu'elle eſt aujourd'hui en 1618. Le maître-Autel, décoré de quatre grandes colonnes Ioniques couplées, mérite quelqu'attention; la menuiſerie des Stalles & de l'Orgue eſt aſſez belle.

PRÉMONTRÉS RÉFORMÉS.

Ces Chanoines Réguliers vinrent s'établir à Paris au coin de la rue du Chaſſe-Midi, carrefour de la Croix rouge, l'an 1661, ſous la protection de la Reine mere Anne d'Autriche. Leur Egliſe actuelle, plus ſpacieuſe que la précédente, fut rebâtie en 1719, & la premiere pierre en fut poſée par le Prince François Armand de Lorraine d'Armagnac, Evêque de Bayeux, le 21 Juin de cette année. La menuiſerie du Chœur & des Stalles eſt eſtimée. On admire auſſi la Trompe ſaillante & hardie qui ſoutient l'Orgue.

PRÉSENTATION (les Religieuſes de la).

Ce Prieuré perpétuel de Bénédictines, ſitué rue des Poſtes, preſque vis-à-vis la rue Neuve Sainte-

Geneviève, doit ſon établiſſement à Marie Courtin, veuve de Nicolas Billard, ſieur de Carouge, qui fit une donation à cet effet le 27 Octobre 1649. Ces Religieuſes demeurerent d'abord rue d'Orléans; mais en 1671, elles acheterent le terrein qu'elles occupent aujourd'hui rue des Poſtes, & firent bâtir l'Egliſe que l'on y voit, à l'aide d'une Loterie établie en leur faveur au commencement de ce ſiecle, par Louis XIV. Penſions, 4 à 500 livres.

PRÉVÔT DES MARCHANDS, voyez page 64.

PRIEURÉ ROYAL DE S. MARTIN-DES-CHAMPS.

Il y avoit une Baſilique de S. Martin, ſous la premiere race de nos Rois, dans l'endroit où eſt actuellement ce Prieuré Royal. Voyez *S. Martin-des-Champs*, page 276.

PRISONS.

Il y avoit autrefois huit Priſons principales dans cette Ville: mais on vient d'en ſupprimer deux, le Petit-Châtelet & le For-l'Evêque; il en a été formé une nouvelle à l'Hôtel de la Force pour les Priſonniers civils. Au moyen de ce nouvel Etabliſſement, les perſonnes arrêtées pour dettes & autres objets civils, ne ſe trouvent plus confondues avec les criminels, auxquels ſont deſtinées les Priſons du Grand-Châtelet & de la Conciergerie. La tranſlation des Priſonniers civils s'eſt faite du 10 au 19 Janvier 1782. Cette nouvelle Priſon eſt remarquable par l'étendue du local & la ſalubrité de l'air qui en eſt la ſuite, par la commodité des logemens, la diminution des frais, & la ſuppreſſion des perceptions abuſives. Il y a huit Cours, dont quatre ſont grandes & quatre moyennes, & ſix Départemens.

Le premier eſt uniquement deſtiné au logement des Employés, aux premiers Guichetiers & à tous les acceſſoires du ſervice.

Le ſecond, aux Priſonniers détenus pour mois de nourrice.

Le troiſieme, aux autres Débiteurs civils de toute eſpece.

Le quatrieme aux Priſonniers de Police.

Le cinquieme réunit toutes les femmes priſonnieres;

Et le ſixieme ſert de dépôt aux mendians.

Chacun de ces Départemens a ſes Guichets particuliers, & ils ont entr'eux des communications qui peuvent être utiles au ſervice, ſans nuire à la ſûreté; il y a, dans la plupart des Chambres, un, deux, trois & quatre lits, & ſur-tout dans le Département des Débiteurs: pluſieurs Chambres ont des cheminées. Il y a en outre de vaſtes Dortoirs, dans leſquels les Priſonniers, hors d'état de payer un loyer, ſont cependant couchés ſeuls dans des lits à baſcule qui ſe relevent pendant le jour, & qui ſont garnis d'un matelas de laine & crin, d'un traverſin & d'une couverture.

Chaque Département a ſa Cour, ſa Galerie couverte & des Fontaines qui fourniſſent l'eau néceſſaire; il y a en outre un Chauffoir commun pour les Priſonniers qui n'ont pas le moyen d'être en Chambre particuliere, des Reverberes allumés toute la nuit, & un lieu deſtiné pour les repas communs.

On a placé dans cette Priſon deux Chapelles, où chaque eſpece de Priſonniers doit aſſiſter réguliérement aux Offices, ſans qu'ils puiſſent ſe voir ni ſe communiquer en aucune maniere.

Une Infirmerie très-ſalubre, & dans laquelle tous les malades ſont couchés ſeuls, eſt diviſée en deux Salles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; elle ſe trouve à la portée des différens Départemens. On y a réuni tous les acceſſoires néceſſaires, & principalement une Pharmacie où ſe trouve le dépôt des drogues à fournir dans toutes les Priſons de la Ville.

Les pauvres Prisonniers reçoivent chaque jour une livre & demie de pain, & une portion soit de viande, soit de légumes : on leur donne des vêtemens quand ils en manquent, & du linge blanc une fois la semaine.

Enfin, cet Etablissement, dû à la bienfaisance & à la charité de notre jeune Monarque, réunit à la salubrité, la regle & la sûreté.

Les autres Prisons sont *la Conciergerie ;*

Le Grand-Châtelet ;

La Prison de l'Abbaye, rue Sainte-Marguerite, particuliérement affectée aux Gardes-Françoises & aux Militaires ;

Celle de Saint-Martin, rue de ce nom, au coin de celle du Verbois, uniquement destinée aux filles débauchées ;

Celle de la Tournelle, près la Porte de Saint-Bernard, destinée pour les gens condamnés aux Galeres ;

Et celle de Saint-Eloi, rue Saint-Paul.

Il y a aussi une *Prison à l'Hôtel-de-Ville* pour les délits qui se commettent sur les Ports.

Certaines Juridictions, telles que les Bailliages du Palais, du Temple, de l'Archevêché, du Chapitre, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin des-Champs, de Sainte-Genevieve & de Saint-Jean-de-Latran, ont aussi leurs Geoles particulieres.

PROCESSIONS PUBLIQUES.

Indépendamment des Processions qui se font aux Rogations & aux deux Fêtes-Dieu, il est encore d'autres Processions publiques, telles que celles du Recteur, celle pour la Réduction de Paris, celle de la Confrairie de Jérusalem, & celle qui se fait le 15 Août, en conséquence du vœu de Louis XIII.

Les Processions *des Rogations* se font par toutes les Paroisses de la Ville, ainsi que celles des deux Fêtes-Dieu.

Celles du Recteur, où assistent toutes les Compagnies qui forment l'Université, & autres Corps qui en dépendent, se font tous les trois mois, en Mars, Juin, Septembre & Décembre. L'objet en est religieux; ce sont des prieres publiques pour la conservation du Roi, de la Reine & de la Famille Royale, pour l'extirpation de l'Héréſie, le maintien de la paix & de l'union entre les Princes Chrétiens, la gloire de l'Eglise & l'heureux amendement des biens de la terre.

Elles partent de la Chapelle du College de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, vers les neuf heures du matin, pour se rendre à l'Eglise Stationnale indiquée par le Mandement du Recteur. Elle est précédée de la Croix & des Chandeliers portés par des Augustins, après lesquels marchent les Etudians des quatre Ordres mendians, Cordeliers, Augustins, Carmes & Jacobins; ensuite viennent les Maîtres-ès-Arts en robes noires, & quelques Religieux des Abbayes qui prennent des leçons dans l'Université. Ils sont suivis des Chantres, qui chantent le *Veni Creator*. Les Bacheliers en Médecine & en Théologie viennent après, ornés de la fourrure qui leur est particuliere. Les Docteurs-Régens de la Faculté des Arts, & les quatre Procureurs ou Chefs des Nations qui la composent, sont en robes rouges doublées d'hermines. Chaque Procureur est précédé d'un Massier. Suivent les Docteurs en Médecine, en robes rouges & fourrures; les Docteurs en Droit, en robes & chaperons rouges; les Docteurs en Théologie, en fourrures; enfin le Recteur, en robe violette, manteler royal d'hermine, & escarcelle (1) de velours violet, accompagné des trois Officiers Généraux de l'Université, Syndic, Greffier & Receveur. La Procession est terminée par les Clercs de l'Université, qui, sans être obligés à prendre

(1) Sorte de grande Bourse.

des degrés, participent à ſes priviléges, tels que les Imprimeurs, Libraires, Papetiers, Parcheminiers, Relieurs, Enlumineurs, Ecrivains & Meſſagers Jurés.

En arrivant dans l'Egliſe Stationnale, l'Univerſité eſt reçue au ſon des cloches & des orgues par le Clergé en chappes, la Croix, l'Eau bénite & l'Encens. La Meſſe eſt célébrée par le Curé, s'il eſt Docteur en Théologie, ſinon par le Doyen de la Faculté de Théologie; les Diacre & Soudiacre doivent être pareillement Docteurs.

Après l'Offrande, il y a Sermon par un Docteur en Théologie, en fourrure; & c'eſt le ſeul qu'il y ait ce jour-là à Paris avant midi, les Prédicateurs ayant la bouche fermée par le Mandement du Recteur. Ce ſont les ſix Chantres de Saint-Martin-des-Champs qui ont le droit de chanter la Meſſe. Après le dernier Evangile, un Orateur, choiſi dans la Faculté des Arts par M. le Recteur, fait en latin un petit diſcours de remerciement au Célébrant, qui lui répond en la même langue; enſuite la Proceſſion revient à Louis-le-Grand, à-peu-près dans le même ordre.

La Proceſſion *de la Réduction de Paris*, eſt une Proceſſion générale de l'Egliſe Métropolitaine en celle des Grands Auguſtins le 22 Mars de chaque année, à laquelle aſſiſtent les Clergés des différentes Egliſes que contenoit Paris du temps de Henri IV, les Religieux Mendians, le Parlement, les autres Cours Souveraines, le Corps-de-Ville, &c. en mémoire de la Réduction de Paris ſous l'obéiſſance de Henri IV ce même jour de l'an 1594.

La Proceſſion *de la Confrairie Royale de Jéruſalem.* Tous les ans le jour de Quaſimodo, l'Archiconfrairie Royale des Chevaliers Voyageurs & Confrairie de dévotion du Saint-Sépulcre en Jéruſalem, établie vers le milieu du treizieme ſiecle, fait le matin ſa Proceſſion d'uſage, à laquelle chaque Confrere aſſiſte une Palme à la main. Cette

cérémonie a pour objet la délivrance des prisonniers pour dettes. On leur distribue le matin à la prison où on les rassemble, une bouteille de vin pour trois, à chacun un cervelas & du pain à discrétion; de-là la Procession va en station suivant l'usage, à l'Eglise du Saint-Sépulcre, & revient ensuite aux Cordeliers, où l'on célebre la Messe.

Après l'Office, les prisonniers sont conduits chez M. le Lieutenant Civil, & là on leur distribue à chacun vingt-quatre sols : le soir il y a Sermon & Salut.

La Procession annuelle *en conséquence du vœu de Louis XIII*, en 1638, renouvellé par Louis XV. en 1738.

Louis XIII, par une Déclaration du 10 Février 1638, ayant pris la Sainte Vierge pour Protectrice de son Royaume, a en même temps ordonné que le jour de l'Assomption il seroit annuellement & à perpétuité fait une Procession solemnelle en l'Eglise de Notre-Dame de Paris, à laquelle assisteroient les Cours Supérieures & le Corps-de-Ville, & qu'il seroit fait pareille Procession, tant dans les autres Eglises Paroissiales & les Monasteres de la Ville & Diocese de Paris, que dans toutes les autres Eglises du Royaume.

Cette Procession se fait à l'issue des Vêpres.

PROCUREURS.

Les Procureurs sont des Officiers publics, dont la fonction est de comparoître en jugement pour les Parties, d'instruire leurs causes, instances & procès, & de défendre leurs intérêts. Il y en a dans tous les Tribunaux.

Leur origine remonte au temps voisin des Affranchissemens, c'est-à-dire vers le treizieme siecle. Leur emploi étoit d'invoquer les Coutumes, qui ne furent écrites que dans les douzieme & treizieme siecles; mais ils ne furent érigés en titre

d'Office que par l'Edit de 1572, qui fut révoqué aux Etats de Blois : ils furent rétablis en 1597. Juſqu'à la fin du Regne de Charles VI, étoit Procureur qui vouloit.

Les noms de Meſſieurs les Procureurs, tant au Parlement, qu'au Châtelet & aux Conſuls, ſe trouvent dans l'Almanach Royal, qui indique auſſi leurs demeures.

PROMENADES PUBLIQUES.

Nous avons déja parlé d'une partie de ces promenades à l'article *Jardins publics*, & dans la deſcription que nous avons donnée des Boulevards qui font le circuit de cette Ville, & un de ſes principaux agrémens.

Les autres promenades ſont le *Cours-la-Reine*, les *Champs Elyſées*, qui, plantés depuis quelques années, offrent une promenade ſuperbe, dont la beauté augmente annuellement.

Le *Bois de Boulogne*, qui n'eſt qu'à une demi-lieue de cette Ville, eſt auſſi un endroit délicieux, où l'on trouve les Châteaux de la Muette, de Madrid & de Bagatelle.

Paſſy, *Auteuil* & *Boulogne*, tiennent à ce Bois; ce qui le rend très-fréquenté, ainſi que le voiſinage de Saint-Cloud, auquel il ſert de route.

Le *Pré Saint-Gervais* eſt un des endroits les plus agréables par ſes promenades, ſes vergers, ſes bocages, & la quantité des fruits & des légumes qu'il produit.

Les *Allées de Vincennes*, à la ſortie du Fauxbourg Saint-Antoine, offrent encore une promenade charmante; ces Allées, d'une demi-lieue de longueur, conduiſent au Château & au Bois de Vincennes, autre promenade fort fréquentée. Les autres promenades plus éloignées ſont celles de *Sceaux*, *Saint-Cloud*, *Meudon*, &c.

QUAIS.

LE *Quai d'Anjou* conduit du Pont Marie à l'Hôtel Bretonvilliers ; ſes maiſons ont vue ſur le Port Saint-Paul, les Céleſtins & l'Arſenal.

Le *Quai de Bourbon*, rend du Pont Marie au Pont Rouge ; ſa vue s'étend depuis le Pont Marie juſqu'au Pont Notre-Dame.

Le *Quai de Bourbon, quartier du Louvre*, commence au coin de la rue du Petit Bourbon, & va juſqu'au premier Guichet.

Le *Quai de Conti* regne depuis le Pont-Neuf juſqu'au Pavillon du Collége des Quatre-Nations. C'eſt ſur ce Quai qu'eſt ſitué le nouvel Hôtel des Monnoies.

Le *Quai de Geſvres* donne d'un bout au Pont Notre-Dame, & de l'autre au Pont au Change. Il eſt couvert & ſoutenu par des voûtes hardies, priſes ſur le lit de la riviere. Des maiſons conſtruites ſur ce Quai, le couvrent dans toute ſon étendue.

Le *Quai de l'Ecole* prend du Carrefour des Trois-Maries juſqu'à la rue du Petit Bourbon. Il tire ſon nom d'une des plus anciennes Ecoles de Paris, que le Chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois entretenoit dans ce lieu.

Le *Quai de la Grenouillere* commence au bout du Quai d'Orſay, & regne le long de la riviere en face du Jardin des Tuileries. Ce Quai eſt occupé en partie par des Chantiers.

Le *Quai de l'Horloge*, plus connu ſous le nom des Morfondus, commence au bout du Pont au Change, vis-à-vis la Tour de l'Horloge du Palais, & va juſqu'au Pont-Neuf. C'eſt ſa ſituation, expoſée au vent du Nord, qui lui a fait donner, par le peuple, le nom de *Quai des Morfondus*.

Le *Quai de la Mégiſſerie* ou *de la Ferraille*

s'étend depuis le Pont-Neuf juſqu'au grand Châtelet. Il n'eſt occupé que par des Quincailliers & Ferrailleurs; il y a auſſi quelques Oiſeleurs. C'eſt ſur ce Quai que les Jardiniers Fleuriſtes expoſent en vente, les Mercredis & Samedis, des Arbriſſeaux, des Fleurs, des Oignons, des Plantes & des Graines : il y a encore un Port au Charbon.

Le *Quai de la Tournelle* ou *des Miramionnes* regne depuis la Porte S. Bernard juſqu'à la rue des Bernardins.

Le *Quai d'Orléans* commence au Pont de la Tournelle, & va juſqu'au Pont-Rouge; ſes vues donnent ſur le Quai de la Tournelle ou des Miramionnes.

Le *Quai Dauphin* ou *des Balcons* prend de l'autre côté du Pont de la Tournelle juſqu'à l'extrémité du Jardin de l'Hôtel de Bretonvilliers. La vue de ce Quai s'étend juſqu'au Port à l'Anglois.

Le *Quai d'Alençon* eſt à l'extrémité de l'Iſle-Saint-Louis, & fait face à l'Iſle-Louviers; il commence à l'extrémité du Quai d'Anjou, & ſe termine au Quai des Balcons.

Le *Quai d'Orſay* commence au bout du Pont-Royal, à partir du coin de la rue du Bacq, & va juſqu'à la Grenouillere. Sa vue magnifique donne ſur les Tuileries, les Champs-Elyſées & juſqu'au Calvaire.

Le *Quai des Auguſtins* s'étend depuis la rue du Hurepoix juſqu'au Pont-Neuf. Il doit ſon nom aux Religieux Auguſtins qui y ont un Monaſtere. C'eſt ſur ce Quai que ſe tient le Marché de la Volaille, qu'on appelle la Vallée. Il y a auſſi un Marché au Pain.

Le *Quai des Céleſtins* aboutit d'une extrémité au coin de la rue S. Paul, & de l'autre à l'Arſenal. C'eſt ſur ce Quai, qui doit ſon nom au Couvent des Céleſtins, que ſont les Bureaux de la Diligence de Lyon & des Coches d'Eau.

Le *Quai des Galeries* du Louvre commence au premier Guichet, & regne tout le long des Galeries du Louvre juſqu'au Pont Royal.

Le *Quai des Ormes* s'étend depuis la rue Geoffroy-l'Aſnier juſqu'à celle des Nonaindieres.

Le *Quai des Orfevres* prend au milieu du Pont-Neuf, & ſe termine à la rue S. Louis. Preſque toutes les Maiſons en ſont occupées par des Orfevres, Jouailliers ou Bijoutiers.

Le *Quai des Quatre-Nations* communique du Quai de Conti au Quai Malaqueſt. Il eſt orné par le Portail de l'Egliſe des Quatre-Nations, & par les deux Pavillons qui terminent la Place de ce College.

Le *Quai des Théatins* va de la rue des Saints-Peres au Pont-Royal.

Le *Quai Malaqueſt* ou *Malaquais* vient de ladite rue des Saints-Peres juſqu'à la rue de Seine, derriere le Pavillon du College des Quatre-Nations.

Le *Quai des Tuileries* ou *de la Conférence* regne depuis le Pont-Royal juſqu'à la Place de Louis XV.

Le *Quai du Marché-Neuf* fut conſtruit en 1734 le long de ce Marché.

Le *Quai S. Paul* s'étend depuis le Quai des Ormes juſqu'au Port S. Paul. C'eſt le Quai de Paris qui a le moins d'étendue. C'eſt au bas de ce Quai qu'arrivent les bateaux de poiſſon d'eau douce.

Le *Quai Pelletier* ou *Quai-Neuf* a pris ſon nom de Claude Pelletier, Prévôt des Marchands, qui le fit conſtruire en 1675 par Pierre Bullet, habile Architecte. Tout le trottoir de ce Quai eſt porté en l'air ſur une vouſſure d'une coupe hardie & ſavante. Il commence au Pont Notre-Dame, & ſe termine à la Place de Greve.

Le *Quai Bignon* eſt un Quai projetté & déterminé ſous la Prévôté de M. Bignon en 1764.

&c. doit régner le long de la rue de la Huchette depuis le Petit-Pont juſqu'au Pont S. Michel. Il faut eſpérer que la démolition du Petit-Châtelet hâtera l'exécution de ce projet.

QUESTION ou TORTURE.

La Queſtion eſt une gêne ou tourment que le Juge prononce contre celui qui eſt accuſé d'un crime grave, pour l'obliger à avouer ſon crime ou à déclarer ſes complices.

Le genre de la Queſtion n'eſt pas le même dans tous les Tribunaux. A Paris & dans l'étendue du reſſort du Parlement de Paris, on fait boire de l'eau, ou on donne les brodequins. Comme cette Queſtion peut être plus ou moins modérée, on l'a diviſée en ordinaire & extraordinaire. *Voyez* pag. 141.

RAFFINERIE DE SUCRE.

ELLE eſt établie à la Rapée près Bercy depuis quelques années : les ſucres qui en ſortent ſont très-beaux & bien blancs ; les travaux en ſont curieux.

RAMONEURS PUBLICS.

Le Bureau général de cet Etabliſſement, autoriſé par un Arrêt du Conſeil du 19 Mai 1781, eſt ſitué rue & vis-à-vis les murs du Temple, à côté de l'Egliſe de Sainte Eliſabeth.

On trouve à toute heure de jour & de nuit, hiver comme été, au premier beſoin, les Ramoneurs de cette Compagnie, répartis dans dix-neuf Dépôts, annoncés par une inſcription. Ils ſont habillés uniformément, & diſtingués par des numéros mis ſur leurs bonnets. Ils ſont ſurveillés par des Chefs de Dépôts, gens ſûrs, & par des Vérificateurs de travail qui vont viſiter les ouvrages,

ſans augmentation de dépenſe pour le Public, qui eſt prévenu de ne jamais payer aucun ſalaire à ſes Prépoſés, qu'autant qu'on lui préſentera une quittance imprimée, énonçant la nature des travaux faits & leurs prix. Toutes ces quittances ſeront ſignées Benoiſt.

Les prix du Ramonage ſont :

8 ſols pour chaque cheminée du rez-de-chauſſée & de l'entreſol.

6 ſols pour chacune de celles du premier étage.

5 ſols pour celles du ſecond & du troiſieme.

4 ſols pour celles du quatrieme & au-deſſus.

15 ſols pour les cheminées ordinaires des fours, forges ; celles des grandes cuiſines, à l'amiable.

Cette Compagnie ſe charge auſſi de la réparation des cheminées, de la poſe & du nettoiement des poëles, & de la garantie de la fumée.

RAPÉE (la).

Cet endroit, ſitué ſur le bord de la Seine au-deſſus de la Ville, & près Bercy, eſt renommé pour les bonnes Matelotes.

RAQUETTE (la) ou ROQUETTE, voyez p. 232.

RÉCOLLETS.

Ce Couvent, ſitué rue du Fauxbourg S. Martin vis-à-vis l'Egliſe S. Laurent, eſt la troiſieme Réforme que la Regle de S. François a fait naître dans ſon Ordre. Ces Religieux n'ont point de Général particulier, & reconnoiſſent pour leur Général celui des Cordeliers. Ils obtinrent du Roi Henri-le-Grand, le 6 Janvier 1604, des Lettres-Patentes qui autoriſerent leur établiſſement à Paris au Fauxbourg S. Martin. Marie de Médicis ſe déclara leur Protectrice, & poſa la premiere pierre de leur Egliſe, où l'on voit pluſieurs tableaux peints par le frere Luc, Compoſiteur & Deſſinateur aſſez bon, mais mauvais Coloriſte ;

ce Religieux Récollet fut encore plus recommandable par ſes vertus que par ſes talens.

La Bibliotheque de cette Maiſon eſt nombreuſe, compoſée de bons Livres, & remarquable par ſa ſituation & l'étendue des points de vue qu'on y apperçoit.

RÉCOLLETTES, voyez *Filles de l'Immaculée Conception*, page 193.

RECOMMANDARESSES (*Bureau des*), page 1144.

RECTEUR.

Le Recteur de l'Univerſité a tant de puiſſance ſur les quatre Facultés qui la compoſent, qu'il peut faire ceſſer tous les actes publics, & empêcher de donner des leçons.

On élit le Recteur de trois mois en trois mois; ſouvent on le continue deux ou trois ans. *Voyez* Proceſſions publiques, p. 391, & *ci-après* Univerſité.

REMPARTS, voyez *Boulevards*, page 109.

REVERBERES, voyez *Lanternes*, page 262.

ROBE-COURTE.

Cette Compagnie eſt ſous les ordres d'un Officier qu'on appelle Lieutenant-Criminel de Robe-Courte. Elle eſt compoſée de 4 Lieutenans, d'un Guidon, de 12 Exempts, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier, d'un Commis-Greffier, d'un Commiſſaire & d'un Contrôleur des Guerres particuliers, d'un Brigadier & de 60 Archers. Cette Compagnie fait Corps de la Gendarmerie & Maréchauſſée de France, jouit des mêmes privileges, & a ſa compétence dans toute l'étendue de la Prévôté & Vicomté de Paris. Le Lieutenant-Criminel de Robe-Courte porte l'épée, & une robe plus courte que la robe ordinaire des Magiſtrats. Ses fonctions ont pour objet de maintenir la ſûreté de Paris contre les Voleurs, Vaga-

bonds & Gens ſans aveu. Les procès qu'il a inſtruits ſont apportés au Greffe Criminel du Châtelet, & diſtribués par le Lieutenant-Criminel.

ROCH (Saint).

Le Roi Louis XIV poſa la premiere pierre de cette Egliſe, commencée en 1633 ſur les deſſins de Jacques le Mercier, premier Architecte du Roi, & finie ſur ceux de Robert de Cotte. Le premier Mars 1736 on poſa la premiere pierre du grand Portail qui donne ſur la rue S. Honoré, conſtruit ſur les plans & deſſins de Jules-Robert de Cotte, fils du précédent.

Ce Portail eſt compoſé des ordres Dorique & Corynthien mis l'un ſur l'autre. Les quatre Peres de l'Egliſe, groupés à la hauteur du premier ordre, ſont de Francin, qui a auſſi ſculpté les armes du Roi dans le fronton qui couronne ces deux ordres. La baſe de ce Portail a 14 toiſes de face ſur 81 pieds 3 pouces d'élevation juſqu'à la pointe du fronton.

L'ordre d'architecture qui regne dans cette Egliſe eſt le Dorique.

Dans la deuxieme Chapelle à gauche en entrant, eſt une Ste-Catherine, peinte par le Lorrain, & le Tombeau de Madame de la Live de Jully, par M. Falconnet; dans la troiſieme, une Nativité, par le Moine; dans la ſixieme, le Martyre de S. André, excellent morceau peint par Jouvenet, & le Tombeau d'André le Notre & ſon buſte en marbre, par Coizevox; dans la derniere, un Saint François d'Aſſiſe, par Michel Corneille, un petit monument en bronze pour le Comte Ragony, par Charpentier: vis-à-vis eſt le Tombeau du Maréchal d'Aſfeld, dont le médaillon, placé au pied d'une pyramide, eſt ſoutenu par un Génie en pleurs.

La coupole de la Chapelle de la Vierge, peinte par M. Pierre, Chevalier de S. Michel, premier

Peintre du Roi & de Mgr. le Duc d'Orléans, forme cinq groupes, dont le ſujet principal eſt l'Aſſomption de cette Mere de Dieu : les quatre autres groupes ſont formés des Patriarches, Prophetes & Femmes fortes de l'ancien Teſtament, d'Apôtres & de Martyrs du nouveau. Sur le ſocle ajouté à la corniche, ſont des figures allégoriques peintes en ſtuck, & qui repréſentent des Vertus. L'enſemble de cette compoſition fait conſidérer ce Morceau comme le chef-d'œuvre de cet Artiſte célebre.

Sur l'Autel de cette Chapelle, qui eſt de marbre blanc veiné avec ornemens de bronze doré, eſt une Annonciation en marbre blanc, par M. Falconnet. Aux deux côtés ſont les Statues de David & Iſaïe en plomb bronzé, & de 8 pieds de proportion.

Au-deſſus de l'arcade où paroît l'Annonciation, eſt placée une Gloire céleſte de 50 pieds ſur 30, dont les rayons ſont mêlés de nuages & de Chérubins.

Les deux Chapelles de la croiſée, en marbre de couleur, ſur les deſſins de Guillaume Couſtou, ſont décorées chacune d'un Tableau : l'un, par M. Vien, repréſente S. Denis prêchant la Foi en France ; & l'autre, par M. Doyen, eſt la Guériſon des Ardens, opérée en 1230 par l'interceſſion de Ste-Genevieve.

Aux deux côtés de la principale porte du Chœur ſont deux Chapelles décorées en marbre, & dans le genre antique, ſur les deſſins de M. Couſtou le jeune, Architecte. Chacune eſt ſurmontée d'une Statue : l'une, de M. Falconnet, repréſente Notre-Seigneur au Jardin des Olives ; & l'autre, S. Roch, par Nicolas Couſtou.

Sur un des piliers des bas-côtés, près le Chœur, eſt un Monument élevé à la gloire de Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, célebre Aſtronome, mort en 1759. Ce Mauſolée fait beaucoup d'honneur à M. d'Huez, Sculpteur du Roi.

Dans une Chapelle à côté du Chœur, eſt un S. Louis mourant, donnant ſes derniers conſeils à Philippe-le-Hardi ſon fils. Ce Tableau eſt d'Antoine Coypel.

Au premier pilier de la nef, à droite en allant du Chœur vers le portail, eſt un petit Monument de marbre érigé à la mémoire de Nicolas Ménager, par Simon Maziere.

Dans la nef ont été inhumés deux freres, François & Michel Anguier, Sculpteurs auſſi fameux par leurs talens que par leur piété; morts, l'un en 1686, & l'autre en 1699: on doit lire leur épitaphe.

Pierre Corneille, le pere du Théâtre François, eſt auſſi enterré dans cette Egliſe; mais rien n'annonce que les cendres de ce grand homme y ſont renfermées: cependant, qui mérita mieux que lui les honneurs d'une épitaphe?

La célebre Madame Deshoulieres, ſi connue par ſes Poéſies; Pierre Mignard, mort premier Peintre du Roi; Regnier Deſmarets & Alexandre Lainez, tous deux Poëtes de mérite, repoſent auſſi dans cette Egliſe.

Au dernier pilier de la nef eſt un Mauſolée pour la Marquiſe de Bréhan. Dans la troiſieme Chapelle, derriere le Chœur, eſt celui de la Comteſſe de Broglie-Rével.

La Chaire du Prédicateur, conſtruite dans le ſtyle antique, d'après les deſſins & modele de Simon Challe, Sculpteur, annonce le talent ſupérieur de cet Artiſte. La rampe de l'eſcalier de cette Chaire, ainſi que la grille du Chœur dans la nef, ſont regardées comme des chefs-d'œuvre en ce genre, faits par le ſieur Doré, Serrurier, qui a ſu varier le fer & le cuivre avec tant d'art, qu'il en réſulte un très-bel accord, & que cela forme un ouvrage d'un goût nouveau & exquis.

Un buffet d'Orgue très-complet, confié aux talens diſtingués de M. Balbaſtre, Organiſte du

Roi & de Notre-Dame, termine le fond de la Nef.

L'autre extrémité de l'Egliſe, du côté du nord, eſt occupée par une Chapelle repréſentant un Calvaire : ce reſpectable aſyle offre à la curioſité des Connoiſſeurs, & à la piété des Fideles, le Sauveur crucifié, ouvrage d'Anguier, & la Madelaine éplorée au pied de la Croix. Cet objet attendriſſant ſemble emprunter un nouveau pathétique d'une lumiere céleſte qui l'éclaire dans la cavité d'une eſpece de niche où il eſt placé, & ſe détache ſur un fond de Ciel orné de nuages peints avec goût, par M. Machy. Le groupe du Chriſt & de la Madeleine occupe le ſommet de cette montagne : deux Soldats, prépoſés pour la garde de l'Homme-Dieu, occupent un des côtés ; de l'autre ſont des troncs d'arbres, des plantes & le ſerpent.

Au bas de cette montagne ſont deux portes taillées dans le roc, pour monter ſur le Calvaire. L'Autel qui eſt au pied eſt en forme de Tombeau, de marbre bleu turquin, & n'a pour tout ornement que deux urnes, d'où ſort la fumée des parfums. Le Tabernacle eſt formé d'un reſte de colonne de bronze doré, ſur laquelle ſont les attributs de la Paſſion. Enfin, tout l'enſemble de cette Chapelle, ſur les deſſins de MM. Falconnet & de Wailly, fait voir le talent & l'habileté de ces Artiſtes célebres.

ROULE (le),

Le Roule étoit anciennement un petit Village qui a été réuni à celui de la Ville-l'Evêque, & qui a été érigé en Fauxbourg le 12 Février 1722, & par conſéquent déchargé de la taille & aſſujetti aux entrées.

SABLONS. (Plaine des).

ON nomme ainſi, & à cauſe de la nature du ſol, l'étendue de terrein qui regne depuis la

butte l'Etoile jusqu'à Neuilly. Cette plaine faisoit autrefois partie de la forêt de Rouvret (aujourd'hui le bois de Boulogne). C'est en cet endroit que tous les ans au mois de Mai, le Roi fait la revue de ses deux Régimens des Gardes Françoises & Suisses.

SAINT-ESPRIT, voyez *Hôpital*, page 230.

SAINTE-AGNÈS (Sœurs de).

Cette Communauté, située rue Plâtriere, a pour objet l'instruction des jeunes filles. Ces Sœurs ne font point de vœux : elles prennent des Pensionnaires.

SALLON DU LOUVRE.

Ce Sallon précede d'un côté la grande Galerie destinée à faire un Muséum, & de l'autre, la Galerie d'Apollon, accordée depuis quelques années à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

C'est dans ce vaste Sallon que les Membres de cette Académie exposent tous les deux ans les Ouvrages qu'ils ont faits pendant cet intervalle.

Cette exposition commence le 25 Août, jour de Saint-Louis, & dure un mois entier. Cette Salle est alors ouverte à tout le Public, qui vient en foule admirer les chefs-d'œuvre de nos Artistes, tant en Peinture & Sculpture qu'en Gravure. Ces expositions ont lieu les années impaires.

SAMARITAINE.

A l'extrémité septentrionale du Pont-Neuf est le Château de la Samaritaine, bâti en 1712, sur les dessins de Robert de Cotte. Ce bâtiment, qui n'est qu'une charpente, & construit sur des pilotis, a été entiérement réparé il y a douze ans. Il est composé de trois étages, dont le second, au niveau du Pont, est pour le Gouverneur. Ce

bâtiment renferme une pompe qui éleve l'eau du baſſin de la riviere pour la diſtribuer enſuite, par des canaux, au Louvre, aux Tuileries, au Palais Royal & autres quartiers de la Ville. Sur la façade ſont deux figures plus grandes que nature: l'une, faite par Bertrand, repréſente Notre-Seigneur; & l'autre, la Samaritaine, par Frémin. Entre ces deux Statues eſt une grande coquille qui reçoit l'eau de la pompe, d'où elle retombe en nappe dans le baſſin de deſſous qui repréſente le puits de Jacob. Au-deſſus eſt un cadran, & ſur le haut une campanille de plomb doré, dont la lanterne renferme un carillon qui joue un air avant de ſonner l'heure.

SAUVEUR (Saint).

Cette Egliſe Paroiſſiale n'étoit dans ſon principe qu'une Chapelle appellée la Chapelle de la Tour, ainſi que celle de Sainte-Agnès, aujourd'hui Saint-Euſtache: elles étoient dans le territoire de Saint-Germain-l'Auxerrois, dont l'Egliſe eſt encore matrice de Saint-Sauveur, & en cette qualité nomme à la Cure.

La Chapelle de la Vierge eſt ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Egliſe. Trois Artiſtes ont concouru à ſa décoration. L'architecture eſt de Blondel, la Sculpture de Jean-Baptiſte le Moyne fils, & la peinture de Noël Coypel. Le Tableau de cet Autel repréſente l'Aſſomption de la Vierge. On voit dans le plafond les Cieux ouverts: le Saint-Eſprit vient au-devant d'elle; des groupes d'Anges, de Saints Patriarches & de quelques Saints du Nouveau-Teſtament, environnent Jéſus-Chriſt aſſis à la droite du Pere Eternel.

Les fameux Turlupin, Gauthier-Garguille, Gros Guillaume, & Guillot Gorju, tous quatre excellens Acteurs comiques, ainſi que Raymond Poiſſon, autre Comédien célebre, mort en 1690,

& Jacques Vergier, Poëte de réputation, ont été inhumés dans cette Egliſe, dont la plus grande partie eſt abattue. M. Chalgrin, Architecte du Roi, & premier Architecte de Monſieur, eſt nommé pour ſa reconſtruction. L'on peut voir, dans une des Salles du Château des Tuileries, le modele de la nouvelle Egliſe projettée par cet Artiſte.

SAVONNERIE, voyez *Manufactures*, page 870.

SÉANCE DES PRISONNIERS.

On nomme ainſi une eſpece d'aſſiſe que MM. du Parlement tiennent dans les Priſons de la Conciergerie du Palais, & au Parc Civil du Châtelet, pour juger les demandes en liberté formées par les Priſonniers détenus pour dettes. Ces Séances ſe tiennent cinq fois l'année; ſavoir: le Mardi-Saint, la ſurveille de la Pentecôte, la veille de l'Aſſomption, la veille de Saint-Simon Saint-Jude, & la ſurveille de Noël.

Lorſque le Parlement vient tenir la Séance au Châtelet, M. le Lieutenant-Civil, M. le Lieutenant de Police, M. le Lieutenant-Criminel, M. le Lieutenant-Criminel de Robe-Courte & M. le Procureur du Roi, doivent ſe trouver dans le banc de MM. les Gens du Roi. Les Commiſſaires au Châtelet ſont auſſi tenus de ſe trouver à l'arrivée de la Cour dans l'enceinte du Barreau, aux places qu'ils occupent ordinairement l'Audience tenante.

Les Conſuls doivent auſſi ſe trouver à la Séance: ils vont attendre la Cour ſur le Pont au Change, & la ſuivent juſqu'au Châtelet, où ils prennent place au-deſſous des Commiſſaires.

A la fin de la Séance, la Cour rend un Arrêt, ſur le Réquiſitoire d'un Subſtitut de M. le Procureur-Général, par lequel elle renvoie le ſurplus des cauſes pardevant les Juges auxquels la connoiſ-

ſance

ſance en appartient naturellement ; enjoint aux Commiſſaires de continuer leurs fonctions avec exactitude ; fait défenſes aux Greffiers, Geoliers & Guichetiers, de ne rien recevoir au-delà de ce qui eſt preſcrit par les Ordonnances, quand même les Priſonniers l'offriroient volontairement : le tout ſous les peines portées par les Ordonnances, Arrêts & Réglemens de la Cour.

SÉMINAIRES.

Le *Séminaire Anglois*, rue des Poſtes, a été fondé par Louis XIV pour ſervir de retraite à des Prêtres & Ecoliers obligés de ſortir d'Angleterre, d'Ecoſſe ou d'Irlande, où ils étoient inquiétés à cauſe de la Religion Catholique qu'ils profeſſoient. Il eſt ſous l'invocation de Saint Gregoire-le-Grand. Les Lettres-Patentes, pour ſon établiſſement, furent enregiſtrées au Parlement le 9 Juin 1687.

Le *Séminaire des Bons-Enfans*, ou *de la Miſſion*, ou *de Saint-Firmin*, étoit anciennement un College dépendant de l'Univerſité, ſous le nom de College des Bons-Enfans. Il eſt dirigé par les Prêtres de la Miſſion, établis en ce lieu par Saint Vincent-de-Paule en 1625.

On y éleve un grand nombre de jeunes Eccléſiaſtiques penſionnaires dans l'eſprit & la ſcience de leur état. Les Conférences ſpirituelles s'y font les Mardis & Jeudis. Les Livres de la Bibliotheque, quoique peu nombreux, ſont d'un bon choix.

Le *Séminaire des Ecoſſois*, College ou Séminaire, ſitué rue des foſſés Saint-Victor, Quartier de la Place Maubert, fut fondé en 1325 par David, Evêque de Murray en Ecoſſe, & par Jacques Beatoun ou Bethun, Archevêque de Glaſcow, & Ambaſſadeur de Marie Stuart en France. La premiere Congrégation fut rue des Amandiers : mais Robert Barclay, Principal de ce College, acheta

en 1662, une place ſur le foſſé Saint-Victor, & y fit bâtir la Maiſon que l'on y voit : elle fut terminée en 1665 ; & la Chapelle, ſous l'invocation de Saint André, Apôtre, Patron de l'Ecoſſe, ne fut achevée qu'en 1672. On y remarque une urne de bronze doré, élevée ſur un monument de marbre. Dans cette urne eſt renfermée la cervelle de Jacques II, Roi d'Angleterre, mort à Saint-Germain-en-Laie le 16 Septembre 1701. Ce monument, ouvrage de Louis Garnier, Sculpteur de l'Académie de Saint-Luc, eſt dû au zele du Duc de Perth, Gouverneur de Jacques III, qui le fit ériger à ſes frais. On doit en lire l'épitaphe.

Cette Maiſon n'eſt pas ſeulement fondée pour des Etudians ; elle eſt encore deſtinée à former des Miſſionnaires pour le Royaume d'Ecoſſe : auſſi, eſt-ce en même temps un College & un Séminaire rempli par des Ecoſſois réputés vrais & naturels ſujets du Roi.

Le *Séminaire des Miſſions étrangeres*, rue du Bacq, doit ſon établiſſement à Bernard de Sainte-Théreſe, Evêque de Babylone, en 1663. Des Lettres-Patentes du mois de Juillet de la même année confirmerent cet établiſſement. Les Directeurs de ce Séminaire y furent introduits par le Prieur de l'Abbaye Saint-Germain-des Prés, ſous le conſentement du Duc de Verneuil qui en étoit Abbé pour-lors.

M. de Harlay, Archevêque de Paris, poſa la premiere pierre du nouveau bâtiment, au nom du Roi Louis XIV, le 24 Avril 1683. L'Egliſe eſt double : dans celle ſupérieure, le maître-Autel eſt décoré d'un beau Tableau de Carle Vanloo, repréſentant l'Adoration des Mages. Dans une Chapelle à main droite eſt une Sainte-Famille peinte par Reſtout : ce morceau eſt d'une expreſſion ſublime. Et dans celle à gauche, une Vierge tenant l'Enfant-Jéſus, par M. Dandré-Bardon.

Ce Seminaire eſt deſtiné, ſuivant le vœu du Fondateur, à des perſonnes eccléſiaſtiques ou aſpirantes à cet ordre, & même à des Laïques jugés capables & utiles au bien de l'Ordre, pour y être inſtruits aux Etudes, Sciences & Langues néceſſaires pour les Miſſions, & envoyés à la Maiſon d'Iſpahan en Perſe, pour ſe perfectionner dans les Langues & travailler à la converſion des ames, ſous la conduite de ceux qui ont la Direction de ce Séminaire.

Le *Séminaire du Saint-Eſprit*, rue des Poſtes, fut établi en 1703 pour l'éducation de pauvres Eccléſiaſtiques de France & des Pays étrangers. Le portail de la Chapelle de ce Séminaire a été reconſtruit en 1777 par M. Chalgrin, Architecte du Roi, & premier Architecte de Monſieur. La premiere pierre en a été poſée le 3 Octobre 1777 par M. Le Noir, Lieutenant-Général de Police, après avoir été bénite par Mgr l'Evêque de Glandeves.

Le *Séminaire Saint-Louis*, ſitué à l'entrée de la rue d'Enfer Saint-Michel, fondé par le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, eſt compoſé de cent quarante Etudians ſous la conduite & l'inſpection de quatre perſonnes, nommées par M. l'Archevêque. La Chapelle en eſt grande & aſſez bien ornée.

Le *Séminaire de Saint-Magloire*, rue Saint-Jacques, près Saint-Jacques-du-Haut-Pas, doit ſon origine à Henri de Gondy, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, qui obtint à ce ſujet des Lettres-Patentes le 16 Juillet 1618, regiſtrées au Parlement l'année ſuivante. Le Roi lui permit de faire cet Etabliſſement dans les édifices, jardins & enclos de l'Abbaye Saint-Magloire, qui avoit été ſécularisée par Catherine de Médicis, & dont on lui abandonna la Menſe abbatiale. Ce Cardinal donna la direction de ce Séminaire aux Prêtres de l'Oratoire en 1620, & les chargea d'inſtruire

& d'entretenir douze Séminariſtes ou eſpeces de Bourſiers, à la nomination de l'Archevêque.

La Maiſon eſt grande & en bon air, & l'Egliſe ancienne & point belle.

Le *Séminaire de Saint-Marcel*, rue Mouffetard, établi par les Chanoines & Chapitre de cette Egliſe, ſert aux Prêtres & Vicaires qui y ſont attachés. On y reçoit auſſi des jeunes gens qui ſe deſtinent à la Prêtriſe, & qui ont étudié dans les Colleges de l'Univerſité; ils paient penſion, aſſiſtent aux Offices de l'Egliſe, & ſont dirigés par un Eccléſiaſtique. Cet Établiſſement, permis par M. de Harlay, fut confirmé par M. de Noailles.

Le *Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*, rue Saint-Victor, inſtitué en 1612, par Adrien Bourdoiſe, ſervit de modele à toutes les Villes Epiſcopales du Royaume, qui s'empreſſerent de former de pareils Etabliſſemens. Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris, érigea cette Société de Prêtres en Séminaire, & cette érection fut confirmée par Lettres-Patentes du Roi du mois de Mai 1644.

Ce Séminaire, enrichi par quantité de donations, fit bâtir en 1730 une fort belle Maiſon, dans la même rue & vis-à-vis, ſous le nom de Petit-Séminaire, conſacrée à l'éducation des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'état Eccléſiaſtique & vont étudier dans les Colleges de l'Univerſité. Trois Eccléſiaſtiques du Grand-Séminaire dirigent le Petit. Ils aſſiſtent en ſurplis les Dimanches & Fêtes aux Offices qu'on célebre dans l'Egliſe de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Le *Séminaire de Saint-Sulpice*, rue du Vieux Colombier, doit ſon inſtitution à Jacques Olier, Abbé de Pebrac & Curé de Saint-Sulpice, l'an 1642. Des Lettres-Patentes du Roi, données en 1646, confirmerent cet établiſſement, & donnerent aux Prêtres qui compoſoient le Séminaire, le pou-

voir de bâtir, de recevoir des Fondations, de faire des acquiſitions & les mêmes privileges que les autres Communautés Eccléſiaſtiques. M. de Bretonvilliers, ſucceſſeur de M. Olier dans la Cure de S. Sulpice & dans la Place de Supérieur du Séminaire, entra dans les mêmes vues de ſon prédéceſſeur, & y employa les revenus de ſon patrimoine.

Les Peintures de la Chapelle ſont d'une grande beauté, & n'ont pas peu contribué à la réputation de le Brun, qui y a repréſenté, dans le plafond, l'Aſſomption de la Vierge; & ſur l'Autel, la deſcente du Saint-Eſprit, où cet habile Peintre s'eſt repréſenté dans un coin.

Au-deſſus de la porte, eſt une deſcente de Croix, par Hallé: les autres Tableaux de cette Chapelle, ſont une Préſentation au Temple, par Marot; la Naiſſance de la Vierge, par Reſtout; une Viſitation, par Verdier; la Naiſſance du Sauveur, par le Clerc; une Purification & les Prophetes Iſaïe & Ezéchiel, par Reſtout: l'Adoration des Mages; une fuite en Egypte; Notre-Seigneur prêchant dans le Temple, & le Couronnement de la Vierge dans le Ciel.

Dans la Chapelle de la petite Communauté, cul-de-ſac Férou, eſt une belle Préſentation au Temple, peinte par le Sueur.

Le *Séminaire des Trente-Trois*, ou *de la Sainte-Famille*, Montagne Sainte-Genevieve, tire ſon nom de trente-trois bourſes fondées pour de pauvres Ecoliers qui veulent faire, dans l'Univerſité de cette Ville, leurs études en Philoſophie & en Théologie.

Claude Bernard fut l'Inſtituteur de ce Séminaire en 1633. Il fut aidé & protégé dans cette pieuſe entrepriſe, par la Reine-Anne d'Autriche.

Le premier Etabliſſement ne fut que pour cinq Ecoliers, en l'honneur des cinq plaies de Jéſus-Chriſt. Leur nombre fut enſuite porté à douze,

placée dans cet endroit, ainſi que l'annonce l'inſcription.

L'on eſtime fort le Buffet d'Orgue de cette Egliſe, ainſi que la Menuiſerie qui le renferme.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE.

Cette Société, autoriſée par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 1er Mars 1761, eſt compoſée de quatre Bureaux établis à Meaux, Beauvais, Sens & Paris; elle a pour Secrétaire perpétuel, M. de Palerme, demeurant rue Montmartre, vis-à-vis la Juſſienne.

On trouve dans l'Almanach Royal le nom des Aſſociés.

SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE, voyez *Médecine*, page 279.

SOCIÉTÉ LIBRE D'EMULATION.

M. l'Abbé Beaudeau, Secrétaire.

SŒURS GRISES.

C'eſt à S. Vincent de Paule & à Madame le Gras que l'on eſt redevable de la fondation de ces Filles de Charité. Peu d'Etabliſſemens ont une pareille utilité. Les ſoins bienfaiſans de ces pieuſes Filles s'étendent ſur les Pauvres & ſur leurs enfans. Elles ſont d'un très-grand ſecours dans les Paroiſſes & par-tout. La couleur de leur habillement leur a fait donner le nom qu'elles portent; elles ne font point de vœux, & peuvent quitter quand elles veulent.

Ces Sœurs ont deux cents quatre-vingt-ſix Etabliſſemens, dont cent vingt Hôpitaux; & toutes leurs Maiſons ont relation avec celle de Paris, qui eſt la premiere. Elle eſt ſituée au Fauxbourg S. Denis, vis-à-vis S. Lazare: c'eſt dans cette Maiſon que réſide la Supérieure, dont l'autorité n'eſt que triennale.

Ces Filles ſont ſous la direction du Général de la Miſſion de S. Lazare.

Leur Etabliſſement date de 1658.

SORBONNE (College de).

Cette Maiſon fut originairement fondée par Robert, né à Sorbonne, Village près de Rethel en Champagne, dont il prit le nom, ſelon l'uſage de ſon temps. Il fut d'abord Chanoine de Cambray, puis de Paris. Sa ſcience & ſon mérite lui procurerent les faveurs de S. Louis, dont il devint Chapelain, & qu'il accompagna dans ſon voyage d'outre-mer. Une petite inſcription gravée ſur une lame de cuivre, & attachée au-deſſus de la petite porte de l'Egliſe en-dedans, annonce que ce bon Roi voulut bien contribuer à cette fondation en 1252.

En formant cet Etabliſſement pour une Société d'Eccléſiaſtiques qui, devant vivre en commun & être uniquement occupés du ſoin d'étudier & d'enſeigner gratuitement, Robert de Sorbonne cherchoit à leur applanir la route pour parvenir au Doctorat, dont il avoit éprouvé toutes les difficultés.

La célébrité de cette Maiſon ſe répandit bientôt dans toute l'Europe. Le Cardinal de Richelieu, qui y avoit étudié la Théologie, & qui en étoit devenu Proviſeur, crut ajouter à ſa gloire & immortaliſer ſon nom, en faiſant rebâtir de fond en comble ce College.

Il fut bien ſecondé dans ce vaſte & magnifique projet, par Jacques le Mercier, ſon Architecte, qui avoit déjà donné des preuves de ſon talent à cette Eminence, en conſtruiſant pour lui le Palais Royal. Cet habile Artiſte donna tous les deſſins de ce Monument, & eut la direction de tous les travaux dont les devis furent approuvés par le Cardinal le 30 Juillet 1626. L'Archevêque de Rouen poſa l'année ſuivante la premiere pierre de la grande Salle. On mit ſous cette pierre une médaille d'ar-

gent, ſur laquelle la Sorbonne étoit repréſentée ſous la figure d'une femme vénérable, courbée ſous le poids des années, ayant ſa main droite ſur la figure du Temps, & la gauche ſur une Bible, avec cette Inſcription autour : *Huic ſorte bonâ ſeneſcebam ;* pour marquer que c'étoit un effet de ſon bonheur, que ſa vieilleſſe fût parvenue juſqu'au temps d'un pareil Reſtaurateur.

Ce Miniſtre mit le comble à la magnificence des Bâtimens, en faiſant élever la ſuperbe Egliſe que nous voyons aujourd'hui. Il en poſa lui-même la premiere pierre le 15 Mai 1635, & elle ne fut finie qu'en 1653. On ſcella ſous cette pierre des médailles d'argent, ſur leſquelles ſon portrait & ſes armes étoient repréſentés avec des Inſcriptions propres à ſatisfaire ſa vanité.

Toutes les parties de cet édifice ſont d'une proportion bien entendue. Le Dôme eſt accompagné de quatre campanilles, & eſt orné de côtes revêtues de plomb doré. Le tout eſt ſurmonté par une plate-forme qui ſoutient un baleon, & une lanterne qui ſert d'amortiſſement. Le portail au fond de la Place qui donne ſur la rue de la Harpe, eſt compoſé de deux ordres : le premier, Corynhien, avec colonnes engagées ; le ſecond, Compoſite, eſt formé ſeulement par des pilaſtres qui répondent aux colonnes de l'ordre inférieur. Dans les entre-colonnemens haut & bas, ſont quatre niches ornées de ſtatues de marbre, faites par Guillain. A la croiſée du ſecond ordre, eſt une Horloge qui marque les phaſes de la Lune.

L'ordre de pilaſtres qui regne dans l'intérieur de l'Egliſe eſt couronné par une corniche d'une belle proportion. Entre ces pilaſtres, ſont des niches l'une ſur l'autre, où ſont des Anges de grandeur naturelle, & les douze Apôtres. Toutes ces figures ont été exécutées par Berthelot & Guillain. Les quatre Peres de l'Egliſe, dans les pendentifs du Dôme, ont été peints à freſque par Philippe de

Champagne. La diſpoſition du pavé eſt en compartimens de marbre de différentes couleurs. Le grand Autel, élevé ſur les deſſins de Pierre Bullet, eſt d'une belle ordonnance : il eſt décoré de ſix colonnes Corynthiennes de marbre rance, dont les baſes & chapiteaux ſont de bronze doré d'or moulu, auſſi-bien que les modiſions de la corniche. Les deux colonnes du milieu en ſaillie ſont couronnées d'un fronton, ſur lequel ſont appuyés deux Anges faits par Tuby & Vancleve. Entre les autres colonnes de chaque côté, ſont placées des figures de marbre : l'une de Louis le Comte, repréſente la Vierge, & l'autre par Cadene, eſt un S. Jean-l'Evangéliſte ; ſur l'attique qui termine cet Autel, ſont des Anges faits par Tuby. En place de Tableau ſur l'Autel, eſt un grand Chriſt de marbre de ſix à ſept pieds de proportion, ſur un fonds de marbre noir, ouvrage de Michel Anguier, & plein de mérite, quoique ſon dernier morceau. Au haut de l'Autel, François Verdier a peint, d'après un deſſin de le Brun, le Pere Eternel dans une gloire. Le Tabernacle, de marbre blanc, eſt auſſi orné de bronzes dorés. L'on y expoſe les jours de ſolemnité un très-beau Soleil d'or, donné par le Cardinal de Richelieu, & qui a coûté plus de 20,000 liv.

Dans la Chapelle de la Vierge, richement décorée, eſt une niche où l'on voit la Vierge tenant l'Enfant-Jeſus, par Martin Desjardins. Les deux Tableaux qui ſont dans les petites Chapelles près le portail, ſont de Noel-Nicolas Coypel, & repréſentent, l'un S. Hilaire, & l'autre S. Antoine prêchant.

Le Tombeau du Cardinal de Richelieu eſt poſé au milieu du Chœur ; ſa Statue en marbre blanc eſt à demi-couchée & ſoutenue par la Religion, tenant le Livre qu'il compoſa pour ſa défenſe : auprès d'elle ſont deux Génies qui ſupportent ſes armes. A l'extrémité oppoſée, eſt une femme éplo-

rée qui représente la Science, dont l'attitude exprime ſes regrets d'avoir perdu ſon plus ferme appui. Cet inimitable Monument, dû au génie & à l'habile ciſeau du célebre François Girardon, paſſe pour ſon chef-d'œuvre. Le corps de ce Miniſtre eſt dans un caveau au-deſſous.

La Maiſon conſiſte en trois grands corps de bâtimens flanqués dans les encoignures par de gros pavillons, & qui environnent une grande cour ayant la forme d'un quarré long. Une partie de cette cour, plus élevée que l'autre de pluſieurs degrés, donne un air de majeſté au ſuperbe Portique qui s'éleve au fond & forme une des faces latérales de l'Egliſe. Ce Portique, du genre de ceux que Vitruve nomme Decaſtyle, eſt formé de dix colonnes, dont ſix de face, & les quatre autres en retour ſur les côtés. Ces colonnes, d'ordre Corynthien, ſont élevées ſur un perron compoſé de 15 degrés, & forment porche dont l'entrée eſt couronnée par un fronton, dans le tympan duquel ſont les armes du Cardinal, avec ſtatues des deux côtés ſur les acroteres. La porte de l'Egliſe ſe trouve ſous ce magnifique Portique, diſpoſé dans le genre de celui du Panthéon de Rome.

Trente-ſept Docteurs de la Maiſon & Société de Sorbonne ont droit d'être logés dans les bâtimens de cette Maiſon. La Bibliotheque, une des plus conſidérables & des plus nombreuſes de Paris, occupe le deſſus des deux grandes ſalles où ſe font les actes publics. On voit dans cette Bibliotheque le Buſte en bronze du Cardinal, par Warrin, & le Portrait très-reſſemblant du fameux Eraſme.

Le Prince Louis de Rohan-Guémenée, Evêque de Straſbourg, Cardinal & Grand-Aumônier de France, eſt aujourd'hui Proviſeur de Sorbonne.

SOURDS ET MUETS (Inſtitution des).

La religion & la charité ont engagé M. l'Abbé de l'Epée à chercher les moyens de rendre à la

Société des êtres malheureux que des infirmités naturelles sembloient en exclure. Le seul motif d'être utile à ses Concitoyens, à sa Patrie, a soutenu sa patience dans une entreprise si difficile ; où le succès des signes méthodiques qu'il emploie pour parvenir à instruire ses Eleves, a couronné ses espérances.

Ce vertueux & respectable Ecclésiastique donne ses Leçons les Mardis & Vendredis de chaque semaine, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, en sa demeure, rue des Moulins, butte Saint-Roch.

L'Empereur Joseph II, pendant le séjour qu'il fit à Paris, ayant assisté à une des Leçons de cet Instituteur précieux à l'humanité, lui a fait présent d'une superbe Boîte d'or, renfermant une Médaille de même matiere où étoit son portrait, pour lui témoigner la satisfaction qu'il avoit de sa méthode.

De retour à Vienne, ce Prince lui a envoyé un Ecclésiastique pour le mettre au fait de cette maniere d'instruire, & l'a chargé d'une Lettre on ne peut plus flatteuse pour ce pieux Instituteur.

SPECTACLES.

Il y a dans cette Ville trois Spectacles principaux, savoir, l'Opéra, la Comédie Françoise, & la Comédie Italienne, à laquelle est annexé celui de l'Opéra Comique. Nous avons fait connoître l'importance de ces Spectacles à l'article *Monumens*. Les autres, qui leur sont inférieurs, sont placés sur le Boulevard, & sont regardés comme les Spectacles du Peuple.

Ces Spectacles sont ceux de *Nicolet*, où sont les Grands Sauteurs & Danseurs de Corde, où l'on représente aussi de petits Drames, des Pantomimes, & où l'on exécute quelques Ballets.

L'*Ambigu-Comique*, tenu par le sieur *Audinot*, ancien Acteur de la Comédie Italienne, est aussi fort fréquenté ; des Enfans y représentent des Drames avec beaucoup d'intelligence & de vérité.

L'on y voit des Pantomimes charmantes & ſupérieurement exécutées.

Aux *Variétés Amuſantes*, un Acteur d'un vrai mérite, nouveau Protée, y attire un concours prodigieux.

Ces trois Spectacles ſont obligés de ſe tranſporter aux Foires S. Germain & S. Laurent.

Le ſieur COMUS, Phyſicien habile, tient ſon *Cabinet de Phyſique* ſur le Boulevard, où par ſon ſavoir, ſon adreſſe & une multitude d'expériences intéreſſantes, il fait les plaiſirs des meilleures Compagnies.

Les jours de grandes Fêtes, où tous les Spectacles ſont fermés, on donne le *Concert Spirituel* au Château des Tuileries.

Ces mêmes jours, dans un Amphithéâtre établi près l'Hôpital Saint-Louis, ſe donnent des *Combats de Taureaux* & d'autres animaux contre des Dogues; & le tout eſt terminé par un Feu d'artifice allumé par un Bouldogue.

Il y a encore beaucoup d'autres petits Spectacles, où le peuple trouve ſon amuſement à un prix très-modique.

SULPICE (Saint).

Cette Paroiſſe, la plus grande, la plus étendue, la plus peuplée & la plus riche de cette Ville, eſt magnifiquement décorée; elle eſt la ſeule Paroiſſe du Fauxbourg S. Germain.

Cette Egliſe a été commencée en 1655, ſur les deſſins de Louis le Vau, & continuée par Daniel Gittard juſqu'en 1675. Les travaux recommencerent en 1719, & Oppenord en fut chargé. On doit le grand Portail, le plus vaſte de cette Capitale, au Chevalier Jean Servandoni, Décorateur célebre & auſſi ſavant Peintre qu'habile Architecte. Ce Portail a ſoixante-quatre toiſes de face; on y monte par un perron de vingt-deux marches, au haut duquel eſt un grand pailler. Il eſt compoſé de

deux ordres d'Architecture l'un ſur l'autre; celui du rez-de-chauſſée eſt un péryſtile formé par un double rang de colonnes Doriques de cinq pieds de diametre & de quarante de haut : leur entablement eſt de dix pieds. Les colonnes aux deux extrémités au-deſſous des tours, ſont engagées & accouplées. Ces Tours ont trente cinq toiſes d'élévation; elles avoient été conſtruites en 1749 par le Chevalier Servandoni, ſur un plan octogone. Deux pilaſtres couronnés de frontons circulaires compoſoient, ſur les faces principales, toute l'ordonnance du troiſieme étage; & le quatrieme étoit un plan circulaire ſur lequel s'élevoit un attique qui devoit être couronné par une calotte. Leur reconſtruction fut recommencée en 1777, ſur les deſſins de M. Chalgrin, Architecte du Roi, & premier Architecte de Monſieur. Il a ſubſtitué au troiſieme ordre un plan quarré compoſé de douze colonnes, ſurmontées de quatre frontons triangulaires, au-deſſus duquel regne un quatrieme ordre de huit colonnes, érigées ſur un plan circulaire, & terminé par une baluſtrade. Les colonnes du ſecond ordre du Portail, étant Ioniques, ont quatre pieds trois pouces de diametre, trente-huit pieds de haut, & un entablement de neuf pieds. Au-deſſus de cet ordre étoit un grand fronton, qui, frappé du tonnerre en 1770, vient d'être ſupprimé, parce qu'il menaçoit ruine.

Les deux Chapelles au bas des Tours ſont deſtinées, l'une pour le Baptiſtere, & l'autre le Sanctuaire pour le Saint Viatique; elles ſont décorées de huit colonnes Coryntiennes, de quatre Statues, & auront chacune un Autel.

La Tribune intérieure, ſur laquelle poſe le Buffet d'Orgue, eſt ſoutenue par un péryſtile de colonnes iſolées, d'ordre Compoſite, dont la corniche eſt architravée; elle a été bâtie ſur les deſſins de Servandoni.

Le ſuperbe Buffet d'Orgue de trente-deux pieds,

le plus complet de l'Europe, eſt du célebre M. Clicquot, le plus habile Facteur connu.

M. Luce eſt l'Organiſte de cette Paroiſſe; les deſſins de ce Buffet ont été compoſés par M. Chalgrin. La Menuiſerie a été faite par M. Jadot, & les Sculptures exécutées par M. Duret.

L'intérieur de cette Egliſe totalement fini, la Dédicace s'en fit en 1745, ainſi que l'annoncent les deux inſcriptions qui ſont au bas de la Nef en lettres d'or, ſur deux grandes Tables de marbre noir.

La Nef, le pourtour du Sanctuaire & les bras de Croix ſont en arcades, dont les pieds-droits ſont ornés de pilaſtres Corynthiens, qui racheterent les arcs doubleaux des voûtes de leurs grandes parties. Les deux portails de la croiſée, compoſés, l'un des ordres Dorique & Ionique, l'autre des ordres Corynthien & Compoſite, ſont décorés des Statues de Saint-Jean & de Saint-Joſeph, de Saint-Pierre & de Saint-Paul, placées extérieurement, & faites par François Dumont, Sculpteur du Roi.

La premiere pierre du maître-Autel fut poſée au nom du Pape Clément XIII le 21 Août 1732, par ſon Nonce Archevêque de Rhodes; & le 20 Mars 1734, cet Autel fut conſacré à Dieu en l'honneur de Saint-Pierre & de Saint-Sulpice, par Jean-Joſeph Languet, Archevêque de Sens, frere de M. Languet de Gergy, pour lors Curé de cette Paroiſſe. Cet Autel, conſtruit à la Romaine, eſt iſolé & placé dans le centre de la croiſée; ſa forme eſt une eſpece de tombeau de marbre bleu turquin, avec ornemens de bronze dorés dor moulu. Il eſt élevé ſur ſept degrés; le Tabernacle de même matiere & enrichi de pierreries, repréſente l'Arche d'Alliance: au-deſſus eſt une table qui forme le propitiatoire, & ſoutenue par deux grands Anges de bronze doré, dans l'attitude d'adoration. Cette Table eſt ſurmontée d'une Croix, de ſix grands Chandeliers & de ſix autres moindres. Toute la décoration de cet Autel eſt d'Oppenord, premier

Architecte du Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Au-deſſus eſt ſuſpendu un impérial à lambrequin, décoré d'ornemens allégoriques à la Religion. Ce baldaquin, ſculpté & doré, eſt l'ouvrage des freres Slodtz.

Cet Autel eſt environné d'une baluſtrade circulaire de bronze doré, poſée ſur les premiers degrés.

A l'entrée du Chœur ſont deux Anges de bronze doré, grands comme nature, exécutés ſur les modeles de Bouchardon, qui a auſſi ſculpté en partie les Statues en pierre de Tonnerre, plus grandes que nature, de Jéſus-Chriſt, de la Vierge & des douze Apôtres, qui ſont ſur les culs-de-lampes adaptés aux pilaſtres de l'intérieur du Chœur.

Dans chaque bras de la croiſée ſont deux balcons dorés, portés ſur des conſoles qui renferment des Tribunes vitrées. Toutes les Sculptures, tant des conſoles de ces balcons que des œils-de-bœuf, ſont des freres Slodtz.

On voit auſſi dans cette croiſée une Méridienne faite par Henri Sulli, célebre Horloger & bon Aſtronome. Cette Méridienne eſt tracée ſur le pavé de l'Egliſe, au milieu de la croiſée, au vrai nord-ſud. Il pratiqua pour cet effet une plaque de laiton percée, & ſolidement attachée au côté occidental de la fenêtre méridionale de la croiſée de cette Egliſe, à la hauteur de ſoixante-quinze pieds: les rayons du ſoleil paſſant par cette ouverture, forment ſur le pavé une image lumineuſe, ovale, d'environ dix pouces & demi de long ſur neuf pouces & demi de large, au ſolſtice d'été; & cette image augmente en longueur & en largeur tous les jours juſqu'au ſolſtice d'hiver, & revient en diminuant de la même maniere. Le mouvement de l'image ſe fait ſur le pavé d'occident en orient, & l'heure du vrai midi eſt lorſque cet image ſe trouve partagée exactement en deux portions égales, par la ligne méridienne.

Le rond-point de cette Egliſe eſt terminé par

la Chapelle de la Vierge de forme circulaire, tant en plan qu'en élévation. Cette Chapelle, originairement décorée ſur les deſſins de Servandoni, étoit ornée de Peintures de Carle Vanloo entre les pilaſtres ; & la coupole par le célebre François le Moyne, mort en 1737 premier Peintre du Roi, qui y avoit repréſenté l'Aſſomption de la Vierge. Cette coupole ayant été fort endommagée par l'incendie de la Foire Saint-Germain, arrivée au mois de Mars 1763, la Fabrique fit choix de M. de Wailly, Architecte du Roi, pour les réparations à y faire. Cet Artiſte a pratiqué une ſeconde voûte ouverte faite pour maſquer les jours qui éclairent le plafond, qui auparavant ne pouvoit être vu. Il a changé en conſéquence le couronnement au-deſſus des colonnes de l'Autel, qui a auſſi été changé, ainſi que le Tabernacle. On a placé dans une trompe en ſaillie, ſur la rue Garanciere, une Statue de la Vierge de ſept pieds de proportion en marbre, par M. Pigalle. M. Mouchi ſon neveu, eſt auteur de la Gloire & des Statues en ſtuck qui accompagnent celle de la Vierge; les ornemens ont été ſculptés par Meſſieurs Métivier & la Chenais : toute la ciſelure eſt de M. d'Hervieux, & la dorure de M. Vallée. La ſeconde voûte pratiquée a été peinte par M. Callet, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Dans la premiere Chapelle à côté de la grande Sacriſtie, une Nativité & un concert d'Anges peints par la Foſſe. Dans la ſeconde, une Sainte Geneviève, par Hallé. Dans la Chapelle des Mariages, au plafond, deux Anges, par Hallé ; une Nativité, par Carle Vanloo ; une Préſentation au Temple, par M. Pierre ; le Sauveur qui fait venir les enfans à lui pour les bénir, par Hallé ; Notre-Seigneur au milieu des Docteurs, par Frontier ; une Fuite en Egypte, par M. Pierre.

Dans la Sacriſtie, une Apparition, par Hallé ; une Vierge à genoux, par Monier.

Dans la ſeconde Chapelle, après la croiſée, un Saint François & un Saint Nicolas, par M. Pierre.

Au bas de l'Egliſe ſont deux grands Bénitiers, formés d'une Coquille nommée la Tuilée; ces deux Coquilles, données au Roi François Ier par la République de Veniſe, ont été placées ſur un Rocher par M. Pigalle. Le Tombeau de M. de Bezanval, Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, dont le Buſte en relief eſt dans un Médaillon de bronze placé dans un des bas côtés à droite, eſt de Meiſſonnier. Dans la cinquieme Chapelle, au-deſſus du même côté, eſt le ſuperbe Mauſolée de feu Jean-Baptiſte-Joſeph Languet de Gergy, Curé de cette Paroiſſe, mort en 1750. Ce Monument, ſavamment compoſé, a été exécuté par Michel-Ange Slodtz, mort en 1764. Ce Tombeau eſt remarquable par la vérité des Figures, la légéreté des draperies & la beauté de l'enſemble. On y voit, ſur un Sarcophage de marbre verd antique, ce Paſteur à genoux, les bras ouverts & les yeux levés vers le Ciel. Au-deſſus de cette Figure eſt une draperie funéraire levée par l'Immortalité, qui tient de la main gauche un Cercle d'or, & ſous le bras droit le Plan de cette Egliſe. La Mort eſt ingénieuſement placée derriere elle, ſous cette draperie; telle à-peu-près que le Cavalier Bernin l'avoit heureuſement imaginé pour le Mauſolée du Pape Alexandre VII, dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome. Sur le piédeſtal, de marbre jaune de Rennes, dont le plan eſt ceintré en ſaillie dans ſon milieu, & dont le ſocle eſt de marbre breche violette, ſont les Génies de la Charité & de la Religion; l'un d'eux eſt couché ſur une Corne d'abondance, & l'autre tient un Cartel ſur lequel eſt l'Ecuſſon des armes de ce Curé. Les trois grandes Figures ont chacune ſix pieds de proportion; les deux premieres ſont en marbre blanc, & celle de la Mort en bronze. Derriere ce Monument eſt une Pyramide de marbre breche d'Alep, de deux pouces

de ſaillie, ſur un fond de marbre blanc veiné, dont eſt revêtu le mur de l'arcade, ſon archivolte & ſes pieds-droits. L'Autel de cette Chapelle, déco é de colonnes de marbre & de bronze doré, eſt ſous l'invocation de Saint Jean-Baptiſte. De l'autre côté de cette Egliſe, & en face de cette Chapelle, eſt celle du Sacré Cœur, où le marbre & la dorure ont auſſi été prodigués. Sur l'Autel eſt un très-beau Chriſt ſous une eſpece de baldaquin, ſoutenu par deux colonnes d'un très-beau marbre; en face une Vierge en marbre, par Michel-Ange Slodtz.

Deux Urnes ſépulchrales de granit précieux, Monument de l'antiquité Payenne, venu d'Egypte, ſervent de Bénitiers dans cette Egliſe. Dans la grande Sacriſtie eſt un Lavoir incruſté de marbre, dont le devant eſt orné d'un marbre blanc très-ancien & d'un grand prix. On voit auſſi une Vierge d'argent, grande comme nature, faite ſur les modeles de Bouchardon; elle a été jetée en fonte par de Villers: on la porte à la proceſſion de l'Aſſomption; elle a été gravée par Sornique.

Près la troiſieme Chapelle du côté de la Sacriſtie, eſt le Tombeau de la Ducheſſe de Lauraguais, par Bouchardon. Il repréſente une Vertu en marbre blanc de demi-relief, qui, toute en pleurs, s'appuie ſur une urne. Au troiſieme pilier à droite en ſortant de la Chapelle de la Vierge, eſt un petit Monument à la mémoire de l'Abbé de Marolles, fait par Barthelemi Melo: c'eſt le portrait en marbre de cet Abbé, ſoutenu par un Génie, qui d'une main tient un flambeau renverſé, & de l'autre eſſuie ſes larmes; à ſes pieds ſont des livres épars. Dans la Sacriſtie des Meſſes, un Tombeau antique pour laver les mains.

Tous les piliers de cette Egliſe ſont revêtus de marbre à hauteur d'appui.

TABLEAUX DU LOUVRE, *voyez* pag. 310 & 406.

TAUREAU (Combat du), *voyez* page 422.

TEMPLE (le).

Le Temple a pris ſon nom des anciens Religieux Templiers Cet Ordre, le plus ancien de tous les Ordres Militaires, commença l'an 118 à Jéruſalem : Hugues des Payens & Geoffroy de Saint-Omer, en furent les Inſtituteurs. Le premier motif de cette inſtitution étoit d'eſcorter les Chrétiens qui voyageoient en Terre Sainte, de les défendre des Voleurs & des Infideles, & de les loger. Le plus ancien titre que l'on connoiſſe de leur établiſſement à Paris, eſt de 1211.

Cette Maiſon, devenue le chef-lieu de l'Ordre, s'agrandit conſidérablement ; les Chapitres généraux s'y tenoient. Elle devint ſi magnifique, que S. Louis fit offrir à Henri III, Roi d'Angleterre, lorſqu'il lui accorda le paſſage par ſon Royaume pour retourner de Gaſcogne dans ſes Etats, le choix, pour ſon logement, du Palais ou du Temple. Henri préféra le Temple ; ce Monarque y donna un grand feſtin au Roi & à toute la Cour.

Le relâchement & les déſordres s'étant introduits dans cet Ordre, Clément V & Philippe-le-Bel en réſolurent l'abolition. Il fut ſupprimé au Concile général de Vienne le 22 Mars 1313, & la Bulle de condamnation & d'extinction publiée le 3 Avril ſuivant, avec défenſes à qui que ce ſoit d'en prendre l'habit, ſous peine d'excommunication : on diſpoſa en même temps des biens & des Particuliers de cet Ordre. Tous les Templiers qui ſe trouverent en France, furent arrêtés en un même jour, & tout le monde ſait quelle fut leur fin tragique. Clément V, par une Bulle adreſſée aux Adminiſtrateurs des biens des Templiers, leur

ordonna de les remettre entre les mains du Grand-Maître des Freres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, aujourd'hui nommés Chevaliers de Malte, qui en prirent poſſeſſion ainſi que du Temple, dont ils firent la Maiſon Provinciale du Grand-Prieuré de France. Cette Maiſon occupe un grand terrein enfermé de hautes murailles crénelées, fortifiées d'eſpace en eſpace par des tours abattues en partie. La porte du Palais du Grand-Prieur eſt décorée d'un ordre Ionique à colonnes iſolées; le milieu eſt ſurmonté d'un attique avec fronton. La Cour, vaſte & ſpacieuſe, eſt ornée de tilleuls plantés en paliſſade. Le corps-de-logis du fond a été bâti par Jacques de Souvré, Grand-Prieur de France. Le Chevalier d'Orléans, revêtu de cette dignité, y fit faire de grands changemens en 1720 & 1721, par Oppenord, premier Architecte du Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

Le Prince de Conti, mort Grand-Prieur en 1776, auquel a ſuccédé Mgr. le Duc d'Angoulême, y a fait élever auſſi divers bâtimens.

Dans cet enclos ſont l'Egliſe & la groſſe tour bâtie par Frere Hubert, Tréſorier des Templiers, qui mourut en 1222 : quelques-unes des maiſons ſont accompagnées de jardins; celles de peu d'apparence ſont louées à des Marchands & Artiſans qui y jouiſſent de la franchiſe du lieu.

L'Egliſe, gothique, eſt, dit-on, bâtie ſur le modèle de Saint-Jean-de-Jéruſalem. Elle a devant ſa porte un petit porche ou veſtibule. Dans le Chœur eſt un Mauſolée de marbre noir, élevé à la mémoire d'Amador de la Porte, mort Grand-Prieur en 1640.

Dans la Chapelle du Nom-de-Jéſus eſt le Cénotaphe de Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, mort à Malte en 1534.

Tous les Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Malte qui meurent à Paris, ſont enterrés dans

cette Egliſe, qui eſt deſſervie par des Chapelains de l'Ordre, dont l'un eſt prépoſé pour exercer les fonctions Curiales dans l'enclos du Temple. Cet enclos eſt privilégié.

Le Temple a donné ſon nom à la rue & au Quartier dans lequel il eſt ſitué.

Au coin de la rue du Temple & de celle des Vieilles-Audriettes, étoit ce qu'on appelloit l'Echelle du Temple, eſpece de marque de haute-Juſtice, dont il reſte encore aujourd'hui un des montans.

TERREIN (le), voyez *Jardins publics*, p. 252.

THÉATINS.

Ce Couvent, ſitué ſur le Quai Malaquais, a auſſi une porte rue de Bourbon. Ces Religieux furent inſtitués par S. Gaëtan en 1524, & par Jean-Pierre Caraffe, Archevêque de Théate dans le Royaume de Naples, d'où ils prirent le nom de Théatins. Le Cardinal Mazarin en ayant fait venir quelques-uns de Rome à Paris, confia à l'un d'eux la direction de ſa conſcience. Il obtint en 1648 du Duc de Verneuil, pour lors Abbé de S. Germain-des-Prés, la permiſſion de les établir dans une Maiſon qu'il avoit fait acheter pour cet effet ſur le Quai Malaquais dès le 26 Mai 1642. Louis XIV, accompagné du Duc d'Anjou, ſon frere unique, étant arrivé à cette Maiſon le jour que ſe fit la bénédiction de la Chapelle, plaça de ſa propre main, ſur le Portail, la Croix que venoit de bénir l'Evêque de Dol, & déclara que ſon intention étoit que cette Maiſon fût appellée Ste-Anne la Royale.

Le Cardinal Mazarin ayant en mourant légué 300,000 liv. à ces Religieux pour bâtir une Egliſe, ils acheterent une place 72,000 liv. Un de leurs Religieux, nommé Camille Guarini, qui paſſoit pour un grand Architecte, donna les deſſins de

l'Egliſe que l'on voit aujourd'hui, qui fut commencée en 1662. Le Prince de Conti en poſa la premiere pierre au nom de Louis XIV, le 28 Novembre de cette même année. Ce bâtiment diſcontinué, ne fut repris qu'en 1714, au moyen d'une Loterie dont le Roi gratifia ces Religieux. Le Portail ſur le Quai a été conſtruit ſur les deſſins de M. Deſmaiſons, Architecte du Roi, & Chevalier de S. Michel.

La Sacriſtie eſt enrichie d'une Croix de cryſtal de roche, de ſix chandeliers & d'un Soleil de même matiere. On y voit auſſi un Soleil d'ambre & une Image de la Vierge enchâſſée dans de l'or, & enrichie de perles & de diamans: le tout donné par la Reine Anne d'Autriche.

Le cœur du Cardinal de Mazarin a été inhumé dans cette Egliſe.

Cette Maiſon eſt la ſeule que ces Religieux aient en France.

THÉATRES, voyez *Monumens*, page 288; & *Spectacles*, page 421.

THERMES (Palais des).

Dans une Maiſon où pend pour enſeigne la Croix de fer, ſiſe rue de la Harpe, un peu en-deçà de celle des Mathurins, ſe trouvent les reſtes & veſtiges d'un Palais où demeuroit Julien l'Apoſtat lorſqu'il fut proclamé Empereur. Ce Palais, appellé des Thermes, c'eſt-à-dire, des Bains, fut détruit & diviſé en pluſieurs parties qui furent vendues. On y voit encore une grande ſalle dont la voûte, fort exhauſſée, donne une idée de la grandeur de ce bâtiment, ouvrage des Romains.

TUILERIES (les), voyez *Palais des Tuileries*, page 311; & *Jardins publics*, page 249.

TOURNELLE (le Château de la).

Ce Château eſt à l'extrémité du Quai de ce nom,

nom, près la Porte Saint-Bernard. C'eſt dans ce lieu que les Galériens ſont détenus juſqu'à leur départ pour Toulon, Breſt ou Marſeille. Saint-Vincent-de-Paule obtint du Roi, en 1632, la permiſſion de loger les Galériens dans ce Château, dont le Concierge eſt à la nomination du Secrétaire d'Etat qui a le Département de la Marine.

La Tournelle étoit autrefois une vieille tour quarrée que Philippe Auguſte avoit fait bâtir en 1185 pour ſervir à la défenſe de la Ville de ce côté, ainſi que celle de Loriot, conſtruite ſur le terrein de l'Iſle Saint-Louis, & celle de Billy qui étoit près les Céleſtins. A chacune de ces Tours étoient attachées de groſſes chaînes qui traverſoient la riviere, & qui étoient portées ſur des bateaux plats diſpoſés de diſtance en diſtance.

TOUR DE MONTGOMMERI.

Cette Tour ſe trouvoit dans l'enceinte du Palais, attenant la priſon de la Conciergerie dont elle faiſoit partie. Les nouvelles bâtiſſes du Palais, formant un nouveau plan, ont mis dans la néceſſité de la démolir en 1778.

TOUR DU TEMPLE.

Cette Tour ſervoit autrefois d'Arſenal. *Voyez* TEMPLE, page 429.

TOUR DE L'HÔTEL SOISSONS, voyez *Halles*, page 222; & *Monumens publics*, page 304.

TRÉSOR DES CHARTRES.

C'eſt le dépôt des titres de la Couronne, des Diplômes de nos Rois, des Traités de Paix ou d'Alliance, des Ventes, Dons, Echanges, &c. Il eſt placé au Palais, près la Sainte-Chapelle, depuis l'an 1364. M. le Procureur-Général en eſt Garde en vertu de l'Edit du mois de Janvier

1582, enregiſtré au Parlement, & à la Chambre des Comptes, les 5 & 8 Mars de la même année.

TRÉSOR ROYAL,

Louis XIV ayant ſupprimé en Avril 1664, tous les différens Tréſoriers de l'épargne, fit exercer ces Charges par Commiſſion, ſous le titre de Gardes de ſon Tréſor Royal. Ces Gardes jouiſſent des honneurs, prérogatives, privileges, franchiſes, exemptions, &c, & Direction des Finances attribués à leurs Offices. C'eſt à ce Tréſor que ſe paient tous les dons, penſions & gratifications que le Roi fait, ou en deniers comptans, ou en aſſignations ſur les Fermiers des Provinces. Les Gardes du Tréſor Royal ſont au nombre de deux. C'eſt entre leurs mains que ſe verſent toutes les Recettes générales & particulieres des Tailles, Taillon, &c.; & enfin, tous les Fermiers & Régiſſeurs des revenus du Roi. Voyez *Bureaux du Tréſor Royal*, page 112.

TRINITÉ (la), voyez *Hôpital*, page 226.

UNION CHRÉTIENNE, voyez les *Filles de l'Union Chrétiennne*, page 195.

UNIVERSITÉ.

L'Univerſité doit ſon établiſſement au Roi Charlemagne, qui, le premier, fonda des Ecoles publiques convenables aux différens genres de Science qu'on y devoit enſeigner, & mit les Etudians en poſſeſſion des Privileges néceſſaires à leurs progrès. Un célebre Anglois nommé Alcuyn, ayant entendu vanter l'eſtime dont ce Prince honoroit les Savans, vint en France. Egalement bon Philoſophe & grand Théologien, il fut reçu honorablement à la Cour; & ce fut à ſa

ſollicitation que Charlemagne transféra l'Univerſité de Rome à Paris. Les quatre principaux Chefs de cette Univerſité naiſſante furent Alcuyn, Rabanus, Claude & Jean le Scot ou l'Ecoſſois, tous quatre Diſciples de Bede le vénérable.

L'Univerſité de Paris eſt un des premiers & des plus illuſtres Corps du Royaume; elle a été long-temps la ſeule en France. Elle a fourni à nos Rois quantité de perſonnes éclairées pour remplir les premieres places de l'Egliſe; ils la qualifient auſſi du titre de leur fille aînée.

L'Univerſité eſt compoſée des quatre Facultés, de Théologie, des Droits Canon & Civil, de Médecine & des Arts. Son Chef, appellé Recteur, préſide au Tribunal qui ſe tient le premier Samedi de chaque mois. Il a pour Conſeillers les Doyens des Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine, & les quatre Procureurs des quatre Nations qui compoſent la Faculté des Arts. Le Procureur-Syndic y aſſiſte comme Partie publique avec le Greffier & le Receveur. Ce Tribunal ſe tient actuellement au College de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques. Le Greffe & les Archives y ſont placés.

Pour procurer l'inſtruction gratuite, le Roi, en 1719, lui a aſſigné 121,000 livres de rente par an ſur la Ferme des Poſtes dont elle eſt l'inventrice, auſſi bien que des Meſſageries, afin qu'elle pût faire l'inſtruction gratuitement.

L'Habit de cérémonie du Recteur eſt une robe violette, une ceinture de ſoie de même couleur, avec des glands ſoie & or. Un cordon violet paſſé en baudrier de gauche à droite, d'où pend une bourſe à l'antique appellée eſcarcelle, de velours violet, garnie de boutons & galons d'or, avec un mantelet d'hermine ſur les épaules, & bonnet quarré violet.

Le Recteur eſt élu quatre fois l'an, & a l'honneur de haranguer le Roi au nom de l'Univerſité

dans la cérémonie de la préſentation du cierge à la Chandeleur, & dans les événemens extraordinaires, comme Entrées ſolemnelles, Mariages, Mort de Reine, Avénement à la Couronne, Naiſſances, Mariages & Morts des Enfans de France, &c.

Les Armes de l'Univerſité ſont une main qui paroît deſcendre du Ciel, laquelle tient un Livre entouré de trois fleurs de lys d'or ſur un fond d'azur.

La Proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'an. Voyez *Proceſſions publiques*, page 392.

URSULINES.

La Maiſon de ces Religieuſes eſt ſituée dans la grande rue du Fauxbourg Saint-Jacques, à côté des Filles de la Viſitation de Sainte-Marie.

Le zele avec lequel la Compagnie de Sainte Urſule, approuvée par le Pape Paul III en 1544, faiſoit l'inſtruction des jeunes filles en Italie, fit parvenir leur réputation en France. Françoiſe de Bermont, avec la permiſſion de Clément VIII, les introduiſit à Aix en Provence en 1594, d'où elles furent bientôt appellées dans la Capitale, où un pareil Etabliſſement devenoit néceſſaire. Cette femme, qui les avoit fait venir d'Italie, vint donc à Paris avec Lucrece de Montez en 1608. L'attention qu'elles apporterent à bien élever les filles qui leur étoient confiées, détermina Madame de Sainte-Beuve, veuve d'un Conſeiller au Parlement, à leur procurer un Etabliſſement ſtable; elle deſira à cet effet que ces Filles, qui juſques-là n'avoient été que Séculieres & ſans clôture, fiſſent déſormais des vœux & fuſſent cloîtrées, & leur paſſa un contrat de 2000 livres de rente perpétuelle, pour l'entretien de douze Religieuſes. Par une Bulle du 18 Juin 1612, ce Monaſtere prit le titre de Sainte Urſule, & obſerva la Regle réformée de Saint Auguſtin.

L'Egliſe que l'on voit aujourd'hui ne fut bâtie que quelques années après. La premiere pierre en fut poſée par la Reine Anne d'Autriche le 22 Juin 1620. L'Egliſe fut bénite en 1627, par Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris. L'Autel eſt décoré de colonnes de marbre de Dinan, & orné d'un Tableau repréſentant l'Annonciation, peint par Van-Mol, un des Eleves de Rubens.

Madame de Sainte-Beuve, leur Fondatrice, a été enterrée au milieu du Chœur des Religieuſes.

URSULINES DE SAINTE-AVOIE, voyez *Avoie (Sainte)*, page 83.

VAL-DE-GRACE, voyez *Abbayes*, page 20.

VALLÉE (la).

C'eſt l'endroit du Quai des Auguſtins où l'on vend le Gibier, la Volaille, &c., que les Payſans & autres Marchands apportent pour la proviſion de Paris. Voyez *Quai des Auguſtins*, page 397.

VISITATION.

Ce Couvent eſt ſitué rue S. Antoine. Ces Religieuſes, inſtituées par Saint-François de Salles en 1610, eurent leur premier Etabliſſement dans la Ville d'Annecy. Leur nom de Filles de la Viſitation, vient de ce que, dans leur origine, elles ne faiſoient que de ſimples vœux, étoient Séculieres & s'occupoient à viſiter les malades & les pauvres, en l'honneur & en mémoire de la viſite que la Sainte-Vierge fit à Sainte-Eliſabeth. Mais depuis, cette Congrégation fut érigée en Religion par le Pape Paul V, ſous la Regle de Saint-Auguſtin.

Saint François de Salles ayant été ſollicité pour

en former un Etabliſſement dans cette Ville, fit venir Jeanne-Françoiſe Fremiot, Dame de Chantal, Fondatrice & premiere Supérieure. Elle arriva à Paris avec trois Religieuſes le 6 Avril 1619: elles logerent d'abord au Fauxbourg S. Marcel, & vinrent en 1620 s'établir rue de la Ceriſaie, dans une Maiſon qu'elles acheterent. Enfin, en 1628, elles acquirent l'Hôtel de Coſſé, rue Saint-Antoine, dont le Jardin étoit contigu à celui de leur Monaſtere. Auſſi-tôt que tout fut diſpoſé pour y recevoir ces Religieuſes, la Communauté s'y tranſporta ſans paſſer par les rues. Le Commandeur de Sillery, ami intime de Madame de Chantal, donna une ſomme conſidérable pour bâtir l'Egliſe, dont il poſa la premiere pierre le 31 Octobre 1632. François Manſard conſtruiſit cette Egliſe à l'inſtar de Notre-Dame de la Rotonde à Rome. Elle fut dédiée en 1634 par André Fremiot (1), Archevêque de Bourges, à Notre-Dame des Anges. Cette Egliſe, quoique petite, eſt remarquable par ſon Architecture. Le Dôme eſt ſoutenu par quatre Arcs, entre leſquels des pilaſtres Corynthiens portent une grande corniche régnante dans le pourtour. La porte d'entrée, élevée ſur un Perron de quinze marches, & ornée de deux colonnes Corynthiennes fuſelées, eſt ſous un de ces Arcs; le maître-Autel ſe trouve ſous celui qui eſt en face. Les deux autres Arcs ſont occupés par deux Chapelles; dans l'une a été enterré Nicolas Fouquet, ſi connu par ſa faveur & ſa diſgrace, mort en 1680.

La *Viſitation de la rue du Fauxbourg S. Jacques.* Le nombre de Sujets qui ſe préſentoient pour embraſſer l'inſtitut des Filles de la Viſitation de la rue Saint-Antoine, les fit penſer à former un ſecond Etabliſſement; elles acheterent trois grandes Maiſons ſituées dans la grande rue du Fauxbourg

(1) Frere de Madame de Chantal.

Saint-Jacques, qu'elles convertirent en un Monaſtere où elles entrerent le 13 Août 1626. Cette Maiſon, aujourd'hui une des plus riches & des plus conſidérables de l'Ordre, vient de faire reconſtruire une partie de ſes bâtimens & l'Egliſe en entier, ſur les deſſins de M. le Moyne, Architecte.

La *Viſitation de la rue du Bacq.* Le Couvent du Fauxbourg S. Jacques, trop ſurchargé de Sujets, acheta une Maiſon rue Montorgueil, où un certain nombre de Religieuſes fut envoyé pour établir un nouveau Monaſtere. Ces Religieuſes y entrerent le 31 Juillet 1660 : mais logées à l'étroit & peu commodément dans cet endroit, elles acheterent une Maiſon rue du Bacq, dont elles prirent poſſeſſion en 1673. Cette Communauté, aidée dans cet Etabliſſement par pluſieurs donations conſidérables, a fait faire des Bâtimens commodes.

La Reine vint poſer la premiere pierre de la nouvelle Egliſe de ce Monaſtere le 3 Octobre 1775. On a placé ſous cette pierre différentes médailles, & une plaque d'argent portant l'Inſcription ſuivante : « Cette premiere pierre a été poſée par très-haute, très-puiſſante Dame Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France & de Navarre, le 3 Octobre 1775, Marie-Joſephe de Brancas pour lors Supérieure du Monaſtere ».

La *Viſitation de Sainte-Marie, près Chaillot.* Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, Fille de Henri IV, & Veuve de Charles Ier, Roi d'Angleterre, fonda ce Couvent, & acheta à cet effet une Maiſon à Chaillot, bâtie par Catherine de Médicis, & la fit approprier pour en faire un Monaſtere de Filles de la Viſitation de Sainte-Marie. L'Egliſe a été rebâtie à neuf en 1704, aux frais de Nicolas Fremond, Garde du Treſor-Royal, & de ſa femme, qui y eſt enterrée.

Le cœur d'Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, Fondatrice de cette Maiſon ; celui de ſon Fils Jacques Stuart, II du nom, Roi de

la Grande-Bretagne, & de Louiſe-Marie Stuart, Fille de ce Prince, morte au Château de S. Germain-en-Laie le 7 Mai 1718, ſont dans le Chœur de cette Egliſe, dont on eſtime infiniment la Serrurerie de la grande porte.

Près de leur mur de clôture, ſur le bord de l'eau, eſt un vieux Bâtiment où ſont les Priſons de Chaillot, dont ces Religieuſes ſont Dames.

VOITURES PUBLIQUES, voyez *Bureaux des Meſſageries*, page 117; *Fiacres*, page 193; &c.

WAUX-HALL (1).

LE Waux-Hall d'hiver ſe tient pendant cette ſaiſon dans l'enclos de la Foire Saint-Germain & pendant le temps de la durée de cette Foire. Il a été conſtruit ſur les deſſins & ſous la conduite de M. le Noir, Architecte, dont nous avons déjà annoncé les talens dans la deſcription que nous avons faite de la Salle de l'Opéra. Ce Waux-Hall, ſitué dans un emplacement reſſerré, & où il n'étoit pas poſſible de ſe procurer de plus grandes dimenſions, a dû néceſſairement offrir beaucoup de difficultés que cet Artiſte a ſurmontées avec beaucoup d'art, tant dans les formes & le goût des décorations que dans la variété des effets produits par celle des plans, des oppoſitions de couleurs, par la diſpoſition des maſſes de lumiere, & par la reproduction de ces mêmes effets formés par d'autres plans ſupérieurs & inférieurs qui cadencent bien enſemble.

L'intérieur de ce Waux-Hall repréſente un boſquet délicieux de forme ovale, décoré par vingt-quatre colonnes d'ordre Ionique, en treillage, & entourées de guirlandes de fleurs. Ces colonnes ſoutiennent une vouſſure de treillage en encor-

(1) Ce mot anglois ſignifie Salle de danſe.

bellement, ornée de bas-reliefs dorés. On deſcend dans l'intérieur de ce Sallon par ſept degrés. Sur les côtés ſont des gradins avec deux rangs de banquettes, ce qui forme un Amphithéâtre dont le milieu eſt occupé par l'Orcheſtre.

Entre les colonnes groupées deux à deux ſont des figures feintes en marbre, repréſentant des femmes portant des cornes d'abondance d'où ſortent des fleurs.

Entre chaque entrecolonnement eſt un luſtre ſuſpendu à la vouſſure par des guirlandes de fleurs, & ſur chacune des colonnes eſt placée une girandole.

Le deſſous de cette colonnade forme une galerie ou promenoir de cinq pieds & demi de large, dont le fonds eſt un maſſif de verdure ſur lequel ſe détachent les plus belles fleurs de nos jardins.

Les eſpaces faiſant face aux entrecolonnemens, ſont en glaces, ſur leſquelles ſont peintes des figures auſſi feintes en marbre, formant fontaines & jets d'eau, dont l'effet, on ne peut pas plus agréable, imite une allée ouverte à l'entrée de laquelle eſt un jet d'eau, & dont la glace fait le jour.

Dans le milieu de ce charmant Sallon, ſur lequel cette galerie domine, s'exécutent de très-jolies danſes & des quadrilles, par de jeunes enfans des deux ſexes, habillés galamment & uniformément, guidés dans ces exercices par des Maîtres de danſe.

Aux deux extrémités de ce boſquet enchanteur ſont deux Sallons, d'un quarré long, décorés en architecture, avec arcades & pilaſtres, & ornés de glaces, de fontaines, de buſtes, de ſtatues, de luſtres & de girandoles.

Ce Waux-Hall ne ſervant que l'hiver, on a placé dans chacun de ces deux Sallons un très-grand poële, ce qui échauffe ſuffiſamment la totalité.

Derriere celui de ces Sallons, qui ſert d'entrée, eſt une autre piece quarrée décorée à la Turque, & ſervant de Café.

Deux eſcaliers conduiſent à un étage ſupérieur pris dans la hauteur de la Salle, où, ſur la vouſſure ſoutenue par les colonnes d'en-bas, ſe trouve un rang de banquettes où l'on eſt commodément placé pour voir les Danſes du grand Sallon ſur lequel on plonge.

Derriere, un promenoir de ſix pieds de large, décoré d'arcades en treillage doré, forme une demi-voûte terminée par des vaſes de fleurs à l'à-plomb des pilaſtres. Des ſommités d'arbres viennent encore ombrager cette demi-voûte, & ſe détachent agréablement ſur un Ciel léger & pur.

Entre chacune de ces arcades pend un luſtre. Il ſemble, lorſqu'on eſt dans cet endroit, que l'on ſe promene ſur une terraſſe d'où l'on découvre autant de points-de-vue différens qu'il y a d'arcades.

Les deux extrémités de ce promenoir aboutiſſent à deux Sallons de verdure décorés auſſi de glaces, fontaines, ſtatues & luſtres.

Il ſeroit difficile d'imaginer quelque choſe de plus galant & de plus agréable que ce délicieux endroit, qui nous retrace & réunit tous les charmes de la Féerie.

La réunion d'un ſexe enchanteur, à la ſuite duquel marchent les Graces, les Amours & les Ris, ajoute encore à l'agrément de ce lieu, & porte dans l'ame une gaieté ſi continue, qu'on ne quitte cet endroit voluptueux qu'avec peine.

On ſe procure la jouiſſance de tous ces plaiſirs pour le modique prix de 1 livre 16 ſols.

YVES (Saint).

CETTE Chapelle, rue S. Jacques, au coin de celle des Noyers, fut bâtie en 1348, aux dépens des

Ecoliers Bretons étudians à Paris, & dédiée à Saint Yves, dont le pere avoit été Seigneur de Kermartin, auprès de Tréguier en Bretagne.

Cette Egliſe ou Chapelle appartient à une Confrairie compoſée d'Avocats, de Procureurs & de Marchands, qui prennent tous le titre de Gouverneurs & Adminiſtrateurs de cette Chapelle. On en choiſit un tous les deux ans dans ce nombre, pour être Adminiſtrateur en Charge. Cette Chapelle eſt dans la cenſive du Chapitre de Saint-Benoît.

SUPPLÉMENT.

BATEAUX INSUBMERSIBLES ET INCHAVIRABLES.

CETTE précieuſe & intéreſſante découverte eſt due au génie de M. de Bernieres. Les Marins en ont reconnu le mérite, & deſirent la voir appliquée à leur conſervation.

Contre l'idée populaire, cet ingénieux Artiſte n'emploie point de liége pour donner à ces Chaloupes cette heureuſe propriété. Ses moyens, ſes matieres ſont à jamais imperméables à l'eau & n'y pourriſſent point.

Le même Artiſte qui a fait toute ſa vie une étude approfondie de l'Hydraulique, a remporté le prix qui avoit été propoſé il y a quelques années par l'Adminiſtration, en faveur de quiconque offriroit le moyen le plus ſimple & le moins diſpendieux d'employer les priſonniers de Bicêtre à élever l'eau du grand puits de cet Hôpital. On voit chez lui le modele de la Machine de ce puits, & nombre d'autres modeles de Machines propres à tirer l'eau de toutes les profondeurs. Il ſe fait

un plaiſir de les montrer & d'en expliquer le méchaniſme aux perſonnes qui, éloignées de la Capitale, manquent dans la Province des conſeils dont elles peuvent avoir beſoin ſur cet objet.

CAPUCINS DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN.

Le Gouvernement, toujours attentif au bonheur des Citoyens, ayant reconnu les difficultés qu'éprouvoient les habitans de la Chauſſée d'Antin, pour ſe procurer les ſecours ſpirituels, par l'agrandiſſement de ce quartier, ſe détermina à y faire conſtruire un Couvent. Il fut en conſéquence arrêté que les Révérends Peres Capucins du Fauxbourg S. Jacques y ſeroient transférés.

M. Brongniard, Architecte du Roi, qui a embelli ce quartier de pluſieurs Bâtimens, où le goût de la bonne Architecture ſe trouve réuni à l'élégance, fut choiſi pour la conſtruction de ce Monaſtere. Cet Artiſte, en franchiſſant les entraves indiſpenſables d'un terrein peu ſpacieux, a conçu un plan ingénieux, dont la noble ſimplicité produit un enſemble heureux qui lui a mérité tous les ſuffrages.

Ce Monaſtere eſt compoſé de trois corps-de-logis deſtinés à différens uſages. Le premier, ſur la rue, réunit les deux autres; la façade, d'une grande ſimplicité, eſt ornée de deux bas-reliefs & percée de trois portes: celle du milieu ſert d'entrée au Couvent; celle de la gauche à l'Egliſe, & celle de la droite à une grande Salle deſtinée à un objet d'utilité publique.

Sur la droite ſont les logemens des Religieux & tous les acceſſoires. La façade contient l'entrée du porche, les parloirs & les eſcaliers.

Le côté gauche eſt occupé par l'Egliſe, qui n'a de Chapelle que d'un côté. Sa décoration ne conſiſte qu'en une corniche d'ordre Dorique, de traits d'appareil ſur les arcades qui la ſoutiennent, &

une grande voûte. Ce beau ſimple, joint aux plus exactes proportions, produit le meilleur effet.

Un Cloître à quatre faces, & formé de colonnes d'ordre Toſcan, ſans baſe, retrace en petit les anciens Monumens de Pœſtum, & réunit le trois corps-de-logis. Au-delà eſt un Jardin aſſez étendu, & une cour de ſervice avec entrée ſur la rue.

Quelques perſonnes ont paru étonnées de voir que dans une Egliſe neuve, on n'ait conſtruit des Chapelles que d'un côté, & ſemblent portées à en faire reproche à l'Architecte. Mais ces perſonnes ignorent que, dans les Egliſes de cet Ordre, un uſage établi ne permet de faire des Chapelles que d'un côté.

Les trois Maiſons de Capucins qui ſont à Paris, ſont dans le même cas; pluſieurs autres Maiſons des Ordres Mendians ont cet uſage : les Auguſtins en ſont un exemple.

Le Bâtiment des Révérends Peres Capucins de la Chauſſée d'Antin, commencé en Juillet 1780, vient d'être entiérement achevé. Monſeigneur l'Archevêque de Paris a fait la bénédiction de l'Egliſe, & y a officié pontificalement le 20 Novembre 1782.

Une rue, nommée rue Neuve-des-Capucins, percée ſur la Chauſſée d'Antin, rend en face de cette Maiſon, & y forme une eſpece de Place à pans coupés, qui en laiſſe découvrir la façade. Une autre rue contiguë & parallele à cette façade, donne d'un côté ſur le Boulevard, & de l'autre à la rue S. Lazare.

CÉRÉMONIE DE LA MONTRE DES HUISSIERS.

C'eſt une Cavalcade des Officiers du Châtelet qui ſe faiſoit anciennement le jour du Mardi Gras, & qui depuis 1558 ſe fait le lendemain de la Trinité.

La ſeule tradition qu'on ait ſur cette Cérémonie,

c'eſt qu'autrefois le Prévôt de Paris ſe promenoit avec ſes Officiers dans la Ville le jour du Mardi-Gras, tant pour faire lui-même la Police, que pour recevoir de vive-voix les plaintes que les Particuliers pouvoient avoir à faire contre les Officiers. Si le délit étoit léger, il prononçoit ſur le champ : s'il étoit grave, il en alloit rendre compte aux premiers Magiſtrats. De-là, conclut-on, eſt venu l'uſage d'aller tous les ans chez les premiers Magiſtrats dans le cours de la Cavalcade.

Depuis long-temps la marche n'eſt pas générale : elle eſt compoſée de M. le Lieutenant-Civil, d'un de MM. les Avocats du Roi, de douze Commiſſaires, d'un Greffier, d'un premier Huiſſier, de quelques Audienciers, de pluſieurs Huiſſiers-Priſeurs & des Huiſſiers à Verge & à Cheval. Ceux-ci ouvrent & forment la marche, ayant à leur tête les attributs militaires & de Juſtice; MM. les Lieutenans de Police, Criminel & Particulier peuvent y aſſiſter. Les Magiſtrats prennent leur robe rouge : les Commiſſaires ſont en robes de ſoie noire, les Huiſſiers à Cheval & à Verge en habits d'Ordonnance; les premiers de couleur rouge, les autres en bleu. Tous ſont à cheval : les chevaux du Greffier, du premier Huiſſier, des Audienciers & des Huiſſiers-Priſeurs, ſont couverts de houſſes noires preſque traînantes.

Les Huiſſiers à Cheval & à Verge vont prendre en ſon Hôtel M. le Lieutenant Civil, ou le Magiſtrat qui doit aſſiſter comme Chef, & l'amenent au Châtelet. La Cavalcade part du Châtelet, & ſe rend chez Mgr. le Chancelier, M. le Premier-Préſident, MM. les Préſidents-à-Mortier, MM. les Avocats & Procureurs-Généraux du Parlement, M. le Gouverneur de Paris, M. le Prévôt de Paris, M. le Lieutenant-Civil, les principaux Magiſtrats du Châtelet, & à Ste-Genevieve : on trouve une collation dans différens endroits de la marche. La marche finie, tout le cortege re-

conduit au Châtelet le Magiſtrat qui a aſſiſté comme Chef, & les Huiſſiers à Cheval & à Verge le reconduiſent en ſon Hôtel.

MM. les Lieutenans Civils ne manquent jamais volontairement d'y aſſiſter.

M. le Lieutenant Civil, ou le Magiſtrat qui le remplace, fait chez M. le Premier Préſident un Diſcours au nom de ſa Compagnie, ſur l'hommage qu'elle rend au Parlement.

M. le Lieutenant Civil, ou le Magiſtrat qui le remplace, a déjà reçu, ſur des placets, les plaintes contre les Huiſſiers coupables d'avoir abuſé de leurs fonctions; plaintes qui ſe décidoient autrefois à la Montre même. Le Magiſtrat a la bonté de les communiquer au Chef de chaque Communauté avant la Montre.

Le lendemain ce Magiſtrat tient une Audience au Châtelet, M. le Procureur du Roi préſent, où après avoir fait l'appel des Officiers qui ont dû ſe trouver à la Montre, il examine les plaintes qui lui ont été portées; il entend les réponſes des Accuſés, & il prononce.

Les peines ſont ſelon la gravité du délit; ou la condamnation par corps pour toute eſpece de reſtitution, ou l'interdiction à temps, ou l'interdiction à perpétuité. Les Jugemens ne ſont point ſuſceptibles d'oppoſition: ils ſont exécutoires par proviſion, ſauf l'appel au Parlement; & le nom des condamnés eſt inſcrit ſur un Tableau que l'on affiche, pour avertir le Public que ces Officiers ne peuvent plus faire de fonctions.

LOUPE ou LENTILLE DU JARDIN DE L'INFANTE.

Cette belle Lentille que l'on voit au Jardin de l'Infante, a quatre pieds de diametre, & eſt compoſée de deux glaces concaves, dont la courbure a pour générateur un rayon de huit pieds. L'eſpace lenticulaire d'entre ces deux glaces, eſt rem-

pli par 160 pintes d'eſprit-de-vin ; les rayons du Soleil qui les traverſent, ſe réuniſſent au-delà de la Lentille, & y forment un foyer brûlant d'une activité & d'une chaleur ſi prodigieuſe, qu'un écu de trois livres y fond en cinq ſecondes, & un écu de ſix livres en quinze. L'or, ce corps le plus peſant de tous ceux de la nature, non-ſeulement s'y fond en un inſtant, mais même il y eſt mis dans une telle agitation, qu'il ſe volatiliſe au point que ſi l'on préſente une lame d'argent à quatre ou cinq pouces du deſſus de la vapeur qui s'en éleve, cette lame devient dorée en très-peu de temps. La vapeur qui s'éleve de l'argent fondu à ce foyer, s'applique de même ſur une lame de cuivre. M. Macquer a rapporté, dans ſon Dictionnaire de Chymie, un très-grand nombre d'expériences intéreſſantes faites depuis ſept à huit ans au foyer de cette ſuperbe Lentille.

L'Auteur de cette Loupe, M. de Bernieres, eſt Contrôleur des Ponts & Chauſſées, Membre de pluſieurs Académies Royales, & demeure au vieux Louvre, n°. 4.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

DISSERTATION sur l'origine de Paris, page 1

ABBAYES.

ABBAYES D'HOMMES. 11

Abbaye Royale de Sainte-Genevieve-du-Mont, ibid.
— *de Saint-Germain-des-Prés*, 15
— *de Saint-Victor*, 18

ABBAYES DE FILLES, 19

Abbaye-aux-Bois, ibid.
— *de Port-Royal*, ibid.
— *de Panthemont*, 20
— *Royale du Val-de-Grace*, ibid.
— *Royale de Saint-Antoine-des-Champs*, 22
— *des Cordelieres*, 23
— *de Sainte-Genevieve*, ou *de Sainte-Perrine de Chaillot*, 24
— *de Montmartre*, ibid.

ACADÉMIES.

Académie d'Architecture, 25
— *d'Armes*, 26
— *de Chirurgie*, 27
— *de Danſe*, 29
— *d'Ecriture*, 30
— *Royale d'Equitation*, 31
Ecole d'Equitation, 32
Académie Françoiſe, ibid.
— *des Inſcriptions & Belles-Lettres*, 33
— *Royale de Muſique*, 35
— *Royale de Peinture & Sculpture*, 39
— *Royale des Sciences*, 44

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE, p. 46
Eglise de Paris, ibid.
ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, 48
Chancellerie & Sceau, ibid.
Grand-Conseil, 50
Prévôté de l'Hôtel du Roi, 51
Parlement, 53
Receveur des Consignations, ibid.
Commissaires aux Saisies-réelles, 54
Receveur des amendes & aumônes, ibid.
Premiere, seconde & troisieme Chambres des Enquêtes, ibid.
Chambre des Requêtes, ibid.
Chambre de la Marée, 55
Rentrée du Parlement, ibid.
Vacances du Parlement, 56
Chambre des Comptes, ibid.
Cour des Aides, ibid.
— *des Monnoies*, 57
Bailliage du Palais, ibid.
Chancellerie du Palais, 58
Bureau des Finances, Chambre du Domaine & Tréſor, ibid.
Siege Général de la Table de Marbre, 59
Connétablie & Maréchauſſée de France, ibid.
Amirauté de France, ibid.
Eaux & Forêts de France, 60
Election de Paris, 61
Chambre des Bâtimens, ibid.
Conſeillers du Roi, Juges & Maîtres généraux des Bâtimens de Sa Majeſté, &c. ibid.
Conſeil Souverain de Bouillon, 62
Le Châtelet, ibid.
Juriſdiction des Auditeurs, 64
— *de l'Hôtel-de-Ville*, ibid.
— *du Grenier à Sel*, 65
— *Conſulaire*, 65

Bailliages de Paris, page 66
— *de l'Abbaye Saint-Germain*, ibid.
— *de l'Artillerie de France*, ibid.
— *de S. Jean-de-Latran*, ibid.
— *de Sainte-Genevieve*, ibid.
— *de Saint-Marcel*, 67
— *de Saint-Martin-des-Champs*, ibid.
— *du Temple*, ibid.
— *& Capitainerie des Chaſſes de Vincennes*, ibid.
— *& Capitainerie Royale des Chaſſes de la Varenne des Tuileries*, ibid.
— *de la Varenne du Louvre, grande Vénerie & Fauconnerie de France*, ibid.

Agens de Change, 68
Amende, 69
Amiral, ibid.
André-des-Arcs (Saint), ibid.
Angloiſes (Dames), 71
Annonciades, ibid.
Antiques du Roi, ibid.
Apothicaires, (Maiſon & Jardin des) 72
Arquebuſe, (Jardin de l') ibid.
Arbalétriers ou Chevaliers de l'Arc, ibid.
Archidiacre, ibid.
Arſenal, 73
Aſile, 74
Aſſemblée de Savans & Artiſtes, ibid.
Aſſemblées du Clergé, ibid.
Aſſomption, (Filles de l') 75
Auberges, 76
Audiences des Miniſtres & perſonnes en place, ibid.
Auguſtins, (Grands) 77
— *(Petits)*, 79
— *Déchauſſés ou Petits Peres de la Place des Victoires*, 80
Ave Maria, (Filles de l') 81
Avis pour les Reſcriptions, 82
Avocats au Parlement, ibid.

Avocats aux Conſeils, page 83
Avoie, (*Sainte*) ibid.
Aure, (*Communauté de Sainte*) ibid.
Baes, 84
Baigneurs Etuviſtes, ibid.
Baignoires à loyer, ibid.
Bains publics, ibid.
= *de Poitevin*, 85
= *Chinois*, ibid.
= *Secs ou de vapeurs & fumigations*, 86
Bal de l'Opéra, ibid.
Banquiers, ibid.
= *Expéditionnaires en Cour de Rome*, 88
Barnabites, 89
Barre de la Cour, ibid.
Barrieres des Entrées de Paris, 90
= *devant les Hôtels*, ibid.
Barthelemy (Saint), 91
Baſoche, 92
Baſtille, 94
Bâtimens du Roi, 95
= *Publics*, ibid.
Battoir (Jeu de), *ou Longue-Paume*, ibid.
Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Caſſette, 96
= *Rue Saint Louis au Marais*, ibid.
= *de la Ville-l'Evêque*, ibid.
= *de Notre-Dame de Conſolation*, ibid.
= *de Notre-Dome-des-Prés*, ibid.
= *de Bon-Secours*, ibid.
= *de la Madeleine de Traiſnel*, ibid.
Bénédictins de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, ibid.
= *de Saint-Martin-des-Champs*, 97
= *de Saint-Denis-de-la-Chartre*, ibid.
= *dits Blancs-Manteaux*, ibid.
= *du College de Cluny*; ibid.
= *Anglois*, ibid.
Benoît (Saint), ibid.
Bernardines, 98

Bernardins, page 98
Bibliotheques publiques, 99
= *du Roi*, ibid.
= *de Saint-Victor*, ibid.
= *Mazarine*, 100
= *des Avocats*, ibid.
= *des Peres de la Doctrine-Chrétienne*, ibid.
= *de la Ville*, ibid.
= *de l'Université*, ibid.
= *de la Faculté de Médecine*, ibid.
Bibliotheques particulieres, ibid.
= *de Saint-Germain-des-Prés*, 101
= *de Sainte-Genevieve*, ibid.
= *de la Sorbonne*, ibid.
= *du College de Navarre*, ibid.
= *des Petits-Peres*, ibid.
= *du Cardinal de Soubise*, ibid.
Billards, ibid.
Billets & Lettres de Change, 102
Blancs-Manteaux, 103
Boîtes aux Lettres, 104
= *Fumigatoires pour les Noyés*, 105
Bois à brûler, 106
Bon (Saint), ibid.
Bon-Pasteur, ibid.
Bon-Secours, 107
Bonne-Nouvelle, ibid.
Botanistes, ibid.
Boues, 108
Boulevards, 109
Bourse (la), ibid.
Brouettes & Chaises à Porteurs, 110
Bureaux, ibid.
= *d'Ecrivains publics*, 119
Cabinets d'Antiquités & Médailles, ibid.
= *de Tableaux*, ibid.
= *d'Estampes & Dessins*, 121
= *d'Estampes Angloises*, 122
= *de Marine*, ibid.

Cabinet d'Anatomie, page 125
= *d'Hiſtoire Naturelle*, ibid.
= *de Littérature Allemande*, 127
= *Littéraires*, ibid.
Cafés, ibid.
Caiſſes d'Eſcompte, 128
Capucines, ibid.
Capucins, 130
Carmélites, 132
Carmes, 134
Carroſſes, 136
= *de Remiſes & Cabriolets*, 137
= *de Places ou Fiacres*, ibid.
Cartes à jouer, 138
Céleſtins, ibid.
Cenſeurs Royaux, 140
Chaillot, ibid.
Chaire Royale d'Hydrodynamique, ibid.
Chaiſes à Porteurs, ibid.
Chambre des Comptes, ibid.
= *du Plaidoyer ou Grand'Chambre*, ibid.
= *de la Queſtion*, ibid.
= *Syndicale*, ibid.
Champ-de-Mars, 142
Chancelier, ibid.
Chanoineſſes du Saint-Sépulcre ou Couvent de Belle-Chaſſe, 143
= *Régulieres de Saint-Auguſtin*, ibid.
Chapelle (Sainte), 144
= *de Notre-Dame de Lorette*, 145
= *de Saint-Clair*, ibid.
= *de Saint-Eloy ou des Orfevres*, ibid.
= *de Saint-Luc*, 146
= *de la Juſſienne*, ibid.
Charniers des Saints-Innocens, ibid.
Chartreux, ibid.
Coches de terre & d'eau, 147
Colleges de l'Univerſité, 148
= *Royal*, ibid.

College des Secrétaires du Roi, page 149
Côme (Saint), ibid.
Comédie Françoiſe, ibid.
= *Italienne*, ibid.
Commiſſaires de Police, ibid.
Concert Spirituel, 150
Conciergerie, ibid.
Conſeils du Roi, 151
Cordelieres, ibid.
Cordeliers, ibid.
Cordonniers (Freres), 152
Corps de Gardes, 153
Cour du Commerce, ibid.
= *du Dragon*, 154
Cour du Parlement, ibid.
= *des Aides*, ibid.
= *des Comptes*, ibid.
= *des Monnoies*, ibid.
Cours, ancien Grand-Cours ou Champs Elyſées, ibid.
= *la Reine ou Petit-Cours*, 155
= *publics*, 156
Courtille, 161
Croix (Sainte) de la Bretonnerie, 162
= *en la Cité*, 163
Cures, ibid.
Dames du Calvaire, ibid.
Denis (Saint) de la Chartre, 164
= *du Pas*, ibid.
Dépôt Militaire du Régiment des Gardes-Françoiſes, ibid.
= *des Cartes & Plans de Marine*, 165
= *des Archives de la Chancellerie*, ibid.
= *du Miniſtre du Département de Paris*, ibid.
= *de la Guerre*, ibid.
= *des Titres, Pieces & Cartes de la Marine*, 166
= *des Minutes du Conſeil des Finances*, ibid.
= *de la Maiſon du Roi*, ibid.
= *des Lettres-Patentes, Edits, Arrêts, &c.*, ibid.
= *de Légiſlation*. ibid.

Dépôt des Cartes & Monumens historiques, p. 166
= *des Minutes du Conseil d'Etat Privé*, ibid.
= *de la Filature des Pauvres*, ibid.
Deuils, 167
Durée des Deuils, 168
Diligences, Messageries, &c., ibid.
Doctrine-Chrétienne, 169
Dominicains, ibid.
Douane, ibid.
Eau clarifiée, 170
= *du Roi*, ibid.
= *de Paris*, 171
Eaux & Forêts, ibid.
Eaux Minérales, 173
Echelle du Temple, 174
Ecole de Chirurgie, ibid.
= *de Médecine*, ibid.
= *de Droit*, 175
= *gratuite de Dessin*, ibid.
= *de Charité*, 176
= *Royale Vétérinaire*, ibid.
= *Militaire*, ibid.
= *de Boulangerie*, ibid.
Ecuries de Mgr le Duc de Chartres, 177
Education, ibid.
Egoûts de Paris, 181
Election de Paris, ibid
Epices, 182
Espions de Police, ibid.
Etienne (Saint) des-Grès, 183
= *du Mont*, ibid.
Eudistes, 185
Eustache (Saint), ibid.
Exécuteur de la Haute-Justice, 188
Experts-Jurés des Bâtimens, ibid.
= *Ecrivains*, ibid.
Fabriques d'Eglises, 189
Facultés, ibid.
Falots, ibid.

Fauxbourgs, page 190
Fermes-Générales, ibid.
Feuillans, ibid.
— *des Anges Gardiens*, 192
Feuillantines, ibid.
Fiacres, ibid.
Filles Angloises. 193
— *de l'Assomption*, ibid.
— *de l'Ave-Maria*, ibid.
— *Bleues*, ibid.
— *de l'Archevêché*, ibid.
— *de Notre-Dame*, ibid.
— *de la Conception*, ibid.
— *de l'Immaculée Conception* ou *Récollettes*, ibid.
— *de la Congrégation de Notre-Dame*, 194
— *de la Croix*, ibid.
— *de l'Instruction chrétienne*, 195
— *de la petite Union chrétienne*, ibid.
— *de la Providence*, ibid.
— *de Notre-Dame de la Miséricorde*, ibid.
— *de Saint-Chaumont*, ibid.
— *de Sainte-Elisabeth*, 196
— *de Sainte-Marthe*, ibid.
— *du Curé de Saint-Sulpice*, ibid.
— *du Précieux Sang*, ibid.
— *Dieu*, 177
Foires, ibid.
— *des Jambons*, 198
— *Saint-Germain*, ibid.
— *Saint-Laurent*, 199
— *Saint-Ovide*, 200
— *Saint-Clair*, ibid.
Fontaines de Paris, ibid.
Francs-Maçons, 204
Freres des Ecoles chrétiennes, ibid.
— *Tailleurs*, ibid.
— *Cordonniers*, ibid.
Galériens, ibid.
Galilée (*Haut & Souverain Empire de*), 203

Garde-Meuble de la Couronne, page 206
Gazette de France, 207
Gazetiers, ibid.
Géographes Ingénieurs, 208
Germain l'Auxerrois (Saint), 209
— *le Vieux*, 210
Gervais (Saint), ibid.
Gobelins, 212
Gouvernemens de Paris, 213
Grand-Conseil, ibid.
— *Prieuré de France*, 214
Graveurs, ibid.
— *en bois*, 218
— *en métaux*, 219
Grenier à Sel, ibid.
Gros-Caillou, ibid.
Guet de Paris, ibid.
Guinguettes, 221
Halles, ibid.
Hilaire (Saint), 223
Honoré (Saint), 224
Hôpitaux de Paris, Hôtel-Dieu, ibid.
Hôpital des Petites-Maisons, 225
— *de la Trinité*, 226
— *Général*, ibid.
— *des Enfans Trouvés près Notre-Dame*, 227
— — *Fauxbourg Saint-Antoine*, 228
— *des Incurables*, 229
— *de Saint-Louis*, ibid.
— *de Santé ou de Sainte-Anne*, ibid.
— *du Saint-Nom de Jésus*, ibid.
— *de Saint-Gervais*, 230
— *de la Pitié*, ibid.
— *du Saint-Esprit*, ibid.
— *de la Charité des Hommes*, ibid.
— *des Convalescens de la Charité*, 231
— *des Quinze-Vingts*, ibid.
Hospitalieres de la Miséricorde, 232
— *de Saint-Thomas de Villeneuve*, ibid.

Hoſpitalières près les Minimes, page 232
— *de la Roquette*, ibid.
— *Hôpital ou Hoſpice des 8 Femmes veuves*, 233
— *de l'Enfant-Jéſus*, ibid.
— *des Cent-Filles*, ibid.
— *de Sainte-Catherine*, ibid.
— *Orphelines de l'Enfant-Jéſus*, 234
— *de la Mere de Dieu*, ibid.
— *Filles de l'Adoration perpétuelle*, ibid.
— *Communauté des Miramionnes*, ibid.
— *Maiſons de Santé*, 235
— *Hôtels de Santé*, ibid.
— *Hoſpice de Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, 236
— *de Madame Necker*, ibid.
— *de Santé*, ibid.
Hôtels de Paris, ibid.
Huiſſiers-Priſeurs, 244
Hyppolite (*Saint*), 245
Jacobins rue Saint-Jacques, ibid.
— *rue Saint-Dominique*, 246
— *rue Saint-Honoré*, 247
Jacques (*Saint*) *de la Boucherie*, 248
— *de l'Hôpital*, ibid.
— *du Haut-Pas*, ibid.
— *& Saint-Philippe du Roule*, ibid.
Jardins Publics, 249
—*Particuliers où les Etrangers peuvent trouver accès*, 253
Jean (*Saint*) *de Latran*, 254
— *en Greve*, ibid.
Joſeph (*Saint*), 255
Joſſe (*Saint*), ibid.
Julien (*Saint*) *des Ménétriers*, 256
Illumination de la Ville de Paris, ibid.
Imprimerie Royale, ibid.
Incendies, ibid.
Innocens (*Saints*), 257
Inſtitution de l'Oratoire, ibid.
— *des Sourds & Muets*, 258

nvalides, page 258
le Saint-Louis, 260
- Louvier, 261
- du Palais, ibid.
uges d'Armes de la Nobleſſe de France, ibid.
andry (Saint), ibid.
anternes & Reverberes, 262
aurent (Saint), ibid.
azare (Saint), ibid.
eu (Saint) & Saint Gilles, 264
ibraires, 265
oteries, ibid.
ouis du Louvre, (Saint) ibid.
ouis-en-l'Iſle, (Saint) 266
ouis, (Saint) ou Egliſe des ci-devant Jéſuites, 267
ouvre, 268
uc, (Académie ou Communauté de Saint) ibid.
uxembourg, ibid.
Madeleine, (Sainte) en la Cité, ibid.
Madeleine de la Ville-l'Evêque, ibid.
Madelonnettes, 269
Magaſin des Plantes Etrangeres, ibid.
Magloire, (Saint) ibid.
Manufactures de Paris, ibid.
Marcel, (Saint) 270
Marchés, 271
Maréchaux de France, (Tribunal des) 274
Marguerite, (Sainte) ibid.
Marine, (Sainte) 275
Martin, (Saint) ibid.
- des Champs, (Saint) 276
Mathurines, 277
Mathurins, ibid.
Mazarin, (College de) 278
Médard, (Saint) 279
Médecine, (Faculté de) & Société Royale de Médecine, ibid.
Merry, (Saint) 280

Merci, (*la*) page 281
Mesures, 282
Messagers de l'Université, 283
Michel, (*Saint*) 284
— (*Filles de Saint*) 285
Minimes de la Place Royale, ibid.
Miramionnes, 287
Missions Etrangeres, ibid.
Monnoies des Médailles, ibid.
Monnoies, (*Hôtel des*) ibid.
Mont-de-Piété, 288
Montmartre, ibid.

MONUMENS PUBLICS.

Hôtel des Monnoies, ibid.
Théâtre François, 291
— *Italien*, 294
Opéra, 296
Fontaine des Innocens, 300
— *de Grenelle*, ibid.
Ecole Royale Militaire, 301
Hôtel-de-Ville, 303
Nouvelle Halle, 304
Palais du Louvre, 306
— *du Luxembourg*, 312
Observatoire, 313
Le Palais en la Cité, 316
Monument du Palais de Justice, 318

Moulins à Eau, 320
— *à Vent*, 321
Musée, *rue Sainte-Avoie*, ibid.
— *de Paris*, *rue Dauphine*, 323
Nazareth, (*les Peres de*) 324
Nicolas des Champs, (*Saint*) ibid.
— *du Chardonnet*, (*Saint*) 325
Notaires, 326
Notre-Dame, (*Eglise Cathédrale de*) 327

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, page 338
Nouveaux Convertis, ibid.
Nouvelles Catholiques, ibid.
Officialité, 339
Officiers Gardes du Commerce, ibid.
Opéra, ibid.
Opportune, (*Sainte*) 340
Opticiens, 341
Oratoire, ibid.
Palais Archiépiscopal, 343
— *de Bourbon*, ibid.
— *Royal*, 346
— *Royal*, (*nouveaux Bâtimens du*) 350
Parlement, 354
Paroisses, ibid.
Paul, [*Saint*] ibid.
Pélagie, [*Sainte*] 355
Pensions, ibid.
— *conventuelles pour les Dames & Demoiselles*, 356
Petit-Saint-Antoine, ibid.
Petits-Peres, 357
Philippe du Roule, [*Saint*] ibid.
Picpus, ibid.
Pierre-aux-Bœufs, [*Saint*] 359
— *des-Arcis*, [*Saint*] ibid.
Piliers des Halles, ibid.
Pilori, ibid.
Pitié, 360
Places publiques, ibid.
— ou *Marchés particuliers pour le pain*, 373
Pointe S. Eustache, 374
Police de Paris, ibid.
— *Municipale*, 375
Pompes publiques, ibid.
— *servant à élever l'eau de la Seine*, 376
Ponts de Paris, ibid.
— *& Chaussées*, 389
Porcherons, ibid.

Ports, page 383
Portes, 384
Postes, 387
Prémontrés, 388
— *Réformés*, ibid.
Présentation, [*Religieuses de la*] ibid.
Prévôt des Marchands, 389
Prieuré Royal de S. Martin des Champs, ibid.
Prisons, ibid.
Processions publiques, 391
Procureurs, 394
Promenades publiques, 395
Quais, 396
Question ou *Torture*, 399
Raffinerie de Sucre, ibid.
Ramoneurs publics, ibid.
Rapée, [*la*] 400
Raquette ou *Roquette*, [*la*] ibid.
Récollets, ibid.
Récollettes, 401
Recommandaresses, ibid.
Recteur, ibid.
Remparts, bid.
Reverberes, ibid.
Robe-Courte, ibid.
Roch, [*Saint*] 402
Roule, [*le*] 405
Sablons, [*Plaine des*] ibid.
Saint-Esprit, 406
Sainte-Agnès, [*Sœurs de*] ibid.
Sallon du Louvre, ibid.
Samaritaine, ibid.
Sauveur, [*Saint*] 407
Savonnerie, 408
Séance des prisonniers, ibid.
Séminaires, 409
— *Anglois*, ibid.
— *des Bons-Enfans*, ou *de la Mission*, ou *de St Firmin*, ibid.

Séminaire des Ecossois, page 409
— *des Missions Etrangeres*, ibid.
— *du Saint-Esprit*, 411
— *de Saint-Louis*, ibid.
— *de Saint-Magloire*, ibid.
— *de Saint-Marcel*, 412
— *de Saint-Nicolas du Chardonnet*, ibid.
— *de Saint-Sulpice*, ibid.
— *des Trente-Trois*, ou *de la Sainte-Famille*, 413
Sépulcre, [*Eglise du*] 414
Severin, [*Saint*] 415
Société Royale d'Agriculture, 416
— *de Médecine*, ibid.
— *libre d'Emulation*, ibid.
Sœurs Grises, ibid.
Sorbonne, [*College de*] 417
Sourds & Muets, [*Institution des*] 420
Spectacles, 421
Sulpice, [*Saint*] 422
Taureau, [*Combat du*] 429
Temple, [*le*] ibid.
Terrein, [*le*] 431
Théatins, ibid.
Théâtres, 432
Thermes, [*Palais des*] ibid.
Tuileries, [*les*] ibid.
Tournelle, [*le Château de la*] ibid.
Tour de Montgommeri, 433
— *du Temple*, ibid.
— *de l'Hôtel Soissons*, ibid.
Trésor des Chartres, ibid.
— *Royal*, 434
Trinité, [*la*] ibid.
Union Chrétienne, ibid.
Université, ibid.
Ursulines, 436
— *de Sainte-Ayoie*, 437
Val-de-Grace, ibid.

Vallée, [*la*] page 437
Visitation de la rue S. Antoine, ibid.
— *du Fauxbourg S. Jacques*, 438
— *de la rue du Bacq*, 439
— *près Chaillot*, ibid.
Voitures publiques, 440
Waux-Hall, ibid.
Yves, [*Saint*] 441

SUPPLÉMENT.

Bateaux insubmersibles & inchavirables, 442
Capucins de la Chaussée d'Antin, 444
Cérémonies de la Montre des Huissiers, 445
Loupe ou *Lentille du Jardin de l'Infante*, 447

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit avant pour titre : *Almanach du Voyageur à Paris, &c ;* je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 22 Décembre 1782.

CARDONNE, Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur DELACROIX nous a fait exposer qu'il desireroit

faire imprimer & donner au Public l'*Almanach du Voyageur*, l'*Almanach Edifiant*, & *les Femmes Illuſtres*, de ſa compoſition, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons de faire imprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilege, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la ceſſion; & alors, par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée la durée du préſent Privilege ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années, le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Privileges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le

Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de les exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le huitieme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cent soixante-dix-huit & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre

Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1441, fol. 52, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 22 Décembre 1778.

A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*

Je soussigné, reconnois avoir cédé le présent Privilege à M. HARDOUIN, Libraire, suivant les conditions arrêtées entre nous. A Paris, ce 26 Janvier 1779. *Signé*, DELACROIX.

Registré la présente cession sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 87, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 30 Janvier 1779.

A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine.

870127

J. G. Aspin
22. 9. 1987
[ZAH.]

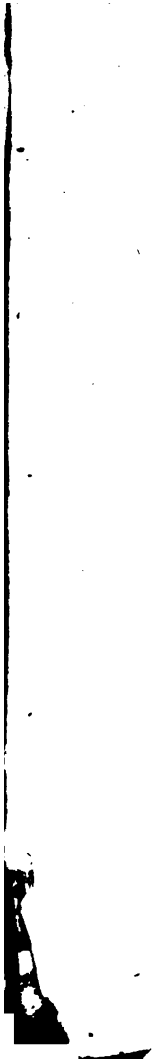

GRAYS INN
LIBRARY